3 1761 05238419 5

LES ANNALES

ET LA

CHRONIQUE DES DOMINICAINS

DE COLMAR.

EDITION COMPLÈTE D'APRÈS LE MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE STUTTGART, AVEC TRADUCTION EN REGARD, NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS, ETC.

PAR

MM. Ch. GÉRARD, avocat à la cour impériale de Colmar,

ET

J. LIBLIN, directeur de la *Revue d'Alsace*.

COLMAR,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE Mme VEUVE DECKER.

1854.

LIBRARY
DEC 29 1967
UNIVERSITY OF TORONTO

DD
801
A36A65

PRÉFACE.

Il n'est peut-être point de province, française ou allemande, qui offre sur l'ensemble de son histoire, une aussi imposante série d'études et de travaux que l'Alsace. Quatre siècles déjà accumulent dans nos bibliothèques les richesses de l'érudition, les recherches savantes, les tentatives ingénieuses, les controverses habiles et passionnées. Notre temps continue avec honneur cette œuvre historique immense, élevée pierre par pierre, livre par livre, feuille par feuille, qui a usé tant de patience, fatigué tant de vies intelligentes, consommé tant d'efforts et de veilles. Toutes les faces de la vie naturelle, politique et morale de notre pays ont été touchées, indiquées ou étudiées. Nos bibliothèques alsatiques abondent en histoires générales d'Alsace, en topographies, en histoires locales, en disertations sur des points de vue spéciaux, en monographies sur des sujets curieux et intéressants, en récits sur des événements particuliers, en essais et en recherches sur les mœurs, les usages, la langue, la littérature et les arts de l'Alsace.

Une collection, faite avec intelligence et avec soin, des livres qui constituent une véritable bibliothèque historique alsacienne, et qui ont été écrits dans le but direct

d'éclaircir l'histoire de cette province, de faire connaître l'Alsace dans sa vie indépendante et originale, dans ses institutions, dans les événements qui s'y sont accomplis, dans les œuvres de toute espèce dont elle a enrichi l'humanité sur la triple voie du souvenir, de la pensée et du sentiment, dans ses hommes illustres, distingués ou utiles; une telle collection, disons-nous, étonnerait par sa richesse, sa variété et son étendue ceux même qui ont concentré les affections de leur intelligence dans l'étude du passé de notre glorieuse province. Nous essaierons peut-être un jour de dresser l'inventaire de ce trésor historique qui comprend plus de 1500 ouvrages et qui n'existe encore, complet, dans aucune bibliothèque particulière ou publique.

Si nous sommes riches par la quantité des livres qui traitent des divers aspects de l'histoire d'Alsace, nous sommes pauvres sous le rapport de la publication des anciens documents historiques, des sources originales, chroniques, annales, chartes, diplômes, monuments législatifs, mémoires, récits contemporains, etc. Dans cette direction si féconde, où il y aurait tant à faire, nous n'avons presque rien fait. Cependant, l'on n'accomplira plus de véritables progrès dans la science historique tant que l'on n'aura pas tiré de la poussière des anciens dépôts ou des volumineuses collections où ils sont comme enfouis et perdus, les documents spéciaux et individuels qui concernent l'Alsace. Nous voudrions donc voir notre province marcher plus résolument et plus activement dans cette voie; le cercle de nos ressources s'agrandirait; la lumière se répandrait plus abondante sur tant d'époques et d'événements encore obscurs ou imparfaitement connus. Le

goût sérieux de l'histoire y gagnerait beaucoup. Au lieu de ces livres vagues et incolores, qui ne font que se répéter les uns les autres à des intervalles convenus, nous aurions des livres animés de l'intérêt et des passions du temps, empreints de la vie et pénétrés de la sève des générations qui ne sont plus.

Tous les vrais amis de notre histoire, toutes les personnes fidèlement attachées au culte de nos vieux souvenirs, doivent le comprendre et le sentir; ce qui manque surtout à nos bibliothèques, c'est une collection abondante et faite avec discernement des sources alsatiques. Quelques tentatives, malheureusement trop rares, ne peuvent que rendre plus impérieux et plus pressant le besoin que nous signalons. Il faut que nos écrivains portent une partie de leur activité et de leur zèle de ce côté. Ils recueilleront de leurs efforts et de leur abnégation la sympathie et la gratitude dont le public intelligent honore déjà les noms de MM. Strobel et Schnéegans, que la ville de Strasbourg avait chargés de la direction d'une grande collection historique dont nous ne possédons encore que deux volumes; de M. Graf, qui nous a donné la chronique de Pétri, et de M. Mossmann, à qui nous devons celle des dominicains de Guebwiller. Schœpflin avait conçu le projet de doter notre province d'un recueil d'historiens alsaciens. Il avait déjà réuni les plus importants, mais la mort l'empêcha de nous départir ce grand bienfait historique. Après lui, un professeur de l'ancienne université de Strasbourg, un de ses plus illustres disciples, Chrétien-Guillaume Koch, eut la même pensée. Le prospectus en avait déjà été répandu et l'annonce publiée en 1786. L'époque orageuse où Koch a vécu, et d'autres difficultés, sans

doute, ont laissé ce projet sans exécution. Il en rencontrerait encore de bien grandes aujourd'hui, et nous croyons sincèrement qu'il ne pourrait être réalisé, sur le large plan qu'il exigerait, qu'avec le concours du gouvernement et des conseils généraux des deux départements du Rhin.

Les administrations publiques feront peut-être un jour cet effort généreux que nous souhaitons et donneront à la culture intellectuelle des populations une attention aussi sympathique, un appui aussi libéral qu'aux autres besoins de la vie sociale. Nous l'espérons et attendons de la puissance du temps la réalisation de nos désirs. Mais cette espérance ne doit pas être un prétexte à l'inertie. Nous croyons, au contraire, que les efforts individuels doivent précéder l'effort public et général, afin d'en rendre l'utilité et le bienfait plus manifestes, et de le provoquer ainsi par des exemples et des preuves.

C'est sous l'empire de ces vues que nous publions l'œuvre historique des dominicains de Colmar. Nous n'avons pas l'orgueil de promettre ce qui pourrait sembler au-dessus de nos forces, en présentant ce volume comme la première pierre d'un monument que nous espérons compléter. Tout ce que nous dirons, c'est que s'il était bien accueilli, si la sympathie de nos concitoyens nous déchargeait d'une partie de nos sacrifices, ce volume serait bientôt suivi d'autres qui enrichiraient les bibliothèques d'amateurs de documents curieux, rares et inconnus.

L'œuvre des dominicains de Colmar a été écrite au XIIIe siècle. Elle constitue un des monuments importants de l'histoire d'Allemagne pendant le moyen-âge, et, sans contredit, le document capital de l'histoire de notre province pendant la période à laquelle elle se réfère (1211

— 1303). Elle se compose de deux parties. La première, sous forme d'annales, indique plutôt les événements qu'elle ne les raconte. La chronologie en est souvent défectueuse et les mentions géographiques inexactes ou obscures. Précieuse, au point de vue des faits généraux, elle est particulièrement curieuse par l'abondance des détails qui intéressent l'histoire des mœurs, par les observations météorologiques, par les renseignements qu'elle nous a conservés sur les familles alsaciennes, sur les querelles et les désordres du régime féodal, sur l'origine des châteaux et de quelques monastères, sur le développement des franchises municipales et sur les longues guerres qui ont eu l'Alsace pour théâtre. La seconde partie, qui embrasse à peu près la même période que la première, est conçue dans un esprit et sur un plan tout différents. C'est un récit détaillé et complaisant de quelques grands événements du XIIIe siècle dans lequel on a donné place à la biographie de quelques personnages illustres, notamment de Rodolphe de Habsbourg, de l'évêque de Bâle Henri d'Isny, du schultheiss Rœsselmann de Colmar, d'Anselme de Ribeaupierre. Cette narration historique comprend les commencements du comte Rodolphe de Habsbourg, ses démêlés avec l'évêché de Bâle et les diverses branches de sa famille, son élection comme roi des Romains, sa guerre avec le roi Ottocare; les gestes de Walther Rœsselmann; la rébellion d'Anselme de Ribeaupierre, son complot contre Colmar, ses luttes contre l'empereur Adolphe et sa défaite; la guerre d'Adolphe contre l'évêque de Strasbourg, Conrad III de Lichtenberg; les guerres entre les rois de France, d'Angleterre et l'empereur; les gestes de Thiébaut de Ferrette, landvogt impérial d'Alsace

pour Adolphe de Nassau; la guerre entre Adolphe et son rival Albert d'Autriche et les querelles de ce dernier avec les électeurs ecclésiastiques du Rhin.

Entre ces deux parties principales de l'œuvre des dominicains de Colmar, nous avons donné une place à trois appendices entièrement inédits et qui nous ont paru mériter d'être mis au jour, à cause des détails nouveaux et inconnus qu'ils renferment sur l'état ancien de l'Alsace. (1)

Sous le rapport littéraire, les deux monuments que nous publions n'ont qu'un mérite assez médiocre. Les *Annales*, comme tous les travaux de ce genre, sont presque totalement dépourvues de tout sentiment de la composition littéraire; en général, elles n'énoncent les faits que brièvement et sèchement, sans tenir compte de l'ordre naturel ou chronologique qui les lie les uns aux autres, sans les expliquer ni les peindre; on devine que l'écrivain les a rarement vus par lui-même et plus rarement encore sentis; il ne les enrégistre que sur le bruit des nouvelles qui en ont couru ou du récit décoloré qu'en ont fait les moines voyageurs ou de ce qu'il en a appris lui-même dans ses voyages et dans les réunions de chapitres auxquelles il a assisté. Remarquons-le en passant, la tenue des chapitres était le grand moyen d'information des faits du moyen-âge, le véritable marché aux nouvelles pour les moines.

Dans la *Chronique*, on sent naturellement un effort plus décidé vers les règles de la composition littéraire. Elle révèle quelque sentiment de l'ordre historique, une cer-

---

(1) Voyez page 210 à 243 et les notes d'introduction qui accompagnent chaque appendice.

taine méthode d'exposition. Le récit, quoique souvent obscur et mollement dessiné, marche cependant à son but avec une suite et une aisance qui se remarquent. S'il n'y a pas une préoccupation positive de l'art de la narration, il y a toujours le besoin d'exprimer avec quelque vigueur la marche de l'action. S'il n'y a pas de portraits complets et étudiés, il y a pourtant des esquisses qui arrêtent et fixent les contours généraux des physionomies. Le récit, dont les formes trop simples dégénèrent souvent en répétitions languissantes, se combine avec la forme heureuse et vive du drame, grâce aux discours, à la conversation, à la mise en scène des personnages. Le chroniqueur, dont l'imagination était plus vive que celle de l'annaliste, a répandu sur son œuvre une teinte pittoresque, un sentiment de la réalité qu'on cherche vainement dans la première partie. Il serait injuste aussi de ne pas reconnaître une certaine souplesse à la plume qui, dans ce même livre, a tracé la joyeuse aventure de la boulangère de Mayence et peint les tragiques émotions du champ de bataille de Gelheim. M. Bœhmer, l'éditeur des *Fontes Germanicæ*, conjecture avec beaucoup de vraisemblance, que ces récits ont été composés avec le secours de narrations ou de lettres écrites par des Alsaciens qui ont pris part à ces événements. Quant au style, il existe une différence sensible dans les deux parties; celui des *Annales* est rude, incorrect, souvent barbare, mélangé de mots tudesques à terminaisons ou à racines antiques; celui de la *Chronique*, quoique au-dessous de celui de quelques autres chroniqueurs allemands, tels que Hermann le Contract, Otton de Saint-Blaise, Chrétien de Mayence, Conrad de Lichtenau, est bien supérieur à celui

des *Annales*. Il suffit de les comparer pour se convaincre qu'ils ne sont point du même écrivain.

Une obscurité absolue couvre la personne des auteurs des *Annales* et de la *Chronique* de Colmar. On parle quelquefois d'un moine dominicain de la maison de Colmar, auquel on donne le nom de *Johannes Columbariensis*, et qui serait, selon M. Hunckler, l'auteur certain de la *Chronique*. Nous n'avons rien découvert qui autorise une pareille conjecture. Schœpflin, qui a connu les dominicains de Colmar, ne parait pas avoir obtenu d'eux un renseignement positif sur la personne des rédacteurs de l'œuvre historique qui a emprunté son nom à leur maison. Il se borne à dire, en parlant de ce monastère, que là vécurent les auteurs des *Annales des dominicains*. Il est probable, cependant, que la chronique est l'ouvrage d'un seul et même écrivain; sa forme et sa conception ne comportent guère l'hypothèse d'une collaboration divisée ou successive. Mais il n'en est pas de même des annales; elles sont évidemment l'œuvre de plusieurs écrivains; la forme de ce travail admet parfaitement et presque nécessairement l'idée d'une rédaction partagée et continuée. Le long espace de temps compris dans les *Annales* ne permet pas d'en attribuer raisonnablement la composition à un seul moine. En effet, l'auteur inconnu des *Annales* nous apprend qu'il est né en 1221, qu'il est entré dans l'ordre des dominicains en 1238. Pour qu'il eût écrit ce qu'on lui attribue, il faudrait donc qu'il n'eût cessé d'écrire que vers 1304, ce qui lui donnerait quatre-vingt-trois ans d'âge et soixante-six ans de profession monastique. Ce qui est certain c'est que l'un des rédacteurs principaux, le principal si l'on veut, est celui qui se désigne en plusieurs passages, sans toutefois

se nommer, notamment aux pages 15, 23, 27 [1], 29, 47, 49, 57, et 89. C'était un moine étranger, vraisemblablement suisse, ainsi que doivent le faire supposer les nombreuses mentions, presque toutes très-exactes, qu'il a consacrées à l'histoire et à la topographie de ce pays. Il a peut-être appartenu à la maison de Bâle, avant d'entrer dans celle de Colmar, dont les fondements ne furent posés qu'en 1261 et qui ne fut habitée définitivement par les dominicains qu'à Noël de 1277. Tout ce qui est antérieur à 1277 n'a donc pas été composé à Colmar, mais à Bâle ou ailleurs. On peut même admettre avec une parfaite vraisemblance que le nouveau moine de Colmar n'a emporté qu'une copie de son travail commencé dans un autre monastère; ce qui expliquerait, d'une façon assez satisfaisante, le doute qui s'est déjà plusieurs fois élevé sur la question de savoir si cette œuvre doit être attribuée à la maison de Bâle ou à celle de Colmar. Pour terminer au sujet de ces écrivains anonymes et douteux, nous ajouterons que les *Annales* parlent à l'année 1286 (p. 124) d'un frère Jean de Colmar qui fut à cette époque à Paris. Il nous parait manifeste que l'on n'en saurait induire que l'auteur portait ce nom, puisque toutes les fois qu'il se met en scène il parle à la première personne; ce passage démontre, au contraire, selon nous, qu'il parlait d'un autre moine du monastère de Colmar.

---

[1] L'écrivain nous apprend qu'il a dressé une mappemonde sur douze peaux de parchemin. En l'année 1265, il n'était pas encore à Colmar; mais plus loin, à l'année 1279 (p. 88), il dit qu'il l'a corrigée, et cette correction s'est faite au monastère de Colmar. Les hommes les plus savants sont sujets à de singulières méprises. M. Daunou, dans son *Cours d'études historiques*, rapporte ce fait à un couvent de dominicains à Calmar, en Suède.

Les manuscrits des dominicains de Colmar furent édités pour la première fois par Chrétien Wursteisen, (Urstisius) professeur de mathématiques à l'université de Bâle, dans la collection des historiens d'Allemagne qu'il fit paraitre à Francfort en 1585. (*Germaniæ historicorum illustrium*, 2 vol. f°.) Il dédia les *Annales* et la *Chronique* de Colmar aux magistrats de Strasbourg et de Colmar, par une lettre datée de Bâle, le jour de St-Thomas apôtre, de l'an 1584. La collection d'Urstisius fut réimprimée à Francfort en 1670.

Il nous fait connaître, dans sa préface, que le manuscrit dont il s'est servi avait appartenu au jurisconsulte Nicolas Briefer, doyen de St-Pierre de Bâle, et qu'il lui fut communiqué par un ami. Déjà, en 1548, ce manuscrit avait servi à Jean Stumpff pour la rédaction de sa grande chronique suisse.

Urstisius ne nous ayant laissé ni description, ni détails sur le manuscrit qu'il a eu entre les mains, on ne peut faire que des conjectures à ce sujet. M. Bœhmer émet l'avis que Urstisius a possédé le manuscrit original, mais il ne dit point sur quoi il fonde cette opinion. Nous croyons, au contraire, qu'Urstisius n'a eu entre les mains qu'une copie, plus ou moins ancienne, du manuscrit original, et qui aura passé du monastère de Bâle, lors de sa suppression (1527 — 1532), dans la possession de quelque lettré de la ville de Bâle. Il nous semble, en effet, que si Urstisius avait travaillé sur le manuscrit primitif, son édition ne laisserait point tant à désirer sous le rapport de la correction et qu'on n'y rencontrerait point des lacunes, des déformations de texte et des erreurs qui ne s'expliquent que par l'ignorance ou la négligence des copistes, et qu'on ne

pourrait raisonnablement admettre chez l'auteur même de qui émane le travail original. L'édition d'Urstisius est, d'ailleurs, fort incomplète. Il est vrai qu'on n'en peut induire absolument qu'il a eu sous les yeux un manuscrit incomplet et tronqué, puisqu'il annonce qu'il a délibérément retranché de son édition tout ce qu'il a jugé être de peu d'intérêt: *humilibus itaque atque frivolis istis rebus, que fastidium parere poterant, resectis.* Si l'on admet qu'Urstisius a eu entre les mains un manuscrit aussi étendu que celui que nous avons dans les nôtres, on peut évaluer, sans exagération, qu'il a élagué de son édition environ le tiers de la composition historique des dominicains.

Le temps a naturellement rendu rare la collection d'Urstisius; le travail des dominicains, ne se trouvant que dans cette collection, était donc lui-même devenu rare et était véritablement sorti de la circulation littéraire et historique. Quelques bibliothèques publiques, quelques amateurs heureux ou privilégiés étaient seuls en possession de ce document important, lorsqu'il parut de nouveau, dans le second volume de *Fontes Rerum Germanicarum* de M. J.-Fréd. Bœhmer, éditées en 1845 à Stuttgart.

L'édition de M. Bœhmer est faite sur le manuscrit que possède la bibliothèque royale de Stuttgart et dont nous parlerons tout à l'heure. On ne peut douter, d'après les soins intelligents et l'attention consciencieuse que M. Bœhmer a donnés à son travail, qu'il ne soit un éditeur très-compétent, un littérateur très-instruit et très-capable de bien faire tout ce qu'il entreprendra. Cependant son travail ne nous satisfait pas. M. Bœhmer est tombé dans la même erreur qu'Urstisius; il a éliminé une partie considérable du manuscrit qu'il se proposait d'incorporer dans

sa collection. Pourquoi ? Il n'en donne aucune raison, et nous croyons qu'il eût été, en effet, difficile d'en proposer de bonnes. Si les suppressions, opérées par M. Bœhmer, ne sont pas tout à fait aussi nombreuses que celles exercées par Urstisius, elles ne sont pas mieux justifiées, en général, que les siennes. Tout ce que l'on peut conjecturer, c'est que M. Bœhmer, préoccupé de la publication des sources de l'histoire générale d'Allemagne, s'est cru autorisé à retrancher des textes qu'il donnait ce qui paraissait trop exclusivement local. Mais alors il devait, ce nous semble, amputer systématiquement ses documents de tout ce qui ne révêtait pas un caractère d'intérêt général et ne pas exercer arbitrairement ses suppressions tantôt sur les faits généraux, tantôt sur les faits locaux, et surtout ne pas admettre certains de ces derniers faits qui, à aucun titre, n'avaient plus de droit à être conservés que ceux qu'il a retranchés. Nous ajouterons encore que l'on était en droit d'attendre d'un éditeur comme M. Bœhmer qu'il ne donnerait pas au public une œuvre comme celle des dominicains de Colmar, sans l'élucider par des notes et des remarques dont tous les amis de l'histoire lui eûssent été reconnaissants.

La rareté du recueil d'Urstisius, le prix élevé de la collection de M. Bœhmer, joints à l'imperfection de ces deux éditions incomplètes et mutilées, nous ont déterminés à tenter enfin une édition nouvelle et fidèle de l'œuvre des dominicains de Colmar.

Le manuscrit qu'a possédé Urstisius est aujourd'hui détruit, perdu, égaré ou tout au moins inconnu. La bibliothèque de Colmar, chose assez difficile à concevoir, ne possède point de copie des travaux historiques écrits dans

un des monastères de cette ville; à la bibliothèque de Bâle il n'en existe pas non plus. Schœpflin a eu entre les mains un manuscrit de l'œuvre des dominicains inconnu aujourd'hui. Il parait qu'il l'avait fait copier pour la collection qu'il se proposait de mettre au jour. Hermann nous apprend que Koch projetait aussi de s'en servir pour la sienne, et il la désigne sous ce titre : *Colmariensium dominicanorum annales, ex codice Pfisteri emendati atque suppleti.* La copie de Schœpflin ainsi que toutes celles des autres documents historiques qu'il voulait publier, a disparu depuis de longues années, et la bibliothèque de Strasbourg ne possède plus que la reliure vide qui contenait autrefois ces copies. On a quelquefois prétendu que la ville de Fribourg en Brisgau en avait une copie; le fait est inexact; les bibliothécaires n'en connaissent point dans leur établissement. Cette dernière version se rattachait, nous le croyons du moins, à la tradition suspecte, accueillie cependant par l'esprit crédule de M. Hunckler, et trop facilement acceptée par M. Strobel, d'après laquelle le manuscrit original des dominicains existait encore dans le monastère de Colmar dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, et qu'il leur a été soustrait par des mains demeurées inconnues. Ajoutons encore qu'en 1836, le libraire Techener de Paris possédait une copie de l'ouvrage des dominicains, écrite au XVIe siècle. Peut-être est-ce celle qui a été volée au couvent de Colmar, bien que la tradition parle de manuscrits sur parchemin, peut-être celle d'Urstisius, peut-être celle qui a appartenu à Pfister, ou toute autre dont l'origine est restée inconnue. Nous ignorons où elle se trouve aujourd'hui.

Il ne nous restait donc que la ressource du manuscrit

appartenant à la bibliothèque royale de Stuttgart, celui-là même qui a servi à M. Bœhmer, et qui est aujourd'hui l'unique témoignage connu du travail des frères Prêcheurs de Colmar. Nous en avons demandé la communication aux administrateurs de l'établissement de Stuttgart. M. le docteur Frantz Pfeiffer, conservateur de la bibliothèque de cette ville, a mis ce manuscrit à notre disposition avec un empressement et une libéralité qui témoignent autant de sa bonté personnelle et de son dévouement aux intérêts littéraires, que de la généreuse disposition des bibliothèques publiques d'Allemagne à favoriser partout et par tous les moyens, la propagation et la culture des études historiques. Renchérissant encore sur l'obligeante sympathie qu'il nous avait d'abord montrée, M. Pfeiffer nous a informés qu'il avait fait pour la société historique de Bâle une copie minutieusement exacte et complète du manuscrit de Stuttgart, et nous a engagés à en demander la communication à cette société, autant pour obvier à un déplacement toujours dangereux que pour nous éviter les difficultés et les fatigues de la lecture assez pénible de ce manuscrit.

Nous avons accepté cette proposition avec reconnaissance, et sur notre prière, l'honorable président de la société historique de Bâle, M. le professeur Wackernagel, nous a confié, avec une bienveillance et une courtoisie des plus parfaites, la copie qu'il tenait de l'amitié de M. Pfeiffer.

C'est sur cette copie que notre édition est faite.

Le manuscrit de Stuttgart provient de la bibliothèque du jurisconsulte J. Wern. Huber de Bâle. Lors de la vente qui a été faite de cette bibliothèque, en 1789, ce manus-

crit a été acquis pour le compte de celle de Stuttgart où il se trouve depuis cette époque. Il forme un volume in-4° de 140 feuillets; le papier porte, empreintes dans la pâte, les armoiries du canton de Bâle et de Berne, mais plus généralement celles de Bâle. Il a donc, selon toutes les apparences, été écrit dans cette dernière ville. L'écriture en est très variée; elle procède de quatre ou cinq copistes, dont quelques uns ont écrit sur les marges mêmes du manuscrit. Toutes ces écritures appartiennent, sans distinction, à la seconde moitié du XVIe siècle et sont d'une exécution qui est loin d'être belle. Il se pourrait, dit M. Pfeiffer, que l'une de ces écritures, celle qui se signale par les plus nombreuses additions, fut celle d'Urstisius. Si cette hypothèse, que M. Pfeiffer ne donne qu'avec une grande réserve, était fondée, il en résulterait que le manuscrit qui de la bibliothèque de Huber a passé dans celle de Stuttgart, serait celui qui a servi à Urstisius.

Notre édition est la reproduction fidèle et complète de ce manuscrit. Rien n'en a été retranché, ni supprimé. Nous avons tout respecté, le désordre, les répétitions, l'orthographe, la barbarie. Nous n'avons reculé que devant quelques énormités grammaticales ou philologiques qui n'appartenaient plus à aucune langue, qui n'avaient plus de sens et qui dénaturaient ouvertement la pensée de l'écrivain. L'inintelligence matériellement manifeste de copistes ignorants, paresseux et grossiers ne pouvait nous imposer la loi de respecter de pareils méfaits. Les cas où nous avons dû user de cette liberté nécessaire sont, d'ailleurs, extrêmement rares, et l'on s'apercevra assez que nous avons poussé la fidélité et le scrupule plus loin que nous ne l'eussions dû. Il faut un grand effort de volonté, et

beaucoup d'abnégation personnelle, pour consentir à de telles extrémités. Des critiques peu indulgents, ou qui refuseraient de se placer au point de vue où nous nous sommes mis, trouveraient certes beaucoup à reprendre dans notre manière d'opérer; mais qu'ils veuillent bien penser que nous trouverions aussi de fortes raisons pour justifier ce que nous avons fait.

L'on a très-justement dit dans ces derniers temps qu'un livre écrit dans une langue morte n'est publié qu'à demi s'il n'est traduit. Nous avons donc traduit celui que nous publions. C'est un travail plus pénible qu'il ne parait. Nous nous sommes efforcés de donner une traduction tout à fait simple, suivant le texte mot à mot. Nous avons souvent éprouvé de graves embarras que nous confessons, et nous oserons avouer qu'en plus d'un endroit nous ne sommes pas certains d'avoir proposé la meilleure version. (1) Nous n'avons pu nous aider d'aucun secours pour la première partie, la plus difficile, puisque la traduction n'en a jamais été tentée. La seconde partie a été traduite, il est vrai, en 1847, par M. Ravenez et offerte, comme prime ou dédommagement, aux abonnés du journal le *Progrès*. Mais cette traduction, que répudierait certainement aujourd'hui le solide et élégant traducteur de Schœpflin, est

(1) Quelques passages nous ont même paru entièrement intraduisibles. Nous les recommandons à l'attention des personnes compétentes. Il nous est arrivé aussi quelquefois de ne pénétrer le sens que par des rapprochements faits postérieurement aux premières traductions. Ainsi, les mots *can Wincinum*, qui ont donné lieu à la note 1 de la page 52, se trouvent éclaircis par la note 6 de la page 159. Il faut lire à la page 52 *Canwirenum*, au lieu de la forme inintelligible donnée par le copiste négligent. Le scandale donné par les frères Mineurs de Bâle avait donc pour cause la sépulture religieuse donnée à un usurier.

très-négligée sous tous les rapports; elle fourmille d'erreurs et de contre-sens.

Nous serions ingrats, si nous omettions d'offrir un remerciment public à M. Hugot, bibliothécaire de la ville de Colmar, pour l'assistance tout à fait sincère et cordiale qu'il nous a donnée dans les embarras que nous a si souvent fait éprouver l'interprétation laborieuse de notre texte. Il nous a notablement soulagés dans nos fréquentes perplexités. Ce qui a doublé pour nous le secours de son expérience et de ses lumières, c'est la bonne grâce avec laquelle il nous en a aidés.

Il était impossible de livrer de nouveau à l'impression l'œuvre des dominicains de Colmar, sans essayer de jeter, par des notes, quelque lumière sur les nombreuses obscurités dont cette œuvre est remplie. Nous l'avons fait avec toute la sobriété possible, ne nous attachant qu'aux passages et aux mentions qui exigeaient absolument des éclaircissements.

PREMIÈRE PARTIE.

ANNALES DES DOMINICAINS

DE COLMAR.

REMARQUE.

Les caractères italiques marquent les passages qui, dans le manuscrit de Stuttgart, sont écrits d'une main plus récente que celle du corps de l'ouvrage.

Les passages entre guillemets simples (« — ») sont ceux omis par Urstisius ou qui manquaient dans le manuscrit dont il s'est servi.

Ceux en italique et entre guillemets simples appartiennent à une main postérieure et manquent également dans Urstisius.

Ceux entre doubles guillemets («« — »») sont tirés d'Urstisius et manquent dans le manuscrit de Stuttgart.

ANNALES COLMARIENSES.

PRÆDICATORUM.

1211 — 1305.

(Anno domini) 1211.

Otho imperator per totam Alemaniam excommunicatur.

1212.

Passagium extitit puerorum. (1)

Ordines Teutonicorum, Minorum, Predicatorum oriuntur.

1213.

Regina Ungariæ occisa à comite recitatur. (2)

Lutdoldus episcopus Basiliensis obiit. (3)

1214.

Fridiricus rex venit ad partes Alamaniæ. (4)

---

(1) Cette brève mention se rapporte à la croisade des enfants. Conf. Fleury, *Hist. ecclés.*, XVI. p. 303. — Michaud, *Hist. des Croisades*, III. p. 383 et 605. Closener, *Cod. hist. et dipl. de Strasb.* I. 65. etc.

(2) Cette reine de Hongrie est Gertrude de Méranie, première femme d'André II et mère de Ste-Elisabeth, qui fut poignardée par le comte palatin Pierre Bancaban.

ANNALES DE COLMAR.

DES FRÈRES PRÊCHEURS.

1211 — 1305.

(L'an du Seigneur) 1211.

L'empereur Othon est excommunié dans toute l'Allemagne.

1212.

Le passage des enfants a lieu. (1)

Les ordres Teutonique, des Mineurs, des Prêcheurs s'établissent.

1213.

On rapporte que la reine de Hongrie a été tuée par le comte. (2)

Lutolde, évêque de Bâle, meurt. (3)

1214.

Le roi Frédéric vient dans les pays d'Allemagne. (4)

---

(3) Lutolde, baron de Rötheln, occupa le siége de Bâle de 1191 à 1213. Il mourut entre le mois de mars et le mois de novembre 1213.

(4) L'indication de l'année 1214 est fautive. Il est évident que l'annaliste veut parler de l'expédition de Frédéric II contre son rival Othon, laquelle eut lieu en 1212, après l'élection de Frédéric.

« Schwartzindanii chorus monasterii consecratur. » (1)

1215.

Eretici comburuntur. (2)
Waltherus electus Basiliensis deponitur ab honore. (3)

1216.

Innocentius papa obiit. (4)
Otho imperator obiit. (5)
Ordo Predicatorum confirmatur.

1217.

Facta est expeditio transmarina à rege Ungariæ et duce Austriæ. (6)

1218.

Dux Zeringiæ Bertholdus obiit. (7)
Rex Ruodolphus nascitur kalendis Maii. (8)
« Dux Bavariæ Dammiatam obsedit. » (9)

1219.

Fridiricus rex pro imperiali benedictione proficiscitur Romam. (10)
Dux Lotharingiæ cum exercitu Alsatiam introivit. (11)

1220.

Circa hunc annum destruxit miles, Curto nomine, turrim capellæ, quæ

---

(1) Schwartzthann était un monastère de chanoinesses régulières de Saint-Augustin, fondé en 1149 près de Marbach, et qui fut détruit dans la guerre des paysans.

(2) Ces hérétiques, qui portaient le nom d'*Ortlieber*, formaient une secte dans la grande hérésie des Vaudois. L'évêque Henri de Veringen ordonna une rigoureuse information dans son diocèse contre eux. La plus grande partie rentra dans la foi orthodoxe; mais quatre-vingts environ ayant persisté dans leurs doctrines, furent brulés, avec le prêtre Jean, à Strasbourg, hors de la porte de Saverne. Conf. Schmidt, *Die Sekten zu Strasb. im Mittelalter,* in Illgens Zeitschrift, 1840, 3. Heft, p. 31.

(3) Walther de Rötheln, déposé par le concile de Latran.

(4) Innocent mourut le 17 juillet 1216 à Pérouse.

(5) Othon IV mourut dans sa forteresse de Hartzbourg (Brunswick) le 19 mai 1218 et non en 1216.

« Le chœur du monastère de Schwartzthann est consacré. » (1)

1215.

Des hérétiques sont brulés. (2)
Walther, évêque élu de Bâle, est déposé. (3)

1216.

Le pape Innocent meurt. (4)
L'empereur Othon meurt. (5)
L'ordre des Prêcheurs est confirmé.

1217.

Le roi de Hongrie et le duc d'Autriche font une expédition au-delà des mers. (6)

1218.

Berthold, duc de Zæhringen, meurt. (7)
Le roi Rodolphe nait aux calendes de mai. (8)
« Le duc de Bavière assiège Damiette. » (9)

1219.

Frédéric part pour Rome, pour y recevoir la bénédiction impériale. (10)
Le duc de Lorraine entre avec une armée en Alsace. (11)

1220.

Vers cette année, un chevalier du nom de Curto détruisit la tour de

---

(6) André II, roi de Hongrie et Léopold VI *le Glorieux*, duc d'Autriche.

(7) Berthold V, le dernier des ducs de l'illustre race de Zæhringen, mourut à Fribourg en Brisgau, en 1218.

(8) Rodolphe de Habsbourg, fils d'Albert-le-Sage et de Hedwige, comtesse de Fribourg, naquit le 1er mai 1218 au château de Limbourg, dont on voit les ruines sur la rive droite du Rhin, à une lieue au-dessous du Sponeck.

(9) Le véritable héros du siège de Damiette fut le duc d'Autriche et non le duc de Bavière, Louis I.

(10) La date de 1219 est fautive, à moins que l'on n'admette qu'il partit d'Allemagne avant Pâques (7 avril), ce qui parait peu vraisemblable, puisqu'il ne fut couronné par le pape Honorius III que le 22 novembre 1220.

(11) L'expédition de Thibaut I, qui fut signalée par la prise de Rosheim, eut lieu en 1218. Conf. Richer, *Chron. senon.* lib. III. *chap.* 21 à 23.

est in Ongersheim, et ædificavit castrum ex ea. Eodem anno phreneticus factus est. (1)

Hennricus filius Fridirici imperatoris in regem Romanorum declaratur.

1221.

Tartari Ungariam vastauerunt.

Falco abbas Marbacensis obiit. (2)

Beatus Dominicus obiit.

1223.

Heinricus episcopus Argentinensis obiit. (3)

Orta est pestilentia pecorum.

Eclipsis lunæ aparuit. (4)

1225.

« Factum est concilium magnum in Hispania. » (5)

« Terrimotus factus III kalend. octobris. »

1226.

Luduuicus rex Franciæ obiit. (6)

Fundata est Sanctæ Trinitatis in Argentina. (7).

---

(1) Ce Curto appartenait, sans aucun doute, à la famille des nobles d'Ongersheim connue dans notre histoire depuis le XIIIe siècle. — Ungersheim fait partie du canton de Soultz (Haut-Rhin). — Dans le mss. de Stuttgart ce passage se trouve sous l'année 1279, mais avec cette indication : *circà annum MDDXX;* comme Urstisius, nous l'avons placé à sa date.

(2) Le mss. de Stuttgart, l'édition d'Urstisius et celle de Bœhmer portent par erreur *Morbacensis*, qui se rapporterait à Murbach. Cette abbaye n'a pas eu d'abbé du nom de Falco au XIIIe siècle. La leçon véritable est *Marbacensis*. Le catalogue des abbés de ce monastère de chanoines réguliers, situé à deux lieues de Colmar, mentionne, en effet, un Falco Conradus, abbé, mort au mois de février 1222.

(3) Henri de Veringen, qui avait succédé à Conrad de Lichtenberg, en 1202, mourut le 11 mars 1222 (anc. calend.). Le chroniqueur place sa mort à l'année 1223, quoique Pâques fut cette année là, le 3 avril. — Il aurait donc, dans son système, dû indiquer l'an 1222.

(4) Il y eut en 1223 deux éclipses de lune, partielles toutes deux; la première le 16 avril à 8 h. du soir; l'autre le 11 octobre à 5 heures du matin.

la chapelle qui est à Ungersheim et en construisit un château. La même année, il devint frénétique. (1)

Henri, fils de l'empereur Frédéric, est déclaré roi des Romains.

1221.

Les Tartares dévastèrent la Hongrie.

Falco, abbé de Marbach, meurt. (2)

Le bienheureux Dominique meurt.

1223.

Henri, évêque de Strasbourg, meurt. (3)

Il y eut une épizootie.

Une éclipse de lune apparut. (4)

1225.

« Il se tint un grand concile en Espagne. » (5)

« Tremblement de terre le 3 des calendes d'octobre (29 sept.) »

1226.

Louis, roi de France, meurt. (6)

La Sainte-Trinité est fondée à Strasbourg. (7)

---

(5) Il n'y eut pas de concile en Espagne cette année là. On en connait quatre de l'an 1225; ce sont ceux de Paris, de Melun, de Bourges et de Mayence.

(6) Louis VIII le Lion, fils de Philippe-Auguste, né le 3 septembre 1187, mort le 8 novembre 1226.

(7) Quoique le chroniqueur s'exprime affirmativement sur le fait de la fondation du monastère de la Trinité de Strasbourg, en 1226, il commet une erreur évidente. Ce couvent fut fondé hors de l'enceinte de Strasbourg, dans l'île verte (grunen Wœrdt) par Werner d'Hunebourg, maréchal de l'évêque, en 1150. Il reçut d'abord des chanoines réguliers de Saint-Augustin tirés de la maison de Saint-Arbogast. La décadence de ce monastère fut si rapide et si complète que son rétablissement, en 1226, fut considéré par quelques historiens comme sa fondation même. D'après le *fragm. histor. auctor. incerti* (Urstis. II, 90) l'abbaye de Marbach aurait contribué aux frais de la restauration de 1226, « *non sine gravi impensa Marbacensis*, » circonstance qui s'explique par l'identité de la règle monastique suivie dans ces deux couvents.

1227.

Bertholdus episcopus Argentinensis Berinstein obtinuit. (1).

Luduuicus comes Thuringiæ iter transmarinum arripuit.

1228.

Bertholdus episcopus Argentinensis in Bladalsheim homines imperatoris devicit. (2)

Messis terminata fuit ante festum S. Johannis Baptistæ.

1229 — 1230.

« Fridiricus imperator venit Jerusalem cum peregrinis coronatus. »

In Argentina Guldin crematur, hæreticus esse probatur; fuit unus de ditioribus et potentioribus civibus Argentinensis civitatis. (3)

Conradus de Marburg predicat. (4)

1231.

Luduuicus dux Bavariæ interficitur. (5)

Facta est persecutio hæreticorum. (6)

1232.

Sanctus Wilhielmus miraculis claruit.

Tantus fuerit æstus quòd per Julium et Augustum ova in sabulo coquerentur.

Inchoatum est claustrum sororum in Columbaria. (7)

1233.

Sancta Elizabeth claruit.

Episcopus Curiensis occiditur. (8)

---

(1) Le château de Bernstein, dont il n'existe plus que des ruines dominées par une des trois tours qui le défendaient, était bâti au sommet d'une montagne, sur le versant oriental des Vosges, vis-à-vis de la petite ville de Dambach. Il est construit en granit, et Specklin, dont l'opinion sur les châteaux d'Alsace est presque toujours exagérée, en attribue la fondation à Béron, petit-fils du duc Attic (VIIIe siècle).

(2) Le combat eut lieu entre les villages de Blodelsheim et de Hirtzfeld, le lundi de la Pentecôte (12 juin).

(3) L'exécution de Guldin se rattache à la persécution que dirigeait alors contre les Vaudois et leurs différentes sectes, le fameux dominicain Conrad de Marbourg. On croit que ce Guldin était maître des échevins (*Schöffenmeister*).

1227.

Berthold, évêque de Strasbourg, prit Bernstein. (1)

Louis, comte de Thuringe, se rendit au-delà de la mer (en Palestine).

1228.

Berthold, évêque de Strasbourg, défit les hommes de l'empereur à Blodelsheim. (2)

La moisson fut terminée avant la fête de Saint-Jean-Baptiste.

1229 — 1230.

« L'empereur Frédéric vint à Jérusalem accompagné de pèlerins. »

Guldin est brulé à Strasbourg, ayant été reconnu pour hérétique; il fut un des plus riches et des plus puissants citoyens de la cité de Strasbourg. (3)

Conrad de Marbourg prêche. (4)

1231.

Louis, duc de Bavière, est tué. (5)

Les hérétiques sont persécutés. (6)

1232.

Saint-Guillaume brille par ses miracles.

La chaleur fut si grande que dans les mois de juillet et d'août les œufs cuisaient dans le sable.

On commence le cloitre des sœurs de Colmar. (7)

1233.

Sainte-Elisabeth est illustre.

L'évêque de Coire est tué. (8)

---

(4) Conrad de Marbourg, dominicain, inquisiteur des hérésies, confesseur de Sainte-Elisabeth, dont il a écrit la vie.

(5) Il avait embrassé le parti de Henri, roi des Romains, soulevé contre son père l'empereur Frédéric II. Il fut assassiné par un émisaire du *Vieux de la montagne*, allié de Frédéric II.

(6) Conf. *fragm. auctor. incerti ap.* URSTISIUM II. 90. — *Cod. dipl. et Hist. de Strasb.* I. 66.

(7) Il s'agit de la célèbre maison de femmes de l'institut de St.-Dominique, connue dans notre histoire sous le nom de monastère des *Unterlinden.* Ce monastère fut d'abord soumis à la règle de St.-Augustin; il ne passa sous celle de St.-Dominique qu'en 1252.

(8) Berthold, comte de Helfenstein, évêque de Coire, fut assassiné par un de ses sujets, dans le village de Reams, près d'Oberhalbstein.

Conradus de Marcpurchc occiditur.

Translatus sanctus Dominicus.

1234.

Fridiricus comes Phirretarum à filio suo *dicto Grimmel* interficitur. (1)

Hyems frigida vineas extirpavit.

Translatæ sunt sorores ad Basiliens., *et obtinuerunt ordinem sororum de Columbaria.* (2)

1235.

Henricus rex accepit pueros a civitatibus.

Fridiricus imperator venit in Columbariam in multitudine camelorum. (3)

1236.

Vini abundantia fuit et quartale pro denario dabatur, quod in brevi post vix pro sedecim denariis poterat comparari.

1237.

Fridiricus imperator Conradum filium suum in regem Theutoniæ coronavit.

Gregorius nonus excommunicavit Fridericum in cena domini. (4)

1238.

Henricus de Thuno episcopus Basiliensis obiit. (5)

---

(1) Frédéric II, comte de Ferrette, fut, en effet, assassiné (étranglé dit-on). Mais l'histoire, induite en erreur, par un concours de circonstances et de présomptions accablantes pour son fils Louis, a injustement flétri ce dernier du nom de parricide. La violence de son caractère, ses querelles avec son père, son ardente ambition n'ont que trop aisément accrédité la redoutable accusation qui pese depuis six siècles sur sa mémoire. Tous les historiens contemporains, et tous ceux, qui ont écrit depuis sur les documents qu'ils ont laissés, représentent Louis de Ferrette, surnommé *Grimmel* (le *furieux*) comme l'assassin de Frédéric II. Aujourd'hui, l'on doit décharger le *Grimmel* du forfait qui lui a donné dans les légendes, les romans et les chroniques de l'Alsace, la figure sinistre d'un réprouvé. M. Aug. Quiquerez, ancien préfet de Délémont, a découvert il y a quelques années dans les archives de famille d'un ancien religieux de Lucelle, un parchemin de petit format, muni du sceau d'Ulric I, comte de Ferrette, fils de Frédéric et frère de Louis. Ce parchemin contenait la confession de mort du comte, datée de la veille des calendes de février (31 janvier) 1275. Le remords lui avait arraché l'aveu que c'était lui qui avait assassiné son père. Voy. *Revue d'Alsace*, 1853, p. 311.

Conrad de Marbourg est tué.

Translation de St.-Dominique.

1234.

Frédéric, comte de Ferrette, est tué par son fils, *surnommé Grimmel.* (1)

Les froids de l'hiver ont détruit les vignes.

Des sœurs sont transférées à Bâle; *elles obtinrent* (plus tard) *l'ordre des sœurs de Colmar.* (2)

1235.

Le roi Henri reçoit de jeunes garçons des cités.

L'empereur Frédéric vint à Colmar avec une multitude de chameaux. (3)

1236.

Il y eut abondance de vin; on donnait pour un denier la mesure *(viertel)*, que peu après on pouvait à peine acheter au prix de 16 deniers.

1237.

L'empereur Frédéric fait couronner son fils Conrad roi d'Allemagne.

Grégoire IX excommunie Frédéric le jour de la cêne du Seigneur. (4)

1238.

Henri de Thoune, évêque de Bâle, meurt. (5)

— Schœpflin place l'assassinat de Frédéric à l'an 1232. Cet événement a eu lieu au printemps de 1233, avant Pâques. Le chroniqueur de Colmar indique donc à tort l'année 1234.

(2) L'annaliste indique évidemment le départ d'un essaim de religieuses du couvent des Unterlinden de Colmar. Il est probable que cet essaim forma le premier noyau du monastère du Petit-Bâle dans lequel se confondirent, plus tard, comme on le verra, les dominicaines de Hüsseren lorsqu'elles abandonnèrent Wehr.

(3) L'arrivée de Frédéric eut lieu au mois de mars. — L'usage des chameaux était un emprunt qu'il avait fait aux habitudes des princes de l'Orient, pendant son séjour en Palestine. Ils produisirent un grand effet sur le peuple qui ne les connaissait, pour ainsi dire, que de nom.

(4) Selon *l'Art de vérifier les dates*, cette excommunication fut fulminée le jeudi-saint (24 mars) de l'année 1239 (nouv. calend.).

(5) Henri II, comte de Thoune, qui occupait le siége de Bâle depuis 1215. Le jour de sa mort est inconnu.

Coloniensis episcopus obiit, et electus est frater comitis de Hohenstaden.

Intravi ordinem Predicatorum, « natus anno MCCXXI. »

1239.

« Eclipsis lunæ accidit in mensæ maio. » (1)

Terrimotus factus est in mense septembri.

1240.

Thartari Ungariam devastant *tribus annis.*

« Imperator excommunicatur. »

1241.

Eclipsis solis accidit. Non. Octobris. (2)

Gregorius papa obiit, et vacavit sedes per triennium. (3)

1242.

« Eclipsis lunæ accidit. » (4)

Destructum est castellum Bruccum. (5)

1243.

Comes Ruodolphus de Habispurch miles efficitur.

1244.

Innocentius papa abiit apud Lugdunum. (6)

Bertholdus episcopus Argentinensis obiit. (7)

1245.

« Dominus papa Fridiricum imperatorem excommunicatum deponit. »

---

(1) La chronologie des éclipses de Pingré ne mentionne pas d'éclipse de lune au mois de mai 1239, mais en 1240, le 7 mai à 3 heures et demie du soir.

(2) La grande éclipse totale de soleil de 1241 n'eut pas lieu aux nones d'octobre, mais le jour d'avant les nones, c'est-à-dire le 6 octobre. Elle tomba à l'heure de midi.

(3) Grégoire IV mourut le 21 août 1241. Son successeur fut Célestin IV, élu en octobre et mort, non couronné, en novembre de la même année. Le siége pontifical vaqua jusqu'au 24 juin 1243, date de l'élection d'Innocent IV. La papauté resta donc sans chef pendant environ vingt mois, et non pendant trois ans.

(4) Pingré ne mentionne pas d'éclipse de lune cettte année ; mais deux dans chacune des années 1241 et 1243.

L'évêque de Cologne meurt et le frère du comte de Hohenstaden est élu.

Je suis entré dans l'ordre des Prêcheurs « né en l'an 1221. »

1239.

« Une éclipse de lune a lieu au mois de mai. » (1)

Un tremblement de terre a lieu au mois de septembre.

1240.

Les Tartares dévastent la Hongrie *pendant trois ans.*

« L'empereur est excommunié. »

1241.

Une éclipse de soleil a lieu aux nones d'octobre. (2)

Le pape Grégoire meurt et la chaire vaqua pendant trois ans. (3)

1242.

« Une éclipse de lune a lieu. » (4)

Le château de Brugg est détruit. (5)

1243.

Le comte Rodolphe de Habsbourg est fait chevalier.

1244.

Le pape Innocent se rend à Lyon. (6)

Berthold, évêque de Strasbourg, meurt. (7)

1245.

« Le seigneur pape dépose l'empereur Frédéric déjà excommunié. »

---

(5) Brugg, ville sur l'Aar, en Suisse, dans le voisinage du château des comtes de Habsbourg.

(6) L'édition d'Urstisius de 1670, le manuscrit de Stuttgart, et l'édition de Boehmer portent: *Innocentius papa obiit apud Lugdunum.* Il est évident que le texte est fautif. L'annaliste n'a pas pu placer la mort d'Innocent IV à l'année 1244 puisque ce pape n'est mort qu'en 1254, à Naples, et non à Lyon. Il inscrit, d'ailleurs, lui-même cet événement à sa date véritable de 1254. Il faut donc corriger ce passage, comme nous l'avons fait, en écrivant *Innocentius papa abiit apud Lugdunum*, et alors son sens devient parfaitement exact. En effet, Innocent IV, pressé par les poursuites de l'empereur, quitta ses états dans l'automne de 1244, et arriva à la mi-décembre à Lyon, où il avait indiqué le concile qui devait juger la conduite de Frédéric. II.

(7) Berthold de Tech mourut dans le courant de l'été de 1244.

« Sorores de Sclecistat conformate sunt ordini fratrum Predicato-
« rum. » (1)

1246.

Henricus landgravius Thuringiæ in regem eligitur Romanorum.

Pugna fuit in Franckfurt die Oswaldi ; *Conradus rex Theutonie victus ab episcopis.*

Pugna fuit apud Veltchilchi prope Columbariam. (2)

1247.

Heinricus rex electus obiit.

Fridiricus dux Austriæ occiditur. (3)

Fratres Predicatores de Thurrego expelluntur tribus annis. (4)

1248.

« Wilhelmus comes Holandiæ in regem eligitur Romanorum. »

Parmenses obsessi liberantur.

Sorores de Clingenthal obtinuerunt ordinem.

Rubeacenses Columbarienses vicerunt, *et ceperunt ex eis multos.*

1249.

Lutdoldus Basiliensis episcopus obiit. Bertholdus succedit. (5)

Nicolaus de Dithisheim *basilien.* obiit.

1250.

Fridericus depositus imperator obiit.

Conradus filius Fridirici sanctam Crucem oppidum destruxit. (6)

---

(1) Le monastère de religieuses de l'ordre de St-Augustin, fondé à Schlestadt en 1245, passa, en vertu d'une bulle d'Innocent IV, sous la règle de St-Dominique, en 1246.

(2) Ce combat eut lieu le 14 septembre entre les bourgeois de Rouffach et ceux de Colmar. Rouffach, ville des domaines de l'évêché de Strasbourg, s'était mise du parti de l'évêque Henri de Stahleck contre l'empereur Frédéric II, tandis que Colmar qui n'avait reçu que des faveurs de l'empereur, était restée passionément attachée à ses intérêts, malgré la déposition et l'excommunication prononcées contre lui au concile de Lyon. Le théâtre de ce combat doit être placé dans la partie de la plaine qui s'étend devant le village de Wettolsheim. Il existait en cet endroit et absolument isolée dans les champs, une église (Feldkirch) dont la tradition populaire faisait remonter l'origine à l'établissement du christianisme en Alsace. Elle a été détruite au commencement de ce siècle.

« Les sœurs de Schlestadt sont reçues dans l'ordre des frères Prê-
« cheurs. » (1)

1246.

Henri, Landgrave de Thuringe, est élu roi des Romains.

Il se donna un combat à Francfort, le jour de la St.-Oswald (5 août); *Conrad, roi de Germanie est vaincu par les évêques.*

Il y eut un combat à Feldkirch, près de Colmar. (2)

1247.

Henri, roi élu, meurt.

Frédéric, duc d'Autriche, est tué. (3)

Les frères Prêcheurs sont expulsés de Zurich pendant trois ans. (4)

1248.

« Guillaume, comte de Hollande, est élu roi des Romains. »

Les Parmesans assiégés sont délivrés.

Les sœurs de Clingental obtiennent l'ordre (de St.-Dominique).

Les habitants de Rouffach défirent ceux de Colmar *et en prirent un grand nombre.*

1249.

Lutolde, évêque de Bâle, meurt. Berthold lui succède. (5)

Nicolas de Dithisheim, *balois*, meurt.

1250.

Frédéric, l'empereur déposé, meurt.

Conrad, fils de Frédéric, détruit le bourg de Sainte-Croix. (6)

---

(3) Frédéric-le-Belliqueux. Il mourut d'une chûte de cheval, en sortant de Neustadt, pour combattre Bela IV, roi de Hongrie. La date de 1247 est fautive. Il mourut le 15 juin 1246.

(4) Les historiens suisses disent que cette expulsion dura dix ans.

(5) Lutolde II, comte d'Arberg, élu en 1238. La plupart des catalogues le rattachent, par erreur, à la maison de Rœtheln.

(6) Sainte-Croix, à deux lieues de Colmar, doit son origine à un couvent de bénédictines qu'y fonda, au XIe siècle, Hugo d'Eguisheim, père du pape Léon IX. Ce pontife ayant donné à ce monastère une parcelle de la vraie croix, cette maison religieuse en prit sa désignation ainsi que le bourg qui se groupa autour d'elle. — Conrad était venu en Alsace pour combattre l'évêque de Strasbourg, adversaire de l'empereur Frédéric, son père. La destruction de Ste.-Croix doit être placée à l'automne de l'année 1250.

1251.

Conradus filius Fridirici quondam Imperatoris obiit.

« Turbatus est clerus a pastoribus. » *Multitudo pastorum in Francia congregatur.* (1)

Frater Hugo cardinalis legatus cantavit primam missam in area Predicatorum in Argentina. (2)

1252.

Occisus est sanctus Petrus frater ordinis Predicatorum apud Mediolanum. (3)

Domine de sancto Joanne subtilia se in Columbariam transtulerunt.

Visi sunt tres soles.

« *Sorores de s. Johanne intraverunt Columbariam.* »

1253.

Canonizatus est sanctus Petrus.

In Alchilchin invente sunt due calvarie, habentes spissitudinem duorum digitorum.

Sorores ordinis Predicatorum de Hüserin apud Phaphinetum recesserunt modo Clingenthalenses. (4)

Innocentius papa moritur.

Sol videbatur scissus.

1254.

« Urbanus quartus papa efficitur. »

Rex Conradus filius Fridici imperatoris obiit. Wilhelmus de Holandia succedit.

Luduuicus rex Franciæ rediit de partibus transmarinis.

« *Luna videbatur scissa.* »

1255.

Frater Bertholdus de ordine Minorum solenniter predicat.

Innocentius papa obiit. *Alexander succedit.*

Destructum est castrum apud sanctum Amarinum.

---

(1) Soulèvement des pastoureaux de France, après la captivité de St.-Louis. Il fut excité par Jacob, dit *le maître de Hongrie*, contre le clergé et la noblesse.

(2) Hugues de Saint-Cher, né près de Valence en Dauphiné, provincial des dominicains de France, nommé cardinal en 1244.

1251.

Conrad, fils de Frédéric, autrefois empereur, meurt.

« Le clergé est molesté par les pastoureaux. » *Une multitude de pastoureaux se rassemble en France.* (1)

Le frère Hugo, cardinal-légat, chanta la première messe dans la maison des Prêcheurs de Strasbourg. (2)

1252.

Saint-Pierre, frère de l'ordre des Prêcheurs, est tué à Milan. (3)

Les religieuses de Saint-Jean sous les tilleuls (Unterlinden) s'établissent dans Colmar.

On a vu trois soleils.

« *Les sœurs de St. Jean entrèrent à Colmar.* »

1253.

Saint-Pierre est canonisé.

A Altkirch on a trouvé deux crânes ayant une épaisseur de deux doigts.

Les sœurs de l'ordre des Prêcheurs de Hüseren se retirent à Pfaffenheim; ce sont maintenant celles de Clingenthal. (4)

Le pape Innocent meurt.

Le soleil paraissait fendu.

1254.

« Urbain IV est fait pape. »

Le roi Conrad, fils de l'empereur Frédéric, meurt. Guillaume de Hollande lui succède.

Louis, roi de France, revient d'au-delà des mers.

« *La lune paraissait fendue.* »

1255.

Le frère Berthold, de l'ordre des Mineurs, prêche solennellement.

Innocent, pape, meurt. *Alexandre lui succède.*

Le château de St.-Amarin est détruit.

---

(3) Pierre, surnommé Martyr, inquisiteur général. Il fut assassiné sur le chemin de Côme à Milan, entre Batrassino et Giussano, le 6 avril 1252.

(4) Les désordres de l'époque contraignirent les prêcheresses de Hüsseren de chercher un refuge momentané à Pfaffenheim; elles n'y restèrent que peu de temps et furent transférées en 1259 dans la vallée de Wehr (Bade) où les nobles de Clingen leur concédèrent un domaine considérable.

Edificatum est castrum in valle s. Amarini ab abbate Theobaldo Morbacensi. Destructum autem fuit (anno) 1268. (1)

1256.

Wilhelmus rex morte miserabili interiit. Willihilhus rex a Frisonibus interficitur. (2)

Palatinus *dux Bavariæ* uxorem suam interfecit. (3)

Wilhelmus librum contra Predicatores scripsit *et omnes religiosos, a papa dampnatur et igni traditur in die Francisci.*

Fames erat.

1257.

Richardus frater regis Angliæ donis regnum obtinuit Romanorum.

In Brusbach monte Brisgaudie inveniebatur argentum in magna quantitate.

« Sorores de Silo recesserunt. » (4)

1258.

Combustum est monasterium Basiliense et magna pars civitatis in vigilia sancti Martini. (5)

« Vindemia mala et botri insanis apropria ferebantur. » (6)

Rex Franciæ vincitur a paganis.

---

(1) C'est le château de Fridberg, près de St.-Amarin. Il fut donné en fief aux nobles de St.-Amarin; mais l'abbé de Murbach, indigné de leur mauvaise foi, on ne sait à quelle occasion, le reprit sur eux et le détruisit. Il fut reconstruit en 1294 par l'abbé Berthold de Falkenstein.

(2) Il s'était porté avec une armée contre les Frisons, pour contraindre ce peuple à le reconnaître, tant comme comte de Hollande que comme empereur. Il eut l'imprudence de faire cette tentative en hiver. Voulant traverser un marais gelé, la glace se rompit sous le poids de son cheval, et pendant que Guillaume s'efforçait de se dégager, une embuscade de Frisons se jeta sur lui et l'assomma le 28 janvier 1256.

(3) Louis II, aveuglé par la plus injuste et la plus furieuse jalousie, fit périr, par la main du bourreau (18 janvier 1256), sa femme, Marie de Brabant. Ce crime lui fit infliger par ses contemporains le surnom de *Sévère.* Dix ans aprés, il fonda, en expiation du sang qu'il avait versé, l'abbaye de Furstenfeld, en Bavière. On lisait ce distique sur les murs du cloitre :

Théobald, abbé de Murbach, bâtit un château dans la vallée de St.-Amarin. Mais il fut détruit en l'an 1268. (1)

1256.

Le roi Guillaume périt d'une mort malheureuse. Le roi Guillaume est tué par les Frisons. (2)

Le Palatin, *duc de Bavière*, tue sa femme. (3)

Guillaume écrivit un livre contre les Prêcheurs *et tous les religieux; il est condamné par le pape et livré au feu le jour de St.-François.*

Il y eut une famine.

1257.

Richard, frère du roi d'Angleterre, obtient par ses dons, le royaume des Romains.

On trouvait de l'argent en grande quantité dans le Brusbach, montagne du Brisgau.

« Les sœurs se retirent de Sylo. » (4)

1258.

Le monastère de Bâle et une grande partie de la cité sont incendiés la veille de St.-Martin. (5)

« Mauvaise vendange et les grappes..... » (6)

Le roi de France est vaincu par les payens.

Conjugis innocuæ fusi monumenta cruoris
Pro culpa pretium claustra sacrata vides.

(4) Il existait au sud-ouest de Ribeauvillé un petit village nommé Ellenweiler, assis au pied d'une colline dont la cime se cachait sous les bâtiments d'un cloitre dédié à St.-Nicolas de Syle. Herman de Horbourg légua aux religieuses de ce monastère l'intégralité de sa fortune. Son frère, Walther, irrité de cette exhérédation, éclata en persécutions contre les femmes du couvent d'Ellenweiler. Elles se retirèrent alors à Schlestadt et se réunirent aux dominicaines. Ainsi se forma dans cette ville le couvent de Sylo.

(5) Selon la *Basler-Chronick* cet incendie aurait eu lieu le 4 février.

(6) Nous donnons ici le texte dans sa barbare incorrection; *insanis* nous parait être écrit pour *in saccis*, et cette leçon rappellerait le dicton populaire de nos contrées, qui se répète encore aujourd'hui, lorsque le raisin n'est point venu à maturité: *On pourrait bien, tant il est dur, l'emporter dans des sacs.*

1259.

Virtuosus dominus Waltherus de Horburch fuit fraudulenter a suis consanguineis interfectus *in festo s. Jacobi in messibus.* (1)

« *Rex Castelle Sibillam expugnavit.* »

Translatæ sunt sorores de *Huseren*, in Werrahe vallem que postea Clingental dicebatur, eo quod dominus de Clingin sororibus fratrum Predicatorum in remedium anime sue libere contulisset. (2)

1260.

Interfecerunt Judei in Wissenburg puerum.

Dedicata est ecclesia fratrum Predicatorum in Argentina.

Henricus episcopus Argentinensis obiit. (3)

Mulier peperit iiij pueros in Rotzenhusen.

Civitas Rubiacum exusta est.

1261.

« Clemens papa efficitur. »

« *Caristia frumenti.* »

Inventa fuerunt ossa, que videbantur hominum prope castrum Hertin prope Basileam magnitudinem et longitudinem nostram xxx. pedum nimium excedentia.

Flagellatores Teutoniam transiverunt. (4)

Fui Parisius.

Fundamentum chori nostri.

---

(1) Walther III, de Horbourg, qui avait épousé la sœur de Simon de Géroldseck, fut assassiné par son cousin paternel, Conrad IV dit le Jeune, aidé de ses deux fils Henri et Albert. — La première mention du comté de Horbourg remonte à 1125, où l'on rencontre Conrad, comte de Horbourg. Ce comté fut vendu en 1324 à Ulric de Wurtemberg par Walther IV et Burcard II, les derniers seigneurs de Horbourg. Mais cette maison ne s'éteignit qu'après 1374, dans la personne de Jean II surnommé le Tard-venu *(Tardus)*, mort en état de célibat, à Ribeauvillé, dans la famille de sa mère, fille de Jean de Rappolstein.

(2) La charte de donation, par Walther de Klingen, est datée de Klingenau, 1256.

(3) Henri III, de Stahleck, mourut le 4 mars 1260. Il appartenait à une

1259.

Le vertueux seigneur Walther de Horbourg fut traitreusement tué par ses cousins, *le jour de la fête de St.-Jacques, pendant la moisson.* (1)

« *Le roi de Castille prit Séville* »

Les sœurs de Hüsseren sont transférées dans la vallée de Wehr, qui fut plus tard appelée Clingenthal, parce que le seigneur de Clingen l'avait volontairement donnée, pour le salut de son âme, aux sœurs des frères Prêcheurs. (2)

1260.

Les juifs tuèrent un enfant à Wissembourg.

L'église des frères Prêcheurs de Strasbourg est consacrée.

Henri, évêque de Strasbourg, meurt. (3)

Une femme mit au monde quatre enfants à Rathsamhausen.

La cité de Rouffach est incendiée.

1261.

« Clément est fait pape. »

« *Cherté du blé.* »

On trouva, près du château de Herten, dans les environs de Bâle, des ossements qui paraissaient avoir appartenu à des hommes, et dont la grosseur et la longueur excédaient de plus de trente pieds notre taille actuelle.

Les Flagellans traversèrent l'Allemagne. (4)

Je fus à Paris.

On pose les fondations de notre chœur.

---

branche des comtes palatins du Rhin, qui avait son siége au château de Stahleck, dans le comté de Simmern.

(4) Closener et Kœnigshoven, qui placent la première apparition des Flagellans en Alsace au carême de 1260, relatent cet événement en ces termes: « Der noch in der Vasten koment geischeler, die hattent sich gesament in « Duschan (Toscane) un zu Rome, un in Lamparten (Lombardie) un koment « in Tutsche lant, un koment gen Strosburg, ie zwene un zwen, mit einan- « der gonde, un geischeltent sich an blosen rücken. Der geischeler worent « me wande MCC. Do wart ouch geschetzet un gezalet, daz von der Stat zu « Strosburg MD zu geischelern wurdent. Doch erwante die Geischelfart do. » *(Cod. dipl. et hist. de Strasb.* I. 70.*)* L'édition de Schilter indique par erreur la date de 1241. p. 300 et M. Strobel (II. p. 279) a répété cette erreur.

1262.

In Argentina fuerunt multi milites interfecti. (1)

Joannes Scultetus fuit in Columbaria cum multis militibus interfectus. (2)

Expugnatum fuit castrum in Mulhusen. (3)

Alsa ibidem congelata et caristia frumenti.

1263.

Canonici Luthibacenses castrum sibi vicinum per violentiam destruxerunt. (4)

Dominus Waltherus de Geroltzeche episcopus Argentinensis obiit. (5)

« *Frater Lutoldus Predicatorum lector astrologus predixit ecclipsim* « *solis factam die sancti Dominici* »

1264.

Cometa apparuit in oriente, quadraginta diebus, circa Cal. Augusti, duabus horis ante ortum solis. Fuit principio magna et clara, comam habens longam et latam, quæ de die in diem cœpit deficere, Soli adjungi, et ad nihilum devenire.

1265.

« Clemens papa quartus obiit et tribus annis ecclesia rectore creditur « caruisse. » (6)

« *Cometa apparuit iij diebus.* »

Castrum et castellum Burcdorf quidam ex civibus tradiderunt comiti de Habspurch. (7)

---

(1) Il s'agit de la bataille d'Oberhausbergen, qui se donna le 8 mars 1262, entre l'évêque Walther de Geroldseck et les milices de la ville de Strasbourg.

(2) Jean Rösselmann fut à Colmar l'interprête et l'instrument de la pensée d'affranchissement qui triompha dans la plaine d'Oberhausbergen. Il mourut en défendant la cité contre une tentative des partisans de l'évêque.

(3) Par Rodolphe de Habsbourg et les bourgeois de Mulhausen, sur la garnison épiscopale commandée par un noble de Steinbrunn, Schultheis de l'évêque.

(4) Lautenbach, collégiale de l'ordre de St-Augustin, fut fondée au XIe siècle par le comte Werner de Hapsbourg. Les premiers religieux furent tirés de l'abbaye de St.-Michel de Honau. Quoique située dans la juridiction de l'évêque de Bâle, elle relevait pour le spirituel et le temporel de l'évêché de

1262.

Beaucoup de chevaliers de Strasbourg sont tués. (1)

Le schultheiss Jean fut tué à Colmar avec beaucoup de chevaliers. (2)

Le château de Mulhausen est pris. (3)

Dans ce temps l'Ill gela. Cherté du blé.

1263.

Les chanoines de Lautenbach détruisirent par violence un château situé dans leur voisinage. (4)

Le seigneur Walther de Géroldseck, évêque de Strasbourg, meurt. (5)

« *Le frère Lutolde, lecteur des Prêcheurs et astrologue, prédit une* « *éclipse de soleil qui eut lieu le jour de St.-Dominique.* »

1264.

Vers les calendes d'août, on vit pendant quarante jours, deux heures avant le lever du soleil, une comète vers l'Orient. Au commencement elle était grande et brillante, ayant une queue longue et large, qui diminua de jour en jour, se confondit avec le soleil et finit par se réduire à rien.

1265.

« Le pape Clément IV meurt, et l'on croit que pendant trois années « l'église a manqué de chef. » (6)

« *On vit une comète pendant trois jours.* »

Quelques citoyens livrèrent au comte de Habsbourg le fort et le château de Burgdorff. (7)

Strasbourg. Le fameux Manegold, dont l'abbé Grandidier nous a retracé les travaux intellectuels (*Revue d'Alsace*, 1851 p. 209, 354, 507), sortait du monastère de Lautenbach; le chroniqueur Mathias de Neuwenburg lui appartient aussi. — L'église de Lautenbach subsiste encore.

(5) Il mourut le 12 février 1263, du chagrin que lui causa la perte de la bataille d'Oberhausbergen; *man wil daz er von leide sturbe*, dit Kœnigshoven.

(6) Clément IV ne mourut que le 29 novembre 1268. Après sa mort, le siége pontifical resta, en effet, vacant pendant 3 ans, son successeur, Grégoire X, n'ayant été élu qu'à la fin de 1271.

(7) Burgdorf, sur l'Emme, dans le canton de Berne, qui passa, en 1264, aux comtes de Habsbourg.

Aqua que fluit per civitatem Basiliensem et dicitur Birsich, inundavit, et plurima devastavit. (1)

Mappam mundi descripsi in pelles duodecim pergameni.

1266.

Claustrum et villam Luceiam ventus sive turbo pro magna parte destruxit, et pinnam templi in terram a longe deportavit.

Frater Achilles quondam prior Predicator generalis incepit crucem ad transmarinas partes predicare. (2)

Scalarii et Monachi milites curiam habuerunt Basilee.

« *Infectus fuit in Auppilià qui princeps dicitur.* »

1267.

« Tonitrua audita in Alsatia, V Idus februarii et domus incensa prope « Badin. »

Conradus Wernherus de Hadstat ordinem Theutonicorum ingressus; cujus receptioni multi nobiles ex Alsatia interfuerunt in castro Bucheim. (3)

Ex Alsatia plusquam quingenti peregrinati sunt in quadragesima ad partes transmarinas. (4)

Eclipsis solis vigilia Urbani predicta a fratre Gotfrido astronomo ordinis Predicatorum in Wormatia. (5)

Orta est stella in ortu Solis, pulchra et magna, prope Lunam, ea existente decima octava, in mense Julii XVIII. quæ magno impetu progressa de Luna versus Orientem ad medietatem hemisphærii, relinquens post se

---

(1) Le territoire bâlois est traversé par deux rivières qui portent presque le même nom. La Birse qui prend sa source à Pierre-pertuis, arrose les vallées de Munster, de Delsperg et de Lauffen et se jette dans le Rhin à un quart de lieue au-dessus de Bâle. La rivière dont le moine signale les ravages, est celle qui traverse la ville de Bâle et qui est appelée Birsig. Elle est sujette à des crues subites et extraordinaires qui ont souvent exposé Bâle à de grands dangers, notamment en 1529, en 1530, en 1701 et en 1824.

(2) Achille dit d'Altschwiller, prêcha la croisade en Alsace et sur les bords du Rhin. Il avait été prieur du couvent de Bâle et était devenu illustre dans son ordre. On est d'accord pour lui assigner une origine alsacienne. Dès lors, il nous semble qu'il faut chercher son lieu de naissance dans le nom sous lequel l'histoire nous le fait connaître. C'est, selon la conjecture la plus naturelle, le village d'Altschwiller, autrefois siége de la mère-église de Soultz (Haut-Rhin) et qui a été détruit par les compagnies anglaises au XIVe siècle.

La rivière qui traverse la ville de Bâle, et qu'on nomme la Birsig, déborda et causa de nombreuses dévastations. (1)

J'ai dressé une carte du monde sur douze peaux de parchemin.

1266.

Le vent ou un ouragan détruisit en grande partie le monastère et la ville de Lucerne et lança au loin le comble de l'église.

Le frère Achille, autrefois prieur, prédicateur général, commença à prêcher la Croisade d'outre-mer. (2)

Les Schaler et les Mönch, chevaliers, se forment en curie à Bâle.

« *Celui qui passait pour prince est empoisonné dans la Pouille.* »

1267.

« Le cinq des ides de février on entendit du tonnerre en Alsace et une « maison fut incendiée près de Baden. »

Conrad Wernher de Hattstatt entre dans l'ordre Teutonique; beaucoup de nobles d'Alsace assistèrent à sa réception dans le château de Bucheim. (3)

Dans le carême plus de cinq cents Alsaciens sont partis pour les pays d'outre-mer. (4)

Eclipse de soleil la veille de St.-Urbain, prédite par le frère Gotfrid, astronome, de l'ordre des Prêcheurs à Worms. (5)

Le 18 des calendes de juillet (14 juin) au lever du soleil, apparut près de la lune, celle-ci étant au dix-huitième jour de son cours, une étoile belle et grande; un mouvement rapide l'emporta de la lune vers l'Orient,

---

(3) Les Hattstatt étaient une des familles les plus puissantes et les plus riches de la Haute-Alsace. Elle était déjà illustre au XIIe siècle. Conrad Wernher qui entra dans l'ordre teutonique, avait été nommé landvogt de la Haute-Alsace par Rodolphe de Habsbourg. Il avait épousé la fille du comte de Ferrette, Ulric I.

(4) Le départ de ces cinq cents croisés alsaciens était dû aux prédications ardentes d'Achille d'Altschwiller. On doit douter qu'ils se sont rendus dans la Terre-Sainte, car de tous les princes allemands, il n'y eut que le roi de Bohême et le marquis de Brandebourg qui s'étaient engagés à prendre la croix. Mais ils faillirent à leur serment, et les historiens nous apprennent qu'en Allemagne tout se réduisit à des prédications et à de vains préparatifs.

(5) Cette éclipse de soleil visible en Europe, en Asie et en Afrique eut lieu le 25 mai à 9 heures du matin, et non la veille de St.-Urbain qui est le 24 mai.

comam sive nubem albam, vel nubem incensam « quæ pene per horam « apparuit. Ipsa autem stella in duas divisa majorem scilicet precedentem « et minorem sequentem pariter esse desierunt. » Annus bonus et in omnibus abundans.

« Comes Phirretarum emit a comite Montis Pellicardi (1) curiam quan- « dam pro c. m. libris, quam tamen non tradidit; pro qua postea diu liti- « gatum est. »

« *Carolus occidit Conradinum filium Regis Conradi.* » (2)

« *Fridericus dux Austrie occiditur.* » (3)

1268.

« *Comes Ruodolphus de Habespurch expugnavit Utzenberch et alia* « *castra.* » (4)

Episcopus Basiliensis expugnavit Hertinberch et Bladoltzheim, *que tunc erant comitis Rudolfi de Habspurc.* (5)

Fui in Urania in festo Gordiani et Epimachi, cecidit risina magna prope villam Altdorf et secum duxit lapidem qui habebat duodecim pedes in latitudine et tredecim in longitudine, que ecclesiam et multos homines pene deleverat cum predicante; septem autem vaccas et arbores multas et vineas plurimas devastavit.

Circa Columbaria non pluit duodecim septimanis, videlicet, a festo Mathiæ usque ad festum Septem fratrum, fuitque calor magnus. (6)

« Magister Rüdigerus prepositus Columbarie, vir facundus et plurimis « scientiis eruditus, cum magna solemnitate primam suam missam cele- « bravit. » (7)

« Ex mirum habundantia arbores fractæ sunt. »

Renus crevit usque adeo quod omnes pontes destruxit.

---

(1) Thierry III, dit le *Grand-Baron.*

(2) Conradin, fils de Conrad IV, le dernier des Hohenstauffen, était descendu en Italie pour reconquérir le royaume de ses pères sur Charles d'Anjou, frère de St-Louis. Vaincu et pris à la bataille de Tagliacozzo (23 août), Conradin mourut (29 octobre) sur l'échafaud. Il n'avait que seize ans. Clément IV, dans sa bulle d'excommunication l'appelle : « rejeton d'une race de vipères. » Ces événements se passèrent en 1268 et non en 1267.

(3) Frédéric-le-Belliqueux, auquel seul cette mention pourrait se rapporter, était mort en 1246.

laissant après elle une queue ou une nuée blanche et enflammée. Elle ne fut visible que pendant une heure à peu près. Cet astre se divisa en deux étoiles : une grande, suivie d'une plus petite qui disparurent ensemble. Bonne année et abondante en toutes choses.

« Le comte de Ferrette acheta du comte de Montbéliard, (1) pour cent « livres, une certaine cour, que ce dernier néanmoins refusa de lui li- « vrer ; elle fut plus tard l'objet de longues contestations. »

« *Charles tua Conradin fils du roi Conrad.* » (2)

« *Frédéric, duc d'Autriche, est tué.* » (3)

1268.

« *Le comte Rodolphe de Habsbourg prit de force Utzenberg et d'autres* « *châteaux.* » (4)

L'évêque de Bâle prit Hertenberg et Blotzheim, *qui étaient alors au comte Rodolphe de Habsbourg.* (5)

Je fus à Uri le jour de la fête des SS. Gordien et Epimaque (10 mai) ; il éclata une violente trombe d'eau près du village d'Altorff, qui entraîna avec elle une pierre ayant douze pieds de largeur et treize de longueur ; elle faillit détruire l'église ainsi que le prédicateur, et beaucoup de gens ; sept vaches périrent et beaucoup d'arbres et de vignes furent ravagés.

Dans les environs de Colmar, il ne plut point pendant douze semaines, c'est-à-dire depuis la fête de Saint-Mathias jusqu'à celle des Sept-Frères, et la chaleur fut très-grande. (6)

« Maître Rudiger, prévôt de Colmar, homme éloquent et docte en « beaucoup de sciences, célébra sa première messe avec une grande « solennité. » (7)

« Les arbres furent brisés à cause de l'excessive abondance de leurs « fruits. »

La crue du Rhin fut telle qu'elle détruisit tous les ponts.

---

(4) Utzenberg dans le baillage d'Utznach, aujourd'hui canton de St-Gall.

(5) Hertenberg, entre Rheinfelden et Bâle ; Blotzheim, petite ville alors fortifiée (canton de Huningue).

(6) La fête de Saint-Mathias étant le 24 février, et celle des Sept-Frères, fils de Ste-Félicité, le 10 juillet, la sécheresse extraordinaire, signalée par le chroniqueur, aurait duré non pas douze, mais dix-neuf semaines.

(7) Rüdiger de Consheim (Kiensheim), prévôt de la collégiale de St-Martin de Colmar. Il appartenait à la famille des nobles de Kiensheim, de laquelle on connaît encore Hesso et Cuno, tous deux enterrés dans l'abbaye de Pairis.

1269.

Comes Rudolfus de Habsburc et cives Columbarienses expugnarunt castrum Richenstein, et ceperunt duos dominos castri dictos Gesilin. (1)

Fecit et in Argentina milites plures.

Episcopus Basiliensis emit a comite Gotfrido cognato suo pro cclx. marcis castrum Biedertan. (2)

Dedicatum est monasterium sororum de Columbaria.

« Crevit vinum bonum. »

« *Gregorius papa efficitur.* »

1270.

In Than fotus fuit pulliculus quatuor pedes habens, ex ovo gallinæ.

Per Basileam transivit quidam Stochilinus nomine qui dicebat se esse Conradinum, filium regis Conradi, quem Carolus frater regis Franciæ cum tribus nobilibus fecit decollari.

« In Basilea fuit quidam Boppo nomine, vir mediocris stature, qui « dicebatur x. vel xx. vel etiam multorum amplius vires hominum ha- « buisse. »

« Comes Montis pellicardi cepit plures milites qui dederunt ei duo « milia Marcarum. »

Comes Phirretarum cepit fratrem suum a latere nomine Grevelinum et procuratorem suum Luzardum de Senhen, et extorsit ab eis magnam pecuniam. (3)

Comes Rudolfus de Habspurc et abbas sancti Galli exercitum magnum congregantes venerunt in Seckingen, ut civitatem Basiliensem tribus diebus obsiderent; sed minime potuerunt.

Domina comitis Gotfridi festo Margarethe filium peperit. (4)

Ecclipsis Lune in crepusculo secunda feria post Palmarum et kal. Augusti. (5)

---

(1) Le château de Reichenstein dont on voit encore les ruines derrière Riquewihr.

(2) Le château de Biederthal (canton de Ferrette) appartenait au comte Gotfrid de Habsbourg.

(3) Le comte de Ferrette dont parle le chroniqueur était Théobald, fils aîné d'Ulric I; ce dernier vivait encore. Grevelin était le fils d'Agnès de Vergy, fille de Guillaume de Vergy, sénéchal de Bourgogne, et veuve de Pierre de Bauffremont, qui était devenue la femme d'Ulric I.

1269.

Le comte Rodolphe de Habsbourg et les bourgeois de Colmar s'emparèrent du château de Reichenstein et prirent les deux maîtres du château nommés Giselin. (1)

Il fit un grand nombre de chevaliers à Strasbourg.

L'évêque de Bâle acheta du comte Gotfrid, son parent, moyennant 260 marcs, le château de Biederthal. (2)

Le monastère des sœurs de Colmar est consacré.

« Il crut du bon vin. »

« *Grégoire est fait pape.* »

1270.

A Thann, un œuf de poule produisit un poulet ayant quatre pattes.

Il passa à Bâle un certain Stochilin qui prétendait être Conradin, fils du roi Conrad; Charles, frère du roi de France, le fit décapiter avec trois nobles.

« Il y avait à Bâle un homme du nom de Boppo, d'une taille médiocre « qui passait pour avoir dix fois ou vingt fois et plus encore de force que « beaucoup d'autres hommes. »

« Le comte de Montbéliard prit plusieurs chevaliers qui lui donnèrent « deux mille marcs. »

Le comte de Ferrette s'empara de son frère utérin Grevelin ainsi que de l'argentier de ce dernier, Luzard de Cernay, et leur extorqua une forte somme d'argent. (3)

Le comte Rodolphe de Habsbourg et l'abbé de Saint-Gall, ayant rassemblé une forte armée, vinrent à Seckingen et delà devant Bâle qu'ils assiégèrent pendant trois jours; mais ils ne parvinrent à rien.

La femme du comte Gotfrid mit au monde un fils, le jour de Sainte-Marguerite. (4)

Eclipses de lune le soir du deuxième jour après les Rameaux, et aux calendes d'août. (5)

---

(4) Elisabeth d'Ochsenstein, femme de Gotfrid de Habsbourg, comte de Lauffenberg.

(5) Il y eut cette année deux éclipses de lune: le 7 avril, à 7 heures du soir et le 30 septembre, à 9 heures un quart. La première est donc indiquée exactement; il n'en est pas de même de la seconde, qui, d'après le chroniqueur, serait tombée au 1er août.

Rex Franciæ cum filio cruce signati imperfecto opere in Tunis pariter perierunt. (1)

Caput sancti Pantali episcopi Basiliensis, qui cum sancta Ursula et sodalibus Colonie fuit decollatus, a viro provido atque discreto abbate.... in Basileam delatum, ab Heinrico episcopo Basiliensi receptum est cum magna reverentia.

« Renus magnus in festo Jacobi. Alsa magna in messibus circâ Heri-
« chen, quod secundum opinionem rusticorum signat sterilitatem. (2)
« Quartale frumenti xxx. solid. vendebatur. »

Translati sunt ad fratres Friburgenses de Basiliensibus.

Viri duo religiosi Arnaldus et Tietmarus in rufis cappis venerunt in Sueviam et quedam contra fidem catholicam disserebant.

1271.

Episcopus Argentinensis et episcopus Basiliensis Henricus obsederunt Mulhusen sex diebus circa festum apostolorum Petri et Pauli. Et frumentum quod vendebatur in principio obsidionis triginta solidis, dabatur circa finem pro tringinta denariis vel duodecim voluntarie. (3)

« Gallina ij diebus quinque ova produxit. Basileæ in ventre antiqui
« galli gallinacei reperta sunt duo ova. »

Dominus Heinricus episcopus Basiliensis emit a comite Phirretarum Ulrico et filio ejus comitatum Phirretarum pro mille mar., et ab eo in feodum receperunt. (4)

Lupi in Uffholtz plures pueros commederunt. (5)

Fratres sancti Augustini in Gebwilre valle, in qua ante paucos annos civitas inchoata fuerat, suum capitulum celebraverunt

Comes Rudolfus de Habisburch posuit exactionem super homines suos advocatitios et accepit ab eis viginti mille quartalia frumenti.

Milites Stelliferi expulsi de Basilea hinc inde vagabantur. (6)

---

(1) Louis IX mourut le 25 août; son fils, Jean Tristan, comte de Nevers, était mort le 3 août.

(2) Ober-Hergheim ou Nieder-Hergheim (canton d'Ensisheim).

(3) L'édition d'Urstisius porte XVII deniers au lieu de XII. Mais Urstisius et le manuscrit que nous suivons sont d'accord sur le chiffre précédent (trente deniers). Il est évident par le sens entier du passage, que le chiffre de trente deniers est fautif.

(4) Voy. cet acte dans Steyerer, *Hist. Alberti sapientis* p. 209. —

Le roi de France et son fils qui avaient pris la croix moururent tous deux à Tunis, laissant leur entreprise inachevée. (1)

Le chef de Saint-Pantale, évêque de Bâle, qui fut décapité à Cologne avec Sainte-Ursule et ses compagnes, fut apporté à Bâle par le prudent et sage abbé.... et reçu avec un grand respect par Henri, évêque de Bâle.

« Le Rhin fut grand à la fête de St-Jacques. L'Ill fut grande pendant la « moisson aux environs de Herckheim, ce qui, dans l'opinion des paysans, « présage une stérilité. (2) Le viertel de froment se vendait trente sols.»

Des frères de Bâle sont transférés chez les frères de Fribourg.

Deux religieux, Arnald et Tietmar, vêtus de capuces rousses, vinrent en Souabe et discouraient contre la foi catholique.

1271.

Vers la fête des apôtres Pierre et Paul, l'évêque de Strasbourg et l'évêque de Bâle, Henri, assiégèrent Mulhausen pendant six jours. Le blé qui, au commencement du siége, se vendait trente sols, se donnait vers la fin pour trente deniers et même douze. (3)

« Une poule pondit cinq œufs en deux jours. A Bâle, on trouva dans « le ventre d'un vieux coq deux œufs de poule. »

Le seigneur Henri, évêque de Bâle, acheta du comte de Ferrette Ulric et de son fils le comté de Ferrette moyennant mille marcs, et ils le reçurent de lui en fief. (4)

A Uffholz, les loups dévorèrent plusieurs enfants. (5)

Les frères de St-Augustin tinrent leur chapitre dans la vallée de Guebwiller, où l'on avait, peu d'années auparavant, commencé à bâtir une ville.

Le comte Rodolphe de Habsbourg établit une contribution sur les hommes de son advocatie, et reçut d'eux vingt mille mesures (viertel) de froment.

Les nobles du parti de *l'Etoile* ayant été chassés de Bâle errèrent ça et là. (6)

HERGOTT, *Habsb. geneal. diplom.* II. 525 et 531. Le prix de cette vente fut de 850 marcs et non de 1000.

(5) Uffholtz, village du canton de Cernay.

(6) Les Stelliferi, (*die Sterner*) formaient dans la noblesse bâloise le parti de Rodolphe de Habsbourg. Leurs adversaires étaient les Psittaci *(die Papageyen)*. Le nom de Stelliferi leur venait de leur étendard qui portait une étoile blanche dans un fond rouge.

« Putrefactum fuit vinum in vineis. Apes profecerunt. »

Gregorius XII electus in in festo Egidii. (1)

Comes Gotfridus de Lauffenberc obiit.

Comes de Friburc obiit. (2)

Comes Ruodolfus combussit monasterium Grandis Vallis et plures villas. (3)

De Riehen rustici interfecerunt nobilem virum Wernherum militem Basiliensem dictum de Argentina. (4)

Dominus episcopus Basiliensis dedit castrum. . . . . cum quadraginta marcarum reditibus pro castro Tufenstein domino de Tufenstein. (5)

« Hoc anno et prioribus 1270. 1269. commederunt vermes folia arbo-
« rum quod vix aliqua cum foliis inveniebatur. Hoc incommodum sacerdos
« quidam aqua benedicta aspersa prohibuit. »

Mures frumenta devastant, caristia magna.

1272.

Tempus nebulosum a XV Kal. septemb. usque Hilarii; (6) rarò apparuerunt Sol vel Luna. Aura temperata.

Comes Rudolfus de Habsburc castrum Tufenstein obsedit et funditus destruxit.

Castrum Werra reedificatur contra voluntatem sororum de Clingental ab episcopo Basiliensi Heinrico. (7)

Johannes miles de Lansere a servis suis occiditur. (8)

In Watwihr et vicinis villis lupi plus quam xl pueros commederunt. (9)

In castro Wolfach gallina quotidie pene duo ova posuit cum duobus vitellis.

---

(1) Grégoire X.

(2) Egon II de Fürstemberg.

(3) L'abbaye de Moutiers-Grand-Val *(Granfeld, Grandisvallis)* dans le Salsgau, aujourd'hui canton de Berne.

(4) Village situé près de Petit-Bâle, sur la rive droite du Rhin.

(5) Le château de Tuffenstein dans les environs de Bâle. Le seigneur de Tuffenstein avait embrassé le parti de Gotfrid de Habsbourg comte de Lauffenberg, contre Rodolphe de Habsbourg.

(6) La fête de St.-Hilaire tombe au 14 février; mais on la trouve aussi dans des monuments du moyen-âge au 1er octobre et au 1er novembre. Il est probable que le chroniqueur a voulu indiquer une de ces deux dernières dates.

« Le raisin pourrit sur pied. Les abeilles réussirent. »

Grégoire XII est élu le jour de St.-Egide. (1)

Le comte Gotfrid de Lauffenberg meurt.

Le comte de Fribourg meurt. (2)

Le comte Rodolphe incendie le monastère de Grand-Val et plusieurs villages. (3)

Des paysans de Riehen tuèrent le noble homme Wernher, chevalier bâlois, surnommé de Strasbourg. (4)

Le seigneur évêque de Bâle donna le château de . . . . avec un revenu de quarante marcs au seigneur de Tufenstein, en échange du château de ce nom. (5)

« Cette année et les deux précédentes les chenilles dévorèrent les « feuilles des arbres au point que l'on en rencontrait à peine quelques « uns qui eussent des feuilles. Un certain prêtre arrêta le désastre avec « des aspersions d'eau bénite. »

Les souris ravagent les blés. Grande cherté.

1272.

Temps nébuleux depuis le XV des calendes de septembre (18 août) jusqu'à la St.-Hilaire; (6) le soleil et la lune parurent rarement. Température douce.

Le comte Rodolphe de Habsbourg assiège le château de Tufenstein et le détruit de fond en comble.

Le château de Wehr est rebâti par l'évêque de Bâle, Henri, contre la volonté des sœurs de Clingenthal. (7)

Jean de Landser, chevalier, est tué par ses serviteurs. (8)

A Wattwiller et dans les villages voisins les loups dévorèrent plus de quarante enfants. (9)

Dans le château de Wolfach, une poule pondait presque tous les jours deux œufs et chacun avait deux jaunes.

---

(7) Dans la vallée de Wehr, ramification du Schwarzwald, qui s'ouvre sur le Rhin entre Rheinfelden et Seckingen.

(8) Jean de Buttenheim. Les nobles de Buttenheim furent chassés de leur château en 1240, par les bâlois et les Mulhausiens, à cause de leurs rapines. Le château fut rendu à Henri et à Jean, en 1246, à l'exclusion d'Otton, l'auteur principal des méfaits qu'on leur imputait. Landser est aujourd'hui chef-lieu de canton dans l'arrondissement d'Altkirch.

(9) Wattwiller, petite ville du canton de Cernay.

« Festo S. Mathei rusticus agrum seminavit; sed semen ob delictum « periit et oportuit eum secondo seminare. »

Comes Rudolf de Habspurc cum exercitu veniens prope Friburgum post festum sancte Margarete homines et messes nimis graviter devastavit. Volens autem cives de Nuwenburc (1) ledere, non potuit; quia dominus Basiliensis affuit eis presidio festinanter. Post plures dies Dominus episcopus Renum transiens comiti Rudolfo plures villas devastavit, plures etiam igne cremavit, cimiterium Richisheim (2) prorsus delevit.

Comes Rudolfus congregato exercitu venit prope Basileam, villam ibidem succendit et predam in Seconis deduxit. (3) Basilienses ipsum insecuti ipsi nocere minime poterant vel audebant.

Die octava Laurentii ortus est ignis in domo quadam, et tota Seconis, preter ecclesiam sancti Petri et domos vicinas quatuor, penitus concremavit. Ipsa autem die venit episcopus Basiliensis cum suis, opidum expugnavit, et omnia que in eo reperit demolitus est.

Claustrum Otmarsheim (4) cives Nuwenburgenses igne penitus deleverunt.

Claustrum Sicikilchen exercitus comitis Rudolfi ingne supposito destruxit. (5)

Claustrum Guotnowe comes Heinricus, frater comitis Friburgensis, pro ablatione redditum suorum penitus devastavit. (6)

Suburbium Basiliense prope portam Crucis comes Ruodolfus insequente nocte Bartholomeum per flammam devoravit.

Frigus fuit magnum tribus septimanis, et precipuè tribus diebus ante nativitatem Domini. Congelebatur enim sacramentum dominici sanguinis ante elevationem Eucharistiæ. Fons congelatus in Soulzmatin, (7) et puteus in Rubiaca. Frigus autem in nativitate Domini solvebatur.

1273.

Vigilia sancti Silvestri (8) rusticus quidam, Lupus nomine et re, tradidit

---

(1) Neubourg en Brisgau, sur les bords du Rhin.

(2) Rixheim, près de Mulhausen.

(3) Seckingen, une des quatre villes forestières sur le Rhin.

(4) Ottmarsheim, dans le canton de Habsheim. Le comte Rodolphe, frère de l'évêque Wernher I, de Strasbourg, y avait fondé un monastère de Bénédictines au XIe siècle.

(5) Sitzenkilch, village du margraviat de Hochberg (Bade), au sud-ouest de Badenweiller.

« Le jour de la fête de St.-Mathieu, un paysan ensemença son champ; « mais, en punition de son péché, la semence périt, et il fallut ense- « mencer une seconde fois »

Le comte Rodolphe de Habsbourg vint avec une armée aux environs de Fribourg après la fête de Ste-Marguerite (20 juillet); il dévasta les moissons et greva rudement les habitants. Ayant voulu molester les habitants de Neubourg, (1) il n'y put parvenir, parce que le seigneur (évêque) de Bâle accourut en toute hâte à leur secours. Plusieurs jours après, le seigneur évêque de Bâle passant le Rhin, dévasta plusieurs villages du comte Rodolphe, en incendia d'autres et détruisit entièrement le cimetière de Rixheim. (2)

Le comte Rodolphe ayant rassemblé une armée, vint dans les environs de Bâle, y incendia un village et conduisit le butin à Seckingen. (3) Les Bâlois s'étant mis à sa poursuite, ne purent ou n'osèrent lui nuire.

Le jour de l'octave de St.-Laurent (17 août), le feu se déclara dans une maison de Seckingen, et toute la ville, à l'exception de l'église de St-Pierre et de quatre maisons voisines, fut réduite en cendres. Le même jour l'évêque de Bâle arriva avec ses gens, prit la ville et détruisit tout ce qu'il y trouva.

Les bourgeois de Neubourg détruisirent entièrement par le feu le couvent d'Ottmarsheim. (4)

L'armée du comte Rodolphe détruisit par le feu le couvent de Sitzenkilch. (5)

Le comte Henri, frère du comte de Fribourg, dévasta entièrement le monastère de Guetnowe pour se payer de ses revenus. (6)

La nuit d'après la St.-Barthelémi (24 au 25 août), le comte Rodolphe incendia le faubourg de Bâle qui est près de la porte de la Croix.

Il y eut un grand froid pendant trois semaines et surtout dans les trois jours avant la Nativité du Seigneur. Le sang du Seigneur se congelait avant l'élévation de l'hostie. Une fontaine gela à Soultzmatt (7) et un puits à Rouffach. Mais le froid cessa le jour de la Nativité du Seigneur (25 décembre.)

1273.

La veille de la St.-Sylvestre (8), un paysan qui portait le nom de

(6) Le monastère de Gutenau sur le Rhin, dans le voisinage et au midi de Neubourg, presque en face d'Ottmarsheim.

(7) Soultzmatt, petite ville du canton de Rouffach, où il existe des sources d'eaux minérales.

(8) La veille de St.-Sylvestre (30 décembre) de l'année 1272.

castrum Werra comiti Rudolfo; et captus fuit in eo dominus de Rotelheim clericus, filius sororis episcopi Basiliensis et alii multi.

« Tufenstein castrum destruitur. »

Homines abbatis sancti Galli acceperunt comitem Rudolfum in advocatum.

Obiit episcopus Curiensis quondam frater ordinis Predicatorum.

« Obiit episcopus..... ordinis fratrorum Minorum. »

Episcopus Basiliensis edificavit castrum in Buesesheim (1) et castrum

. . . . . .

Marscalcus interficitur. (2)

Circa festum sancti Dominici fratres Predicatores perfecerunt suum campanile.

Comes Rudolfus de Habsburc obsedit Basileam tribus diebus cum potentia magna circa festum sancte Margarethe.

Vallis sancti Gregorii (3) a comite Rudolfo devastatur.

« Canonici Murbacenses flagellaverunt abbatem suum, (4) sanguinis « usque ad effusionem. »

In vigilia sancti Laurentii depredatus est comes Rudolfus villam Clingin et castrum pene ceperat; et equitavit cum exercitu prope Basileam, et cives non audebant prohibere eum.

In festo sancti Mauricii facte sunt treuge usque ad festum sancti Galli inter Basiliensem episcopum et comitem Rudolfum de Habisburc.

«« Comes Rudolfus de Habspurc in regem eligitur Romanorum. »»

Milites Stelliferi intraverunt Basileam.

Exercitus comitis Rudolfi, quo Basileam obsidere voluit, rediit ad sua. Dominus episcopus Basiliensis congregationem suam, qua obsidionem prohibere voluit, dimisit.

Sopita est controversia inter Predicatores et Minores propter heresim que orta fuit in Rhetia prope Augustam.

Tempus vindemiarum fuit siccum et amenum, parum vini crevit, quod vinee circa nativitatem Domini frigore perierunt.

« Henricus episcopus Argentinensis obiit de Geroltzeche. » (5)

---

(1) Biesheim, village sur le Rhin (canton de Neuf-Brisach).

(2) La famille des Marschalk de Bâle était affiliée au parti des *Psittaci*. Celui dont parle le chroniqueur est Hugo Marschalk, chevalier et burgermeister de Bâle, tué dans une sortie contre les troupes de Rodolphe de Habsbourg.

(3) La vallée de Munster dans le département du Haut-Rhin.

Loup, et qui l'était de fait, livra le château de Wehr au comte Rodolphe; le seigneur de Rötheln, clerc, fils de la sœur de l'évêque de Bâle et beaucoup d'autres, y furent faits prisonniers.

« Le château de Tufenstein est détruit. »

Les sujets de l'abbé de St.-Gall acceptèrent le comte Rodolphe pour leur avoué.

L'évêque de Coire, autrefois frère de l'ordre des Prêcheurs, meurt.

« L'évêque de . . . . . de l'ordre des frères Mineurs, meurt »

L'évêque de Bâle bâtit un château à Buesesheim (1) et un château . .

. . . . . .

Marschalk est tué. (2)

Vers la fête de St.-Dominique (4 août), les frères Prêcheurs achevèrent leur clocher.

Vers la fête de Ste-Marguerite (20 juillet), le comte Rodolphe assiégea Bâle pendant trois jours avec de grandes forces.

La vallée de St-Grégoire est dévastée par le comte Rodolphe. (3)

« Les chanoines de Murbach flagellèrent leur abbé (4) jusqu'à effusion « de sang. »

La veille de St-Laurent (9 août), le comte Rodolphe pilla le bourg de Clingen et faillit prendre le château. Il se rendit de là avec son armée devant Bâle dont les habitants n'osèrent pas s'opposer à lui.

Le jour de la St-Maurice (22 septembre), on fit une trêve jusqu'à la fête de St-Gall (16 octobre), entre l'évêque de Bâle et le comte Rodolphe de Habsbourg.

«« Le comte Rodolphe de Habsbourg est élu roi des Romains. »»

Les chevaliers du parti de l'*Etoile* rentrent à Bâle.

L'armée du comte Rodolphe, avec laquelle il voulait assiéger Bâle, s'en retourna. Le seigneur évêque de Bâle licencia celle qu'il avait réunie pour soutenir le siége.

La controverse entre les Prêcheurs et les Mineurs, au sujet de l'hérésie qui s'était élevée dans la Rhétie, près d'Augsbourg, est apaisée.

Le temps des vendanges fut sec et agréable; il crut peu de vin, le froid ayant fait périr les vignes vers la Nativité du Seigneur.

« Henri de Geroldseck, évêque de Strasbourg, meurt. (5)

---

(4) Berthold I, de Steinbrunn.

(5) Henri IV de Géroldseck, dans les Vosges *(Geroldseckc in Vosago)*, élu en 1263.

« Prepositus de Goldpach deponitur. » (1)

1274.

Rudolfus rex Romanorum venit Basileam sabatho ad vesperas in octava epiphanie, scilicet idibus Januarii, G littera dominicali. Receptus ab episcopo Basiliensi Heinrico « totoque clero civitatis, » presentibus fratribus Predicatoribus quadraginta duobus, fratribus Minoribus triginta sex, Sacatis (2) duodecim et fratribus Beate (Marie) virginis octo, totaque multitudine civitatis virorum pariter et mulierum. Venit etiam Rex cum centum militibus et multis aliis, introduxit Stelliferos cum magna gloria et honore.

Zafusenses se mutuo necaverunt.

Filie quatuor (3) Rudolfi festo purificationis missam audiverunt in presbyterio fratrum Predicatorum, et candelas maximas obtulerunt.

Hyems calida fuit valde.

Episcopus Constantiensis (4) obiit in quadragesima.

In cena Domini natus puer prope Lauffinberck (5) habens manus et pedes anseris et caput monstrosum per omnia.

« « Dominabus de S. Marco furatæ fuerunt reliquiæ à quodam mo-
« « nacho. » »

«« Decimo calendas aprilis fuit pascha Judæorum. »»

« Crux S. Andreæ in Seconis liberavit quendam fistula laborantem. »

« Reliquie S. Hilarii quosdam laborantes dolore oculorum liberarunt. »

In claustro Interlacensi exoculatus fuit quidam Canonicus a tribus conversis. (6)

« Koloma per ignem devastata est. » (7)

Juvenis quidam qui virginem vi cognovit, vivus sepelitur in Columbaria.

« Ordeum novum tritoratum fuit tribus septimanis ante festum Jo.
« Baptiste. »

---

(1) Goldbach dans la vallée de Saint-Amarin, monastère d'Augustins, fondé en 1135 par le prêtre Bernher. Il fut abandonné en 1330 à des religieuses du même ordre et passa en 1566 aux chanoines réguliers de Marbach.

(2) *Sacoli* ou mieux *Saculi*, et *Saccati* selon Urstisius, était l'ancien nom populaire des moines de N. D. du mont Carmel.

(3) Mathilde, duchesse de Bavière, Catherine, Agnès, duchesse de Saxe, et Hedwige, mariée au margrave de Brandebourg.

(4) Eberhard de Waldpourg, évêque depuis 1248.

« Le prévôt de Goldbach est déposé. » (1)

1274.

Rodolphe, roi des Romains, vint à Bâle dans la soirée du samedi de l'octave de l'épiphanie, c'est-à-dire aux ides de janvier (13 janvier), G étant la lettre dominicale. Il fut reçu par Henri, évêque de Bâle « et « tout le clergé de la ville, » étant présents quarante-deux frères Prêcheurs, trente-six frères Mineurs, douze Carmes, (2) et huit frères de la bienheureuse vierge Marie, et avec le concours de toute la multitude, hommes et femmes de la ville. Le roi était accompagné de cent chevaliers et de beaucoup d'autres personnes, et il ramena dans la ville avec grande gloire et honneur les nobles de la faction de l'*Étoile*.

Ceux de Schaffhouse s'entr'égorgèrent.

Les quatre filles (3) de Rodolphe entendirent la messe dans le couvent des frères Prêcheurs, le jour de la Purification (2 février) et y offrirent de grands cierges.

L'hiver fut très-froid.

L'évêque de Constance (4) mourut dans le Carême.

Le jour de la cêne du Seigneur (Jeudi-Saint), il naquit près de Lauffenberg (5) un enfant ayant les mains et les pieds d'une oie et une tête monstrueuse entre toutes.

« « Un certain moine vola des reliques aux religieuses de St-Marc. » »

«« La pâque des Juifs fut le dix des calendes d'avril (23 mars). »»

« A Seckingen, la croix de St-André guérit un homme affligé d'une « fistule. »

« Les reliques de St-Hilaire guérirent plusieurs personnes de douleurs « d'yeux. »

Trois frères convers arrachèrent les yeux à un chanoine du monastère d'Interlaken. (6)

« Koloma est dévastée par le feu. » (7)

Un jeune homme qui avait violé une fille est enterré vif à Colmar.

« On battit l'orge nouvelle trois semaines avant la fête de Saint-Jean- « Baptiste. »

---

(5) Lauffenberg, sur le Rhin, au-dessus de Seckingen, dans le Frickgau.

(6) Interlaken, entre les deux lacs de Thoun et de Brienz.

(7) *Koloma*, pour *Colonia*, Cologne? Il y a aussi un *Cologna* dans la Valteline. On connait encore un Coloma, dans la principauté de Reuss.

« A Januario usque ad festum Joh. Baptiste dies frigidi et tenebrosi « circa plenilunium et novilunium pluebat, et legumina sine vermibus « creverunt. VI kal. Julii magna pluvia. Renus tùm tantus quantus un- « quam ante hac, nisi dùm festo Jacobi pluere cessabat. Dies clari et « calidi. Anno omnes pontes destruebat. »

Anniversarium domini Nicolai de Titishein; XV kal. junii translata fuerunt ossa ejus de claustro Ystein (1) ad fratres Predicatorum et ibidem in cemiterio Basilee solemniter tumulata.

Basileam venit equus venalis duorum annorum, qui altitudine viros non paucos superabat. Estimabatur cc marcis: venditus esset c marcis.

Ceræ et mellis copia.

Sorores in Clingintal vendiderunt regi Rudolfo quod dominus de Clingin in Werra dederat ad emendum.

In festo sancte Margarete comes Ludowicus de Froburc (2) dedit omnia castra sua regi Rudolpho, tali conditione quod pro eo restitueret universis.

In octava sancti Laurentii, G littera dominicali, luna duodecima, translate sunt duodecim sorores de Clingenthal, et inceperunt edificare dormitorium cum lapidibus magnum et pulchrum (3) prope Rhenum Basilee; et «« intra tredecim septimanas, hoc est festo Martini, tectum «« ejus vidimus consummatum. »» (4)

Rex Rudolfus fecit novam monetam, imprimens numisma regis coronati.

« Octavo idus decemb. cecidit pruina. »

Heinricus episcopus Basiliensis obiit octava nativitatis Marie. (5)

« XIII Kal. octob. cecidit pruina magna et multos . . . . deturpavit. »

In festo S. Martini incepit vindemia.

Episcopus (Argentinensis) precepit advocato in Rubiaca ut confiscaret res ecclesie Marbacensis et solveret debita, quia abbas et canonici in solutione debitorum non poterant concordare.

---

(1) Ystein, prieuré dans le Brisgau, sur les bords du Rhin.

(2) Les comtes de Froburg dont le château patrimonial était situé dans les montagnes derrière Olten dans l'Argowie.

(3) Une variante du manuscrit porte *longum* et *latum* et indique l'octave de St-Dominique. Cette variante précise aussi plus exactement la situation du couvent de Clingenthal par les mots *ex alia parte Rheni*, ce qui désigne le Petit-Bâle sur la rive droite du Rhin.

(4) Les religieuses de Clingenthal dont les domaines avaient été ravagés

« Depuis le mois de janvier jusqu'à la fête de St-Jean-Baptiste, jours « froids et sombres à l'époque de la pleine lune et pluie à la nouvelle « lune. On ne vit point de chenilles sur les légumes. Le six des calendes « de juillet (26 juin) grande pluie. Le Rhin s'éleva à une hauteur où on « ne l'avait jamais vu jusque là; la pluie ne cessa qu'à la St.-Jacques (25 « juillet). — Jours clairs et chauds. — L'eau détruisit tous les ponts.»

A l'anniversaire du seigneur Nicolas de Titisheim, le 15 des calendes de juin (18 mai) ses ossements furent transférés du couvent d'Ystein (1) chez les frères Prêcheurs et solennellement inhumés dans le cimetière de Bâle.

On exposa en vente, à Bâle, un cheval de deux ans et dont la taille dépassait celle de beaucoup d'hommes. Il était estimé 200 marcs, et eut pu être acheté pour 100 marcs.

Abondance de cire et de miel.

Les sœurs de Clingenthal vendirent au roi Rodolphe ce que le seigneur de Clingen leur avait donné à Wehr.

Le jour de la fête de Ste-Marguerite (20 juillet) le comte Louis de Froburg (2) donna tous ses châteaux au roi Rodolphe, sous la condition que celui-ci se chargerait de tous ses engagements.

Dans l'octave de St.-Laurent (du 10 au 17 août), G étant la lettre dominicale, douzième jour de la lune, douze sœurs de Clingenthal furent transférées (à Bâle); elles commencèrent à construire (3) près du Rhin un beau et vaste dortoir de pierre « et treize semaines après, c'est-à-dire le « jour de la St.-Martin, (11 novembre) nous en vîmes le toit achevé. » (4)

Le roi Rodolphe fit une nouvelle monnaie sur laquelle il fit empreindre l'image du roi couronné.

Le huit des ides de décembre (6 décembre) il neigea.

Henri, évêque de Bâle, mourut dans l'octave de la Nativité de Marie.(5)

« Le 13 des calendes d'octobre (19 sept.) il tomba de la neige qui ravagea beaucoup de . . . . . .

La vendange commença à la St.-Martin (11 novembre.)

L'évêque de Strasbourg enjoignit à son prévôt de Rouffach de confisquer les biens de l'église de Marbach et de payer ses dettes, l'abbé et les chanoines ne pouvant s'accorder pour le paiement de ces dettes.

---

dans la guerre que Rodolphe fit à l'évêque de Bâle, transférèrent leur établissement au Petit-Bâle et lui conservèrent le nom de Clingenthal, en l'honneur de leur bienfaiteur, Walther de Clingen.

(5) Henri III de Neufchâtel, évêque depuis 1262, mort le 13 septembre 1274.

Filia regis Rudolfi ducissa Bavarie peperit filium (1) circa quartum nonas octobris.

In Episcopatu Basiliensi in wale Susinga (2) que est prope Monasterium, (3) reperiuntur Capitones (4) sine viscositate et conjunguntur quatuor Episcopatus ibidem.

1275.

Infra octavam nativitatis domini convenerunt dux de Teck, (5) cancellarius regis Rudolfi, archidiaconus Basiliensis, (6) electus episcopus, et plures alii in Basilea, preparantes iter ad pontificem Rhom. Gregorium papam, ut rex in imperatorem consecretur.

Domus in Altkilch cecidit, x homines interfecit.

« Concubina prepositi S. Amarini (7) se suspendit quæ tamen multis « annis a lecto prepositi separata fuit. »

Comes Ulricus de Phirreto obiit vigilia purificationis. (8)

« Nix magna, circa Basileam tolerabilis, circà Rubiacam vix equo « ambulare licuit, circa Bernam et Monasterium spissitudine iiij pedum. »

Infra dominicam pasce venit Legatus Basileam.

« Mulier in infirmitate sua tantum aquam bibit et sex septimanis « extitit sine cibo. »

Penuria frumenti «« fuit Basilieæ. »» Quartale frumenti decem solidis vendebatur.

« Fratres Predicatores Basilienses mgrum commedebant cogente eos « paupertate. » (9)

---

(1) Rodolphe I, comte Palatin du Rhin, fils de Louis-le-Sévère, duc de Bavière, et de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, qu'il avait épousée en troisièmes nôces.

(2) Le val de Suzingen, arrosé par la Suze, aujourd'hui le val de St.-Imier, ancienne possession de l'évêque de Bâle.

(3) Moutiers-Grand-Val au-delà de Délémont, ancienne abbaye de chanoines de St.-Augustin.

(4) *Capito*, chevanne, meunier, poisson d'eau douce semblable au chabot de mer.

(5) Les ducs de Teck étaient une grande famille de Souabe, dont le château était situé près de Kirchheim; leurs possessions, passèrent aux ducs de Wurtemberg.

La fille du roi Rodolphe, duchesse de Bavière, mit au monde un fils (1) vers le 4 des nones d'octobre (12 octobre).

Dans l'évêché de Bâle, dans la vallée de Susingen, (2) qui est près de Moutiers (3) on trouva des chevannes (4) sans vessie d'air; en ce lieu se trouve la limite de quatre évêchés.

1275.

Après l'octave de la Nativité du Seigneur, le duc de Teck, (5) chancellier du roi Rodolphe et l'archidiacre de Bâle, (6) élu évêque, et plusieurs autres se réunirent à Bâle et se disposèrent à aller en mission auprès du pontife romain, le pape Grégoire, afin que le roi fût sacré empereur.

Une maison s'écroula à Altkirch et écrasa dix hommes.

« La concubine du prévôt de St.-Amarin (7) se pendit; elle était « cependant depuis nombre d'années éloignée du lit du prévôt. »

Le comte Ulric de Ferrette mourut la veille de la Purification (1er février). (8)

« Grande neige, tolérable dans les environs de Bâle; vers Rouffach « les chevaux pouvaient à peine marcher; vers Berne et Moutiers elle « avait une épaisseur de quatre pieds. »

Après le dimanche de Pâques un légat vint à Bâle.

« Une femme ne but que de l'eau pendant une maladie et vécut six « semaines sans prendre de nourriture. »

Il y eut disette de blé «« à Bâle. »» La mesure de blé *(viertel)* se vendait dix sols.

« Les frères Prêcheurs de Bâle, furent réduits, par pauvreté, à ne « manger qu'une modique portion. » (9)

---

(6) Henri, d'Isny en Souabe, évêque élu de Bâle en 1275, consacré la même année à Lausanne par le pape Grégoire X. Il avait été franciscain, circonstance qui l'avait fait surnommer *Knoderer* ou *Gurtelknopf*. C'était le fils d'un boulanger.

(7) Le chapitre de St.-Amarin avait été fondé par les abbés de Murbach; il fut transféré à Thann en 1441.

(8) Ulric I. comte de Ferrette, le meurtrier de Frédéric II. (voir la note 1 page 12).

(9) L'abbréviation *mgrum* ne nous paraît explicable que par les mots *migairiam*, *mejariam* qu'on trouve dans le *Glossaire* de Ducange et qui signifient *moitié*.

« Quarta feria in sexagesima fuit ventus validus. Nix et frigus magnum. »

Prior Predicatorum Basiliensium festo Crucis Inventionis crucem ad transmarinas partes predicavit.

Rudolfus rex in festo Pentecostes in Wirciburg curiam celebravit, regem Bohemie secundario citavit. (1)

Festo Petri et Pauli Rhenus pontem Basiliensem destruxit, submersis plus minus centum hominibus.

« Frumentum novum comedi octo diebus ante Johannis Baptiste. »

« Ab Argentina usque Mulhusen dicti sunt extare piscatores 1500. »

Tertio nonas Augusti ventus validissimus qui vineas et arbores devastavit, ramos ad tria miliaria deportabat, puerum cum cunabulo in villa Hercheim deportavit.

« Fructus pauci. »

« Canis velter xiiij canilos peperit. »

Rudolfus rex Friburgum obsedit VIII kal. septembris.

Pridie nonas maii venit Basileam presbiter cardinalis de Capua, receptus a rege et episcopo legato Lombardie, a clero et totius civitatis populo.

Pridie nonas octobris Gregorius papa venit Lausannam. Rex Rudolfus venit ad eum festo Luce cum regina et pene cum liberis suis universis. Rex accepit crucem et regina, et comes phirretensis et comitissa, (2) et pene nobiles qui ad curiam pape venerant universi. Rex plus quam dcccc marcas expenderat in vestes pretiosas.

Papa regi consulerat ut Romam ad festum pentecostes cum duobus milibus militum veniret, ut eum in imperatorem Romanorum solenniter coronaret.

Papa fratrem Heinricum (3) ordinis Minorum in episcopum Basiliensem constituit et consecravit Lausanne. Eundem legatum Theutonie super congreganda decima clericorum constituit, et ut xij milia marcarum daret Rudolfo Regi postquam montana transiret.

Cruce signatis papa dixit, ut post duos (menses) a festo purificationis pariter transfretarent.

---

(1) Cette indication est erronnée; l'assemblée de Wurtzbourg eut lieu dans le mois de janvier; celle d'Augsbourg, à laquelle Ottocare avait été cité, dura jusqu'à la Pentecôte (9 juin).

(2) Thiébaud, fils d'Ulric I et de Catherine, fille de Walther de Klingen.

« Le mercredi de la Sexagésime il y eut un vent violent, de la neige « et un grand froid. »

Le prieur des Prêcheurs de Bâle prêcha la croisade d'outre-mer le jour de l'Invention de la Croix (3 mai).

Le roi Rodolphe tint cour à Wurtzbourg, à la fête de la Pentecôte, et cita une seconde fois le roi de Bohême. (1)

Le jour de St-Pierre et Paul (29 juin), le Rhin détruisit le pont de Bâle; environ cent personnes se noyèrent.

« J'ai mangé du blé nouveau huit jours avant la St-Jean-Baptiste. »

« On dit que de Strasbourg jusqu'à Mulhausen il y a 1500 pêcheurs.»

Le 3 des nones d'août (11 août), il régna un vent extrêmement violent qui dévasta les vignes et les arbres dont il transportait les branches à 3 milles; il enleva à Herckheim un berceau avec l'enfant qui y était couché.

« Peu de fruits. »

« Une chienne levrette mit bas quatorze petits chiens. »

Le roi Rodolphe assiégea Fribourg le 8 des calendes de septembre (25 août).

Le jour d'avant les nones de mai (6 mai), le cardinal-prêtre de Capoue vint à Bâle et fut reçu par le roi, l'évêque légat de Lombardie, le clergé et tout le peuple de la ville.

Le jour d'avant les nones d'octobre (6 octobre), le pape Grégoire vint à Lausanne. Le roi Rodolphe se rendit auprès de lui le jour de St-Luc (18 octobre) avec la reine et presque tous ses enfants. Le roi prit la croix, ainsi que la reine, le comte et la comtesse de Ferrette (2) et presque tous les nobles qui étaient venus à la cour du pape. Le roi dépensa plus de neuf cents marcs en vêtements précieux.

Le pape avait conseillé au roi de se rendre à Rome avec deux mille chevaliers, pour la fête de la Pentecôte, afin qu'il le couronnât solennellement comme empereur des Romains.

Le pape institua et consacra, à Lausanne, le frère Henri, (3) de l'ordre des Mineurs, comme évêque de Bâle. Il l'établit aussi son légat en Allemagne pour la perception de la dîme du clergé, le chargeant de payer au roi Rodolphe douze mille marcs dès qu'il aurait passé les monts.

Le pape recommanda à ceux qui avaient pris la croix de se mettre ensemble en mer deux mois après la fête de la Purification.

---

(3) Voyez note 6 page 45.

« Cellarium sororum in Columbaria consummatum est. »

Fratres Minores quendam abbatem Cisterciensem incarcerarunt, penisque maximis afflixerunt.

Cistercienses capitulo generali contra statuerunt, ut nullus Minorum recipiatur hospitio in claustris vel grangiis suis, nec missa vel predicatio eorum audiatur.

« Rex Hispanie (1) iiij quatuor domos ordinis cisterc. constituit pre-
« cedenti anno quarum quelibet ponere debet quingintos milites ad im-
« pugnandos paganos. »

« Vidi in castro Friburc (2) balistam cujus arcus de cornu nobili lon-
« gitudinem xiij pedes habebat. »

Castellum Sulczbach (3) in valle Gregorii muris et fossato cingitur festo sancti Luce.

Heinricus episcopus Basiliensis venit Basileam festo Dionysii à papa Gregorio confirmatus.

« Octava sancti Martini rex et regina et episcopus Basiliensis Basileam
« veniunt; » prandium fecerunt in domo Predicatorum.

Episcopus primam suam missam celebravit et synodum.

Falsarius monete coctus in caldario Columbarie.

« Grandines iiij in Bœceberc (4) ceciderunt ex quibus una lapides
« habuit ut ova gallinarum que omnia devastavit. »

1276.

Cunzo textor de Senhin vixit annis cx. Obiit MCCLXXVII.

« Vinee in Januario putate proferunt grana solum nucleum habentia.
« Pingues patentur Luna crescente, macre luna decrescente. Putatio in
« Marcio melior. »

Dux Lotharingie (5) victus a comite Gemine pontis; utrimque ceciderunt multi et equi et homines.

---

(1) Alphonse X, le Sage, qui, pendant l'anarchie qui suivit la mort de Frédéric II, avait été élu empereur d'Allemagne, en 1257, par six électeurs. Il fit quelques actes d'autorité impériale, et ne renonça jamais définitivement aux droits de son élection. Il prit jusqu'à sa mort, dans ses lettres, le titre d'empereur des Romains.

(2) Soultzbach, dans la vallée de Munster, parait n'avoir été d'abord qu'un château-fort. Un bourg se forma dans l'enceinte fortifiée qui lui fut donnée en 1275, — Ce village est connu par ses eaux minérales découvertes en 1503.

(3) Fribourg en Brisgau. On croit que le château des anciens comtes de

« Le cellier des sœurs de Colmar fut achevé. »

Les Frères Mineurs incarcerèrent un certain abbé de Citeaux et l'accablèrent des plus mauvais traitements.

Par représailles, les religieux de l'ordre de Citeaux ordonnèrent, dans un chapitre général, qu'aucun frère des Mineurs ne fût admis comme hôte dans les maisons de leur ordre, et défendirent qu'on entendit ni messe ni prédication faite par un Mineur.

« Le roi d'Espagne (1) avait établi l'année précédente quatre mona-« stères de l'ordre de Citeaux dont chacun devait lever cinquante soldats « pour combattre les infidèles. »

« J'ai vu dans le château de Fribourg (2) une arbalète dont l'arc fait « d'une corne extraordinaire avait treize pieds d'étendue. »

A la fête de St.-Luc (18 octobre) le château-fort de Soultzbach, (3) dans la vallée de St.-Grégoire, fut entouré de murs et de fossés.

Henri, évêque de Bâle, vint à Bâle le jour de la fête de St.-Denis (9 octobre), ayant été confirmé dans sa dignité par le pape Grégoire.

« Dans l'octave de St.-Martin le roi, la reine et l'évêque de Bâle « vinrent dans cette ville; » ils dinèrent dans la maison des Prêcheurs. L'évêque célébra sa première messe et tint un synode.

Un faux monnayeur fut bouilli dans une chaudière à Colmar.

« Il grêla quatre fois à Bœtzberg; (4) dans une de ces intempéries « il tomba des grêlons gros comme des œufs de poules, et qui dévas-« tèrent tout. »

1276.

Cuntze, le tisserand, de Cernay, vécut 110 ans; il mourut en 1277.

« Les vignes taillées dans le mois de janvier produisent des graines « qui n'ont qu'un seul pépin. Lorsque la lune est dans son croissant, « elles sont grosses et pleines, mais au décours de la lune elles sont « chétives et vides. La taille du mois de mars est préférable. »

Le duc de Lorraine (5) est battu par le comte de Deux-Ponts; il périt de part et d'autre beaucoup de chevaux et d'hommes.

Fribourg doit sa fondation aux ducs de Zæhringen. — Son emplacement est aujourd'hui occupé par une promenade pittoresque d'où l'on jouit d'une vue magnifique, et qui porte encore le nom de *Schlossberg*.

(4) Bœtzberg, au pied de la montagne de ce nom, près de Brugg dans le canton d'Argovie.

(5) Ferri III. Il était en guerre avec Laurent, évêque de Metz.

Milites regis Rudolfi adversariorum multos ceperunt plurimos occiderunt in Lombardia prope Mediolanum; ex captivis plures decapitati ignorantibus stipendiariis; dolentes ab hoc diutius ibidem manere noluerunt.

« Episcopus Basiliensis hospitalarium quendam monasterii quod est « in Segogia cepit, qui multos pauperes longis temporibus exactionibus « suis plurimum perturbavit. »

Fratres sancti Augustini de Mulhusen transtulerunt se Basileam. (1)

Destructa fuit domus sancti Augustini in Nurenberc a populo rege minime prohibente.

Gregorius papa XII obiit infra octavas Epiphanie. (2)

« Prope castrum Tierstein (3) arbor existit pulcra prope viam sub « cujus umbra rustici quiescere noluerunt, eo quod multi sub ea quies- « centes fuerint graviter infirmati. »

« Hyems gravis et longa. Festo Nicolai nix in montanis Alsatie sed « in planitie in vigilia Nativitatis cecidit durans usque ad festum S. Lu- « ciani. » (4)

Frater Petrus de Tarantasio ordinis Predicatorum archiepiscopus lugdunensis in papam eligitur, Innocentius dictus. (5)

« Soror Agnes ex primis quatuor que monasterium S. Joh. subtilia « construxerunt, obiit. »

Regina regis Rudolfi filium peperit elegantem in Rinfelden festo Valentini; hic breve tempus vixit. (6)

In Turrego lupa domestica peperit duos lupos rufos, duos veltres albos, et tres catulos maculosos generum diversorum.

---

(1) Le monastère des Augustins de Mulhausen, fondé vers 1160, avait tellement prospéré et sa population religieuse s'était tellement accrue qu'il put alors envoyer une colonie à Bâle qui y fonda un établissement. Les chroniqueurs de Mulhausen placent le départ de cette colonie monastique à l'an 1276.

(2) Le manuscrit porte par erreur Grégoire XII. Il s'agit de Grégoire X qui mourut le 10 janvier 1276 à Arezzo.

(3) Ancien château, dont on voit encore les ruines, dans le canton de Soleure, au sud-est de Lauffen. C'était la résidence des comtes de Thierstein.

(4) Le manuscrit porte par erreur *S. Lucæ* (18 octobre).

(5) Pierre de Champagni, appelé plus tard Pierre de Tarentaise, dominicain, cardinal-évêque d'Ostie, fut élu pape sous le nom d'Innocent V, à

Les chevaliers du roi Rodolphe prirent beaucoup de ses ennemis en Lombardie, près de Milan, et en tuèrent plusieurs; un certain nombre de ces prisonniers ayant été décapités à l'insu des troupes mercenaires du roi, celles-ci s'en plaignirent et ne voulurent pas demeurer plus longtemps dans ce pays.

« L'évêque de Bâle fit arrêter et emprisonner l'hospitalier d'un mo-« nastère de Seckingen, parce qu'il molestait depuis longtemps les « pauvres par ses exactions. »

Les Frères de St.-Augustin de Mulhausen s'établirent à Bâle. (1)

La maison de St.-Augustin, à Nuremberg, fut détruite par le peuple, sans que le roi empêchât cette violence.

Le pape Grégoire XII meurt après l'octave de l'Epiphanie. (2)

« Dans les environs du château de Thierstein, (3) on voyait près d'un « chemin un arbre magnifique; mais les paysans se gardaient de se re-« poser à son ombre, parce que beaucoup de gens qui l'avaient fait, en « avaient été gravement malades. »

« Hiver dur et long. La neige tomba dans les montagnes d'Alsace à « la St.-Nicolas, et dans la plaine la veille de la Nativité. Elle persista « jusqu'à la fête de St.-Lucien (8 janvier). » (4)

Le frère Pierre de Tarentaise de l'ordre des Prêcheurs, archevêque de Lyon, est élu pape sous le nom d'Innocent. (5)

« La sœur Agnès, l'une des quatre qui construisirent le monastère « de St.-Jean sous le tilleul (Unterlinden), mourut. »

La reine, épouse du roi Rodolphe, mit au monde, à Rheinfelden, le jour de St.-Valentin (14 février), un beau garçon; mais il ne vécut que peu de temps. (6)

A Zurich une louve apprivoisée mit bas deux loups roux, deux lévriers blancs, et trois chiens tachetés de diverses espèces.

Arezzo, le 21 janvier 1276. Il avait succédé à St.-Thomas d'Aquin dans l'enseignement de la théologie à l'université de Paris, et avait été fait archevêque de Lyon en 1272.

(6) Anne de Hohenberg, première femme de Rodolphe de Habsbourg, et que celui-ci avait épousée en 1245, lui donna onze enfants, sept garçons et quatre filles. Un seul de ses fils, Albert, qui fut empereur après Adolphe de Nassau, lui survécut. Rodolphe se remaria en 1284 avec Elisabeth, fille de Hugues IV, duc de Bourgogne. Le fils dont parle l'annaliste fut baptisé sous le nom de Charles.

« Nux in circumferentia habens xlij palmas, pirus habens xxj pal-
« mas. »

« Prope Rinfeldiam gallina uno die xj ova posuit. »

« In Huningin duo canes fuerunt qui pisces sub aqua et alia animalia
« aquatica capiebant. »

« Miles Zecho veltrem canem habuit qui scalas ascendere et descen-
« dere poterat. »

« Wernherus in Wilre (1) canem habebat qui speriolos in arbore
« capiebat. »

In Olsperc (2) ordinis Cisterciensis soror extitit, quæ sine potu undecim annis permansit.

In Sulcz (3) prope Rubiacum decoctus fuit monetarius, servus domini Joh. de Jungholcz. (4)

« In Sulcz prope Lauffenberg fons salis oriebatur. »

In Loffenberc gallus magnus ex Italia, sub cujus ventre gallina transibat.

« Vigilia Cathedræ Petri (5) mulier peperit filium, in cujus partu la-
« boraverat vij septimanis. »

« In Boceberc plebanus fuit qui octoginta annis ibidem celebravit. »

« Basileam quidam corpore debilis venit, qui funem protensum de
« campanili majoris ecclesie ad domum cantoris manibus et pedibus
« descendebat. »

« Nisus unus 84 anetas, vasinnos 9, cornices 7, picas una die 7,
« monedulas multos, (cœpit).

« Scolaris quidam parvulus domum patris rustici divitis dereliquit et
« in monasterii Grandis-Vallis mendicans cum pauperibus morabatur,
« quo tempore plebanus in Bœceberc viam carnis ingressus est universe.
« Dominus de Hohinberc patronus ecclesie contulit puero supradicto.
« Nuntius id diferens invenit eum in monasterio mendicum. Hic in

---

(1) Wihr-au-Val, dans la vallée de Munster. On ne connait pas de mention historique de ce lieu avant le XIIIe siècle. Cependant en 1279, comme on le verra plus loin, nos annales signalent à Wihr un établissement féodal assez considérable, *Wilre castrum* et *Castellum*.

(2) Olsberg, près de Rheinfelden.

(3) Soultz, chef-lieu de canton du Haut-Rhin.

(4) La première mention de cette famille remonte à l'an 1249 où l'on

« (J'ai vu) un noyer qui avait quarante-deux palmes de circonférence « et un poirier qui en avait vingt-un. »

« Près de Rheinfelden, une poule pondit en un jour onze œufs. »

« A Huningue, il y avait deux chiens qui allaient prendre sous l'eau « des poissons et d'autres animaux aquatiques. »

« Le chevalier Zecho avait un chien lévrier qui gravissait et descendait « les échelles. »

« Wernher de Wihr (1) avait un chien qui prenait les éperviers sur « les arbres. »

A Olsberg, (2) il y avait une sœur de l'ordre de Citeaux qui vécut onze années sans boire.

A Soultz, (3) près de Rouffach, on fit bouillir un faux monnayeur, domestique du seigneur Jean de Jungholtz. (4)

« A Soultz, près de Lauffenberg, on voyait sourdre une fontaine salée. »

A Lauffenberg, on voyait un grand coq d'Italie, sous le ventre duquel une poule pouvait passer.

« La veille de la chaire de St.-Pierre (5) une femme accoucha d'un « garçon, après avoir été pendant sept semaines en mal d'enfant. »

« Il y eut à Bœtzberg un curé qui y exerca son ministère pendant « quatre-vingts ans. »

« Il vint à Bâle un individu, débile de corps, qui descendait sur les « pieds et les mains une corde tendue depuis le clocher de la cathédrale « jusqu'à la maison du chantre. »

« Un faucon (dressé à la chasse) prit en un jour 84 oiseaux aqua- « tiques, 9 faisans, 7 corneilles, 7 pies et beaucoup de pies-grièches. »

« Un jeune écolier abandonna la maison de son père, riche paysan, « et se réfugia dans le monastère de Grand-Val où il demeura, comme « mendiant, parmi les pauvres de cette maison. Ceci se passait dans le « temps où le curé de Bœtzberg avait pris le chemin que prend toute « chair. Le seigneur de Hohenberg, patron de l'église, conféra la cure « à ce jeune homme. Le messager qui vint le lui annoncer, le trouva « mendiant dans le monastère. Ce prêtre exerca le ministère pendant « quarante années dans l'église de Bœtzberg. Il avait presque entière-

---

trouve un Conrad de Jungholtz qui fut présent à un acte émané d'Ulric I, comte de Ferrette.

(5) Le manuscrit porte *Catharina Petri*, ce qui est une erreur évidente du copiste.

« ecclesia jam dicta Bœceberc celebravit annis xl. Hic visum pene per-
« diderat pro nimia senectute, dentes perdiderat sed septem juvenes
« recreverunt. Huic crines cani in nigredine fuerunt transmutati. Hic
« optabat ut saltem tribus diebus aute mortem continens perma-
« neret. »

Rex obsedit dominum de Fleckenstein (1) pro eo quod cœperat episcopum Spirensem pro pecunia quam pro adjutorio promiserat; dominus de Fleckenstein se et sua in regis tradidit potestatem.

« Regina laboravit ut dormitorium et cellas fratrum predicatorum
« cum paucis dominabus intraret et vix potuit precibus obtinere. »

Carolus Ruodolfi regis filius, natus festo Valentini hoc anno, sepultus est in medio chori majoris ecclesiæ Basiliensis; et interfuerunt exegiis ejus omnes religiosi et clerici, minores pariterque majores, milites universi, et ex civibus honestiores multi, mulieres multæ, et regina cum pluribus dominabus. Fuit et pheretrum coppertum nobili baldico quod ecclesiæ reliquerunt.

Frater Emundus, quondam provincialis Theutoniæ Predicatorum, a rege Ruodolpho mittitur ad curiam ad occulta negotia pertractanda.

Regina fecit adduci in hortum Predicatorum in Basilea porcum spinosum, ut viderent in eo dei mirabilem creaturam.

« Heinricus (2) Episcopus Argentinensis celebravit primam missam
« suam magna solennitate. »

« In Sultzmat capra quattuor capellas peperit. »

« Botri floruerunt nono kalend. Junii et eadem die grana frumenti
« matura in Alsatia commedebantur. »

Pridiè kalend. Junii comes Theobaldus de Phireto fecit curiam magnam, cui interfuit rex et regina, dux Lotharingiæ et milites multi.

VII nonas Junii predicavit frater Eberhardus ordinis Predicatorum in Basilea, et reciperunt ab eo ad partes transmarinas multi crucem domini gloriosam.

---

(1) La famille de Fleckenstein était une des plus anciennes maisons de l'Alsace et la plus puissante de la basse Alsace après celle de Lichtenberg. On connait au XIIe siècle déjà Godefroi et Conrad de Fleckenstein. Celui qui fut chatié par Rodolphe est Wolfram, mort en 1294. Le château des nobles de Fleckenstein est situé sur un rocher gigantesque, dans les Vosges, entre Lembach et Cléeburg, arrondissement de Wissembourg.

« ment perdu la vue, à cause de son grand âge; il avait aussi perdu ses « dents, mais il lui en était repoussé sept nouvelles. Ses cheveux blancs « se colorèrent de nouveau en noir. Il souhaitait que la mort ne le surprit « que dans un état d'abstinence qui aurait au moins duré trois jours. »

Le roi assiégea le seigneur de Fleckenstein (1) parce qu'il avait fait prisonnier l'évêque de Spire, lequel ne l'avait pas assisté de l'argent qu'il lui avait promis; le seigneur de Fleckenstein soumit sa personne et ses biens à l'autorité du roi.

« La reine s'efforca d'obtenir la licence de pénétrer avec quelques « femmes de sa suite dans le dortoir et les cellules des frères Prêcheurs; « on ne se rendit qu'à grand'peine à ses prières. »

Charles, le fils du roi Rodolphe, né à la St.-Valentin de cette année, fut inhumé au milieu du chœur de la cathédrale de Bâle. Tous les religieux et clercs, de tout rang, tous les chevaliers, beaucoup des plus notables d'entre les citoyens, un grand nombre de femmes, la reine et beaucoup de dames de distinction assistèrent à ses funérailles. Le cercueil était couvert d'un drap d'or des plus précieux qu'on laissa à l'église.

Le frère Edmond, autrefois provincial des Prêcheurs d'Allemagne, fut envoyé par le roi Rodolphe à la cour, pour y traiter des affaires secrètes.

La reine fit amener dans le jardin des Prêcheurs de Bâle un porc-épic, pour leur procurer le spectacle d'une des plus curieuses créatures de Dieu.

Henri, (2) évêque de Strasbourg, célébra sa première messe en grande solennité. »

« A Soultzmatt (3) une chèvre mit bas quatre chevreaux. »

« La vigne fleurit le 9 des calendes de juin (24 mai) et le même jour « on mangeait en Alsace du blé mûr. »

La veille des calendes de juin (31 mai) le comte Théobald de Ferrette tint une cour solennelle à laquelle assistèrent le roi et la reine, le duc de Lorraine et beaucoup de chevaliers.

Le 7 des nones de juin, le frère Eberhard, de l'ordre des Prêcheurs, prêcha la croisade à Bâle, et un grand nombre d'hommes prit de ses mains la croix glorieuse du Seigneur pour aller au-delà des mers.

---

(2) Cette mention est tout à fait fautive. Henri de Géroldseck était mort depuis 1273 et avait été remplacé sur le siége de Strasbourg, la même année, par Conrad III de Lichtenberg.

In Rhotwilre (1) soror inclusa tres pueros una die peperit et quarto die quartum puerum prioribus addebat.

« Controversa orta est inter abbatissam et conventum dominarum « vallis Masonis. »

Rex Ruodolphus ad capitulum Predicatorum Pysæ celebratum misit triginta marcas.

« Rex Franciæ venit cum exercitu contra regem Hispaniæ. »

Minores Basileæ capitulum celebrabant et regina x marcas eis pro servicio ministravit.

« In Treviri monachus Nigri ordinis extitit anno 1200, qui crinem « toto suo corpore non habebat. »

Quarto nonas Augusti visa sunt de dormitorio Prædicatorum lumina multa per modum pugnantium discurrentia.

In festo Dominici preparavit Ruodolphus rex expeditionem suam contra regem Bohæmorum.

« In vigilia S. Laurentii interfectus fuit clericus conversus de hospitali « pauperum. »

Fraga que hymper vocantur et botros commedi in assumptione virginis beatæ et eodem die fructum et flores plures arbores habuerunt.

In castro Reginsperg (2) crystalum vidi quem levare poteram cum labore.

« Vinum circa Thuregum periit. »

Adrianus papa moritur; Joannes papa eligitur. (3)

« Supra Argentinam nubes apparuit rufa in modum Crucis transfor- « mata post festum palmarum.

« Item præcedenti anno circa pascam duo circuli circa solem, colorem « Iris habentes, (4) se mutuò intersecaverunt et duos cruces facere « videbantur. »

« Apparuerunt autem in fratris minoris predicatione qui eod. anno (5) « crucem predicabat ad transmarinas partes. »

---

(1) Rotweil, dans le Wurtemberg, autrefois ville impériale de Souabe, siége du conseil aulique dont le ressort comprenait les cercles de la Haute-Allemagne.

(2) Le château de Regensberg, près de la petite ville de ce nom, dans le canton de Zurich.

(3) Adrien V, élu le 1er juillet 1276, mourut à Viterbe le 16 août de la même année; son successeur fut Jean XXI.

A Rotweil, (1) une sœur cloîtrée mit au monde en un jour trois enfants, et quatre jours après elle accoucha encore d'un quatrième enfant.

Une contestation s'éleva entre l'abbesse et le couvent des dames de Massevaux.

Le roi Rodolphe envoya trente marcs au chapitre général des Prêcheurs qui se tint à Pise.

« Le roi de France marcha avec une armée contre le roi d'Espagne. »

Les frères Mineurs tinrent leur châpitre à Bâle, et la reine leur accorda dix marcs pour les frais de cette assemblée.

« A Trèves il y avait en 1200, un moine de l'ordre des Benédictins « qui n'avait pas un seul poil sur tout son corps. »

Le quatre des nones d'août, on vit du dortoir des Prêcheurs un grand nombre de lumières qui couraient et s'entremêlaient comme les soldats dans un combat.

Dans la fête de St-Dominique (4 août), le roi Rodolphe fit les préparatifs de son expédition contre le roi de Bohême.

« La veille de St.-Laurent (9 août), un religieux convers de l'hôpital « des pauvres fut tué. »

A l'Assomption de la bienheureuse Vierge, j'ai mangé des raisins et des fraises vulgairement appelées framboises, et à la même époque beaucoup d'arbres portaient en même temps des fleurs et des fruits.

J'ai vu au château de Regensberg, (2) un vase de cristal que je ne pouvais soulever qu'avec peine.

« La vendange périt dans le pays de Zurich. »

Le pape Adrien meurt ; le pape Jean est élu. (3)

« Il apparut au-dessus de la ville de Strasbourg une nuée rouge qui « se transforma en croix, après la fête des Rameaux.

« L'année précédente, vers Pâques, on avait pareillement vu, près « du soleil, deux cercles ayant la couleur de l'arc-en-ciel, (4) qui s'entre-« coupaient et paraissaient former deux croix. »

« Ces signes apparurent pendant les prédications d'un frère Mineur « qui prêchait, en ce temps là, (5) la croisade d'outre-mer. »

---

(4) Le manuscrit porte *habentia ;* ce barbarisme ne peut être attribué qu'à une inadvertance du copiste.

(5) Le manuscrit porte *qui eo à crucem predicabat*, ce qui n'a aucun sens. Nous croyons qu'il faut restituer ce passage mal copié ou cette abbréviation mal figurée, ainsi : *qui eodem anno crucem predicabat.*

« Die pavascevæ Rex Franciæ vicit paganos, multos cepit et plurimos « interfecit. »

Non. calend. octobris obiit advocatissa Alsatiæ, filia comitis Phiretarum, in castro Plixiberg, (1) uxor Conradi Wernheri, sepulta in cymiterio sancti Joannis subthilia in Columbaria.

XV calend. octobris episcopus Basiliensis venit infirmus de curia Romana et de familia sua novem perierunt.

« Ante festum S. Joannis floruerunt quinque septimani vineæ. »

« *A centro terre usque ad occeanum sunt itinera xx septimanarum.* »

« Diete 140, miliaria sunt 5400. (2) 50 miliaria faciunt dietam. 7 « miliaria theutonica faciunt dietam. 30000 pedum faciunt miliare theu- « tonicum et sex Lombardica. »

« XXX astronomia
« X Communia } miliaria faciunt dietam. »
« VI Alsatica

Episcopus Basiliensis visitavit canonicos sancti Leonardi de regula sancti Augustini, (3) et unum ex eis causa correctionis misit ad monasterium Interlacense, secundum ad monasterium Parisiense, (4) tertium vero Bellen, (5) quartum misit Argentinam ad sanctum Arbogastum; (6) præposito vero nomen mutavit et priorem nominavit, et ei procuratorem adjunxit sine cujus licentia vel scitu de rebus monasterii nihil poterat ordinare.

«« In vigilia S. Clementis, infrà matutinas predicatorum Basileæ, fuit «« eclipsis lunæ, quam frater juvenis ejusdem ordinis prædixit et fratri- «« bus ostendit. »» (7)

« *Interfectus civis Rubeaquensis dictus de Mercholczheim.* Combustus « fuit hereticus in vigilia omnium Sanctorum. Episcopus Basiliensis emit

---

(1) Les ruines du château de Plixbourg situé sur une montagne à l'entrée de la vallée de Munster existent encore.

(2) Ce chiffre est erroné; il semble, d'après l'indication qui suit et où l'auteur dit que 50 milles font une journée de marche, qu'il faille le rectifier par celui de 7000.

(3) Au XIe siècle, un prévôt de la cathédrale de Bâle, nommé Ezzelin, avait bati une église paroissiale dédiée à St.-Barthélemi, apôtre, et à Saint-Léonard, confesseur. En 1135, l'évêqne Adalbéron y établit une communauté

« Le jour du Vendredi-Saint le roi de France vainquit les payens, « leur fit beaucoup de prisonniers et en tua un grand nombre.»

Le Neuf des calendes d'octobre (23 septembre) mourut au château de Plixbourg, (1) la femme de Conrad Wernher, landvogt d'Alsace, et fille du comte de Ferrette; elle fut inhumée dans le cimetière de St.-Jean sous le tilleul à Colmar.

Le 15 des calendes d'octobre (17 septembre) l'évêque de Bâle revint malade de la cour de Rome, et neuf personnes de sa maison moururent.

« Les vignes fleurirent cinq semaines avant la St.-Jean. »

« Depuis le milieu de la terre jusqu'à l'Océan il y a vingt semaines « de marche. »

« Cent quarante journées font cinq mille quatre cents milles. (2) Cin- « quante milles font une journée. Sept milles allemands font une journée. « 30,000 pieds font un mille allemand et six milles de Lombardie. »

« 30 milles astronomiques
« X milles communs } font une journée. »
« VI milles d'Alsace

L'évêque de Bâle visita les chanoines de St.-Léonard soumis à la règle de St.-Augustin, (3) et par mesure de discipline, il en envoya un au couvent d'Interlaken, un second à l'abbaye de Pairis, (4) un troisième à Bellelay, (5) et un quatrième à Strasbourg, au couvent de St.-Arbogast; (6) il changea le titre du prévôt en celui de prieur et lui adjoignit un administrateur sans le concours et la permission duquel il lui défendit de prendre aucune mesure touchant les affaires du monastère.

«« La veille de St.-Clément (22 novembre) après les matines des Pré- «« cheurs, il y eut, à Bâle, une éclipse de lune, qu'un jeune frère de «« l'ordre avait annoncée et qu'il fit voir aux moines. »» (7)

« *Un bourgeois de Rouffach nommé de Menholsheim fut tué.* — La « veille de la Toussaint on brula un hérétique. — L'évêque de Bâle

---

de chanoines de la règle de St.-Augustin. Ce monastère fut uni, en 1264, par l'évêque Henri, à l'abbaye de Lucelle.

(4) Abbaye de l'ordre de Citeaux, dans le val d'Orbey (Haut-Rhin).

(5) Abbaye de l'ordre des Prémontrés, dans l'ancien évêché de Bâle.

(6) Monastère de chanoines de St.-Augustin.

(7) La chronologie des éclipses de Pingré la mentionne à la date du 23 novembre à 2 heures et demie du matin. Elle fut totale,

« omnes res comitis Phyretensis cum comitatu, *et emptionem suis literis* « *confirmavit.* »

« Monachi de sancto Urbano apud Solodorum Cysterciensis ordinis « expendere hæc annis singulis retulerunt: Mille quartalia speltæ, V^c « siliginis, V^c avenæ, II^c leguminum. LX quartalia in Elymosinarum « pauperibus erogabant. »

« Ante adventum Dominum Treugæ factæ sunt inter regem Franciæ « qui habebat ccc milia æqtum et blectonum, Balistariorum vero equi- « tum xl milia, et regem Hyspaniæ qui habebat multitudinem hominum « infinitam. » (1)

Crastino sancte Catharinæ facta est compositio inter Regem Bohœmie et regem Ruodolphum Romanorum. (2)

In Rhinfelden Rhenus opertus extitit glacie et via patuit cuilibet transeunti. Frigus solutum fuit festo Hilarii.

Nativitas domini feria sexta fuit; episcopus Basiliensis cum familia carnes comedit; *qui carnes comedere nolebant, habebant pisces magnos.*

1277.

Regina Theutoniæ tempore quadragesimæ pluribus diebus cum sex tantum dominabus in claustro Clingenthal morabatur.

« Ab Hostein (3) naves per agros in Columbariam ducebantur. »

Prope Basileam foditur argentum, ferrum et plumbum et aureum invenitur in aquis.

In montibus vallis Werre (4) *frequentaverunt ecclesias in circulis, propter nives, die annunciationis Marie.*

Post pasca regina de Rhinfelden proficiscens venit Constantiam, inde

---

(1) Philippe III, roi de France, s'était déclaré le protecteur des enfants de Ferdinand de la Cerda, fils d'Alphonse X, qui avait épousé une fille de St.-Louis. Les *Cortès* de Ségovie, au lieu de les reconnaître pour les héritiers d'Alphonse X, avaient choisi Sanche, second fils de ce roi. Alphonse X soutenait Sanche. Une guerre s'ensuivit entre les deux rois de France et de Castille; mais elle eut peu d'importance, la médiation du pape ayant promptement amené une trêve.

(2) Par ce traité de paix, conclu dans l'île de Camberg, près de Vienne, sous la médiation des électeurs Palatin et de Brandebourg et des évêques de Wurtzbourg et d'Olmutz, Ottocare renonça à l'Autriche, à la Stirie, à la

« acheta toutes les possessions du comte de Ferrette y compris son « comté, *et confirma par ses lettres cette acquisition.* »

« Les moines de St.-Urbain à Soleure, de l'ordre de Citeaux, rappor- « tèrent qu'ils employaient chaque année mille viertel de froment, cinq « cents de seigle, cinq cents d'avoine, deux cents de légumes secs. Ils « distribuaient 60 viertel aux pauvres, à titres d'aumônes. »

« Vers l'Avent du Seigneur, on conclut une trêve entre le roi de « France qui avait 300,000 cavaliers et soldats couverts de cuirasses, « quarante mille archers à cheval et le roi d'Espagne qui avait une mul- « titude infinie de soldats. » (1)

Le lendemain de Ste-Catherine (26 novembre) la paix fut conclue entre le roi de Bohême et Rodolphe, roi des Romains. (2)

A Rheinfeld, le Rhin se couvrit entièrement de glace et chacun pouvait le traverser. Le froid cessa à la fête de St.-Hilaire.

La Nativité du Seigneur tomba sur un vendredi; l'évêque de Bâle mangea de la viande ainsi que les gens de sa maison; à ceux qui ne voulurent point en manger, on servit de grands poissons.

1277.

Dans le temps du carême, la reine d'Allemagne, ayant avec elle seulement six dames, passa plusieurs jours dans le couvent de Clingenthal.

« On vint en bateau par les champs depuis Ostheim (3) jusqu'à Colmar. »

Dans les environs de Bâle on tire des mines de l'argent, du fer et du plomb; on trouve de l'or dans les eaux.

Dans les montagnes de la vallée de Wehr, (4) *les habitants visitaient processionnellement les églises, à cause des neiges, le jour de l'annonciation de la Vierge (25 mars).*

Après Pâques la reine partit de Rheinfeld et se rendit à Constance et

---

Carinthie et à la Carniole, et Rodolphe s'engagea à l'investir de la Bohême, de la Moravie et des autres provinces de ce royaume. — Ottocare se repentit bientôt de ce traité, et ayant repris les armes, il fut défait et tué à la bataille de Marckfeld, près de Vienne, le 26 août 1278. — Selon Struvius, suivi par les Bénédictins, le traité de Camberg aurait été conclu le 19 novembre 1277.

(3) Ostheim, sur la route de Bâle à Strasbourg, à deux lieues de Colmar.

(4) Le manuscrit porte par erreur *Herre*, mais Urstisius avait déjà adopté, comme nous, la désignation *Werre*, sur laquelle il ne peut exister aucun doute.

Bavariam. Sequebatur autem ipsam Henricus episcopus Basiliensis circà assentionem domini cum equis septuaginta.

In Guowenstein (1) *cornua duo cervi longitudine iij pedum ex quibus xvi cornua processerunt.*

« Basileæ captus Salmo septem pedum venditus triginta duobus soli-
« dis, sed in foro publico valuisset tres libras. »

« Civis Rhinfeldensis Messer nomine obiit. »

In Urania nigromanticus quidam cum quibusdam rusticis voluit artem suam exercere pro pecunia. Interim grando vallem maximis lapidibus impetebat. Unde armata manu montes ascenderunt, et ipsum cum discipulis suis ter violenter de propriis finibus ejecerunt.

« *Nonis Junii Canonici et majores Basilienses et Canonicis. Leonardi*
« *et s. Petri* (2) *fratres minores et predicatores inerunt ad s. Theodorum;*
« (3) *et sorores in Clingental sequenti vero sabatho inerunt ad predi-*
« *catores et ad hospitalarios s. Joh. Baptiste.* » (4)

Comes Eberhardus (5) civitatem Fripurg in Œhland dedit regi Ruodolpho pro tribus millibus marcis; pro qua comes Sabaudiæ nona millia dedisset, si Ruodolphus rex sibi vendere permisisset.

In villa Cella (6) puella octavo anno ætatis suæ puerum peperit.

In Nolliwilre (7) castro prope Sultz inventa est calvaria serpentis magni, et lingua ejus vulgariter noterzunge datur regi Rodolpho pro clenodio, cujus vis toxicum prodere.

Regina Theutoniæ in Wiena recipitur.

In Austria rex Ruodolphus novam exactionem adinvenit, et a quolibet aratro quinque solidos postulavit.

---

(1) Auwenstein ou Gauwenstein, village du baillage de Casteln, dans l'ancien canton de Berne, aujourd'hui dans le canton d'Argovie.

(2) St.-Pierre était une ancienne église paroissiale de Bâle convertie en collégiale par l'évêque de Bâle, Henri II, comte de Thoune, en 1233.

(3) L'église de St.-Théodore située à l'extrémité sud du Petit-Bâle, dans le voisinage de l'ancienne Chartreuse, aujourd'hui église paroissiale.

(4) La commanderie de St.-Jean sur les bords du Rhin, qui a donné son nom au grand faubourg du nord de Bâle.

(5) Après l'extinction de la famille de Kybourg, en 1264, dans la personne du comte Hartmann, les domaines de cette maison passèrent à Rodolphe, comte de Habsbourg, et à son cousin Eberhard de Habsbourg de Lauffenberg, qui céda Fribourg à Rodolphe.

de là en Bavière. Vers l'Ascension l'évêque de Bâle Henri la suivit avec soixante-dix chevaux.

A Guowenstein (1) *(il y a? j'ai vu?) deux bois de cerf longs de trois pieds et ayant seize andouillers.*

« Un saumon de sept pieds de long pris à Bâle fut vendu pour trente « deux sols ; au marché de la ville il eut valu trois livres. »

« Messer, bourgeois de Rheinfeld, meurt. »

A Uri un certain nécromancien voulut montrer à quelques paysans les merveilles de son art, moyennant de l'argent. Au même instant une grêle assaillit leur vallée et la couvrit de grelons énormes. Les paysans s'étant armés et répandus sur les montagnes, chassèrent ce magicien et ses trois complices de leur territoire.

« *Aux nones de juin (5 juin) les chanoines et les dignitaires de la* « *cathédrale de Bâle, les chanoines de St.-Léonard et de St.-Pierre,* (2) « *les frères Mineurs et Prêcheurs se rendirent à l'église de St.-Théo-* « *dore ;* (3) *le samedi suivant les sœurs de Clingenthal se rendirent chez* « *les Prêcheurs et chez les hospitaliers de St.-Jean-Baptiste.* (4)

Le comte Eberhard (5) donna au roi Rodolphe la ville de Fribourg dans l'Uchtland moyennant trois mille marcs ; le comte de Savoie en eut donné neuf mille marcs, si le roi Rodolphe avait permis à Eberhard de la lui vendre.

Dans le village de Zell, (6) une jeune fille de huit ans accoucha d'un enfant.

Dans le château d'Ollwiller, (7) près de Soultz, on trouva le crane d'un grand serpent ; la langue qui est appelée vulgairement *Noterzung*, et qui passe pour avoir la propriété de déceler les poisons, fut donnée au roi Rodolphe comme un joyau précieux.

La reine d'Allemagne est reçue dans Vienne.

Le roi Rodolphe imagina en Autriche un nouvel impôt qui fut d'exiger cinq sols sur chaque charrue.

---

(6) Zell, dans le Wiesenthal (Forêt-Noire.)

(7) L'ancien château d'Ollwiller fut bâti au XIIIe siècle (entre 1260 et 1269), par quatre frères de Waldner, sur un domaine donné par l'évêque de Strasbourg à Pierre, abbé de Lieu-Croissant et que celui-ci leur avait vendu. Chrétien-Frédéric-Dagobert de Waldner remplaça en 1752 le manoir féodal de ses aïeux par un somptueux château moderne qui appartient aujourd'hui aux puissants industriels de Wesserling.

Comitem de Hohinberc (1) cognatum regis dominus Hagineche (2) in regis presentia vulneravit.

« Episcopus Lausanensis plures hæreticos in Friburgo et Berna auxilio « predicatorum et minorum. . . . . »

« Rex Ruodolphus dominum Haspisperch (3) ob vicium sodomiticum « combussit. »

Nova retia inventa prope Constantiam, per quos pisces plurimi capiebantur.

« Dominus N. de Rheno nobilis dives et hospitalis (4) præpositus in « Luthenbaccho natus fuit sex septimanis ante tempus justi partus. Hic « vixit annis nonaginta. *Hic in ovina pelle positus et in calefactorio « positus usque ad tempus pregnantibus assignatum* »

« *Capita compositi : Kapis-Köpf vendita in Sulcz duobus den.* (5)

Episcopus Metensis et Argentinensis ducem Lotharingiæ impugnant; dux duodecim currus episcopo argentinensi abstulit; postea res composita est. (6)

Episcopus Argentinensis de civibus in Sultz lxxx marcas accipiebat, qui antecessoribus suis cum murmure vix lx marcas solvebant.

Episcopus Coloniensis cum xij aliis coniurantes impugnarunt comitem de Gulch. (7)

Annus in omnibus habundans excepto lino. Quartale ordei iij solidis, avene xviij denariis, sigulum iiij solidis, triticis vj solidis.

---

(1) Le comte de Hohenberg était de la famille d'Agnès de Hohenberg, première femme de l'empereur Rodolphe.

(2) Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un seigneur du petit château de Hageneck situé dans la montagne derrière Wettolsheim. Un Burcard de Hageneck servit, en 1263, d'otage aux Strasbourgeois pour le vice-dom Guillaume. Il se pourrait que ce fut celui mentionné par le chroniqueur. Nous trouverons un autre Hageneck sous l'année 1298.

(3) Ce nom est, sans doute, défiguré. Il nous a été impossible de le restituer.

(4) Nous croyons pouvoir rétablir le prénom resté inconnu au chroniqueur. Des documents relatifs à la collégiale de Lautenbach mentionnent, à cette époque, un prevôt Jean, mais sans indiquer son nom de famille. Il s'agirait donc d'un Jean de la maison des nobles de Ze-Rhein, déjà florissante au XIIe siècle, dans le pays de Bâle.

(5) Qui ne reconnait dans ce passage le chou à choucroute? — Le copiste

Le comte de Hohenberg, (1) allié du roi, fut blessé, en présence du roi, par le seigneur de Hageneck. (2)

« L'évêque de Lausanne, aidé des frères Prêcheurs et Mineurs (fit « brûler?) plusieurs hérétiques à Fribourg et à Berne. »

« Le roi Rodolphe fit brûler le seigneur de Haspisperch (3) pour crime « de sodomie. »

On inventa, dans les environs de Constance, un nouveau genre de filets avec lesquels on prenait une grande quantité de poissons.

« Le seigneur N. de Rhein, noble, riche et hospitalier, (4) prevôt de « Lautenbach, était né six semaines avant le temps ordinaire d'un « accouchement normal. Il vécut pourtant quatre-vingt-dix années. *Il « avait été enveloppé à sa naissance dans une peau de brebis et placé « sur un poële et l'on attendit ainsi l'époque communément assignée « aux femmes grosses.* »

« *Les têtes (de choux) à conserve, dites têtes de cabus,* (5) *se ven- « dirent à Soultz deux deniers.* »

Les évêques de Metz et de Strasbourg font la guerre au duc de Lorraine; le duc enleva à l'évêque douze chars de guerre; mais après, la paix fut conclue. (6)

L'évêque de Strasbourg exigea quatre-vingts marcs des habitants de Soultz qui en payaient à peine soixante, et en murmurant, à ses prédécesseurs.

L'évêque de Cologne et douze autres qui s'étaient ligués avec lui attaquèrent le comte de Juliers. (7)

L'année fut abondante en toutes choses, excepté en lin. Le viertel d'orge valait trois sols, l'avoine dix-huit deniers, le seigle quatre sols. le froment six.

---

du manuscrit, plus préoccupé de cuisine que de grammaire, écrit *venditi;* nous avons supprimé ce solécisme.

(6) Voyez note 5 page 49.

(7) L'évêque de Cologne, Sigfrid de Westerbourg, ayant recommencé avec les habitants de sa ville épiscopale les démêlés qui avaient déjà agité l'épiscopat de son prédécesseur, le comte de Juliers, Guillaume IV, prit leur défense et se ligua, dans leur intérêt, avec dix-neuf seigneurs westphaliens. C'est par représailles que l'évêque de Cologne forma, à son tour, une ligue contre le comte de Juliers.

Canonici s. Petri Basilienses aream que sita est ex opposito monasterii s. Petri plantationibus arborum repleverunt.

In Sultz quædam meretrices domesticæ a meretricibus sylvestribus baculis expulsæ. (1)

Rex Franciæ ccc magistros pro eo quod contra catholicam fidem quosdam articulos defendere nitebantur. . . . . (2)

Albertus Magnus lector Coloniæ.

Clericus vagus Basileæ serpentes capiebat, ad libitum eis utebatur et mirabilia faciebat.

In Senheim Henricus procurator hospitale pauperum incohavit.

Joannes papa, magus in omnibus disciplinis instructus, religiosis infestus, contemnens decreta concilii generalis, obiit hoc anno. (3)

Nicolaus papa electus est, antea dictus Caietanus, diù discordantibus cardinalibus. (4)

« Fratres predicatores circa Nativitatem domini se in Columbariam « recesserunt. »

1278.

Episcopus Basiliensis et advocatus Alsatie *(Conrad Wernher von Hadtstat)* cum exercitu ad regem Ruodolphum in Austriam perrexerunt in mense Julio. (5)

Item XVI Kalend. April. interfectus est comes de Guelichi in civitate que dicitur Aquisgranum, cum duobus filiis et ccc militibus cum alia familia sua multa. (6)

Item Rex Bœmie promisit se pecuniam magnam Theutonie principibus

---

(1) On connaissait aussi en France ces deux catégories de femmes débauchées. « Seront boutées dehors, disent *les Établissements* de St.-Louis, les « ribauldes tant de la ville comme des champs. »

(2) En l'année 1276, l'université de Paris avait interdit sévèrement aux docteurs ou bacheliers de quelque faculté qu'ils fussent, d'expliquer aucun livre dans les maisons particulières. Ils ne devaient donner leur enseignement qu'en public. Dans le même temps, le pape fut informé qu'il s'élevait dans Paris des erreurs considérables contre la foi, et il chargea l'évêque, Etienne Tempier, d'informer contre ces hardiesses. C'est à ces faits que se rattache la mention incomplète de notre chroniqueur.

(3) Jean XXI élu le 13 septembre 1276, mourut le 17 mai 1277. Une partie de son palais de Viterbe s'étant écroulée dans une nuit, il fut accablé sous ses ruines et ne survécut que six jours à cette catastrophe.

Les chanoines de St.-Pierre de Bâle couvrirent de plantations d'arbres la place qui est située vis-à-vis de leur couvent.

A Soultz quelques filles publiques domiciliées furent expulsées (1) de la ville à coups de bâton par les filles de mauvaise vie de la campagne.

Le roi de France . . . . . trois cents maitres parce qu'ils entreprenaient de soutenir quelques propositions contre la foi catholique. (2)

Albert-le-Grand était lecteur à Cologne.

Un clerc errant qui prenait des serpents les avait rendus dociles à toutes ses fantaisies et faisait à Bâle des choses étonnantes avec ces animaux.

Le prévôt Henri commenca l'hôpital des pauvres à Cernay.

Le pape Jean, docte et versé dans toutes les connaissances, mais ennemi des ordres religieux et méprisant les décrets du concile général, mourut cette année. (3)

Nicolas, appelé auparavant Cajetan, est élu pape après de longues divisions parmi les cardinaux. (4)

« *Les frères Prêcheurs se retirèreut à Colmar vers la Nativité du* « *Seigneur.* »

1278.

L'évêque de Bâle et le landvogt d'Alsace *(Conrad Wernher de Hattstatt)* joignirent le roi Rodolphe, avec une armée, en Autriche, au mois de juillet. (5)

Le 16 des calendes d'Avril, (17 avril) le comte de Juliers fut tué dans la ville d'Aix-la-Chapelle, avec ses deux fils, trois cents chevaliers et un grand nombre de personnes de sa maison. (6)

Le roi de Bohème promit de donner de fortes sommes d'argent aux

---

(4) Jean Gaëtan, de la famille des Ursins, cardinal du titre de St.-Nicolas, fut élu pape sous le nom de Nicolas III le 25 novembre 1277.

(5) L'armée rassemblée par Conrad Werner de Hattstatt et l'évêque de Bâle se réunit à Bâle, traversa la Souabe et n'arriva à Vienne que quelques jours avant la bataille de Marckfeld, à laquelle elle prit part.

(6) Guillaume IV, comte de Juliers, était en guerre avec les habitants d'Aix-la-Chapelle, au sujet d'une forêt qu'il prétendait lui appartenir en sa qualité de sous-avoué de cette ville. Il entra violemment à Aix-la-Chapelle dans la nuit du 16 au 17 mars; mais il y fut tué, non avec ses deux fils, comme le dit notre texte, mais avec un seul qui était Guillaume, né de son second mariage avec Richarde de Limbourg.

daturum, ut se contra regem Ruodolphum pro viribus impugnarent; « quod et facere decreverunt. »

Rex Bœmie decem milia militum congregavit, ut regem Ruodolphum de Austrie finibus extirparet; sed domino dante principes exercitus interceperunt fortiter discordare, et sic fuit eorum congregatio dissipata.

Dominus papa excommunicavit omnes adversarios regis Ruodolphi, et ipsum imperatorem Rome publice nominavit.

Sorores de sanct. Jo. ordinis predicatorum muro se cinxerunt, cujus altitudo pedes xx noscitur habuisse; et quercus ex qua sedes ecclesie parabantur dominarum in circumferentia pedes xxiiij comprehendit.

Cives civitatis que Aquisgranum dicitur castrum quoddam cum hominibus ceperunt, ex quibus xv gladiis occiderunt, reliquos vero carceri deputarunt.

Domini de Horburc, filii S. sororis comitis Phirretarum, cognato suo reconciliantur et in Alsatiam revertuntur. (1)

Obiit comes de Werde, « qui a matre sua non filius suus sed filius « moledinarii fuisse dicebatur; hoc ideo probavit fratris dispositio cor« poris et natura. » (2)

Rusticus quidam de Vilingen (3) candens ferrum portavit nuda manu sine corporis lesione.

« Circa kalend. Junii suspendit rex Francie Petrum fidelissimum ac « ditissimum consiliarium suum eo quod Reginam cognoscere voluis« set. » (4)

« Fraga matura fuere in principio maii. Ordeum inveniebatur matu« rum in octava S. Johannis Bapt^e^. »

« Porci in Columbaria suum pastorem comederunt. vij capellas duo « capelle in Columbaria pepererunt. »

« Nauta quidam de Luceria dixit se posse una die in Argentinam de

---

(1) Voyez p. 22 note 1.

(2) Henri-Sigebert, fils posthume de Henri, comte de Werd, et d'Elisabeth de Montfort, landgrave de la Basse-Alsace, mourut le 1er février 1278, à l'âge de 40 ans. Le passage très-obscur, selon nous, dans lequel l'annaliste a jeté des doutes sur sa filiation légitime, est le seul indice que nous connaissions de l'opinion qui se serait répandue alors à ce sujet. Grandidier est muet sur cette particularité nouvelle et qui doit justement paraître suspecte.

princes d'Allemagne qui l'assisteraient de leurs forces contre le roi Rodolphe « et ils résolurent de le soutenir. »

Le roi de Bohème réunit dix mille soldats dans le but de chasser le roi Rodolphe du territoire de l'Autriche; mais les présents de celui-ci jetèrent la discorde parmi les chefs de l'armée de son ennemi, et leur ligue se dissipa.

Le seigneur pape excommunia tous les ennemis du roi Rodolphe et lui décerna publiquement à Rome le titre d'empereur.

Les sœurs de St.-Jean de l'ordre des Prêcheurs (Unterlinden de Colmar) ceignirent leur monastère d'un mur dont la hauteur était de vingt pieds; le chêne qui fut employé pour les siéges d'église des religieuses avait vingt-quatre pieds de circonférence.

Les bourgeois de la ville d'Aix-la-Chapelle s'emparèrent d'un certain château et des hommes qui le défendaient; quinze de ces derniers périrent par le glaive; le reste fut emprisonné.

Les seigneurs de Horbourg, fils de S . . . . . sœur du comte de Ferrette, se réconcilient avec leur parent et reviennent en Alsace. (1)

Mort du comte de Werd « que l'on disait être le fils, non de la com-« tesse de Werd, mais d'un meunier. On en trouvait la justification dans « l'extérieur corporel et le caractère de son frère. » (2)

Un paysan de Villingen (3) porta dans sa main un fer rouge sans en éprouver aucune lésion.

« Vers les calendes de juin, le roi de France fit pendre Pierre, son « conseiller très-fidèle et très-riche, parce qu'il avait attenté à l'honneur « de la reine. » (4)

« Les fraises étaient mûres au commencement de mai. On trouvait « de l'orge mûre dans l'octave de St.-Jean-Baptiste. »

« A Colmar, les porcs dévorèrent le pâtre qui les gardait. Deux chèvres « mirent bas sept chevreaux. »

« Un batelier de Lucerne prétendait pouvoir aller en un jour de Lu-

---

(3) Ville du Brisgau autrichien (aujourd'hui duché de Bade) sur la rivière de Briegg.

(4) Pierre de la Brosse, d'abord barbier de St.-Louis, ensuite chambellan et favori de Philippe-le-Hardi, fut pendu en 1276. Il ne fut point accusé d'avoir attenté à la reine Marie, mais d'avoir imputé à cette princesse la mort de Louis, fils aîné de Philippe, que lui-même avait fait empoisonner.

« Luceria pervenire, sed hic quia facere non valuit xxx libras ipsum cre-
« dimus perdidisse. »

« Mulier pitonissa sex annis partum proprium impedivit, septimo
« autem anno tres novimus ipsam simul infantulos peperisse. »

« Fuit Begina quedam in Columbaria que clara die, nemine presente,
« vocem audivit dicentem: Fratres predicatores recipient domum in
« Columbaria. Et ante carnisprivium in ea missam solemniter celebra-
« verunt, quod et ita factum est. »

« Sorores de S. Johanne in Columbaria horologium pro marcis sex
« sibi comparaverunt. »

Rex Bœmie pugnavit cum Rege Ro. et prope Wiennam, et interfectus est ipse, et cum eo quatuordecim milia hominum, ut communiter dicebatur. (1)

Interfectus est dominus Ehirich et dominus de Apiaco (2)

Obiit archiepiscopus Cantuariensis cardinalis, frater ordinis Predicatorum.

« Obiit frater Martinus domini pape diu penitentiarius, archiepiscopus
« factus in . . . . » (3)

Obiit frater Probus provincialis de ordine Minorum.

Dominus papa factus est perpetuus senator Romanus, et Carolus cessit ei, et reliquit ei omnia que habuerat et spectabant ad sedem. (4)

Dominus de Gliers (5) vallem Sergowe (6) depredatur et tres nobiles interfecit.

In festo Simonis et Jude intravit conventus fratrum ordinis predica-

---

(1) Bataille de Marckfeld, le 26 août 1278.

(2) Les Eckirch, dont le siège féodal était le château de ce nom situé sur une montagne au fond d'un petit vallon latéral à la grande vallée de Lièpvre, ne sont connus que depuis le XIIIe siècle. Ils s'éteignirent en 1381. On ignore le nom de celui dont parle le chroniqueur et la cause de sa mort violente. — Selon Schœpflin, le chevalier d'Epfig, dont il est question ici, serait le plus anciennement connu de cette famille dont on retrouve des mentions en 1351.

(3) Martin Polonus, dominicain, pénitencier des papes Jean XXI et Nicolas III. Il mourut le 29 juin 1278, à Bologne, au moment d'aller prendre possession de l'archevêché de Gnesne. Le nom de ce siège est resté inconnu au chroniqueur. On a de lui des *Sermons* et une chronique connue sous le nom de *Chronique martinienne.*

« cerne à Strasbourg; mais je crois qu'il perdit trente livres pour n'avoir « pu tenir sa parole. »

« Une femme possédée du démon parvint à conserver son fruit pen- « dant six ans dans son sein; mais j'ai appris que la septième année « elle était accouchée de trois enfants. »

« Il y avait à Colmar une béguine qui entendit, en plein jour, et sans « voir personne, une voix qui disait: les frères Prêcheurs auront une « maison à Colmar. Ce qui eut lieu, en effet, car ils y célébrèrent la « messe avant le carême. »

« Les sœurs de St.-Jean de Colmar achetèrent une horloge pour six « marcs »

Le roi de Bohême livra bataille au roi des Romains, près de Vienne, et y fut tué ainsi que quatorze mille hommes de son armée, selon ce qui se racontait communément. (1)

Le seigneur d'Eckirch et celui d'Epfig sont tués. (2)

Le cardinal archevêque de Cantorbéry, frère de l'ordre des Prêcheurs, mourut.

« Le frère Martin, qui fut longtemps pénitencier du seigneur pape, « et qui avait été fait archevêque de . . . . mourut. » (3)

« Le frère Probus, provincial de l'ordre des Mineurs, mourut. »

Le seigneur pape est déclaré sénateur romain perpétuel, et Charles lui céda et abandonna tout ce qu'il possédait et détenait des domaines du Saint-Siège. (4)

Le seigneur de Gliers (5) pille la vallée de Sergau (6) et tue trois nobles.

A la fête des SS. Simon et Jude, la communauté des frères de l'ordre des Prêcheurs de Colmar prit possession de la maison « qu'elle tenait

---

(4) Charles I d'Anjou fit ces restitutions, sans doute, en reconnaissance du titre de roi de Jésusalem que le pape lui avait conféré au mois de janvier précédent.

(5) Peut-être Guillaume de Gliers, le minnesinger, dont le recueil de Roger Manesse nous a conservé trois compositions poétiques qui se trouvent dans Van der Hagen (I. 203). La famille de Gliers s'est éteinte au XVe siècle.

(6) *Sornegau*, *Sornagaudium*, *Sorengeuwe*, dénomination sous laquelle on désignait le val de Délémont, jusqu'au XIIIe siècle. Des actes de la même époque l'appellent *der Serngouve*.

torum in Columbariam domum suam « a capitulo receptam »; et receptus fuit a canonicis a dominis S. Johan. Baptiste et ab universitate civitatis laudabiliter et honeste.

« Quidam de Wienna venerunt et dixerunt quod rex Ruodolphus multos « milites fecisset et eis vestes et dona plurima dedisset. »

« *In civitate Basiliensi sepelierunt fratres minores can Wincinum* (1) « *est manifestum in magnum suorum scandalum vicinorum.* »

Destructum fuit Zeringen (2) noviter edificatum, et turris prope Brisacum et Coliberc. (3)

« In adventu domini frumentum pro iiij solid. pisa, faba, lentes pro « iij solid. Siligo pro ij solidis, ordeum pro xiiij denariis, avena pro « x denariis. Talentum carnium pro denario vel tribus obolis. » Mures fuerunt multe, et annus in omnibus abundans.

Comes Egino (4) de Fryburc civibus de Offenburc equos viginti prope portam civitatis abstulit; cives autem persequentes congressi sunt cum eo, et ex utrâque parte plures vulnera receperunt.

Comes Phirretarum cepit abbatem de Luxovio. (5)

« Domino episcopo Argentinensi solvit dominium suum anno domini « MCC a Wetilsheim sursum usque in Sulze inclusive (6) quingintas « libras tantùm de quibus terciam partem dedit landtgravio Alsatie et « nec scultetum nec advocatum ibidem habuit. »

Episcopus Argentinensis fossato divisit novum castrum ab antiquo in villa Rubiacensi. (7)

« Fuit hic annus in omnibus abundans. » Hyems calida fuit, « de « nocte congelabatur, post meridiem glacies solvebatur. »

In Carintia provincia, que sita dicitur apud Austriam, tanta fames

---

(1) Il nous a été impossible de déchiffrer les deux mots *can Wincinum*. Le savant copiste du manuscrit de Stuttgart les a marqués du signe? qui témoigne également qu'il n'a pu en deviner le sens.

(2) Le château de Zæhringen, près de Fribourg (Brisgau), siège des ducs de ce nom. Il fut dévasté par l'empereur Rodolphe pendant ses luttes contre la noblesse, et enfin détruit pendant la guerre de 30 ans. Ses ruines subsistent encore.

(3) Ce nom nous a paru trop douteux pour y rattacher aucune conjecture probable.

(4) Egenon II, fils de Conrad. Il fut le troisième comte de Fribourg.

(5) Luxeuil, abbaye de Bénédictins, fondée au VIIe siècle par St-Colomban.

« du chapître. » La communauté fut reçue par les chanoines, les dames de St.-Jean-Baptiste (Unterlinden) et toute la cité honorablement et louablement.

« Il vint de Vienne des gens qui rapportèrent que le roi Rodolphe « avait fait beaucoup de chevaliers et qu'il les avait gratifiés de vête- « ments et de présents de toutes sortes. »

« Dans la ville de Bâle, les frères Mineurs donnèrent la sépulture à « . . . . . au grand scandale de leurs voisins. » (1)

Le château de Zehringen (2) nouvellement construit fut détruit, ainsi que la tour près de Brisach et Coliberg. (3)

« Pendant l'avent du seigneur, on vendit le blé quatre sols, les pois, « les fèves, les lentilles trois sols, le seigle deux sols, l'orge quatorze « deniers, l'avoine dix. Le talent (la livre-poids) de viande un denier « ou trois oboles. » Il y eut une grande quantité de souris et l'année fut abondante en toutes choses.

Le comte Egenon (4) de Fribourg enleva aux habitants d'Offenbourg, non loin de la porte de leur ville, vingt chevaux. Les habitants s'étant mis à sa poursuite en vinrent aux mains avec lui, et il y eut de part et d'autre beaucoup de blessés.

Le comte de Ferrette fit prisonnier l'abbé de Luxeuil. (5)

« En l'année du Seigneur 1200, le pays possédé par l'évêque de « Strasbourg et qui s'étend depuis Wettolsheim jusque et y compris « Soultz, (6) ne payait à son seigneur que cinq cents livres, dont le tiers « était attribué au landgrave, et l'évêque n'avait dans ce pays ni avoué, « ni prévôt. »

L'évêque de Strasbourg sépara par un fossé le nouveau château de Rouffach (7) de l'ancien.

« Cette année fut abondante en toutes choses. » L'hiver fut doux; « il « ne gelait que la nuit, et la glace se fondait après midi. »

Dans la Carinthie, province qu'on dit située en Autriche, il y eut

---

(6) Le pays compris entre Wettolsheim et Soultz formait l'important domaine connu sous le nom de *Mundat supérieur*, appartenant à l'évêque de Strasbourg. Il dépendait pour le spirituel de l'évêque de Bâle et était compris dans les deux décanats ecclésiastiques *ultra* et *citra colles Ottonis*.

(7) Le château ancien était l'Isenbourg, que la tradition rattache au séjour des rois Mérovingiens. Le nouveau château avait été élevé par les évêques de Strasbourg.

extitit, quod homines carnes humanas comedebant et fame plurimi perierunt.

« Rex Bohæmiæ occiditur cum multitudine Comanorum. » (1)

« Predicatores vigilia Nativitatis aream suam in Columbaria plus quam « quingentis marcis comparaverunt. Vigilia Epiphanie edificium ince- « perunt. »

« Sororum Columb. cimiterium dedicatum et altare S. Margarethe. »

« Ecclesia dominorum Theutonicorum in Suntheim (2) vigilia Agnetis « secundo consecrata. »

« Predicatorum cimiterium Columbarie et altare b. virginis conse- « cratum feria secunda post octavam Trinitatis ab episcopo Basiliensi. »

« Regelsbiren xl (pro) j denario, Gigilsbiren 60 (pro) j denar. Grü- « nacher poma *ein bugtj vol* v den. vendebatur. » (3)

« Columbaria et plures civitates juraverunt regine Regis Rudolfi. »

« Episcopus Basiliensis et duo fratres predicatores nuncii Regis Angliæ « profecti in Austriam ad Regem Rudolffum ut nuptias inter Regum « liberos (4) confirmarent. »

« Episcopus Basiliensis Phiretum et Segerin (5) cum attinentiis suis « pro quadringintis marcis a Dibaldo comite Phirretarum. »

« Circa pasca quartale salis vj solid. quartale siguli iij solid. iiij denar., « quartale ordei xx denar. quartale frumenti pro vj solid. vendebatur. »

« Linum et lana cara. Die Pasce botri videbantur. Tertia et quarta « feria sequenti vineæ frigore perierunt. »

---

(1) Après la destruction du royaume de Cumanie (Valachie et Moldavie) par les Mongols, au XIIIe siècle, une colonie de Cumanes émigra en Hongrie où elle fut reçue par le roi Béla. Ce prince leur donna des terres après les avoir fait baptiser. Ils se constituèrent en bandes de cavalerie au service des rois de Hongrie. Après la mort de Frédéric-le-Belliqueux, Béla revendiqua le duché d'Autriche, mais Ottocare l'ayant supplanté dans ce dessein, les colonies Cumanes passèrent au service du roi de Bohême et formèrent la meilleure troupe de son armée. C'est ainsi que nous voyons le chroniqueur signaler leur massacre à la bataille de Marckfeld où Ottocare perdit la vie.

(2) Un acte de 1239 fait déjà connaître la commanderie de l'ordre teutonique établie à Suntheim, village situé près de Rouffach et qui fut détruit par Thiébaut de Ferrette dans la guerre que se firent, en 1298, Albert d'Autriche et Adolphe de Nassau.

une telle famine que les gens mangèrent de la chair humaine et que beaucoup de monde périt.

« Le roi de Bohême fut tué avec un grand nombre de Cumanes. (1)

« La veille de la Nativité, les Prêcheurs achetèrent un emplacement « à Colmar pour un prix de plus de cinq cents marcs. La veille de « l'Epiphanie ils commencèrent l'édifice.

« Le cimetière et l'autel de Ste-Marguerite, des sœurs de Colmar, « sont consacrés. »

« L'église des seigneurs de l'ordre teutonique, à Suntheim, (2) est « consacrée de nouveau la veille de Ste-Agnès. »

« Le cimetière des Prêcheurs de Colmar et l'autel de la bienheureuse « Vierge sont consacrés par l'évêque de Bâle, le mardi après l'octave « de la Trinité. »

« On donnait pour un denier 40 poires dites *Regelsbiren*, et 60 de « celles dites *Gigilsbiren*. Le bittig de pommes dites *Grünacher* valait « cinq deniers. » (3)

« Colmar et plusieurs villes prêtèrent serment à la reine, femme du « roi Rodolphe. »

« L'évêque de Bâle et deux frères Prêcheurs, envoyés du roi d'An- « gleterre, partirent pour l'Autriche, vers le roi Rodolphe, afin de con- « firmer les mariages projetés entre les enfants des deux souverains. (4)»

« L'évêque de Bâle acheta de Thiébaut, comte de Ferrette, pour « quarante marcs, Ferrette et . . . . . et leurs dépendances. »

« Vers Pâques la mesure (viertel) de sel se vendait 6 sols, la mesure « de seigle 3 sols et quatre deniers, la mesure d'orge 20 deniers, et la « mesure de froment six sols. »

« Le lin et la laine furent chers. Le jour de Pâques on voyait des bour- « geons à la vigne. Mais le mardi et le mercredi suivants les vignes « furent gelées. »

---

(3) Le *Bittig* est encore la mesure usitée pour le raisin pendant la vendange. L'ancien bittig contenait environ 125 litres.

(4) Hartmann, second fils de Rodolphe et qui figure dans la série des landgraves d'Alsace, fut, en effet, fiancé à Jeanne, fille d'Edouard I, roi d'Angleterre, au mois de septembre 1278. Mais ce jeune prince s'étant noyé dans le Rhin en 1281, le mariage n'eut pas lieu.

(5) Cette mention incomplète et fautive n'est peut-être qu'une reminiscence de la cession de 1271. Voyez p. 32.

1279.

Hoc anno dominus Sifrydus dictus de Gundoltzheim (1) venit de domino Ruodolpho rege qui tunc temporis extitit in Vienna, retulitque de eo prospera cum fortuna.

Scultetus hic Syfridus edificavit castrum in Hohennac (2) in crastino Purificationis, rege Ruodolpho domino permittente; et tertia die fracta est Columbariensium melior campanarum.

Eodem tempore papalis litera venit in Columbariam, in qua continebatur, quod deberet perfidis Judeis prior provincialis Theuthonie cum fratribus suis fidem catholicam fideliter predicare.

Post sancti Mathie venit advocatus Alsatiæ Conradus Wernherus de rege qui tunc temporis morabatur in Vienna.

Eodem tempore dabatur in Columbaria « que sita est in Alsatia » siligo pro xvij denar. ordeum pro xviij, avena pro xix denar.

« Dixit nauta quidam quod si quis manus vel pedes pueri recenter « nati anserum pinguetudine delinet, postea frigus in membris supra- « dictis minimè pateretur. »

Quartale frumenti dabatur pro xxx denar.

Dominus de Rapolzstein (3) castrum Hohennac et Minnewiler cognatis suis abstulit fraudulenter et in Columbariam transferebat.

Magister Ruodigerus de Cönsheim (4) prepositus Columbariensis, vir divitiis et scientia clarus, obiit circa festum sancti Gregorii pape.

---

(1) Notre histoire ne fournit pas de mention de la famille de Gundolsheim antérieure à ce Sigfrid qui fut prévôt impérial de Colmar après Jean Rœsselmann, tué en 1261. Sigfrid fut déposé par le landvogt d'Alsace, en 1281, à cause des nouveaux troubles qu'il excitait, et tué en 1289 par un de ses ennemis nommé Susingen. On trouve encore des nobles de Gundolsheim parmi les vassaux de l'Autriche en Alsace au milieu du XIVe siècle. — Gundolsheim est un village du canton de Rouffach.

(2) Sigfrid de Gundolsheim n'est pas le fondateur du château de Hohenack, dont l'origine remonte au XIe siècle, et doit être attribuée aux comtes d'Eguisheim. Il ne fit que le relever de ses ruines, après la destruction qu'il avait subie quelques années auparavant, on ne sait à quelle occasion. Luck, l'auteur des *Annales Rappolsteinenses*, a déjà remarqué avec raison que cette réédification n'a eu lieu par les soins du prévôt impérial de Colmar qu'après que ce château eut été enlevé par le seigneur de Ribeaupierre à ses parents et qu'il eut passé dans le domaine de la ville de Colmar. Sigfrid aurait donc entrepris cette restauration dans l'intérêt de la ville de Colmar et non dans

1279.

Cette année le seigneur Sigfrid dit de Gundolsheim (1) revint de chez le roi Rodolphe, qui séjournait alors à Vienne; il avait quitté ce prince, comblé de largesses et de bienfaits.

Ce schultheiss Sigfrid éleva, avec la permission du roi Rodolphe, un château sur le Hohenack, (2) le lendemain de la Purification (3 février). Trois jours après, la meilleure des cloches de Colmar se brisa.

Dans le même temps arriva à Colmar une lettre du pape qui enjoignait au prieur (des dominicains) de la province d'Allemagne de prêcher et de faire prêcher par ses moines la foi catholique aux juifs infidèles.

Après la St.-Mathieu (24 février), le landvogt d'Alsace, Conrad Wernher (de Hattstatt), revint de chez le roi qui séjournait alors à Vienne.

Dans le même temps on donnait à Colmar « qui est situé en Alsace » le seigle pour 17 deniers, l'orge pour 18 et l'avoine pour 19.

« Un certain batelier prétendit qu'en frottant les pieds ou les mains « d'un enfant nouveau né avec de la graisse d'oie, on rendait ces membres « absolument insensibles au froid. »

Le viertel de froment valait 30 deniers.

Le seigneur de Rappolstein (3) enleva traîtreusement les châteaux de Hohenack et de Minnewihr à ses parents et les donna à la ville de Colmar.

Maître Rudiger de Kiensheim, (4) prévôt de Colmar, homme illustre par ses richesses et sa science, mourut vers la fête de St.-Grégoire, pape.

---

son intérêt personnel. — On voit encore les ruines du Hohenack sur la montagne qui sépare les vallées d'Orbey et de Munster. Il fut détruit par ordre de Louis XIV, après le traité de Westphalie.

(3) M. de Golbéry (*Monum. de l'Alsace* I. 23) se refuse a admettre la version de Luck que nous avons fait connaître (note précéd.). Il pense qu'il faut s'en tenir à l'ordre dans lequel le chroniqueur a présenté les événements et reconnaître que le seigneur de Ribeaupierre a enlevé à ses parents le château de Hohenack rebâti déjà par Sigfrid. Cette opinion nous parait bien hasardée, car de quel droit Ulric de Ribeaupierre eut-il pris sur ses parents un château rebâti par le prévôt de Colmar et appartenant à cette ville? Il ne faut pas oublier que Luck, archiviste de la maison de Ribeaupierre, a écrit sur des documents dont il est difficile de contester l'exactitude, et qu'il connaissait à fond toutes les traditions historiques de cette seigneurie.

(4) Voyez note 7 page 29.

« Cecus cecam duxit et mutus mutam. »

« Quindecim viri de Rorolzheim (1) simul eodem die matrimonium « contraxerunt. »

« Quarto nonas mart. venit frigus et nuces et alia quæ de arboribus « eruperant, devastavit. »

« Feria sexta, xvj kalend. marc. fuit luna rufa per totam noctem et « sol sequenti die usque ad meridiem. Luna vero plena fuit quarta hora « quinte ferie precedenti sexta feria. »

« Anseres et grues in Alsatiam propter calorem hyemis non venerunt. « Nuces perierunt. xviij kal. maii vineæ perierunt. »

« Cives Columbarienses acceperunt in sylva sua ligna pro quadringentis « domibus edificandis et pro centum in antiquis domibus reficiendis. »

« Vinum circa festum Pentecostes dabatur pro duobus solidis quia « modicum in Alsatia et quia fuerit bonum valde. »

Longitudo hec ———————————————— sumpta sexaginta vicibus facit spissitudinem arboris quæ est in Sigolzheim (2) suprà fontem prope curiam et capellam S. Mauricii.

Lantfrydus de Landisperach (3) suffocatus fuit in tormento in Argentina in aniversario patris sui, qui fuit in precedenti tricesimo anno in eadem civitate et in eodem die hastiludio interfectus a comite Fryburgensi.

Filius regis Ruodolphi (4) major venit in Ensisheim xiiij kalend. junii, convocavitque scultetos civitatis, et deliberavit cum eis quomodo patri suo milites mitterent in armis preparatos.

Dominus Conradus de Lietinberch episcopus Argentinensis castellum Türlac (5) per ignem destruxit et ea que in eo reperit deportavit.

---

(1) Nom assurément défiguré, s'il s'agit d'une localité de l'Alsace. Peut-être Dorlisheim *(Dorolsheim, Thorolsheim)?*

(2) Sigolsheim, canton de Kaysersberg, connu, dès le VIIe siècle, sous le nom de *Sigoltesem*, par une donation, faite en faveur de St.-Déodat, d'un terrain produisant de l'excellent vin. — La mesure donnée par le chroniqueur, multipliée par 60, donne 3 mètres 75 centimètres.

(3) La famille des nobles de Landsperg remonte au commencement du XIIe siècle. Les généalogies que nous connaissons ne parlent point de ce Lantfrid. Quant à son père, mort, comme lui, dans un tournoi, nous ne savons si c'est Gunther ou Eberhard; ces deux frères sont connus par des actes de 1236 et des années suivantes.

(4) Albert, qui fut empereur après son père Rodolphe. Ces secours pa-

« Un aveugle épousa une femme aveugle, et un muet une femme « muette. »

« Quinze hommes de Rorolsheim se (1) marièrent le même jour. »

« Le quatre des nones de mars (4 mars) survint un froid qui gela les « noyers et détruisit tous les bourgeons des autres arbres. »

« Le vendredi 16 des calendes de mars (14 février), la lune parut « rouge pendant toute la nuit. Le soleil eut la même teinte le jour sui- « vant et la garda jusqu'à midi. La pleine lune avait eu lieu à la qua- « trième heure du jour précédent. »

« Les oies sauvages et les grues ne parurent pas en Alsace à cause de « la douceur de l'hiver. — Les noyers périrent. Le 17 des calendes de « mai, les vignes furent gelées (14 avril).

« Les habitants de Colmar prirent dans leur forêt le bois nécessaire « pour bâtir quatre cents maisons nouvelles et pour en réparer cent « anciennes.

« Vers la fête de la Pentecôte, le vin valait deux sols, parce qu'il était « rare et excellent. »

Cette longueur ———————————————— prise 60 fois forme le diamètre de l'arbre qui se trouve à Sigolsheim, (2) au-dessus de la fontaine, près de la maison commune et de la chapelle de St-Maurice.

Lantfrid de Landsperg (3) fut étouffé dans un tournoi qui se donna a Strasbourg le jour anniversaire de la mort de son père, qui avait été tué, le même jour et dans la même ville, trente ans auparavant, par le comte de Fribourg, dans une pareille fête militaire.

Le fils aîné du roi Rodolphe (4) vint à Ensisheim le 14 des calendes de juin (29 mai), convoqua les magistrats de la cité et délibéra avec eux sur les moyens de lever et d'envoyer des soldats à son père.

Le seigneur Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, incendia le château de Dourlach (5) et en enleva tout ce qu'il y avait trouvé.

---

raissent avoir servi à Albert lui-même dans son expédition contre Zurich. Quelques auteurs indiquent le 19 mai, c'est-à-dire le 4 des calendes de juin, comme date de l'assemblée d'Ensisheim.

(5) Le margrave de Bade ayant dévasté quelques localités relevant de l'empire, Rodolphe avait donné mission à l'évêque de Strasbourg d'en tirer vengeance en assiégeant le château de Dourlach. — Le manuscrit porte *per ignem instruxit;* nous ne pouvions pas laisser subsister cette erreur du copiste.

Dominus de Gemini Ponte castellum proprium nomine Copinheim per ignem devastavit.

« Fructus arborum perierunt. Frumentum profecit, avena defecit. »

« Tres juvenes receperunt fratres predicatorum in Columbaria in Inven-
« tione S. Crucis. »

« In Tussia civitate Bononie villisque circumjacentibus pluit sanguis
« in maxima quantitate. »

« In Hornichen (1) villa Alsatie cecidit grando magna. »

Abbatissa de S. Cruce obiit viij idus junii.

In crastino Barnabe apostoli cecidit grando magna cum magnis lapidibus multis quorum multi habebant magnitudinem ovorum, quidam vero fuerunt ut globi communes sive vitra de quibus bibitur et dextruxit aliquas domos latericias et damnum in diversis locis Alsatie.

« Furatus fuit quidam clericus duos calices Gundolzheim, sed de ju-
« ridictione ville non poterat exportare. »

« In balneis que sunt circa Romaricum montem exivit de quodam
« juvene vermis qui habebat ut dicebatur x pedes in longitudine. »

« Et terremotus ecclesias et castra multa subvertit. »

« Frater de S. Amarino ordinis fratrum predicatorum dixit se vidisse
« vermem qui per egestionem de corpore militis qui dicebatur Stilempe
« egressus fuerat qui habebat xiij pedes in longitudine et latitudine et
« spissitudine calami compressi. »

« Communiter vinum bonum fuit et pretiosum. Quartale pro xx dena-
« riis, soma pro xxx solidis (2) dabatur in Alsatia. »

Per ignem Judæorum consumitur synagoga.

Filius regis Ruodolphi Turicensium est pecora depredatus. (3)

« Puer quidam invenit ferrum bene limatum in sylva »

« Messis communis fuit in Alsatia in vigilia Margarethe. »

---

(1) Il n'existe pas de village de ce nom en Alsace. Ce mot est, sans doute, mal écrit, et nous paraît cacher celui de Hergheim (canton d'Ensisheim), dont le chroniqueur parle quelquefois. On trouve dans le Frickgau (Bâle campagne) un village du nom de Hornüssen, mais la mention positive qu'il s'agit *d'un village d'Alsace* doit l'exclure de nos conjectures.

(2) Nous traduisons habituellement *denarium* par denier, et *solidus* par sol. Mais il serait préférable de substituer à ces dénominations trop générales les noms spéciaux et caractéristiques des valeurs monétaires germaniques

Le seigneur de Deux-Ponts incendia son propre château de Copinheim.

« Les fruits des arbres périrent. Le froment réussit, l'avoine manqua. »

« Les frères Prêcheurs de Colmar reçurent trois novices le jour de « l'Invention de la Ste-Croix (3 mai). »

« Dans la Toscane, à Bologne et dans les villages des environs il plut « du sang en très-grande quantité. »

« Il tomba une forte grêle à Hergheim, (1) village d'Alsace. »

« L'abbesse de Ste-Croix mourut le 8 des ides de juin (6 juin). »

Le lendemain de la St.-Barnabé, apôtre, il tomba une violente grêle mêlée d'un grand nombre de pierres parmi lesquelles beaucoup avaient la grosseur d'un œuf; plusieurs même avaient la taille des globes ordinaires ou des verres dont on se sert pour boire. Cette intempérie détruisit quelques maisons en briques et causa des dommages en divers lieux d'Alsace.

« Un certain clerc vola deux calices à Gundolsheim, mais il lui fut « impossible de les transporter hors du territoire de ce village. »

« Aux bains qui se trouvent près de Remiremont, un jeune homme « rendit un ver qui avait, dit-on, dix pieds de long. »

« Un tremblement de terre renversa beaucoup d'églises et de châteaux. »

« Frère de St.-Amarin, de l'ordre des Prêcheurs, raconta avoir vu « un ver, qu'un soldat nommé Stilempe avait rendu par évacuation, « ayant treize pieds de longueur et l'épaisseur d'un roseau écrasé.

« Le vin fut généralement bon et cher. En Alsace le quartier se ven- « dait 20 deniers et la charge trente sols. (2)

La synagogue des juifs est consumée par le feu.

Le fils du roi Rodolphe pilla les troupeaux des habitants du pays de Zurich (3)

« Un jeune garçon découvrit du fer poli dans une forêt. »

« La moisson se fit généralement en Alsace la veille de Ste-Marguerite. »

---

au moyen-âge, conséquemment de faire du *denarium* le *pfenning* et du *solidus* le *schilling*. Douze *pfennings* forment le *schilling;* 20 *schillings* la livre-marc *(pfundt)*. — En multipliant les 20 schillings par 12 (deniers) et en divisant le produit par 20, prix du quartier, on trouve cette dernière quantité 18 fois; la charge *(sauma, salma)*, contenait donc 18 quartiers.

(3) Voyez note 4 page 78.

Episcopus Basiliensis venit de Austria de rege Ruodolpho in Basileam et celebravit curiam magnam.

« Cives Columbarienses ceperunt homines plures de Sigolzheim prop-
« ter insolentiam quam fecerunt. ».

« In octava apostolorum Petri et Pauli fuit rarum frumentum in Co-
« lumbaria dabatur pro duobus solidis. »

Interficitur abbas Heremitarum (1) fulmine et cum eo plures monachi gravissime puniuntur.

Ejiciuntur de Columbaria qui dicebantur scultetum interficere voluisse. (2)

In Ogirsheim fuit mulier tabernaria de qua physicus ejecit infra decennium tres cattas.

Cymiterium incohatur *in Wintzenheim.* (3)

« In Columbaria rotatus fuit pro eo quod scultetum et quosdam alios
« morti tradere voluissent. »

Interfectus fuit scultetus de Aquisgrano in ecclesia cum quodam perfido a procuratore Ruodolphi regis, pro eo quod dominum de Guelichi comitem cum suis sociis miserabiliter occidisset. (4)

Dux Brabantie (5) cum excercitu magno de voluntate regis Ro. venit ad terram inferiorem, ibique dicebatur castra plurima destruxisse.

Infra octavam Assumptionis congregavit filius regis Ruodolphi plus quam viginti comites et dominos multos et exercitum magnum, ut destrueret suburbium Fryburgense, pro eo quod juvissent dominum suum comitem Gebirhardum de Fryburgo, qui eo tempore civitates imperii pro suis viribus impugnabat. (6)

---

(1) Pierre, des barons de Schwangen, vingtième abbé d'Ensiedlen, abbaye princière de Bénédictins. Il fut frappé de la foudre à Zug, dans une chapelle. D'après les auteurs suisses, cet événement aurait eu lieu en 1280.

(2) Ce schultheiss était Jean de Kaysersberg, qui avait remplacé Sigfrid de Gundolsheim.

(3) Wintzenheim, village, chef-lieu de canton, à une lieue de Colmar.

(4) Guillaume IV, comte de Juliers, avait été tué dans la nuit du 16 au 17 mars 1278; voyez note 6 page 67.

(5) Jean I, dit le Victorieux, duc de la Basse-Lorraine, de Lothier ou de Brabant. Nous croyons que le chroniqueur a, par erreur, placé à l'an 1279, un événement qui s'appliquerait mieux à l'an 1282, où Jean I acquit du

L'évêque de Bâle revint de chez le roi Rodolphe, alors en Autriche, et tint une grande assemblée à Bâle.

« Les bourgeois de Colmar s'emparèrent de plusieurs hommes de « Sigolsheim à cause d'excès qu'ils avaient commis. »

« Dans l'octave des SS. apôtres Pierre et Paul (29 juin au 6 juillet), « le froment fut rare. A Colmar on le vendait deux sols. »

L'abbé des Ermites (1) est tué par la foudre et plusieurs de ses moines sont gravement blessés.

On chassa de Colmar ceux qui avaient, disait-on, le dessein de tuer le schultheiss. (2)

Il y avait, à Ongersheim, une femme tenant taverne, du corps de laquelle un médecin tira, en moins de dix ans, trois chattes.

On établit un cimetière à Wintzenheim. (3)

« A Colmar, un individu subit le supplice de la roue, pour avoir « trempé dans le complot qui avait pour but de tuer le schultheiss et « quelques autres citoyens. »

Le prévôt d'Aix-la-Chapelle fut tué avec un de ses perfides complices, dans l'église de cette ville, par un agent du roi Rodolphe, en punition du meurtre qu'il avait commis sur le seigneur comte de Juliers et ses compagnons. (4)

Le duc de Brabant (5) vint, d'après l'ordre du roi des Romains, à la tête d'une grande armée, dans les Pays-Bas; on dit qu'il y détruisit beaucoup de châteaux.

Après l'octave de l'Assomption (15 au 22 août), le fils du roi Rodolphe rassembla plus de vingt comtes, un grand nombre de seigneurs et une forte armée, pour châtier et ravager le territoire de Fribourg qui avait assisté son seigneur, le comte Gebhard de Fribourg, dans les attaques armées qu'il faisait alors contre les villes de l'empire. (6)

---

comte de Berg le duché de Limbourg, au sujet duquel il fut en guerre avec Renaud, comte de Flandre.

(6) Le comte de Fribourg dont il s'agit est Egenon, qui succèda à son père Conrad en 1272 et mourut en 1316. L'indication du nom de Gebehard est fautive. Il n'y eut point de comte titulaire de Fribourg portant ce nom. Egenon avait un fils nommé Gebehard, qui fut chanoine et prévôt de la cathédrale de Strasbourg. On ne peut admettre que notre auteur ait voulu parler de lui, la lutte contre les villes de l'empire étant un des faits caractéristiques de la vie d'Egenon.

Domini de Gyrsperch (1) in vigilia Mathei Turinghen (2) ceperunt et oppidum Wilre (3) per ignem penitus dextruxerunt.

« VII Idus Februarii destruxit frigus fructus. Secundo autem Idus « marcii venit nix et quod frigus reliquerat nix sero veniens creditur « destruxisse. Arbores sic destructe fuerunt quod usque ad augustum « pauca folia protulerunt. » Vindemia fuit quasi nulla; vix enim decimam partem vineæ quam consuerant protulerunt.

« Fuit et in multis locis Alsatie ante festum Michaelis vindemia ter- « minata. Mures circa Argentinam maximum damnum fecerunt cultori- « bus in frumento. Fuit insuper vile et vermibus de facili replebatur « frumentum. »

Indultum est in ecclesia fratribus Minoribus domino in serico ministrare.

Episcopus Basiliensis sorores de S. Clara vel ordinis fratrum Minorum transtulit trans Rhenum in claustrum Saccitarum. (4) De Saccitis autem v recepit in ordinem Minorum, provincialem vero eorum fecit prepositum apud canonicos S. Leonardi, reliquis autem Saccitis prout potuit providebat.

Episcopus Basiliensis in ecclesia fratrum Predicatorum Basiliens, clericos consecravit.

Dominus episcopus Coloniensis vicit in prelio dominum de Sphanheim et cepit quatuor comites, « scilicet in equis, magnum sustinuit detri- « mentum. » (5)

« Billungus de villula Rubiacensi declinavit. »

---

(1) La famille de Girsperg, qui eut son siège au château de ce nom, situé sur le Stauffenberg (vallée de Munster), remonte au commencement du XIIe siècle. On connait à l'époque dont parle le chroniqueur trois frères de cette maison, Othon, Jean et Henri.

(2) Turckheim, village impérial, élevé, en 1312, par l'empereur Henri VII, au rang de ville libre impériale. Ce bourg, célèbre par la victoire que Turenne y remporta sur les impériaux, le 5 janvier 1675, est situé à une lieue de Colmar, à l'entrée de la vallée de Munster.

(3) Wihr-au-Val, canton de Munster, l'ancien *Bonifacii Villare* de la période franque.

(4) Ce couvent était situé au Petit-Bâle. Son église, la seule que les catholiques aient conservée à Bâle, sert encore aujourd'hui à ce culte. Les *Saccitæ (sacci, saccini, saccati)* étaient des moines mendiants, ainsi appelés à

La veille de St.-Mathieu (20 septembre), les nobles de Girsperg (1) s'emparèrent de Turckheim (2) et détruisirent presque entièrement le bourg de Wihr (3) par l'incendie.

« Le 7 des ides de février (7 février), le froid détruisit les fruits. Le « deux des ides de mars (14 mars), il survint de la neige, et l'on croit que « cette neige tardive acheva de détruire ce que le froid avait épargné. Les « arbres furent tellement ruinés qu'ils n'avaient que de rares feuilles au « mois d'août. » La vendange fut presque nulle, les vignes ayant à peine donné la dixième partie de leur produit ordinaire. « En beaucoup de « lieux d'Alsace la vendange était terminée avant la St.-Michel (29 sep- « tembre). Dans les environs de Strasbourg, les souris causèrent de « grands dommages aux blés. Le blé fut, en outre, mauvais et se rem- « plissait volontiers de vermine. »

On accorda aux frères Mineurs le droit de célébrer l'office divin dans les églises avec des ornements d'étoffe de soie.

L'évêque de Bâle transféra au-delà du Rhin dans le couvent des frères Sachets (4) les sœurs de Ste-Claire, ou de l'ordre des frères Mineurs. Cinq religieux Sachets passèrent, avec sa permission, dans l'ordre des Mineurs; leur provincial fut pourvu des fonctions de prévôt chez les chanoines de St.-Léonard; quant aux autres religieux de cet ordre, il avisa, comme il put, à leur sort.

L'évêque de Bâle consacra des clercs dans l'église des frères Prêcheurs de Bâle.

Le seigneur évêque de Cologne vainquit dans un combat le seigneur de Spanheim et fit prisonniers quatre comtes. « Il éprouva une grande « perte, notamment en chevaux. » (5)

« Billung s'enfuit de la petite ville de Rouffach. »

---

cause du sac dont ils étaient revêtus. Ils portaient aussi le nom de *frères de la Pénitence de Jésus*. Cet ordre fut proscrit au concile de Lyon en 1275. C'est en exécution des ordres du concile que l'évêque de Bâle supprima le couvent qu'ils avaient au Petit-Bâle, et y établit les Clarisses. — Nous pensons qu'il convient de rectifier dans ce sens ce que nous avons dit à la note 2, page 40 des frères *Saccati*.

(5) Sigfrid de Westerbourg, archevêque de Cologne, dévasta le comté de Juliers après la mort du comte Guillaume IV. Le comte de Spanheim fut, sans doute, un des seigneurs accourus au secours de Waleran, successeur de Guillaume IV.

In civitatem Bernensem Burgundie aves ciconie noviter venerunt. (1)

« Rex imperium quod in Theuthonia habebat datum est regi Ruodolpho « regi Rom. » (2)

« Regnum Arlacense (3) vacabat *et episcopus Basiliensis Romam pro-* « *fectus ut regnum predictum filio regis Francie pecunia sive precibus.* »

In Nidirea Munster (4) claustrum monialium furtim sublata fuit corona crucifixi cum reliquis multis; fur autem in brevi comprehenditur ac supplicio condemnatur.

« Dominus Custos dictus de Rheno mortuus et magnum condidit « testamentum. ».

Obiit frater Otto dictus de Inferno, frater ordinis Predicatorum, vir devotus, deo ac hominibus dilectus; cui dominus conflictum regis Bœmie atque regis Theuthonie in spiritu ostendit, et regem Bœmie gravissime vulneratum.

« Rex Francie precepit in omni regno quod nullus hospitibus ad com- « medendum plus quam tria fercula ministraret. Precepit insuper quod « (nullus) rusticorum quantarum diviciarum vestibus militum uteretur. »

« Predo a domino de Horburch capitur ac gladio decollatur. »

In Zabernia plures quam liiij homines muro super eos supercadente, (perierunt.)

Domina de Rapolzstein (5) dicta de Froburch in Paradis efficitur monialis prope Schafhusen.

---

(1) Berne faisait partie du royaume de Bourgogne ou d'Arles compris entre le Rhône, la Saône, le Rhin, la Rheuss et les Alpes.

(2) Après la défaite d'Ottocare, près de Vienne, les duchés d'Autriche, de Styrie, de Carinthie et de Carniole furent enlevés au royaume de Bohême, déclarés vacants et dévolus à l'empire.

(3) Le royaume d'Arles n'était pas vacant. Rodolphe de Habsbourg ne renonça jamais à ses droits sur cette partie de l'empire. Ce passage, écrit postérieurement au XIIIe siècle, n'est que l'écho d'une fable qui a eu quelque crédit au moyen-âge.

(4) Le monastère de Niedermunster, bâti au pied de la montagne de Hohenbourg par Ste-Odile, vers l'année 700. Ses religieuses étaient des chanoinesses de l'ordre de St.-Augustin. Ses ruines ont été classées parmi les monuments historiques. — Ce couvent était célèbre par sa relique de la vraie croix, d'une longueur de 8 pieds et demi, apportée de la Palestine, dit la légende, par un chameau; dans cette croix étaient enchâssées des reliques

Les cigognes vinrent pour la première fois dans la ville de Berne en Bourgogne. (1)

« Les droits de souveraineté que le roi (de Bohême) avait en Allemagne « furent cédés au roi Rodolphe, roi des Romains. » (2)

« Le royaume d'Arles (3) était vacant et l'évêque de Bâle partit pour « Rome afin que ce royaume fut accordé au fils du roi de France, soit « à prix d'argent, soit à force de sollicitations..... »

Dans le monastère des religieuses de Niedermunster (4) on enleva furtivement la couronne du Christ et beaucoup de reliques; mais bientôt après on se saisit du voleur qui fut condamné au supplice.

« Le seigneur custos (de l'évêché), de la maison de Zu-Rhein, mou- « rut en laissant un riche testament. »

Mort du frère Otton, surnommé de l'Enfer, frère de l'ordre des Prêcheurs, homme saint, cher à Dieu et aux hommes; le Seigneur lui avait fait voir en esprit la bataille que se livrèrent les rois d'Allemagne et de Bohême, et lui avait montré le roi de Bohême très-grièvement blessé.

« Le roi de France ordonna par tout le royaume que personne ne « pourrait à l'avenir offrir plus de trois mets par repas à ses hôtes. Il « défendit, en outre, à tout roturier, quelles que fussent ses richesses, « d'user des vêtements des chevaliers. »

« Le seigneur de Horbourg s'empara d'un brigand et lui fit subir la « décollation par le glaive. »

A Saverne plus de 54 hommes périrent écrasés sous un mur qui s'écroula sur eux.

La comtesse de Rappolstein (5), de la famille de Froburg, entra comme religieuse dans le monastère de Paradis près de Schafhouse.

---

nombreuses et vénérées. Ce couvent possédait aussi, dit-on, la couronne des anciens rois de Germanie. Le chroniqueur relate le vol de 1279 avec une confusion qu'éclairçit un texte de Specklin. « On vola, dit celui-ci, la vieille « couronne des rois alémaniques ainsi que la croix et les reliques qu'elle « contenait. » La croix fut reprise et le voleur pendu. Elle fut transférée, en 1542, au couvent de Hohenbourg, d'où elle passa, en 1580, dans l'église des jésuites de Molsheim.

(5) Cette comtesse de Ribeaupierre, dont le prénom est inconnu, avait été mariée à un frère d'Ulric III, dit le *Jeune*, et dont le prénom est également inconnu. Elle fut la mère d'Ulric V, de Hermann, d'Anselme II et de Henri II de Ribeaupierre.

Opposuerunt se domino Basiliensi dominus prepositus Maguntinus, dominus de Rötilhein cum militum multitudine copiosa.

« Expulse fuerunt de Columbaria ne maritis secreta civium revela-
« rent. » (1)

In Rubiaca soror quedam fuit accusata, quod imaginem ceréam baptisasset. Cum hoc hæc negasset ipsam ad campum duxerunt rustici et ipsam ignibus cremassent si fratres eam non ab eorum manibus liberassent.

« *Mappam mundi correxi circà Margretæ.* (2)

« *Basileæ messes fuerunt inchoatæ infra octavas sancti Joanni*
« *Baptistæ.* (3)

« *Innocentius xvi anno ætatis ordinem Predicatorum ingressus*
« *xxx annis in eodem mansit. In archiepiscopatu non peregit annum.*
« *In cardinalatu annum non perfecit. In papatu per annum non pote-*
« *rat residere. In Theologia xii annis Parisius rexit post factus provin-*
« *cialis.* » (4)

« *Cardinalis Othobonus in papam eligitur.* » (5)

« *Soror . . . . . de Sultzmatte scriptrix sororum de Clingenthal*
« *lexionarium hiemale Predicatorum Basiliensium sola penna retulit*
« *se scripsisse. Reliquam lexionarii partem penna sola modico consu-*
« *mavit.* »

1280.

Interfectus fuit scultetus Joannes de Kesyrsperch. (6)

Captus est dominus de Gyrsperch, plebanus de Lagilrichem. (7)

Item captus est de Nortgassen, plebanus de Ostein.

xvj kalend. april. littera dominicali F dominica, nocte que est ante feriam secundam passa est luna ecclipsim media nocte. (8)

---

(1) Allusion à l'expulsion de quelques femmes qui avaient, sans doute, été mêlées aux agitations publiques de Colmar. Le sens historique de ce passage est très-difficile à déterminer.

(2) Voyez page 26 ligne 3.

(3) Cette mention doit être reportée à l'année 1276. Une erreur de copie l'a transposée.

(4) Même observation. — Il est question d'Innocent V, élu le 21 février 1276 et mort le 22 juin de la même année.

(5) Même observation. — Adrien V fut élu le 1er juillet 1276 et mourut à Viterbe le 16 août suivant. Il eut pour successeur Jean XXI, élu le 13 sep-

Le seigneur prévôt de Mayence et le seigneur de Rötheln s'opposèrent au seigneur évêque de Bâle avec un grand nombre de chevaliers.

« On expulsa de Colmar . . . . . afin qu'elles ne révélassent pas les « secrets des citoyens à leurs maris. » (1)

A Rouffach, une certaine sœur fut accusée d'avoir baptisé une image de cire. Comme elle niait ce méfait, les paysans la menèrent hors de ville et l'auraient brûlée vive, si les frères (dominicains) ne l'avaient délivrée de leurs mains.

« *Vers la Ste-Marguerite j'ai corrigé ma carte du monde.* (2)

« *A Bâle la moisson fut commencée huit jours avant la St.-Jean-* « *Baptiste.* » (3)

« *Innocent entré à seize ans dans l'ordre des Prêcheurs y demeura* « *pendant trente années. Il ne passa pas une année dans l'archiépiscopat;* « *il ne fut pas cardinal pendant un an, et ne put pas rester pape pen-* « *dant un an. Il enseigna la théologie pendant douze ans à Paris et* « *devint ensuite provincial.* (4)

« *Le cardinal Ottobon est élu pape.* (5)

« *Sœur . . . . . de Soultzmatt, copiste des sœurs de Clingenthal,* « *rapporte qu'elle a transcrit avec une seule plume le lexionnaire d'hiver* « *des Prêcheurs de Bâle. Une seule plume a également suffi pour l'achè-* « *vement de l'autre partie du lexionnaire.*

1280.

Le schultheiss Jean de Kaysersberg est tué. (6)

Le curé de Logelnheim, (7) de la famille de Girsperg, est fait prisonnier.

Le curé d'Ostheim, de la famille de Nortgasse, est fait prisonnier.

Le 16 des calendes d'avril (17 mars) F étant la lettre dominicale, vers le milieu de la nuit du dimanche au lundi, la lune subit une éclipse. (8)

---

tembre 1276. Notre texte portait *in cardinalum eligitur;* erreur évidente que nous avons rectifiée.

(6) Jean de Kaysersberg, schultheiss de Colmar. On a vu, par différents passages rapportés sous l'année 1279, que la vie de ce magistrat était sans cesse menacée par des conjurations dont Sigfrid de Gundolsheim, son compétiteur, était, sans doute, l'instigateur.

(7) Logelnheim, village du canton de Neuf-Brisach.

(8) Dans la nuit du 17 au 18 mars 1280, à minuit et demi, il y eut, en effet, une éclipse totale de lune.

Domini de Nortgassen ceperunt dominum de Hunwilre. (1)

Columbarienses ceperunt clericum domini de Gyrsperch et clericum domini de Nortgassen (2) et iiij de Sultzmatin.

Item dominus episcopus Basiliensis venit de rege Teutonie, et venit in Columbariam petivitque à civibus ut clericum suum domini de Nortgassen sue redderent libertati; cives autem suis precibus acquiescere noluerunt. Interdicta igitur sunt divina Columbariensibus propter captivitatem clericorum supra memoratorum.

« Corruscationes Idibus marcii circa noctis inicium floruerunt. »

Nonis aprilis fuit episcopus Argentinensis in Rubiaca cum centum faleratis equis, et civitates imperii cum eo, ut expugnaret dominum de Lobigasse (3) propter captivos Argentinenses, qui timore coactus se captivum tradidit et reddidit captivatos.

xij kalend. maii consecravit dominus Heinricus episcopus Basiliensis ordinis fratrum Minorum Crisma *in Peris* apud Cistercienses et clericos regulares.

Dominus de Rapolzstein predam magnam de episcopatu de pecoribus et jumentis accepit et plures homines interfecit.

Item dominus de Rapolzstein Columbarienses diffidavit, et burgenses eorum exteriores quos poterat captivavit.

« Infra octavam sancti Johannis Baptiste cepit scultetus Columbariensis « Rustarium Johannem de Nortgassen dominum de Kerciveltt. » (4)

« In horto plebani de Ongirsheim avicula parix fovit gugulum pariter « et nutrivit. »

Dominus Heinricus episcopus Basiliensis emit propugnaculum quod est situm prope Rubiacum (?...)

Indulta sunt Columbariensibus divina, et inceperunt viij kalend. augusti in festo sancti Jacobi celebrare.

---

(1) La famille de Nortgasse joua un rôle considérable dans les troubles civils de Colmar à cette époque. Elle fut chassée de la ville en 1291. Elle s'éteignit à la fin du XIVe siècle. — Les nobles de Hunawihr étaient des vassaux de la maison de Ribeaupierre. Il n'acquirent quelque notoriété qu'au XVe siècle.

(2) Il ne peut être question, ce nous semble, que des deux clercs attachés aux curés de Logelnheim et d'Ostheim.

(3) Les Lobegasse étaient des vassaux de l'évêque de Strasbourg; ils avaient un château à Soultzmatt.

Les nobles de Nortgasse s'emparèrent du seigneur de Hunawihr. ([1])

Les Colmariens s'emparèrent du clerc du seigneur de Girsperg, du clerc du seigneur de Nortgasse ([2]) et de quatre (bourgeois) de Soultzmatt.

Le seigneur évêque de Bâle, revenant de chez le roi d'Allemagne, se rendit à Colmar, et demanda aux citoyens la mise en liberté du clerc du seigneur de Nortgasse.

Les citoyens refusèrent de déférer à cette demande. En conséquence la célébration du culte fut interdite à Colmar, à cause de la captivité où ses habitants retenaient les clercs susdits.

« Aux ides de mars (15 mars), on vit briller de nombreux éclairs au « commencement de la nuit. »

Aux nones d'avril (5 avril), l'évêque de Strasbourg parut à Rouffach à la tête de cent chevaux, et aidé des villes de l'empire, pour châtier le seigneur de Lobegasse, ([3]) qui détenait prisonniers des citoyens de Strasbourg. Pressé par la terreur, ce seigneur se rendit prisonnier et délivra ses captifs.

Le 12 des calendes de mai (20 avril), le seigneur Henri, évêque de Bâle, de l'ordre des frères Mineurs, consacra le Saint-Chrême chez les clercs réguliers de l'ordre de Citeaux à Pairis.

Le seigneur de Rappolstein fit un grand butin en troupeaux et en chevaux sur les domaines de l'évêché (de Bâle) et y tua beaucoup d'hommes.

Le seigneur de Rappolstein déclara la guerre aux Colmariens et fit prisonniers tous les bourgeois dont il pouvait s'emparer au-dehors.

« Après l'octave de la St.-Jean-Baptiste, le schultheiss de Colmar « s'empara de Rustarius Jean de Nortgasse, seigneur de..... ([4])

« Dans le jardin du curé d'Ongersheim on vit une petite mésange cou- « ver et nourrir un coucou. »

Le seigneur Henri, évêque de Bâle, acheta le fort qui est situé près de Rouffach (?....)

On rendit aux habitants de Colmar la célébration du culte et les offices recommencèrent le 8 des calendes d'août (25 juillet), à la fête de Saint-Jacques.

([4]) Il nous parait impossible de reconnaître des Nortgasse comme seigneurs de Kertzfelden (canton de Benfeld). Nous croyons que ce nom a été mal écrit ou dénaturé. Il nous semble cacher celui de Hirtzfelden.

« Certi nuncii venerunt post festum S. Jacobi quod rex Ruodolphus in « Alsatiam intenderet provenire. »

« Ciconie ante festum S.-Jacobi de Alsatia recesserunt. »

Dominus Basiliensis ivit in Austriam ad regem cum multis militibus.

Cessavit concursus qui fuit in Leberthal ad S. Egidium, (1) et factus est in Argentinam, eo quod ut dicebatur beata virgo miracula plurima perpetrasset. (2)

« In Octava S. Augustini factus est concursus in Columbariam ad « majus monasterium (3) propter miracula que fiebant. »

Fratribus Predicatoribus in Columbaria tria sunt altaria consecrata.

Fratres Predicatores Turicenses provinciale capitulum tenuerunt.

Fratres Minores laboraverunt quod Canonicæ de Seconis mutarentur in sorores sancte *Clare*, sed obtinuere minime potuere.

« Fratres Predicatores Parisienses receperunt ad ordinem domi- « num Cancellarium, (4) quod fuit exemplum magnum clericis uni- « versis. »

« vij kalend. novembris fuit terremotus. »

« Quidam homines in quibusdam terris ceperunt comedere asinos, « lupos, ranas, serpentes, que hactenus comedere abhominabilia cre- « debantur. »

« Syfridus scultetus Columbariensis sacrificia tricesimorum anniver- « sariorum nuptiarum et convivia prohibuit. »

« Antiqui coloni dixerunt in L annis se tantarum aquarum abundan- « tiam non vidisse. »

Frater Albertus (5) ordinis fratrum Predicatorum lector generalis, quondam dominus episcopus Ratisponensis, philosophus, obiit.

Comes Theobaldus Phirretensis cepit filium fratris sui.

---

(1) Il n'a jamais existé de pèlerinage de St.-Egide. dans le val de Lièpvre. Ce nom a été défiguré par les copistes. Il ne peut être question que du tombeau de St.-Acheric, dans le hameau d'Echery. On sait, en effet, et Grandidier (*Vues pittoresques de l'Alsace*), le remarque également, que la dévotion populaire cessa d'être attirée vers ce lieu dans le XIIIe siècle. St-Acheric, qui avait fondé avec son frère Guillaume un prieuré à Echery, vivait au IXe siècle.

(2) Voyez GRANDIDIER, *Essais sur la Cathédrale* p. 42.

« Après la fête de St.-Jacques (25 juillet), il arriva des messagers « qui annoncèrent la prochaine arrivée du roi Rodolphe. »

« Les cigognes quittèrent l'Alsace avant la St.-Jacques (25 juillet).

L'évêque de Bâle se rendit en Autriche, vers le roi, avec beaucoup de chevaliers.

L'affluence de fidèles qui avait lieu dans la vallée de Lièpvre, au pèlerinage de St-Egide, (1) cessa; mais il y en eut une autre à Strasbourg, à cause des miracles nombreux que la bienheureuse Vierge, disait-on, y faisait. (2)

« Dans l'octave de St.-Augustin (28 août), il se fit un concours de « fidèles à la grande église de Colmar, (3) à cause des miracles qui s'y « opéraient. »

On consacra trois autels chez les frères Prêcheurs de Colmar.

Le chapître provincial se tint chez les frères Prêcheurs de Zurich.

Les frères Mineurs s'efforcèrent de transformer les chanoinesses de Seckingen en sœurs de Ste-Claire, mais il n'y parvinrent point.

« Les frères Prêcheurs de Paris reçurent dans l'ordre le chancelier, (4) « ce qui fut un grand exemple pour tous les clercs.

« Le 7 des calendes de novembre (26 octobre), il y eut un tremble- « ment de terre. »

« Certains hommes commencèrent, dans plusieurs pays, à manger « les ânes, les loups, les grenouilles, les serpents, aliments considérés « comme abominables jusqu'à présent. »

« Sigfrid, le schultheiss de Colmar, prohiba les cérémonies des anni- « versaires trentenaires des noces et les festins. »

« Les plus vieux paysans disaient que depuis cinquante ans l'on n'avait « vu d'aussi fortes eaux. »

Le frère Albert, (5) lecteur général de l'ordre des Prêcheurs, autrefois évêque de Ratisbonne, philosophe, mourut.

Le comte Thiébaut de Ferette s'empara du fils de son frère.

---

(3) La collégiale de St.-Martin, aujourd'hui l'église paroissiale.

(4) Henri de Vezelai, archidiacre de Bayeux, clerc du roi et chancelier de Philippe-le-Hardi. Il entra, sans doute, dans l'ordre de St.-Dominique, après le refus que le pape avait fait d'approuver son élection comme évêque, parce qu'il était borgne.

(5) Albert le *Grand*, mourut le 15 novembre 1280, à Cologne.

1281.

Soror Heliwigis priorissa sororum in Columbaria de sancto Johanne obiit vj idus februarii.

Dominus de Ochsinstein, (1) filius sororis Ruodolphi regis, advocatus terre, deposuit scultetum Columbariensem Syfridum cum multorum letitia quos creditur perturbasse.

Aqua transiens castellum Sultze magnum damnum fecit, « ibidem et « arena plurimos perturbavit. » In Gebwilre magna pars montis propter aquam cecidit et torrentes per Alsatie montana damnum magnum in vineis et agris hominibus intulerunt.

xij kalend. marcii frater Rheinherus ordinis Predicatorum octogesimo ætatis sue anno, et quinquagesimo septimo anno quibus in ordine laudabiliter vixerat, et quadragesimo tertio quibus sororibus de S. Johanne prefuerat et eas verbo et exemplo docuerat, in domino ut creditur requievit.

« Cunzo Rustarius (2) liberatur a captivitate, » sed Guntrammus de Gyrsperc capitur fraudulenter.

Dominus episcopus Argentinensis congregata militum multitudine domino de Badin quoddam oppidum noscitur obsedisse. Episcopus vero Basiliensis sibi quinquaginta milites in auxilium transmittebat. Plures autem ex eis a marcgravio capiuntur, propter quod pax eorum pristina reformatur.

« Fratribus Predicatoribus injunctum fuit in capitulo generali quod « singulis diebus ferialibus letaniam cum quibusdam orationibus dice- « rent ut eos dominus a suis tribulationibus liberaret. »

Regina Ruodolphi regis in Wienna moritur, cum cccc equis ut dicebatur Basileam ducitur, ibique a tribus episcopis et ducentis mille clericis et multitudine civitatis hominum in vigilia S. Benedicti cum gloria maxima sepelitur. (3)

Filia regis Ruodolphi (4) Lombardiam mittitur, adversis civitatibus

---

(3) Othon III d'Ochsenstein, avait été nommé landvogt d'Alsace par son oncle Rodolphe de Habsbourg, en 1280; il mourut en 1298 à la bataille de Gelnheim.

(1) Cette mention se refère peut-être, malgré son obscurité et la variante des noms à celle qui a donné lieu à la note 4 de la p. 91.

(4) Le corps d'Anne de Hohenberg fut inhumé dans la cathédrale de Bâle, selon les désirs qu'elle avait exprimés. Il fut transféré en 1770 à l'abbaye

1281.

La sœur Helwige, prieure des sœurs de St.-Jean de Colmar (Unterlinden), mourut le 6 des ides de février (8 février).

Le seigneur d'Ochsenstein, (1) fils de la sœur du roi Rodolphe, landvogt de la province, déposa Sigfrid, schultheiss de Colmar, au grand contentement de tous ceux qu'il avait molestés et troublés.

La rivière qui traverse la ville de Soultz causa un grand dommage; « surtout par le gravier qu'elle jeta sur les terres. » A Guebwiller, l'action des eaux entraîna la chute d'une portion de montagne; dans les montagnes de l'Alsace, les torrents firent de grands ravages dans les vignes et les champs.

Le 12 des calendes de mars (18 février), s'endormit dans le seigneur le frère Rheinher, de l'ordre des Prêcheurs, dans la quatre-vingtième année de son âge; il vécut louablement dans notre ordre pendant cinquante-sept ans, et dirigeait depuis quarante-trois ans les sœurs de St.-Jean (Unterlinden), qu'il enseignait par sa parole et son exemple.

« Cunze Rustarius (2) est délivré de sa prison »; mais Guntram de Girsperg est pris traîtreusement.

Le seigneur évêque de Strasbourg, ayant réuni une forte troupe, assiégea une ville du seigneur de Bade. L'évêque de Bâle lui envoya un secours de cinquante hommes. Plusieurs de ceux-ci furent pris par le margrave, ce qui ramena l'ancienne paix qui existait entre eux.

« Il fut enjoint, par le chapître général de l'ordre, aux frères Prê-
« cheurs, de dire tous les jours de fête une litanie et quelques oraisons,
« pour obtenir du seigneur qu'il les délivrât de leurs tribulations. »

La reine, femme du roi Rodolphe, mourut à Vienne, et fut conduite, à ce qne l'on dit, avec 400 chevaux à Bâle où elle fut enterrée avec la plus grande solennité, la veille de St.-Benoit (21 mars), par trois évêques, douze cents clercs et une multitude d'habitants de la cité. (3)

La fille du roi Rodolphe (4) est envoyée en Lombardie; elle est reçue

---

de St.-Blaise dans la Forêt-Noire, avec celui de ses deux fils, Charles, mort en bas-âge et Hartmann le landgrave d'Alsace.

(2) Clémence, fille de Rodolphe de Habsbourg, épousa Charles-Martel, fils aîné de Charles II, roi des Deux-Siciles. Charles-Martel fut couronné roi de Hongrie à Naples en 1290; mais il ne fut que roi titulaire, car il ne prit point possession de ses états et mourut en 1295 à Naples.

multis muneribus recipitur, ac filio regis Caroli matrimonio copulatur.

Rex Ungarie (1) christianam uxorem repudiavit, Cumanam duxit. Christianis odiosus efficitur, a suis capitur, sed postea liberatur.

« Prope Luceriam cc porci de villa quadam recesserunt et quo deve-
« nerent eorum domini nesciverunt. »

« Ciconie pauce circa cathedram S. Petri venerunt. Filie reditum
« usque ad festum S. Gregorii transtulerunt earum veroque priùs vene-
« rant quedam frigore perierunt. »

Dominus Symon Francigena legatus Francie presbyter cardinalis eligitur in papam, Martinusque nominatur. (2)

« Nix in vigilia Purificationis magne profunditatis cecidit que homines,
« animalia sylvestria perturbavit et usque ad festum S. Gregorii perdu-
« ravit.

Dominus de Meinchen (3) castrum suum quod habuit in Meinchen dedit in Argentinensis episcopi potestatem, et postea recepit illud feudum perpetuum; et episcopus fecit eum scultetum ville memorate.

Antique mulieres obierunt S. comitissa de Richinberc, domina de Rapolzstein (4) et alie plures.

« In festo S. Georgii in arboribus pauci flores apparuerunt. »

« In vigilia S. Marci audita sunt tonitrua. »

Confluentini domino suo episcopo Trevirensi noluerunt obedire, insuper eum occidere voluerunt.

Cives de Prunino prepositum suum gladiis occiderunt, regique Francie nequiter opposuerunt, propter quod ex eis quingentes sexaginta creditur occidisse.

« Mulier in Columbaria tres peperit pueros elegantes. »

Grando magna cecidit circa Kentzingen (5) xv kalend. junii fecitque damnum magnum, ovesque centum vel ampliùs interfecit.

---

(3) Ladislas IV, qui règnait depuis 1278, et qui fut tué par les Tartares en 1291. L'histoire le signale pour ses débordements et surtout pour son penchant vers les femmes de race cumane.

(4) Simon de Montpincé, dit de Brion, trésorier de St.-Martin de Tours, chancelier du roi de France en 1261. Il fut fait cardinal la même année, et élu pape le 22 février 1281, sous le nom de Martin IV.

(2) Les nobles de Meyenheim possédaient, outre le château bâti dans le bourg de Meyenheim, un autre château à Pfaffenheim et qui portait leur nom.

avec de riches présents par les cités de cette province hostile, et mariée au fils du roi Charles.

Le roi de Hongrie ([1]) répudia son épouse chrétienne pour épouser une femme Cumane. Devenu odieux aux chrétiens, il est emprisonné par ses sujets, puis rendu à la liberté.

« Deux cents porcs disparurent d'un village des environs de Lucerne « et leurs maîtres ne purent savoir ce que ces animaux étaient devenus. »

« Il vint quelques cigognes vers la fête de la chaire de St-Pierre (18 « janvier). Les jeunes avaient retardé leur retour jusqu'à la fête de « St.-Grégoire (12 mars), et avant qu'elles fussent arrivées, quelques « unes (des premières venues) avaient péri de froid. »

Le seigneur Simon, français de nation, légat de France, et prêtre-cardinal, est élu pape, sous le nom de Martin. ([2])

« Le veille de la Purification (1er février), il tomba une neige épaisse « qui molesta les hommes et les animaux des forêts, et qui dura jusqu'à « la fête de St.-Grégoire (12 mars). »

Le seigneur de Meyenheim ([3]) remit au pouvoir de l'évêque de Strasbourg son château de Meyenheim, et le reçut de celui-ci en fief perpétuel; l'évêque l'institua comme schultheiss de ce lieu.

S. comtesse de Reichenberg, la dame de Rappolstein ([4]) et plusieurs autres femmes moururent dans un âge très-avancé.

« A la fête de St.-Georges (23 avril), on ne voyait encore que de rares « fleurs aux arbres. »

« La veille de St.-Marc (24 avril), on entendit des coups de tonnerre. »

Les habitants de Coblentz refusèrent l'obéissance à leur seigneur, l'évêque de Trèves, et menacèrent, en outre, de le tuer.

Les habitants de Provins (?) massacrèrent leur prévôt, et se révoltèrent méchamment contre le roi de France, qui, pour ce fait, en tua, à ce que l'on dit, cinq cent soixante.

« Une femme de Colmar mit au monde trois beaux enfants. »

Le 15 des kalendes de juin (18 mai), il tomba une violente grêle autour de Kentzingen; ([5]) elle causa un grand dommage, et tua une centaine de moutons, et même plus.

([4]) Il est question de la femme d'Ulric II, grand'mère d'Anselme II, *le Téméraire*. Elle était de la maison de Castres, selon Schœpflin.

([5]) Ville du Brisgau autrichien (duché de Bade).

Domini de Gyrsperc castrum edificaverunt in monte qui dicitur..... sed homines episcopi Argentinensis subitò destruxerunt. (1)

« In festo Petronelle in Alsatie montibus apparuerunt fraga et pauperes « vendiderunt. »

Episcopus Argentinensis congregata hominum multitudine dominos de Rapolzstein si potuisset libentissimè perturbasset.

Quarto kal. augusti Wernherus dictus Walch (2) miles et dominus Cuonradus miles dictus de Nortgassen sunt a Columbariensibus interfecti.

Patriarcham Mediolanenses interfecerunt et cum eo D viros.

Hospitalarii S. Johannis conflictum habebant magnum cum Sarracenis, in transmarinis partibus, et pauci ex eis multos ex Sarracenis ceperunt et plurimos occiderunt.

« Ejecti de Bononia multos de civitate turpiter occiderunt. »

Multi ignobiles facti milites in Argentina.

« Sorores pœnitentes de claustro (3) suo se mutuo turpiter expulerunt. « Inclusa de Cubilsheim (4) se transtulit in Cazintal. »

Mediolanenses de civibus quos ejecerant quingentos vel amplius occiderunt.

Nonis octobris secunda feria, obsedit rex Ruodolphus comitem et civitatem Fryburgensem cum tribus exercitibus hominum multitudine copiosa.

Minde fuit fratrum Prædicatorum capitulum celebratum.

Exercitus regis Ruodolphi destruxit claustrum dominarum de Adilnhusen (5) propter quod dedit eis rex cccxx marcas.

Rex Ruodolphus expendit in Columbaria in victualibus infra xv dies mille ducentas marcas.

« In Colonia versus terram sunt sexaginta quinque turres et tredecim « porte quarum quelibet tres habuit elegantes. »

---

(1) Le château de Girsperg sur le Stauffenberg, dans la vallée de Munster.

(2) Cette famille n'est connue que par cet événement.

(3) Il s'agit du couvent des sœurs repenties de Bâle. Il existait déjà au milieu du XIIIe siècle. Il avait été dévasté et incendié dans les guerres de Rodolphe contre l'évêque de Bâle. Arnold de Blotzheim, vice-custos de Bâle, le rebâtit en 1275.

(4) Le texte doute entre *Tübilsheim* et *Cübilsheim*. Nous n'avons pas pu rattacher l'un plus que l'autre à une localité connue. — Katzenthal, village du canton de Kaysersberg, qui posséda jusqu'en 1288 un couvent de femmes;

Les seigneurs de Girsperg bâtirent un château sur la montagne qu'on appelle . . . . . mais les hommes de l'évêque de Strasbourg le détruisirent immédiatement. (1)

« A la Ste-Pétronille (31 mai), on vit paraître les fraises dans les « montagnes d'Alsace; les pauvres les vendaient. »

L'évêque de Strasbourg, qui avait rassemblé une puissante troupe militaire, aurait très-volontiers molesté les seigneurs de Rappolstein, s'il l'avait pu.

Le 4 des calendes d'août (24 juillet), Wernher dit Walch, (2) et le seigneur chevalier Conrad dit de Nortgasse furent tués par les Colmariens.

Les Milanais tuèrent le patriarche et avec lui cinq cents hommes.

Les Hospitaliers de St.-Jean eurent un grand combat avec les Sarrasins, dans les pays d'outre-mer, et malgré leur petit nombre ils prirent et tuèrent beaucoup de Sarrasins.

« Des exilés de Bologne tuèrent traîtreusement beaucoup de citoyens « de cette ville. »

Beaucoup de roturiers sont faits chevaliers à Strasbourg.

« Les sœurs repenties s'expulsèrent mutuellement, et avec scandale, « de leur couvent. (3) La récluse de . . . (4) se retira à Katzenthal. »

Les Milanais tuèrent cinq cents, ou même plus, des citoyens qu'ils avaient chassés.

Aux nones d'octobre (7 octobre), le lundi, le roi Rodolphe assiégea le comte et la ville de Fribourg avec trois fortes armées.

Le chapître des frères Prêcheurs fut célébré à Minden.

L'armée du roi Rodolphe détruisit le monastère des religieuses d'Adelshausen, (5) en réparation de quoi le roi leur donna 320 marcs.

Le roi Rodolphe dépensa à Colmar, en moins de quinze jours, en frais d'entretien, 1200 marcs.

« Le mur d'enceinte de Cologne est défendu par 65 tours; cette ville « a treize portes dont chacune compte trois tours élégantes. »

---

il fut à cette époque transféré à Ammerschwihr, et en 1311 à Colmar. Il était connu dans cette ville sous le nom des *Catherinettes*.

(5) Couvent de dominicaines, autrefois hors des murs de Fribourg (Brisgau), fondé par Adelaïde de Zehringen, qui servit de refuge à un grand nombre de femmes de haut rang, entr'autres à Cunégonde, sœur de Rodolphe, et veuve du comte de Sultz, seigneur du Brisgau.

« Octinginta maltra una die frumenti in Colonia commeduntur. »

Hermafroditus exoculatur in Brisaco pro eo quod violenter voluit cognoscere mulierem.

Comes Sabaudie (1) regem Ruodolphum hostiliter impugnavit, comes autem de . . . . . comitem Sabaudie lesit, propter hoc comes regem Ruodolphum desiit impugnare.

Quartale frumenti pro xvij solidis dabatur; quartale vero vini pro denariis ix.

In festo sancti Nicolai Landisperch (2) castrum sculteti de Columbaria per advocatum Alsatie et Columbarienses obsidetur et res ejus diripiuntur.

In vigilia Simonis et Judæ fuit rex Ruodolphus in Rapolzstein, cum suis consanguineis pernoctavit.

Omnes piscatores halecia capientes submersi tempestate sevissima perierunt.

« Frater ordinis predicat. fuit a quibusdam civibus Argentinensibus « debiliter vulneratus. »

Interfectus fuit dominus de Meienhein in Phaphinhein.

1282.

Filius Ruodolphi regis (3) landgravius Alsatie submersus fuit in Rheno prope Rhinaugiam, et sepultus fuit in Basilea a quatuor episcopis et hominibus multis cum humana gloria copiosa.

Cives Rubiacenses cum ceteris hominibus Argentinensis episcopi deliberaverunt qui ei amplius non servirent nisi sub certa pecuniæ quantitate.

Nix intra octavam Epiphanie cecidit qualis nullo recordabatur intra xxx annos tante spissitudinis in Alsatie finibus cecidisse. Plures etiam homines dicebantur in ea frigore periisse.

« Fuit in Columbaria totus albus et crispus equus. »

Papa Martinus renovavit fratribus Minoribus et Predicatoribus authoritatem confessiones audiendi pariterque predicandi.

---

(1) Les démêlés de Philippe I, comte de Savoie, avec Rodolphe de Habsbourg, ne furent aplanis qu'en 1283 par l'intervention du pape Martin IV.

(2) Le château de Hoh-Landsperg, situé sur la montagne qui domine Wintzenheim, à deux lieues de Colmar. On ignore le nom de son fondateur et à quelle époque il faut placer son origine. En 1281, il était entre les mains de Sigfrid de Gundolsheim, ancien Schultheiss de Colmar, mais on ne sait

« On consomme à Cologne chaque jour 800 viertel de froment. »

A Brisach, on creva les yeux à un hermaphrodite qui avait tenté de violer une femme.

Le comte de Savoie (1) attaqua le roi Rodolphe; mais le comte de.... battit le comte de Savoie; celui-ci cessa alors ses hostilités contre le roi Rodolphe.

Le viertel de froment se vendait 17 sols; le quartier de vin 9 deniers.

A la fête de St.-Nicolas (6 décembre), le château de Landsperg, (2) qui était au schultheiss de Colmar, fut assiégé par le landvogt d'Alsace et les Colmariens, et pillé.

La veille des SS. Simon et Jude (27 octobre), le roi Rodolphe vint au château de Rappolstein, et y passa la nuit avec ses parents.

« Tous les pêcheurs de harengs périrent dans une cruelle tempête. »

« Un frère de l'ordre des Prêcheurs fut légèrement blessé par quel-« ques citoyens de Strasbourg. »

Le seigneur de Meyenheim fut tué à Pfaffenheim.

1282.

Le fils du roi Rodolphe, (3) landgrave d'Alsace, se noya dans le Rhin, près de Rhinau, et fut inhumé à Bâle par quatre évêques au milieu d'un immense concours de monde et avec les plus éclatantes solennités.

Les habitants de Rouffach se concertèrent avec d'autres hommes de l'évêque de Strasbourg et décidèrent de ne plus le servir, à moins qu'il ne leur accordât une certaine somme d'argent.

Pendant l'octave de l'Epiphanie (1 au 8 janvier), il tomba tant de neige que personne ne se souvint de l'avoir vue aussi épaisse, en Alsace, depuis trente ans. On disait aussi que beaucoup de personnes avaient péri de froid dans ces grandes neiges.

On vit à Colmar un cheval dont le poil était tout-à-fait blanc et frisé.

Le pape Martin accorda de nouveau aux frères Mineurs et Prêcheurs le pouvoir d'entendre à confesse et de prêcher.

à quel titre. Sigfrid y bravait les ordres qui l'avaient destitué de sa charge. C'est la première mention que l'histoire d'Alsace fait de ce château.

(3) Hartmann, fils de Rodolphe, landgrave d'Alsace depuis 1273. Il se noya dans le Rhin le 20 décembre 1281. Il s'était embarqué sur ce fleuve au château de Brisach; sur le soir, le bâteau éprouva un choc vis-à-vis de Rhinau, le bâteau chavira, et presque toute la suite de Hartmann périt avec lui.

Cives Mülnhusenses mutuô se vulneribus affecerunt.

« Domini de Hadistat castrum edificaverunt quod dicitur.... » (1)

Rex Ruodolphus Alsatiam et Mülnhusenses reconciliavit, et exercitum congregavit ut Coloniensem episcopum impugnaret.

Fratres Minores in Argentina capitulum generale celebraverunt, chorum suum recenter consumatum consecraverunt, IV episcopos ibidem habuerunt, et illic homines plurimi convenerunt.

Dominus Heinricus Basiliensis episcopus ordinis fratrum Minorum celebravit ordines in Columbaria in ecclesia fratrum Minorum (2) X kal. junii, et habuit in comitatu suo Ethiopem indutum vestibus albis, et gnanum scilicet Rittir Conrat, cujus longitudo ad tres pedes minime poterat pervenire.

« De Grecis dicebatur quod papam cardinales et imperatorem sibi « fecissent et ab ecclesia recessissent. »

« Dicebatur etiam quod Romanus pontifex et cardinales inter se plu- « rimum discordarent. »

« In festo Petronelle grana frumenti, cerasa, fraga, matura inventa « fuerunt in plurima quantitate. »

« Tartari dicuntur Antiochiam cepisse et triginta millia hominum « eorum gladio coruisse. »

Comes de Fryburgo reconciliatus est cum civibus Fryburgensibus, tali conditione seu pacto quod preter redditus quos habebat de civitate singulis annis centum marcas argenti sibi suisque successoribus darent, insuper deberent eum antiquorum suorum jura libere possidere.

Fulgur in Sclesistat in ecclesia sancte Fidis (3) tres homines interfecit.

---

(1) Il est difficile d'éclaircir ce passage. Il ne peut pas s'appliquer à Barbenstein ou Haut-Hattstadt qui existait déjà à la fin du XIIe siècle, et qui parvint aux Hattstadt par l'investiture que l'évêque de Strasbourg leur donna, en 1200, des biens du comte de Kybourg. Le château de Herrlisheim n'a été bâti qu'en 1302, au témoignage même de notre chroniqueur. Le manuscrit de Stuttgart donne, à cet endroit, une pareille mention avec cette variante *Domini de Girsperg;* nous l'avons supprimée comme une répétition de ce qui a été dit p. 98, mais nous avons accepté le passage inconnu, jusqu'à présent, relatif à la construction d'un château par les Hattstadt, bien qu'il nous paraisse très-suspect et qu'il ne constitue, peut-être, qu'une répétition défigurée de la mention relative au Girsperg. Voilà nos doutes. D'autres parviendront, peut-être, à expliquer ce qui nous a semblé insoluble.

Les habitants de Mulhausen s'entre-égorgèrent.

« Les seigneurs de Hattstat bâtirent le château qui est appelé.... » (1)

Le roi Rodolphe rétablit la paix en Alsace et parmi les habitants de Mulhausen, et rassembla une armée pour combattre l'évêque de Cologne.

Les frères Mineurs tinrent leur chapître général à Strasbourg, consacrèrent leur chœur récemment achevé, avec l'assistance de quatre évêques et en présence d'un grand concours de monde.

Le seigneur Henri, évêque de Bâle, de l'ordre des frères Mineurs, conféra l'ordination dans l'église des frères Mineurs (2) de Colmar, le 10 des calendes de juin (23 mai). Il avait dans sa suite un éthiopien couvert de vêtements blancs et un nain, surnommé le *chevalier Conrad*, dont la taille atteignait à peine trois pieds.

« On rapportait que les Grecs avaient institué un pape, des cardinaux « et un empereur, et qu'ils s'étaient séparés de l'église. »

« On rapportait aussi que de violentes discordes s'étaient élevées entre « le pontife de Rome et les cardinaux. »

« A la Ste-Pétronille (31 mai), on trouvait en abondance des grains « de blé, des cerises et des fraises mûres. »

« On disait que les Tartares avaient pris Antioche, et fait périr trente « mille hommes par le glaive. »

Le comte de Fribourg fit sa paix avec les citoyens de cette ville. La condition de ce pacte fut qu'outre les revenus qu'il tirait de la cité, on lui donnerait annuellement, à lui et à ses successeurs, cent marcs d'argent, moyennant quoi ils devaient librement jouir des droits de leurs dévanciers.

A Schlestadt, dans l'église de Sainte-Foi, (3) la foudre tua trois hommes.

---

(2) Le monastère des frères Mineurs de Colmar fut fondé vers le milieu du XIIIe siècle. Son église sert aujourd'hui au culte protestant. Le chœur forme la chapelle de l'hôpital civil.

(3) Le prieuré de Ste-Foi de Schlestadt a été fondé, à la fin du XIe siècle, par Hildegarde, mère du premier duc d'Alsace et de Souabe de la maison de Hohenstauffen. Cette princesse le soumit par une charte de 1094 au monastère de Conques, dans le Rouergue. L'église de Ste-Foi, qui date de la même époque, est un des monuments les plus intéressants de cette période de l'art religieux.

Milites Alsatie in festo S. Jacobi ad regem Theuthonie in Moguntiam descenderunt ut pro rebus imperii fortiter impugnarent.

Circa Bragam metropolim Bœmorum fame mortui fuerunt « homines « sexcenti triginta millia. » « Mulier confessa fuit se pueros plures occi- « disse et fame cogente se retulit commedisse. Vir similiter dixit se viros « xxj occidisse et eos avide commedisse. »

In Alsatia quartale frumenti pro libra dabatur et quartale vini pro duobus solidis.

« Sorores de S. Johanne de Columbaria inter tilia ordinis fratrum « Predicatorum vj septimanis cottidiè pulmentum faciebant et eis panem « bis in septimana dabant et ad eas mille sexcenti pauperes ut ibidem « elymosinam reciperent veniebant. Novum frumentum in Alsatia dua- « bus septimanis ante festum S. Johannis Baptiste pauperes comme- « derunt. »

« Pepones mala commedebantur in festo S. Margarethe. »

« In cymiterio Rubiacensi fuit tilia transplantata. »

Chorus in Rapolzwir (1) inchoatus fuit.

« Begina virgo devota ut dicebatur xxx annos habitum deferens reli- « giosum in Basilea laqueo se suspendit. »

Minores emerunt claustrum Alaspac (2) sororibus suis pro mcc marcis.

« Rege Ruodolpho existente in Vienna peperit puella vij annorum de « puero quod usque ad illud tempus fuerat inauditum. »

« Fratres Minores Lombardi venientes ad capitulum ordinis in Argen- « tina scolares ut intrarent ordinem ipsorum invitaverunt et pene omnes « qui vestimenta poterant habere cum gaudio receperunt. »

Mel in Alsatie finibus pluebat unde multi olera seu fructus commedere recusabant, « *quia dulcedine sua avidius haustum suffocat homines et* « *in mensa.* » Item pestilentia in locis pluribus sequebatur.

« Cives Monti-Pessulani tradiderunt se regi Francie. »

---

(1) Il s'agit de l'église paroissiale de Ribeauvillé, dédiée à St.-Georges, et dans laquelle les seigneurs de Ribeaupierre avaient leur sépulture. La nef ne fut bâtie qu'en 1483. M. de Golbéry indique à tort la date de 1254 pour la construction du chœur.

(2) Le couvent d'Alspach, dans la vallée de Kaysersberg, fut fondé au xe siècle, par les comtes d'Eguisheim. Il reçut d'abord des bénédictins et fut soumis au monastère de Hirschau en Souabe. Par la vente que mentionne le chroniqueur, il passa aux clarisses de Kientzheim.

A la St.-Jacques (25 juillet), les chevaliers de l'Alsace se rendirent à Mayence auprès du roi d'Allemagne, pour défendre vaillamment les intérêts de l'empire.

A Prague, capitale de la Bohême, et dans le pays environnant, il mourut de faim « 630,000 hommes. » « Une femme avoua avoir tué plu- « sieurs enfants et les avoir mangés, pressée par la faim. Un homme « avoua pareillement avoir tué vingt-un hommes et les avoir mangés « avec avidité. »

En Alsace, le viertel de froment valait une livre, et le quartier de vin deux sols.

« Les sœurs de St.-Jean sous les Tilleuls de Colmar, de l'ordre des « frères Prêcheurs, furent réduites, pendant six semaines, à ne se nou- « rir que d'une espèce de bouillie ou de soupe; elles n'avaient que deux « fois par semaine du pain; 1600 pauvres se présentèrent au couvent « pour y recevoir l'aumône. Les pauvres mangèrent du blé nouveau « en Alsace, deux semaines avant la fête de Saint-Jean-Baptiste (24 « juin). »

« On mangeait des potirons à la Ste-Marguerite (20 juillet). »

« Un tilleul fut transplanté dans le cimetière de Rouffach. »

On commença le chœur de l'église de Ribeauvillé. (1)

« Une béguine qui passait pour très-pieuse et qui portait depuis trente « ans l'habit religieux se pendit à Bâle. »

Les Mineurs achetèrent pour les sœurs de leur ordre le couvent d'Alspach, (2) moyennant 1200 marcs.

« Pendant que le roi Rodolphe était à Vienne, une jeune fille de « sept ans accoucha des œuvres d'un jeune garçon, chose inouie « jusqu'alors. »

« Des frères Mineurs de Lombardie, qui étaient venus au chapître de « leur ordre à Strasbourg, engagèrent les écoliers à entrer dans leur « ordre, et tous ceux à qui on put donner des habits les prirent avec « joie. »

Dans les pays de l'Alsace il tomba une espèce de miel; beaucoup de personnes ne voulaient point manger les légumes et les fruits qui en étaient atteints, « *parce que leur douceur les faisait manger avec une « si grande avidité que des hommes étaient étouffés pendant leur repas.* » Une contagion s'en suivit en plusieurs lieux.

« Les habitants de Montpellier se soumirent au roi de France. »

Comes Montis-Bilgardi (1) obiit, et episcopatui Basiliensi trecentarum marcarum redditus dereliquit.

« Messis ante festum Johannis et vindemia ante festum Crucis in « Alsatie finibus affuerunt. »

« Clericus de Cuenhen (2) dixit concubinam suam post mortem ad se « reversam fuisse et sibi mirabilia retulisse. »

« In Lombardia cives civitatis Furlingin (3) occiderunt de inimicis suis « mdcc clipeatos preter alios qui armis gravibus utebantur. »

Filius domini Wilhelmi de Horlandia regis Romanorum vindicavit se de Frisonibus et interfecit ex eis mille quadringentos viros, et accepit corpus patris sui de eorum manibus violenter. (4)

Dominus de Hohensten advocatus Alsatie ab sororibus de sancto Johanne octo vini vasa abstulit violenter.

Dominus Conradus Wernherus exussit dominis de Gyrsperc castrum quod noviter construxerant in monte qui dicitur..... (5)

Rex Arragonum et cives Messani Carolum fratrem regis Francie de suis finibus turpiter expulerunt.

Domini de Selecistat ordinis fratrum Predicatorum chorum suum anno precedenti consummaverunt; sequenti verò anno sedes in choro posuerunt et ipsi similiter intraverunt.

Obiit mulier que recordabatur nullum pontem Rheni post Constantiam transivisse.

« In Constantia clericus seu sacerdos captus fuit, qui se hereticum « confitebatur et hereses suas ab inclusa se retulit didicisse. »

« Obiit mulier in Tierhein (6) que se vidisse ait totum Rhenum Fry- « burgum et Brysacum proprio rivulo divisisse. »

« Equi multi perierunt. »

xvij kalend. decemb. Venus et Mercurius simul fuerunt.

Frumentum pro xij solidis dabatur.

Cives Fryburgenses comiti domini suo pro modica emenda viginti millia marcarum tradiderunt.

---

(1) Thierry III, dit le Grand-Baron. Il mourut très-âgé, en 1284, gouvernant le comté de Montbéliard depuis 1237.

(2) Kuenheim, village du canton de Neuf-Brisach, sur les bords du Rhin.

(3) Nous avons renoncé à traduire ce nom défiguré.

(4) Voyez note 2 page 20.

Le comte de Montbéliard (1) mourut et laissa à l'évêché de Bâle un revenu de trois cents marcs.

« La moisson eut lieu, en Alsace, avant la St.-Jean (24 juin), et la « vendange avant la fête de la Ste-Croix (14 septembre). »

« Le clerc de Kuenheim (2) racontait que sa concubine lui était apparue « après sa mort, et lui avait raconté des choses merveilleuses. »

« Les habitants de la ville de . . . . . (3) en Lombardie, tuèrent à « leurs ennemis 1700 soldats qui portaient des boucliers, sans compter « ceux qui étaient armés plus lourdement. »

Le fils du seigneur Guillaume de Hollande, roi des Romains, se vengea des Frisons en leur tuant 1400 hommes et leur arracha violemment le corps de son père. (4)

Le seigneur de Hohenstein, landvogt d'Alsace, enleva par violence huit vases de vin aux sœurs de St.-Jean (Unterlinden).

Le seigneur Conrad Wernher (de Hattstat), incendia le château que les seigneurs de Girsperg avait récemment bâti sur la montagne qu'on appelle..... (5)

Le roi d'Arragon et les habitants de Messine chassèrent honteusement Charles, frère du roi de France.

Les frères de l'ordre des Prêcheurs de Schlestadt avaient achevé l'année précédente leur chœur; cette année ils posèrent les stalles dans le chœur et y célébrèrent l'office.

Il mourut une femme qui se rappelait le temps où aucun pont n'existait sur le Rhin à partir de Constance.

« A Constance on emprisonna un clerc ou prêtre qui avoua être héré- « tique, et tenir ses hérésies d'une récluse.

« A Tierheim (6) il mourut une femme qui disait avoir vu le Rhin ne « former qu'un petit ruisseau entre Fribourg et Brisach. »

« Il périt beaucoup de chevaux. »

Le 17 des kalendes de décembre (15 novembre), il y eut conjonction de Vénus et de Mercure.

Le blé se vendait 12 sols.

Les habitants de Fribourg donnèrent au comte leur seigneur 20,000 marcs en retour de bien peu de chose qu'il leur avait vendu.

---

(5) C'est le château rebâti par les Girsperg sur le Stauffenberg. Il n'en reste aucun vestige. Voyez note 1 page 98.

(6) Le village de Tiernheim, près de Balgau, fut détruit par le Rhin en 1394.

1283.

Hyems calida fuit.

Rex Ruodolphus filium suum ducem Austrie fecit

« Ciconie festum Cathedre S. Petri diebus xv prevenerunt. »

Rex Ruodolphus emit jus seu advocatiam dominorum de Liechtinberch quam habebant super civitatem Argentinensem. (1)

Episcopus Argentinensis coegit Rubiacenses sibi reddere que dederat eis sue privilegia libertatis. (2)

« In Annunciatione dominica vinee botros et folia protulerunt. »

« In octava Nativit. spice frumenti in locis pluribus apparuerunt. « Hyrundines in festo S. Gregorii in Alsatiam venerunt. Guguli et ves- « pertiliones ad villas venerunt in festo S. Gregorii et floruit frumentum. »

In festo sancti Gregorii dominus episcopus Basiliensis et episcopus Argentinensis et rex Ruodolphus adjutor eorum obsedit Brunnentrut sex septimanis, et Melan castrum cepit ac destruxit, et Brunnentrut fuit episcopo Basiliensi cum villis adjacentibus restitutum. (3)

« In festo Gordiani et Epimachi inventa fuerunt grana recentia et « fuerunt turtures et balumbe. »

Pridie nonas junii interfectus fuit in Fryburgo venerabilis persona commendator Theuthonie ordinis dominorum de domo Theuthonica Guntramus dictus de Biseche ab apostata ordinis sui, sculteti Fryburgensis filio.

Tres domini de Rapolzstein, filii domini de Salmin, viam carnis ingressi sunt universe. (4)

Fratres Minores plus quam xxxj virgines et quasdam viduas congregaverunt easque in claustrum Alaspach quod eis emerunt pro mccc marcis xv kalend. august. cum pompa et maxima gloria incluserunt.

---

(1) Le droit d'advocatie des seigneurs de Lichtenberg sur la ville de Strasbourg a commencé en 1237, dans la personne de Louis de Lichtenberg.

(2) Rouffach prétendait avoir obtenu les droits de ville libre impériale et les avait revendiqués avec quelque énergie. L'évêque punit cet esprit de sédition en lui reprenant les concessions qu'il lui avait faites.

(3) Porentruy dans l'Elsgau avait été acheté par l'évêque de Bâle en 1271 ; mais les comtes de Montbéliard et de Ferrette élevèrent des prétentions sur l'advocatie de cette ville. Le comte de Ferrette abandonna ses droits moyennant 180 marcs d'argent; mais le comte de Montbéliard s'empara de la ville

1283.

L'hiver fut doux.

Le roi Rodolphe déclara son fils duc d'Autriche.

« Les cigognes arrivèrent quinze jours avant la chaire de St.-Pierre « (18 janvier). »

Le roi Rodolphe acheta des seigneurs de Lichtenberg le droit d'advocatie qu'ils avaient sur la ville de Strasbourg. (1)

L'évêque de Strasbourg reprit aux habitants de Rouffach les privilèges et franchises qu'il leur avait donnés. (2)

« Le jour de l'Annonciation, qui fut un dimanche (25 mars), la vigne « montra des bourgeons et des feuilles. »

« Dans l'octave de la Nativité, les épis de blé se montrèrent en beau- « coup d'endroits. » — « Les hirondelles vinrent en Alsace à la Saint- « Grégoire (12 mars). — Les coucous et les chauve-souris vinrent dans « les villages à la St.-Grégoire » ; le même jour le blé fleurit.

Le jour de la fête de St.-Grégoire (12 mars), le seigneur évêque de Bâle, l'évêque de Strasbourg et le roi Rodolphe, leur auxiliaire, assiégèrent Porentruy; ce siège dura six semaines; le château de Mylan fut pris et détruit et Porentruy avec les villages environnants restitué à l'évêque de Bâle. (3)

« A la fête des SS. Gordien et Epimaque (10 mai), on trouva des grains « nouveaux; on vit aussi des tourterelles et des pigeons ramiers. »

La veille des nones de juin (4 juin), le vénérable commandeur de la maison des seigneurs de l'ordre teutonique de Fribourg, Gontran de Bisech, fut assassiné par le fils du prévôt de Fribourg, apostat de l'ordre.

Trois jeunes seigneurs de Rappolstein, fils du seigneur Anselme, prirent le chemin que prend toute chair. (4)

Les frères Mineurs réunirent plus de trente-une jeunes filles et quelques veuves, et le 15 des calendes d'août (18 juillet), ils les cloitrèrent dans le monastère d'Alspach qu'ils avaient acheté pour elles moyennant 1300 marcs.

---

en 1283. C'est pour la lui reprendre que l'évêque de Bâle implora les secours de Rodolphe. — Le château de Mylan était dans le voisinage de cette ville.

(4) *Salmin,* forme défigurée d'Anselmi. Il s'agit de trois enfants d'Anselme II, le Téméraire.

Pridie nonas junii obsedit rex Ruodolphus Bytirlingen. (1)

In vigilia sancti Galli « castrum » domini Ricardi de Lobigasse et plures domus fratrum suorum fuerunt destructe seu funditùs demolite per suos consanguineos et affines.

« Fratres Predicatores Columbarienses in festo S. Martini lectiones « in novo breviario legerunt, quia tunc primo fuerat consumatum. »

Ruodolphus *rex obsedit Paterniacum et edificavit* circa munitionem et domos stupas municiones, intendens eos cogere per alimentorum penuriam tradere civitatem.

Circa Moguntiam nutrix pueri cujusdam militis vendidit eum judeis ut interficerent eum, propter quod nutrix et judei plures à christianis fuerunt turpiter interfecti.

« Carolus rex Sicilie per regem Arragonum de regnis suis turpiter ex- « tirpatur; venit Romam, et a Romanis cogitur resignare senatoriam « dignitatem; deindè venit Parisius, et ibi sicut pauper claustrum sanc- « torumque limina visitavit. »

Dominus Ruodolphus rex circa Nativitatem domini inter ipsum et comitem Sabaudie compositionem fecit. (2)

Obiit figulus in Slezistat qui primus in Alsatia vitro vasa fictilia vestiebat. (3)

Obiit frater Conradus Wernherus de Hadistat frater ordinis dominorum Theutonici. (4)

« Nuces avellane, fraga, pira regalia, rape magne in bona quantitate « crevisse dicuntur et lignum in vitibus abundavit. »

1284.

« Obiit frater Johannes magister ordinis Predicatorum. »

Rex Ruodolphus uxorem Gallicam duxit in Rumarico-monte in festo sancte Agate et necessaria ministravit supervenientibus abundanter. (5)

Regina regis Ruodolphi venit in Columbariam in carnisprivio, scilicet

---

(1) Payerne, dans le pays de Vaud. Rodolphe assiégea cette ville parce qu'elle ne voulait pas le reconnaître, ayant pris les comtes de Savoie pour ses protecteurs pendant le temps de l'interrègne.

(2) Ce traité fut signé le 24 juin 1283, par suite de la médiation du pape Martin IV.

(3) L'histoire, ni même la tradition ne nous a transmis aucun détail sur cette découverte. On ignore jusqu'au nom de l'artisan à qui elle est due.

La veille des nones de juin (4 juin), le roi Rodolphe assiégea Payerne. (1)

La veille de St.-Gall (15 octobre), le château du seigneur Richard de Lobegasse et plusieurs manoirs de ses frères furent détruits et démolis par leurs parents et alliés.

« Les frères Prêcheurs de Colmar lurent, à la St.-Martin, leurs offices « dans le nouveau bréviaire, qui fut achevé alors. »

Le roi Rodolphe assiégea Payerne et l'entoura d'une ligne de circonvallation dans le but de les forcer, par le manque de vivres, à livrer la ville.

Dans les environs de Mayence, la nourrice de l'enfant d'un chevalier vendit son nourrisson à des juifs pour qu'ils le tuassent, ce qui fut cause que cette nourrice et beaucoup de juifs furent honteusement tués par les chrétiens.

Charles, roi de Sicile, est chassé honteusement de son royaume par le roi d'Arragon; il se rendit à Rome et fut contraint par les Romains de résigner la dignité sénatoriale; après quoi il vint à Paris et y visita, comme un pauvre, les couvents et les maisons des saints.

Vers la Nativité du Seigneur, le roi Rodolphe fit la paix entre lui et le comte de Savoie. (2)

Il mourut à Schlestadt un potier de terre qui, le premier, recouvrit, en Alsace, les vases de terre d'un vernis. (3)

Le frère Conrad Wernher de Hattstatt, frère de l'ordre des seigneurs teutoniques, mourut. (4)

« Les noisettes, les fraises, les poires royales, les grandes raves « crurent en grande quantité, et le bois fut abondant aux vignes. »

1284.

« Mort du frère Jean, maître de l'ordre des Prêcheurs. »

Le roi Rodolphe épousa une femme française à Remiremont, le jour de Ste-Agathe (5 février), et fit donner en abondance tout ce qui était nécessaire à ceux qui assistèrent à ces fêtes. (5)

La reine femme de Rodolphe vint à Colmar à la Septuagésime, c'est-à-dire le jour de la Chaire de St.-Pierre; elle fut magnifiquement accueillie

---

Nous ne croyons pas, d'ailleurs, qu'il s'agisse de la découverte de l'art de vernir la poterie, mais simplement de l'introduction de cet art en Alsace.

(4) Voyez note 3 page 27.

(5) Elisabeth, dite aussi Agnès, fille de Hugues IV duc de Bourgogne, épousa Rodolphe de Habsbourg, devenu veuf d'Anne de Hohenberg.

cathedra Petri, et recepta a religiosis fuit a clericis a militibus et civibus communiter gloriose, et dederunt ei cives expensas pluribus diebus, et insuper pro clenodiis centum libras.

Dominus Heinricus episcopus Basiliensis celebravit ordines in Columbaria tercio non. martis quatuor temporum et plurimos consecravit.

« iiij kalend. aprilis visa sunt fulgura multa et audita sunt tonitrua « magna. »

Comes Ebirhardus frater episcopi Constantiensis et frater comitis Gotfridi de Finperch *(Louffinberg)* virtuosus obiit antè tempus. (1)

Item comes de Rapreswir obiit. (2)

Item (Werinherus) archiepiscopus Moguntinus obiit; qui mille quingintas marcas suis posteris dereliquit. (3)

« Item in vigilia S. Marci perierunt vineæ multe. »

« Fraga, pira, cerasa, matura reperiebantur in magna quantitate in « festo pentecoste quod raro vidimus contigisse. »

Messis inchoata fuit in festo sanctorum Joannis et Pauli « qui est post « festum Johannis Baptiste et » eodem die curiam habuit rex Ruodolphus in Basilea cum gloria dominorum.

Item rex Ruodolphus circa sancti Jacobi festum cives Rheni civitatum Wormatiam convocavit, juramenta primo facta, secundario per juramenti vinculum confirmavit.

« Item frater Heinricus conversus in heremitam, qui se Fridericum « imperatorem nominavit, sentiens Ruodolphi regis adventum se callide « dicitur occultasse. » (4)

Item rex Arragonum Petrus principem filium regis Caroli cepit, et ex eis multitudinem hominum interfecit. (5)

Item papa cardinalem legatum Franciam misit, qui clericorum ac religiosorum decimam regi Carolo faceret presentari.

---

(1) Eberhard de Habsbourg, chef de la lignée de Kybourg-Habsbourg. Il porta le titre de landgrave de Thurgovie.

(2) Rapperschwyl, petite ville sur le lac de Zurich, qui avait ses comtes particuliers qui s'éteignirent au commencement du XIVe siècle, et dont les possessions passèrent alors à Werner de Hombourg. A la mort de celui-ci, en 1329, elles advinrent à Jean de Habsbourg de Lauffenberg.

(3) Wernher d'Epstein mourut le 2 avril 1284 à Aschaffenbourg.

(4) Cet imposteur se retira dans une petite place des environs de Cologne;

par les religieux, les clercs, les chevaliers et les citoyens; les habitants pourvurent à ses dépenses pendant plusieurs jours, et lui donnèrent, en outre, à titre de présent, cent livres.

Le seigneur Henri, évêque de Bâle, conféra les ordres à Colmar le 3 des nones de mars (5 mars), aux Quatre-Temps, et consacra beaucoup de prêtres.

« Le 4 des calendes d'avril (29 mars), l'on vit beaucoup d'éclairs et « l'on entendit de grands coups de tonnerre. »

Le comte Eberhard, frère de l'évêque de Constance et du comte Gottfrid de Lauffenberg, homme recommandable, mourut prématurément. (1)

Le comte de Rappersweil mourut pareillement. (2)

L'archevêque de Mayence, Wernher, mourut; il laissa 150 marcs à ses héritiers. (3)

« La veille de St.-Marc (25 avril), il périt beaucoup de vignes. »

« A la fête de la Pentecôte, on trouvait abondamment des fraises, « des pois et des cerises mûres, ce que nous avons rarement vu. »

La moisson commença à la fête des SS. Jean et Paul (26 juin), « qui « est après la fête de St.-Jean-Baptiste. »

Le même jour le roi Rodolphe tint, à Bâle, une cour solennelle avec ses seigneurs.

Vers la St.-Jacques (25 juillet), le roi Rodolphe rassembla à Worms les villes du Rhin; il leur fit confirmer, par le lien d'un nouveau serment, les serments précédemment prêtés.

« Le frère Henri, qui s'était fait ermite, et qui prétendait être l'em- « pereur Frédéric, pressentant l'arrivée du roi Rodolphe, se cacha pru- « demment, à ce que l'on dit. » (4)

Pierre, roi d'Arragon, s'empara du prince fils du roi Charles, et tua un grand nombre de ses adhérents. (5)

Le pape envoya en France un cardinal-légat pour offrir au roi Charles la dîme des clercs et des religieux.

Rodolphe s'étant présenté pour l'assiéger, les habitants lui livrèrent le faux Frédéric, qui fut condamné au feu.

(5) Le prince de Salerne, fils de Charles Ier d'Anjou, fut pris par la flotte de Pierre III, le 5 juin 1284, après avoir perdu la bataille navale qu'il avait imprudemment engagée devant Naples contre les vaisseaux du roi d'Arragon. Pierre voulait le faire mourir, mais à la prière de sa femme Constance, il se contenta de le faire enfermer au château de Matagriton.

« Item apud Maguntiam et Erbipolim pestilencia multa pecora pe-
« rierunt. »

Item comes Reinhardus de Mumpligart tres de civibus suis cepit, qui se de captivitate cum quadraginta librarum milibus redemerunt.

Item rex Ruodolphus civitatem Erbipolensen obsidere voluisset; cives autem ei sex marcarum argenti milia tradiderunt, que eum ab eis fugere cœgerunt.

Item rex Ruodolphus circa festum S. Martini quinque castra scilicet Waldeche, predonum Suevie cum magna potentia dicitur obsedisse, et ea subito cepisse ac per violentiam destruxerunt.

Item dominus de Hohenstein Alsatie advocatus castrum Echirc potenter obsedit, in spacio brevi temporis expugnavit, et in potestatem sibi propriam deportavit; ideò vero dicitur expugnasse, quia suum cognatum Johannem de Echirc, qui consanguineos suos honore ac divitiis precellebat, fraudulenter ac turpiter occiderunt. (1)

Item posthec idem advocatus Alsatie cum episcopi Argentinensis adjutorio Ochsinstein castrum potenter expugnabat et funditùs evertebat. (2)

Bonum vinum crevit in bona quantitate sed non durabile videbatur.

Item ante festum Clementis fuit aura pulchra, dulcis et amœna et quasi sine pluvia xiiij septimanis.

Festo S. Katharine cecidit tectum capelle que sita est supra vivarium quod est prope Morbacum, (3) ubi et primitùs se receperant monachi Morbacenses, et ad quem locum omnia eorum sunt privilegia et dignitates impetrata.

« Item receperunt se *moniales* cisterciensis ordinis *in Huseren* et
« incluse in Hosren et in conversus in *Pcôpi vicre.* (4)

---

(1) Voyez note 2 p. 70. — Le château d'Eckirch étant un fief du duc de Lorraine, Walther de Hohenstein, sous-landvogt d'Alsace, ne put le conserver. Nous voyons, en effet, le duc Ferri III en confier la garde, en 1286, à l'évêque de Strasbourg, et en investir, en 1289, Henri, seigneur de Blâmont. Les Eckirch rentrèrent en possession de leur château peu après et le conservèrent jusqu'en 1381, où ils s'éteignirent dans la personne de Jean d'Eckirch.

(2) Le grand château d'Ochsenstein (arrondissement de Saverne) fut pris par Walther de Hohenstein sur Othon d'Ochsenstein, neveu de Rodolphe de Habsbourg. Othon était landvogt impérial de la province, et Walther, sous-landvogt. Les exactions d'Othon, commises au nom de l'empereur, avaient provoqué cette attaque à laquelle l'évêque de Strasbourg prit part.

« Dans le pays de Mayence et de Wurtzbourg les troupeaux furent « ravagés par une épizootie. »

Le comte Reinhard de Montbéliard s'empara de trois citoyens de cette ville qui se rachetèrent de la captivité en lui payant 40,000 livres.

Le roi Rodolphe était dans le dessein d'assiéger Wurtzbourg; mais les habitants lui ayant payé 6000 marcs d'argent, il se retira.

Vers la fête de St.-Martin (11 novembre), le roi Rodolphe, à la tête de grandes forces, assiégea cinq châteaux des nobles de Waldeck, qui exercaient leurs brigandages dans la Souabe; on raconte qu'il s'en rendit maître promptement et qu'il les fit détruire.

Le seigneur de Hohenstein, landvogt d'Alsace, assiégea avec des forces considérables le château d'Eckirch, le força en peu de temps et le soumit à son propre pouvoir; on dit qu'il fut porté à cette entreprise pour venger son allié, Jean d'Eckirch, le plus illustre et le plus riche de cette famille, qui avait été traîtreusement mis à mort par ses propres cousins. (1)

Ensuite, le landvogt d'Alsace, avec le secours de l'évêque de Strasbourg, s'empara du château d'Ochsenstein et le détruisit de fond en comble. (2)

Il y eut du bon vin et en grande quantité, mais il ne parut pas d'une facile conservation.

Avant la fête de St.-Clément (23 novembre), le temps fut beau, doux et agréable et pour ainsi dire sans pluie pendant quatorze semaines.

A la fête de Ste-Catherine (25 novembre), le toit de la chapelle qui est située au-dessus de l'étang près de Murbach (3) s'écroula; c'est en ce lieu que s'établirent d'abord les moines de Murbach, et pour lui qu'ils obtinrent tous leurs privilèges et dignités.

« Des religieuses de l'ordre de Citeaux s'établirent à Hüsseren..... » (4)

---

(3) Le manuscrit porte *supra vinarie*, et le texte d'Urstisius *supra vineta*. Ces deux leçons nous paraissent également fautives. Nous croyons qu'il faut les remplacer par *suprà vivarium*, l'histoire nous apprenant avec certitude que la colonie de religieux écossais qui fonda l'abbaye de Murbach, au VIe siècle, s'était arrêtée dans la vallée de Guebwiller près d'un étang qui porta pendant longtemps le nom de *Vivarius peregrinorum*.

(4) Il n'y a pas d'autre témoignage de l'établissement de filles de Citeaux dans le couvent de Hüsseren, après le départ des religieuses de St-Augustin pour la vallée de Wehr. (Voyez note 4 p 19). Cette mention ne doit être

Cives Columbarienses regi Ruodolpho uno anno librarum triginta millia transmiserunt; item xvij kal. . . . opposuerunt se Columbarienses regi Ruodolpho quia tricesimam rerum suarum sibi dare noluerunt.

1285.

Abbas Morbacensis kalendis aprilis civitatem suam Gebwilre latenter cepit et res et eorum corpora in totum confiscavit. (1)

Civitas Fryburgensis in Oetlandin et civitas Bernensis obedire regi Ruodolpho minime voluerunt. Civitas Bernensis fuit ab igne pene totaliter devorata.

Papa Martinus obiit: (2)

Institit anguillis, mortem gustavit in illis,
Assas et coctas martyrisavit eas.

« Tartari infestaverunt Ungariam et ex eis plurimos occiderunt. »

« Item Pons Brisacensis habet MDCLXIIII (pedes) longitudinis et cen-
« tum IIII (latitudinis); vix lignis tegi poterat competenter. »

Item nonas maii cives Columbarienses regi Ruodolpho se primitùs opposuerunt et per ignem Theinhem (3) villam et quasdam alias destruxerunt.

Circa festum Pentecostes cives de Haginogia advocatum terre, filium sororis regis Ruodolphi, de castro quod est in civitate turpiter expulerunt, et postea regi servire minime voluerunt. (4)

Ruodolphus rex obsedit Columbarienses xviij kalend. julii Helysei prophete *quinque diebus*.

Cives Columbarienses posuerunt superse cc marcas duoque milia marcarum, et milites qui se Columbariensibus non opposuerunt vel in obsi-

---

accueillie qu'avec défiance. Quant à la deuxième partie du passage, nous avons renoncé à la traduire. Nous la livrons dans sa forme barbare à des investigateurs plus heureux et plus pénétrants que nous. — On verra plus loin, (p. 118), à la fin de l'année 1285, que les religieuses ont abandonné ce couvent encore la même année. Il se peut donc qu'une tentative d'établissement ait été faite, mais que son insuccès l'ait fait passer inaperçue.

(1) En reconnaissance des secours que l'abbé de Murbach leur avait donnés contre le seigneur d'Angrett, les habitants de Guebwiller s'étaient engagés, en 1275, à payer annuellement à l'abbaye 40 marcs et à respecter tous ses droits et privilèges. C'est probablement, à la suite de difficultés nées de cette convention, que l'abbé Berthold de Steinbrunn soumit la ville de Guebwiller à son pouvoir.

Les habitants de Colmar envoyèrent en une seule année trente mille livres au roi Rodolphe; et le 17 des calendes de . . . . . ils se soulevèrent contre le roi Rodolphe en refusant de lui donner le trentième de leurs biens.

1285.

Aux calendes d'avril (1er avril), l'abbé de Murbach s'empara par ruse de la ville de Guebwiller et confisqua les biens et les personnes des bourgeois. (1)

La ville de Fribourg en Uchtland et la ville de Berne refusèrent d'obéir au roi Rodolphe. La ville de Berne fut presque totalement détruite par le feu.

Le pape Martin mourut: (2)

Il abusa tellement des anguilles, qu'elles lui donnèrent la mort;
Il les martyrisa par la friture et la cuisson.

« Les Tartares infestèrent la Hongrie et y tuèrent beaucoup de monde. »

« Le pont de Brisach a 1664 pieds de long et 104 de large; on eut « de la peine à trouver les bois convenables pour le couvrir. »

Aux nones de mai (7 mai), les habitants de Colmar firent leurs premiers actes de résistance contre le roi Rodolphe, en brûlant le village de Deinheim (3) et quelques autres lieux.

Vers la fête de la Pentecôte (13 mai), les habitants de Haguenau chassèrent honteusement, du château qui se trouve dans cette ville, le landvogt de la province, fils de la sœur du roi Rodolphe, et déclarèrent leur refus d'obéissance envers le roi. (4)

Le roi Rodolphe assiégea les Colmariens le 18 des calendes de juillet (14 juin), le jour d'Elisée le prophète; le siège dura cinq jours.

Les habitants de Colmar furent imposés de 2200 marcs, et les chevaliers qui n'avaient pas pris parti contre les Colmariens ou qui n'avaient

---

(2) Martin IV mourut le 28 mars 1285 à Pérouse. Il fut regardé comme saint après sa mort. Nous croyons que le dominicain de Colmar est le seul auteur qui lui impute la gourmandise désordonnée qui doit l'avoir conduit au tombeau.

(3) Deinheim était un village aux portes de Colmar. Il fut détruit au commencement du XIVe siècle.

(4) Haguenau s'était soulevée contre la tyrannie et les exactions du landvogt Othon d'Ochsenstein. Rodolphe la fit rentrer dans le devoir.

dione eorumdem non fideliter adjuverunt cum civibus exactionibus gravabantur.

Item episcopus Argentinensis terram ducis Lutringie pluries intravit et eum enormiter spoliavit.

Item domini de Wassilnhen ceperunt hospitem Predicatorum de Eginssehen et eum ad terram Francie transtulerunt. (1)

Item in nocte Nicolai fugierunt captivi quos domini de Wassilnhen ceperant fraudulenter.

Item de potestate Ruodolphi regis fugit judeus captivus qui ei mille quingintas tradere promittebat marcas.

« Item fratres Predicatores domum . . . . pluribus contradicentibus « receperunt. »

Abbas Morbacensis dictus de Stenebrunne (2) obiit circa festum Lucie, qui destructor religionis et dissipator enormis rerum sui monasterii dicebatur.

Item cives de Zovingen (3) dominum Ruodolphum regem pro domino mino receperunt.

« Item rex Francie a domino Petro quondam rege Arragonum creditur « interfectus. » (4)

Petrus rex Arragonum mortuus.

Ricardus de Lobigasse quosdam milites de Basilea voluit occidere fraudulenter.

Regem Ruodolphum filii ejus impetebant eum pro pluribus milibus marcarum; ipse autem de consilio nobilium obligavit eis quasdam imperii civitates.

Moniales cisterciensis ordinis de claustro Hirsin recesserunt.

1286.

« Ruodolphus rex accepit episcopo Spirensi civitatem parvulam frau- « dulenter. »

« Item xiij kalend. maii pulli ciconiarum de ovis prodierunt ut plures « videntes veraciter retulerunt. »

---

(1) La famille noble de Wasselnheim n'a jamais possédé le bourg de Wasselonne. Elle parait avoir emprunté ce nom à l'exercice des fonctions d'avoué impérial de ce lieu dont plusieurs de ses membres furent revêtus.

(2) Berthold de Steinbrunn, abbé depuis 1260.

(3) Zoffingen, dans l'Ergau (pays de Berne).

pas fidèlement aidé le roi dans le siège de la ville, furent, comme les citoyens, frappés de contributions.

L'évêque de Strasbourg envahit plusieurs fois les terres du duc de Lorraine et y commit d'énormes déprédations.

Les seigneurs de Wasselonne s'emparèrent de . . . . . et le transférèrent dans le pays de France. (1)

Dant la nuit de St.-Nicolas (6 décembre), les prisonniers, dont les seigneurs de Wasselonne s'étaient si traîtreusement emparés, s'enfuirent.

Un juif, prisonnier du roi Rodolphe, et qui avait promis de lui donner 1500 marcs, s'échappa.

« Malgré de nombreux opposants, les frères Prêcheurs obtinrent une « maison à . . . . . »

L'abbé de Murbach, nommé de Steinbrunn, (2) mourut vers la fête de Ste-Luce (13 décembre). On dit qu'il fut un destructeur de la religion et un prodigieux dissipateur des biens de son monastère.

Les habitants de Zofingen (3) reconnurent le roi Rodolphe pour leur seigneur.

« On croit que le roi de France fut tué par Pierre, autrefois roi « d'Arragon. » (4)

Pierre, roi d'Arragon, meurt.

Richard de Lobegasse tenta de tuer traîtreusement quelques chevaliers de Bâle.

Les fils du roi Rodolphe exigeaient de lui plusieurs mille marcs; mais, d'après l'avis des seigneurs, il leur engagea quelques villes de l'empire.

Les religieuses de l'ordre de Citeaux se retirèrent du couvent de Hüsseren.

1286.

« Le roi Rodolphe enleva frauduleusement une petite ville à l'évêque « de Spire. »

« Le 13 des calendes de mai (19 avril), les jeunes cigognes sortirent « de leurs œufs, ainsi que l'ont rapporté plusieurs témoins oculaires. »

---

(4) Philippe-le-Hardi mourut à Perpignan le 5 octobre 1285, à son retour du siège de Girone qu'il avait pris sur les troupes de Pierre III, roi d'Arragon. Notre texte contient une allusion au soupçon que l'on parait avoir eu alors que Pierre aurait fait périr son ennemi. — Pierre mourut lui-même à Villefranche de Penades le 10 novembre suivant.

« Item domestice ciconie in domo fratrum Predicatorum faciebant « nidum et balumbe in horto fratrum Predicatorum Argentinensium ac « aves producebant. »

« Item domini de S. Johanne castra cum plurium millium marcarum « redditibus in transmarinis partibus habuerunt quas eis pagani totaliter « abstulerunt. »

In die Pasce quidam ex civibus Columbariensibus servos sculteti vulneraverunt et eos in claustrum Minorum per violentiam cœgerunt; propter hoc fuerunt illi cives ejecti de civitate et eorum domus destructe et eorum res a judicibus confiscate.

Item sorores de S. Johanne sub Tilia ordinis fratrum Predicatorum contra libertatem religiosorum lx marcas dare a civibus cogebantur.

Item Philippi et Jacobi cives Argentinenses in aquis et navibus ludos exercuerunt; ad spectaculum vero venientes supra pontem se receperunt, et eo cadente plures miserabiliter perierunt.

Rex Ruodolphus obsedit opidum Luterburch (1) episcopi Spirensis.... septimanis; qui regi resistere non valentes se regis gratie tradiderunt.

Item episcopus Trivirensis obiit. (2)

« Item in Berna civitate Theuthonie gallina gallinam hostiliter impugna- « vit, eaque devicta caput ejus rostro proprio de corpore separavit. »

« Item Parisius tanta fuit caristia circa festum Pentecostes quod homo « in die commedit xij denariatas panis. Sed in quadragesima tanta fuit « quod episcopus carnes commedere cum pauperibus dispensavit. »

Item monasterium Hugusshoffen (3) capella reedificatur a venerabili abbate Conrado de Dikere que anno domini MCLXXXVI fuerat inchoata.

---

(1) Lauterbourg eut ses comtes particuliers jusqu'en 1234. Le dernier fut Markédo, qui avait pris part à la révolte de Henri VII contre son père, et qui fut tué dans un des combats auxquels cette révolte donna lieu. Après leur extinction, Guillaume de Hollande en fit don à l'évêque de Spire. — Le siège dont parle le chroniqueur dura plusieurs semaines. Le texte d'Urstisius porte *aliquot septimanis*. Lauterbourg resta cependant aux évêques de Spire.

(2) Henri de Vinstingen (Fénétrange), mourut le 26 avril 1286, à Boulogne-sur-mer, étant en route pour se rendre au pèlerinage de Saint-Josse, en Picardie.

(3) L'abbaye de Honcourt, dans le val de Villé, fut fondée en l'an 1000 environ, par Wernher d'Ortenberg. Le surnom de Hürmingen se rapporte à des liaisons de parenté qui firent passer plus tard les domaines de la famille d'Or-

« Des cigognes privées firent leur nid dans la maison des frères Prê-
« cheurs, et des pigeons ramiers produisirent des petits dans le jardin
« des frères Prêcheurs de Strasbourg. »

« Les chevaliers de St.-Jean possédaient dans les pays d'outre-mer
« des châteaux et des revenus de plusieurs mille marcs que les payens
« leur enlevèrent. »

Le jour de Pâques, quelques citoyens de Colmar blessèrent les gens du schultheiss, et les forcèrent, par leurs violences, à se réfugier dans le couvent des frères Mineurs; à la suite de cet événement, ces citoyens furent chassés de la ville, leurs maisons détruites, et leurs biens confisqués par les juges.

Les sœurs de St.-Jean sous les tilleuls (Unterlinden), de l'ordre des frères Prêcheurs, furent, au mépris de la liberté des religieux, contraintes par les bourgeois à payer 60 marcs.

Le jour des SS. Philippe et Jacques (1er mai), les Strasbourgeois se divertissaient à des jeux nautiques sur la rivière; ceux qui étaient venus pour jouir de ce spectacle s'étaient amassés sur le pont; celui-ci se rompit et beaucoup de gens périrent misérablement.

Le roi Rodolphe assiégea Lauterbourg, (1) place de l'évêque de Spire, pendant . . . . semaines; ne pouvant résister aux forces du roi, ils se livrèrent à sa merci.

L'évêque de Trêves mourut. (2)

« A Berne, ville d'Allemagne, une poule attaqua une autre poule avec
« un tel acharnement, que l'ayant vaincue elle lui sépara, à coups de
« bec, la tête du corps. »

« A Paris, il y eut une telle cherté vers la fête de la Pentecôte, qu'un
« homme mangeait par jour pour douze deniers de pain; pendant le ca-
« rême, la cherté avait été si grande, que l'évêque avait permis aux
« pauvres de manger de la viande. »

La chapelle du monastère de Hugshofen (3) est reconstruite par le vénérable abbé Conrad de Diker; elle avait été commencée en l'an 1286.

---

tenberg aux comtes de Hohenberg, Haigerloch et Hürmingen, en Souabe. L'église dont parle notre texte était une rotonde remarquable ayant une coupole appuyée sur dix colonnes élégantes; elle fut démolie en 1782 par l'abbesse d'Andlau; Honcourt avait été ruiné par la guerre des paysans et vendu au commencement du XVIIe siècle à l'abbaye d'Andlau.

Ipsum autem monasterium fuit inchoatum à Werhero comite de *Ortiberch* dicto de Hüringgin, cujus longitudo viij pedum depicta communium in eodem monasterio reperitur.

Rex Ruodolphus misit dominum Heinricum episcopum Basiliensem ordinis fratrum Minorum ad papam ad diversa negotia terminanda; papa vero episcopum Basiliensem archiepiscopum Maguntinum, prepositum vero Maguntinum (1), scilicet divitem, episcopum Basiliensem faciebat.

Domini de Liechtinberch (2) curiam prope Lietenberch celebrabant, ad quam per se et per alios plurimos invitabant.

« In villa Alsatie radix unius portulace ramos suos circà se quod dia-
« menter circumferentie sue ramorum suorum pedes v et dimidium
« continebat. »

« In Bebilnheim (3) villa ante festum S. Johannis Baptiste vitis de
« solo culmo botros iv proferebat quorum quilibet palme longitudinem
« habere x digitornm sue latitudinem dicebatur. »

« Rana juvenem curriculam avem in paludem cadentem cepit, eam-
« que submersit et voraciter commedebat. »

« Pisces in Ungaria, in Austria, in Francia numero pauci captivati. »

« Hic annus in fructibus et bonis omnibus abundavit. »

« Tertia die post exaltationem Sancte Crucis in montibus Alsatie nix
« dicitur cecidisse. »

Eodem tempore legatus cognatus et à latere domini pape missus cum plenaria potestate Basileam venit et dominum Basiliensem electum in episcopum consecravit.

Turegum exusta est pro tercia parte propter eorum superbiam ut per obsessum diabolus recitavit.

« Rex Francie interficitur a Petro domino maris. » (4)

Dominus Heinricus episcopus Basiliensis frater ordinis Minorum factus est archiepiscopus Maguntinus et receptus est contra spem a suis subditis gloriose.

---

(1) Pierre Ier, Reich de Reichenstein, chanoine de Bâle et prévôt de Mayence, succéda à l'évêque Henri IV d'Isny.

(2) Quoique certains généalogistes rattachent la famille de Lichtenberg à celle de Dagsbourg, il est certain qu'elle n'apparait authentiquement qu'au commencement du XIIIe siècle. Elle jouissait depuis 1237 de l'advocatie héréditaire de la ville de Strasbourg. Elle donna en 1273 Conrad de Lichtenberg

Le monastère lui-même avait été fondé par Wernher, comte d'Ortenberg, surnommé de Hürmingen, dont on voit, dans le même monastère, la figure, haute de 8 pieds ordinaires, représentée par la peinture.

Le roi Rodolphe députa le seigneur Henri, évêque de Bâle, de l'ordre des frères Mineurs, vers le pape, pour y terminer différentes affaires; le pape nomma l'évêque de Bâle archevêque de Mayence, et le prévôt de Mayence, (1) qui était très-riche, évêque de Bâle.

Les seigneurs de Lichtenberg (2) tinrent une assemblée près de Lichtenberg, à laquelle ils appellèrent beaucoup de nobles, tant par eux-mêmes que par d'autres.

« Dans un village d'Alsace on vit un plant de pourpier étendre ses « rameaux autour de lui au point que le diamètre de la circonférence « formée par les rameaux n'était pas moindre de 5 pieds et demi. »

« Dans le village de Beblenheim, (3) on voyait, avant la St.-Jean- « Baptiste, une vigne dont un seul jet portait quatre grappes, et cha- « cune de celles-ci avait une palme de long et dix doigts de large, à ce « qu'on dit. »

« Une jeune fauvette étant tombée dans un marais, on vit une gre- « nouille se jeter sur elle, la noyer et la dévorer avec voracité. »

« On prit peu de poisson en Hongrie, en Autriche et en France. »

« Cette année fut abondante en fruits et biens de toute espèce. »

« On dit qu'il tomba de la neige dans les montagnes de l'Alsace trois « jours après l'Exaltation de la Ste-Croix (17 septembre). »

Dans le même temps il vint à Bâle un légat à latere du seigneur pape; ce légat, qui était parent du pape, était investi d'un pouvoir illimité; il consacra comme évêque le seigneur élu de Bâle.

Le tiers de la ville de Zurich fût brûlé, à cause de l'orgueil de ses habitants, ainsi que le diable le proclama par la bouche d'un possédé.

« Le roi de France fut tué par Pierre, maître de la mer. » (4)

Le seigneur Henri, évêque de Bâle, de l'ordre des frères Mineurs, est fait archevêque de Mayence, et il fut reçu glorieusemant, contre toute espérance, par ses sujets.

---

au siège épiscopal de Strasbourg, et s'éteignit dans la ligne masculine en 1480 avec Jacques, l'amant de la belle Barbe d'Ottenheim, brulée vive après la mort de Jacques.

(3) Beblenheim, village du canton de Kaysersberg, avec de bons vignobles.

(4) Répétition évidente du passage qui a donné lieu à la note 4 p. 119.

Dominus Ruodolphus rex duo castra fortia domini de Wyrtinberc (1) noscitur obsedisse et ea in brevi tempore intelleximus expugnasse. Ipse etiam dominus de Wyrtinberc cognatus regis obsessus de castro descendit et ad pedes advolutus se et sua tradidit in regiam potestatem.

Post festum sancte Margarethe nova de Friderico imperatore peregrini in Alsatiam retulerunt.

Item rex Ruodolphus obsedit plus quam xx septimanis castellum quod dicitur Stuotgart quod situm est prope Esszlingen. Et tedio effectus rex Ruodolphus composuit (2) cum domino de Wyrtinberc, et ad legatum in Spiram venire disposuit festinanter.

« Pridie kalend. octob. cecidit pruina magna in Alsatia. Iterum in « brevi post due, lesique fuerunt in campestri botri et folia, et botri « multi de vitibus ceciderunt et crevit vinum vasaque chara multa quia « pro xv communiter vendebatur. » (3)

In die animarum venit legatus in Columbariam.

« In Alsatia pisces qui dicuntur Rüovolckin mensibus hyemalibus « abundabant. Vermes bruci telis suis arbores repleverunt. »

Commisse sunt sorores que dicuntur Penitentes fratribus Predicatoribus ad regendum.

« Frater Johannes de Columbaria vidit Parisin anno domini 1282 ho- « minem habentem brachia IV cum tribus manibus tantum et unum ven- « trem et iiij crura cum pedibus, sed non poterat nisi cum curru am- « bulare. »

« Puella iiij annorum per virum concepit et mortua fuit quia partum « ad tempus portare non valuit opportunum. »

« Item retulerunt se vidisse puellam iiij annorum habentem mamillas « magnas et in pectore crines et menstrua pacientem. »

Legatus Theuthonie in Mechin se transferebat quia furorem Theuthonicorum non immerito metuebat.

---

(1) Eberhard Ier *l'Illustre*, comte de Würtemberg, avait été l'objet d'une déclaration de guerre de la part de Rodolphe, dès 1284, sur les plaintes que lui avaient portées les villes de Souabe, sans cesse molestées par le comte. Eberhard était parent de Rodolphe par Cunégonde, sœur de l'empereur, laquelle avait épousé Otton d'Ochsenstein, frère de Mathilde, mère d'Eberhard.

(2) Le traité de réconciliation de ces deux princes est du jour de la St.-Martin (1er novembre) 1286. Ce fut l'archévêque de Mayence, Henri d'Isny, autrefois évêque de Bâle, qui négocia la paix entr'eux.

Le roi Rodolphe assiégea et prit en peu de temps deux châteaux très-forts du seigneur de Wurtemberg. (1) Le comte de Wurtemberg, parent du roi, assiégé en personne dans un de ces deux châteaux, en descendit, et, se jetant aux pieds du roi, se soumit corps et biens à la puissance royale.

Après la fête de Ste-Marguerite (20 juillet), des étrangers recommencèrent à répandre en Alsace des nouvelles de l'empereur Frédéric.

Le roi Rodolphe assiégea pendant plus de vingt semaines le château de Stuttgart qui est situé près d'Essling. Accablé d'ennui, le roi Rodolphe traita (2) avec le seigneur de Wurtemberg et se disposa à se rendre promptement auprès du légat à Spire.

La veille des calendes d'octobre (30 septembre), il tomba une grande neige en Alsace. Il en tomba encore deux fois peu de jours après; les raisins et les feuilles furent endommagés dans la campagne; il tomba beaucoup de raisins des vignes; le vin fut cher; en effet, il se vendait communément 15 . . . . (3)

Le jour des Trépassés (2 novembre), le légat vint à Colmar.

Les lottes abondaient, en Alsace, pendant les mois d'hiver. Les chenilles à hannetons remplissaient les arbres de leurs toiles.

Les sœurs repenties furent confiées à la direction des frères Prêcheurs.

« Le frère Jean de Colmar vit à Paris, en l'an 1282, un homme ayant « quatre bras et seulement trois mains, un seul ventre et quatre jambes « avec des pieds; mais il ne pouvait marcher, si ce n'est en voiture. »

« Une jeune fille de quatre ans fut rendue grosse et elle mourut parce « qu'elle ne put point porter son fruit pendant le temps requis. »

« Des gens rapportèrent aussi avoir vu une jeune fille de quatre ans « qui avait de grandes mamelles, la poitrine velue et qui avait ses époques « réglées. »

Le légat d'Allemagne se retira à Metz parce qu'il redoutait justement la colère des Allemands.

---

(3) Les mots *vasaque chara multa* nous paraissent dénaturés, incomplets ou fautifs; leur sens apparent est en contradiction manifeste avec les faits mentionnés par l'auteur. Nous les avons conservés par un scrupule de fidélité; mais dans la traduction, nous avons cru devoir présenter le sens le plus probable, en rejetant ce qui est inintelligible.

Glacies que fluxit in Rheno cxv naves submersit et villas aliquas devastavit.

« Ciconie xv diebus ante kathedram Petri in Alsatiam pervenerunt. »

1287.

Legatus a latere domini pape missus concilium xvij kal. aprilis celebrare voluisset, sed per appellationem episcopi Coloniensis et episcopi Tullensis Probi nomine ordinis Minorum fuit totaliter interruptum. » (1)

Eodem die dominus de Rapolzstein villam sancti Ypolyti (2) cum exercitu introivit, eamque et ecclesiam ignibus devastavit, et clericus de ecclesia saltavit et confractus periit in instanti.

« xvj kalend. maii sol apparuit rubicundus et luna scissa a mulieribus « dicebatur. »

« Ovis domini de Kagineche in Argentina iiij oviculas noscitur pepe- « risse. »

Honorius papa obiit. (3)

Dominus de Rapolzsten cum exercitu terram Gallicorum intravit, et cxx villas exussit, et eorum res fuit totaliter depredatus. (4)

« Item vinum bonum crevit in locis ubi vinum durum crescere consue- « verat et vinum durum crevit in vineis que vinum optimum proferre in « Alsatia consueverunt. »

« Sedes chori fratrum Predicatorum de Fryburgo facte fuerunt de « arbore que habere novem pedes in spissitudine dicebatur. »

« Gœmant gigas dicebatur habere longitudinem xij cubitorum. »

« Anno domini MCCXXI natus fui. Anno domini MCCXXXVIII intravi « ordinem. »

Sexto idus maii dominus de Baldeche uxorem duxit, et cives Columbarienses res domini de Rapolzstein communiter invaserunt. (5)

Dominus de Rapolzstein dominum de Horburch (6) viriliter impugna-

---

(1) Il s'agit du concile de Würtzbourg, provoqué et réuni par le légat Jean Bucamatio, évêque de Tusculum

(2) St.-Hypolite (canton de Ribeauvillé), domaine des ducs de Lorraine. Anselme incendia ce bourg dans la guerre qu'il soutint contre les Colmariens et les habitants de Kaysersberg, conduits par Hermann de Baldeck. En 1287 St.-Hypolite relevait du landgraviat de la Basse-Alsace.

(3) Honorius IV mourut le 3 avril 1287.

(4) *Terram Gallicorum*, la Lorraine. Tous les historiens rapportent, en effet, la fatale expédition d'Anselme sur les possessions lorraines.

Les glaces charriées par le Rhin submergèrent 115 bâteaux et dévastèrent plusieurs villages.

« Les cigognes vinrent en Alsace quinze jours avant la chaire de « St.-Pierre (18 janvier). »

1287.

Le légat à latere envoyé par le seigneur pape voulait célébrer un concile le 17 des calendes d'avril (16 mars); mais sur l'appel de l'évêque de Cologne et de l'évêque de Toul, Probus, de l'ordre des Mineurs, il fut totalement interrompu. (1)

Le même jour, le seigneur de Rappolstein entra avec ses troupes dans le bourg de St.-Hypolite (2) qu'il incendia ainsi que l'église; le prêtre sauta hors de l'église, mais périt à l'instant brisé de sa chûte.

« Le 16 des calendes de mai (16 avril), le soleil parut rouge et les « femmes disaient que la lune était fendue. »

« Une brebis du seigneur de Hageneck de Strasbourg mit bas 4 agneaux. »

Le pape Honorius (3) meurt.

Le seigneur de Rappolstein entra avec son armée sur les terres de France, brûla cent vingt villages et les pilla complétement. (4)

« Il crut du bon vin dans les lieux qui en produisaient ordinairement « d'âpre, et il fut âpre dans les vignobles qui donnaient d'habitude le « meilleur vin. »

« Les stalles du chœur des frères Prêcheurs de Fribourg furent faites « d'un arbre qui avait, disait-on, 9 pieds de diamètre. »

« Le géant Gœmant avait, dit-on, douze coudées de haut. »

« Je suis né en l'an du Seigneur 1221, et suis entré dans l'ordre en « l'an du Seigneur 1238. »

Le 6 des ides de mai (10 mai), le seigneur de Baldeck se maria, et les habitants de Colmar envahirent avec lui les possessions du seigneur de Rappolstein. (5)

Le seigneur de Rappolstein assaillit vigoureusement le seigneur de Horbourg (6) et se présenta devant Zellenberg pour délivrer les prison-

---

(5) Hermann de Baldeck, un des officiers de Rodolphe, et à qui il avait confié l'administration de ses biens en Alsace. Il n'appartenait pas à une famille alsacienne.

(6) Burcard de Horbourg, frère de Simon Walther, qui avait été assassiné en 1259 (voyez note 1 p. 22). Burcard avait épousé la fille d'Egenon, comte de Fribourg.

vit atque ad Cellisberch pervenit ut captivos sua potentia liberaret. Dominus autem de Horburch cum balistariis de Celliberch descendit, eique octo equos interfecit et plus quam xxj equites vulneravit.

Porte fratrum Predicatorum in Argentina a civibus claudebantur, volebant eos cogere ut suam per omnia facerent voluntatem.

Dominus Ruodolphus rex Rapolzstein tribus diebus obsedit, sed ab obsidione recessit cum intellexisset quod eum sui morti tradere voluissent. (1)

« Vulpecule prope Erstein multas juvenes ciconias commederunt. » (2)

Episcopus Probus nomine ordinis Minorum fuit excommunicatus in Argentina in dedicatione ecclesie majoris a Gordiano ordinis fratrum Minorum.

Prope Brunnendrut fuerunt de hominibus Basiliensis episcopi quidam interfecti et plus quam duodecim milites captivati.

« Fons in Alpibus Suevie glacies in festo sancti Jacobi reperitur. »

« A Judeis interfectus est der guote Werher in Wesile prope Bacara-« cum, que municiones site super Rhenum. »

Dominus Ruodolphus rex cum civitatibus vicinis castrum ligneum in Gemer (3) ad obsidendum castrum Rapolzstein noscitur construxisse.

« Rex Ruodolphus cepit de Rotwillre Judeum qui a Judeis magnus in « multis scientiis dicebatur et apud eis magnus habebatur in scientia et « honore. »

Dominus de Rapolzstein multos homines domini Horburch et multos de Sigolzheim cepit et sine pugna ad propria perducebat et duo marcarum solvere potuerunt.

« vij Idus augusti apparuerunt in nocte due stelle, una magna valde et « alia parva multum et subito noctem sicut sol illuminaverunt et subito « defecerunt. »

---

(1) Rodolphe voulait contraindre Anselme à rendre à ses frères et à ses neveux leurs droits dans l'héritage d'Ulric III. Il fut obligé de lever le siège du château de Rappolstein, ses troupes s'étant rebutées devant les difficultés de l'entreprise au point de se révolter.

(2) Erstein, chef-lieu de canton dans le département du Bas-Rhin.

(3) Rodolphe n'ayant pu s'emparer du château de Rappolstein, bloqua Anselme dans ses domaines, en occupant le château de Zellenberg, et en faisant construire par Hermann de Baldeck et avec le secours des villes voisines

niers que ce dernier avait faits. Mais le seigneur de Horbourg descendit de Zellenberg avec ses archers, lui tua huit chevaux et blessa plus de vingt-un cavaliers.

Les portes du couvent des frères Prêcheurs de Strasbourg furent fermées par les bourgeois; ceux-ci voulaient les contraindre à faire en toutes choses leurs volontés.

Le roi Rodolphe assiégea pendant trois jours le château de Rappolstein; mais il abandonna le siège quand il apprit que les siens avaient le dessein de le tuer. (1)

« Des renardeaux dévorèrent beaucoup de jeunes cigognes près d'Er-« stein. » (2)

L'évêque Probus, de l'ordre des Mineurs, fut excommunié à Strasbourg, le jour de la dédicace de la cathédrale, par Gordianus, de l'ordre des frères Mineurs.

On tua près de Porentruy quelques hommes de l'évêque de Bâle, et plus de douze chevaliers furent faits prisonniers.

« Dans les Alpes de Souabe, on trouva une source gelée à la St-Jacques « (25 juillet). »

« Le bon Wernher fut tué par les juifs à Wesel près de Baccharach « qui est une forteresse sur le Rhin. »

Le roi Rodolphe, avec l'aide des villes voisines, construisit un château de bois à Guémar (3) pour assiéger le château de Rappolstein.

« Le roi Rodolphe fit prendre à Rotweil un juif qu'on disait parmi les « siens être habile en beaucoup de sciences et qui passait chex eux pour « considérable en honneur et en savoir. »

Le seigneur de Rappolstein prit beaucoup d'hommes du seigneur de Horbourg et beaucoup de gens de Sigolsheim et les transporta sans coup férir dans ses domaines; ils eurent à payer deux marcs.

« Le 7 des ides d'août (7 août), pendant la nuit, apparurent deux « étoiles, dont l'une était très-grande et l'autre petite; elles illuminèrent « fortement et tout à coup la nuit, comme si le soleil eut brillé, puis « disparurent subitement. »

« Après l'octave de la Nativité de la bienheureuse (Vierge) Marie (8 sep-

---

un château de bois à Guémar pour fermer le passage aux vivres et aux troupes qu'on tenterait de faire passer à Anselme. Ce château fut commencé au mois de juillet et promptement achevé.

« Homines Alsatie prope Rapolzwire post octavam Nativitatis beate « Marie vina non propria colligebant. » (1)

« Fratres Predicatores in Polonia ob reverentiam archiepiscopi de tri- « bus conventibus exiverunt et a divinis in locis plurimis cessaverunt. »

« Johannes miles dictus de Nortgasse residens in Columbaria fratribus « ordinis Predicatorum in eodem loco residentibus viij idus octobris septa « de eorum per violentiam noscitur destruxisse. »

Dominus episcopus Metensis omnes pene Rheni episcopos et omnes dominos quos poterat precio conducebat, et congregavit exercitum magnum, scilicet quatuor milia militum cum equis phalleratis, et omni die quinquaginta vasa vini et septingintas libras metensis monete stipendariis ministravit, et coegit comitem Barensem ejus misericordiam suppliciter invocare.

Consules Argentinenses cives suos equos habere duo milia precepere.

Obiit Cuonradus de Wirciburch in theutonico multorum bonorum dictaminum compilator. (2)

« Item venerunt ad regem Ruodolphum fossores argenti, qui turres « sitas in durissimis petris suffoderunt et eas subito dejecerunt. »

Ecclypsis lune fuit ante xj kalend. novemb. media nocte et iris in sequenti seu in crepusculo videbatur. (3)

Abbatissa Seconensis que et procuratrix claustri vallis Masonis in dominam claustri Montis-Romarici sublimatur.

Episcopus Basiliensis terram comitis Montis-Bilgardis potenter intravit pluresque villas devastavit; comes vero de militibus episcopi plus (quam) quinquaginta de nobilioribus ac dicioribus captivavit.

1288.

Expulit dominus abbas Morbacensis omnes nobiles de castello Gebwilre pro eo quod se mutuo vulneraverunt fraudulenter.

---

(1) C'est-à-dire que des aventuriers alsaciens vinrent vendanger les vignes de Ribeauvillé à la faveur du blocus que Rodolphe avait fait établir autour de la résidence d'Anselme.

(2) Conrad de Wurtzbourg, le dernier représentant de la pure époque de la poésie chevaleresque allemande, mourut à Fribourg en Brisgau. L'indication de l'année de sa mort est un renseignement précieux et peu connu, à ce qu'il parait, car presque tous les historiens allemands se bornent à dire qu'il mourut vers la fin du XIIIe siècle.

« tembre), on vit des hommes d'Alsace récolter autour de Ribeauvillé « les vins qui ne leur appartenaient pas. » (1)

« En Pologne, les frères Prêcheurs abandonnèrent, par déférence pour « l'archevêque, trois de leurs monastères, et ils cessèrent en beaucoup « de lieux le service divin. »

« Le chevalier Jean de Nortgasse, qui demeurait à Colmar, détruisit « violemment, le 8 des ides d'octobre (8 octobre), les clotures des frères « Prêcheurs de Colmar. »

Le seigneur évêque de Metz, assisté de presque tous les évêques du Rhin, et à la tête de tous les seigneurs qu'il avait pu engager à force d'argent, assembla une forte armée d'environ 4000 hommes, avec des chevaux caparaçonnés; il donnait chaque jour à ses soldats mercenaires cinquante vaisseaux de vin et soixante-dix livres en monnaie messine; il contraignit le comte de Bar à implorer sa miséricorde.

Les magistrats de Strasbourg ordonnèrent aux bourgeois de cette ville de tenir et entretenir deux mille chevaux.

Conrad de Wurtzbourg, compilateur d'une foule de bons poèmes en langue allemande, mourut. (2)

« Il vint vers le roi Rodolphe des mineurs d'argent qui sapaient les « tours fondées sur les rochers les plus durs et les renversaient en peu « de temps. »

Le 11 des calendes de novembre (22 octobre), au milieu de la nuit, il y eut une éclipse de lune, et puis après, vers le crépuscule du matin, on vit un arc-en-ciel. (3)

L'abbesse de Seckingen qui gouvernait en même temps le monastère de Massevaux fut élevée à la dignité de dame du monastère de Remiremont.

L'évêque de Bâle envahit les terres du comte de Montbéliard avec des forces considérables et dévasta plusieurs villages, mais le comte fit prisonniers plus de cinquante des plus nobles et des plus riches chevaliers de l'évêque.

1288.

Le seigneur abbé de Murbach chassa tous les nobles de la ville de Guebwiller, parce qu'ils s'étaient mutuellement et traîtreusement attaqués.

---

(3) La chronologie des éclipses de Pingré place, en effet, une éclipse totale de lune au 22 octobre à 11 heures du soir.

Regis Ruodolphi filius landgravius Alsatie, « dux Bavarie » (1) cum centum equis in curia sororum de Columbaria sub Tilia requievit.

xj kal. februarii multe aves prope Montem-Bilgardis convenerunt, contra se pugnaverunt, et plus quam CCC, ut dicebatur a pluribus, perierunt; similiter et porci domestici circa eundem locum plurimi convenerunt et se mutuis morsibus occiderunt.

« In vigilia Agate fulgura micuerunt. »

Judei dederunt regi Ruodolpho viginta milia marcarum ut eis de illis de Wessila et de Popardia judicaret.

« In civitate Bernensi mulier virum vicisse noscitur in duello. »

Circa Purificationem Virginis venit ventus qui magnam sylvam sub Hohinnac (2) radicitus devastavit.

Circa festum Purificationis venit ventus magnus qui in Flandria oceanum de alveo suo ad tria magna miliaria inundare fecit et plus quam quinquaginta milia hominum interfecit.

Rex Ruodolphus congregavit exercitum ut obsessum castrum Maguntinensi domino archiepiscopo liberaret.

« Capella lignea fratrum Predicatorum in Zofingen a canonicis ut plu-
« rimi retulerunt... »

Item obiit frater Heinricus ordinis fratrum Minorum dominus archiepiscopus Maguntinus xiiij kal. aprilis. (3)

Kal. aprilis rex Ruodolphus et episcopus Argentinensis et cives Argentinenses et domini terre in Columbaria pacis federa juraverunt; insuper inter fratres Predicatores et cives Argentinenses componere voluissent.

Regem Ruodolphum legatus Francie visitavit.

« Propter nivem ruine multe in Alpibus ceciderunt. »

Circa kalend. marcii tantum frigus fuit quod infra Basileam clausit glacies aquas Rheni et vinum congelabatur in ecclesiis in calicibus et ampullas.

« Rex Ruodolphus infra octavam Resurrectionis in Columbaria centum
« mille libras in victualibus expendebat. »

---

(1) Les mots *dux Bavariæ* sont une interpolation sans aucune valeur. Rodolphe fils de l'empereur Rodolphe, ne porta jamais d'autre titre que celui de landgrave d'Alsace. Il mourut à l'âge de 20 ans, à Prague, le 11 mai 1290.

(2) Voyez note 2, page 76.

Le fils du roi Rodolphe, landgrave d'Alsace, «*duc de Bavière*», (1) fit séjour avec cent chevaux dans la maison des sœurs de Colmar (Unterlinden).

Le 11 des calendes de février (22 janvier), une multitude d'oiseaux se réunit auprès de Montbéliard; ils se livrèrent combat, et plus de trois cents, d'après ce que plusieurs rapportèrent, périrent; pareillement, des porcs domestiques se rassemblèrent aux environs de la même ville et s'entre-déchirèrent.

« La veille de Ste-Agathe (4 février), on vit briller des éclairs. »

Les juifs donnèrent vingt mille marcs au roi Rodolphe, pour obtenir de lui qu'il jugeât l'affaire des juifs de Wesel et de Boppart.

« Dans la ville de Berne une femme vainquit un homme en combat « singulier. »

Vers la Purification de la Vierge (2 février), il s'éleva un vent qui dévasta entièrement la grande forêt qui est au-dessous du Hohenack. (2)

Vers la fête de la Purification la violence des vents fit sortir l'Océan de son lit et le répandit en Flandre à plus de trois milles dans les terres; cette inondation fit périr plus de 50,000 personnes.

Le roi Rodolphe rassembla une armée pour faire lever le siège d'un château de l'archevêque de Mayence.

« La chapelle de bois des frères Prêcheurs de Zofingen fut, d'après « ce que l'on rapporte . . . . . par les chanoines. »

Le frère Henri, de l'ordre des frères Mineurs, seigneur archevêque de Mayence, mourut le 14 des calendes d'avril (19 mars). (3)

Aux calendes d'avril (1er avril) le roi Rodolphe, l'évêque de Strasbourg, les bourgeois de cette ville et les seigneurs du pays jurèrent un traité de paix à Colmar; ils auraient voulu, de plus, rétablir la concorde entre les frères Prêcheurs et les citoyens de Strasbourg.

Le légat de France visita le roi Rodolphe.

« La neige causa beaucoup de désastres dans les Alpes. »

Vers les calendes de mars (1er mars), le froid fut si intense que la glace interrompit le cours du Rhin au-dessous de Bâle et que le vin des églises gelait dans les burettes et les calices.

« Après l'octave de la Résurrection (28 mars), le roi Rodolphe dépensa, « en frais d'entretien, 1100 livres, à Colmar. »

---

(3) Henri d'Isny mourut, le 17 mars 1286, d'après l'*Art de vérif. les dates.*

Dominus Jeronymus cardinalis et provisor ordinis Minorum in papam circa principium medium quadragesime consecratur. (1)

Uxorem dominus de Baldechi duxit, curiam magnam in Basilea celebravit in qua plus quam septingintas marcas creditur expendisse.

xvij kal. maii nocte perierunt vinee « et solidus denariorum Basiliensis « datus fuerat in vineis rustico laboranti. »

Judea juvencula de antiquo judeo in Rubiaca iiij pueros noscitur peperisse.

« xiij kalend. maii facta fuit quedam mutatio circa solem. »

Dedicata fuit in Wissinburc area fratrum Predicatorum. (2)

vj non. maii obsedit rex Ruodolphus Bernensem Burgundie civitatem. (3)

« Asub (4) ascendit de Wetilsheim versus Rubiacam. »

In octava Epiphanie venit mercator Basileam ducens secum vinum grecum seu Cypri, deditque bicarium illius vini pro quinque solidis, quartale pro libra, quod usque ad illud tempus res fuerat inaudita.

Captus est dominus archiepiscopus Coloniensis. (5)

Item rex Ruodolphus obsedit Montem-Bilgardis circa kalend. julii. (6)

Item sexto idus julii cecidit grando magna et fecit dampnum in diversis locis, et fulgur exussit tectum castri quod dicitur der Stein in Rapolzstein et tecta cccc in Turincheim devastavit.

« Mulier in Columbaria laqueo suffocavit. »

Mulier puerum cum iiij dentibus pariebat.

Ruodolphus rex Romanorum terram Gallicorum circa Brunnendrut plus quam tribus septimanis cum centum milibus hominum devastavit.

Item rex Ruodolphus secundario Bernenses dicitur obsedisse.

---

(1) Nicolas IV, couronné pape le 22 ou le 25 février 1288.

(2) Le monastère des dominicains de Wissembourg fut fondé en 1288 par les seigneurs de Franckenstein et d'autres nobles.

(3) Le texte d'Urstisius porte *circa nonas junii*, ainsi que la leçon suivie par Bœhmer, dans ses *Fontes Germanicæ*. Cependant le manuscrit de Stuttgart désigne formellement le six des nones de mai.

(4) Ce mot est incertain. Nous le donnons sous la forme dans laquelle M. Pfeiffer l'a écrit. On reconnait à l'incertitude de l'écriture qu'il n'en a pas deviné le sens et qu'il s'est borné à reproduire les apparences calligraphiques.

(5) Sigfrid de Westerbourg fut fait prisonnier le 5 juin 1288, à la bataille de Wœringen, par Adolphe, comte de Berg, allié du duc de Brabant, avec

Le seigneur cardinal Jérôme, proviseur de l'ordre des Mineurs, est sacré pape vers le temps de la mi-carême. (1)

Le seigneur de Baldeck se maria et tint une grande cour à Bâle dans laquelle on dit qu'il dépensa plus de 70 marcs.

Le 17 des calendes de mai (15 avril), pendant la nuit, les vignes périrent; « et l'on avait payé un sol bâlois au paysan travaillant dans la « vigne. »

Une jeune fille juive de Rouffach, grosse d'un vieillard juif, accoucha de quatre enfants.

« Le 13 des calendes de mai (19 avril), on remarqua un certain chan- « gement autour du soleil. »

On fit la dédicace de la maison des frères Prêcheurs (2) de Wissembourg.

Le 6 des nones de mai (10 mai), le roi Rodolphe assiégea la ville de Berne en Bourgogne. (3)

« . . . . . (4) monta de Wettolsheim vers Rouffach. »

Dans l'octave de l'Epiphanie, il vint à Bâle un marchand conduisant du vin grec ou de Chypre; il donnait un gobelet de ce vin pour cinq sols, un quartier pour une livre, chose inouie jusqu'alors.

Le seigneur archevêque de Cologne est fait prisonnier. (5)

Le roi Rodolphe assiégea Montbéliard vers les calendes de juillet (1er juillet). (6)

Le 6 des ides de juillet (10 juillet), il tomba une violente grêle qui causa du dommâge en divers lieux; la foudre incendia le toit du château dit der *Stein* à Ribeauvillé et la grêle ravagea 400 toitures à Turckheim.

« Une femme se pendit à Colmar. »

Une femme mit au monde un enfant qui avait quatre dents.

Rodolphe, roi des Romains, dévasta pendant plus de trois semaines les terres françaises autour de Porentruy avec 100,000 hommes.

On dit que le roi Rodolphe assiégea une seconde fois Berne.

---

lequel l'archévêque était en guerre. Il fut conduit au château de Newemburg, où il resta un an et demi.

(6) Renaud de Châlons, comte de Montbéliard, s'était ligué avec son frère Otton, comte de Bourgogne, le comte de Ferrette et la ville de Besançon, contre le nouvel évêque de Bâle, Pierre Reich de Reichenstein. Rodolphe assiégea et prit Montbéliard pour punir Renaud de Châlons.

Incluse de Katzinthal in Amiliswire se circa festum Omnium Sanctorum transtulerunt et moniales se postea vocaverunt.

Dominus Her (mannus) (1) de Rapolzstein obsedit Hohinach castrum et per promissiones obtinuit fraudulenter. Item dominus de Rapolzstein obsedit castrum in Minrewire et cum existentes in eo retinere non potuerunt sub conditionibus tradiderunt.

1289.

Alsa circa Herinkein et alias villas vicinas circa Epiphaniam domini inundabat.

Episcopus Curiensis a regis Ruodolphi filio captivatur. (2)

« Sifridus miles quondam scultetus Columb. filie sue . . . . . in festo « S. . . . . et solennes nuptias celebravit. » (3)

Rex Ruodolphus circa quadragesimam in Egla civitate que est prope Bœmiam curiam celebravit.

Sifridus miles quondam scultetus Columbariensis vj kal. aprilis interficitur à Susingo.

Cives Bernenses obsessi regi Ruodolpho se sub conditione amicabili noluerunt tradere.

Quarto kal. maii venit Ruodolphus rex Romanorum in Columbariam, et duxit secum camelum, animal magnum trium annorum altitudinis inconsuete.

Eodem die venit frater Mumio magister ordinis Predicatorum in Columbariam, festinans ire Treverim ad capitulum generale. Rex vero Ruodolphus ob reverentiam magistri commedit in domo fratrum Predicatorum festo S. Petri martyris et predicatoris et fecit eis et dominabus quibusdam et dominis multis convivium magnum et bonum et fratribus Predicatoribus inconsuetum.

Eodem die proscripsit dominos de Gyrsperch pro eo quod occiderunt Sifridum militem de Gundolzheim fraudulenter.

Eadem septimana occisus est comes de Hohinberch, cognatus regis, a civibus Bernensibus, violenter.

---

(1) Herrmann de Rappolstein, frère d'Anselme-le-Téméraire. Il mourut en 1291.

(2) Fréderic de Montfort, évêque de Coire; il se tua, l'année suivante, en voulant s'évader de la tour où le comte de Werdenberg le retenait prisonnier.

Vers la fête de la Toussaint, les recluses de Katzenthal furent transférées à Ammerschwihr et prirent depuis le titre de religieuses.

Le seigneur Hermann (1) de Rappolstein assiégea le château de Hohenack et s'en rendit maître par ses promesses frauduleuses. Il assiégea également le château de Minnewihr, et comme ceux qui s'y trouvaient ne pouvaient le conserver, ils le livrèrent sous certaines conditions.

1289.

Vers l'Epiphanie, l'Ill inondait Herckheim et d'autres villages voisins de ce dernier.

L'évêque de Coire est fait prisonnier par le fils du roi Rodolphe. (2)

« Le chevalier Sigfrid, autrefois schultheiss de Colmar, célébra les « noces de sa fille à la fête de S. . . . . » (3)

Vers le carême, le roi Rodolphe tint sa cour dans la ville d'Egra qui est en Bohême.

Le chevalier Sigfrid, autrefois schultheiss de Colmar, fut tué le 6 des calendes d'avril (27 mars), par Susingus.

Les Bernois assiégés refusèrent de se rendre au roi Rodolphe à des conditions amiables.

Le 4 des calendes de mai (28 avril), Rodolphe, roi des Romains, vint à Colmar, emmenant avec lui un grand chameau, âgé de trois ans et d'une hauteur extraordinaire.

Le même jour vint à Colmar le frère Mumius, maître de l'ordre des Prêcheurs, se hâtant d'aller assister à Trèves au chapître général. Le roi Rodolphe, par considération pour le maître, mangea dans la maison des frères Prêcheurs, le jour de St.-Pierre martyr et Prêcheur (29 avril), et leur donna, ainsi qu'à un grand nombre de seigneurs et à quelques dames, un festin riche, excellent, et inusité chez les frères Prêcheurs.

Le même jour il proscrivit les seigneurs de Girsperg, en punition de ce qu'ils avait traîtreusement tué le chevalier Sigfrid de Gundolsheim.

Dans la même semaine les Bernois tuèrent le comte de Hohenberg, allié du roi.

---

(3) Outre la lacune après les mots *filie sue*, qui existe dans le manuscrit, nous en avons fait une seconde après les mots *in festo S.*, n'ayant pas voulu incorporer dans le texte trois mots tronqués et inintelligibles que nous reproduisons ici, toutefois, dans leur forme dénaturée : *et fed*^{s}. *adi.*

« Item in Argentina puero masculo nundum anniculo crevit argenteus « circulus circa dentem. »

Item Gyrsperch castrum a Columbariensibus obsidetur. (1)

Item civitas Rotwillensis exuritur.

Item cives Bernenses cum rege Ruodolpho composuerunt et se in suam potestatem voluntarie tradiderunt.

Grando magna circa Basileam fuit que frumentum, fructus, vineas, devastavit.

Dominus Baldecke de procuratione a rege sibi commissa a regis filio removetur.

In Treverim DCC fratres venisse ad capitulum referuntur, fratrum servi CCC.

Castrum Ermirsbuche (2) domini comitis Phirretarum primo kal. maii a dominis . . . . . arripitur fraudulenter.

Rex Anglie fratribus Predicatoribus qui venerunt in Treverim ad capitulum generale tribus diebus abundanter necessaria ministravit, plus etiam quam CCCC . . . . . in illis serviens expendebat.

« Circa Columbariam fuit messis ante festum Joannis Baptiste inchoata « et ante festum S. Praxedis virginis terminata.

Filius regis Ruodolphi castrum Dochinberc abbatis S. Galli creditur expugnasse. (3)

In Lombardia fratres Minores habuerunt capitulum, et venit illuc papa Nicolaus frater ordinis ipsorum cum fratribus DCCC.

Papa Nicolaus expellitur de Roma, quia filium Caroli in regem eis contradicentibus consecravit.

« Rex Ruodolphus habens ij millia equorum phaleratorum, ij millia « equitum, iij balistariorum, xx bigarum seu curruum, c millia peditum, « terram ingreditur Gallicorum, et plus quam.... »

---

(1) Les Colmariens entreprirent ce siège après la proscription dont Rodolphe frappa les nobles de Girsperg. Au mois de février de l'année suivante, ils n'étaient pas encore parvenus à se rendre maîtres du château de Girsperg. C'est alors que l'empereur leur envoya les secours dont le chroniqueur parle au commencement de l'année 1290.

(2) Le nom de Heimsprung est le seul que nous parait pouvoir cacher la forme barbare d'*Ermirsbuche*. Heimsprung était un village des domaines des comtes de Ferretté, et l'histoire y signale l'existence d'un château. M. Trouillat

« A Strasbourg, il y avait un jeune garçon âgé de moins d'un an au-
« quel il crut un cercle d'argent autour d'une dent. »

Le château de Girsperg est assiégé par les Colmariens. (1)

La ville de Rotweill est brûlée.

Les Bernois entrèrent en arrangement avec le roi Rodolphe et se soumirent volontairement à son autorité.

Il tomba une violente grêle dans le pays de Bâle; elle ravagea les blés, les fruits et les vignes.

Le seigneur de Baldeck fut révoqué par le fils du roi des fonctions que le roi lui avait confiées.

On rapporte que 700 frères vinrent au chapître de Trèves, et avec eux 300 serviteurs.

Le château de Heimsprung (2) qui était au comte de Ferrette, lui fut traîtreusement enlevé, aux calendes de mai (1er mai), par les seigneurs de . . . . .

Le roi d'Angleterre fit donner, pendant trois jours et en abondance, aux frères Prêcheurs, qui s'étaient rendus au chapître de Trèves, tout ce qui était nécessaire à leur entretien, et il dépensa pour leur service plus de 400 . . . .

« Dans la région de Colmar, la moisson commença avant la St.-Jean-
« Baptiste (24 juin), et était achevée avant la fête de Ste-Praxède, vierge
« (21 juillet). »

Le fils du roi Rodolphe s'empara de force du château de Toggenbourg qui est à l'abbé de St.-Gall. (3)

Les frères Mineurs tinrent leur chapître en Lombardie et le pape Nicolas, qui était de leur ordre, y vint avec 800 frères.

Le pape Nicolas est chassé de Rome parce qu'il avait sacré roi le fils de Charles, malgré l'opposition des Romains.

« Le roi Rodolphe, à la tête de 2000 chevaux caparaçonnés, de 2000
« cavaliers, de trois mille archers, de 20,000 chars à deux chevaux, de
« cent mille fantassins, entra sur les terres de France et . . . . . »

(Monuments de l'ancien évêché de Bâle) croit aussi reconnaître Heimsprung dans la forme analogue de *Emespur*.

(3) Le château de Toggenbourg, dans le comté de ce nom, au pays de St.-Gall en Suisse.

Rome pars pape a Romanis ejicitur et ex utraque parte plus quam quingenti numero perierunt.

« Florentini cum dominis terre pugnaverunt et plura milia hominum « plagis perierunt. »

« Bononie interfecti plurimi referuntur. »

Episcopus Coloniensis a captivitate liberatur.

« Anniversarium diem fratris sui iij non. aug. in domo fratrum Predi- « catorum solenniter celebravit. » (1)

« Filia filii juvene Judee in Columbaria cum nobili Judeo de Herpipoli « contraxit et iiij non. septembr. nuptias a Judeo nobili celebravit. » (2)

Rex Ruodolphus pro triginta libris argenti caveam in Basilea avi psitaco comparavit.

« Dux Luttringie cepit comitem S. de Fryburch. »

Episcopus Metensis cepit comites duos de Liningin.

Terremotus factus una die v vicibus.

Incluse in Katzenthal se in Amerschwiller transtulerunt et ibidem claustrum construxerunt, et in eodem anno in capitulo Treverensi fratribus Predicatoribus in Columbaria committuntur.

Milites Alsatie qui parem vestem tribus annis pene tulerant et se Nebileringin nominaverant, ad regis presentiam citantur.

Sorores in Amerschwire in festo S. Katharine primam missam in area propria cantaverunt.

Incluse in Suntheim aream in Gebwilre centum marcis comparaverunt. (3)

Sorores sub Tilia tertiam domum claustri sui perfecerunt magnis expensis.

Hiems calida; herbe flores, arbores flores et folia ante Nativitatem Domini produxerunt; venatores tum fraga in Alsatia invenerunt; pice cum gallinis pullos ante trium regum protulerunt; arbores folia antiqua

---

(1) Ce passage est incomplet. Le chroniqueur a omis de désigner le personnage auteur de l'action qu'il enregistre. Il nous parait impossible d'admettre que ce personnage soit l'évêque de Cologne dont il est question dans le passage qui précède.

(2) Nous avons conservé ce passage dans toute sa barbarie grammaticale et avons tâché, dans la traduction, de lui donner le sens le plus probable. De cette manière, de plus habiles interprètes auront le moyen de corriger l'erreur que nous pourrions avoir commise.

Le parti du pape fut chassé de Rome par les Romains et des deux parts il périt plus de cinq cents personnes.

« Les Florentins furent en guerre avec les seigneurs de la province, « et plusieurs milliers d'hommes périrent. »

« On rapporte que beaucoup de personnes furent tuées à Bologne. »

L'évêque de Cologne est délivré de sa captivité.

« Le 3 des nones d'août (3 août), ... célébra solennellement « le jour anniversaire de son frère dans la maison des frères Prê- « cheurs. » (1)

« Une jeune fille juive de Colmar contracta mariage avec un juif fameux « de Wurtzbourg, et le 4 des nones de septembre (2 septembre), on « célébra ses noces avec ce juif. » (2)

Le roi Rodolphe acheta pour trente livres d'argent la cave dite *au perroquet* à Bâle.

« Le duc de Lorraine s'empara de S. . . . comte de Fribourg. »

L'évêque de Metz fit prisonniers les deux comtes de Linange.

Il y eut cinq secousses de tremblement de terre en un seul jour.

Les religieuses de Katzenthal allèrent s'établir à Ammerschwihr où elles construisirent un monastère; la même année, au chapître de Trèves, elles furent soumises à la surveillance des frères Prêcheurs de Colmar.

Certains chevaliers d'Alsace, qui se montraient depuis trois ans sous le même costume et qui avaient pris le nom de Nebileringen, furent cités devant le roi.

A la fête de Ste-Catherine (25 novembre), on chanta la première messe dans le monastère des sœurs d'Ammerschwihr.

Les religieuses de Suntheim achetèrent à Guebwiller un domaine pour cent marcs. (3)

Les sœurs des Unterlinden achevèrent à grands frais la troisième maison de leur couvent.

Hiver chaud; avant la Nativité du Seigneur on voyait les herbes produire des fleurs, et les arbres des fleurs et des feuilles. Dans le même temps les chasseurs trouvèrent des fraises en Alsace; les pies et les poules eurent des poussins avant le jour des Trois-Rois; les arbres con-

---

(3) C'est sur ce domaine que fut établi, en 1294, selon M. de Golbéry, le couvent dit *Engelporthen* (porte des anges). Voyez *Chron. des Dominic. de Guebwiller* p. 29.

retinuerunt usque ex eis recentia prodierunt; vites botros, folia, flores ante Hilarii protulerunt; pueri in Egesheim in aqua fluenti balneabant.

« Soldanus Babilonie Tripolim cepit et preter Achen omnes res Chris-
« tianorum pene cepit, multa milia Christianorum interfecit, aliquos
« suo dominio subjugavit. »

1290.

Ruodolphus rex dederat in Purificatione suffodientibus castrum Girsperc mdcccc. libras preter victum; « singulis septimanis libenter dedisset
« duos porcos duarum . . . . duos boves, duo vasa vini, mcccc panes,
« sed non sufficiebant. »

« In Purificatione pavones audiebantur. Ciconiæ videbantur. »

« Quedam galline, pice, columbe, pullos in januario produxerunt. »

Crastino Agathe domini de Girsperg se et castrum domino advocato terre sine gratia commiserunt, sed servi (1) eorum sub gratia recipiuntur.

Henricus dux Bavariæ amicus fratrum Predicatorum obiit. (2)

Ruodolphus rex in Turingia fuit et in ea magnam dignitatem precio comparavit.

Fratres Minores in Columbaria capitulum celebraverunt, et domini terræ eis plura servicia ministrabant.

Dux Alsatiæ Ruodolphus, filius regis Ruodolphi, obiit, et in Praga Bohemorum sepelitur. (3)

Lector fratrum Minorum de Basilea fecit capi in Columbaria in capitulo suo duas beginas et duos beghardos et in Basilea plures quos hæreticos reputabat.

« Dominus » episcopus Curiensis obiit. (4)

Comes Egyno Friburgensis dedit filio suo filiam ducis Lotharingie in uxorem. (5)

---

(1) Urstisius donne la leçon *semi*. Le manuscrit que nous suivons porte positivement *servi*.

(2) Henri, frère de Louis II le Sévère, duc de la Basse-Bavière depuis 1255. Il fut la tige d'une branche de ducs de la Basse-Bavière, éteinte en 1340.

(3) Voyez note 1 page 132.

(4) Voyez note 1 page 136.

(5) Le fils d'Egenon, Conrad, qui fut le quatrième comte de Fribourg, épousa Catherine, fille de Ferri III duc de Lorraine. — En marge du manus-

servèrent leurs vieilles feuilles jusqu'à ce que de nouvelles les eussent remplacées; la vigne montra avant la St-Hilaire (14 janvier), des bourgeons, des feuilles et des fleurs. A Eguisheim les jeunes garçons se baignaient dans l'eau courante.

« Le sultan de Babylone prit Tripoli. Il enleva aux Chrétiens presque « tout ce qu'ils possédaient, à l'exception d'Acre, en tua un grand « nombre et en réduisit plusieurs sous son autorité. »

1290.

A la Purification (2 février), le roi Rodolphe avait déjà donné à ceux qui sapaient le château de Girsperg 1900 livres, outre l'entretien; « il « eût volontiers donné, à cet effet, chaque semaine, deux porcs de deux « . . . . . deux bœufs, deux vaisseaux de vin, 1400 pains; mais ces « objets ne suffisaient point. »

« A la Purification on entendit crier les paons et l'on voyait des « cigognes. »

« On vit, dans le mois de janvier, des poules, des pies, et des pigeons « avoir des petits. »

Le lendemain de Ste-Agathe (6 février), les seigneurs de Girsperg se livrèrent à la merci du seigneur landvogt de la province; mais leurs serviteurs (1) obtinrent grâce.

Henri, duc de Bavière, ami des frères Prêcheurs, mourut. (2)

Le roi Rodolphe fut en Thuringe et y racheta, à prix d'argent, des domaines considérables de l'empire.

Les frères Mineurs tinrent leur chapître à Colmar et les seigneurs de la province leur firent des dons nombreux.

Rodolphe, duc d'Alsace, fils du roi Rodolphe, mourut, et il fut enterré à Prague en Bohême. (3)

Le lecteur des frères Mineures de Bâle fit prendre, à Colmar, pendant la tenue du chapître, deux béguines et deux beghards; il fit aussi arrêter à Bâle plusieurs personnes qu'il regardait comme hérétiques.

Le seigneur évêque de Coire mourut. (4)

Le comte Egenon de Fribourg donna à son fils pour épouse la fille du duc de Lorraine. (3)

---

crit, et d'une écriture postérieure, on lit les deux mentions suivantes: *Proverb: Was gottes graff Egen an.* — Sepultus *hic est zu Badenwiler.*

Conradus de Liechtenberg episcopus Argentinensis harum nuptiarum causa in Argentina magnam curiam celebravit. (1)

« Ferrariæ in capitulo generali Prædicatores constituerunt singulis « diebus faciendam memoriam de Beata Virgine contra imminentia peri- « cula. Eodem modo letania constituta fuit ante octo annos. »

Hiemps calida et pluviosa, æstas frigida et pluviosa.

In Burgundia prope Losanam cecidit grando magna cujus lapides duorum vel trium panum magnitudinem superabant. Lesit novem ecclesias parochiales et sexaginta millia hominum computabantur perijsse.

« Puer masculus in villa Teinheim que est prope Columbariam in « ostia sacerdotis elevata puerum pulcherrimum vidit quem sibi dari per « totam diem a se nutrientibus postulavit. »

Canonici de Hanoe se in Rhinauiam transtulerunt. (2)

« Tabernarius in Ehenheim fuit tribus diebus a demonibus deportatus. »

Dominus de Veldenz congregavit exercitum, venit in Alsatiam volens in autumno domino de Rapolstein vineas suas extirpare; dominus de Rapolstein congregato exercitu dominum de Veldenz prohibuit.

Inclusæ de Suntheim quarto kal. novembris Gebwileræ in claustrum quod ibidem sibi construxerant se transtulerunt. (3)

Rex Ruodolphus in Saxonia multa landabiliter peregit. (4)

Rhenus quater ante Nativitatem Domini inundavit.

Soldanus Babiloniæ Hierusalem et Accon et omnia Christianorum pene totaliter expugnavit.

Papa Nicolaus misit in adjutorium terræ sanctæ sexaginta millia peditum propriis expensis.

Domini de S. Johanne dederunt in Brundusio omni volenti maria transire ignem et panem et naulum et expensas quas pro persona sua annus integer requirebat.

---

(1) Conrad de Lichtenberg était l'oncle de Conrad de Fribourg. Egenon, père de ce dernier, avait épousé Catherine de Lichtenberg, sœur de l'évêque.

(2) Le monastère de Honau fut fondé dans une île du Rhin, à deux lieues au-dessous de Strasbourg, par Adelbert, frère de Ste-Odile, en 720, pour des moines écossais. Les ravages du fleuve firent transférer le chapitre à Rhinau, d'où les mêmes causes le firent émigrer, en 1398, pour St.-Pierre-le-Vieux de Strasbourg.

(3) Voyez note 3 page 141.

Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, tint, à l'occasion de ces noces, une cour solennelle à Strasbourg. (1)

« Dans le chapître général tenu à Ferrare, les Prêcheurs ordonnèrent « une prière quotidienne à la bienheureuse Vierge pour éloigner les pé- « rils qui les menaçaient. De là vint, huit ans après, l'établissement de « la litanie (de la Vierge). »

L'hiver fut doux et pluvieux; l'été froid et humide.

Dans la Bourgogne, aux environs de Lausanne, il tomba une violente grêle; les grêlons dépassaient en grosseur le volume de deux ou trois pains. Elle endommagea neuf églises paroissiales, et l'on comptait qu'elle avait tué 60,000 personnes.

« Un jeune garçon du village de Deinheim, qui est près de Colmar, « vit, à la place de l'hostie qu'élevait le prêtre, un très-bel enfant; il « ne cessa pendant toute la journée de demander que ses parents le lui « donnassent. »

Les chanoines de Honau s'établirent à Rhinau. (2)

« Un tavernier d'Obernai fut pendant trois jours emporté par les « démons. »

Le seigneur de Veldenz rassembla une armée et vint en Alsace dans l'intention de détruire, pendant l'automne, les vignes du seigneur de Rappolstein; mais celui-ci ayant réuni des troupes empêcha le seigneur de Veldenz d'exécuter ses desseins.

Les religieuses de Suntheim se transférèrent le 4 des calendes de novembre (29 octobre), dans le couvent qu'elles s'étaient construit à Guebwiller. (3)

Le roi Rodolphe accomplit glorieusement beaucoup de choses en Saxe. (4)

Le Rhin déborda quatre fois avant la Nativité du Seigneur.

Le sultan de Babylone prit Jérusalem et Acre et presque tout ce qui était aux Chrétiens.

Le pape Nicolas envoya au secours de la Terre-Sainte, et à ses frais, soixante mille fantassins.

Les chevaliers de St.-Jean donnèrent, à Brindes, à quiconque voulait passer la mer, le feu, le pain, le fret et tout ce qui était nécessaire à l'entretien personnel pendant un an.

---

(4) Allusion aux attributions de territoire que Rodolphe se permit, après la mort de Henri l'Illustre, margrave de Misnie.

Papa Nicolaus regi Anglorum supplicavit atque mandavit quatenus crucem ad transmarinas partes susciperet, et ut hoc facere posset decimam omnium ecclesiarum regni sui fecit sibi per triennium fideliter ministrari, hæc eadem faciebat regi Francorum.

« Fructus propter nimiam productionem florum totaliter perierunt. « Frumentum crevit vile. »

In Selestadio construitur ecclesia leprosorum. (1)

1291.

xviij kal. februarii audita sunt tonitrua. Nocte grando magna cecidit et fulgura multa sepe micuerunt.

Dominus de Rapolstein congregato exercitu dominum de Bergken (2) in munitione parvula capere voluit; existentes autem in munitione Sermersheim se viriliter defenderunt, tres occiderunt et multos vulneraverunt, eumque fugere coegerunt.

« In vigilia Purificationis ciconie in Schletstat venerunt. »

« Circa Purificat. venit mutus Columbariam qui signis dixit preterita, « presentia et futura. »

Eclipsis lune xv kal. marcii ante fratrum Predicatorum apparuit matutinas. (3)

Inventa fuit in Hadtstat (4) manus integra, in modum jurantis, alio corpore putrefacto. Et cum eam secundario sepelire voluissent, guttæ sanguinis emanabant, et propter hoc eam secundario sepelire noluerunt.

Rex Angliæ omnes Judeos regno expulit.

Archiepiscopus Coloniensis (5) excommunicavit omnes cives et clericos ac religiosos eo quod ceperant eum in conflictu.

« xv kal. marcii tempore eclipsis orta est cedes Aureliani (6) qua cc « mulieres et parvuli, ccc clerici, cccc de populo gladio ceciderunt. »

---

(1) La léproserie de Schlestadt existait dans la banlieue de cette ville, près du chemin de Kintzheim.

(2) La famille de Berckheim avait pris son nom de ses domaines de Mittel-Bergheim. Elle tenait de la libéralité des empereurs le fief impérial de Sermersheim (village du canton de Benfeld, dans le Bas-Rhin), où Anselme de Ribeaupierre assiégea Cunon de Berckheim, probablement pour se venger de la part qu'il avait prise aux actes hostiles de Rodolphe.

(3) Cette éclipse totale de lune eut lieu le 14 février à 10 heures du soir.

(4) Hattstatt, village du canton de Rouffach, qui donna son nom à une des plus illustres familles d'Alsace. Voyez note 3 p. 27.

Le pape Nicolas requit et supplia le roi d'Angleterre de prendre la croix pour les pays d'outre-mer, et afin que le roi put le faire, le pape lui fit fidèlement délivrer pendant trois ans la dîme de toutes les églises ; il en agit de même envers le roi de France.

« Les fruits périrent totalement par suite de l'extrême abondance des « fleurs. Le froment fut commun. »

A Schlestadt, on construisit l'église des lépreux. (1)

1291.

Le 18 des calendes de février (15 janvier), on entendit des coups de tonnerre. Pendant la nuit il tomba une forte grêle et l'on vit briller de nombreux éclairs.

Le seigneur de Rappolstein ayant rassemblé une armée avait dessein de s'emparer du seigneur de Berckheim (2) retiré dans une petite forteresse; mais ceux qui étaient dans la forteresse de Sermersheim se défendirent vaillamment, tuèrent trois hommes, en blessèrent plusieurs et forcèrent le seigneur de Rappolstein à se retirer.

« Les cigognes vinrent à Schlestadt la veille de la Purification « (1er février). »

« Vers la Purification il vint à Colmar un homme muet qui disait, par « signes, les choses passées, présentes et futures. »

Le 15 des calendes de mars (15 février), il y eut une éclipse de lune avant les matines des frères Prêcheurs. (3)

On trouva à Hatstatt (4) une main entièrement conservée, le reste du corps étant putréfié; cette main était encore dans la pose du serment. Lorsqu'on voulut de nouveau l'inhumer, des gouttes de sang s'en échappèrent, c'est pourquoi on refusa alors de la remettre en terre.

Le roi d'Angleterre expulsa tous les juifs de son royaume.

L'archevêque de Cologne (5) excommunia tous les citoyens, les clercs et les religieux, parce qu'ils l'avaient fait prisonnier dans un combat.

« Le 15 des calendes de mars (15 février), dans le temps de l'éclipse, « eut lieu le massacre de Lintz (?) (6) dans lequel périrent par le glaive « 200 femmes et enfants, 300 clercs et 400 hommes du peuple. »

---

(5) Cette excommunication ne peut se rapporter qu'aux sujets du comte de Berg. Voyez note 5 p. 134.

(6) Urstisius dit seulement : *Cædes Aureliani.*

Thuricenses md., Constantienses mcc., Columbarienses d. marcas regi Rudolfo dederunt. Columbarienses preter hec mcccc. libras expenderunt pro cibariis et serviciis dominorum.

Abbas Murbacensis (1) cum monachis suis vendidit regi Rudolfo Luceriam duobus milibus marcis.

S. Gregorii venit rex Rudolfus Columbariam.

Dominus de Girsberg gravibus conditionibus a captivitate liberatur; « *castrum totaliter devastatur.* »

Bonifacius episcopus Bosnensis (2) ordinis Heremitarum Predicatoribus Colmariensibus consecravit dominica ante Letare festo Annunciationis altare beate Virginis versus latus superius, altare in angulo ecclesie beati Petri Predicatoris martyris, altare sancti Augustini.

Maritus (3) filie Rudolfi regis mandavit regi Ruodolfo ut quam statim veniat ad eum Lausannam, et ut indicat dominis curiam Burgundie in Francfurt, quod factum est.

Deinde vocatur rex Rudolfus ex Francfurt ad Lausannam ut perficiat negotia domini pape.

« Principales domini de Girsperg a captivitate liberantur. »

Dum rex Rudolfus esset profecturus ad principem, maritum filie sue, sue, comes Sabaudie insidias fecit regi, quem interimere volebat.

Rex Rudolfus in Francfurt curiam celebravit non ad suam per omnia voluntatem. (4)

Dominus de Hunnenwilr (5) a Columbariensibus interfectus, et de civitate plures milites expelluntur.

Dominus de Rappolstein incepit novam monetam facere que pene cum denariis Friburgensium concordabat.

Dominus de Horburc (6) villam Richenwilr muro circumdedit et munivit.

---

(1) Berthold II, de Falckenstein. Voyez sur cette transaction SCHŒPFLIN, *Alsat. Ill.* II. 69.

(2) Boniface était un suffragant de l'évêque de Bâle. *Episcopus Bosnensis* paraît être ce que nous appelerions aujourd'hui un titre *in partibus.*

(3) Un des gendres de Rodolphe : le comte Palatin, le duc de Basse-Bavière, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg, ou Charles-Martel d'Anjou.

(4) Il proposait d'élire son fils Albert roi des Romains; les électeurs refusèrent.

Les habitants de Zurich donnèrent au roi Rodolphe 1500 marcs, ceux de Constance 1200, ceux de Colmar 500. Les Colmariens dépensèrent, en outre, 1400 livres pour l'entretien et la nourriture des seigneurs.

L'abbé de Murbach (1) vendit, conjointement avec ses moines, au roi Rodolphe la ville de Lucerne pour deux mille marcs.

Le roi Rodolphe vint à Colmar à la St.-Grégoire (12 mars).

Le seigneur de Girsperg est délivré de sa prison à des conditions très-dures; « *son château est entièrement dévasté.* »

Le dimanche avant Lætare, jour de l'Annonciation (25 mars), Boniface, évêque de Bosnie (?) (2), de l'ordre des Hermites, consacra chez les Prêcheurs de Colmar, l'autel de la bienheureuse Vierge dans le latéral gauche, l'autel du bienheureux Pierre, Prêcheur et martyr, dans l'un des angles de l'église, et l'autel de St.-Augustin.

Le mari (3) de la fille du roi Rodolphe manda à celui-ci de venir, le plus promptement qu'il pourrait, vers lui à Lausanne, et d'assigner aux seigneurs de Bourgogne une assemblée à Francfort; ce qui fut fait.

Ensuite le roi Rodolphe est appelé de Francfort à Lausanne, pour terminer les affaires du seigneur pape.

« Les principaux membres de la famille de Girsperg sont délivrés de leur captivité. »

Pendant que le roi Rodolphe se disposait à aller vers le prince, mari de sa fille, le comte de Savoie dressait des embûches au roi, qu'il voulait tuer.

Le roi Rodolphe tint une assemblée à Francfort; mais tout ne s'y passa pas selon sa volonté. (4)

Le seigneur de Hunawihr (5) est tué par les Colmariens, et plusieurs chevaliers sont chassés de la ville.

Le seigneur de Rappolstein commença à faire une nouvelle monnaie qui concordait presque avec les deniers de Fribourg.

Le seigneur de Horbourg (6) entoura et fortifia d'une muraille le village de Riquewihr.

---

(5) Le seigneur de Hunawihr fut tué, avec son fils, sur les ordres du schultheiss Walther Rœsselmann. Le schultheiss s'empara de leurs biens, qu'il distribua à ses adhérents.

(6) Burcard de Horbourg, mari de la fille d'Egenon de Fribourg. Il mourut après 1297.

Columbariam obsedit episcopus Argentinensis cum xxx milibus pugnatorum infra octavam Nativitatis Marie; Columbarie erant iij millia pugnatorum. (1)

Ventus validus partem pontis Brisacensis x kal. octobris destruxit.

Obiit margravius de Missen juvenis virtuosus. (2)

Crevit vinum nobile « et virtuosum. »

«« Hermannus »» dominus de Rappolstein in Gemer castrum ligneum constituebat. (3)

Episcopus Constantiensis opposuit se filio regis Rudolfi pro rebus quas abstulerat filio comitis de Loiffinberc violenter.

Domini de ordine Theuthonicorum in Bughen (4) parant se ad prelia ut res suas a dominis terre defenderent.

Consules Colmarienses dederunt civibus suis ligna pro « dc. » domibus construendis.

Rudolfus rex moritur. (5)

1292.

« Circumcisione domini » cives Columbarienses preposito Argentinensi (6) fratri episcopi Argentinensis de Liechtenberg fidelitatem et servicia juraverunt et fideliter promiserunt.

Episcopus Metensis obiit. (7)

Scultetus Argentinensis et Zorno cum suis congregati armis invadere voluerunt fumiliam Kakenegk et Herbonon propter verba quedam injuriosa. (8)

---

(1) Conrad de Lichtenberg voulait châtier la ville de Colmar à cause des désordres et des exemples dangereux par lesquels elle se signalait depuis la rentrée en fonctions du schultheiss Rœsselmann.

(2) Frédéric, dit *Tutta,* fils de Thierri le *Sage*, marquis de Misnie. Il mourut sans postérité,

(3) La paix ayant été rétablie dans la famille de Rappolstein, Hermann obtint en partage Guémar; il reconstruisit alors et compléta le château de bois élevé à la hâte par le seigneur de Baldecke en 1287.

(4) Bucheim, à une demi-lieue au-dessus de Rheinfelden, sur la rive droite du Rhin; ce village avait une commanderie, riche et célèbre, de l'ordre teutonique. Conrad Wernher de Hattstatt y était entré en 1267. Voyez p. 27 et à la note 3.

(5) Rodolphe mourut à Germersheim, suivant Pfeffel, le 14 juillet, et sui-

Après l'octave de la Nativité de Marie (8 septembre), l'évêque de Strasbourg assiégea Colmar avec 30,000 combattants; Colmar en avait 3000. (1)

Le dix des calendes d'octobre (22 septembre) un vent violent détruisit une partie du pont de Brisach.

Le jeune et vaillant margrave de Misnie mourut. (2)

Il crut du vin renommé « et excellent. »

«« Hermann »», seigneur de Rappolstein, construisit un château de bois à Guémar. (3)

L'évêque de Constance résista au fils du roi Rodolphe, au sujet des biens qu'il avait enlevés de vive force au fils du comte de Lauffenberg.

Les seigneurs de l'ordre teutonique à Bucheim (4) se préparèrent à défendre leurs biens par les armes contre les seigneurs de la province.

Les magistrats de Colmar donnèrent aux habitants du bois pour construire « 600 » maisons.

Le roi Rodolphe meurt. (5)

1292.

A la Circoncision du Seigneur (1er janvier), les habitants de Colmar jurèrent fidélité et soumission au prévôt de Strasbourg (6), frère de l'évêque de Strasbourg, (Conrad) de Lichtenberg, et promirent de tenir fidèlement leur engagement.

L'évêque de Metz mourut. (7)

Le schultheiss de Strasbourg et le seigneur de Zorn ayant réuni leurs partisans, avaient dessein d'attaquer à main armée la famille des Hageneck et des Erbe, à cause de quelques paroles offensantes. (8)

---

vant Zurlauben le 30 septembre. Cette dernière date est aussi celle que donnent les *Annal. Hirsaug.* Elle est, d'ailleurs, confirmée par l'épitaphe que rapporte Mathias de Nuwenburg : « *Ann. dom. MCCXCI pridiè calend.* « *octobris obiit Rudolfus* . . . . . » Il fut enterré à Spire. Il avait 74 ans.

(6) Frédéric de Lichtenberg, prévôt du chapitre de la cathédrale de Strasbourg, frère de l'évêque Conrad.

(7) Bouchard d'Avesnes, évêque depuis 1285, ne mourut, suivant Meurisse, qu'en 1296.

(8) Cette première querelle entre les membres de la noblesse de Strasbourg fut apaisée, mais peut être considérée comme le prélude des agitations de 1308 et de 1332.

Hiems temperata usque ad Purificationem; postea invaluit frigus quod Renus in Brisaco ex utraque parte pontis esset congelatus quod equis et bigis communiter transiverunt. « Cives dederunt x lib. quo glacies « scinderetur ut naves possent transire. »

« Ciconie kathedra Petri non venerunt sed circa Gregorii pauce Co- « lumbariam venerunt quia multe frigore perierunt. »

Domini ordinis Theuthonicorum xiij kal. maii sabbatho exocularunt duos cives Friburgenses. Junior comes (1) cum civibus claustrum irruentes totaliter devastarunt.

« Campanile Predicatorum nondum consumatum in Columbaria. »

« Acquila in Rapperschwiler duabus ciconiis nidum destruxit. Duos « pullos unguibus arripiens abstulit, quorum unus pedibus excidit, « alterum devoravit »

« Puer cujusdam paupercule postquam duobus annis scolas frequen- « tasset dicitur didicisse doctrinale grecismum et tractatus logicos. »

Comes de Nassow circa Inventionem Crucis in regem Rhom. eligitur.

Vigilia Ascensionis Albertus dux (cum) md. equitibus venit Columbariam.

Hermannus de Rapolstein ij nonas junii a civibus Argentinensibus fuit captivatus ad preces paupercule mulieris. (2)

Dux Austrie Albertus Turicenses obsidebat.

Puer IX annorum Colmarie a Judeis interfectus.

Argentine vicus pelliparíorum per ignem totaliter devastatur.

Interfectus fuit in Rubiaco frater Johannes ordinis Minorum.

Albertus filius regis Rudolfi, dux Austrie, Alsatie lantgravius, comes de Kibourg, obsedit Turegum potenter vj diebus, post hoc discessit et obsedit castrum Nellenburg (3) quod expugnavit et fregit.

Episcopus Coloniensis reconciliatus civibus.

---

(1) Le plus jeune des fils du comte de Fribourg était Gebehard, qui fut plus tard chanoine de la cathédrale de Strasbourg.

(2) Ce n'est pas Herrmann qui fut fait prisonnier, mais son frère Anselme II *le Téméraire*. Il avait commis une injustice à l'égard, non d'une pauvre femme *(paupercula)* mais d'une femme appartenant à une famille sénatoriale et noble, la sœur de Pierre Rüsselin. Celui-ci, accompagné de ses amis et clients, dressa une embuscade à Anselme, le prit et l'emmena prisonnier à Strasbourg.

L'hiver fut doux jusqu'à la Purification (2 février); ensuite il survint un tel froid qu'à Brisach le Rhin était gelé des deux côtés du pont et que les chevaux et les voitures le traversaient sur la glace. « Les habi-« tants donnèrent 10 livres pour qu'on fendit la glace afin de livrer pas-« sage aux bâteaux. »

« Les cigognes ne vinrent point pour la Chaire de St.-Pierre (18 jan-« vier); il en vint à Colmar, vers la St.-Grégoire (12 mars), mais en « petit nombre, car beaucoup avaient péri par le froid. »

Les seigneurs de l'ordre theutonique firent crever les yeux à deux citoyens de Fribourg, le samedi 13 des calendes de mai (19 avril). Le jeune comte (1) (de Fribourg), à la tête des habitants, força et envahit leur maison qui fut entièrement dévastée.

« Le clocher des Prêcheurs de Colmar n'était pas encore terminé. »

« A Ribeauvillé, un aigle détruisit le nid d'un couple de cigognes. Il « emporta dans ses serres deux cigogneaux; l'un tomba de ses serres, « mais l'autre fut dévoré. »

« On dit que l'enfant d'une pauvre femme avait appris la grammaire « grecque et les traités de logique, après deux ans de fréquentation des « écoles. »

Le comte de Nassau est élu roi des Romains vers la fête de l'Invention de la Croix.

La veille de l'Ascension (14 mai), le duc Albert vint à Colmar avec 1500 cavaliers.

Le 2 des nones de juin (4 juin), Hermann de Rappolstein fut fait prisonnier par les Strasbourgeois, sur les plaintes d'une pauvre femme. (2)

Albert, duc d'Autriche, assiégea les Zurichois.

Un jeune garçon de neuf ans fut tué à Colmar par les juifs.

La rue des pelletiers, à Strasbourg, fut entièrement dévastée par le feu.

Le frère Jean, de l'ordre des Mineurs, est tué à Rouffach.

Albert, fils du roi Rodolphe, duc d'Autriche, landgrave d'Alsace, comte de Kybourg, assiégea vigoureusement Zurich pendant six jours; après quoi il se retira et assiégea le château de Nellenbourg (3), qu'il emporta et détruisit.

L'évêque de Cologne se réconcilia avec les citoyens de cette ville.

---

(3) Château de la Souabe autrichienne.

Fratres Minores ecclesiam suam magnis et altis columnis exaltabant.

Fluentes aquas per plateas Argentinenses artifex invenit. (1)

Regine regis Rhomanorum presentatus fuit puer nutritus inter lupos; « Regina regis Rhom. » venit Brisacum vigilia Omnium Sanctorum.

Dux Lothringie castrum in Plumers super balnea construxit, ut defenderet balneantes a malis hominibus.

Advocatus Alsatie nomine regine singulis diebus expendit xij libras Basiliensis monete.

Dominus de Rappolstein recepit ab hominibus suis quintam partem vini quod creverat hoc anno, facit cccl. carratas.

In Hagenoia fuit torneamentum in quo fuit miles a Scalario interfectus.

Adolphus rex « Rom. » venit Columbariam ante Nativitatem Domini anno bisextili b. c.

Prima maii electores reliqui electionem in Moguntinum tum absentem transferunt.

Moguntinus comitem Adolfum de Nassow cognatum suum elegit (2) consentiunt reliqui. Hic statura fuit mediocri, agilis, amabilis, sciens gallicum, latinum et germanicum. Francfordenses expensas a rege electo petunt. Moguntinus pro rege obligavit castra ac villas pro xx. milibus marcarum.

Rex exactionem in Judeos tentavit, sed non potuit resistente sculteto Francfordiano.

Rex liberos matrimoniis elocat.

Equos phaleratos habuerunt Maguntinus mccccc, Treverensis mcc.

Rex Aquisgrani coronatur. (3) Consilio procuratorum regni, procuratores in officiis retinet.

Ottoni de Ochsenstein nepoti ex sorore regis Rudolfi Alsatiam et que ab ea parte Rheni sunt committit, comiti a Katzenellenbogen que ab alia parte Rheni. Civitates fidelitatem prefectis regis Adolfi promittunt. Scultetus Columbariensis (4) fidelitatem promittere recusavit nisi advocatus

---

(1) Etablissement du *Fosse-des-Tanneurs*, au moyen d'une dérivation de l'Ill.

(2) Adolphe, comte de Nassau, fut élu roi des Romains le 10 mai 1292, par l'influence de Gérard d'Epstein, électeur de Mayence, son cousin-germain; la mère de Gérard était une princesse de Nassau.

(3) Le 1er juillet 1292.

Les frères Mineurs élèvent les hautes et grandes colonnes de leur église.

Un artisan (ingénieur hydraulique), dirigea des eaux courantes dans certains quartiers de la ville de Strasbourg. (1)

On présenta à la reine, épouse du roi des Romains, un enfant qui avait été nourri parmi les loups; « la reine » vint à Brisach la veille de la Toussaint (31 octobre).

Le duc de Lorraire construisit un château au-dessus des bains de Plombières, afin de protéger les baigneurs contre les gens malintentionnés.

Le landvogt d'Alsace dépensait chaque jour, au nom de la reine, douze livres de monnaie bâloise.

Le seigneur de Rappolstein préleva sur les gens de ses domaines la cinquième partie de la récolte de vin de l'année, ce qui fit 450 foudres.

Il y eut à Haguenau un tournoi, dans lequel un chevalier fut tué par un noble de la famille des Schaller.

Adolphe, roi « des Romains », vint à Colmar avant la Nativité du Seigneur, dans l'année bissextile BC.

Le 1er mai, les électeurs (de l'empire) remirent l'élection à l'électeur de Mayence, alors absent.

L'électeur de Mayence choisit Adolphe de Nassau (2), son allié; le reste des électeurs approuva ce choix. Adolphe était d'une médiocre stature, dispos, agréable, parlant le français, le latin et l'allemand. Les habitants de Francfort réclamèrent leurs dépenses au roi élu. L'électeur de Mayence, pour sureté de la dette du roi, engagea ses châteaux et ses villages jusqu'à concurrence de 20,000 marcs.

Le roi essaya de frapper une contribution sur les juifs, mais il échoua contre la résistance du schultheiss de Francfort.

Le roi maria ses enfants.

L'archevêque de Mayence avait 1500 chevaux caparaçonnés et celui de Trèves 1200.

Le roi est couronné à Aix-la-Chapelle. (3) Sur l'avis des conseillers de l'empire, il maintint dans leurs charges les dignitaires en exercice.

Il confia à Othon d'Ochsenstein, fils de la sœur du roi Rodolphe, le gouvernement de l'Alsace et des pays en-deça du Rhin, et au comte de Katzenellebogen celui des pays d'au-delà du fleuve. Les villes jurèrent fidélité aux gouverneurs du roi Adolphe. Le schultheiss de Colmar (4)

(4) Walther Rœsselmann, qui s'était violemment emparé de son office après la mort de l'empereur Rodolphe.

Otto de Ochsenstein promittat regis nomine: officium sculteti ad vitam regis, expulsos non reducere, civitatem potenter non intrare.

Advocatus hec pollicetur recepta fide ne civitas Columbariensis alteri quam regi Adolfo tradatur.

Rex Arragonum moritur; devolvitur regnum ad imperium. (1)

Adolfus rex in imperio omnes controversias componit; principes ad expeditionem (2) hortatur.

Episcopus Spirensis . . . . . milites et septuaginta currus habuit preter bigas, Coloniensis ducentos milites cum equis phaleratis, Maguntinus copiosam militum multitudinem; hi cum ceteris iter dirigunt versus Vesontium.

1293.

Abbas Perisiensis capitur a suo subdito ordinis converso. (3)

Castrum Ortinberch (4) venerabili domino comiti de Lietenberch et Argentinensi episcopo tradebatur.

« In villa sancti Ypoliti *computate* fuerunt centum triginta vidue que « omnes necessaria sibi habere poterant competenter. »

Inventor ac magister operis quod in Argentina Bruescam fluere per vicos faciebat de eo cecidit et expiravit.

Minera auri apud Heydelberch invenitur.

Comes Heinricus (5) frater comitis de Fryburc capitur ac graviter vulneratur.

Prope Scafusam atque Basileam fuerunt inventi lapides preciosi.

« Ante ij annos venerunt in sylvam que dicitur Spechartt (6) infiniti « passeres albi et per annum ibi remanserunt et postea pariter reces- « serunt. »

---

(1) Alphonse III mourut à Barcelone, le 18 juin 1291. La dévolution dont il est question ici ne peut s'entendre que du royaume d'Arles ou plutôt des possessions qui avaient formé autrefois cet état, et qu'Adolphe revendiquait.

(2) L'expédition contre le roi de France à laquelle il s'était engagé vis-à-vis d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, qui lui avait avancé des sommes considérables.

(3) Dietrich, douzième abbé de Pairis, qui gouvernait depuis 1282.

(4) Le château d'Ortenberg est situé au sommet d'une montagne à l'entrée des deux vallées de Lièpvre et de Villé. On fait remonter son origine à la fin du xe siècle et l'on en attribue la fondation au comte Wernher d'Ortenberg. (Voyez note 3 page 120).

refusa de jurer fidélité, à moins que le landvogt Othon d'Ochsenstein ne s'engageât, au nom du roi, de lui conserver sa charge durant la vie du roi, de maintenir l'exil des bannis (de Colmar) et de ne point entrer avec ses troupes dans la ville.

Le landvogt prit cet engagement après avoir reçu le serment que la ville de Colmar ne serait point livrée à un autre qu'au roi Adolphe.

Le roi d'Arragon meurt; ce royaume fut dévolu à l'empire. (1)

Le roi Adolphe apaisa toutes les querelles intérieures de l'empire, et exhorta les princes à seconder l'expédition qu'il projetait (2)

L'évêque de Spire avait réuni . . . . soldats et 70 chars, outre ceux à deux chevaux; l'archevêque de Cologne deux cents soldats avec des chevaux caparaçonnés; celui de Mayence une grande multitude de combattants; ils prirent leur chemin, avec d'autres troupes, vers Besançon.

1293.

L'abbé de Pairis est fait prisonnier par un frère convers de son abbaye. (3)

Le château d'Ortenberg (4) fut livré au vénérable seigneur comte de Lichtenberg, évêque de Strasbourg.

« Dans le bourg de St.-Hypolite on comptait cent trente veuves qui « toutes avaient de quoi vivre convenablement. »

L'inventeur et le maître des travaux qui conduisaient les eaux de la Brusche dans certaines rues de Strasbourg, tomba (dans un fossé) et mourut.

Une mine d'or est découverte à Heidelberg.

Le comte Henri, (5) frère du comte de Fribourg, est pris et grièvement blessé.

On trouva des pierres précieuses dans les environs de Schaffhouse et de Bâle.

« Il y a deux ans, il vint dans la forêt, qu'on appelle Spec-Hart, (6) « une quantité innombrable de passereaux blancs; ils y restèrent une « année et la quittèrent ensuite. »

---

(5) Henri, frère d'Egenon, qui avait eu dans le partage des domaines paternels, Badenweiler et Neubourg.

(6) Partie, dont nous ne pouvons préciser la situation, de l'immense forêt de la Harth qui couvrait anciennement la plaine d'Alsace.

Obiit venerabilis « *Conradus* » *Ruodolphus* de Hapisburc episcopus Constantiensis, frater comitis Gotfridi *de Laufenberc,* et in prandio vitam noscitur finivisse.

« Item » natus fuit puer scilicet infans hermafrodita in valle Kesirsperch qui membrum mulieris atque virilia continebat.

« Item » domini de Girsperch castrum Froberc (1) furtive expulsis habitantibus obtinebant.

Eodem tempore, scilicet v idus junii, edificavit advocatus terre, scilicet filius sororis regis Ruodolfi, castrum in *Hœrville* (2) ut castrum Ortinberc obsideret.

Civis *Linthart* (« Lienhart ») nomine, de Columbaria in vigilia sancti Johannis Baptiste cum octo viris armata manu inclusorium de Horbuerc dicitur destruxisse.

Castellum Wattwire (3) et Züllisheim (4) in precedenti anno fuerant incohata.

Castrum Ramistein (5) prope Zlezistat fuit incohatum a præfecto terræ contra multorum hominum voluntatem.

Judei Rubiacenses ob metum episcopi se in Columbariam transtulerunt, et *Canwireni* (6) in Gebiwilre turpiter capiuntur ab abbate Morbachcensi.

In Rubiaca fuit interfectus . . . . . miles dictus Zedelere (7) xv kal. septembris a dominis de Lobigasse fraudulenter.

In Rheno prope Brisacum submersa fuit navis cum hominibus octoginta.

Mercatores venientes de Fryburgo versus Brisacum prope villam Alzemache (8) multas aves atque multorum generum mortuas invenerunt.

In vigilia Assumptionis beate virginis due naves in Rheno, una prope Argentinam, alia prope Brysacum cum multis hominibus perierunt.

---

(1) Ce nom est fautif; le château de Montjoie (Froberg) n'a jamais été possédé par les Girsberg.

(2) Scherwiller, village du canton de Schlestadt, au pied de la montagne qui porte les châteaux d'Ortenberg et de Ramstein.

(3) Notre histoire ne connaît pas de château à Wattwiller. Il s'agit, sans doute, de l'établissement du mur d'enceinte de cette petite ville.

(4) Zillisheim, village du canton de Mulhouse.

(5) Le château de Ramstein est bâti sur la même montagne que celui d'Ortenberg, et au-dessous de celui-ci.

Le vénérable « *Conrad* » Rodolphe de Habsbourg, évêque de Constance, frère du comte Gotfrid *de Lauffenberg*, mourut; on sait qu'il termina son existence dans un diner.

Il naquit, dans la vallée de Kaysersberg, un enfant qui était hermaphrodite, c'est-à-dire qui avait les parties sexuelles de la femme et de l'homme.

Les seigneurs de Girsberg s'emparèrent par surprise du château de Froberg (1) et en expulsèrent les habitants.

Dans le même temps, c'est-à-dire le 5 des ides de juin (9 juin), le landvogt de la province, qui était le fils de la sœur du roi Rodolphe, bâtit un château à Scherwiller, (2) pour s'en aider dans le siège du château d'Ortenberg.

Un bourgeois de Colmar, nommé Lienhart, à la tête de huit hommes, détruisit violemment, la veille de St.-Jean-Baptiste (23 juin), la digue de Horbourg.

Les châteaux de Wattwiller (3) et de Zillisheim (4) furent commencés l'année précédente.

Le château de Ramstein, (5) près de Schlestadt, fut commencé par le landvogt de la province, contre la volonté d'un grand nombre d'hommes.

Les juifs de Rouffach se retirèrent à Colmar, par crainte de l'évêque, et les usuriers de Guebwiller (6) furent honteusement emprisonnés par l'abbé de Murbach.

Le 15 des calendes de septembre (18 août), le chevalier de Zedeler (7) fut traîtreusement tué par les Lobegasse, à Rouffach.

Un bateau fut submergé dans le Rhin, près de Brisach, avec quatre-vingts hommes.

Des marchands qui allaient de Fribourg à Brisach trouvèrent, près du village d'Alzenach, (8) beaucoup d'oiseaux de différentes espèces morts.

Le veille de l'Assomption de la bienheureuse Vierge (14 août), il périt deux bateaux avec beaucoup d'hommes sur le Rhin, l'un près de Strasbourg, l'autre près de Brisach.

---

(6) Forme altérée du mot *Cauvuercini*, *Caorcini*, *Caursini*, *Cawarsini*. Voy. Ducange, *Gloss.* Verbo *Caorcini* et Scherz, *Gloss.* V°. *Cowertschen*.

(7) La famille de Zedeler appartenait à la noblesse attachée aux évêques de Strasbourg.

(8) Vraisemblablement Haslach, entre Brisach et Fribourg.

Item Rotwyre exuritur et multe aves prope Brysacum frigore perierunt.

« In Rubiaca fuit in ovo decocto vitellum ovi in hominis faciem trans-
« mutatum. »

Scultetus Columbariensis vocavit dominum de Rapolzstein nocte cum multis hominibus, et ei tradidit civitatem.

Dominus Anselmus de Rapolzstein fratrem suum Henricum (1) ejecit de Rapolzstein et eum rebus suis omnibus spoliavit.

Item estas calida et sicca et vinum bonum ut dicebatur generaliter habundavit.

Rex Romanorum Adolfus xvj kal. octobris quarta scilicet feria venit Rapolzwire cum hominibus multis, et obsedit magna gloria violenter in vigilia sancti Michaelis Columbariam.

Item Wilre (2) castrum atque castellum non valentes se defendere regi se voluntarie tradiderunt.

Item in vigilia S. Simonis et Jude castrum Werde (3) faciliter expugnatur.

De Rapolzstein rex Romanorum recedebat, et circumduxit scultetum Columbariensem in rota residentem, manum cum tribus digitis erectam habentem ac perjurium demonstrantem.

Dux Austrie solemnem curiam fecit circa festum sancti Martini in desponsacione filiæ sue (4) et talis non fuit in iis temporibus celebrata.

« Fuit in Argentina juvencula que in infirmitate legavit conventui
« fratrum Predicatorum marcas x, cuidam studenti xx, priori domus
« centum, fratri suo carnali centum, de qua legatione fuerunt cives plu-
« rimum perturbati. »

In Lombardia apparuerunt in aere duo monachi parvi, albus et niger, bonam horam et se mutuo impugnabant et postea in vallem et vastam solitudinem descenderunt.

1294.

Adolphus rex Romanorum in Landowe in Nativitate Domini curiam celebravit.

Item xvij kalend. februarii venit frigus tante fortitudinis quod multæ

---

(1) Henri II, qui avait épousé Suzanne de Géroldseck. Il mourut en 1313.

(2) Wihr-au-Val. (Voyez note 1 page 52).

(3) Le château de Werd, près de Benfeld. Il faisait partie des domaines de l'évêque de Strasbourg.

Rotweil est incendié et beaucoup d'oiseaux périssent de froid autour de Brisach.

« A Rouffach, le jaune d'un œuf qui avait été cuit fut changé en une « figure humaine. »

Le schultheiss de Colmar appela, pendant la nuit, le seigneur de Rappolstein avec beaucoup de ses hommes, et lui livra la ville.

Le seigneur Anselme de Rappolstein chassa son frère Henri (1) de Ribeauvillé et le spolia de tous ses biens.

L'été fut chaud et sec, et le vin fut bon et abondant partout, à ce que l'on dit.

Adolphe, roi des Romains, vint à Ribeauvillé avec de grandes forces et une suite magnifique, le mercredi 16 des calendes d'octobre (16 septembre); la veille de St.-Michel (28 septembre), il assiégea vigoureusement Colmar.

Le château et le bourg de Wihr (2) ne pouvant se défendre se rendirent volontairement au roi.

La veille des SS. Simon et Jude (27 octobre), le château de Werde (3) fut pris sans effort.

Le roi quitta Ribeauvillé et fit mener par le pays le schultheiss de Colmar placé sur une roue, ayant trois doigts de la main levés, en témoignage de son parjure.

Vers la fête de St.-Martin (11 novembre), le duc d'Autriche tint une cour solennelle pour les fiançailles de sa fille (4); il n'en fut pas tenu de pareille dans ces temps.

« A Strasbourg, une jeune fille, étant malade, légua au couvent des « frères Prêcheurs 10 marcs, à un certain étudiant 10 marcs, au prieur « de la maison (des dominicains) 100 marcs, à son frère selon la chair « 100 marcs; ces legs émurent fortement les habitants. »

Dans la Lombardie on vit apparaître dans les airs deux petits moines, l'un blanc, l'autre noir; ils combattirent l'un contre l'autre pendant une bonne heure; puis on les vit descendre dans une vallée et disparaître dans sa vaste solitude.

1294.

A la Nativité du Seigneur le roi Adolphe tint cour à Landau.

Le 17 des calendes de février (16 janvier), il survint un froid telle-

(4) Mathilde, fille d'Adolphe, épousa, l'année suivante, Rodolphe Ier, dit le *Bègue*, comte Palatin du Rhin.

vinie frigore perierunt. Tilie et arbores alie fisse fuerunt. Pisces in aquis, aves et homines in sylvis pariter perierunt.

« Item v kalend. marci venit frater Stephann magister *ordinis* fratrum « Predicatorum de Argentina in Columbariam. »

Item abbas Parisiensis circa ij nonas marcii ab officio removetur. (1)

Domus fratrum Predicatorum fuit in Gebwilre recepta et in Theotonia sex alie fuerunt pariter incohate.

Dux Brabantie (2) obiit et filius ejus miles efficitur, et cives Colonienses eum sicut patrem ejus pro domino receperunt; sed hic episcopus Coloniensis prout potuit impedivit.

Judei Barunenses (Bernenses) puerum, ut dicitur, occiderunt.

Item karistia magna fuit, et quartale frumenti pro octodecim solidis dabatur, et sorores de Columbaria plusquam ccc quartalia in una sua grangia pauperibus erogaverunt ante festum Marie Magdalene.

Venit circa Basileam ventus validus, fulgura, tonitrua, pluvia magna que domus destruxerunt et arbores magnas et fortes funditus sive radicitus evulserunt.

Circa Pasca quidam de progenie Ursina in ecclesia S. Petri peregrinos undecim occiderunt.

« In festo S. Dominici fratrem Dominicum fratres Predicatores de « Columbaria receperunt. »

Decanus Columbariensis circa exaltationem S. Crucis a sculteto Columbariensi fortiter captivatur.

« In sylva que est juxta Haginogia cervus vaccam cognovit, que cer- « vum peperisse postea dicebatur. »

In Basilea exuste fuerunt domus pene sexcente circa exaltationem sancte Crucis et fere homines xl.

Apostata ordinis fratrum Predicatorum sorores sub Tilia de Columbaria spoliavit.

« Fratres vero ordinis Minorum in Villingen apostatam ordinis sui « ceperunt et vinculis ligaverunt. »

In die sancti Leodigarii abstulit Cesso castrum Lobeke (3) a suis dominis fraudulenter.

---

(1) On ignore les motifs de la déposition de l'abbé Dietrich.

(2) Jean Ier, le *Victorieux*, mourut le 4 mai, des blessures qu'il avait reçues la veille au tournoi donné par Henri, comte de Bar, dans cette ville, à l'occasion de son mariage. Son fils et successeur fut Jean II le *Pacifique*.

ment violent que beaucoup de vignes périrent. Les tilleuls et les autres arbres se fendirent. Les poissons périssaient dans les eaux, les oiseaux dans les forêts, de même que les hommes.

« Le 5 des calendes de mars (25 février), le frère Etienne, maître « de l'ordre des frères Prêcheurs, vint de Strasbourg à Colmar. »

L'abbé de Pairis est déposé de sa dignité le 2 des nones de mars (6 mars). (1)

Les frères Prêcheurs établirent une maison à Guebwiller, et on en établit pareillement six autres en Allemagne.

Le duc de Brabant (2) meurt et son fils est fait chevalier; les habitants de Cologne le reconnurent, comme son père, pour leur seigneur; mais l'évêque de Cologne s'y opposa autant qu'il le put.

Les juifs de Berne tuèrent, à ce qu'on dit, un jeune garçon.

Il y eut une grande cherté; le viertel de froment se vendait 18 sols et les sœurs de Colmar (Unterlinden) distribuèrent, dans une de leurs granges, avant la fête de Ste-Marie-Madelaine, plus de 300 viertel aux pauvres.

Dans les environs de Bâle, il y eut un vent violent, des éclairs, du tonnerre, et de grandes pluies; cet ouragan détruisit des maisons, brisa et déracina des arbres immenses.

Vers Pâques, quelques membres de la famille des Ursins tuèrent onze pélérins dans l'église de St.-Pierre.

« Le jour de St.-Dominique (4 août), les frères Prêcheurs de Colmar « reçurent le frère Dominique. »

Le doyen de Colmar est fait violemment prisonnier par le sculthéiss de cette ville vers la fête de l'Exaltation de la Ste-Croix (14 septembre).

« Dans la forêt qui est proche de Haguenau, un cerf saillit une vache, « et celle-ci mit bas un cerf, d'après ce que l'on rapporte. »

Vers l'Exaltation de la Ste-Croix (14 septembre), le feu dévora à Bâle près de 600 maisons, et près de 40 personnes périrent.

Un apostat de l'ordre des frères Prêcheurs vola les sœurs de Colmar (Unterlinden).

« Les frères de l'ordre des Mineurs à Villingen s'emparèrent d'un « apostat de leur ordre et le chargèrent de liens. »

Le jour de St.-Léger (20 octobre), Cesso enleva traîtreusement le château de Laubecke (3) à ses possesseurs.

---

(3) Le château de Laubeck était situé dans les montagnes, vers Wasser-

Rex Adolfus circa adventum Domini terram Missinensem potenter (ingressus est). Civitas Missina ei se tradidit, castella xij expugnavit, totam terram cum magna potentia devastavit.

1295.

Papa Celestinus papatum voluntarie resignavit. (1)

Romanorum rex Adolfus expugnata terra dominorum Missinensium iter suum versus Alsatiam dirigebat, seque preparabat ad eundum contra regem Francie ut eum «dicebatur» de rebus propriis extirparet. (2)

In Bara (3) villa demon castrum domini Wephimanni militis destruxit; « post hoc . . . . introivit et deo latinum nobile loquebatur. »

Rhenus qui longo tempore oppidum Brisacum ab Alsatia diviserat, isto anno pro parte ad latus montis se aliud transferebat.

Inundacio cujusdam aque ad oppidum Rinveldin quod est situm supra Rhenum claustrum dominarum de *Olsberg* (4) replevit. Molendinum earum destruxit, lapides et ligna in Rhenum cum magna violentia perducebat.

Item prope Basileam villa fuit Onezwire (5) nomine que à Basilea tria miliaria distabat ac in valle sita erat quam aqua transire modica dicebatur. Pars montis in vallem cecidit, aquam obstruxit que paulatim crevit quod supremam partem ecclesie ab occulis hominum occultavit.

Fulgur pilos procuratoris Minorum in Brisaco combussit corpore illeso x. kal. Augusti.

Dominus de Ochsenstein cognatus et procurator ducis Austrie obsedit

---

bourg, mais encore sur le territoire du mundat de Rouffach. Schœpflin donne au ravisseur dont parle notre texte le nom de *Cesto;* on ignore à quelle famille il appartient.

(1) Il avait abdiqué le 13 décembre 1294 et mourut le 19 mai 1296 dans le château de Fumone où son successeur Boniface VIII le faisait garder militairement de peur qu'il ne voulut remonter sur le St.-Siége. Célestin V fut le fondateur de l'ordre des Célestins.

(2) Adolphe de Nassau réclamait à Philippe-le-Bel le royaume d'Arles et surtout le comté de Bourgogne.

(3) Barr, petite ville du Bas-Rhin, dans l'arrondissement de Schlestadt. — La famille des Wepfermann de Barr est connue dès le commencement

Vers l'Avent du Seigneur, le roi Adolphe envahit avec de grandes forces la province de Misnie. La ville de Meissen se rendit au roi, qui enleva encore douze châteaux-forts et dévasta cruellement tout le pays.

1295.

Le pape Célestin résigne volontairement la dignité papale. (1)

Après avoir conquis le pays des seigneurs de Misnie, Adolphe, roi des Romains, prit sa route vers l'Alsace et se prépara à marcher contre le roi de France, pour le chasser, « à ce qu'on disait », des domaines de l'empereur. (2)

Le diable détruisit le château du seigneur Wephimann, chevalier, dans le bourg de Barr (3), « après quoi il entra dans . . . . et parla à « Dieu dans un latin excellent. »

Le Rhin qui, depuis longtemps, avait séparé la ville de Brisach de la terre d'Alsace, jeta, cette année, une partie de son cours de l'autre côté de la montagne.

Le débordement d'une certaine rivière, aux environs de Rhinfelden, qui est situé sur le Rhin, inonda le monastère des religieuses d'Olsperg. (4) Il détruisit leur moulin et entraîna par sa violence les pierres et les bois dans le Rhin.

Il y avait, à la distance de trois milles de Bâle, un village nommé Onoltschwiller (5) situé dans une vallée où ne coulait qu'un petit cours d'eau, à ce qu'on dit. Une partie de la montagne s'écroula dans la vallée et obstrua le passage aux eaux qui s'élevèrent peu à peu au point qu'elles cachèrent aux yeux des hommes la partie supérieure de l'église.

Le 5 des calendes d'août (28 juillet), la foudre frappa le procureur des Mineurs de Brisach, lui brûlant seulement les cheveux, sans faire aucune blessure au corps.

Le seigneur d'Ochsenstein parent et intendant du duc d'Autriche

---

du XIIIe siècle. — Nous pensons que la lacune qu'offre la partie nouvelle du texte pourrait être remplie par le mot *ecclesiam*.

(4) Olsperg *(hortus dei)*, près de Rheinfelden, abbaye de bénédictines, dont la fondation remonte à 1083. Sa première abbesse fut une alsacienne, Agnès de Mœrsperg. — Le manuscrit de Stuttgart porte, au lieu d'Olsberg, *Hospita;* en marge est écrit le mot Olsberg que nous avons adopté dans notre texte.

(5) Village détruit, dans le décanat de Sisgau, actuellement Oberdorff.

et expugnavit . . . . . , et circa festum Marie Magdalene Zovingin cum magna hominum multitudine dicitur obsedisse.

Item in Alsatie villa Turinchem minera plumbi vel argenti reperitur, in qua ante paucos annos gypsum pauperes invenerunt.

Adolphus rex Romanorum circa kal. augusti cum exercitu magno terram Missinensium secundario subintravit.

Tertio nonas aprilis fuit in Briscaugia et Alsatia vehemens terræ motus.

In Colmar uno hoc anno mortui pueri dcclxxvij.

« Est mons in Alpibus *qui nutrit* ex una ejus parte serpentes qui si « transire montem in latus alterum voluerint subito moriuntur. »

Terremotus in Vallesia xiiij castra pro parte destruxit et crucem pinnaculi turris ecclesie majoris dejecit, et in diversis locis plurima devastavit.

In Curia montes scissi, petre fisse sunt, plures *campane* pulsaverunt, quinque castra penitus destruxit, plura vero fissa sunt et domus multe. Et post hunc duo alii motus una septimana plurimi retulerunt.

Rome mortalitas fuit magna et una die sepulturæ vij episcopi tradebantur.

Mediocris stature persona regnum Theutonie circumibat, imperatorem Fridericum se suis fidelibus referebat; hic cum in Esslingin « per » venisset a civibus capitur, hereticus esse convincitur et crematur.

Domini de Gyrsperch reconciliati Columbariam in octava Martini sollenniter intraverunt.

Rex Adolphus in terram Missinensium stipendiarios transmittebat.

In Alsatia valle Alberstal [1] in una domo mulier peperit una nocte duos pueros. Due vacce utraque duos vitulos, Catus catulum, Canis caniculum, Scrota *(scropha)* « vero » porcellos plurimos pariebat.

Quinquaginta fratres ordinis Minorum senes atque lectores de ordine pariter recesserunt, dicentes, fratres Minores de ordine S. Francisci simpliciter recessisse.

---

[1] *Albertina vallis*, *Albrechtsthal;* la vallée Albertine; elle comprenait le *val de Villé* ou seigneurie d'Ortenberg au nord de la Scher, et le Comte-Ban, domaine du chapitre de la cathédrale de Strasbourg, au midi de cette rivière, et dont le château de Franckenburg était le chef-lieu. La vallée Albertine fait aujourd'hui partie du Bas-Rhin.

assiégea et prit . . . . Vers la fête de Ste-Marie-Madelaine il assiégea avec une forte armée Zofingen.

On trouva une mine de plomb ou d'argent à Turckheim, bourg d'Alsace; les pauvres y avaient trouvé peu d'années auparavant du gypse.

Vers les calendes d'août (1er août), Adolphe, roi des Romains, envahit une seconde fois la Misnie à la tête d'une nombreuse armée.

Le 3 des nones d'avril (11 avril), on ressentit dans le Brisgau et l'Alsace un violent tremblement de terre.

Il mourut, à Colmar, dans cette seule année 777 enfants.

« Dans les Alpes il y a une montagne qui présente cette particularité « que les serpents qui se trouvent sur un de ses versants meurent subi- « tement lorsqu'ils passent sur le versant opposé. »

Dans le Valais, un tremblement de terre détruisit partiellement quatorze châteaux et renversa la croix du sommet de la tour de la cathédrale; il causa beaucoup de dommages en divers lieux.

A Coire des montagnes se fendirent, des pierres éclatèrent, plusieurs cloches sonnèrent, cinq châteaux furent entièrement renversés, plusieurs autres crevassés, ainsi qu'un grand nombre de maisons. Après ce tremblement de terre on ressentit encore deux secousses dans la même semaine, d'après ce que beaucoup de gens rapportèrent.

La mortalité fut grande à Rome; on y enterra sept évêques dans un seul jour.

Un individu de petite taille parcourait le royaume d'Allemagne se donnant pour l'empereur Fréderic. Etant arrivé à Esslingen, il fut pris par les habitants, et ayant été déclaré coupable d'hérésie, il fut brûlé.

Les seigneurs de Girsperg s'étant réconciliés avec la ville de Colmar, y firent leur entrée solennelle dans l'octave de la St.-Martin (11 au 18 novembre).

Le roi Adolphe envoya des soldats mercenaires en Misnie.

Dans la vallée Albertine, (1) en Alsace, on vit, dans la même maison, et en une seule nuit, une femme accoucher de deux enfants, deux vaches mettre bas chacune deux veaux, une chatte un petit chat, une chienne un petit chien, et une truie plusieurs pourceaux.

Cinquante frères de l'ordre des Mineurs, vieillards et lecteurs, quittèrent l'ordre ensemble, disant que les frères Mineurs s'étaient simplement retirés de l'ordre de St.-François.

1296.

Dominus de Rapolzstein fuit a captivitate regis Romanorum post Purificationem beate Virginis liberatus. (1)

« In montibus Alsatie puer pastor caprarum ab urso capitur et duobus « annis cum ursis *(ursibus)* morabatur. Istud factum accidit circa annum « domini 1265. Et adhuc pastor hic in Alsacia circumibit. Hic pastor « fame cogente speluncam ursorum adiit et cum eis mansisse voluisset « ut se a famis periculo liberasset. Ursos autem quia non invenit ad « homines rediit cum dolore. »

Venerabilis dominus Petrus Basiliensis episcopus obiit ij nonas aprilis. (2)

Item venerabilis dominus episcopus Probus Tullensis ordinis Minorum fratrum obiit. (3)

Filius marggravii Türinge venit in Lombardiam et quedam civitates eum dominum acceperunt.

Castrum Gyrsperg adjutorio domini episcopi Argentinensis reedificatur.

Plures tilie a fratre Beltoldo converso de Fryburgo, sacrista, in cymiterio nostro plantate fideliter referuntur.

1297.

Circa Nativitatem Domini fuerant cuidam clerico in civitate Basiliensi virilia propter quandam juvenculam detruncata et suspensa in medio civitatis.

Judeus in anno precedenti pro furto in Sultzematin per pedes suspenditur qui octo diebus supervixit et se elevans super patibulum liberavit, sed propter lesionem pedum fugere non valebat.

Cogente pestilentia atque mortalitate Columbarienses canonici processionem cum reliquiis indixerunt in vigilia Purificationis; circa terciam ad ecclesiam homines religiosi ac clerici sancti Martini convenerunt, ac scolares et canonici cum centum viginti *superpelliciis* in principio processerunt, fratres Minores eos cum quadraginta fratribus seque-

---

(1) Anselme II avait été conduit d'abord à Brisach, puis au château d'Acheln, en Souabe. Voyez sur ce point CHRONIC. COLMAR. Cap. *Proditio urbis Colmar.*

(2) L'évêque Pierre Ier, Reich de Reichenstein, mourut le 5 avril 1296. Son épitaphe, qu'on lit dans la cathédrale de Bâle, porte, par erreur, la date du 5 septembre 1290.

1296.

Le seigneur de Rappolstein fut délivré après la Purification de la bienheureuse Vierge (2 février), de la captivité où le tenait le roi des Romains. (1)

« Un jeune pâtre qui gardait les chèvres dans les montagnes d'Alsace, « fut enlevé par un ours, et demeura pendant deux ans avec ces ani- « maux. Cet événement arriva vers l'an du Seigneur 1265. Ce pâtre est « encore en Alsace à présent. Pressé par la faim, il retourna une fois à « la caverne des ours, et serait volontiers resté de nouveau avec eux, « pour se soustraire au péril de la faim; mais n'ayant plus retrouvé les « ours, il retourna tristement parmi les hommes. »

Le 2 des nones d'avril (5 avril), le vénérable seigneur Pierre, évêque de Bâle, mourut. (2)

Le vénérable seigneur Probus, de l'ordre des frères Mineurs, évêque de Toul, mourut. (3)

Le fils du margrave de Thuringe alla en Lombardie où quelques cités le reconnurent pour leur seigneur.

Le château de Girsperg est rebâti, avec l'aide du seigneur évêque de Strasbourg.

Nous devons mentionner fidèlement que le frère convers Berthold de Fribourg, sacristain, a planté plusieurs tilleuls dans notre cimetière.

1297.

Vers la Nativité du Seigneur (25 décembre), un certain clerc fut condamné, à Bâle, à perdre les parties viriles, pour avoir attenté à une jeune fille; on les lui coupa et on les suspendit publiquement au milieu de la ville.

L'année précédente, un juif, convaincu de vol, fut pendu par les pieds, à Soultzmatt; il vécut en cet état pendant huit jours et parvint, en s'élevant au-dessus du gibet, à se soustraire à son supplice; mais les meurtrissures de ses pieds l'empêchèrent de se sauver.

Pendant les ravages de la peste et de la mortalité, les chanoines de Colmar ordonnèrent une procession avec exhibition des reliques pour la veille de la Purification (1er février). Vers la troisième heure, les religieux et le clergé se réunirent à l'église de St.-Martin; les écoles et le chapitre, en surplis, et au nombre de 120, marchèrent en tête; les frères Mi-

(3) Conrad Probus, évêque de Toul depuis 1278, mourut le 2 mai 1296.

bantur, deinde fratres Predicatores hos cum xxx fratribus sequebantur, hos autem fratres domini de hospitali de S. Johanne cum x personis venerandis sequebantur, sed monachi x S. Benedicti fratres Predicatores precedebant et quamque ad libitum sequebantur.

Ad regem Romanorum Burgundi venientes suppliciter deprecantes, quatenus a rege Francie defenderet, quia eos pro regno Arelatense sepius infestaret. Rex vero promisit se ante festum Marie Magdalene venturum, et eos pro viribus defensurum. Civitates vero magne Francie, ut Remis, Parisius et alie quamplures, portis fortibus et muris altis muniverunt, quod usque hoc tempus confisi de fortitudine facere contempserunt.

In capite jejunii, scilicet iij kal. marcii, interfectus fuit Johannes miles virtuosus, dives, filius Syfrydi sculteti Columbariensis.

Incohatum fuit dormitorium fratrum Predicatorum in Columbaria.

Diffidavit dominus episcopus Argentinensis cives Columbarienses propter eorum scultetum dominum de Bercheim.

Mulier in Selecistat peperit puerum cum duobus capitibus cum dolore.

Rex Bœmie (1), filius Ottocari curiam . . . . celebravit qualem nunquam aliquis regum nec Assurus nec et Salomon creditur celebrasse. « Dedit enim laute et abunde advenientibus omnia, et dona que milites « hystrionibus largiti fuerant restituit universa. »

Episcopus Argent. obsedit Marsmünstere (2) ante festum Margarethe.

Translata sunt ossa . . . (3) militis de Rubeaca in Columbariam ad fratres Predicatores.

« Botros maturos in conventu in festo Dominici commederunt. »

In Columbaria multa nova vina bona inveniebantur in Nativitate S. Marie virginis gloriose.

Rex Adolphus circa Nativitatem beate Marie virginis dominum Thebaldum comitem Phirretarum Alsatie instituit advocatum.

---

(1) Il s'agit des fêtes somptueuses et célèbres que Wenceslas IV, roi de Bohême, donna à Prague, à la Pentecôte, lorsqu'il s'y fit couronner avec sa femme, Judith, fille de l'empereur Rodolphe.

(2) Marmoutier, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saverne. C'était alors un fief de l'évêché de Metz. — Ce bourg doit son origine à une abbaye de bénédictins qu'y fonda, en 590, St.-Léobard, disciple de St.-Colomban, et que Childebert II dota d'un territoire considérable connu dans notre histoire sous le nom de *marche aquiléenne (marca aquilejensis)*.

neurs, au nombre de quarante, venaient après eux ; les frères Prêcheurs, au nombre de trente, suivaient les Mineurs; puis venaient dix vénérables frères des Hospitaliers de St.-Jean; dix moines de St.-Benoit précédaient les frères Prêcheurs; le reste suivait à son gré.

Il vint chez le roi des Romains des Bourguignons qui le supplièrent instamment de les défendre contre le roi de France, parce que celui-ci infestait souvent leur pays, à l'occasion des contestations sur le royaume d'Arles. Le roi promit d'aller à leur secours avant la fête de Ste-Marie-Madelaine (22 juillet), et de les protéger selon ses forces. Cependant les grandes villes de France, comme Reims, Paris et plusieurs autres élevèrent de hautes murailles et de puissantes portes, ce qu'elles avaient méprisé de faire jusqu'alors, se confiant en leurs forces.

Au commencement du carême, c'est-à-dire le 3 des calendes de mars (27 février), le chevalier Jean, vaillant et riche, fils de Sigfrid, schultheiss de Colmar, fut tué.

On commença le dortoir des frères Prêcheurs de Colmar.

Le seigneur évêque de Strasbourg déclara la guerre aux habitants de Colmar, à cause de leur schultheiss, le seigneur de Berckheim.

A Schlestadt, une femme accoucha, dans de grandes souffrances, d'un enfant à deux têtes.

Le roi de Bohême, (1) fils d'Ottocare, tint à . . . . . une cour telle qu'on ne croit pas qu'aucun roi, ni Assuérus, ni Salomon, en aient jamais tenu une semblable. « Il pourvut avec magnificence et abondam-« ment aux besoins de tous ceux qui y assistèrent, et restitua aux che-« valiers toutes les largesses qu'ils avaient faites aux baladins. »

L'évêque de Strasbourg assiégea Marmoutier (2) avant la Sainte-Marguerite (20 juillet).

Les ossements du chevalier . . . . (3) furent transférés de Rouffach chez les frères Prêcheurs de Colmar.

« On mangea des raisins mûrs dans le couvent, à la St.-Dominique « (4 août). »

On trouvait à Colmar beaucoup de bons vins nouveaux à la Nativité de la glorieuse Vierge Marie (8 septembre).

Vers la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie (8 sept.), le roi Adolphe nomma le seigneur Thiébaut, comte de Ferrette, landvogt d'Alsace.

---

(3) Peut-être du chevalier Zedeler tué en 1293. Voy. note 7 p. 159.

Comes Phyrretarum descendit ad regem cum multitudine bellatorum.

Dominus de Lietinberch fuit de Ehynheim (1) depredatus.

Rex Anglie misit precedenti anno regi Romanorum triginta milia marcarum ut ei armatos viros ad rerum suarum mitteret defensores.

Ama boni novi vini in Slezistat pro octo denariis vendebatur.

In decollatione Johannis Baptiste venit rex Anglie in Flandriam cum quingentis magnis navibus, cum sex (milibus) militum cum equis dextrariis, et tulit secum multam pecuniam quinque annis exercitui copiosam, septem enim militibus marcam quotidie quinque annis expendere potuisset.

Vass vini dabatur in Columbaria pro *deo* ut vass evacuaretur. Unum vass Rappes pro vase vacuo vendebatur; « pauperibus boni crevit abun-« dantia vini. »

Rex Romanorum venit in adjutorium regi Anglie cum equis duobus millibus valleratis.

Pro conservatione vini in locis pluribus stubae preparabantur.

Filius Conradi Werheri de Hadistat, miles juvenis, rebus in adversis virtuosus, contra regem Francie cum avunculo suo, filio comitis Phyrretarum, armatus proficiscitur; occiditur ab inimicis traditus ab amicis. (2)

Ludovicus rex Francie (3) canonisatur a Bonifacio papa, et festum ejus celebrari debet in crastino Bartolomei; rex vero Bœmie canonisatus in anno dicitur precedenti.

In Columbaria equus fuit qui formam in se mulieris marisque comprehendit.

Dominus de *Bercheim* scultetus Columbariensis quosdam de civibus expulit violenter; domino preposito majoris ecclesie Constantiensis, fratri scilicet comitis Fryburgensis, sexaginta marcas in redditibus quas habuit in Columbaria per violentiam auferebat. Comes ex hoc indignatus plures ex hominibus imperii cepit, et eorum res et corpora devastavit. Advocatus autem terre comes Phyrretarum injuriam sibi illatam vindi-

---

(1) Niedernai, bourg près d'Obernai (Bas-Rhin). Il avait été donné en fief à l'évêque, en 1284, par les nobles de Landsperg.

(2) Voyez Chronic. Colm. cap. *Causa funesti belli*, etc. L'empereur d'Allemagne avait envoyé des troupes alsaciennes au secours de la ville d'Arles attaquée par le roi de France. Cette garnison fut massacrée. Le fils du comte de Ferrette, le jeune Thiébaut, y périt aussi.

Le comte de Ferrette se rendit auprès du roi avec une forte armée.

Le seigneur de Lichtenberg fut dépouillé de Niedernai. (1)

L'année précédente, le roi d'Angleterre envoya au roi des Romains 30,000 marcs, afin qu'il lui envoyât des hommes de guerre pour la défense de ses domaines.

La mesure de bon vin nouveau se vendait à Schlestadt huit deniers.

A la décollation de St.-Jean-Baptiste (29 août), le roi d'Angleterre arriva en Flandre avec cinq cents grands navires et 6000 chevaliers avec leurs chevaux de bataille; il conduisit avec lui l'argent nécessaire à son armée pendant cinq ans, pouvant pendant ce laps de temps distribuer un marc par jour entre sept soldats.

A Colmar on donnait un vaisseau de vin pour rien, pour avoir des vaisseaux vides. Une mesure de vin valant un denier-rappen se vendait pour un vaisseau vide. « Il y eut abondance de bon vin pour les pauvres. »

Le roi des Romains vint en aide au roi d'Angleterre avec deux mille chevaux caparaçonnés.

On prépara en beaucoup d'endroits des celliers pour conserver les vins.

Le fils de Conrad Wernher de Hattstatt, jeune chevalier, ferme et vaillant dans l'adversité, partit, avec son oncle, fils du comte de Ferrette, pour prendre part à la guerre contre le roi de France; trahi par ses amis, il fut tué par les ennemis. (2)

Louis, roi de France, (3) est canonisé par le pape Boniface, et sa fête doit être célébrée le lendemain de la St.-Barthélemi (25 août); on dit que le roi de Bohême avait été canonisé l'année précédente.

Il y avait à Colmar un cheval en qui se trouvaient réunis les deux sexes.

Le seigneur de Berckheim, schultheiss de Colmar, expulsa violemment quelques citoyens de la ville; il enleva de même au prévôt de la cathédrale de Constance, qui était le frère du comte de Fribourg, soixante marcs des revenus qu'il possédait à Colmar. Le comte (de Fribourg), indigné de cette action, prit plusieurs hommes de l'empire et se vengea sur leurs biens et leurs personnes. Mais le comte de Ferrette, landvogt de la province, chatia l'injure qui lui était faite, et avec le secours des

---

(3) Louis IX, mort en 1272, fut canonisé par une bulle pontificale du 11 août 1297.

cavit, acceptisque civibus Columbariensibus aliisque hominibus terram comitis Fryburgensis potenter ingreditur et vallem *Glotyri* ([1]) et alias villas pro viribus deleverunt.

Quinto decimo kalend. decembris colligebantur rose in Columbaria Alsatie in horto fratrum Predicatorum.

Et eadem die cecidit nix magna et usque ad illum diem frygus modicum instavit.

In Moguntia mulier vidua mulierem viduam et ejus puerum interfecit et in Rhenum eorum corpora deportavit, comprehenditur et crematur.

1298.

Idibus februarii Columbarienses armati cum suis ut res Argentinensis episcopi devastarent, comes Phyrretarum advocatus imperii veniens eis in adjutorium cum multis millibus rusticorum, vallem Sultzmatin et villam Suntheim ([2]) et alias villas episcopi per ignem et tria cimiteria totaliter vastaverunt, Crucem quoque Sanctam cum propugnaculis expugnabant.

Fryburgenses in Otinlandin hominum decem milia congregaverunt et ut Bernenses in rebus destruerent processerunt; sed cum distarent a Berna ad unum miliare, Bernenses intellexerunt et letanter ac viriliter occurrerunt; Fryburgenses videntes Bernenses timuerunt, et terga vertentes fugerunt, et ea que secum adtulerant reliquerunt; Bernenses multos Fryburgentium ceperunt et aliquos occiderunt.

Dominus Hyltibrandus dapifer de Bappenheim, ([3]) vir juvenis, fortis et dives, in exercitu ducis Austrie in tregis occiditur faudulenter, et quinto kal. maii in Columbaria apud fratres Predicatores solenniter sepelitur.

Dux Austrie venit in Brisgaudiam prope Kentzingen ante festum S. Georgii martyris cum Ungarorum Cumanorumque multitudine, volens ad electores regis Romanorum pervenire et ut eum deponerent pro viribus laborare.

Intelligens hec dominus Adolphus rex Romanorum cum multo meliori atque majori militia cum multitudine copiosa hominum ipsum velociter

---

([1]) Vallée au nord-est de Fribourg, entre cette ville et Waldkirch.

([2]) Ceux de Gueberschwihr, de Ober-Morschwihr et de Vœglinshoffen, villages situés sur le versant oriental des Vosges, entre Eguisheim et Rouffach.

habitants de Colmar et d'autres lieux, il envahit les terres du comte de Fribourg, et ravagea, autant qu'il le put, le Gloterthal (1) et d'autres lieux.

Le 15 des calendes de décembre (16 novembre), on cueillait des roses dans le jardin des frères Prêcheurs de Colmar, en Alsace.

Le même jour il tomba une grande neige; jusque là le froid avait été modéré.

A Mayence, une femme veuve tua une autre veuve et son enfant et jeta leurs corps dans le Rhin. Elle fut prise et brûlée.

1298.

Aux ides de février (13 février), les Colmariens sortirent de leur ville en armes, pour ravager les domaines de l'évêque de Strasbourg; le comte de Ferrette, landvogt impérial, se joignit à eux avec plusieurs milliers de paysans; ils dévastèrent par le feu la vallée de Soultzmatt, Suntheim (2) et d'autres villages, et trois cimetières; ils s'emparèrent aussi de Ste-Croix, après avoir forcé ses défenses.

Les habitants de Fribourg en Uchtland rassemblèrent dix mille hommes et marchèrent contre les Bernois pour ravager leurs possessions; mais lorsqu'ils furent à un mille de Berne, les Bernois comprirent leur dessein et allèrent joyeusement et résolument à leur rencontre; à leur vue, les Fribourgeois sont saisis de crainte, tournent le dos et prennent la fuite, abandonnant ce qu'ils avaient apporté avec eux; les Bernois firent prisonniers beaucoup de Fribourgeois et en tuèrent quelques uns.

Le seigneur Hiltebrand de Bappenheim (3) maitre-d'hôtel du roi, homme jeune, courageux et opulent, est tué traîtreusement, pendant la trêve, dans l'armée du duc d'Autriche; le 5 des calendes de mai (27 avril), il est solennellement enterré chez les frères Prêcheurs de Colmar.

Le duc d'Autriche vint dans le Brisgau, proche de Kentzingen, avant la fête de St.-Georges martyr (23 avril), avec une multitude de Hongrois et de Cumanes, dans l'intention de se rendre auprès des électeurs du roi des Romains et de faire tous ses efforts pour qu'ils le déposassent.

Le seigneur Adolphe, roi des Romains, devinant ce projet et ayant une armée meilleure et plus forte, se hâta de le faire échouer, au moyen

(3) Hiltebrand de Pappenheim, seigneur de l'armée du roi, était allé visiter son frère à l'armée d'Albert, duc d'Autriche, campée près de Kentzingen.

impedivit. Sed cum rex Adolphus ad exercitum ducis propter aquam (1) venire non potuisset, castellum Kentzingen à domino Usinkerch « *Usenberg* » ad tempus precio comparavit, ut ad exercitum ducis posset quando vellet faciliter pervenire. Timens autem dux impetum regis, suis hec peditibus referebat: hac nocte me Rinaugiam precedetis, ego autem ad vos cras veniam festinanter.

Sequenti die circa tertiam castra propria succendit, et suos pedites sequebatur.

Comes de Hegirloch (2) procurator ducis occiditur.

Dominus de *Hagineche* (3) capitur fraudulenter.

Domina de Valchinstein, (4) custos monasterii S. Crucis, audiens regem Adolphum cum armatis in Alsatiam venturum, se cum rebus suis in Columbariam transtulit, et reliquias aliquas cum casula serica rufa, *carmine* exametro texta, in qua beatus Leo cimiterium S. Crucis et ecclesiam consecravit, fratribus Predicatoribus sicut suis fidelibus commendavit.

Comes Phyrretarum advocatus Alsatie claustrum Sancte Crucis destruxit.

Rex Adolphus claustrum S. Marci (5) et Schwartzin (6) devastavit.

Episcopus vero Argentinensis claustrum *Eschowe* (7) dicitur delevisse.

Cives Haginowenses dicuntur pene omnes villas civium Argentinensium delevisse. Villani de Castinetto (8) rivum (9) de Sclezistatt abstulerunt; ipsi autem potenter egressi Castinetum ignibus cremaverunt; illi de Castineto de hoc doluerunt, Gallos adjutores suos vocaverunt et potenter in Küngisheym (10) perrexerunt, et illud per flammam totaliter deleverunt; illi vero de Kungsheim se congregaverunt et illis de Castineto

---

(1) L'Eltz coule à l'ouest sous les murs de Kentzingen. Kentzingen, petite ville du Brisgau, avec un château, sur les bords du Rhin, entre Brisach et Rhinau.

(2) Albert de Haigerloch; il était parent du duc d'Autriche.

(3) Voyez note 2 page 64.

(4) La famille de Falckenstein remonte au commencement du XIIe siècle. Elle possédait le château de ce nom, situé au fond de la vallée de Dambach, près de Niederbronn. Il se trouve aujourd'hui dans le département de la Moselle.

(5) St.-Marc, couvent de femmes, à Gueberschwihr. Les religieuses de St.-Léonard l'avaient fondé, après l'incendie de leur maison, en 1180.

de ses troupes plus nombreuses. Mais le roi Adolphe ne pouvant, à cause d'un cours d'eau, (1) attaquer l'armée du duc, il acheta du seigneur d'Utzenberg, pour un temps limité, le fort de Kentzingen, afin de pouvoir, avec facilité, quand il le voudrait, aborder l'armée du duc. Mais le duc redoutant l'attaque du roi fit porter cet ordre à ses fantassins: Précédez moi cette nuit à Rhinau, demain je vous rejoindrai promptement.

Le lendemain, vers la troisième heure, il mit le feu à son camp et suivit ses fantassins.

Le comte de Haigerloch, (2) intendant du duc est tué.

Le seigneur de Hageneck (3) est pris traîtreusement.

La dame de Falkenstein, (4) gardienne du monastère de Ste-Croix, entendant parler de la prochaine arrivée en Alsace du roi Adolphe et de son armée, se réfugia à Colmar avec ses richesses; elle confia aux frères Prêcheurs, comme à ses fidèles amis, quelques reliques et la chasuble de soie rouge, à inscriptions en vers hexamètres, avec laquelle le bienheureux Léon avait consacré le cimetière et l'église de Ste-Croix.

Le comte de Ferrette, landvogt d'Alsace, détruisit le couvent de Ste-Croix.

Le roi Adolphe dévasta les couvents de St.-Marc (5) et de Schwartzthann. (6)

On dit que l'évêque de Strasbourg ruina le couvent d'Eschau. (7)

On dit que les habitants de Haguenau ruinèrent presque tous les villages des Strasbourgeois. Les paysans de Châtenois (8) détournèrent le cours d'eau (9) qui se dirige vers Schlestadt; mais les habitants de cette ville étant sortis en force brulèrent Châtenois. Dans leur ressentiment, ceux de Châtenois appelèrent à leur secours les Français, se jetèrent sur Kintzheim (10) et le ruinèrent par l'incendie; mais les habitants de

---

(6) Sans doute, Schwartzthann, monastère voisin de St.-Marc. (Voy. note 1 page 6).

(7) Couvent de bénédictines fondé au commencement du IXe siècle par l'évêque Remi. Eschau est un village du canton de Geispolsheim (Bas-Rhin).

(8) Châtenois, près de Schlestadt, appartenant à l'évêché de Strasbourg.

(9) La Scheer (Scara), qui prend sa source dans le val de Villé et porte le nom de Giessen jusqu'à Scherwiller.

(10) Kintzheim, alors domaine impérial, dans le voisinage de Schlestadt, qui le reçut en don de Louis de Bavière, en 1338.

reditum precluserunt, cum eis pugnarunt, et ex utraque parte quinque gladio perierunt.

Rex Adolphus quarto kal. junii ad obsidionem Rubeacensium se parabat.

Rex Adolphus ab obsidione Rubeacensi in festo Barnabe apostoli recedebat et se in Eginsheim transferebat.

Post festum Viti et Modesti, id est xvj kal. julii (1), rex Adolphus de obsidione castelli Eginsheim recedebat.

Mulier prope Columbariam virum interfecit propriis armis « vj non. julii » id est ij die julii.

«« Festo sanctorum »» *Processi et Martiniani rex Adolphus interficitur.* (2) *Sanctam Crucem episcopus expugnavit. Castrum Gemer per ignem devastatur.*

« Veniens in Franckoniam carnifex Rindtfleisch, id est caro bovis, « nomine, qui Judeos cepit et interfecit et eorum res diripuit violenter, « nec erat . . . . . impedire. »

Ante Assumptionem beate Virginis venit in Argentina Albertus rex Romanorum, et recepitur a « domino » episcopo et a populo solemniter et letanter. (3)

In vigilia Assumptionis « beate virginis » Marie exuruntur multe domus in Argentina et majus monasterium Marie virginis gloriose. (4)

Mortalitas magna extitit et comestio boum prohibebatur.

Plebanus Brisacensis una die homines xxxij communicavit, decem inunxit, septem flebiliter sepelivit.

Octingente currus atque bige de Columbaria una die egrediebantur quando Rubiacum sub Adolpho rege cum obsidionibus gravabatur.

Castrum Lantecke (5) comes Fryburgensis atque cives pariter obsederunt.

Venerabilis dominus de Lietenberg Argentinensis episcopus fecerat

---

(1) Le manuscrit de Stuttgart porte *junii*, erreur manifestement démontrée par la mention même de la fête des SS. Gui et Modeste qui est le 15 juin.

(2) Tué à la bataille de Gelheim, près de Worms, par les mains même de son rival, Albert d'Autriche, disent les chroniques.

(3) Il avait été élu le 23 juin à Mayence, le jour même où les électeurs déposèrent Adolphe de Nassau. Grandidier (*Essais sur la cathéd.* page 46), dit qu'il séjourna pendant près de trois mois à Strasbourg. C'est une erreur, puisqu'il en repartit le 14 août, selon le témoignage même de cet historien.

ce village s'étant réunis, coupèrent la retraite à ceux de Châtenois, leur livrèrent combat, et des deux côtés il périt cinq hommes par le fer.

Le 4 des calendes de juin (29 mai), le roi Adolphe se prépara au siège de Rouffach.

A la fête de St.-Barnabé apôtre (11 juin), le roi Adolphe leva le siège de Rouffach et se porta devant Eguisheim.

Après la fête des SS. Vit et Modeste, c'est-à-dire le 16 des calendes de juillet (1) (17 juin), le roi Adolphe abandonna le siège du bourg d'Eguisheim.

Une femme des environs de Colmar tua un homme avec les propres armes de celui-ci, le 6 des nones de juillet, qui est le deuxième jour de ce mois.

«« A la fête des SS. »» *Processe et Martinien* (2 juillet), *le roi Adolphe est tué.* (2) *L'évêque prit Ste-Croix. Le château de Guémar est incendié.*

« Un homme de sang nommé Rindfleisch, c'est-à-dire chair de bœuf, « parcourait la Franconie, s'emparant des juifs, les tuant et leur enle- « vant leurs richesses, et l'on ne pouvait empêcher ces violences. »

Avant l'Assomption de la bienheureuse Vierge (15 août), Albert, roi des Romains, vint à Strasbourg et fut reçu solennellement et avec joie par le seigneur évêque et le peuple. (3)

La veille de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie (14 août), un grand nombre de maisons et la grande église de la glorieuse Vierge Marie de Strasbourg furent la proie des flammes. (4)

Il y eut une grande mortalité et l'on défendit de manger de la chair de bœuf.

Le curé de Brisach donna en un seul jour la communion à 32 personnes, l'extrême onction à dix, et la sépulture à sept.

Pendant que le roi Adolphe tenait Rouffach assiégé, on vit sortir, en un seul jour, de la ville de Colmar, 800 chars et chariots à 2 chevaux.

Le comte de Fribourg et les habitants de cette ville assiégèrent ensemble le château de Landeck. (5)

Le vénérable seigneur de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, fit,

---

(4) Un des cavaliers de l'empereur avait laissé brûler une lumière dans les écuries du palais épiscopal, où avait logé Albert. L'incendie dévora 355 maisons et causa d'immenses ravages à la cathédrale.

(5) Près d'Emmendingen, dans l'ancien margraviat de Hochberg.

hoc anno ante festum sancti Michahelis milites, quos omnes vestivit ad minus triplici vestimento, scilicet tunica pretiosa, surgotum . . . nobili vario, suchornam cum vario precioso.

Pridie nonas decembris episcopus Argentinensis cum civitatibus regis cum exercitu terram Phirretarum comitis intraverunt. (1)

« xiij kal. novembris *castrum* . . . . . capitur et decanus a vinculis « liberatur.

Rex Romanorum in Nurinberc curiam celebravit circa festum S. Martini ad quam duo milia militum pervenerunt.

1299.

Puer circiter xv annorum factus frater ordinis Predicatorum, et in ordine annum et plus quam dimidium steterat in domo Columbariensi, in die sanctorum Innocentum de consilio quorumdam fratrum ordinis Minorum, et auxilio eorumdem ac beginarum ipsorum, apostata . . . et se ad ordinem fratrum Minorum transferebat.

In Octava Epiphanie venit in Columbariam Alsacie advocatissa (2) cum pluribus dominabus, et dominus Johannes de *Liechtinberg* (3) filius fratris venerabilis domini episcopi Argentinensis, advocatus regis Romanorum super terram Alsatie, filii Ruodolphi de Habispurc Romanorum regis, de stripe ducum Zeringie, ferens in capite suo pileum ornatum argento, auro, lapidibus preciosis, valentem plures marcas argenti, et cingulo circumdatus erat, qui ornatus erat argento, auro, lapidibus preciosis, qui estimatione hominum marcas valuit quadraginta.

Obiit abbas Morbacensis Albertus de Valchinstein; successit dominus Bertoldus de Liebistein. (4)

Albertus rex Romanorum in Purificatione curiam celebravit in Franckinfurt, sed in ea nihil consummavit, et propter hoc in tempus aliud protelavit.

---

(1) L'évêque de Strasbourg avait embrassé le parti d'Albert d'Autriche; le landvogt, Thiébaut de Ferrette, avait, au contraire, soutenu celui d'Adolphe de Nassau. L'expédition militaire dont il s'agit ici avait pour but de venger les dévastations commises par Thiébaut sur les domaines épiscopaux. Ste-Croix et Guémar furent pris et brulés, beaucoup de châteaux-forts dévastés, et le comte de Ferrette forcé à faire la paix.

(2) Adelaïde de Werdenberg.

(3) Jean de Lichtenberg, neveu de l'évêque Conrad, fut nommé landvogt

cette année, avant la St.-Michel (29 septembre), des chevaliers, et il leur donna à tous au moins trois vêtements; savoir, une riche tunique, un surcot et un autre vêtement de dessus garnis de vair noble et précieux.

La veille des nones de décembre (4 décembre), l'évêque de Strasbourg et les villes du roi entrèrent avec leurs troupes dans les domaines du comte de Ferrette. (1)

« Le 13 des calendes de novembre (20 octobre) le *château* de . . . . .
« est pris, et le doyen est délivré de sa prison. »

Vers la St.-Martin (11 novembre), le roi des Romains tint à Nuremberg une cour à laquelle se rendirent deux mille chevaliers.

1299.

Un jeune garçon d'environ quinze ans qui avait été reçu comme frère dans l'ordre des Prêcheurs, et qui était resté plus d'un an et demi dans l'ordre et dans la maison de Colmar, apostasia, le jour des SS. Innocents, sur l'instigation de quelques frères de l'ordre des Mineurs et passa, avec leur aide et celui des béguines leurs adhérentes, dans l'ordre des frères Mineurs.

Dans l'octave de l'Epiphanie (6 au 13 janvier), vinrent à Colmar la femme du landvogt d'Alsace (2) avec plusieurs dames, et le seigneur Jean de Lichtenberg (3), neveu du vénérable seigneur évêque de Strasbourg, landvogt de la province d'Alsace, pour le roi des Romains, fils de Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains, et descendant des ducs de Zehringen. Il portait, sur sa tête, un chapeau orné d'argent, d'or et de pierres précieuses qui valait plusieurs marcs d'argent, et autour du corps une ceinture pareillement enrichie d'argent, d'or et de pierres rares, qui d'après l'estimation générale valait quarante marcs.

Albert de Falckenstein, abbé de Murbach, mourut; le seigneur Berthold de Liebestein (4) lui succéda.

A la Purification (2 février), Albert, roi des Romains, tint une assemblée à Francfort; mais n'ayant rien pu y décider, il l'ajourna à un autre temps.

---

d'Alsace en 1299, par l'empereur Albert. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1308 et mourut en 1315.

(4) Le texte est vicieux. Il faut lire: *Bertholdus de Falchinstein et Albertus de Liebenstein.* Les catalogues des abbés de Murbach placent la mort de Berthold de Falkenstein à l'année 1298.

« In Ensinssheim castello Regis xv kalend. marci, id est xviij die marci « Copin judeus dicitur interfectus. »

Dominus Johannes de Liehtenberc, filius fratris « venerabilis domini » Argentinensis episcopi, advocatus terre Alsacie, dominam advocatissam duci fecit de Alsatia cum apparatu magno in curru quem procurator suus centum decem libras retulit constitisse.

Dominus de Rinperch filium regis Adolfi de captivitate firmissima liberavit. (1)

Dominus archiepiscopus Moguntinus in mensa sedens et letus velociter expiravit. (2)

« Dominus » episcopus Argentinensis exactionem super homines in Rubiaca posuit, et qui precedenti anno libram dedit, isto anno marcam suo domino presentavit, et quot libras quilibet anno precedenti dedit, tot marcas solvere cogebatur; insuper dominum Conradum Wernherum de Hadistat cogebat Hadistat et alias res suas sibi voluntarie presentare.

Quarto idus aprilis interdicta sunt divina Columbariensibus qui noluerunt Basiliensibus judicibus obedire.

Filius regis Adolphi opposuit se domino archiepiscopo Maguntino, habens adjutores decem principes vicinos suos, terre dominos pociores.

Comes Phirretarum a domino de Rötelheim captivatur.

Rex Romanorum Albertus abstulit civitatibus imperii libertatem quam habebant cives residentes in villis, quia dominis suis minime serviebant.

In festo sancti Johannis Baptiste Columbarienses cum civitatibus imperii cupientes dominum de Horburc conculcare. (3) . . . .

Dominus « Johannes » de Gyrsperg capitur.

Post festum S. Processi et Martiniani Columbarienses armati cum imperii civitatibus exiverunt ut res Fryburgensium devastarent. *Bellum inter comitem Friburgensem et cives Friburgenses.*

Interfectus fuit qui regi pecuniam deferebat.

---

(1) Il est question sans doute de Gerlac de Nassau, le seul des fils d'Adolphe qui ait acquis une notoriété historique, les quatre autres étant mort en bas âge. Rheinberg, ville de l'ancien archevêché de Cologne, sur le Rhin.

(2) Gérard d'Epstein, qui était archevêque de Mayence à cette époque, ne mourut qu'en 1305. Peut-être s'agit-il de l'archevêque de Trèves, Bœmond de Warnesberg, qui mourut, en effet, le 9 décembre 1299.

(3) Il semble qu'il y a erreur et qu'il faut lire *dominum de Fryburg*, le

« On dit que le 15 des calendes de mars, c'est-à-dire le 18 de mars, « un juif nommé Copin fut tué à Ensisheim, ville forte du roi. »

Le seigneur Jean de Lichtenberg, fils du frère « du vénérable seigneur» évêque de Strasbourg, landvogt de la province d'Alsace, emmena sa femme hors d'Alsace, avec un grand appareil, et dans un char que son intendant disait avoir couté cent dix livres.

Le seigneur de Rheinberg délivra le fils du roi Adolphe de sa dure captivité. (1)

Le seigneur archevêque de Mayence mourut subitement étant joyeusement à table. (2)

« Le seigneur» évêque de Strasbourg imposa de nouvelles charges aux habitants de Rouffach; celui qui, l'année précédente, avait payé une livre, fut taxé, cette année, à un marc; et chacun fut forcé de donner autant de marcs qu'il payait, l'année précédente, de livres; l'évêque força, en outre, Conrad Wernher de Hattstatt à lui faire volontairement don de Hattstatt et de ses autres possessions.

Le 4 des ides d'avril (10 avril), la célébration du culte divin fut interdite à Colmar, parce que cette ville refusait d'obéir aux juges bâlois.

Le fils du roi Adolphe entra en lutte avec le seigneur archevêque de Mayence. Il avait pour auxiliaires dix seigneurs, ses voisins, et des plus puissants du pays.

Le comte de Ferrette est fait prisonnier par le seigneur de Rœtheln.

Albert, roi des Romains, enleva aux cités de l'empire les libertés dont jouissaient même les habitants des villages, parce qu'elles refusaient d'obéir à leurs seigneurs.

A la fête de St.-Jean-Baptiste (24 juin), les Colmariens s'unirent aux villes de l'empire pour attaquer le seigneur de Horbourg. (3)

Le seigneur « Jean » de Girsperg est fait prisonnier.

Après la fête des SS. Processe et Martinien (2 juillet), les Colmariens et les autres villes de l'empire prirent les armes pour dévaster les domaines des Fribourgeois. *Guerre entre le comte de Fribourg et les habitants de cette ville.*

Celui qui portait au roi l'argent (provenant de ses exactions) fut tué.

---

seigneur de Fribourg. Le second paragraphe qui suit confirme notre conjecture; il montre les Colmariens et les villes impériales unis pour l'exécution de l'expédition qu'ils avaient projetée.

1300.

Albertus rex Romanorum misit dominum Petrum (1) episcopum Basiliensem medicum Romam ut negotia quedam necessaria procuraret.

xvj kal. februarii obiit domina de Horburc (2) soror comitis Friburgensis.

Dominus Albertus rex venit in Columbariam vij kal. aprilis, receptus fuit solenniter cum religiosis et clero et civibus universis.

Tertio nonas julii hoc est die quinta apparuit in crepusculo in Columbaria pluribus viris ac mulieribus sub luna majestas Dei sedens in kathedra quasi in judicio habens de ore suo ex utraque parte gladium evaginatum procedens ac populum attrociter indicantem.

Dominus de Haginecke castrum Haginecke quod antecessores sui construxerunt, pro . . . . marcis vendidit et dignitatem suam in extraneos transferebat.

Bonifacius papa « anno domini 1300 » ratione jubilei omnibus venientibus Romam tanta absolutionis beneficia contulit, quod tantus factus fuit concursus in Romam ut sepius una die «« sint »» egressi triginta milia hominum pariter que ingressi, ut communiter pauperes retulerunt.

1301.

Circa kal. junii cepit dominus Albertus rex Romanorum (infestare) dominum archiepiscopum Maguntinum, Coloniensem, Treverensem adjutoresque eorum, et destruxit villas, castella ac castra eorum sine contradictione omnium suorum inimicorum; « et » civitatem Bingin obsedit potenter pluribus septimanis, et usque ad festum sancti Michaelis non poterat expugnare.

Cives civitatis Bingin Domino Alberto regi Romanorum septimo et sexto kal. octobris, cum cometa inspicientibus apparebat, se tradiderunt sub conditione.

In precedenti anno venit de Anglia virgo decora valde pariterque facunda, dicens sanctum spiritum incarnatum in redemptionem mulierum; et baptizavit mulieres in nomine patris, filii ac sui. Que mortua ducta

---

(1) Pierre II d'Asphelt, en Tyrol, nommé aussi Pierre de Treviri, ou Pierre Médici. Mathias de Nuwenbourg lui donne le titre de *physicus*. Il monta sur le siège de Bâle en 1296, par la faveur du pape Boniface VIII.

(2) Femme de Burcard, comte de Horbourg.

1300.

Albert, roi des Romains, envoya à Rome le seigneur Pierre, (1) évêque de Bâle, qui était médecin, pour y traiter d'affaires importantes.

Le 16 des calendes de février (17 janvier), la dame de Horbourg, (2) sœur du comte de Fribourg, mourut.

Le 7 des calendes d'avril (26 mars), le seigneur Albert, roi, vint à Colmar, et y fut reçu solennellement par le clergé, les religieux et toute la population.

Le 3 des nones de juillet, c'est-à-dire le cinquième jour (de ce mois), beaucoup d'hommes et de femmes virent apparaître, à Colmar, au moment du crépuscule, au-dessous de la lune, l'image de Dieu assis dans une chaire comme en un siège de justice. Un glaive nu sortait de chaque côté de sa bouche et semblait indiquer avec menace le peuple.

Le seigneur de Hageneck vendit pour . . . . . marcs le château de Hageneck qu'avaient construit ses ancêtres, et transféra ses droits et honneurs à des étrangers.

« En l'an du seigneur 1300 », le pape Boniface accorda, à l'occasion du jubilé, de si généreuses absolutions à tous ceux qui allaient à Rome, qu'il y eut un concours tellement immense que souvent en un seul jour il entra et sortit trente mille personnes de la ville, selon ce qui est généralement rapporté.

1301.

Vers les calendes de juin (fin de mai), le seigneur Albert, roi des Romains, commença à attaquer le seigneur archevêque de Mayence, ceux de Cologne et de Trèves et leurs auxiliaires; il ravagea et ruina leurs villages, bourgs et châteaux, sans rencontrer de résistance de la part d'aucun de ses ennemis, et assiégea vigoureusement la ville de Bingen pendant plusieurs semaines; il n'avait pas encore pu s'en rendre maître à la St-Michel (29 septembre).

Le 7 et le 6 des calendes d'octobre (25 et 26 septembre), une comète étant apparue aux habitants de la ville de Bingen, ils se rendirent au seigneur Albert, roi des Romains, sous certaines conditions.

L'année précédente, il était venu d'Angleterre une jeune fille remarquablement belle et éloquente qui annonçait que le Saint-Esprit s'était fait chair pour la rédemption des femmes; elle baptisa des femmes au nom du père, du fils et d'elle-même. Etant morte, elle fut transportée

fuit in Mediolanum ibi et cremata; cujus cineres frater Johannes de Wissenburc ordinis fratrum Predicatorum se vidisse pluribus referebat.

Fuit in Sclecistat juvenis qui in parvo rivo Reni fuit « turpiter » submersus; qui ante modicum temporis virginem violenter defloraverat.

« Item » plebanus de Rechinhusin (1) canonicus Columbariensis fuit morte subitanea præocupatus.

Item vicarius in Volrahusin fuit lancea perforatus *quia cognovit Beginam contra parentis et matris ac fratris voluntatem.*

Dominus Johannes miles dictus de Nortgasse (2) contraxit matrimonium cum juvencula de Hadistat in festo Lucie bona utriusque voluntate.

Sequenti die decollatus est juvenis, qui filium noverce sue fraudulenter occiderat et ob hoc sibi civitas fuerat interdicta. Uxor vero ejus in Rubiaca fuerat commorata. Hec cum maritum intellexisset in Columbaria captivatum periit cum dolore.

In conversione S. Pauli audita sunt tonitrua et coruscationes plures intra matutina fratrum Predicatorum in Columbaria videbantur.

« Dominus » archiepiscopus Moguntinensis, « et dominus » archiepiscopus Coloniensis et archiepiscopus Trevirensis domino Alberto regi Romanorum castrum Rinsperch post regis recessum obsederunt; quod ut rex intellexit revertitur, et episcopi recesserunt.

Abbati S. Urbani ordinis Cist. nasus abscissus a converso ordinis et duobus servis. (3)

1302.

Rex Francie fratrem suum Carolum quem in precedenti anno in adjutorium pape cum multis militibus armatis transmiserat simpliciter revocavit.

Papa vero privilegia domini regis Francie nec non et principum ejus cassavit et totaliter dicitur delevisse.

In Spira cives clericos expulerunt.

« In Lübek cives clericos expulerunt. »

In Brema cives «« cum »» clero fortiter litigabant.

---

(1) Village du canton d'Ensisheim, arrondissement de Colmar.

(2) Jean de Nortgasse devint castrensien de la maison d'Autriche au Hohlandspurg, en 1302, avec Nortlieb de Nortgasse.

(3) Abbaye de l'ordre de Citeaux, dans le canton de Lucerne.

à Milan et brûlée. Le frère Jean de Wissembourg, de l'ordre des frères Prêcheurs, raconta à plusieurs personnes qu'il avait vu ses cendres.

Un jeune homme de Schlestadt fut « honteusement » noyé dans un petit ruisseau (bras?) du Rhin; peu de temps auparavant il avait violé une jeune fille.

Le curé de Roggenhausen, (1) chanoine de Colmar, mourut subitement.

Le vicaire de Wolhausen fut tué d'un coup de pique, parce qu'il avait eu des relations avec une béguine, malgré l'opposition du père, de la mère et du frère de celle-ci.

Le seigneur Jean, chevalier de Nortgasse, (2) épousa, le jour de Ste-Luce (13 décembre), une jeune fille de la famille de Hattstatt, au grand contentement de l'un et de l'autre.

Le jour suivant on décapita un jeune homme qui avait assassiné le fils de sa marâtre, crime pour lequel il avait été banni de la ville. Sa femme était allée demeurer à Rouffach. Lorsqu'elle apprit que son mari avait été arrêté à Colmar, elle mourut de douleur.

A la Conversion de St.-Paul (25 janvier), on entendit des coups de tonnerre et l'on vit briller de nombreux éclairs à Colmar pendant les matines des frères Prêcheurs.

Après le départ du roi Albert, les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trêves assiégèrent le château de Rheinberg occupé par les troupes du roi des Romains; à cette nouvelle, le roi revint sur ses pas et les évêques se retirèrent.

Un frère convers de l'ordre et deux serviteurs (3) coupèrent le nez à l'abbé de St.-Urbain, de l'ordre de Citeaux.

1302.

Le roi de France rappela son frère Charles qu'il avait envoyé au secours du pape l'année précédente avec beaucoup de troupes.

Mais le pape supprima et détruisit entièrement, à ce que l'on dit, les privilèges du seigneur roi de France, ainsi que ceux des grands de son royaume.

A Spire, les habitants expulsèrent les clercs.

« A Lubeck, les habitants expulsèrent les clercs. »

A Brême, il y eut de vives querelles entre les habitants et le clergé.

Tertia die post Philippi et Jacobi venit regina regis Alberti in Columbariam cum duabus reginis et apparatu magno, et subito recedebat.

Cives Bituricenses regi Francie in conflictu ut dicebatur septingentos homines occiderunt.

Beata virgo Maria cepit in Horburhe (1) que est prope Columbariam miraculis coruscari.

Nuncii « domini » Alberti regis Romanorum de Roma venerunt, et regi clausas libras portaverunt.

Isto anno fuit generale capitulum ordinis fratrum Predicatorum Bononie celebratum.

« Cives Columbarienses duxerunt rivum civitatis per vicos quatuor. »

« Fuit juvenis nondùm xx annos habebat digitum dimidii pedis longi-
« tudinem continentem, pedis autem ejus longitudo pedem et dimidium
« continebat. Ejus vero longitudo septem pedum longitudinem excedere
« dicebatur. »

Nocte Ascentionis domini pluit serpentes qui vocantur wasserkalb in Columbaria et quibusdam aliis locis in magna quantitate. Serpentes hi nascuntur ex crinibus in aquis jacentibus putrefactis.

In Remken (2) castello puer circiter xij annorum interficitur a judeis.

Steimere civis Columbariensis a nobilibus de Hunewire occiditur.

« Cognatus domini decani scolaris occiditur. »

Vitriman frater scutariorum in sacco submergitur.

In vigilia S. Oswaldi « Regis sive festi S. Dominici » Rhenus inundavit, pontem Rheni lesit, pontem Brisacensem destruxit, montem Augga circumdedit, claustrum sororum ordinis Cisterciensium replevit, messem frumenti devastavit, et maximum damnum in Brisgoia pauperibus inferebat. In Argentina Renus intravit cellaria multorum, et unus ex civibus lucium magnum in suo cellario comprehendit. In Basilea eodem tempore Rhenus equorum stabula introivit eorum dorsa undis « maximis » fundebat.

---

(1) Horbourg, village à une demi-lieue de Colmar, sur la rive droite de l'Ill. C'est l'ancien Argentuaria de la période Gallo-Romaine. Son château, détruit au XIIIe siècle, fut souvent rebâti et détruit pendant le moyen-âge. Il fut restauré en 1543 par Georges de Wurtemberg et rasé par les Français en 1675. — Horbourg était le chef-lieu de l'ancien comté de Horbourg. (Voyez page 22 note 1).

Le troisième jour après la fête des SS. Philippe et Jacques (4 mai), la reine, femme du roi Albert, vint à Colmar en grand appareil et acompagnée de deux reines; et elle quitta cette ville à l'improviste.

Les habitants de Bourges tuèrent dans un combat, à ce que l'on dit, 700 hommes au roi de France.

La bienheureuse Vierge Marie commence à illustrer par des miracles Horbourg, (1) près de Colmar.

Les envoyés du seigneur Albert, roi des Romains, revinrent de Rome apportant au roi des lettres secrètes.

Cette année l'ordre des frères Prêcheurs tint son chapitre général à Bologne.

« Les habitants de Colmar dirigèrent un cours d'eau par quatre rues « de leur ville. »

« Un jeune homme n'ayant pas encore atteint l'âge de vingt ans avait « les doigts longs d'un demi pied, et son pied était long d'un pied et « demi. On dit que sa taille dépassait sept pieds. »

Dans la nuit de l'Ascension du Seigneur (30 mai), il plut à Colmar et dans quelques autres endroits, et cela en grande quantité, des reptiles, qu'on appelle *Wasserkalb*. Ces serpents naissent des filaments de plantes qui pourrissent dans les eaux.

Dans le bourg de Renchen, (2) un jeune garçon d'environ douze ans fut tué par les juifs.

Steimere, bourgeois de Colmar, fut tué par les nobles de Hunawihr.

« Un écolier allié du seigneur doyen (du chapitre de Colmar) fut « tué. »

Vitrimann, le frère des fabricants d'écus, est jeté à l'eau dans un sac.

La veille de St-Oswald, roi, c'est-à-dire le jour de la fête de St-Dominique (4 août), le Rhin déborda. Il endommagea les ponts, détruisit celui de Brisach; ses eaux entourèrent de toutes parts la montagne d'Auckheim, remplirent le couvent des sœurs de l'ordre de Citeaux, dévastèrent la récolte des blés, et causèrent un immense dommage aux pauvres du Brisgau. A Strasbourg, elles envahirent beaucoup de caves, et un bourgeois de cette ville prit un grand brochet dans la sienne. A Bâle, les écuries des chevaux furent inondées, et ces animaux avaient de l'eau jusqu'à la croupe.

---

(2) Bourg de l'Ortenau (grand duché de Bade).

« In festo S. Egidii pruina cecidit in montibus Alsatie que plurimum « vinea . . . . . »

Homines de Nuwenburch in Friburgum navigio potuerunt pervenire, quod usque ad illud tempus fecerat inauditum.

Pape Bonifacio missum monstrum quod theuthonice loquebatur, futura predicebat, habens magnum oculum in fronte, faciem leonis, pedes anseris, manus canis, et id judeo cuidam tantummodo voluit respondere.

« Mulier prope Bernam in villa decem annis viro cohabitat, et cognosci « a viro non potuit: judicio spirituali a viro separatur. Romam pro- « ficiscens anno jubilæo Bononiæ a chirurgo (1) cunnus ejus scindi- « tur; egreditur virga virilis, cum testiculis. Domum reversa uxorem « ducit, opera rustica facit, cum uxore congreditur, legitime et suffi- « cienter. »

In nativitate beate « Mariæ » Virginis capitulum provinciale fratrum ordinis Predicatorum fuit in Basilea, fratre Johanne existente priore atque definitore solenniter celebratum. Quingenti fratres ad hoc capitulum pervenerunt et fuerunt ibi lecte litteræ magistri ordinis ipsorum, in quibus ortabatur eos supliciter « se » ultro eundum ad barbaras *seu in Greciam*. Et non fuit unus inter eos inventus qui hoc vellet facere ad quod ordo ipsorum fuit principaliter institutus.

In hoc capitulo fuerunt conversi seu begihardi seu fratres non habentes domicilia lxxx in « una » processione mendicantes cibaria.

« Apud Antonii hermitas lx fuisse tantunmodo referuntur. »

Castellum Herlisheim prope Columbariam construitur. (2)

« In Francie fuerunt quingente vidue pariter congregate. »

Circa festum sancti Michaelis obsedit rex Francie civitatem in Flandria; et habuit in exercitu suo sexaginta milia equorum et hominum multitudinem infinitam.

« Dominus » Albertus rex Romanorum obsedit domino archiepiscopo Treverensi civitatem, et habuit in exercitu suo cccc equos falleratos et hominum multitudine infinita.

« Ante festum S. Mauricii et sociorum ejus obiit frater Bertoldus

---

(1) La traduction ne peut pas suivre le moine dans la libre description qu'il fait des opérations merveilleuses du chirurgien de Bologne.

(2) Herrlisheim, village à 2 lieues au sud de Colmar. Herrlisheim et son

« A la St.-Egide (1er septembre), il tomba de la neige dans les mon-
« tagnes d'Alsace, ce qui causa un grand dommage aux vignes.»

Les gens de Neubourg allaient en bateau à Fribourg, ce qui était inouï jusqu'alors.

« On envoya au pape Boniface un monstre qui parlait l'allemand et prédisait l'avenir; il avait un grand œil au milieu du front, la face d'un lion, les pieds d'une oie, les mains d'un chien, et il ne répondait à personne si ce n'est à un certain juif (qui le conduisait?)

« Dans un village des environs de Berne, une femme vécut pendant
« dix ans avec son mari, sans que celui-ci put user d'elle; elle fut
« séparée de son mari par une sentence ecclésiastique. Etant partie
« pour Rome, l'année du jubilé, un chirurgien de Bologne (1) . . .
«. . . . . .»

A la Nativité de la bienheureuse Vierge « Marie », le chapitre provincial des frères de l'ordre des Prêcheurs, fut solennellement tenu à Bâle, le frère Jean étant prieur et définiteur, et cinq cents frères assistèrent à ce chapitre où l'on lut des lettres du maitre de l'ordre, dans lesquelles il les exhortait instamment de passer chez les nations barbares, *c'est-à-dire dans la Grèce.* Et il ne s'en trouva pas un seul parmi eux qui voulut remplir cette mission, pour laquelle cependant l'ordre avait été principalement institué.

Pendant la tenue de ce chapitre on vit 80 convers ou beghards, c'est-à-dire des frères qui n'avaient point de domicile, mendier ensemble, et processionnellement, leur nourriture.

« On dit que chez les hermites de St-Antoine ils n'étaient que soixante.»

Le château d'Herrlisheim, près de Colmar, est construit. (2)

« En France, on réunit 500 veuves . . . . . »

Vers la fête de St-Michel (29 septembre), le roi de France assiégea une ville de Flandre; il avait dans son armée 60,000 chevaux et une immense multitude d'hommes.

Le seigneur Albert, roi des Romains, assiégea une ville du seigneur archevêque de Trèves; il avait dans son armée 400 chevaux caparaçonnés et une immense multitude d'hommes.

« Devant la fête de St-Maurice et de ses compagnons (22 septembre),

---

château furent donnés en fief aux Hattstatt, en 1355, par l'évêque de Strasbourg.

« Genselinus conversus de fratribus Turego et frater Bruno Predicat. « confessor clericus de Turego. »

Nono kal. februarii et sequenti perierunt vinee et magna pars frumenti. « Acre vinum atque debile noscitur crevisse et circa festum S. Martini « quartale pro duobus solidis vendebatur. Vinum vero vetus pro xxxij « denariis vix poterat comparari. » «« Non fuit frigus ista hyeme nisi his «« diebus prænominatis. Nec fuit calor æstate sequenti, nisi duobus «« diebus, quibus fuerunt duo homines prope Rubiacam calore nimio «« suffocati. »»

« Dominus abbas Parisiensis xl vasa optimi sui vini pro octingentis « libris emptoribus exhibebat. »

Eodem tempore dominus Brogilinus de Gerolzeche cepit quatuor commendatores, id est magistros domorum de hospitale S. Johannis, pro eo quod emerunt castrum fratris sui quod vendere non valebat.

« In Columbaria quartale vini pro IV solidis vendebatur. »

In Westhusen (1) carrata vini pro centum libris tali conditione vendebatur, ut una libra annis singulis solveretur; eadem carrata data fuit pro viginti libris; tercia vice fuit data pro vinea de qua due libre denariorum annis singulis solvebatur.

Clericus Columbariensis et clericus Basiliensis pro canonia diutius litigabant; in hac lite clericus Basiliensis interficitur; propter hoc judices Basilienses divina in Columbaria suspenderunt.

Dominus Albertus rex Romanorum circa festum sancte Marie Magdalene congregavit exercitum in partibus superioribus et descendit versus Coloniam, et devastavit villas et res episcoporum inimicorum suorum septendecim septimanis, id est usque ad festum S. Martini, dicens velle procedere versus Holandiam atque Flandriam, et coegit episcopos *componere* secum. Et Rhenus «« tum »» appertus est, et naves ascendere vel descendere libere potuerunt.

Domini de castro Girsperch seniores juniores dominos de Girsperch graviter vulneraverunt, unum occiderunt, castrum ceperunt, et plures de castro fugere coegerunt.

---

(1) Ce nom est fautif. On ne connait, en Alsace, que deux Westhausen, l'un dans le canton de Marmoutier et l'autre dans celui d'Erstein, contrées peu vignobles. Peut-être faudrait-il lire Westhalten (canton de Rouffach) ou Westhoffen (canton de Wasselonne).

« moururent le frère Berthold Genselinus, frère convers du couvent « de Zurich, et le frère Brunon, confesseur des Prêcheurs, clerc de « Zurich. »

Le 9 des calendes de février et le jour suivant (24 et 25 janvier), les vignes et la plus grande partie du blé périrent. Le vin fut aigre et faible « et vers la St-Martin (11 novembre), le quartier se vendait deux « sols. On pouvait à peine acheter du vin vieux à raison de 32 deniers. » «« Il n'y eut pas de froid durant cet hiver, si ce n'est ces deux jours. «« L'été suivant il ne fit non plus chaud que pendant deux jours, dans «« lesquels deux hommes périrent près de Rouffach, suffoqués par l'excès «« de la chaleur. »»

« Le seigneur abbé de Pairis offrait aux acheteurs quarante vaisseaux « de son excellent vin pour 800 livres. »

Dans le même temps, le seigneur Brogelin de Géroldseck s'empara de quatre commandeurs, c'est-à-dire chefs des maisons des hospitaliers de St-Jean, parce qu'ils avaient acheté de son frère un château qu'il n'avait pas le droit de vendre.

« A Colmar, on vendait le quartier de vin 4 sols. »

A Westhausen (1) la charrette de vin se vendait cent livres, à la condition qu'il ne serait payé qu'une livre chaque année; la charrette se vendait aussi à raison de vingt livres; enfin on la donnait encore en échange d'une pièce de vigne pour laquelle on payait annuellement deux livres-pfenning.

Un clerc de Colmar et un clerc de Bâle se disputèrent longtemps un canonicat; dans cette querelle, le clerc bâlois fut tué; ce meurtre porta les juges de l'officialité bâloise à suspendre la célébration du culte divin à Colmar.

Vers la fête de Ste-Marie-Madelaine (22 juillet), le seigneur Albert, roi des Romains, rassembla, dans le haut pays, une armée avec laquelle il descendit vers Cologne; il ravagea les villages et les domaines des évêques ses ennemis pendant sept semaines, c'est-à-dire jusqu'à la St.-Martin (11 novembre), disant qu'il voulait se rendre en Hollande et en Flandre. Il força les évêques à traiter avec lui. Alors le Rhin fut rouvert, et les bâteaux purent librement le remonter et le descendre.

Les seigneurs de la branche aînée des Girsperg attaquèrent à main armée ceux de la branche cadette, l'un desquels fut tué. Ils s'emparèrent du château et en chassèrent tous leurs parents.

« Circa festum S. Lucie venit frigus tollerabile. »

« Circa festum S. Thomee venit frigus magnum quod pauperes pluri-
« mum perturbavit et permansit usque post Epiphaniam. Hoc frigus ter-
« ram fidit et sacramentum dominicum in calicibus congelavit. »

Circa Bisuncium fluvius Dubius congelatus fuit et homines glaciem ascenderunt et glacies sub eis fregit et «« quingenti »» homines promiscui sexus pariter perierunt in die S. Stephani.

« Hoc anno aquarum extitit inundatio et Renus fluvius tante magni-
« tudinis extitit quod nullus hominum recordabatur eum tante magnitu-
« dinis extitisse. In Hyeme vero tante parvitatis erat quod nullus homi-
« num recordabatur eum tante parvitatis suis temporibus extitisse. »

« In Brisaco Renus congelabatur quod canes in glacie poterant per-
« transire. »

Rhenus quem rex Albertus apperuerat quod omnis volens ascendere et descendere poterat, hunc milites terre clauserunt, ut nullus mercatorum ausus fuerit in Rheno amplius comparere.

» Obiit in Argentina soror carnalis fratris Johannis dicti . . . Meister
« de Argentina; in exequiis expendit idem frater Johannes centum duas
« libras cere in candelis que fuerunt hinc inde ecclesiis distribute. »

« Dominus Albertus rex Romanorum misit Romam pape duos milites
« et tercium militem clericum in jure plurime literatum, comisit etiam
« eis ut usque ad . . . . et ante Purificationem . . . . non tardarent. »

« Vinum vile crevit in Alsatia sed bonum in Turego et Wormatia dice-
« batur. Fratres Predicatores Argentinenses vinum sibi in Wormatia
« comparaverunt et in Argentinam navibus perduxerunt. »

In Spira civitate civis dives meretrices congregavit, habitum eis pœnitentie tribuit et cibaria ministrabat. (1)

1303.

In die sancti Anthonii capella monachorum de Barhus ordinis Cisterciensis que noviter fuerat constructa dicitur solenniter consecrata in Columbaria.

Cives Columbarienses jura ac constitutiones plurimas fecerunt et transgressoribus pœnas pro singulis conscripserunt; insuper constituerunt

(1) Le second appendice qu'on trouvera à la suite des *Annales* contient un récit intéressant de l'institution des filles repenties. Il en fait honneur à un bourgeois nommé Rodolphe.

« Vers la fête de Ste-Luce (13 décembre), il survint du froid; mais il « était très-supportable. »

« Vers la St.-Thomas (21 décembre), le froid fut violent et fit bien « souffrir les pauvres gens. Il dura jusqu'àprès l'Epiphanie (6 janvier). « la rigueur du froid fit fendre la terre et gela le vin consacré dans les « calices. »

Dans les environs de Besançon, le fleuve du Doubs gela. Le jour de St-Etienne (26 décembre), les gens du pays se rendirent sur la glace; mais elle se rompit et 500 hommes et femmes périrent.

«« A Brisach, le Rhin était pareillement gelé. »»

« Il y eut, cette année, débordement des rivières; le Rhin atteignit « une élévation que personne ne se rappelait encore avoir vue. Mais, « pendant l'hiver, il fut si bas, que personne non plus ne se souvenait « de l'avoir vu aussi faible.

« A Brisach, le Rhin gela, et les chiens purent le traverser sur la « glace. »

Le Rhin, que le roi Albert avait rendu à la libre navigation, fut de nouveau fermé par les seigneurs de la province, de façon qu'aucun marchand n'osa plus paraître sur le fleuve.

« La sœur selon la chair du frère Jean Meister, de Strasbourg, mou- « rut; le frère Jean fournit, pour ses obsèques, cent deux livres de cire « en cierges qui furent ensuite distribués aux églises. »

« Le seigneur Albert, roi des Romains, députa à Rome, vers le pape, « deux chevaliers et un noble clerc très-versé dans le droit, avec ordre « de remplir leur mission avant la Purification. . . . . »

« Le vin fut mauvais en Alsace, mais on disait qu'il était bon à Zurich « et à Worms. Les frères Prêcheurs de Strasbourg en achetèrent pour « eux à Worms et le firent conduire à Strasbourg par bateaux. »

A Spire, un riche citoyen rassembla des prostituées, leur donna le costume de la pénitence et pourvut à leur entretien. (1)

1303.

Le jour de St-Antoine (13 juin), on consacra à Colmar la chapelle récemment construite des moines de Pairis, de l'ordre de Citeaux.

Les habitants de Colmar édictèrent plusieurs réglements et constitutions et déterminèrent les peines réservées à ceux qui les violeraient; ils décretèrent, notamment, que quiconque outragerait Dieu ou la bien-

ut quicumque deum vel beatam virginem Mariam blasphemiis vel verbis turpibus dehonestaret decem solidos ad fabricam sancti Martini dare cogeretur et mansione civitatis iij septimanis privaretur.

Civis Basiliensis a domino Tueringo de Ramstein (1) capitur, in castrum ejus ducitur; Basilienses insequuntur et ab eis castrum ejus velociter expugnatur atque destruitur; ceperunt item intra decem hebdomadas quinque castra fortia.

Karolus frater regis Francie, rex Cecilie et rex Aragonum et rex Francie confederantur.

« In Maguntia rustici fodientes cellarium invenerunt DC marcas argenti « in magnis denariis quorum quilibet plus quam xij hallenses dicitur « valuisse. »

« In festo S. Marci ariste florentes in Columbaria videbantur. Item « flores herbarum plurime perierunt. Eadem die perierunt vinee et botri « in axis ad propria portabantur 1258. (2) Item ipso die fraga recentia « videbantur. »

« In hoc anno vacca tres vitulos peperit. Capra IV peperit hircos et « capellas. Item capra capram cum tribus pedibus parturivit. »

Frater Nibulungus conversus cum servis in cimiterio nostro decem tilias plantaverunt.

« Item ante festum S. Marci fabe et vinum floruere. »

« Tertio nonas maii in Rubiaca quedam vinee perierunt et flores faba- « rum tribus diebus antea dicebantur periisse. »

In cena Domini habuit rex Francie conflictum cum Flandrensibus «« habuit »», et perdidit xv milia hominum nominatorum, Flandrenses iij milia perdiderunt.

Albertus *filius regis* Romanorum duxit uxorem comitis de Höingowe.

« In Columbaria cervisia pro duodecim denariis et xvj vendebatur. »

« In festo S. Urbani matura cerasa in Columbaria vendebantur. Item « frumentum novum inveniebatur. »

Capitulum fratrum Minorum fuit circa Urbanum in Columbaria solenniter celebratum; (comparuere illic centum quinquaginta fratres), con-

---

(1) Famille noble du pays de Bâle déjà connue au XIIe siècle.

(2) Ce passage rappelle celui qui a déjà donné lieu à la note 6 de la page 21, et le chroniqueur renvoie lui-même à l'année 1258. Ici, le texte est

heureuse Vierge Marie par des blasphêmes ou des paroles deshonnêtes, serait condamné à payer dix sols à la fabrique de St-Martin et que le séjour de la ville lui serait interdit pendant trois semaines.

Un citoyen de Bâle fut pris par le seigneur Turingus de Ramstein (1), et conduit dans son château; les Bâlois se mirent à sa poursuite, forcèrent son château et le détruisirent; ils prirent encore, dans l'espace de dix semaines, cinq autres châteaux-forts.

Charles, roi de Sicile, frère du roi de France, le roi d'Arragon et le roi de France firent alliance ensemble.

« A Mayence, des paysans qui creusaient une cave trouvèrent 600 « marcs d'argent en grands deniers, dont chacun, à ce qu'on dit, valait « plus de douze deniers de Halle. »

« A la fête de St-Marc (25 avril), on voyait des épis en fleur à Colmar. « — Les fleurs de beaucoup de plantes périrent. — Le même jour les « vignes périrent. . . (2) On voyait le même jour des fraises nouvelles. »

« Cette année, une vache mit bas trois veaux. Une chèvre mit bas « quatre petits, boucs et chèvres. Une autre chèvre mit bas un chevreau « à trois pattes. »

Le frère convers Nibulung, aidé des serviteurs de la maison, planta « dix tilleuls dans notre cimetière. »

« Les fèves et la vigne fleurirent avant la St-Marc (25 avril). »

« Le 3 des nones de mai (5 mai), quelques vignes périrent à Rouf- « fach et l'on disait que les fleurs des fèves avaient péri trois jours au- « paravant. »

Le jour de la Cêne du Seigneur (4 avril), le roi de France livra bataille aux Flamands; il perdit 15,000 hommes notables et les Flamands 3000.

Albert, fils du roi des Romains, épousa la fille du comte de Hainaut.

« On vendait à Colmar la bierre pour 12 et 16 deniers. »

« On vendait à Colmar des cerises mûres à la St-Urbain (25 mai). On « y trouvait aussi du blé nouveau. »

Le chapitre des frères Mineurs fut célébré solennellement à Colmar vers la St-Urbain (25 mai); il y avait 150 frères; les convers et les beg-

---

moins barbare; toutefois l'expression *axis* laisse encore subsister de l'incertitude. Le sens, cependant, nous paraît être le même à peu près.

versi seu begihardi xxx, bini et terni in processione «« per »» Columbariam transeuntes elymosinam mendicabant.

Heinricus scolaris de Hohinberch meretrices congregavit, in domum cum magna diligentia clausit et eis per mendicationem necessaria ministravit, et vestes lineas albas de filo grosso et tunicas ad talum descendentes et pallia breviora pro vestibus induebat, et x vel xx vel plures in una civitate in unam domum claudebat et eis necessaria pro ut potuit ministravit.

« Unus calmus frumenti septem aristas hoc anno dicitur protulisse. »

« Ad capitulum fratrum Minorum venerunt cl fratres; capitula autem « in toto ordine xxxiij se habuisse retulerunt. »

« Pridie kalend. junii plures in Eginssheim cecidisse pruina. »

« In » festo Pentecostes fratres ordinis Predicatorum de Francia capitulum generale in Bisuntio celebraverunt ad quod fratres ccc « numero » pervenerunt.

« Post festum sanctorum Viti et Modesti fures armati in Columbaria « in ecclesiam S. Martini de nocte intraverunt et gazophilacia fregerunt « et pecuniam detulerunt. »

In octava S. Johannis Baptiste venit venerabilis frater Bernhardus magister «« ordinis »» « fratrum » Predicatorum in Columbariam.

« Item » venerunt nuncii Alberti regis Romanorum, nuntiantes ei quod dominus papa predicasset eum in manifesto quod esset verus rex Romanorum et dilectus filius ejus.

« Messis incohata fuit in festo sanctorum Johannis et Pauli, sed diebus « octo ante frumentum pauperes colligerunt. De uno calmo frumenti « ariste xiij prodierunt. »

Rex Aragonum composuit cum papa et misit ei cathedram auream et aureum scabellum ei fideliter copulato.

Cardinales de Columna (1), qui se ad regem Aragonum contulerant, ad regem se Francie contulerunt.

Tres abbates Cluniacensis, Cisterciensis, Premonstratensis a rege Francie capiuntur, *quia noluerunt ei contra papam in suis constitutionibus obedire.*

Papa regem Francie excommunicavit, « omnia privilegia sustulit etc. »

---

(1) Les Colonna, Gibelins, ennemis jurés du pape, et persécutés par celui-ci, furent comblés de faveurs par Philippe-le-Bel.

hards au nombre de 30 parcouraient la ville de Colmar, en demandant l'aumône, disposés en procession sur deux et trois rangs.

L'écolâtre Henri de Hohenberg rassembla des filles débauchées, les enferma avec grand soin dans une maison et leur procura le nécessaire en mendiant des aumônes; il les vêtit d'habits blancs faits d'un grossier fil de lin, d'une robe qui descendait jusqu'aux talons et d'un manteau court; il en réunissait ainsi dix ou vingt ou même plus dans une ville, les confinait dans une maison et pourvoyait à leurs besoins autant qu'il le pouvait.

« On dit qu'une seule tige de blé produisait cette année jusqu'à sept « épis. »

« Il vint à Colmar 150 frères au chapitre des frères Mineurs; ils rap- « portèrent qu'on avait déjà tenu 32 chapitres dans leur ordre. »

« La veille des calendes de juin (31 mai), il tomba plusieurs fois de « la neige à Eguisheim. »

A la Pentecôte, les frères de l'ordre des Prêcheurs de la province de France tinrent leur chapitre général à Besançon; il s'y trouva 300 frères.

« Après la fête des SS. Vit et Modeste (15 juin), des voleurs armés « pénétrèrent de nuit dans l'église de St-Martin de Colmar, forcèrent le « trésor et enlevèrent l'argent. »

Dans l'octave de St-Jean-Baptiste (24 juin), le vénérable frère Bernard, maitre de l'ordre des frères Prêcheurs, vint à Colmar.

Il vint des messagers d'Adolphe, roi des Romains, qui lui annoncèrent que le seigneur pape l'avait publiquement proclamé et reconnu pour le roi des Romains et pour son fils chéri.

« La moisson commença à la fête des SS. Jean et Paul (26 juin), mais « les pauvres avaient déjà récolté leur blé huit jours auparavant. Des « tiges de blé produisaient jusqu'à treize épis. »

Le roi d'Aragon traita avec le pape et envoya en don à ce fidèle allié un siège et un escabeau d'or.

Les cardinaux de Colonna, (1) qui s'étaient d'abord retirés vers le roi d'Aragon, se retirèrent auprès du roi de France.

Les trois abbés de Cluny, de Citeaux et de Prémontré furent emprisonnés par le roi de France, *parce qu'ils refusèrent de soutenir ses ordonnances contre le pape.*

Le pape excommunia le roi de France, lui enleva tous ses privilèges etc.

« Dominus papa cum prelatis ordinum et cum prelatis regni Francie « concilium celebravit et quid ibi fecerint omnes juraverunt quod nemini « revelarent. »

« Rex Francie precepit prepositis civitatum suarum quod nullum pre- « latum euntem ad concilium et redeuntem cum familia modica . . . . « compescent. Dicitur habere rex Francie xxij milia thesaurorum preter « unum de quibus thesauris computantur et quod expendere per xxx « annos cottidiè xxx milia marcarum. » (1)

Rex Francie parlamentum in festo Johannis Baptiste dicitur habuisse, in quo significavit dominum papam in pluribus articulis fidei graviter excessisse.

« Bonum vinum crevit et carrata vini novi in vitibus pro decem libris « non poterat comparari. »

« Ex nucibus presentis anni exsicatis in festo S. Augustini oleum para- « batur. »

Solennis procurator regis Romanorum domini Alberti, qui *a Rinvelden* usque in Sclezistat inclusive dominabatur, in turrim in *Ensisheim* claudebatur et rationem de sibi creditis reddere cogebatur.

Hoc anno vinum bonum crevit « et persica et alie arbores fructibus « abundabantur. »

Quarta feria post Nativitatem beate Virginis filia civis Basiliensis qui dicitur de Sole cum magna solennitate filio domini de Eptingen matrimonio copulatur. (2)

Rex Francie composuit cum Flandrensibus, reddidit enim eis comitem dominum suum (3) et filium ejus, et omnia que petebant voluntarius admittebat.

« In festo S. Katharine apparuit post completorium stella maris in « astrolabio in sexagesimo secundo gradu, post matutinas apparuit in « gradu quinquagesimo quinto. »

---

(1) 22,000 trésors moins un, *praeter unum*. Cette manière de compter est familière aux écrivains allemands des anciens temps, ainsi qu'à ceux qui, bien qu'écrivant en latin, pensaient en allemand. Nous ne dirons rien des chiffres adoptés par le chroniqueur; seulement, ils décèlent, par leur exagération, l'état de l'opinion contemporaine sur les richesses de l'avide Philippe-le-Bel.

(2) La famille d'Eptingen, qui a pris son nom du village de ce nom, dans le Sisgau, était déja célèbre au XIIIe siècle; elle se divisait en un grand

« Le seigneur pape tint un concile avec les prélats des ordres et les « prélats du royaume de France, et tous jurèrent de ne révéler à per- « sonne ce qu'ils feraient dans cette assemblée. »

« Le roi de France ordonna aux prévôts de ses villes d'empêcher les « prélats de se rendre au concile, et d'arrêter ceux qui en reviendraient. « On dit que le roi de France possède 21,999 trésors bien comptés et « qu'il pourrait pendant trente ans dépenser 30,000 marcs par jour. (1) »

On dit que le roi de France tint un parlement à la St-Jean-Baptiste (24 juin), dans lequel il déclara que le seigneur pape avait gravement porté atteinte à plusieurs articles de foi.

« Il crut du bon vin, et l'on ne trouvait pas à acheter le foudre de « vin nouveau dans la vigne au prix de dix livres. »

« A la St-Augustin (28 août), on faisait de l'huile avec les noix sèches « de cette année. »

Le trésorier général du seigneur Albert, roi des Romains, qui régissait le pays depuis Rhinfelden jusqu'à Schlestadt, fut emprisonné dans une tour à Ensisheim et forcé de rendre compte de son administration.

Il crut du bon vin cette année; « les pêchers et tous les arbres abon- « daient en fruits. »

Le mercredi après la Nativité de la bienheureuse Vierge, la fille d'un citoyen de Bâle appelé de Sonne, est mariée avec grande solennité au fils du seigneur d'Eptingen. (2)

Le roi de France traita avec les Flamands; il leur rendit le comte, leur seigneur, (3) ainsi que le fils de celui-ci, et leur accorda tout ce qu'ils demandaient.

« A la Ste-Catherine (25 novembre), après complies, l'étoile polaire « apparut dans l'astrolabe au 62me degré; après matines elle parut « au 55me. »

---

nombre de branches, distinguées par des surnoms, tels que de Brattelen, de Sissach, de Glurer, de Blochmont, etc. — La famille de Sonne appartenait au patriciat de Bâle.

(3) Philippe-le-Bel fut contraint de faire la paix avec les Flamands (juin 1305), malgré le gain de la bataille de Mons-en-Puelle (18 avril 1304). Il avait rendu la liberté au comte Guy de Dampierre en 1303; mais ce vieillard, au lieu d'engager ses sujets à se soumettre au roi de France, les excita, au contraire, à lui résister. Il revint dans sa prison de Pontoise, où il mourut le 7 mars 1305.

« Solsticium estivale apparet in astrolabio in Columbaria in sexagesimo « octavo gradu. Solsticium vero (hiemale?) in gradu decimo septimo « dicitur apparere. »

Rome papa Bonifacius obiit, (1) ante cujus domum rex Francie Ludovicus vexillum suum tribus diebus in signum victorie dicitur suspendisse.

« In die S. Andree atque sequenti venit ventus fortis et validus, qui « arbores multas ac plures evertit radicitus bigas atque currus perver- « tisse, homines in via pergentes currere fecit et tecta dicitur destruxisse. »

« Hyems Rome frigida, in Alsatia calida, et e contrario Rome calida « et in Alsatia frigida. »

Scultetus de villa Strafrozhein (2) *bovem* vicini sui furabatur, quod a vicinis non poterat occultari nec aliquis eorum ausus fuerat propter maliciam hominis revelare. Quidam autem ex suis civibus majoribus Argentinensium occulte revelaverunt qui egressi scultetum ceperunt et in patibulum suspenderunt.

« De Wincinheim villani regem suum cum tredecim suis officiatis « scilicet tapifero piri cum cœteris in Circumcisione domini in aqua « prope molendinum sub ponte in camisia tantum transire fecerunt, « probare volentes si dignus foret regia dignitate. Omnes preter unum « cum rege per pontem hilariter transiverunt. Quidam vero propter vili- « tatem suam dignitatem voluntarie resignavit. Hunc juvenes deriserunt, « quasi cognatum suum clamoribus maximis fleverunt, campanas mor- « tuorum compulsaverunt eumque mortuum nunciaverunt. Et sequenti « die scopam in feretro quasi mortuum ad ecclesiam portaverunt ibique « sacrificaverunt et postea ad aquam portaverunt et in aquam projece- « runt. »

« In diversis villis diversos ludos pauperes fecerunt. »

« Quidam papam atque cardinales fecerunt, alij vero imperatores vel « reges cum suis officiatis in publicum produxerunt et vicos et plateas « etc. » (3)

« Hyems calida. »

---

(1) Boniface VIII mourut le 11 octobre 1303, à l'âge de 86 ans, quelques jours après les violences fameuses que Philippe-le-Bel avait fait exercer sur lui dans la ville d'Anagni. — L'annaliste nomme par erreur le roi de France *Louis*.

(2) Ober-Schæffolsheim, autrefois Schaftolsheim, village du canton de Schiltigheim (Bas-Rhin).

« Le solstice d'été apparait, à Colmar, dans le 68me degré de l'astro-
« labe. Le solstice (d'hiver), dit-on, apparait dans le dix-septième. »

Le pape Boniface (1) mourut à Rome. On dit que le roi de France, Louis, suspendit son étendard devant la maison du pape, pendant trois jours, en signe de victoire.

« Le jour de la St-André (30 novembre) et le suivant, il survint un
« vent violent qui déracina et renversa beaucoup d'arbres. On dit qu'il
« renversa aussi des voitures et des chariots, qu'il forçait les gens à
« courir sur les routes, et qu'il détruisit des toitures. »

« Une partie de l'hiver fut froide à Rome et chaude en Alsace, et
« une autre partie fut chaude à Rome et froide en Alsace. »

Le prévôt du village de Schæffolsheim (2) avait volé un bœuf à son voisin; ce méfait ne pouvait rester caché à ses voisins, mais aucun n'osa le révéler à cause de la méchanceté de l'homme. Quelques uns cependant le dénoncèrent secrètement aux magistrats de Strasbourg, qui firent arrêter et pendre le prévôt.

« A la Circoncision du Seigneur (1er janvier), les paysans de Wintzen-
« heim, qui avaient fait un roi et treize grands officiers, parmi lesquels
« un dapifer, porteur de fruits, forcèrent ce roi et ses officiers à tra-
« verser en chemise, et sous le pont, l'eau qui est proche du moulin,
« voulant s'assurer s'il meriterait la dignité royale. Tous, à l'exception
« d'un seul, traversèrent gaîment le pont en compagnie du roi. Un autre
« résigna volontairement sa dignité, à cause de la bassesse de l'office.
« Les jeunes gens se moquèrent de lui et se mirent à le pleurer avec de
« grands gémissements, comme un parent, sonnèrent les cloches des
« trépassés et annoncèrent qu'il était mort. Le lendemain ils portèrent
« à l'église une bière où se trouvait un balai de bouleau en guise de mort,
« ils y firent les cérémonies funèbres, transportèrent la bière vers l'eau
« et l'y précipitèrent. »

« Les pauvres de divers villages firent ainsi plusieurs divertissements. »

« Les uns firent un pape et des cardinaux; d'autres produisirent et
« firent voir en public, dans les rues et les places, des empereurs et
« des rois avec leurs officiers, etc. » (3)

« Hiver doux. »

---

(3) Nos lecteurs reconnaitront facilement qu'il s'agit ici d'une de ces fêtes bizarres que l'on retrouve partout, et sous des formes variées, au moyen-âge. Colmar avait sa fête du *Teufels-Kœnig*, qui fut abolie dès le xve siècle.

Dominus archiepiscopus Treverensis (1) propter inobedientiam Confluentinorum obsedit eos cum quingentis equis valleratis, et coegit eos vi ut ei in omnibus obedirent.

« Interfectus fuit plebanus in Benwir. » (2)

« Annus fuit bisextilis. »

Capitulum generale fratrum Predicatorum celebratum « in » Tolosa.

« Dixit jurisperitus dictus Cutilsowe vidisse se dominum papam fecisse « xij episcopos ex quibus octo fratres Predicatorum ordinis extiterunt. »

« Dixerunt quidam dominum papam Benedictum cum cardinalibus in « parasceve sine calceis plures ecclesias visitasse. »

« Basilienses castrum Ramstein (3) per violentiam ceperunt atque tota- « liter destruxerunt. Et infra x septimanis quinque castra fortia ceperunt. »

« Rex Rom. Albertus cum rege Bohœmie pro regno Ungarie litigabat « sed eum invadere non audebat. »

« Rex Bohœmie sexaginta milia huttonum (4) hominum habebat, id « est servorum qui terram in cophinis (5) ac humeris aurum et argentum « de latibulis exportabant. »

Episcopus Coloniensis obiit. (6)

« Tertio kalend. aprilis ariste prope Columbariam apparebant. »

Domini de Girsperch castrum suum « domino » Argentinensi episcopo tradiderunt.

« Fraga in Amliswire in S. Urbani festivitatibus vendebantur. »

Domini de Hadistat castrum Herinkeim (7) obsederunt, et igni villam « voluntarie » tradiderunt.

Papa Benedictus post pascam de Roma se ad civitatem Perusius transferebat.

Dominus de Domo (8) et domini de Hadistat militibus de Lobigasse suas possessiones cum potentia destruxerunt.

---

(1) Dyther de Nassau, archevêque de Trèves assiégea, en 1304, Coblentz, qui avait tenté de se rendre indépendant. Le traité de paix qu'il accorda à ses sujets est du samedi avant la St.-Jean (20 juin).

(2) Bennwihr, village du canton de Kaysersberg (Haut-Rhin).

(3) Ramstein, château et seigneurie dans le pays de Bâle.

(4) Huttonum (*Hüttenleute*, ouvriers mineurs, fondeurs.)

(5) Le texte porte fautivement *confiniis*.

(6) L'archevêque Wiebold de Holte mourut le 28 mars 1304.

Le seigneur archevêque de Trèves (1) assiégea, avec cinq cents chevaux caparaçonnés, la ville de Coblentz, à cause de la mutinerie de ses habitants, et les contraignit par la force à lui obéir en toutes choses..

« Le curé de Bennwihr (2) fut tué. »

« L'année fut bissextile. »

Le chapitre général des frères Prêcheurs fut tenu à Toulouse.

« Un certain Cutilsowe, savant dans la connaissance du droit, rap-
« porta qu'il avait vu le seigneur pape créer douze évêques, dont huit
« étaient pris parmi les frères Prêcheurs. »

« On rapporte que le seigneur Benoit, pape, visita, avec les cardi-
« naux, pieds-nus, plusieurs églises, le vendredi-saint.

« Les Bâlois prirent de vive force le château de Ramstein (3) et le
« détruisirent totalement. Et dans l'espace de dix semaines ils prirent
« encore dix châteaux-forts. »

« Albert, roi des Romains, était en contestation avec le roi de Bohême,
« pour le royaume de Hongrie, mais il n'osait point l'attaquer. »

« Le roi de Bohême avait 60,000 ouvriers mineurs (4), qui transpor-
« taient de ses mines les terres dans des paniers, (5) et l'or et l'argent
« sur leurs épaules. »

L'évêque de Cologne mourut. (6)

« Le trois des calendes d'avril (30 mars), on vit apparaître des épis
« dans les environs de Colmar. »

Les seigneurs de Girsperg remirent leur château au seigneur évêque de Strasbourg.

« On vendait des fraises à Ammerschwihr à la fête de St.-Urbain
« (25 mai). »

Les seigneurs de Hattstatt assiégèrent le château de Herckheim, (7) et livrèrent le village aux flammes.

Le pape Benoit partit de Rome pour Pérouse après Pâques.

Le seigneur de Hauss (8) et les seigneurs de Hattsatt ravagèrent les possessions des chevaliers de Lobegasse.

---

(7) Il s'agit du château de l'un des deux villages d'Ober-Herckheim ou de Nieder-Herckheim (canton d'Ensisheim).

(8) La famille de Hauss ou Hus est connue depuis le commencement du XIIIe siècle (1216). Elle comptait plusieurs branches, dont la dernière, celle d'Isenheim, s'est éteinte en 1536.

Idem domini castrum Hagineche (1) nocte cum scalis obtinuerunt et totaliter succenderunt.

Rex Albertus venit in Columbariam circa festum Viti «et Modesti» et ab eis petiit marcas quadringentas.

Flandrenses dominum de Henigowe et episcopum Trajectensem (2) cepisse plurimi retulerunt.

« Ante festum Johannis Baptiste xv diebus novum ordeum vendebatur.»

« Dominus Conradus Wernherus de Hadistatt scultetus de Sclezistatt « emit equum in Lombardia habens altitudinem vij pedum et duas partes « pedis si in tres partes equales diviserint. Hec referebat modice cre- « dentie Ribaldinus. »

Albertus rex Romanorum mandavit in Columbariam militibus Alsatie post festum Viti ut sequerentur eum in armis expediti « quia si non « fecerint oportebit eos libertatem suam ut rusticos cum sextario deser- « vire. » (3)

« Dominum venerabilem Petrum episcopum Basiliensem cepit comes « Montisfortis causam nationabilem non habente. » (4)

Domini de Gyrsperg castrum suum Gyrsperg domino Henrico de Rapolzstein tradiderunt, tali conditione seu pacto ut eis castrum quod *der Stein* dicitur seu Lapis in suam potestatem traderet et omnes res et redditus in alios redditus transmutaret. (5)

Annus hic calidus fuit «« ad modum sine pluvia »» « et nullus homi- « num recordabatur annum tante caliditatis extitisse. Messis ante Johan- « nis incohata et ante tres consummata. » Botri maturi in vigilia S. Johannis in Alsatia videbantur.

«« Molendinis aquæ deficiebant, hinc frumentum vile, panis carè ven- «« debatur. »»

---

(1) Voyez note 2 page 64.

(2) Gui de Hainaut, évêque d'Utrecht, fut fait prisonnier, dans la nuit du 24 au 25 mars 1304, par les Flamands, dans l'île de Duveland où il avait fait une descente avec son frère, Jean II, comte de Hollande, pour en chasser les Flamands. — Le chroniqueur dit à tort que le comte de Hainaut (Jean II), fut fait prisonnier.

(3) Albert méditait une expédition contre le roi de Bohême.

(4) Le comte de Montfort, qui n'avait agi qu'à l'instigation de l'empereur Albert, relacha l'évêque contre une forte rançon.

Les mêmes seigneurs escaladèrent de nuit le château de Hageneck (1) et l'incendièrent totalement.

Le roi Albert vint à Colmar vers la fête des SS. Vit « et Modeste » (15 juin), et exigea des habitants 400 marcs.

On rapporte que les Flamands firent prisonniers le comte de Hainaut (2) et l'évêque d'Utrecht.

« Quinze jours avant la St-Jean-Baptiste (10 juin), on vendait de l'orge « nouvelle. »

« Le seigneur Conrad Wernher de Hattstatt, schultheiss de Schlestadt, « avait acheté, en Lombardie, un cheval haut de sept pieds et deux « tiers, en divisant cette mesure en trois parties. C'est ce que rapporte « Ribaldinus, qui ne mérite qu'une médiocre créance. »

Albert, roi des Romains, étant à Colmar, après la fête de St.-Vit (15 juin), ordonna aux nobles d'Alsace de se tenir prêts à le suivre pour une expédition de guerre, « déclarant que ceux qui entendraient s'affran- « chir de ce service seraient assujétis, comme les paysans, à la contri- « bution du sixième. » (3)

« Le comte de Montfort fit prisonnier, sans droit ni raison, le véné- « rable seigneur Pierre, évêque de Bâle. » (4)

Les seigneurs de Girsperg livrèrent leur château de Girsperg au seigneur Henri de Rappolstein, à la condition qu'il remettrait en leur pouvoir le château qu'on appelle *der Stein* ou la Pierre, et qu'il leur y assignerait les mêmes avantages et revenus. (5).

L'année fut chaude «« et presque sans pluie. »» « Et personne ne se « rappelait avoir vu une année aussi chaude. La moisson fut commencée « avant la St-Jean (24 juin), et terminée en moins de trois . . . . . » On voyait des raisins mûrs en Alsace la veille de St-Jean.

«« L'eau manqua aux moulins, ce qui fit que, que malgré l'abondance «« du blé, le pain se vendait cher. »»

---

(5) Les Girsperg vaincus par les Ribeaupierre, échangèrent leur château paternel, situé dans la vallée de Munster, contre un château des Ribeaupierre, dit *der Stein*, et situé au-dessous du Hoh-Rappolstein. Cet échange ne fut consommé qu'en 1316, et encore sous la réserve que les Ribeaupierre pourraient racheter ce château au prix de 150 marcs. — Par suite de cette convention, le *Stein* prit le nom de Girsperg, qui est demeuré aux ruines actuelles du château.

« Tantus calor in Alsatia erat quod senes communiter dixerunt nullum « annum tante caliditatis suis temporibus evenisse. »

« Annus sine pluvia et calidus, et bonum vinum crevit quod loqui « fecit pauperes per talenta. »

Vir antiquus juvenculam uxorem suam in Rapolzwire noscitur occidisse.

Mater prope Turegum filium occidit quia eam cognoscere recusavit.

« Vinee montium vinum bonum in maxima quantitate protulerunt. »

«« Rex Francie cum Flandrensibus duas pugnas commisit, in quibus « defecit et fugam *iniit*, et tot homines perdidit quod in tota Francia « pauci viri valentes poterant inveniri; quingente mulieres juvencule « vidue coram rege Francie maritos suos flebant, rogantes ne cum Flan- « drensibus amplius dimicaret. » (1)

« In Alsatia tantus erat calor quod carrucarii nudi per campos bigas « suas cum oneribus deduxerunt. »

« Tantus fuit calor quod rivus volvens duas rotas solam vix molen- « dine volvere diçebantur. »

« Annus hic calidus, clarus, sine notabili pluvia. Vinum protulit bo- « num in montibus et magna quantitate et ubi credebat se quis vass tria « replere quinque faciliter adimplevit. »

« In quibusdam vero locis campestria vinum debile ac modicum pro- « tulerunt. »

« Quartale frumenti pro v vel vj solidis vendebatur sed panis modicus « pro denario dabatur. Si enim pro xij solidis frumentum venditum « fuisset panis nimis extitisset. Ideo panis modicus erat quia molendina « frumenta molere non valebant. »

« Vinum bonum abundabatur ac pro parvo precio dabatur quia Rhe- « nus vinum deducere non valebat. »

Rhenus tante parvitatis erat «« ob immodicum calorem »» quod in locis pluribus inter Argentinam et Basileam poterat transvadare.

« Dominus » Albertus rex Romanorum cum maxima multitudine arma-

---

(1) L'on a pu remarquer combien le chroniqueur s'est préoccupé des guerres de Philippe-le-Bel contre les Flamands; mais on voit aussi qu'il n'a obtenu sur ces événements que des détails vagues, incertains et contradictoires. Ce qu'il raconte ici notamment est empreint d'une exagération évidente et ne doit être accueilli qu'avec une grande réserve. On devine que son récit ne

« La chaleur fut telle en Alsace que les vieillards disaient n'avoir pas « vu, de leur vie, une année aussi chaude. »

« L'année fut chaude et sans pluie; il crut du bon vin qui délia mer- « veilleusement la langue des pauvres gens. »

Un vieux homme tua sa femme encore toute jeune, à Ribeauvillé.

Dans les environs de Zurich, une mère tua son fils, parcequ'il refusait de lier avec elle un commerce criminel.

« Les vignes des montagnes produisirent du bon vin en immense « quantité. »

« Le roi de France livra aux Flamands deux batailles, dans lesquelles « il fut vaincu et forcé à la fuite; il y perdit tant de monde qu'on ne « trouvait plus que peu d'hommes valides dans le royaume; 500 jeunes « veuves pleuraient leurs époux devant le roi de France, le suppliant de « ne plus guerroyer contre les Flamands. (1) »

« La chaleur fut si intense en Alsace, que les charretiers conduisaient « tout nus leurs voitures chargées par les campagnes. »

« Les cours d'eau étaient tellement desséchés que ceux qui faisaient « tourner deux roues de moulin pouvaient à peine en mouvoir une. »

« L'année fut chaude, et le temps clair, sans pluie notable. Les mon- « tagnes donnèrent en abondance du bon vin, et là où l'on pensait faire « trois vaisseaux on en remplissait aisément cinq. »

« Cependant dans quelques endroits de la plaine le vin fut faible et « peu abondant. »

« Le viertel de blé se vendait 5 ou 6 sols, et un pain de petite dimen- « sion coutait un denier. Cependant, lors même que le blé se fut vendu « douze sols, le pain eut été abondant. Mais le pain était rare parce que « les moulins ne pouvaient moudre les blés. »

« Le bon vin fut abondant et à bas prix, parce que l'on ne pouvait « pas transporter les vins par le Rhin. »

Le Rhin était tellement bas, par suite des chaleurs excessives, qu'en beaucoup d'endroits entre Strasbourg et Bâle on pouvait le traverser à pied.

Le seigneur Albert, roi des Romains, envahit le royaume de Bohême avec une multitude de soldats, parvint jusqu'aux montagnes où sont les

---

repose que sur des bruits populaires qui grossissaient à mesure qu'ils se répandaient plus au loin.

torum « regnum » Bohömie potenter intravit, ad montes auri et argenti pervenit, et inde imperfecto negotio ad propria remeavit.

Rex vero Bohömie majori multitudine armatorum in civitatibus mansit, sed cum rege Romanorum congredi non audebat.

Hiems diu duravit, stramen ad comedendum ovibus et aliis pecoribus prebebatur.

« Ciconie et multe alie parve avicule fame et frigore perierunt. »

« Allaude multe capiebantur. »

Rhenus naves oneratas portare non valebat pro nimia parvitate.

Rex Romanorum comitem de Wyrtinberch dicitur obsedisse. (1)

APPENDICES.

I.

« In Columbaria, (2) L ova faciunt bicarium . . . . Bicaria IV faciunt « quartale. Quartalia VIII faciunt omam. Ame XX faciunt carratam. « Carrata vini est vas vini quod trahunt sex equi vel quatuor fortes. »

« V pedes faciunt passum. CXXV pedes stadium. Octo stadia miliare « faciunt. Quinque millia pedum faciunt etiam miliare. Mille passus mi- « liare faciunt quoque. VI miliaria italica faciunt miliare germanicum. « V miliaria theutonica faciunt dietam. » (3)

« Polus habet in Columbaria LVII gradus. »

« *De partu mirabili.* In villa prope Louffinberc quedam peperit quin- « que diebus quinque pueros; omnes baptizati sunt. — In Mulhusen

---

(1) Albert ne fit point la guerre à Eberhard de Wurtemberg, qui avait, au contraire, soutenu le parti du fils de Rodolphe de Habsbourg. — Il se pourrait que cette mention finale, ajoutée plus tard, se rapportât à la guerre que l'empereur Henri fit en 1311 à Eberhard.

(2) Le manuscrit de Stuttgart contient, sous forme d'appendice, à la suite de la deuxième partie de l'œuvre des dominicains de Colmar, une série de mentions que nous reproduisons ici. Il nous a paru que leur place naturelle était à la suite de la première partie, puisque cet appendice reproduit plu-

mines d'or et d'argent; mais il abandonna son entreprise et retourna dans son pays.

Le roi de Bohême resta avec son armée, quoique plus considérable, dans les villes, et n'osa point attaquer le roi des Romains.

L'hiver fut long. On nourrissait les moutons et les autres bestiaux avec de la paille.

« Les cigognes et beaucoup d'autres oiseaux périrent de faim et de « froid. »

« On prenait beaucoup d'alouettes. »

Le Rhin, à cause de ses basses eaux, ne pouvait plus porter de bateaux chargés.

On dit que le roi des Romains assiégea le comte de Wurtemberg. (1)

APPENDICES.

I.

« A Colmar, (2) le volume de 50 œufs fait un bicarium; quatre de ces « mesures font un quartier; huit quartiers un ohmen; vingt ohmen font « un foudre. Le foudre de vin est un vaisseau traîné par six chevaux ou « par quatre forts chevaux. »

« Cinq pieds font un pas; 125 pas un stade; huit stades un mille; « 5000 pieds font aussi un mille; 1000 pas font également un mille; « 6 milles italiens font un mille allemand; 5 milles allemands font une « journée. » (3)

« A Colmar, l'étoile polaire est au 57me degré (de l'astrolabe). »

« *Accouchements extraordinaires.* Dans un village, près de Lauffen- « berg, une femme mit au monde cinq enfants dans cinq jours; ils furent « tous baptisés. — A Mulhausen, une femme qui était accouchée d'un

---

sieurs passages qui figurent déjà dans les *Annales*, d'où nous induisons avec raison que cet appendice a été fait en vue de compléter la première partie. Il est écrit d'une main plus récente que le corps de l'ouvrage. Nous n'avons pas besoin de dire que nous avons éliminé de cet appendice ce qui se trouve déjà dans les *Annales*.

(3) Conf. p. 59.

« quedam puerum peperit, et post quinque menses secundum dicitur « genuisse. — In villa Mosiburc prope Kiburc uxor militis peperit puel- « lam in cujus pectine crines crescebant, ante quartum annum com- « pletum ubera intumuerunt, menstrua sentiebat. — Prope Luceriam in « villa Ebicon puella quatuor annorum a viro impregnatur, crescente « puero puella suffocatur subito. Mulieres ventrem puelle secant, sed « puero nondum nato succurrere nequiverunt. — Mulier per mularem « in Austria dicitur impregnata. Tempore quo Rudolffus in Austria fuit « puella octo annorum peperit ex juvene puerum elegantem.» (1)

« In Alpibus que apud Turegum sunt archa Noe dicitur ab incolis re- « sedisse. — In Alpibus vallé Suicz ager esse dicebatur qui quandocun- « que fluctibus habundabat quandocunque siccitate gravabatur, quando « hic tritico seminabatur in allium mutabatur, quando cum allio semi- « nabatur in triticum mutabatur. »

« Prope Schlestadt ursus murenulam deglutiens statim post horam « moritur, murenula ad cor per arterias repente et cor corrodente. »

« Juvenis una hora canus factus in fissuta (fossata?). »

« 1280. In fundamento pilarii majoris ecclesiæ Argentinensis ossa « hominis inventa que longitudinem cruris viri mediocris excedebant. »

« Item in claustro theutonicorum ossa excedentia viri longitudinem. « Dens hominis inventus qui tres digitos viri in spissitudine et X in lon- « gitudine et sex in profunditate habuit. (2) Suspensus ante ecclesiam. »

« Prope Viennam requiescit gigas nomine Theuton a quo theutonici.»

« Concubina sacerdotis ad matrem missa cum equa et vacca peperit « ipsa puerum, equa pullum, vacca vitulum in episcopatu Tullensi. »

« Sub Honorio papa tria miracula: Comes pauper rex Romanorum, « videlicet Rudolffus Habspurg; Heinricus de Ysena apostata Minorum

---

(1) Il est manifeste que les 3me, 4me et 6me faits ne font que reproduire, en les complétant, les passages qu'on trouve aux pages 125 et 105. Le moyen-âge était extrêmement avide de récits de cette nature. Son ignorance, sa crédulité, son amour du merveilleux et de l'étrange le disposaient à accueillir aussi facilement les fabuleuses grossesses et les impossibilités naturelles, que les miracles et les faits surnaturels. Ce goût a subsisté jusque fort avant dans le XVIIe siècle.

(2) Nous avons à peine besoin de remarquer que toutes ces découvertes de débris de géants ne sont autre chose que des découvertes de fossiles.

« enfant, en mit au monde un second cinq mois après. — A Mossburg « près de Kiburg, la femme d'un chevalier mit au monde une fille dont « la poitrine était velue, et avant la quatrième année ses mamelles se « gonflèrent et elle eut ses époques réglées. — Dans le village d'Ebi- « chen près de Lucerne, une jeune fille de quatre ans fut rendue grosse « par un homme; mais la croissance de l'enfant suffoqua soudainement « la fille. Les matrones ouvrirent le ventre de cette fille, mais l'enfant « n'étant pas encore né, elles ne purent le sauver. — On raconte qu'en « Autriche un mulet s'accoupla avec une femme. — Dans le temps que « Rodolphe était en Autriche, une fille de huit ans accoucha d'un bel « enfant des œuvres d'un jeune garçon. » (1)

« Les habitants des Alpes du pays de Zurich racontent que l'arche de « Noé s'arrêta sur leurs montagnes. — Dans une vallée des Alpes du « pays de Schwitz, il y a, dit-on, un canton qui, soit que d'abondantes « eaux l'arrosent, soit qu'il souffre de la sécheresse, présente cette par- « ticularité: si on y sème du froment, il y croit de l'ail, si, au contraire, « on l'ensemence d'ail, il y vient du froment. »

« Près de Schlestadt, un ours qui avait dévoré une souris, mourut « une heure après; la souris avait rampé par les artères jusqu'au cœur « et l'avait rongé. »

« Un jeune homme jeté dans un cachot (?) devint tout blanc en moins « d'une heure. »

« 1280. On trouva dans les fondations d'un pilier de la cathédrale de « Strasbourg des ossements humains qui dépassaient la longueur de la « jambe d'un homme ordinaire. »

« On en trouva également dans le couvent de l'ordre teutonique qui « dépassaient la taille humaine. On trouva aussi une dent d'homme qui « avait trois doigts d'épaisseur, dix de longueur et six de profondeur. (2) « On la suspendit devant l'église. »

« Près de Vienne est enterré le géant Theuton duquel descendent les « teutons. »

« Dans le diocèse de Toul, la concubine d'un prêtre avait été envoyée « chez sa mère avec une jument et une vache; en route, elle accoucha « d'un enfant, la jument mit bas un poulain, et la vache un veau. »

« Il y eut trois choses extraordinaires sous le pape Honorius: un « pauvre comte, Rodolphe de Habsbourg, devint roi des Romains; Henri « d'Isny, apostat de l'ordre des Mineurs, fut évêque de Bâle et ensuite

« episcopus Basiliensis et post archiepiscopus Moguntinensis; frater Lu-
« told ordinis Minorum ejicitur ex ordine Predicatorum et fit supremus
« magister Wilhelmitarum. »

« Quidam in dorso fuit sagittatus, ferrum ingressum prope cingulum
« quod egessit sine labore post octo septimanas. »

« Regine Rudolfi regis puer presentatus inter lupos enutritus vescens
« carnibus crudis, manibus et pedibus incedens. (1)

« In Regeshein (2) mulier lactans que XVI annis a viro cognita non
« fuit. »

« Abbas S. Galli Bertoldus de Gütingen venatorem suspendi jussit,
« pro eo quod hircum silvestrem qui eum de rupe portaverat de qua
« sine suo adjutorio descendere non potuisset, sine misericordia jugu-
« lavit. »

« In Austria vise sunt avicule qui riserunt. Quando magister eorum
« dixit veni Heinrice, ride, tunc una earum prodit, declinat caput ad
« terram, post elevat hinc, hilariter exclamat ha, ha, he. Cum magister
« subjungeret dicens: ride amplius, respondit avicula: non possum.
« Venit igitur altera et item altera ridens etc. »

« In comitatu regis Rudolfi: Rudolff rex pedes VII minus duobus di-
« gitis; dominus de Hageneck . . . . judeus Ebinlangi VII pedes; domi-
« nus de Baldeck VII pedes et IV partes quarum decem faciunt pedem;
« gnana in Louffinberc minus III pedibus; Ritter Cunrat (3) apud Ru-
« dolffum III $^1/_2$ pedes; homines communes VI pedes cum latitudine
« duorum digitorum; breves homines reperti IV $^1/_2$ pedum. »

1300. Puer natus habens os plenum dentibus.

II.

« Circa (4) annum Domini MCC sacerdotes in Alsatia pauci fuerunt et
« unus in duabus villis vel tribus vel quatuor parvis villis eis missas ad

---

(1) Voyez page 155.

(2) Village du canton d'Ensisheim (Haut-Rhin).

(3) Voyez page 103.

(4) Cet appendice, si intéressant pour l'histoire des mœurs de l'Alsace au moyen-âge, est entièrement inédit. Urstisius ne l'a certainement pas connu, et Bœhmer, qui a eu le manuscrit de Stuttgart entre les mains, n'en a pas donné un seul mot dans ses *Fontes German.* Ce tableau rétrospectif de l'Alsace au XIIIe siècle est bien postérieur, il est vrai, aux *Annales*, puisqu'on

« archevêque de Mayence; le frère Lutold, de l'ordre des Mineurs, fut « chassé de l'ordre des Prêcheurs et devint grand-maître des Guillel- « mites. »

« Un individu qui avait reçu dans le dos une flèche dont le fer avait « pénétré jusqu'à la ceinture, la retira sans effort et sans douleur au « bout de huit semaines. »

« On présenta à la femme du roi Rodolphe un enfant qui avait été « nourri parmi les loups, ne vivant que de chairs crues et marchant sur « les pieds et les mains. » (1)

« A Réguisheim (2) il y avait une femme qui pouvait allaiter, bien que « depuis seize ans elle n'eût connu d'homme »

« L'abbé de St-Gall, Berthold de Gütingen, fit pendre un chasseur « parcequ'il avait égorgé sans pitié un bouquetin qui avait emporté l'abbé « sur un rocher d'où il n'aurait pu descendre sans le secours de ce « chasseur. »

« En Autriche, on vit de petits oiseaux qui riaient. Quand leur maître « disait: viens, Henri, ris, alors un de ces oiseaux avançait, inclinait « la tête vers la terre, la relevait et s'écriait joyeusement ha, ha, hé. « Lorsque le maître ajoutait, ris un peu plus, l'oiseau répondait: je ne « le puis. Alors, en venait un autre, puis un autre encore, toujours « riant, etc. »

« On voyait dans le cortège du roi Rodolphe: Rodolphe, qui avait sept « pieds moins deux doigts; le seigneur de Hageneck . . . . . ; le juif « Ebinlang qui avait sept pieds; le seigneur de Baldeck qui avait sept « pieds et quatre dixièmes de pied; à Lauffenberg, une naine qui avait « moins de trois pieds; près du roi Rodolphe, *le chevalier Conrad* (3) « qui n'avait que 3 $^1/_2$ pieds; les hommes ordinaires avaient entre six « pieds et six pieds et deux doigts; parmi les hommes petits on en trouve « de quatre pieds et demi. »

1300. Il naquit un enfant qui avait la bouche pleine de dents.

II.

« Vers l'an du Seigneur 1200, (4) il n'y avait que peu de prêtres en « Alsace; un seul était souvent chargé de la célébration de la messe

---

voit, par diverses mentions, qu'il a été fait dans la dernière moitié du xve siècle; mais il est hors de doute que l'auteur a travaillé sur des docu-

« sufficientiam celebravit. — Multi enim ex sacerdotibus duas missas « quasi cottidie celebraverunt. Unam in una villa, alteram in alia, offi- « cium vero in tercia dixit. Sed si funus vel sponsa vel peregrini affuerunt, « tunc missam terciam celebravit. — Sacerdotes multi modici in scientia « fuerunt, unde minus prudenter consulere potuerunt. — Sacerdotes « etiam quasi generaliter concubinas habuerunt cum rustici ad hoc eos « communiter inducebant, dicebant enim sacerdos continens esse non « poterit unde melius est quod uxorem solam habeat, quam uxores « omnium sollicitet vel cognoscet. — Canonici cum militibus moniales « nobiles cognoscebant. »

« Dominus Henricus (1) episcopus Basiliensis in morte sua xx pueros « orbatos parente suis matribus dereliquit. — Varias etiam vestes clerici « tunc temporis deferebant. — Scolares in authoribus et versificatura « principaliter studebant quia doctrinale et alie plures grammaticales « regule nondum fuerant compilate etc. — Priscianus quidem erat, « sed eum pauci ex scolaribus poterant usitare. — Scientia artis musice « a paucis nominabatur. — Libri juris multi fuerunt sed pauci de clericis « eos sibi poterant comparare. Si autem aliquis eos sibi comparasset « nequaquam propter nimietatem utiliter perlegere potuisset. Fratres « ordinis Minorum primitivi scientie laice fuerunt sed fratres *Predicatores* « primitivi in scientia juris canonici fuerunt. Et hi, qui extitere, pru- « denter simplicibus rusticis consulere potuerunt. Multos enim casus « juris fratres Predicatores Basilienses Parisius miserunt et determina- « tionem eorum a fratribus Parisiensibus receperunt. — Eo tempore fuit « in monte Pesulano frater ordinis Predicatorum, (2) parvulus corpore, « magnus scientia et virtutibus dicebatur. Hic novas decretales compilavit « et eas pape et cardinalibus presentabat. — Papa vero eas magistris

---

ments anciens conservés dans le monastère de Colmar. A ce titre, cet opuscule est précieux. Quant à la personne de l'écrivain, elle est inconnue; mais il semble évident que l'auteur de cet appendice est un moine dominicain de la maison de Colmar. Le récit de l'incendie de 1458, le souvenir accordé au frère Rodolphe Fuchs, mort en 1472, la première place accordée à Colmar dans l'énumération de plusieurs villes d'Alsace et d'autres indices encore, appuient fortement cette conjecture.

(1) Henri II, comte de Thoune, mort en 1238, ou Henri III, comte de Neufchâtel, mort en 1274. Nous ne croyons pas qu'il puisse être question de Henri d'Isny, mort archevêque de Mayence en 1288.

« dans deux, trois, et même quatre petits villages. — Beaucoup de « prêtres, en effet, disaient presque quotidiennement deux messes. Ils « en disaient une première dans un village, une seconde dans un autre, « et chantaient les vêpres dans un troisième. S'il survenait un enterre- « ment, un mariage, ou des pèlerins, ils disaient même alors une troi- « sième messe. — Les prêtres, en général, n'avaient qu'une instruction « très-bornée, qui les mettait peu en état de donner de sages conseils. « — Les prêtres avaient aussi presque tous des concubines, les paysans « les y provoquant presque partout; ceux-ci disaient, en effet, que la « continence étant impossible aux prêtres, il vaudrait mieux qu'ils eussent « chacun leur femme, plutôt que de rechercher et de corrompre celles « des autres. — Les chanoines débauchaient, en compagnie des cheva- « liers, les religieuses de famille noble. »

« Le seigneur Henri, (1) évêque de Bâle, laissa, en mourant, vingt « enfants orphelins aux femmes avec lesquelles il avait eu commerce. — « Les clercs, à cette époque, portaient aussi des vêtements de diverses « couleurs. — Les écoliers étudiaient principalement les auteurs et la « versification, la grammaire et les autres règles de cet art n'étant pas « encore réduites en corps d'ouvrage. — Il y avait bien le livre de Priscien, « mais peu d'écoliers en pouvaient user. — L'art de la musique était « peu cultivé. — On avait beaucoup de livres de droit, mais peu de « clercs étaient en état de se les procurer. — Lors même que quelqu'un « d'eux les eut achetés, leur étendue et leur nombre eussent empêché « d'en faire une lecture profitable. Les frères de l'ordre des Mineurs « étaient les premiers dans la science laïque, et les frères Prêcheurs « les premiers dans la science du droit canonique. Aussi pouvaient-ils, « dans ce temps-là, donner de sages conseils aux simples paysans. « Les frères Prêcheurs de Bâle soumettaient souvent les cas difficiles « en matière de droit aux frères de Paris et recevaient de ceux-ci les « solutions. Dans ce temps-là, vivait à Montpellier, un frère de l'ordre « des Prêcheurs, (2) chétif de corps, mais grand, à ce que l'on dit, par « sa science et ses vertus. Il recueillit les nouvelles décrétales et les « soumit au pape et aux cardinaux. Le pape les transmit aux maîtres « de Paris et leur enjoignit par le devoir de l'obéissance et sous peine

---

(2) Raimond de Pegnafort, général des dominicains, mort à Barcelone en 1275.

« Parisiensibus transmittebat eisque in virtute obedientie et excommuni-
« cationibus precipiebat ut eas legerent et ne aliquis secundum eas decre-
« tales alias compilaret. — Postea vero diversi magistri super decretales
« multa et bona opera faciebant. — Fecit et hic Remundus summam
« parvulam juris confessoribus et sacerdotibus necessariam. Hac enim
« scita poterat quisque in multis casibus prudenter et laudabiliter res-
« pondere. Sacerdotes in villis diebus dominicis orationem dominicam
« cum symbolo theutonice hominibus predicabant, sed de sacra scrip-
« tura pauci sciebant vel poterant predicare. Missa sola circa terciam
« cantabatur, in magnis villis et civitatibus due cantabantur, una mane
« peregrinis, altera circa terciam . . . . . (1) Osculum pacis in omnibus
« missis dabatur. Non habebatur usus magnarum in canone candelarum.
« — Compilatores operum pauci reperiebantur, sed postea plures de
« diversis facultatibus opera faciebant. Super sententias magister Wil-
« helmus primo questiones et opus integrum faciebat. Postea frater
« Albertus lector solennis fratrum Predicatorum Coloniensis provincialis
« per theutoniam postea factus episcopus Ratisponensis philosophus ha-
« bens noticiam omnium liberalium facultatum; hic et libros et libellos
« de diversis facultatibus faciebat. Item Bonaventura frater ordinis Mi-
« norum questiones super sententias laudabiles faciebat. Item frater
« Thomas. Item frater Remundus et plures alii super sententias opera
« faciebant. Frater Hugo Ripilinus de Argentina prior longo tempore
« Tauricensis, postea factus Argentinensis, bonus cantor, laudabilis
« predicator, dictator, scriptorque bonus atque depictor, vir in omnibus
« graciosus, summam fecit theologice veritatis. . . . . ordinis
« Predicatorum fecit legendam Lombardicam. — . . . . . ordinis
« Predicatorum summam virtutum ac vitiorum predicatoribus utilem
« compilavit. Item frater Vincentius ordinis Predicatorum quatuor spe-
« cula fecit, in quibus multa et utilia comprehendit. De jure fecit frater
« Remundus ordinis Predicatorum decretales et summam parvulam et
« pretiosam. — Post hunc dominus episcopus Ebrodonensis super decre-
« tales fecit laudabilem copiosam. Item magister Tancredus opus super
« decretales bonum et plures alii opera laudabilia compleverunt. — Su-

---

(1) Le texte porte une abréviation qui devrait se rendre par *dominabus*, ce qui est une incorrection évidente. Nous avons donné dans la traduction le sens le plus probable.

« d'excommunication, d'en prendre lecture; il défendit à qui que ce fût « de faire aucun autre recueil de décrétales. Cependant dans la suite « différents maitres écrivirent beaucoup de bons ouvrages sur les décré- « tales. — Ce même Raymond composa une petite somme de droit à « l'usage des confesseurs et des prêtres, et qui leur était très-utile, car « celui qui la possédait bien pouvait résoudre prudemment et compé- « temment beaucoup de cas. — Les dimanches, dans les villages, les « prêtres prêchaient au peuple en allemand sur l'oraison dominicale et « le symbole des apôtres: mais peu parmi eux connaissaient assez l'Ecri- « ture-Sainte pour prêcher sur ce sujet. On chantait une seule messe « vers la troisième heure; dans les grands villages et les villes, on en « chantait deux, l'une le matin pour les étrangers, la seconde vers la « troisième heure (pour les habitants du lieu.) (1) — Le baiser de paix se « donnait dans toutes les messes. — L'on n'avait pas l'usage des grands « cierges pendant le canon. — On trouvait peu de compilateurs d'ou- « vrages, mais plus tard plusieurs écrivirent des ouvrages sur diverses « sciences. — Maitre Guillaume composa d'abord sur les sentences des « questions et ensuite un ouvrage complet. Plus tard, le frère Albert, « lecteur des frères Prêcheurs de Cologne, provincial d'Allemagne, puis « évêque de Ratisbonne, philosophe instruit dans toutes les sciences « libérales, composa des écrits et des livres sur différentes branches « du savoir humain. Le frère Bonaventure de l'ordre des Mineurs écrivit « des questions excellentes sur les sentences, ainsi que le frère Thomas. « Le frère Raimond et plusieurs autres s'exercèrent également dans la « même matière. Le frère Hugo Ripelin de Strasbourg, qui fut longtemps « prieur de Zurich et ensuite de Strasbourg, fit une somme sur la vérité « théologique; il était, en outre, chantre remarquable, prédicateur fa- « meux, poète, bon écrivain, et peintre; en un mot, homme distingué « et agréable en toutes choses. — ..... de l'ordre des Prêcheurs composa « la légende de Lombardie. — .... du même ordre recueillit une somme « des vertus et des vices particulièrement utile aux prédicateurs. Vincent, « aussi du même ordre religieux, composa quatre Miroirs, dans lesquels « il recueillit une multitude de choses utiles. Quant au droit, le frère « Raimond, de l'ordre des Prêcheurs, composa un livre de décrétales et « une petite somme excellente. Après lui, l'évêque d'Embrun en fit une « plus considérable et non moins bonne sur le même sujet. Maitre Tan- « crede écrivit aussi un bon livre sur les décrétales et plusieurs autres

« per summam Remundi parvam frater Thomas et frater Burchardus et « frater Johannes lector Basiliensis et frater Hugo Flamingus fratres « ordinis Predicatorum summas laudabiles compilabant. Item frater Mar- « tinus pœnitentiarius domini pape postea vero episcopus, martinianam « fecit etimperatorum cronica Romanorum. Magister de Sacro Busto « Johannes fecit computum et spheram magistris cœteris meliorem. — « Frater Henricus (1) prior Basiliensis ordinis fratrum Predicatorum « fecit rithmos theutonicos bonis mulierculis ac devotis. Frydanckus « vagus fecit rithmos theutonicos gratiosos. Conradus de Wirciburc va- « gus fecit rithmos theutonicos de beata Virgine preciosos. Dominus « Albertus episcopus plures libros edidit naturales. — Prismus vagus « multos versus edidit magistrales. — Vicarius in Talliwire (2) in suis « dictaminibus dominos commendavit. Opuscula plures alii de sermoni- « bus et de diversis scientiis compleverunt. »

« Ordo mulierum que pœnitentes dicuntur hoc modo fuisse dicitur « inchoatus. Fuit quidam clericus nomine Rudolphus qui domino pro « suo fideliter serviebat. Hic quadam vice dum circa Wormaciam de « villa ad villam pro suis necessitatibus circumiret, invenit meretrices « in binis residentes. — Cum autem ad eas pervenisset, irruit in eum « spiritus domini, arreptoque baculo meretrices percutere voluisset. « Que dixerunt: domine, debiles sumus, aliunde victum habere non « possumus; date nobis tantum panem, aquam, et vestram faciemus in « omnibus voluntatem. His auditis duxit in civitatem eisque domum « conduxit et eas in ea firmiter clausit et victum pro ut potuit ministravit. « Conduxit enim servum qui eis panem per totam civitatem cottidiè « mendicaret. Homines autem miseri earum necessaria eis in abun- « dantia ministrabant et factum domini Rudolphi multipliciter commen- « dabant. Videns Rudolphus iste quod hoc factum pluribus placuisset « diversas civitates adiit, meretrices cepit et eis supradicto modo neces- « saria ministravit. Rudolphus iste mulieribus his vestes religiosas fecit « et latine pœnitentes, theutonice Rüwerin nominavit. Vestes autem « earum erant albe tunice et longa scapularia et alba longa pallia et linea

---

(1) On trouvera à la suite de cet appendice non les vers allemands dont parle l'auteur, mais des vers latins de ce prieur de la maison de Bâle; il était aussi médecin.

(2) Serait-ce Wihr-au-Val?

« composèrent encore d'autres bons ouvrages. Le frère Thomas, le frère « Burckard, le frère Jean, lecteur de Bâle, et le frère Hugo Flamingus, « tous de l'ordre des Prêcheurs, composèrent des sommes excellentes « d'après celle du frère Raimond. Le frère Martin, pénitencier du pape, « puis évêque, écrivit la chronique martinienne et celle des empereurs « romains. Maitre Jean de Sacro-Bosco fit des traités sur le comput et la « sphère meilleurs que ceux des autres maitres. Le frère Henri, (1) prieur « des frères Prêcheurs de Bâle, composa des poésies allemandes pour les « femmes bonnes et pieuses. Le poète errant Frydanck composa aussi des « poésies agréables; un autre poète errant, Conrad de Wurtzbourg, en « composa d'excellents sur la bienheureuse Vierge. Le seigneur Albert, « évêque, donna plusieurs livres sur les sciences naturelles. Prismus (?) « poète errant, donna des vers didactiques. Le vicaire de Talliwire (2) « loua les seigneurs et les nobles dans ses poésies. Beaucoup d'autres « produisirent des opuscules sur les langues et les différentes sciences. »

« L'ordre de femmes qui porte le nom de repenties prit, à ce que « l'on rapporte, son origine de la façon suivante. Il y avait un certain « clerc nommé Rodolphe qui servait fidèlement le seigneur. Une fois « que, pour le besoin de ses affaires, il allait de village en village, « dans les environs de Worms, il trouva des prostituées demeurant « dans des greniers. Etant arrivé auprès d'elles, l'esprit du seigneur « s'empara de lui, et ayant pris un bâton, il voulut en frapper les prosti- « tuées. Mais celles-ci lui dirent: seigneur, nous sommes bien pauvres, « et n'avons pas d'autre moyen pour gagner notre vie; donnez-nous seu- « lement le pain et l'eau et nous ferons votre volonté en toutes choses. « Ayant entendu ces paroles, il les mena dans la ville, loua pour elles « une maison, les y enferma étroitement et leur procura autant qu'il « put l'entretien nécessaire. Il prit aussi à gages un valet qui allait jour- « nellement mendier pour elles du pain par la ville. Des gens qui eurent « pitié de ces femmes vinrent à leur aide, leur fournirent abondamment « de quoi vivre, et recommandèrent de toutes façons la conduite de « Rodolphe. Celui-ci, voyant que son œuvre était généralement approu- « vée, se rendit dans plusieurs villes, y réunit les prostituées et pour- « vut à leurs besoins de la même manière. Rodolphe donna à ces femmes « un habit religieux, et les désigna en latin sous le nom de pénitentes, « en allemand sous celui de repenties. Leur vêtement consistait en une « robe blanche, un long scapulaire, un long manteau blanc de lin et un

« pepla et alba linea velamina capitorum. Rudolphus iste papam adiit, « magisterium super eas obtinuit et confirmationem ordinis impetravit. « Hec de claustro suo in suis necessitatibus egrediebantur et confessiones « cui volebant ad libitum faciebant, quedam enim suis capellanis, que- « dam plebanis, quedam canonicis, quedam nigris monachis, quedam « albis, quedam fratribus Minoribus, quedam Predicatoribus. Que vero « Predicatoribus adheserunt magis profecerunt in religione, divitiis et « honore. Anno autem MCCLXXXVIII dominus Johannes Tusculanus (1) « legatus Theutonie magistrum pœnitentium absolvit et eas fratri Her- « manno provinciali ordinis Predicatorum in ordini ut eis preesset ac « regeret, fideliter commendavit. »

« Fratres etiam Predicatores quedam mulierum claustra in Theu- « tonia construxerunt que postea laudabiliter in omnibus profecerunt. « Hæc autem hoc modo inchoata a patribus referuntur. Fratres Predi- « catores cum primitus in Theutoniam pervenissent, invenerunt quas- « dam mulierculas inclusas prope capellas quas multiplicarunt et in « mulierum claustra mutaverunt. Aliquando etiam pauperes sorores, « hoc est mulierculas aliquas que aliqualem habitum religionis defe- « rebant acceperunt easque in locum aliquem posuerunt, et cum eis « claustra monialium construxerunt. Interdum etiam viduas, virgines « nobiles, divites acceperunt et cum eis nobilia construxerunt. Ea autem « que inchoaverunt in religione divitiis et honore et in omnibus aliis « laudabiliter processerunt. Utebantur autem he omnes vestibus albis « laneis ad carnem, tunicas longas et amplas, scapularia longa et ampla « et longa pallia deferebant, pepla linea lata, vela mediocria et de me- « diocri stamine faciebant. De laneo albo panno sibi cingulos faciebant. « Cutellis et tabillis utebantur. Bottis (pottis) et mulierum calceis frue- « bantur. Omnia vestimenta earum et cussini seu cervicalia, cibaria et « potus mediocria fuerunt quia nec preciosa nec vilia reputata. Conventus « a sopinatis et a carnibus abstinebat. Hæc monasteria priorissam habe- « bant que interioribus et exterioribus dominabatur. Subpriorissam habe- « bant que interioribus presidebat. Procuratricem habebant que omnia « que dabantur, que solvebantur, que recipiebantur, que expendebantur « fideliter conscribebat et quo devenerint reddidit rationem. Quum ali-

(1) Jean Bucamatio, évêque de Tusculum, légat de Nicolas IV en Allemagne.

« voile de lin blanc. Rodolphe se rendit auprès du pape, qui soumit ces « femmes à son autorité suprême. Il demanda également une confirma- « tion régulière de son ordre. Les femmes pouvaient, selon leurs besoins, « sortir de leur monastère et faire leurs confessions à qui elles voulaient, « soit aux chapelains de leurs maisons, soit aux curés, soit aux cha- « noines et aux moines noirs, soit aux moines blancs et aux frères Mi- « neurs, soit aux Prêcheurs. Mais celles qui se mirent sous la direction « des Prêcheurs, gagnèrent le plus en religion, en richesses et en hon- « neur. En l'année 1288, le seigneur Jean de Tusculum, (1) légat en Alle- « magne, supprima la charge de maitre des repenties et plaça ces femmes « sous l'autorité du frère Hermann, provincial de l'ordre des Prêcheurs. »

« Les frères Prêcheurs établirent en Allemagne quelques couvents de « femmes qui, par la suite, prospérèrent merveilleusement en toutes « choses. Voici comment on raconte leur fondation par les pères de cet « ordre. — Dans les premiers temps que les frères Prêcheurs arrivèrent « en Allemagne, ils trouvèrent quelques pauvres femmes établies, comme « récluses, près des chapelles qu'ils agrandirent et transformèrent en cou- « vents de femmes. Quelquefois aussi ils réunissaient de pauvres sœurs, « c'est-à-dire de pauvres femmes qui portaient un certain vêtement reli- « gieux, les établissaient en quelque lieu, et les organisaient en congré- « gation monastique. Ils reçurent aussi des veuves et des filles nobles « et riches, avec le secours desquelles ils construisirent des couvents « renommés. Tous ceux qu'ils fondèrent ainsi prospérèrent heureusement « en religion, en richesses et en honneur. Ces religieuses étaient vêtues « d'habits de laine blanche qu'elles portaient sur la chair; elles avaient « une robe longue et ample, un long scapulaire, un grand manteau, et « un petit voile de fil grossier. Leur ceinture était faite d'un gros drap « blanc. Elles se servaient de couteaux et de serviettes. »

« Elles étaient chaussées de bottines et de souliers de femmes. Leurs « vêtements, leur linge de lit, leur nourriture et leur boisson tout était « simple, rien à leurs yeux n'étant de soi-même riche ou commun. « Elles s'abstenaient d'épices et de viandes. Chaque monastère avait « une prieure qui régissait les affaires intérieures et extérieures de la « maison. Une sous-prieure était spécialement chargée du gouvernement « intérieur. Une économe enrégistrait fidèlement tout ce qu'on donnait, « payait, recevait et dépensait et rendait compte de l'emploi des revenus. « L'orsqu'une fille de famille voulait entrer dans un couvent, elle remet-

« qua domina ad eas venire voluit, res suas mobiles et immobiles prio-
« risse presentavit atque postea amplius non curavit. In ordine manendi
« probationis tempus habuit et si displicuit cum rebus suis omnibus
« resilivit et si conventui displicuisset res sibi suas totaliter reddidissent.
« Si post annum professionis apostatasset nihil de suis habere nisi de
« gratia potuisset. Quandiu pauperes fuerunt dominas cum pecunia re-
« ceperunt. Quando vero ditate fuerunt personas sine pecunia receperunt.
« Quedam ex his claustris omnia sua predia pro annuo censu colenda
« rusticis concesserunt, et censum per fratres suos conversos et beginas
« et servos et ancillas annis singulis collegerunt. Quedam vero predia
« sua per conversos fratres suos coluerunt et curias et grangias per con-
« versos suos rexerunt et curas maximas habuerunt. (1) Omnia per fene-
« stras rexerunt quia fratres Predicatores circa temporalia earum, nullam
« curam penitus habuerunt, per fenestras quibus placuit loquebantur
« et per fenestras videbantur et ab exterioribus videbantur. Multum he
« sorores profecerunt et de hoc quidam doluerunt. Hii episcopo Argenti-
« nensi (2) qui se de cura istarum dominarum intromitteret dixerunt quia
« cura earum ad eum pertineret eo quod de nullius ordinis regula pro-
« diissent. Ipse autem consiliis eorum acquiescens honestos quosdam ex
« suis canonicis misit ad dominas memoratas mandans eis quatinus ca-
« nonicis suis loco sui in omnibus obedirent eo quod judex earum ordi-
« narius esset et deberet eis tam in temporalibus quam in spiritualibus
« providere. Sorores canonicis taliter responderunt: Scimus, domini,
« quod vobis et domino nostro episcopo tenemur obedire, sed in quan-
« tum et in quibus casibus ignoramus. Unde vos suppliciter rogamus
« quatinus circa nos authoritatem suspendatis donec investigare possimus
« in quibus vobis teneamur casibus obedire. Canonici precibus domina-
« rum acquieverunt et in libertate sua permiserunt sicut antea residere.
« Post hec fratres Predicatores illis dominabus consuluerunt ut ad pa-

(1) Les autorités ecclésiastiques, au moyen-âge, recommandaient, en effet, comme une bonne règle d'administration, aux communautés religieuses, et surtout aux couvents de femmes, de ne point entreprendre la culture des domaines ruraux appartenant aux ordres monastiques. Il était rare que ces exploitations considérables n'amenassent pas à la longue des désordres financiers et quelquefois la ruine des monastères qui les entreprenaient. Elles produisaient souvent aussi un autre mal, la licence des mœurs et le relâchement de la discipline monastique.

« tait à la prieure tout ses biens meubles et immeubles et ne s'en occu-
« pait plus. Si, après un temps déterminé d'épreuve, elle ne voulait pas
« rester dans l'ordre, elle se retirait avec tout ce qu'elle avait apporté;
« il en était de même, si la communauté ne l'avait point agréée. Si,
« après une année de profession, elle apostasiait, elle n'avait droit à
« rien reprendre et devait se contenter de ce qu'on lui rendait par pure
« grâce. Tant que les maisons furent pauvres, elles ne recevaient que
« des filles ayant du bien; mais quand elles furent devenues riches, elles
« en recevaient qui n'avaient aucune fortune. Quelques uns de ces mo-
« nastères donnaient toutes leurs terres à cultiver à des paysans moyen-
« nant un cens annuel, et ces cens étaient recueillis tous les ans par des
« frères convers de l'ordre, des béguines, des valets ou des servantes.
« D'autres, au contraire, cultivaient leurs terres eux-mêmes, par les
« mains de frères convers, chargés de toute l'exploitation agricole; ce
« qui occasionna de grands soucis à ces maisons. (1) Les frères Prêcheurs
« n'ayant, pour ainsi dire, point mission de surveiller les intérêts tem-
« porels de ces monastères, ceux-ci s'administraient eux-mêmes; cette
« administration s'exercait en communiquant par les fenêtres avec les
« gens du dehors; les religieuses parlaient à tout le monde par les fenêtres
« et n'étaient vues que par là des personnes du dehors. Ces sœurs prospé-
« rèrent grandement, ce qui donna du déplaisir à quelques uns. Ils enga-
« gèrent l'évêque de Strasbourg (2) à se mêler des affaires de ces femmes,
« prétendant que son autorité s'étendait sur elles puisqu'elles ne dépen-
« daient d'aucun ordre. L'évêque, écoutant leurs conseils, envoya à ces
« femmes quelques honorables chanoines, et leur manda de leur obéir
« en tout comme à lui-même, car il était leur juge ordinaire et avait
« charge de veiller à leurs intérêts temporels et spirituels. Les sœurs
« répondirent aux chanoines: nous savons, seigneur, que nous sommes
« tenues à l'obéissance envers vous et envers notre seigneur l'évêque;
« mais nous ignorons jusqu'à quel point et pour quels cas; nous vous
« prions donc de suspendre les effets de votre pouvoir jusqu'à ce que
« nous ayions recherché les cas dans lesquels nous vous devons l'obéis-
« sance. Les chanoines se rendirent aux prières des religieuses et leur
« permirent d'user de leur liberté comme par le passé. Alors les frères
« Prêcheurs conseillèrent aux religieuses de se rendre le plus prompte-

(2) Probablement un évêque de la fin du XIIIe siècle.

« pam cum literis cognatarum suarum quam citius festinarent et liber-
« tatem quam posset a papa et a cardinalibus obtinerent. Acquiescentes
« igitur consiliis eorum ad curiam provexerunt. De quolibet pene claustro
« due ad eundum provexerunt. Et mediante fratre Johanne episcopo et
« magistro ordinis Predicatorum que a papa et cardinalibus petiverunt
« . . . . . Commisit enim eas papa magistro ordinis Predicatorum et
« incorporavit ordini eorum ita quod deberent gaudere omni privilegio
« obtento pariter et obtinendo etc. »

« Fratres Minores de ordine suo claustra dominarum fecerunt que et
« ipse in omnibus profecerunt. Fratres isti sorores suas sic clauserunt
« quod vix vel nunquam egredi potuerunt. Hominibus de claustro loque-
« bantur sed minime videbantur. Loquebantur enim per fenestram qua-
« dratam que tres vel quatuor pedes in magnitudine continebat. Fenestra
« etiam hec lamina ferrea obstructa erat et non multis parvis foraminibus
« perforata. Habebat etiam lamina hec vero plura habentia digiti longi-
« tudinem infixa sibi, que impediebant ne aliquis oculum lamine fora-
« minibus applicaret. Insuper et lineus niger foraminibus intrinsecus
« obstruebat. Quin aliqua domina in claustrum earum recipiebatur per
« altam scalam ascendit et sic in claustrum per hostium competens
« introivit. Abbatissam habebant, que in religione cæteras informabat.
« Extra claustrum eis cibaria coquebantur et in claustrum sororibus
« mittebantur. Duo fratres ordinis Minorum extra vel plures pro tempore
« residebant, quorum unus eis in spiritualibus preerat, alter vero tem-
« poralia regebat et necessaria ministrabat. Fratres conversos et con-
« versas seu beginas, servos et ancillas multas habebant que aggros et
« vineas colebant et in aliis serviebant. »

« Monachi pauci in Alsatia fuerunt preter nigros et moniales eorum et
« Augustini canonicos regulares. (1) Cruciferi de S. Johanne et Templarii
« et Anthonienses domos vel grangias et capellas habuerunt in quibus
« servi vel pauci fratres ordinum prefuerunt. Cruciferi de S. Johanne
« in Basilea duas capellas habebant quas officiavit sacerdos nomine Gallus
« cui frater hospitalis dimidiam ferens crucem necessaria ministravit. »

---

(1) Jusqu'au XIIIe siècle, l'Alsace ne connaissait, en effet, pour ainsi dire, que des monastères soumis à la règle de St-Benoit ou à celle de St-Augustin, soit pour les hommes, soit pour les femmes. Les dominicains et les franciscains n'apparurent qu'au XIIIe siècle. Il y avait peu de maisons de l'ordre de Citeaux.

« ment possible auprès du pape avec des lettres de toutes les commu-
« nautés leurs alliées, pour obtenir du pontife et des cardinaux toute
« l'indépendance possible. Acceptant ces conseils, elles se rendirent en
« cour de Rome. Presque chaque monastère députa deux religieuses.
« Par l'entremise du frère Jean, évêque et maitre de l'ordre des Prêcheurs,
« elles obtinrent du pape et des cardinaux ce qu'elles demandèrent. Le
« pape les confia à la direction du maitre de l'ordre des Prêcheurs, les
« incorpora à leur ordre en leur assurant la jouissance de tous les pri-
« vilèges actuels et futurs de cet ordre, etc. »

« Les frères Mineurs établirent aussi des couvents de femmes de leur
« ordre qui prospérèrent en toutes choses. Ils les cloitrèrent si rigou-
« reusement qu'elles ne pouvaient presque point, ou pour mieux dire
« jamais, sortir de leurs maisons. Elles parlaient aux hommes depuis
« le cloitre et n'en pouvaient être vues; en effet, elles ne parlaient que
« par une fenêtre carrée dont l'étendue n'était que de trois à quatre
« pieds. Cette fenêtre était armée d'une plaque de fer percée de quelques
« petits trous. Cette plaque était hérissée de nombreuses pointes longues
« d'un doigt pour empêcher que personne n'appliquât l'œil sur les trous
« de la plaque. De plus, une toile noire la garnissait à l'intérieur. Lors-
« qu'ils recevaient une religieuse dans un couvent, elle montait par une
« haute échelle et y entrait par une issue pratiquée à cet effet. Chaque
« couvent avait une abbesse qui donnait l'instruction religieuse aux
« sœurs. On cuisait leurs aliments hors du monastère et on les leur
« envoyait. Deux frères de l'ordre des Mineurs, et quelquefois plus,
« résidaient temporairement près du couvent, mais en-dehors; l'un
« dirigait les affaires spirituelles, l'autre administrait les temporelles et
« veillait à leurs besoins. Ces maisons avaient un grand nombre de frères
« convers, de sœurs converses ou béguines, de valets et de servantes
« qui cultivaient les champs et les vignes et les servaient en toutes autres
« choses. »

« Il y avait peu de moines en Alsace, si ce n'est des bénédictins et des
« bénédictines et des chanoines réguliers (1) de St.-Augustin. Les che-
« valiers de St.-Jean, les Templiers et les Antonites avaient des maisons,
« des granges et des chapelles où résidaient des serviteurs ou quelques
« frères de ces ordres. Les chevaliers de St.-Jean avaient deux chapelles
« à Bâle; elles étaient desservies par un prêtre nommé Gallus au service
« duquel était attaché un frère lai de l'ordre

« Cistercienses, nigri monachi, canonici regulares vestes ordinum « ferebant; constitutiones suas servabant et divitiis abundabant. Nigri « monachi et moniales qui non proprie de regula Benedicti prodierunt « sed immediate pape subfuerunt dominio officium beati Benedicti bene « pro suo modulo servarent. Vestes autem religiosorum et constitutiones « et mores servare plurimi contempserunt. Inclusoria prope capellas sita « fuerunt ubi sola mulier, vel due, vel tres, vel plures mulieres incluse « fuerunt (1) ex quibus quedam nigris monachis, quedam albis, quedam « Cisterciensibus, quedam aliis religiosis subfugerunt et eorum consti- « tutiones et consuetudines observabant. Minores et Predicatores et do- « mini de domo theutonica nondum fuerunt sed ad lucem post annos « undecim prodierunt. (2) Postea et alie multe religiones prodierunt quas « omnes dominus Gregorius noscitur delevisse Parisius tunc tempus « noscitur viguisse studium. Civitates Argentinensis et Basiliensis in mu- « ris et edificiis viles fuerunt, sed in domibus meliores. Domus fortes et « bone fenestras paucas et parvulas habuerunt et lumine caruerunt. Co- « lumbaria, Sclezistat, Rubiaca, Mülnhusen, et alie parve civitates tunc « tempus non fuerunt. Nobiles in villis turres parvulas habuerunt quas a « sibi similibus vix defendere potuerunt. Rhenus ante breve tempus Bri- « siacam ab Alsatia separabat. Rhenus nullum pontem habebat sed ho- « mines navibus per eum transitum faciebant. Super Alsam circa annum, « domini MCC dicebantur piscatores MD numero residere. Multe sylve « in Alsatia fuerunt que terram in frumento et vino sterilem reddiderunt. « Castra et castella in ea pauca fuerunt ex quibus quedam postea in mu- « nitiones seu in civitates parvulas mutabantur. Pauca ex preciosis opera « lapidabantur. *Monasterium enim Coloniense minoris ecclesie et Ar-* « *gentinense inchoata fuerunt post annum domini MCCXX ut magistri* « *eorum operum fratribus retulerunt.* Milites venationibus, piscationi- « bus, torneamentis, hastiludiis, amplexibus vacabant, et pene omnes « simplicem fornicationem peccatum minimum reputabant. Quilibet ser-

---

(1) Nous en trouvons un exemple dans le passage qui a donné lieu à la note 4 de la page 98. Une récluse établie dans un village dont nous n'avons pu déchiffrer le nom, mais que nous croyons être Kientzheim *(Cœnsheim)*, entra dans le couvent de Katzenthal.

(2) Les *Annales* mentionnent, en effet, l'apparition de ces ordres sous la date de 1211. Mais cette date n'est qu'approximative.

« Les religieux de l'ordre de Citeaux, les moines noirs, les chanoines « réguliers portaient les habits de leurs ordres; ils respectaient leurs « constitutions et abondaient en richesses. Les moines noirs et les reli- « gieuses qui n'appartenaient pas proprement à l'ordre de St-Benoit, « mais étaient directement soumis à l'autorité du pape, observaient ce- « pendant avec exactitude la règle de St-Benoit. Beaucoup d'entre eux « méprisèrent pourtant de porter l'habit, de pratiquer les devoirs et « de garder les mœurs des religieux. Il existait près des chapelles des « récluseries où s'enfermaient tantôt une seule, tantôt deux, tantôt trois « et quelquefois plusieurs femmes; (1) les unes se mettaient sous la « protection des moines noirs ou des moines blancs, d'autres sous celle « des religieux de Citeaux ou d'autres ordres, et en observaient les règles « et les coutumes. Les Mineurs, les Prêcheurs et les seigneurs de l'ordre « teutonique n'existaient pas encore, mais ils firent leur apparition (2) « onze années après (le commencement du XIIIe siècle). Dans la suite il « surgit un grand nombre d'ordres religieux que le pape Grégoire sup- « prima. Les études florissaient à Paris. Les villes de Strasbourg et de « Bâle étaient pauvres en édifices et en murailles, mais elles étaient « remarquables sous le rapport des habitations. Les maisons y étaient « solides et bonnes, quoiqu'elles n'eussent que peu de fenêtres et très- « petites, ce qui les privait de lumière. Colmar, Schlestadt, Rouffach, « Mulhausen et d'autres petites villes n'existaient pas encore. Les nobles « possédaient, dans les villages, de petits donjons qu'ils pouvaient à « peine défendre contre leurs pareils. Peu de temps auparavant le Rhin « avait séparé Brisach de l'Alsace. Ce fleuve n'avait point de ponts et les « gens le traversaient au moyen de bateaux. On dit que vers l'an 1200, « on comptait 1500 pêcheurs sur la rivière de l'Ill. L'Alsace était cou- « verte de forêts nombreuses qui la rendaient stérile en blé et en vin. « On n'y voyait que peu de forts et de châteaux; quelques uns furent « convertis en places fortes et en petites villes. On ne se servait que « rarement, pour leur construction, de pierres de quelque prix. *Le « monastère de la petite église de Cologne et celui de Strasbourg ne « furent entrepris qu'après l'année 1220, d'après ce que les maîtres de « ces ouvrages ont dit eux-mêmes aux frères.* Les nobles étaient exclu- « sivement adonnés à la chasse, à la pêche, aux tournois, aux jeux mi- « litaires et à la galanterie; et les débauches ordinaires n'étaient point « un péché à leurs yeux. Toute servante était à la disposition du premier

« vus ancillam cujus voluit procurabatur et si eam prece vel precio com-
« paravit ad eam nocte dieque venit et ei in calceamentis necessaria
« ministravit, *et sic* ab hoc enim precio amasii dominas liberabant. (1)
« Milites loricas de magnis et spissis et ponderosis circulis utebantur.
« Possessiones, abbates clerici a pauperibus obligabant et peccatum facere
« non credebant. Mercatores pauci fuerunt et pene omnes pro divitibus
« habebantur. Magistri artium mechanicarum pauci fuerunt et sunt inter
« divites computati. »

« Chyrurgici pauci, phisici pauciores; judei pauci, heretici in locis
« plurimis abundabant. Hos autem fratres Predicatores cum magna do-
« minorum potentia laudabiliter extirpabant. Homines mechanicarum
« artium simplices in artibus et postea in eis plurimum profecerunt.
« Torrentes et flumina non ita magna tunc sicut nunc fuerunt, quia
« radices arborum fluxum nivium et imbrium per tempus in montibus
« retinerunt. Bige pauce fuerunt et curribus sine ferreo Alsatici frueban-
« tur. Currus vero ferrati sive ferro muniti de Suevia postea in Alsatiam
« pervenerunt. Solum genus parvarum gallinarum habebantur, postea
« vero galline barbate, cristate, sine caudis, magne, croceis pedibus
« per peregrinos de remotis partibus portabantur. »

« Solum genus columbarum et balumbarum videbatur. Columbe vero
« grece que habebant pennas in pedibus et alia plura genera postea sunt
« in Alsatiam deportati. Vasianos quidam clericus de transmarinis par-
« tibus apportabat. Ursi albi, sperioli albi, lepores albi, ericii marini,
« cameli, leones et diversa genera arborum et diversa genera herbarum
« et olerum et vinearum, cucumerum et olerum specierum, vestium,
« peplorum, instrumenta diversarum artium postea in Alsatia deportata
« fuerunt. »

« Altaria parva fuerunt, sed in primitiva ecclesia circa apostolorum
« tempora tres pedes habebant in altitudine et tres in latitudine et tres
« in longitudine continebant. Mensa vero altaris corpus digitis quatuor
« excedebat. Arbores magni et alti (2) habentes IX vel X pedes in spissitu-
« dine poterant inveniri. Edificatio domorum cum gypso nondum fuit in

---

(1) Nous confessons que nous ne proposons qu'avec une grande réserve la traduction de ce passage. Il se peut que les obscurités proviennent d'altérations ou d'omissions dans le texte.

(2) Ce barbarisme est positif dans le manuscrit.

« valet venu; après l'avoir gagnée, soit à prix d'argent, il la voyait le « jour comme la nuit; il déposait dans ses souliers ce qui était nécessaire « à son entretien; tandis qu'un semblable dépôt fait par l'amant d'une « grande dame dans la chaussure de sa maîtresse la dégageait. (1) Les « chevaliers se servaient de hauberts formés de grands anneaux, épais « et lourds. Les abbés et les prêtres croyaient pouvoir, sans péché, en- « gager leurs biens, c'est-à-dire les biens des pauvres. »

« Il y avait peu de marchands et ils passaient presque tous pour être « riches. Les maitres de professions mécaniques étaient peu nombreux « et étaient comptés parmi les gens riches. »

« Il y avait peu de chirurgiens, et encore moins de médecins; il y « avait peu de juifs, mais les hérétiques pullulaient en beaucoup de lieux. « Les frères Prêcheurs, aidés de la puissance des seigneurs, les détrui- « sirent louablement. Les hommes de métier étaient peu avancés dans « la pratique de leurs professions; mais ils y firent de grands progrès « dans la suite. Les torrents et les rivières étaient moins forts qu'au- « jourd'hui, parce que les racines des arbres retenaient pendant un cer- « tain temps dans les montagnes les eaux des pluies et des neiges. Il y « avait peu de voitures à deux chevaux, et les Alsaciens ne se servaient « que de chars non ferrés; mais plus tard, les Alsaciens empruntèrent « à la Souabe l'usage des chars munis de ferrements. On ne connaissait « alors dans ce pays qu'une seule espèce de poules qui étaient petites; « mais plus tard les voyageurs rapportèrent des pays lointains des poules « barbues et huppées, sans queue, à pieds jaunes et d'une espèce plus « grande. »

« On ne connaissait qu'une espèce de pigeons et de ramiers; mais, « dans la suite, on introduisit en Alsace les pigeons grecs qui avaient « des plumes aux pattes. Un clerc apporta les faisans d'outre-mer. On « montra aussi des ours blancs, des écureuils blancs, des lièvres blancs, « des hérissons marins, des chameaux, des lions, et l'on introduisit plus « tard dans le pays diverses espèces d'arbres, de plantes, de légumes, « de vignes et de concombres, ainsi que des vêtements, des manteaux « et les instruments propres aux divers métiers. »

« Les autels étaient petits; mais dans la primitive église, au temps « des apôtres, les autels avaient trois pieds de haut, trois pieds de large « et autant de long; la table de l'autel dépassait de quatre doigts le corps « de l'œuvre. On trouvait des arbres immenses ayant de neuf à dix pieds

« partibus Alsatie consuetudo. In villa Turickheim que est in Alsatia ab « incolis invenitur gypsus. Gypsus sive terra de qua cementum paratur « et terra que maugil dicitur et per quam agri a rusticis impinguantur « post annum domini MCC reperitur. (1) In vaginis gladiorum fibule « non fuerunt, nec monachi in cingulis suis fibulis utebantur. Cinguli « monachorum in uno fine duas longas cissuras habebant et in alio « fine in duas partes cingulus findebatur. Ecclesia canonicorum Marba- « censium habet infra muros pedes in latitudine LX, in longitudine « duplum. Casule et cappe chorales habebant VII pedes in longitudine « et circunferentiam circularem. Talmatice eorum pedes X habebant in « latitudine et earum manice habebant in latitudine pedis ac dimidii, « altitudo vero earum pedum V. Corporalium eorum plice habebant tres « partes communis pedis in longum, latum quando longitudo pedis qua- « tuor habuit portiones. Septem campanas turris ecclesie continebat. — « Est locus in Theutonie partibus, Alsatia nomine, distans ab Oceano « miliaria LXI quantum homo potest in tribus septimanis faciliter tran- « sire seu miliaria LXX. Locus est inter civitatem Argentinensem et Ba- « siliensem continens sedecim in longum et III in latum, ut communiter « computatur. Hic habet in se nonaginta conventus monialium seu etiam « monachorum. »

« Sub anno Domini MCCCCLVIII, damnifficatus fuit conventus Colum- « bariensis per incendium. Nam in nocte beatæ Agnetis virginis combusta « fuit coqua cum suis ustensilibus pro parte ac victualibus omnibus. « Verum etiam unus juvenis in eadem domo interiit, incendio . . . . . « . . . . existens ut puer coquinarius. Memorie tamen dignum dijudico « annotandum quod Deo dilecte sorores in sub tilia ita se erga fratres « exhibuere in necessitatibus eorum eis subveniendo ut quod per multos « dies coxerunt magno cum gaudio ac magna cum benevolentia diversa « eis ministrantes *ubi re vera* ostenderunt fratribus *quod congerunt* ad « eos indefessum. Nam in necessitate probatur amicus verus. Denique « etiam sorores ad S. Katharinam etiam visis pietatem ostenderunt « similia eis ministrantes. Idcirco fratres precor dignemini non imme- « mores esse hujus beneficentie. »

---

(1) Les *Annales* (voy. p. 166) placent la découverte du gypse dans les montagnes de Turckheim quelques années avant l'an 1295. — *Maugil* dérive de la racine allemande *Mag*, augmenter, féconder, nourrir.

« de diamètre. On ne connaissait pas alors, en Alsace, l'usage du plâtre « dans la construction des maisons. Le plâtre est recueilli à Turckheim, « village d'Alsace, par les habitants du pays. Le plâtre, ou terre avec « laquelle on prépare le ciment, et la terre qu'on appelle *maugel* et dont « les paysans se servent pour amender leurs champs, ne furent trouvés « qu'après l'année 1200. (1) L'on n'avait point de boucles aux four- « reaux d'épée et les ceintures des moines en étaient également dépour- « vues. Les ceintures des moines avaient à un bout deux longues fentes, « et à l'autre bout la ceinture était divisée en deux. L'église des cha- « noines de Marbach a, entre les murs, 60 pieds de large et 120 de « long. Les chapes et les chasubles de chœur avaient 7 pieds de long et « étaient taillées en rond. Leurs dalmatiques avaient dix pieds d'ampleur « et les manches de cet ornement avaient un pied et demi de large; « leur hauteur était de cinq pieds. Les plis de leurs corporaux avaient « en longueur trois quarts de pied. La tour de l'église contenait sept « cloches. »

« L'Alsace est un pays d'Allemagne, éloigné de la mer de 61 milles, « distance qu'un homme peut aisément franchir en trois semaines, c'est- « à-dire environ 70 milles. Ce pays, compris entre les villes de Stras- « bourg et de Bâle, a en longueur une étendue de seize milles et en lar- « geur trois milles, selon le calcul ordinaire. On y compte quatre-vingt- « dix monastères de femmes et de moines. »

« En l'an du Seigneur 1458, le couvent (des dominicains) de Colmar « fut endommagé par un incendie. Dans la nuit de Ste-Agnès, vierge, « le feu prit à la cuisine et dévora une partie des ustensiles et tous les « approvisionnements Il périt dans la même maison, et dans le même « incendie, un jeune homme qui servait à la cuisine Je crois qu'il con- « vient de garder le souvenir de ce que firent en cette circonstance mal- « heureuse pour les frères nos chères sœurs en Dieu des Unterlinden, « qui vinrent à notre aide; pendant de nombreux jours elles préparèrent « nos aliments et nous pourvurent de toutes choses, avec autant d'em- « pressement que de bonté. Elles montrèrent bien leur affection pour « les frères par tout ce qu'elles leur donnèrent, sans jamais se lasser. « Car c'est dans le besoin qu'on éprouve les vrais amis. Les sœurs de « Ste-Catherine nous témoignèrent également leur attachement par les « mêmes procédés. C'est pourquoi, je vous prie, mes frères, de ne jamais « mettre en oubli ces bienfaits. »

« Anno domini MCCCCLXXII in vigilia S. Gregorii pape obiit frater « Rudolphus Fuchs conversus qui ecclesiam nostram (1) *multo* labore « *reformavit* ac ambitum *circa* III loca hujus conventus multosque la- « bores *in ordine habuit* devotus et discretus. »

« Est terra modica in Europe partibus que polum antarticum penitus « ignorat, polum vero articum super se in gradu L credimus possidere. « Hæc est terra Alsatie Alamanie. Hæc habet Constantinopolim civitatem « Grecie versus orientem que secundum mappam mundi sub meridionali « linea continetur, Ab hac autem usque ad Alsatiam potest homo sanus « et valens in octo septimanis commode pervenire. Habet et civitatem « in occidenti positam Cordubam nomine et ad hanc potest homo per- « venire in septem commode septimanis. Est et Alsatia prope Rhenum. « Rhenus vero fluvius oritur ad meridiem et fluit versus septentrionem. « Distat Rhenus ab Alsatia a Constantia ad tres dietas et transit per « mediam Almaniam. Oritur Rhenus in monte . . . . . et prope Trajec- « tum inferius ingreditur mare magnum. Rhenus habet CL miliaria ut « computatur. Rodanus fluvius in Alpibus prope Helvetiam oritur et in « mare mediterraneo terminatur. Danubius in Suevia nascitur et in qua- « tuor dietis ab Alsatia noscitur emanare. Transit autem Almaniam et « Ungariam et post barbaras nationes et influit prope Constantinopolim « mare ponticum ibique terminatur. Habet autem in longitudine DLX « miliaria quæ homo in octo septimanarum numero poterit peragere. « Transit Almaniam Alba fluvius qui oritur in Bœmia et in Oceanum « fluere perhibetur. A Friburgo in Otinland usque Viennam sunt CL « miliaria et a Vienna usque in Oceanum sunt CL miliaria et hec longi- « tudo et latitudo a nemine . . . . poterit. Terra hec scilicet sita est sub « VII climate et longissimus dies ejus habet XVIII horas, brevissimus VI. « In Alsatia sunt aque botales Rhenus et Alsa et torrentes multi et « fontes et aque, putei multi. Quidam ex eis habent profunditatem L pe- « dum, alii XL, alii XXX, alii XX, alii XV, alii X, alii V, et alii pau- « ciores. Aquæ puteorum sunt calide in hyeme, in estate frygide. Aquæ « vero torrentum in estate calide et in hyeme frygide. Tanta enim est

---

(1) L'église des dominicains de Colmar sert aujourd'hui de halle-aux-blés; les bâtiments conventuels sont occupés par la gendarmerie; une partie du cloître subsiste encore. Les travaux du frère Rodolphe Fuchs, un de ces moines artistes ou ouvriers dont l'histoire des couvents nous transmet trop

« L'an du Seigneur 1472, la veille de St-Grégoire, pape, mourut le « frère convers Rodolphe Fuchs qui fit, avec beaucoup de peine, des « améliorations dans notre église (1) et modifia trois des côtés du cloître; « il avait beaucoup d'occupations dans la maison, et était pieux et dis- « cret. »

« Il est une petite contrée en Europe pour laquelle le pôle antarctique « est entièrement inconnu, et à l'égard de laquelle le pôle arctique est « à cinquante degrés, à ce que l'on croit. Cette province est l'Alsace en « Allemagne. Vers l'orient, elle a Constantinople, ville de la Grèce, « située, d'après la carte du monde, dans la ligne méridionale. Un « homme sain et valide peut faire, en huit semaines, le chemin de cette « ville en Alsace. Vers l'occident, elle a la ville de Cordoue, qu'un « homme peut atteindre aisément en sept semaines de marche. L'Alsace « est proche du Rhin. Le fleuve du Rhin a sa source vers le midi et « coule vers le septentrion. La distance de l'Alsace jusqu'au Rhin près « de Constance est de trois journées. Ce fleuve traverse l'Allemagne par « le milieu. Il prend sa source au mont . . . . . et se jette dans une « grande mer au-dessous d'Utrecht. On compte que son cours est de « 150 milles. Le fleuve du Rhône prend naissance dans les Alpes helvé- « tiques et se jette dans la mer Méditerranée. Le Danube a sa source en « Souabe, à quatre journées de l'Alsace. Il traverse l'Allemagne et la « Hongrie, passe ensuite parmi des peuples barbares et se verse près « de Constantinople dans le Pont-Euxin. Son étendue est de 560 milles, « distance qu'un homme peut parcourir dans huit semaines. Le fleuve « de l'Elbe qui a sa source en Bohême, traverse l'Allemagne et se jette, « dit-on, dans l'Océan. De Fribourg en Uchtland jusqu'à Vienne on « compte 150 milles et autant de Vienne à l'Océan, et ces calculs ne « peuvent être contredits. Cette contrée est située sous le septième cli- « mat; le plus grand jour y a dix-huit heures, le plus court six. Les « eaux potables de l'Alsace sont celles du Rhin, de l'Ill, de la plupart « des torrens, des sources et des puits. Parmi les puits, il s'en trouve « qui ont 50 pieds de profondeur; d'autres en ont 40, 30, 20, 15, 10, « 5 et même moins. Les eaux de puits sont chaudes en hiver et fraiches « en été. L'eau des rivières, au contraire, est chaude en été et froide

---

rarement le souvenir et les noms, paraissent avoir eu pour objet la restauration des bâtiments construits au XIIIe siècle.

« in ea frigiditas quod aqua infra unam noctem in spissam glaciem trans-
« mutatur. Terra hec pluviis frequentibus irrigatur. Nives ibi in spissi-
« tudinem unius pedis descendunt. Nives quandoque per horam durant,
« quandoque per diem, quandoque per septimanam, quandoque pluri-
« bus, in quibusdam vero locis vel montibus permanet usque ad solsticium
« estivale. (1) In Alsatia crescit vinum album et preciosum in maxima
« quantitate. Vites autem lignis cum diligentia sujunguntur, et in ea
« ligna ad comburendum multa et arbores fructifere ibidem plurime
« transplantantur. Est et Alsatia ex una parte plana, ex altera parte
« montuosa. Sunt et in ea prata, arva, sylvæ, et rura; ad frumentum
« seminandum sex equi vel quatuor parvuli requiruntur. Crescit ibi fru-
« mentum, secale, hordeum et avena. Crescunt et legumina, faba, pisa,
« vicia, lentes, et ibidem multarum herbarum semina generantur. Sunt
« ibi equi parvi et magni atque dextrarii, qui milites armatos ad inimicos
« et ab inimicis portare poterunt violenter. Sunt ibi boves et oves, capre
« et porci, asini et muli. Canum vero multa, luporum plura genera,
« cervi, ursi, vulpecule, et alia plura genera que non hic per omnia
« possunt enumerari. Sunt et ibi aves que tempore estatis venientes et
« hyemis tempore recedentes. Sunt autem he ciconie, palumbes, tur-
« tures, guculi, coturnices, anseres, hyrundines, vespertiliones. Sunt
« ibi anseres et anete et plura genera gallinarum. Aves sylvestres sunt
« ibi multa genera. Sunt castra in montibus et in plano. Sunt et ibi civi-
« tates fortes. Sunt et ibi ville fortes et multe et terra populosa. »

« Est locus in littoribus Oceani positus qui Theutonia seu Alemania
« seu Germania nuncupatur. Hec prope stellam maris seu polum articum
« esse dicitur, et ipsam septentrio seu currus circumire ab incolis per-
« hibetur. Terra hec Theutonia dicitur a Theutone gygante (qui) in ea mo-
« rabatur. Et ejus sepulcrum prope Viennam transeuntibus monstratur.
« Item Alamania dicitur ab Almantio lacu supra quem posita est civitas
« Constantiensis. Item dicitur Germania quia multos homines dicitur
« generare. Nulla enim terrarum in tanto spacio dicitur tot homines
« continere. Dicuntur etiam hii homines fideles, hominesque laboris et
« in barbaris nationibus aliis hominibus cariores. Longitudo hujus terre

---

(1) Le climat de l'Alsace n'a guère changé depuis six siècles; nous voyons encore souvent la neige persister jusqu'au cœur de l'été sur le Ballon, près des lacs d'Orbey, et au fond de la vallée de Munster.

« en hiver. Cette eau est si froide qu'en une seule nuit elle se convertit « souvent en une glace épaisse. Cette contrée est arrosée par des pluies « fréquentes. La neige y atteint un pied de hauteur. Quelquefois elle ne « dure qu'une heure, quelquefois un jour, d'autrefois une semaine, et « quelquefois plusieurs semaines; dans certains lieux de la montagne, « elle persiste jusqu'au solstice d'été. (1) Il croit, en Alsace, du vin blanc, « excellent et en très-grande quantité. Les vignes sont munies avec grand « soin d'échalas. Il y a également dans la même province beaucoup de « bois à brûler et on y transplante un grand nombre d'arbres fruitiers. « Une partie de l'Alsace forme une plaine, l'autre partie est montagneuse. « On y voit des prairies, des terres labourables, des forêts, des champs; « pour labourer les terres à blé, on emploie quatre et quelquefois six « petits chevaux. Il y croit du froment, du seigle, de l'orge et de l'avoine, « des légumes, des fèves, des pois, des vesces, des lentilles, ainsi qu'un « grand nombre d'autres plantes. Le pays produit de petits chevaux; il « y en a aussi de grands et de propres à la guerre, avec lesquels les « chevaliers armés peuvent fondre rapidement sur l'ennemi ou se dérober à lui. Il produit aussi des bœufs et des moutons, des chèvres, des « porcs, des ânes et des mulets. Les espèces de chiens y sont nombreuses; le loup en compte plusieurs; on y voit des cerfs, des ours, « des renards et d'autres espèces d'animaux qu'on ne peut dénombrer « ici. Parmi les oiseaux qui arrivent en été et repartent vers l'hiver, on « connait les cigognes, les ramiers, les tourterelles, les coucous, les « cailles, les oies, les hirondelles et les chauves-souris. Le pays possède « des oies, des canards et plusieurs espèces de gallinacées, et les forêts « abondent en nombreuses espèces d'oiseaux. — On voit des châteaux « sur les montagnes et dans la plaine. Il y a des villes importantes, des « villages nombreux et considérables et la contrée est populeuse. »

« Il existe le long des rivages de l'Océan une contrée qu'on appelle « Teutonie, Allemagne ou Germanie. On dit qu'elle est voisine du pôle, « et ses habitants prétendent que le Septentrion ou le Charriot dans sa « course circulaire en décrit les limites. Cette contrée est appelée Teutonie du nom du géant Teuton qui l'a habitée, et dont on montre le « tombeau aux voyageurs, près de Vienne. On l'appelle encore Allemagne « à cause du lac Alaman sur lequel est bâtie la ville de Constance. On la « nomme aussi Germanie à cause de sa fertilité à produire des hommes. « Aucun pays, en effet, ne contient en un pareil espace tant de monde.

« protenditur ad Trajectum inferius sive a civitate Lubecke, que sita « est in littore Oceani, ingreditur mare, dirigiturque versus Alpes seu « montana que dividunt Almaniam ab Italia sive Longobardia. Ab Oceano « usque ad Alpes sunt miliaria CXX seu ducenta quadraginta (leuca?) « que potest homo in quatuor septimanis facile peragrare sub linea me- « ridionali. Latitudo hujus terre est a Fryburgensi civitate, que sita est « prope Burgundiam et dirigitur versus orientem ad civitatem Viennam, « que sita est prope Ungariam, que inter se CXX miliaria distare a plu- « ribus referuntur. Hec autem miliaria potest homo faciliter in septima- « nis quatuor peragrare. Transit hanc terram Rhenus fluvius qui oritur « Alpibus de montibus qui dividunt Italiam ab Alamania, id est in monte « qui vocatur Septimus et fluit per lacum Alamanum super quem sita « est civitas Constantiensis. Item super Rhenum Basiliensis, Argenti- « nensis, Moguntinensis, Coloniensis et alie multe que nunc non est « tempus computare. Sed sunt et in hac Theutonia seu provincia tres (1) « principes seculares quorum interest regem eligere Romanorum. Unus « est dux Saxonie et hic habet duo milia marcarum in redditibus. Unus « Palatinus id est dux Bavarie et hic habet viginti milia marcarum « in redditibus: quinque milia de Palatio et quindecim de ducatui. « Unus marchio Brandiburgensis et hic habet quinquaginta milia mar- « carum. Unus rex Bohemie et hic habet marcarum centum milia pro- « batarum. Sunt et tres principes regulares id est sub pape regulis con- « stituti electores regem Romanorum, scilicet Treverensis qui tres habet « suffraganeos et tria milia marcarum in redditibus sibi necessaria mi- « nistrantes; Maguntinus et hic habet XVII suffraganeos et VII milia « marcarum in redditibus fideliter computatis; Coloniensis, qui tantum « V noscitur habere suffraganeos et tamen sibi quinquaginta marcarum « milia computantur. Preter hos tres archiepiscopos quatuor alii com- « putantur, scilicet Rigensis VII habet suffraganeos et mille marcarum « redditus computatur; Maddiburgensis qui VII habet suffraganeos et « quatuor milia habere a pluribus perhibetur; Bremensis qui et ipse VII « habet suffraganeos et quinque marcarum redditus sibi a suis fidelibus « ascribuntur; Saltzburgensis qui VII habet suffraganeos et XX milia « marcarum redditus habere et amplius computatur. Habet autem Theu-

(1) Il faut lire *quatuor*. Les électeurs séculiers étaient, en effet, au nombre de quatre, et l'auteur lui-même les nomme.

« Ses habitants passent pour être fidèles, laborieux et meilleurs que tous « ceux des nations barbares. Il s'étend jusqu'à Utrecht ou Lubeck, qui « est situé sur le bord de l'Océan, touche à la mer et se prolonge, d'un « autre côté, vers les montagnes des Alpes qui séparent l'Allemagne « de l'Italie ou de la Lombardie. Depuis la mer jusqu'aux Alpes on « compte 120 milles ou 240 (lieues?), trajet qu'un homme peut aisément « faire en quatre semaines sous la ligne méridionale. La largeur de ce « pays est comprise entre Fribourg, ville voisine de la Bourgogne, et « Vienne, ville voisine de la Hongrie, éloignées l'une de l'autre de 120 « milles, distance qu'un homme franchit en quatre semaines. Ce pays « est traversé par le fleuve du Rhin qui prend sa source au mont Septime, « dans les montagnes des Alpes qui séparent l'Allemagne de l'Italie; il « passe dans le lac Alaman sur lequel est bâtie la ville de Constance. « Ce fleuve baigne encore Bâle, Strasbourg, Mayence, Cologne et beau- « coup d'autres villes qu'il est inutile d'énumérer ici. Ce pays compte « trois (1) princes séculiers qui ont le droit d'élire le roi des Romains, « savoir: le duc de Saxe, qui a 2000 marcs de revenus; le Palatin, c'est- « à-dire le duc de Bavière, qui en a 20,000, dont 5000 du Palatinat et « 15,000 du duché; le marquis de Brandebourg, qui a 50,000 marcs de « revenus; le roi de Bohême, qui en a 100,000 bien vérifiés. Il y a trois « princes réguliers, c'est-à-dire institués par le pouvoir du pape, qui « concourent à l'élection du roi des Romains, savoir: l'électeur de « Trêves qui a trois suffragans, qui lui fournissent 3000 marcs de reve- « nus; celui de Mayence qui a 18 suffragans et 7000 marcs de revenus « bien comptés; celui de Cologne qui n'a que cinq suffragans, mais « 50,000 marcs de revenus. Outre ces trois archevêques, l'Allemagne « en possède encore quatre autres, savoir: celui de Riga avec sept suffra- « gans et 1000 marcs de revenus; celui de Magdebourg avec sept suffra- « gans et 4000 marcs de revenus; celui de Brême avec sept suffragans « et 5000 marcs; celui de Saltzbourg aussi avec sept suffragans et 20,000 « marcs de revenus, et même plus, d'après ce qui est rapporté. Au » total, l'Allemagne a soixante archevêques ou évêques. L'Allemagne « est situé sur les bords de l'Océan entre les fleuves du Rhin et de l'Elbe, « comme elle est représentée sur la carte du monde; elle est exposée au « vent d'ouest et s'étend jusqu'aux Alpes qui la séparent de l'Italie et qui « sont plus élevées que les autres montagnes. Il y a en Allemagne une « contrée qu'on nomme l'Alsace. On dit qu'elle n'est éloignée du pôle arc-

« thonia in universo tam episcopos quam archiepiscopos sexaginta. Sita « est Theutonia in littoribus Oceani inter Rhenum et Albam fluvios ut « in mappa mundi depingitur, et opponitur vento qui Circinus seu Tracia « nominatur, et dirigitur versus Alpes qui sunt inter Italiam atque Ger- « maniam et sunt aliis montibus alciores. Est locus in Teuthonia qui « Alsatia nominatur. Hic distare dicitur ab Oceano versus axem seu po- « lum articum ad nonaginta pene miliaria que potest homo in tribus « septimanis faciliter peragrare. Dicitur hic locus Alsatia latine ab Alsa « fonte seu fluvio, theutonice vero illa Elsase ab incolis nominatur. « Oritur prope solenne castrum Phyrrêt nomine, egregium claustrum « Luzilæ nomine ordinis Cisterciensis magnum, pulchrum, bene edifica- « tum, (quod) possessionibus et redditibus et bonis monachis habundare « (dicitur). Locus iste est inter magnam et bonam ac nobilem civitatem « Argentinensem atque Basiliensem que inter se XVI distare miliara « referuntur. Hec tanem homo fortis posset uno die [1] sine magno dis- « pendio pertransire. In latitudine sua à Rheno usque ad montanam sibi « miliaria tria vel quatuor computantur. »

III.

[2] Mane tace rixe si vis exire catenam
Roma tibi subito motibus ibit amor. } retrogradi in litteris.

Exadi	virgo	merentem	crimina	mortis
Virgo	precelsa	noxe	restringe	metretas
Merentem	noxe	culpam	salvando	refrena
Crimina	restringe	salvando	regia	virgo
Mortis	metretas	refrena	virgo	Maria.

---

[1] Erreur évidente; la distance de Bâle à Strasbourg est de 16 milles allemands ou 32 lieues communes. Nous croyons le texte altéré.

[2] A la suite des deux appendices qu'on vient de lire, le manuscrit de Stuttgart contient quelques lambeaux de poésie latine dans le goût puéril et

« tique que de 90 milles, distance qu'un homme peut aisément franchir « en trois semaines. Cette contrée porte en latin le nom d'Alsace, d'une « rivière qui l'arrose, et que les gens du pays appellent en allemand « Elsase. Elle prend sa source près du célèbre château de Ferrette et de « la fameuse abbaye de Luçelle, de l'ordre de Citeaux, abbaye considé- « rable, belle, bien bâtie, riche en biens et en revenus, et peuplée de « bons moines. Cette contrée s'étend depuis la puissante, riche et illustre « cité de Strasbourg jusqu'à celle de Bâle, éloignées l'une de l'autre de « seize milles. Cette distance peut être franchie par un homme robuste, « sans grande peine, en un jour. (1) Sa largeur, du Rhin jusqu'aux « montagnes, est de trois à quatre milles »

Si cur cara sit is sitis ara crucis
Omni te rege si vis signis eger et inmo
Signa te des merorem sed et angis
Sacro sacra sacro non sacra macra sacro
Sacrum pingue dabo non macrum sacrificabo
Mi non minor prome prece prome minori.
Cordato non cordato mihi cor dato fato
Sacro sacra sacro non sacra macra sacro
Sacra macra sacro non sacro sacra sacro.

Sacrum pingue dabo non macrum sacrificabo
Sacrificabo macrum non dabo pingue sacrum.
Eu giro torte sol ciclos et rotor igne
Papa pa. ve ve vetes testes. vi vi vi. co co co.
Dede dedi didi mi mimi vi vivi da dada
Vivi vivi. is is is is. es es es es. os os os os.
So so so so. se se se se. si si si si. in in in in.

Preposito tibi laus merito non infima dandi
Pectore stas stabili non cito vertibili
Vertibili cito non stabili stas pectore dandi
Infima non merito laus tibi preposito
Ypocrisim fugis haud nugis das tempora crisim
Celica vis fecit non mala gens tua scit

---

tourmenté du moyen-âge. Ces pénibles jeux d'esprit étaient fort en crédit dans les couvents. Nous les aurions peut-être rejetés de notre édition, comme n'ayant aucun rapport direct avec l'œuvre historique des dominicains de Colmar; mais comme ils sont le fruit de la veine poétique d'un prieur des dominicains de Bâle, nommé Henri, qui a eu l'honneur d'être compté parmi les écrivains célèbres du XIIIe siècle par l'auteur du second appendice (voyez page 220), nous les conservons comme une curiosité littéraire alsacienne. Nous aurions, cependant, préféré que le copiste nous eût conservé les vers allemands du prieur Henri. Mais les poésies en langue vulgaire n'avaient pas assez de prix aux yeux des latinistes de couvent pour mériter d'être sauvées de l'oubli. Des vers *rétrogrades*, voilà les véritables fleurs du Parnasse des moines!

Scit tua gens mala non fecit vis celica crisim
Tempora das nugis haud fugis Ypocrisim
Scit tua perpetuo Lachesis non tempora vite
Nubila deducas. Sic rogo cottidie.
Cottidie rogo sic. Deducas nubila vite
Tempora nec Lachesis perpetuo tua sit.

Predicti versus bini sunt retrogradi voce et sensu uno metro laudentes retrogrado vituperant. Hos fecit fr. Heinricus de Basilea ordinis predicat.

Solodori prelate chori rüthi bene nate
Regius hospes egentibus ospes vivito sospes.
Culta Clio dat multa pio. T^s stulta sed yo.
An vanos dederit canos tu certifica nos.
Scis quia vivacem venerem vitare tenarem.

Et hos similiter fecit.

Alma	patris	mater	celi	platea	sacrati
Patris	filia	fulgida	gloria	virgo	corea
Mater	fulgida	vite	turgida	terra	refrena
Celi	gloria	turgida	propellas	crebra	metra
Platea	virgo	terra	crebra	mirabilior	fer
Sacrati	corea	refrena	metra	fer	augens.

Istos versus retrogrados secundum omnem modum ascendendo et descendendo ante et retro fr. Henricus de Basilea lector et medicus ordinis composuit.

DEUXIÈME PARTIE.

CHRONIQUE DES DOMINICAINS

DE COLMAR.

CHRONICON COLMARIENSE.

1218 — 1303.

« EX BIBLIOTHECA PREDICATORUM IN COLMARIA. »

I.

RUDOLFI HABSBURGENSIS ANTE ADEPTAM REGIAM DIGNITATEM RES GESTÆ.

Comes Albertus de Habisburc (1) de uxore sua (2) liberos genuit..... Filia una nuptui traditur comiti de Cussaperch, (3) altera in claustrum dominarum de Adelhusen (4) prope Friburgum ordinis fratrum Predicatorum collocatur, in quo vitam suam laudabiliter consummavit. Unum filium clericum (5) fecit, eique beneficia plurima contulit, sed juvenis de hoc seculo migravit. Duobus dignitatem dominiumque commisit, et ipse cum familia sua ad transmarinas partes transmeavit. (6) Frater comitis (7) Rudolfi Langobardiam intravit, ibique capitur et vitam suam in captivitate miserabiliter finivit. Comes Rudolfus se solum sentiens in dignitate constitutum, videnque vicinos suos comites divitiis habundare,

(1) Albert IV, *le Sage*, comte de Habsbourg et landgrave de la Haute-Alsace.

(2) Hedwige, fille d'Ulric, comte de Kybourg, morte le 30 avril 1260, et inhumée à l'abbaye de Muri.

(3) Cunégonde, épouse en premières noces d'un comte de Kussenberg, et en secondes noces d'Othon III d'Ochsenstein, landvogt d'Alsace.

(4) Quelques auteurs la nomment Cunégonde (voy. note 5. p. 99), d'autres

CHRONIQUE DE COLMAR.

1218 — 1303.

« DE LA BIBLIOTHÈQUE DES PRÊCHEURS DE COLMAR. »

I.

ACTIONS DE RODOLPHE DE HABSBOURG AVANT SON ÉLÉVATION A LA DIGNITÉ ROYALE.

Le comte Albert de Habsbourg (1) eut (six) enfants de sa femme. (2) Une fille fut donnée en mariage au comte de Kussenberg, (3) une autre fut placée au couvent de femmes d'Adelshausen, (4) près de Fribourg, de l'ordre des frères Prêcheurs, où elle termina une vie digne de louanges. Il consacra un de ses fils (5) à l'état ecclésiastique et lui donna plusieurs bénéfices; mais celui-ci abandonna jeune cette vie terrestre. Il laissa à deux autres de ses fils sa dignité et ses domaines et passa avec ses serviteurs dans les pays d'outre-mer. (6) Le frère (7) du comte Rodolphe envahit la Lombardie; il y fut fait prisonnier et y mourut dans une captivité misérable. Le comte Rodolphe, devenu ainsi seul héritier de la puis-

---

disent que l'on ignore son nom. Le chroniqueur omet de parler d'Elisabeth, mariée à Frédéric de Zollern.

(5) Albert, chanoine de Strasbourg et de Bâle, mourut le 1er janvier 1256.

(6) Il mourut à Ascalon le 22 novembre 1240.

(7) Peut-être Hartmann qui, d'après *l'Art de vérif. les dates*, serait mort en bas âge.

se autem respectu aliorum in pauperitate seu miseria constitutum, cogitavit quomodo posset divitias comprehendere temporales. Considerans etiam quod res magnas per preces aut justiciam subito comprehendere non valeret, deliberavit intra se quod vicinos suos vellet preliis impugnare.

« 1218. Comes Rud. de Habisburch » natus est de progenie ducis Zeringie anno m.cc.xviii . . . . . kal. mai, eodem scilicet anno quo dux Zeringie vitam carnis ingreditur universe. Erat hic vir longus corpore, habens in longitudine septem pedes, gracilis, parvum habens caput, pallidam faciem atque longum nasum, paucos habebat crines, extremitates vero habebat parvulas atque longas; vir in cibo, potu et in aliis moderatus, vir sapiens et prudens, et cum maximis divitiis in summa tamen semper extitit paupertate. Multos habuit filios et filias, quos omnes constituit in magnas divitias et honores. « Hic existens in Turingia, sexa-« ginta milia et centum milia dicitur expendisse. *Infra unum annum* « *bis obsedit Bisuntinum et gallicos graviter devastavit.* »

His temporibus vixit juvenis dictus de Tufinstein nobilis . . . . dives, habens castrum *quoddam in* quo plurimum confidebat. Res vero ejus comes Rudolfus libenter habuisset, si eas comprehendere potuisset. Occasione igitur accepta cepit juvenem oppugnare. Sed cum eum vincere per potentiam non valuisset, pacem cum eo fraudulenter fecit, et per quosdam suos familiares insidias ei posuit, et hii eum turpiter occiderunt. (1)

« *De comite Gotfrido de Lauffenberg.* » Post hec cepit comes Rudolfus impugnare comitem Gotfridum de Louffinberc, puerum virtuosum, filium avunculi sui, eique villas plurimas devastavit. Comes vero Gotfridus quodam mane cum civibus suis de Lofinberc Bruccum castellum adiit, apertumque reperit, potenter intravit, et omnia que ibi reperit in castellum Lofinberc cum gaudio transferebat. Multi viri cum mulieribus *cum corporibus* (tantum) evaserunt.

« *De domino de Kiburc.* » Comes de Kiburc (2) filiam comitis de Sabaudia duxit uxorem. Videns autem se ex ea filios habere non posse,

---

(1) Voyez note 5 p. 34.

(2) Hartmann le Vieux, qui épousa Marguerite de Savoie, et mourut le 26 novembre 1264.

sance paternelle et voyant les comtes ses voisins abonder en richesses, tandis que lui-même, en comparaison d'eux, vivait dans la gêne et la pauvreté, songea par quels moyens il pourrait acquérir des richesses temporelles. Faisant réflexion alors, que par la voie de la justice et des prières, il lui serait impossible de s'enrichir rapidement, il décida en lui-même d'attaquer ses voisins par la guerre.

« 1218. Le comte Rodolphe de Habsbourg » naquit de la race du duc de Zehringen, aux calendes de mai de l'an 1218, cette année même où le duc de Zehringen mourut. Rodolphe était un homme grand de corps, ayant sept pieds de haut, mince et maigre; sa tête était petite, son visage pâle et son nez long; il n'avait que de rares cheveux: il avait les mains délicates et effilées ainsi que les pieds. Il était sobre dans le manger, le boire et les autres besoins, réfléchi et avisé, et possesseur d'immenses richesses, il n'en resta pas moins toujours dans une extrême simplicité. Il eut un grand nombre de fils et de filles et les pourvut tous de hautes dignités et de grandes richesses. « Etant en Thuringe, il « dépensa, dit-on, 160,000 (livres ou marcs?). *En une seule année,* « *il assiégea deux fois Besançon et dévasta cruellement les terres de* « *France.* »

A cette époque vivait un jeune seigneur, nommé de Tuffenstein, riche et d'une naissance illustre, qui possédait un château sur la force duquel il se fiait beaucoup. Le comte Rodolphe se fût volontiers emparé de ses biens, s'il avait pu y porter la main. L'occasion s'en étant présentée, il assiégea le jeune seigneur dans son château. Mais n'ayant pu le réduire par la force ouverte, il fit une paix fausse et simulée avec lui et lui fit dresser une embûche par ses serviteurs qui le tuèrent lâchement. (1)

« *Du comte Gottfrid de Lauffenberg.* » Ensuite le comte Rodolphe fit la guerre au comte Gottfrid de Lauffenberg, jeune homme recommandable par ses qualités, et fils de son oncle; il ravagea plusieurs de ses villages. Mais le comte Gottfrid, se mettant, un matin, à la tête de ses bourgeois de Lauffenberg, marcha sur le château de Bruck, et l'ayant trouvé ouvert, il y entra en force, s'empara de tout ce qu'il y trouva et transporta le butin avec grande joie dans son château de Lauffenberg. Beaucoup d'hommes s'évadèrent, et ne purent sauver que leurs femmes.

« *Du seigneur de Kybourg.* » Le comte de Kybourg (2) avait épousé la fille du comte de Savoie. Voyant qu'il ne pourrait avoir de fils de cette

dignitates suas « domino » episcopo Argentinensi tradidit, tali conditione seu pacto ut quidam dixerunt, quod comitissa quasdam res libere possidere debet ad tempus vite sue, et postea dignitates ad episcopum Argentinensium posteros devenire. Mortuo vero comite de Kiburc comes Rudolphus de « Habispurc » omnes pene res et dignitates per violentiam obtinuit, cum verus tamen heres esse a pluribus negaretur.

« Comes Rudolfus cum diversis dominis lites et guerras noscitur ha-
« buisse videlicet cum : *Comite Sabaudie. Comite de Rapperschwilre. Co-*
« *mite de Hohinberc vel Homberc. Abbati S. Galli. Episcopo Constans.*
« *Eberhardo. Civibus Bernensibus.* Episcopo Heinrico de Tuno (1)
« cognato suo, Basiliensi; in hac lite fuit electus in regem Romanorum
« 1273. »

« *De dominis de Tokinburc.* (2) Erant in superioribus partibus nobiles domini libere conditionis, filii sororis venerabilis episcopi Basiliensis Heinrici de Tune, qui cives Turicenses et comitem Rudolfum « de Ha-
« bispurc » aliosque vicinos suos, ut eis videbatur, sepius indebite turbaverunt. Eo tempore comes Ruodolfus quibusdam hominibus de Lombardia venientibus ducatum prestitit ut possent « in » Alsatiam pervenire. Hii cum prope dominium dominorum istorum pervenissent, ipsis omnia que attulerant abstulerunt. Comes Rudolfus super hoc indignatus, cives Turicenses atque alios amicos et vicinos induxit ut contra dominos de Tockinburc juvarent, quasi vellet eos in eis fideliter vindicare (a). Qui gavisi magnum sibi adjutorium promiserunt. Comes vero exercitu congregato castrum Uzinberc violenter obsedit et res eorum alias devastavit. Domini de Tokinburc se ut poterant defenderunt et multis septimanis viriliter tenuerunt. Et cum multa mala passi fuissent « et obsidentes « pejora obsidentibus intulissent », tandem eis victualia defecerunt, et castro derelicto cum corporibus recesserunt. Comes Rudolfus habito castro destruxit, « et res eorum alias devastavit. »

Post mortem imperatoris Friderici imperii res quas quilibet dominorum poterat confiscavit. Obtinuit autem comes Rudolfus de Habispurc

---

(1) Henri de Thoune était mort déjà en 1239; il s'agit de Henri III, de Neufchâtel.

(2 Probablement Guillaume, Frédéric II et Craffton, fils de Diethelme II, comte de Toggenbourg.

union, il transféra ses possessions au seigneur évêque de Strasbourg, sous la réserve ou condition, comme le rapportent quelques uns, de la possession libre et viagère de quelques domaines au profit de la comtesse, et du retour de ces biens aux successeurs de l'évêque de Strasbourg. Mais, le comte de Kybourg étant mort, le comte Rodolphe de Habsbourg s'empara violemment de tous les biens et domaines du comte, encore qu'au dire du plus grand nombre il ne fût point son véritable et légitime héritier.

« Il est avéré que le comte Rodolphe a été en querelle et en guerre « avec divers seigneurs, entre autres avec *le comte de Savoie, le comte « de Rapperschwyl, le comte de Hohenberg, l'abbé de St-Gall, l'évêque « de Constance, Eberhard, les bourgeois de Berne, l'évêque de Bâle,* « Henri de Thoune, (1) son cousin; c'est pendant sa guerre avec ce « dernier qu'il fut élu roi des Romains en 1273. »

« *Des seigneurs de Toggenbourg.* » (2) Il y avait dans le haut pays des seigneurs de noble naissance et de condition libre, fils de la sœur du vénérable évêque de Bâle, Henri de Thoune, qui, souvent, et selon leur bon plaisir, avaient injustement troublé et molesté les bourgeois de Zurich, le comte Rodolphe de Habsbourg et d'autres de leurs voisins. Dans ce temps là, le comte Rodolphe donna un chef ou commandant à des aventuriers qui venaient de la Lombardie, afin qu'ils pussent se rendre en Alsace. Etant parvenus sur les terres des seigneurs de Toggenbourg, ceux-ci les dépouillèrent de tout ce qu'ils avaient sur eux. Indigné de cet acte, le comte Rodolphe excita les bourgeois de Zurich et d'autres amis de son voisinage à lui donner assistance contre les seigneurs de Toggenbourg, en leur représentant cette vengeance comme le châtiment de leurs propres injures. Réjouis par cette promesse, ils l'assurèrent d'une assistance énergique. Rodolphe rassembla des troupes, assiégea vigoureusement le château d'Utzenberg et dévasta leurs autres domaines. Les seigneurs de Toggenbourg se défendirent de leur mieux et résistèrent courageusement pendant plusieurs semaines. Après avoir souffert beaucoup, « et les assiégeants les ayant réduits aux dernières extrémités », les vivres vinrent enfin à leur manquer; alors ils abandonnèrent le château, ne sauvant que leurs personnes. Le comte Rodolphe, maitre du château, le détruisit « et dévasta le reste de leurs domaines. »

Après la mort de l'empereur Frédéric, chaque seigneur mit la main sur ce qu'il put démembrer des biens de l'empire. Le comte Rodolphe

Brisacum et per tempus aliquot in sua tenuit potestate. « Venerabilis « vero dominus » Heinricus Basiliensis episcopus dixit comiti Rudolfo, quod Brisacum suum deberet esse, eo quod jure hereditario possedisset. Comes vero Rudolfus dixit, « quod » si vellet ei dare mille marcas argenti tatem. Episcopus vero dedit « ei » noningentas marcas, et sic obtinuit civi- pro jure suo, promitteret castrum et castellum tradere in episcopi potestatem quam habuit usque ad electionem Ruodolfi in regem Rhomanorum.

Cum autem interim comes Rudolfus episcopum Basiliensem indebite molestaret, episcopus Basiliensis accercito comite Rudolfo dixit: Cognate, a vexatione mea quiesce, et tibi centum marcas argenti voluntarie ministrabo. Comes per illum annum voluntarie quiescebat. Sequenti anno comes Rudolfus episcopum cepit secundario perturbare. Iterum dedit centum marcas, ut eum amplius non vexaret, et iterum a vexatione secundario quiescebat. Tertio anno petiit comes Rudolfus « ab episcopo » ducentas marcas eo quod indigeret; esset enim multis debitis obligatus. Episcopus dixit: verecundor esse de cetero tributarius; « cum ducentis « marcis sic me muniam quod violentiam minime pertimesco. »

« 1268 » Post hec cepit comes Rudolfus episcopum Basiliensem, cognatum suum, quantum potuit impugnare. Episcopus vero cum civibus Basiliensibus villam Bladolzheim (1) que sita est prope Rhenum, que tunc noviter munita fuerat fossato atque propugnaculis, potenter intravit, et omnia que in eo fuerant devastavit. Post hec comes Rudolfus dominos de Tockenburc filios sororis domini episcopi Basiliensis obsedit et efficaciter impugnavit. Episcopus ex adversum in odium comitis Rudolfi castrum Hertimberc, (2) quod noviter constructum et bene consummatum fuerat evertebat.

Episcopus « Basiliensis » deinde castrum Rinfelden quod inexpugnabile videbatur violenter obtinuit et traxit in propriam potestatem.

« *Castellum Seconis exustum.* » Castellum quod Seconis dicitur, quod tunc erat de dominio comitis Rudolfi, ignis casu superveniens exceptis duabus vel tribus domibus devastavit. Eorum enim peccatis exigentibus hoc eis creditur accidisse. Sanctus enim Fridolinus locum

---

(1) Blotzheim, petite ville, alors fortifiée, du canton d'Huningue (Haut-Rhin).

(2) Hertenberg, château entre Bâle et Rheinfelden.

de Habsbourg se saisit de Brisach et le garda pendant quelque temps en son pouvoir. Mais le vénérable seigneur Henri, évêque de Bâle, représenta au comte Rodolphe que Brisach devait lui appartenir, puisqu'il le possédait par droit héréditaire. Rodolphe répondit que s'il voulait lui payer mille marcs d'argent pour sa part dans ses droits sur Brisach, il s'engagerait à lui remettre le château et la ville. L'évêque lui compta neuf cents marcs et obtint Brisach qu'il garda en sa possession jusqu'à l'élection de Rodolphe, comme roi des Romains.

Le comte Rodolphe s'étant mis, pendant cet intervalle, à molester injustement l'évêque de Bâle, celui-ci appela le comte auprès de lui et lui dit: mon cousin, cesse de me tourmenter, et en retour, je te donnerai de bonne volonté cent marcs d'argent. Le comte s'abstint de toute vexation pendant cette année là. Mais l'année suivante, le comte recommença ses persécutions contre l'évêque; celui-ci lui donna de nouveau cent marcs pour s'assurer sa tranquilité; le comte, en effet, cessa ses vexations. Mais la troisième année, le comte Rodolphe demanda encore deux cents marcs à l'évêque, prétextant qu'il était dans le besoin et engagé dans de nombreuses dettes. L'évêque lui répondit: J'ai vraiment honte d'être de nouveau ainsi rançonné; « avec ces deux cents « marcs, je me mettrai en état de défense pour pouvoir mépriser vos « violences. »

« 1268 ». Alors le comte Rodolphe commença à faire la guerre, autant qu'il le pût, à son cousin l'évêque de Bâle. Mais l'évêque, à la tête des bourgeois de Bâle, entra à force ouverte dans le bourg de Blotzheim, (1) situé près du Rhin, et qui avait été récemment entouré d'un fossé et d'une muraille, et ravagea tout ce qu'il y trouva. De son côté, le comte Rodolphe assiégea les seigneurs de Toggenbourg, fils de la sœur du seigneur évêque de Bâle, et leur fit la guerre avec succès. L'évêque irrité, et pour se venger du comte Rodolphe, saccagea et détruisit le château de Hertenberg (2) qui venait d'être construit et achevé.

Ensuite l'évêque de Bâle s'empara de vive force du château de Rheinfelden, qui paraissait imprenable, et le réduisit sous son pouvoir.

« *Incendie du château de Seckingen.* » — Un incendie fortuit ravagea la ville forte de Seckingen, qui était alors comprise dans les domaines du comte Rodolphe, et la consuma totalement à l'exception de deux ou trois maisons. On croit que ce désastre fut provoqué par les péchés des habitants de cette ville. Jusqu'à ce jour, en effet, St-Fridolin, avait

illum usque ad illud tempus custodierat, quod nullus dominorum eos enormiter poterat infestare. Cives vero loci illius non confidentes in domino suo sancto Fridolino, pontem lapideum quem ipse construxerat destruxerunt, predas pauperum innocentum introduxerunt, et comessationibus et luxuriis insistebant. Hiis et « hiis » similibus peccaverunt, ideo perierunt. Indignationem enin suam sanctus Fridolinus duobus annis ante destructionem loci pulsationibus, quas faciebat in capsa qua ejus reliquie quiescunt, pluribus et multis vicibus ostendebat. Custos etiam ecclesie, domina de Gliers, conditionis libere, solennis receptrix fratrum Minorum atque Predicatorum et pauperum aliorum, dixit quod sanctus Fridolinus filiabus suis canonicis suis in somnis apparuisse et indignationem suam sepius ostendisse. Frater hospitalis, custos ecclesie sancti Fridolini, qui in ecclesia semper jacuit eamque custodivit, infra duos annos sepius eum se retulit audivisse. Loco hoc destructo per ignem, venit venerabilis dominus Heinricus Basiliensis episcopus et domos lapideas ac muros civitatis in locis multis dejecit, et omnia que ibidem reperit deportavit.

« *De Reliquijs S. Fridolini.* » — Venerabilis domina abbatissa de genere comitum Phiretarum post exustionem castelli in claustrum et castellum rediit, reliquias S. Fridolini reperit ac accepit. Post hec consilium init cum canonicis suis quid facere deberet de reliquiis sui domini S. Fridolini. Tunc canonice dixerunt: si transtulerimus reliquias S. Fridolini ad locum solennem, scilicet in Basileam, tunc per violentiam episcopus et canonici retinebunt. Si autem fratribus Minoribus vel Predicatoribus vel aliis religiosis dederimus ad servandum, ab illis episcopus auferet violenter. Hiis consideratis dixerunt: demus reliquias S. Fridolini (1) alicui vicinorum dominorum qui claustro nostro aliquo fidelitatis vinculo astrictus teneatur. Comiserunt igitur comiti de Habsperc, qui eas in honestam cameram collocavit, insuper in ea noctis tenebras lumine decoravit. Que cum per breve tempus ibi fuissent, indignationem suam ceperunt per pulsationem suam familie demonstrare.

---

(1) St.-Fridolin est un de ces missionnaires irlandais qui ont joué un si glorieux rôle dans l'histoire de l'église d'Alsace. Il se retira, après avoir accompli ses travaux apostoliques, dans une île du Rhin près de Seckingen, où il fonda une église dédiée à St.-Hilaire et un monastère de femmes. Il y mourut vers 568.

protégé ce lieu et empêché qu'aucun seigneur ne lui causât des dommâges considérables. Mais les habitants de cette ville, ayant perdu confiance en leur patron St-Fridolin, détruisirent le pont de pierre que ce saint avait bâti, reçurent dans leurs murs le butin ravi sur les pauvres gens, et se livrèrent sans retenue à la luxure et à la débauche. C'est pour s'être rendus coupables de ces péchés et d'autres semblables qu'ils périrent. Deux années avant la destruction de la ville, St-Fridolin avait déjà manifesté à diverses reprises son indignation par les soubresauts qu'il faisait dans la châsse où reposent ses restes. La dame de Gliers, de naissance noble, gardienne de l'église, et qui donnait habituellement hospitalité aux frères Mineurs, aux frères Prêcheurs et aux autres pauvres, disait aussi que St-Fridolin était souvent apparu, pendant leur sommeil, à ses chanoinesses et leur avait montré son courroux contre les bourgeois. Le frère hospitalier, custos de l'église de St-Fridolin, qui couchait dans cette église pour la garder, affirma aussi avoir souvent entendu, depuis deux ans, St-Fridolin donner les mêmes marques de mécontentement.

Cette ville ayant été ainsi détruite par le feu, le vénérable seigneur Henri, évêque de Bâle s'y transporta, fit abattre les maisons en pierre, ainsi que plusieurs parties de la muraille de la ville et enleva tout ce qu'il y trouva.

« *Des reliques de St-Fridolin.* » — Après l'incendie de Seckingen, la vénérable dame abbesse, de la famille des comtes de Ferrette, revint dans son monastère et retrouva les reliques de St-Fridolin. Elle tint conseil avec ses chanoinesses sur ce qu'on devait faire des reliques de leur patron St-Fridolin. Les chanoinesses répondirent: Si nous transférons ces reliques dans un lieu de dévotion, à Bâle, par exemple, l'évêque et les chanoines les retiendront de force. Si nous les confions à la garde, soit des frères Mineurs, soit des frères Prêcheurs, ou d'autres religieux, l'évêque les leur enlevera également de force. Tout bien considéré, elles dirent: Donnons les reliques de St-Fridolin (1) à quelqu'un des seigneurs nos voisins afin qu'il soit ainsi attaché à notre couvent par quelque lien de fidélité. Elles les remirent donc au comte de Habsbourg, qui les plaça dans un appartement convenablement approprié à cet honneur, et décoré de lumières pendant la nuit. Elles n'y furent pas longtemps sans que St-Fridolin recommençât à marquer son mécontentement par des soubresauts. L'abbesse en étant informée les transféra au cou-

Audiens hec abbatissa in Loffinberc ad canonicarum collegium transferebat. Sed cum et ibi per tempus aliquod fuissent, indignationem suam per pulsationem suam canonicis suis intimabat. Tunc canonice « se » cum suis reliquiis ad claustrum proprium redierunt.

Eodem tempore comes Rudolfus ut infestaret dominum Basiliensem Rhenum transire non poterat. Unde naves quas in curru ducere poterat fabricare fecit, et quando voluit cum ipsis Rhenum transivit, et hominibus episcopi superveniens improvise eos sepius graviter infestavit, et post in eisdem navibus per Rhenum rediens eas ad tutiora loca in curribus perducebat. — Videns comes Rudolfus quod per potentiam episcopo Heinrico resistere non valeret, militibus et civibus episcopi occulte «« dona tribuit et promisit. Milites episcopi comitem occulte »» et episcopum contempserunt. Intelligens hec episcopus cum propriis suis comitem invadere non audebat. Sciens hec comes Rudolfus vias suas sine timore quo voluit dirigebat.

Comes autem cum quadam vice Basileam pertransisset, intelligens hoc Marscalcus (1) magister civium, cives convocavit, comitem Rudolfum sequi faciebat. Ipse vero Marscalcus cum paucis sequitur fugientem. Et cum quasi solus ad inimicos pervenisset eum comprehenderunt et velociter occiderunt. Post hec libere quo voluit perrexit, quia cives Basilienses propter infidelitatem suorum eum invadere non audebant.

« *Co. Rudolfus Basileam obsidet.* » — Comes Rudolfus exercitum congregavit, veniensque Basileam collem Binnigen ascendit, et Basilienses obsedit, et ibi cum exercitu quinque diebus cum potentia morabatur. Episcopus vero cum civibus eum depellere non audebat, quia cives quos amicos habuit inimicos maximos reputavit. — Verum postea comes Rudolfus milites congregavit, obsidere Basilienses ex alia parte Rheni voluit, ut glorie sue potentiam secundario demonstraret. Cum autem plus quam CCC milites congregasset in Brisgaudia, et cum prope Basileam potenter transitum facere voluisset, plures ex eis periculo se committere noluerunt. Comes vero se periculo commisit, cum CCC militibus prope Basileam transivit, predam secum tulit, et viam quam

(1) Voy. note 2. p. 39. — M. Ravenez traduit: *le Maréchal, maître de la Cité.*

vent des chanoinesses de Lauffenberg. Peu de temps après qu'elles y furent déposées, le saint signifia de nouveau et de la même façon sa colère aux chanoinesses. Alors les chanoinesses rentrèrent avec ces reliques dans leur propre monastère.

Dans le même temps, le comte Rodolphe méditait encore d'attaquer l'évêque de Bâle ; mais ne pouvant franchir le Rhin, il fit construire des bateaux qu'on pouvait transporter par chars ; par ce moyen, il traversait le Rhin quand il voulait, et tombant à l'improviste sur les gens de l'évêque, il leur faisait souvent beaucoup de mal ; puis repassant le Rhin avec ses bateaux, il les chargeait sur ses chars et les mettait en lieu de sureté. Cependant le comte Rodolphe s'aperçevant qu'il ne parvenait point à réduire l'évêque de Bâle par la force ouverte, corrompit secrètement par ses dons et ses promesses les hommes et les bourgeois de l'évêque. Les hommes d'armes de l'évêque pactisèrent en secret avec le comte et se détachèrent du parti de l'évêque. Celui-ci ayant pénétré ces dispositions n'osa point attaquer le comte avec ses troupes. Le comte Rodolphe, qui était informé de tout, put dès-lors porter ses entreprises avec sûreté partout où il voulut.

Une fois que le comte Rodolphe traversait la ville de Bâle, le burgermeister Marschalk (1), rassembla à la hâte ses bourgeois et les lança à la poursuite de Rodolphe. Marschalk se mit avec peu de monde sur les traces du comte qui fuyait. Quand il arriva près de l'ennemi, il était presque seul ; il fut pris et tué. Le comte put alors se porter librement où il voulut, les Bâlois n'osant, à cause de la trahison des leurs, attaquer Rodolphe.

« *Le comte Rodolphe assiège Bâle.* » — Le comte Rodolphe s'étant mis à la tête de ses troupes, marcha sur Bâle, s'établit sur la colline de Binningen et commença le siège de la ville ; il y demeura avec son armée pendant cinq jours. L'évêque n'osa point tenter de l'en chasser avec le secours des bourgeois, parce qu'il regarda comme ses ennemis les Bâlois qu'il avait jusqu'alors considérés comme ses amis. Alors le comte Rodolphe rassembla ses chevaliers et résolut d'assiéger Bâle par l'autre rive du Rhin et de montrer encore une fois la puissance de ses armes.

Il avait rassemblé plus de 300 chevaliers dans le Brisgau et se disposait à passer de vive force le Rhin ; mais beaucoup de chevaliers refusèrent de s'exposer au danger de ce passage. Le comte brava le péril et traversa le Rhin près de Bâle, avec 300 chevaliers, emportant avec lui

ceperat adimplevit. Basilienses eum insequuntur sed eum comprehendere non valebant.

Anno domini 1273, venit in Basileam nuntius quidam ab electoribus missus, dicens se allaturum regem omnibus. Hic cum a Basilea ad comitem Rudolfum venisset, dixit: Electores vobis significant, quod si volueritis filias vestras nuptui dare talibus dominis, in regem vos eligent Rhomanorum. Qui respondit: Hec et quecunque alia implebo. Tunc literas electionis et confirmationis omnibus patefecit. Rex his visis, suis omnibus dixit: Pacem cum omnibus habete, et omnes captivos restituite pristine libertati. His auditis atque visis domini invicem loquebantur: vivat Rex! et postea honorem regium sibi tribuerunt. Deinde cum uxore, filiis et filiabus ad Rhenum perrexit. Et cum in Rinveldiam veniebat, cives eum velut regem cum magno gaudio receperunt, et castrum atque castellum sibi libere tradiderunt. Postea venit in Basileam, et illi eum laudabiliter receperunt. Post hec venit Nuwenburg et Brisacum, et illi eum honorifice receperunt et necessaria tradiderunt. — Has civitates et castella dominus Heinricus Basiliensis episcopus pretio sibi comparaverat vel per obsidionem obtinuerat, que eciam episcopo libere serviebant et comitem Rudolfum quantum poterant impugnabant. De hac mutatione venerabilis dominus episcopus Basiliensis Heinricus in tantum doluit, quod ut dicebatur mortis periculum incurrit (1). Omnes enim inimicos et persecutores regis Deus ut dicebatur de hoc seculo paulatim subtrahebat.

II.

«« DE ELECTIONE ET INAUGURATIONE RUDOLFI REGIS ROMANORUM. »»

1273. Dominus de Clingen (2) vir liberæ conditionis, personatus dives et devotus vidit principes et electores imperii congregatos et dicentes: Quicunque ex nobis hanc coronam levare poterit rex ab omnibus habebitur. Singulis autem se probantibus nullus eorum levare potuit eandem. Tandem Ruodolphus de Hasperch comes coronam potenter elevavit seque

(1) Il mourut, en effet, le 13 septembre 1274.

(2) Walther de Clingen, le bienfaiteur des dominicaines de Hüsseren; sa fille avait épousé Thibault, comte de Ferrette.

son butin et atteignant le but qu'il s'était proposé. Les Bâlois se mirent à sa poursuite, mais sans pouvoir l'atteindre.

En l'an du Seigneur 1273, il arriva à Bâle un individu, député par les électeurs, lequel annonçait qu'il apportait à tous un roi. S'étant rendu de Bâle auprès du comte Rodolphe, il lui dit : Les électeurs vous font savoir que si vous consentez à donner vos filles en mariage à tels et tels seigneurs, ils vous éliront roi des Romains. Le comte lui répondit : J'accomplirai ce désir ainsi que tous autres. Alors il fit voir à tout le monde les lettres d'élection et de confirmation. Les ayant lues, le roi dit aux siens : Faites la paix avec tout le monde et rendez à la liberté tous les prisonniers. A ces paroles tous les seigneurs s'écrièrent : Que notre roi vive! puis ils lui rendirent les hommâges dûs à la dignité royale.

Il prit alors, avec sa femme, ses fils et ses filles la route du Rhin. Lorsqu'il arriva à Rheinfelden, les bourgeois de cette ville le reçurent comme leur roi, avec de grandes démonstrations de joie, et lui livrèrent spontanément la ville et le château. De là, il vint à Bâle et y fut accueilli respectueusement. De Bâle il se rendit à Neubourg et à Brisach, où il reçut de grands honneurs et tout ce qui était nécessaire à son entretien. Ces villes et ces châteaux étaient à l'évêque Henri de Bâle, qui les avait achetés à prix d'argent ou pris de force; elles avaient jusqu'alors été fidèles à l'évêque et l'avaient soutenu de toutes leurs forces contre le comte Rodolphe. Ce changement inattendu causa tant de chagrin au vénérable évêque Henri de Bâle, qu'il en mourut, à ce que l'on dit; (1) car on prétend que Dieu retirait de ce monde, l'un après l'autre, tous les ennemis et les persécuteurs du roi.

II.

«« DE L'ÉLECTION ET DE LA PROCLAMATION DE RODOLPHE, «« ROI DES ROMAINS. »»

Le seigneur de Clingen, (2) homme de naissance libre et personnage riche et pieux, vit en songe les princes et les électeurs de l'empire réunis en assemblée qui disaient : Celui d'entre nous qui pourra soulever cette couronne sera reconnu roi par tous les autres. Alors ils essayèrent de la soulever, mais aucun n'y parvint. Enfin le comte Rodolphe de Habsbourg souleva vigoureusement la couronne et la plaça sur sa tête. L'évé-

coronavit. Visionem hanc eventus subsequens approbavit, eligitur enim in crastino Michaelis 1273. « *Pax et exultatio qualis non fuit a nato* « *Christi.* » Ruodolphus captivos omnes, etiam perpetuo carceri deputatos pristinæ restituit libertati. Venit Maguntiam. *Hîc presentantur ei regalia que predecessores reges magna pecunia non poterant obtinere.* Hinc Aquisgranum. Multitudinem hominum strata publica usque ad tria miliaria vix commode recipiebant. — Occurrunt dux Bavariæ, Saxoniæ et alii cum vigenti millibus equitum. — Panis modicus duobus denariis vendebatur, sextarius avenæ pro decem Coloniensibus.

Uxor Ruodolphi, filia Burchardi de *Hohenberc* « *in Schwoben* », *quando* rex misit pro ea domum regebat in *Brucco.* (1) Descendit in Rheno et venit in Büchcen (2) ad viros religiosos providos et honestos de domo Theutonica, a quibus honorifice recipitur: necessariis abundanter administratis. Cives Rinfeldenses eo « in Bucken » communiter occurrerunt et *xenia plurima detulerunt,* promittentes se eidem pro posse rebus et corpore in omnibus obedire. — Basileam venit quarto idus octobris magno comitatu. Recipitur a civibus, canonicis «« et »» omnibus religiosis cum reliquiis et magna reverentia. Dantur ei expensæ et xenia multa. Descendit multis navibus ad regem, *ut cum ipso* « *rege* » *coronetur.* Columbarienses duodecim vasa vini optimi, Argentinenses sexaginta et navem magnam plenam frumento obtulerunt. — Civitates imperii omnes reginam honorifice suscipiunt munera et xenia offerentes.

In vigilia Omnium Sanctorum Ruodolphus rex coronatur. (3) Et tum spatio unius horæ apparuit nubes candida in modum crucis formata, quæ postea in ruborem sanguinis est transformata. Cum principes hoc regi retulissent, dixit Ruodolphus: Si Dominus mihi vitam prosperitatemque dederit, transmarinas partes adibo, et pro peccatis meis maximis sanguinem meum consecrabo domino Jesu Christo.

---

(1) Voyez note 5, page 15.

(2) Voyez note 4, page 150.

(3) Selon les auteurs les plus exacts, le couronnement de Rodolphe eut lieu, le 24 octobre, à Aix-la-Chapelle. Les électeurs voulaient d'abord différer la cérémonie de l'hommage, sous prétexte que Rodolphe n'avait pas en main le sceptre royal; mais Rodolphe remplaça le sceptre par le crucifix.

nement suivit et justifia cette vision, car il fut élu le lendemain de la fête de St-Michel 1273. « *Depuis la naissance du Christ il n'y eut une* « *pareille joie, suivie d'une plus heureuse paix.* » Rodolphe fit rendre à la liberté tous les prisonniers, même ceux qui avaient été condamnés à une détention perpétuelle. Puis il se rendit à Mayence. *On lui rendit, dans cette ville, les honneurs royaux que ses prédécesseurs n'avaient jamais pu obtenir, même à prix d'argent.* De Mayence il passa à Aix-la-Chapelle. Les chemins publics, sur une distance de trois milles, étaient trop étroits pour contenir la foule du peuple accourue sur ses pas. Les ducs de Bavière, de Saxe et d'autres princes s'étaient portés à sa rencontre avec vingt mille chevaliers. Un pain ordinaire se vendait deux deniers, et le setier d'avoine dix deniers de Cologne.

Rodolphe donna avis de cet événement à sa femme, fille de Burckardt de Hohenberg « en Souabe », laquelle était alors dans son château de Bruck. (1) Elle s'embarqua sur le Rhin, et vint à Bucheim, (2) chez les sages et honorables religieux de la maison de l'ordre teutonique qui la reçurent avec de grandes marques de respect et fournirent abondamment à tous ses besoins. Les bourgeois de Rheinfelden étaient accourus en masse à Bucheim et lui offrirent de nombreux présents, en s'engageant à lui obéir fidèlement en toutes choses et à consacrer leurs personnes et leurs biens à son service. — Elle arriva à Bâle le 4 des ides d'octobre avec une grande suite. Elle y fut reçue avec grande pompe et avec d'éclatants témoignages de respect par la bourgeoisie, les chanoines et tous les religieux au milieu d'un immense concours de peuple. On la défraya de ses dépenses et on lui offrit des dons nombreux. Elle descendit le Rhin avec une grande suite de bateaux, pour rejoindre le roi et se faire couronner en même temps que lui. — Les Colmariens lui firent présent de douze vaisseaux du meilleur vin; les Strasbourgeois de soixante et d'un immense bateau rempli de blé. Toutes les villes de l'empire accueillirent la reine honorablement et lui présentèrent des dons.

Rodolphe fut couronné roi, la veille de la Toussaint. (3) On vit alors, pendant l'espace d'une heure, apparaître une nuée blanche ayant la forme d'une croix qui, ensuite, se changea en couleur rouge de sang. Les princes ayant rapporté ce fait au roi, Rodolphe leur dit: Si le Seigneur daigne me conserver la vie et faire prospérer mes affaires, je passerai en Terre-Sainte, et pour la rémission de mes péchés qui sont énormes, je consacrerai mon sang au service de notre Seigneur Jésus-Christ.

« Dux Brabantiæ (1) obsedit episcopum de . . . . . cum centum milli-
« bus equitum, sed ad petitionem regis Ruodolphi obsidionem solvit et
« amicitiam veterem reformavit. »

« *Villa vel castellum domino suo quotannis certam summam pecu-*
« *nie dabot. Sed anno 1274 Rudolfus rex novam exactionem invenit*
« *ut... de c den. unus daretur, de c sol. tres, de c marcis tres. Hec exactio*
« *divitibus valde displicuit, quia priore exactione pauperes magis gra-*
« *vabantur, sed in secunda divites.* »

« 1274. Episcopus Argenti. de Liechtenberg exactionem magnam qua-
« lem nullus antecessorum imponere ausus est. — Qui antea solidum ij
« iij vel iiij solvebant antecessoribus suis jam talentum vel duo solvere
« cogebantur. Divites antea quemadmodum milites libri ab exactione
« permanebant. — Episcopus cum clamorem pauperum intellexisset pro-
« fectus in Rubiacam et Sultz tabulas exactionum afferri jussit, in quibus
« ubi talentum reperit marcam scribi jussit. A divitibus quibusdam x.
« xx vel L marcas novimus abstulisse. Neque viduis neque virginibus
« devotis pepercit. Ex ditione episcopi Argentinensis plurimi ad alios
« dominos se transtulerunt. »

« 1275. *Rex Rudolphus in Wurtzbourg festo Purificationis curiam*
« *celebravit regem Bœmie secundario citavit ut suo judicio compareret.* »

« Comes Ruodolphus diebus sabbati et festibus beatæ Mariæ nullum
« malum sive per ignem vel prædam usque ad electionem dicitur intu-
« lisse. »

III.

«« DE QUIBUSDAM RUDOLFI REGIS LIBERIS. »»

Puer quinque annorum filius regis Rudolfi acutis febribus laborabat, anno 1276, sed statim restitutus est sanitati. Hic jusserat vestes pauperibus elargiri et baldicum cuidam ecclesiæ. (2) «« Eodem anno »» uxor Ruodolphi filium peperit *in Rinfeldia;* (3) episcopum Constantiensem,

---

(1) Jean Ier, dit le Victorieux.

(2) Le manuscrit ainsi qu'Urstisius donnent *inclusæ*, ce qui est une erreur manifeste.

(3) Voyez note 6, page 51.

« Le duc de Brabant (1) assiégea l'évêque de . . . . . avec cent mille « cavaliers; mais à la prière du roi Rodolphe, il renonça au siège et « rendit son ancienne amitié à cet évêque. »

« Dans ce temps-là, chaque village ou bourg donnait une somme dé- « terminée et annuelle à son seigneur. Mais en l'année 1274, le roi « Rodolphe établit un nouvel impôt qui consistait à exiger un denier « sur cent, trois sols sur cent sols, et trois marcs sur cent mars. « Cet impôt déplut extrêmement aux riches, parce que l'ancien impôt « frappait particulièrement les pauvres, tandis que le nouveau pesait « surtout sur les riches. »

« 1274. L'évêque de Strasbourg, (Conrad) de Lichtenberg, établit un « impôt plus lourd qu'aucun de celui de ses prédécesseurs. Il exigea « une livre et même deux de ceux qui ne payaient antérieurement que « deux, trois et quatre sols. Les riches, de même que les chevaliers, « étaient exempts de cette taxe. Mais l'évêque, sur les réclamations et « les plaintes des pauvres, se rendit à Rouffach et à Soultz où il se fit « présenter les régistres du fisc. Là où il trouva inscrite une livre, il fit « inscrire un marc. On sait que certains riches furent taxés à 10, 20 et « même 50 marcs, et que son impôt n'épargna ni les veuves, ni les filles « vouées à l'état religieux. Ces exactions firent que beaucoup de gens « quittèrent les domaines de l'évêque de Strasbourg pour s'établir dans « ceux d'autres seigneurs. »

« 1275. A la fête de la Purification (2 février), le roi Rodolphe tint « une assemblée à Wurtzbourg et y cita pour la seconde fois le roi de « Bohême pourqu'il se soumît à son jugement. »

« On rapporte que jusqu'à son élection le comte Rodolphe s'abstenait « de tout acte violent et dommageable, soit par le feu, soit par le pillage, « les samedis et les jours de fête consacrés à la bienheureuse Vierge « Marie. »

III.

«« DE QUELQUES-UNS DES ENFANTS DU ROI RODOLPHE. »»

En l'année 1276, un des fils du roi Rodolphe, enfant de cinq ans, souffrait d'une fièvre aiguë; mais il fut tout-à-coup rendu à la santé. Le roi avait ordonné de distribuer des vêtements aux pauvres et de donner un dais à une certaine église. (2) La même année, la femme de Rodolphe accoucha d'un fils à Rheinfelden. (3) Elle fit appeler l'évêque

cognatum regis, ut eundem baptizaret vocavit. « Lector predicatorum « *Alexander nomine* Constantiensis eundem de sacro fonte levavit *qui* « *missis quatuor palefridis per reginam vocatus est.* » Episcopus Constantiensis sabbato pascæ missam celebravit et baptismum benedixit, frater Hartmannus socius prioris Predicatorum Basiliensium evangelium: *Et exultet jam etc.* decantavit; *episcopus puerum baptizavit,* Alexander *lector Predicatorum Constantiensium de sacro fonte levavit,* « et » frater Heinricus *alter* (1) levantium fuit, qui et reginæ medicus et amicus extitit. Puer hic paucis septimanis postea obiit, sepultus in choro Basiliensis ecclesiæ. Exequiis interfuerunt omnes clerici et relligiosi, milites, cives honestiores, familia reginæ *pene cum mulieribus universis.* Veretrum coopertum extitit baldichino quod ecclesie reliquerunt.

« In capitulo Predicatorum generali Pisce celebrato interfuerunt 400 « fratres ex Theutonia. — *Consules pisani in gratiam fratrum Predi-* « *catorum ex Theutonia sexaginta libras argenti libere tradiderunt.* « — *Rex Rudolfus etiam donaria sua eo misit.* — *Nobiles terre in* « *gratiam fratrum Theutonicorum et regis Rudolfi multa xenia trans-* « *miserunt.* »

IV.

«« REGIS OTTOCARI ORTUS, ADOLESCENTIA, REGNI PRIMORDIA, «« CONJUGIA. »»

Rex Bœmie Othaccer, cujus avus dux fuerat, in regem sublimatur 1230. Hic ex uno parente Theutonicus fuerat. Hujus uxor cum puerum concepisset somnium habuit, se lupum pro puero concepisse. Hic lupus terram Bohemie sibi subjugavit ac terras vicinas sua potentia devoravit. Hunc lupum deinde leo superveniens suis unguibus dirupit, ac bona ejus occupavit.

Natus est postmodum regi Bohemie filius quem tenerrime dilexit. Hic erat juvenis pulcher, fusco colore, statura mediocriter longa, pectore magno, ore ampto, fortis, sapiens, eloquentia sapientes et philosophos precellens. — Huic pater uxorem dedit et marchionem in Merheren constituit. — Hic juvenis regnum patris affectans, patrem tandem regno

---

(1) C'est ce frère Henri dont l'auteur nous a conservé quelques poésies latines. Voy. p. 240.

Constance, cousin du roi, pour le baptiser. Le lecteur des Prêcheurs de Constance, Alexandre, que la reine avait fait chercher avec quatre palefrois, tint cet enfant sur les fonts sacrés. L'évêque de Constance célébra la messe le samedi de Pâques et bénit les fonts. Le frère Hartmann, assistant du prieur des Prêcheurs de Bâle, chanta l'évangile: *Et exultet jàm* &ª; puis l'évêque baptisa l'enfant qui était tenu sur les fonts par Alexandre, lecteur des Prêcheurs de Constance, et le frère Henri, (1) qui était l'ami et le médecin de la reine. Cet enfant mourut peu de semaines après, et fut inhumé dans le chœur de l'église de Bâle. Tous les clercs et religieux assistèrent à ses funérailles, ainsi que les chevaliers, les bourgeois les plus notables, toute la maison de la reine, et presque toutes les femmes. Le cercueil était exposé sous un dais qui fut laissé en présent à l'église.

« Au chapitre général des Prêcheurs, qui fut tenu à Pise, assistèrent « quatre cents frères venus d'Allemagne. Les consuls de Pise contri- « buèrent aux frais de ce chapitre pour 60 livres en considération des « frères Prêcheurs venus d'Allemagne. Le roi Rodolphe y envoya égale- « ment des dons. Les seigneurs de la province, par égard pour les frères « d'Allemagne, et pour le roi Rodolphe, firent, de leur côté, des présents « nombreux. »

IV.

«« DU ROI OTTOCARE; SA NAISSANCE; SON ADOLESENCE; COMMENCEMENTS «« DE SON RÈGNE, SES MARIAGES. »»

Ottocare, roi de Bohême, dont l'aïeul avait été duc, monta sur le trône en 1230. Celui-ci était Allemand par sa mère. Lorsque sa femme eut conçu, elle rêva qu'elle avait conçu un loup au lieu d'un fils. Ce loup soumit à son joug le pays de Bohême et conquit, par ses violences, les provinces voisines. Mais un lion qui survint déchira ce loup avec ses griffes et s'empara de ses biens.

Peu de temps après il naquit au roi de Bohême un fils qu'il aima tendrement. Ce fils était un beau jeune homme, au teint brun, d'une stature moyenne, à la poitrine large et au visage ouvert; il était courageux et sage, et surpassait par son éloquence les sages et les philosophes de son temps. Son père, en le mariant, lui donna le marquisat de Moravie. Ce jeune prince convoitant le royaume de son père, le força enfin à abandonner son pouvoir. Aidé du secours des marquis de Branden-

excedere coegit. — Pater auxilio marchionum Brandenburc et Misnen civitatem . . . . filium cum exercitu obsiderunt. Filius ex civitate fugit et regnum post hac patri reliquit. Post hec multiplicati sunt in Bohemia Theutonici. Per hos rex ingentes divitias collegit ex auri et argenti fodinis.

Mortuo hoc rege filius regnum occupat, Theutones expellit, nobiles impugnat, vicinos subjugat. Hic factus invisus multis, fideles famulos paucos habebat. — Hujus uxor absque liberis mortua est. Rex «« ter »» dispensationem obtinuit *a papa* ut matrimonium contraheret cum sorore Margaretha (1) regina quondam Theutonie, moniali in claustro fratrum Predicatorum apud Treverim. Paucis annis post per hanc Austriam possedit. — Cum liberos ex ea non haberet, petiit ab episcopis licentiam cum alia contrahendi. Cui episcopi responderunt: Quos Deus conjunxit homo ne separet! Rex «« ei »» civitatem . . . . cum reditibus assignavit, in qua regina quasi vidua residebat ac paucis annis postea mortua est. Rex cumani cujusdam duxit uxorem (2) cum qua multos filios et filias procreavit. Rex de uxoribus suis multas terras habuit. « Hic » turres auro et argento plenas collegisse ac hostes « suos » fere omnes vicisse dicebatur.

V.

«« ORTUS ET PROGRESSUS BELLI GESTI A RUDOLFO ROMANORUM REGE «« CONTRA OTTOCARUM BOHEMIE REGEM. »»

1273. « Comes Ruodolphus dictus de Habisburche in regem eligitur « Romanorum. Mox civitates ipsum suscipiunt et fit pax per Theutoniæ « terminos universos. Audientes autem » nobiles qui erant de regis Bohœmiæ dicione gavisi sunt multum, sperantes a regis Bohœmiæ dominio liberari. Ex tunc literas et nuntios miserunt regi Romanorum, rogantes supliciter ut ad preces ipsorum veniat, quia terras ad imperium spectantes, quas rex Boœmiæ per violentiam possedit, velint «« suo »» dominio subjugare.

Audiens hæc Boœmiæ rex timuit valde, et concilio congregato prin-

(1) Marguerite d'Autriche, veuve de Henri, roi des Romains, fils de Frédéric II, répudiée en 1261.

(2) Cunégonde, nièce de Béla IV, roi de Hongrie.

bourg, le père assiégea avec une armée la ville de Meissen où son fils s'était retiré. Celui-ci s'enfuit et laissa le royaume au pouvoir de son père. Depuis lors les Allemands se multiplièrent dans la Bohême, et c'est par eux que le roi rassembla les richesses immenses qu'il tira des mines d'or et d'argent du pays.

Après la mort de son père, Ottocare monta sur le trône, chassa les Allemands, fit la guerre aux seigneurs, et subjugua ses voisins. Ces violences l'ayant rendu odieux à beaucoup de personnes, il n'avait que peu de serviteurs fidèles. Sa femme mourut sans lui laisser d'enfants. Le roi obtint du pape une triple dispense pour contracter mariage avec sœur Marguerite, (1) autrefois reine d'Allemagne, et religieuse dans le couvent des frères Prêcheurs de Trèves. Peu de temps après, il obtint, du chef de sa femme, l'Autriche. N'ayant point d'enfants de cette femme, il demanda aux évêques la permission de s'unir à une autre. Mais les évêques lui répondirent: Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a réuni! Le roi assigna à la reine la ville de . . . . avec ses revenus; elle y résida presque comme une veuve et mourut quelques années après. Le roi épousa la fille (2) d'un prince de race cumane et en eut plusieurs fils et filles. — Le roi eut de ses femmes de nombreux domaines. Il passait pour posséder des tours remplies d'or et d'argent et l'on disait qu'il avait vaincu presque tous ses ennemis.

V.

«« ORIGINE ET SUITE DE LA GUERRE QUE RODOLPHE, ROI DES ROMAINS, «« FIT A OTTOCARE, ROI DE BOHÊME. »»

1273. Le comte Rodolphe de Habsbourg ayant été élu roi des Romains, fut aussitôt reconnu par les villes de l'empire, et une paix générale fut établie dans tous les pays d'Allemagne. Lorsque les seigneurs soumis à la domination du roi de Bohême apprirent ces événements, ils s'en réjouirent beaucoup, car ils espéraient être affranchis de la tyrannie du roi de Bohême. Ils adressèrent alors au roi des Romains des lettres et des députés pour le supplier de se rendre à leurs désirs, et pour l'assurer qu'ils voulaient mettre sous son autorité les provinces qui relevaient naturellement de l'empire et que le roi de Bohême ne détenait que par un abus de la force.

Le roi, informé de ces dispositions, en conçut de vives inquiétudes;

cipes literatos convocavit, scilicet archiepiscopos, episcopos, prepositos, abbates pariter et priores. Cum igitur ad presentiam sui convenissent, dixit: Intelleximus nuper quod comes Ruodolphus de Habisburch dicat se regem fore Romanorum, et dicit se velle terras nostras quas multiplici jure possidemus in propriam trahere potestatem. Cum igitur hæc sustinere non debeamus « cum eas multiplici jure teneamus », insuper nobis cederet in maximum detrimentum: rogo dilectionem vestram, quatenus mihi fidelitatem juramente firmetis, et ut omnes meos adversarios de nostris finibus pro vestris viribus expellatis. Tunc omnes pariter dixerunt: Quidquid domino regi placuerit faciemus. Tunc rex dixit: Jurate ergo mihi fidelitatem. Tunc omnes juraverunt. « Cives et omnium « suarum civitatum sibi fidelitatem juraverunt. » Insuper ei pueros suos obsides tradiderunt.

Ruodolphus rex cum literas nobilium Boœmiæ vidisset subito eis in adjutorium venisset, si Rheni regiones relinquere potuisset. Cum autem rex propter literas ad terram Boœmiæ se tranferre minime potuisset, quidam ex ipsis personaliter in Alsatiam pervenerunt, regem suppliciter deprecantes, *ut ad terras regis* Boœmiæ non differat venire, eo quod sibi regiones suas restituent universas.

Ruodolphus rex Romanorum, inclinatus precibus dominorum, rogavit omnes personaliter milites quos rogare poterat, insuper omnibus suis precepit: ut *armati secum* venire non differat, quia terras alias oportet eum subito visitare. Multi sibi bona promiserunt, sed solvere minime potuerunt. Rex terram suam cum paucis exivit, sed de die in diem plures milites acquisivit. Cum aut em Moguntiam venisset, dixit ad eum dominus de Clingin: Domine, quis est custos vestri thesauri? Respondit « ei » rex: Non habeo thesaurum nec pecuniam quam quinque solidos debilis monetæ. Tunc dixit ei dominus de Clingin: Quomodo ergo vultis vestro exercitui providere? Tunc respondit ei rex: Sicut mihi Dominus semper providit, sic et in hoc itinere mihi Dominus poterit providere. *Letanter* rex processit et in extrema semper extitit paupertate. Processit sine contradictione, et ea que spectabant ad imperium sibi se voluntarie tradiderunt. Castella, municiones, fora quorumcunque fuerint, quæ se defendere non potuerunt, dicioni suæ «« se »» voluntarie tradiderunt.

il réunit en une sorte de concile tous les princes lettrés, tels que les archevêques, les évêques, les prévôts, les abbés et les prieurs. S'étant rendus devant le roi, celui-ci leur dit: Nous avons appris récemment que Rodolphe de Habsbourg, qui se prétend roi des Romains, à annoncé le dessein de s'emparer des domaines que nous possédons en vertu de tant de droits. Nous ne devons point souffrir une telle prétention, qui attente à tous nos droits, et nous devons résister à une entreprise aussi funeste pour tous; c'est pourquoi, je requiers de votre affection que vous me confirmiez par serment votre fidélité et que vous unissiez tous vos efforts pour chasser de notre pays mes ennemis. — Tous répondirent à l'envi: Nous ferons tout ce qui plaira à notre seigneur. Alors le roi reprit: Jurez-moi donc fidélité. Tous les seigneurs jurèrent « et « les bourgeois de ses villes lui prêtèrent pareil serment de fidélité. » Ils lui donnèrent, en outre, leurs fils à titre d'otages.

Dès que le roi Rodolphe eut pris lecture des lettres des seigneurs de la Bohême il eut voulu marcher à leur secours, mais il ne pouvait alors quitter les contrées du Rhin. Quand les seigneurs virent que malgré leurs lettres, le roi Rodolphe ne pouvait se rendre dans leur pays, ils députèrent quelques uns d'entr'eux pour se rendre en Alsace auprès du roi; ces députés le conjurèrent de ne pas différer son arrivée dans les provinces du roi de Bohême, lui promettant de lui restituer toutes leurs possessions.

Le roi des Romains, cédant aux prières des seigneurs, appela à lui tous les nobles qu'il put convoquer, et ordonna à tous ses hommes de se mettre sous les armes et de marcher avec lui vers les provinces où il était appelé. Beaucoup de nobles lui promirent de l'aider de leurs biens, mais peu parmi eux furent en état d'effectuer leurs promesses. Le roi n'avait que peu de monde à son départ, mais de jour en jour la troupe de ses chevaliers augmenta. Lorsqu'il fut parvenu à Mayence, le seigneur de Clingen lui dit: Seigneur, qui est le gardien de votre trésor? — Je n'ai point de trésor, ni d'autre argent, répondit le roi, que cinq sols d'une faible monaie. Alors le seigneur de Clingen lui dit: Comment voulez-vous alors pourvoir aux besoins de votre armée? Mais le roi lui répondit: De même que le Seigneur ne m'a jamais abandonné, de même le Seigneur pourvoira aux nécessités de cette expédition. Le roi se mit alors gaiement en route, et il fut toujours dans une extrême pauvreté. Il s'avança sans rencontrer de résistance, et tout ce qui dépendait de

Rex autem Boœmiæ non credebat quod rex Ruodolphus auderet vel posset sine contradictione terras Austriæ devastare. Si enim rex Boœmiæ adventum regis Romanorum veraciter timuisset, pontes aquarum, artitudines viarum facillime cum paucis hominibus conclusisset, quod adventum regis diutissime distulisset. Cum autem rex Romanorum ad ducem Bavariæ, filiastrum suum, pervenisset, ab eo reverenter suscipitur et ei suisque necessaria habundanter et voluntarie ministrantur. Composuit eciam rex Romanorum cum dominis diversis, ut ipsorum permitterent terras libere pertransire. Cum hæc ad aures regis pervenissent Boœmiæ doluit multum, congregatoque exercitu venit ad regem Theutoniæ prope Wiennam ut eum de suis finibus extirparet. Sed non potuit, quia regis Boœmiæ congregatio ex una parte Donubii morabatur, regis autem exercitus Romanorum ex alia parta Donubii requievit. Rex Boœmiæ totam suam fiduciam in civitatem que Nuenburch dicitur posuerat, eo quod inexpugnabilis videretur. Est enim civitas in monte posita, forti muro turribus multis circumdata. In hanc enim Boœmos multos ad custodiendam miserat, eisque victualia plurima ministrabat. Ordinaverat et rex, ut si Wienna civitas pugnaretur à rege Romanorum, quod civitas Nuenburch ei in omnibus necessaria ministraret. Si cives Wiennenses se traderent regi Romanorum, quod rex ipsos per civitatem Nuenburch atrociter impugnaret. Cogitaverat enim rex Boœmiæ per ipsam totam terram Austriæ possidere.

« Rex Boœmiæ terram Bavariæ, Carintie, Carneole, Stirie plurimis « annis in quieta possederat possessione. Comite autem Ruodolpho de « Habispurch electo in regem Romanorum scrutatur rex Boœmiæ dili- « genter a fratribus Predicatoribus, Minoribus et ab aliis qui statum ejus « cognoscere credebantur. Dixit autem regi Boœmiæ frater ordinis Pre- « dicatorum Ruodigerus nomine, frater graciosus in predicatione habens- « que comitis Ruodolphi noticiam specialem: Domine rex, si licenciam « mihi dederitis et indignari nolueritis, statum terræ suæ vobis referam « et personæ. Tunc rex Boœmiæ dixit: Dic quod vis, et propter hoc

l'empire se soumettait volontairement à son autorité. Les forteresses, les bourgs et les châteaux qui ne pouvaient se défendre, et quels qu'en fussent les maitres, se rendirent spontanément à lui.

Mais le roi de Bohême ne crut point que le roi Rodolphe oserait ou pourrait entrer sans combat sur les terres de l'Autriche. Si, en effet, le roi de Bohême avait sérieusement redouté l'arrivée du roi des Romains, il eût pu facilement et avec peu de monde rompre les ponts des rivières et occuper les hauteurs des chemins, ce qui eut de beaucoup retardé la marche du roi. Lorsque le roi des Romains parvint sur le territoire du duc de Bavière, son fils du premier lit, il fut reçu avec respect par celui-ci; le duc lui fournit, en outre, abondamment tout ce dont il avait besoin pour lui et les siens. Le roi traita aussi avec divers seigneurs pour le libre passage sur leurs domaines. Quand le roi de Bohême apprit toutes ces dispositions, il en éprouva un violent chagrin; il rassembla ses troupes et marcha contre le roi des Romains pour le chasser de ses possessions. Il l'atteignit près de Vienne. Mais il ne put rien contre lui, car son armée était sur une rive du Danube, tandis que celle du roi des Romains se trouvait sur l'autre rive. Le roi de Bohême avait mis toute sa confiance dans la ville de Neubourg qui paraissait inexpugnable. Cette ville est, en effet, située sur une montagne et défendue par une forte muraille et des tours nombreuses. Il y avait établi beaucoup de ses Bohêmes pour la défendre, et les avait largement approvisionnés de vivres. Ottocare avait aussi ordonné qu'en cas d'attaque du roi des Romains contre la ville de Vienne, Neubourg lui fournirait tout ce qui était nécessaire à sa défense; il avait en outre fait connaître que si les bourgeois de Vienne se rendaient au roi des Romains, il les châtierait cruellement depuis la place de Neubourg. Le roi de Bohême pensait qu'au moyen de cette ville, il resterait maître de toute l'Autriche.

« Pendant plusieurs années le roi de Bohême avait possédé paisible-
« ment les provinces de Bavière, de Carinthie, de Carniole et de Styrie.
« Mais après l'élection du comte de Habsbourg comme roi des Romains,
« le roi de Bohême s'informa soigneusement de la personne de Rodolphe
« auprès des frères Prêcheurs, des frères Mineurs et d'autres qui pas-
« saient pour bien connaître l'état des affaires du roi. Un frère de l'ordre
« des Prêcheurs, nommé Rudiger, homme agréable dans la prédication
« et qui avait une connaissance particulière du comte Rodolphe, dit au
« roi de Bohême: Seigneur roi, si vous m'en accordez la liberté, et si

« tuum me non senties inimicum. Tunc frater Ruodigerus dixit: Domine « rex, comes Ruodolphus de Habispurch vir est corpore macilentus, « statura longus, aquileum nasum habens et longum, cibo moderatus, « annis antiquus non tamen sexagenarius, multos id est novem habens « pueros. In summa paupertate ab adolescentia constitutus, fidelis om- « nibus suis. In armis, bellis, guerris et cum malis a pueritia repletus « ac laboribus infinitis. Sapientia plus quam viribus vicit et fortuna super « omnia confortatus. Nil mali sabbato ob reverentiam virginis beatæ Ma- « riæ facere voluit vel suos facere creditur permisisse. Tunc rex Boœmiæ « dixit: Bona et mala de hoc comite protulisti, sed fortuna sua timenda « est omnibus suis pre cœteris inimicis. Ex tunc » rex Boœmiæ cœpit quatuor municiones quæ circa muros erant civitatis Wiennensis munire propugnaculis, et castrum novum fortissimum quod edificaverat in medio civitatis. Coegit et ex tunc burgenses, milites, nobiles et barones, pueros sibi dare obsideset castra fortissima cum armis suis in suam tradere potestatem. Misit insuper Bœmos milites armatos in civitates Austriæ et victualia misit ipsis habundanter, ut si contingeret Ruodolphum regem Romanorum civitates aliquas obsidere, « quod » cives se non possent excusare, quoniam civitates suas si vellent ab impugnantibus conservare. Præ ceteris autem civitatem que Novum Castrum dicitur victualibus multis munivit, eo quod Wiennam et alias civitates ex ipsa pascere voluisset. Præcepit etiam, ne aliquis Ruodolphum regem Romanorum dominum vel regem in suo dominio nominaret. Præcepit et fratribus Predicatoribus ne celebrarent in sua potestate provinciale capitulum.

« 1274. Circa Martini rex Rudolfus curiam celebravit in Nurenberg ubi « habuit quatuordecim milia equorum phaleratorum et citavit in ea re- « gem Bœmie. »

« 1276. » Ruodolphus rex Romanorum cum duobus millibus equorum falleratorum Bavariam veniens, tali conditione se confœderavit duci Bavariæ, (1) ut filius ducis filiam regis ducet in uxorem, et filia ducis filio

(1) Louis II, dit *le Sévère.*

« vous promettez de ne point vous en irriter, je vous dirai quel est « l'état des domaines de Rodolphe, et quelle est sa personne. Le roi de « Bohême répondit: Parle comme tu l'entendras; je ne t'en garderai « aucune inimitié. — Alors le frère Rudiger parla ainsi: Seigneur roi, le « comte Rodolphe de Habsbourg est un homme maigre de corps et d'une « haute stature; il a le nez long et aquilin; il est sobre dans le manger; « il est âgé, mais n'a pas encore atteint soixante ans; il a neuf enfants. « Depuis son jeune âge, il a toujours vécu dans une extrême pauvreté, « et est demeuré fidèle à tous les siens. Depuis son enfance, il vécut « dans les combats et les occupations militaires, et eut à supporter une « foule de fatigues et de maux. Il dut ses succès plus à sa sagesse qu'à « sa puissance, et sa fortune vainquit tous les obstacles. Il ne commettait « aucune action violente les samedis et ne souffrait point que les siens « en commissent, par respect pour la bienheureuse Vierge Marie. — « Alors le roi de Bohême dit: Tu m'as retracé les bonnes et les mauvaises « dispositions de ce comte, mais ses ennemis doivent redouter sa fortune « plus que celle de quiconque. » Alors le roi de Bohême fit établir des ouvrages de défense pour protéger quatre forts qui défendaient les murs de la ville de Vienne. Il mit également en bon état de résistance le château-fort qu'il avait bâti au milieu de la cité. En même temps il exigea des bourgeois, des chevaliers, des nobles et des barons qu'ils lui donnassent leurs enfants en ôtage et qu'ils lui livrassent leurs châteaux fortifiés ainsi que leurs moyens de défense. Il envoya, en outre, dans les villes d'Autriche, des troupes bohêmes abondamment approvisionnées de vivres, afin que si Rodolphe entreprenait d'en assiéger quelques unes, les bourgeois ne prissent prétexte des difficultés et des dangers du siège pour les livrer. La ville qu'on appelle Neubourg fut particulièrement pourvue de provisions de toute espèce, parce qu'elle devait servir de place de ravitaillement à Vienne et aux autres villes. — Il défendit aussi que personne ne donnât dans ses domaines le titre de roi ou de seigneur à Rodolphe et interdit aux frères Prêcheurs de tenir leur chapitre provincial dans les pays soumis à son autorité.

« 1274. Vers la fête de St-Martin, le roi Rodolphe tint une assemblée « à Nuremberg; il s'y trouva avec quatorze mille chevaux caparaçonnés « et y fit citer le roi de Bohême. »

« 1276. » Le roi Rodolphe étant entré en Bavière avec deux mille chevaux caparaçonnés, fit alliance avec le duc de Bavière (1) à la double

regis matrimonio jungeretur. Quo facto tradita fuit regi terra magna, et adjuncti sunt ei milites mille cum equis falleratis. Post hæc cœpit ejus exercitus militibus augmentari. Tunc rex Romanorum cum exercitu memorato Wiennensem civitatem adiit pariter et obsedit. Tam potenter autem ipsam noscitur obsedisse, ut ex una parte civitatis nullus ingredi vel egredi sine sua licentia commode potuisset. Rex vero Boœmiæ equitibus 20 millibus congregatis, exercitum suum contra regem Romanorum ex alia parte Danubii direxit, ut regem Romanorum de suis finibus extirparet. Milites autem Boœmiæ regis, propter nimium timorem contra Theutonicos bellare, nullis voluerunt regis jussionibus obedire. Rex eciam Bœmiæ suis confidere non audebat, quod longo tempore *nobilium* patres fratres, consanguineos et affines vi sive fraudulentia pro viribus occidebat vel ipsos de Bœmiæ finibus extirpabat.

Exercitus autem regis Romanorum cum exercitu regis Boœmiæ libentissime dimicasset, si eum in loco competenti comprehendere potuisset. — Rege Romanorum Wiennam diebus pluribus obsidente, misit rex Bœmiæ episcopum de Ulmize cum equis falleratis multis, ut Bœmis Nuenburch civitas assignaretur, ne à Bavaris regi Romanorum fraudulentia traderetur. Festinavit igitur episcopus cum suis propter diversos timores, quod una die miliaria quatuordecim concurrerunt, et ob hoc ipsis plures equi nobiles perierunt. Dux Bavariæ senior cum hæc à fide dignis audivisset, Ruodolphum regem Romanorum adiit, et hæc sibi cum gaudio revelavit. Dixit etiam regi: Domine, rogo quatinus mihi milites ccc assignetis, quia insidias « domino » episcopo de Ulmize in.... sylva disposui collocare; spero enim me ab ipsis aliquid habiturum. Cui rex dixit: Accipe quod vis, et de ipsis ordina sapienter. Tunc dux acceptis militibus ccc Reni, quibus pre aliis melius confidebat, in sylvam prope civitatem Nuenburch collocavit, et eos ibi pro ut melius poterat occultavit. Dominus autem episcopus sibi positas insidias intellexit, Bœmisque civitatem custodiendam tradidit. Et acceptis multis ex civibus qui sibi suisque ducatum preberent, insidias occulte per devia fugiens, ad amicos salvos noscitur pervenisse.

condition que le fils du duc épouserait la fille du roi, et que le fils du roi épouserait la fille du duc. Ces mariages ayant eu lieu, le roi obtint une province considérable, et mille chevaliers montés furent adjoints à ses troupes. Depuis lors son armée ne fit qu'augmenter en nombre. Le roi marcha alors avec cette armée sur Vienne et assiéga cette ville. Il la serra si étroitement et si vigoureusement qu'il était difficile d'y entrer ou d'en sortir sans sa permission. Le roi de Bohême, à la tête de 20,000 cavaliers, dirigea de la rive du Danube où il était campé, son armée contre le roi des Romains, afin de le chasser de son royaume. Mais les troupes du roi de Bohême, qui avaient une grande frayeur de se battre contre les Allemands, refusèrent d'obéir aux commandements du roi. — Ottocare, d'un autre côté, n'osait se fier aux siens, car pendant bien des années il avait fait périr, soit par la violence, soit par la trahison, les pères, les frères, les parents et les alliés des seigneurs de sa nation, ou bien il les avait chassés eux-mêmes de ses états

Cependant l'armée du roi des Romains souhaitait ardemment d'en venir aux mains avec les troupes du roi de Bohême, et ne cherchait qu'une rencontre qui lui fût avantageuse. Le roi des Romains assiégait Vienne depuis plusieurs jours, lorsque le roi de Bohême envoya l'évêque d'Olmutz avec un gros corps de cavalerie pour faire occuper la ville de Neubourg par des soldats bohêmes, car il craignait que la trahison des Bavarois ne la livrât au roi des Romains. — L'évêque, en proie à toute sorte d'inquiétudes, partit avec ses cavaliers, et mit une telle hâte dans sa marche qu'en un seul jour il franchit quatorze milles et fit périr beaucoup de ses meilleurs chevaux. Le vieux duc de Bavière ayant appris cet événement de gens dignes de foi, alla trouver le roi des Romains et le lui fit connaitre avec grande joie. Il dit au roi : Seigneur, je vous prie de me donner 300 hommes pour dresser une embuscade à l'évêque d'Olmutz dans la forêt de..... j'espère avoir quelque chose de l'ennemi. Le roi lui répondit : Prends ce que tu demandes et dispose de ces forces avec sagesse. Le duc ayant alors choisi trois cents cavaliers des pays du Rhin, à cause de la confiance particulière qu'il avait dans les hommes de cette contrée, il les posta dans une forêt voisine de la ville de Neubourg en les cachant avec le plus grand soin. Mais l'évêque pénétra que le duc lui avait dressé une embuscade. Confiant la garde de la ville aux Bohêmes, il se fit accompagner par une escorte de bourgeois pour servir de guide à lui et aux siens ; il évita par des sentiers détournés l'embuscade du duc de Bavière et rejoignit sain et sauf ses amis.

Dux autem in insidiis usque ad horam nonam creditur permansisse et suos *fame* gravissima punivisse. Tunc milites duci dixerunt: Ut quid hic fame morimur? Mittatur explorator, qui de statu civitatis et episcopi nobis possit aliquid revelare. Tunc dux quidam militi dixit: Ad civitatem tanquam amicus subito perge et secreta quæ poteris investiga. Explorator ad civitatem subito veniens, statum hominum civitatisque requirens, reversus retulit dicens.: «Domine dux», episcopus civitatem Bœmis commisit, civesque secum duxit et ad propria remeavit. Consternatus dux militibus suis dixit: Quid ergo faciemus, spe etenim nostra frustrati sumus? Tunc diversi diversa consilia tradiderunt. Unus autem ex ipsis dixit: Domine, viam nostram dirigamus ad civitatem, et amicos nos esse simulemus, forte recipient nos ut amicos, et sic poterimus comprehendere civitatem. «Post hoc consilium» dux militi dixit: Bonum consilium dedisti, nec unquam improbis operibus de fecisti. Post hæc quidam ex sapientibus suis dixit: Domine, primo duo milites premittantur, post eos quatuor, postquos decem, postea quadraginta, et hii comes cives et amicos se regis Bœmie protestentur; post hos exercitus subito sequatur, ut si primum civitatem fuerint ingressi, per consequens ingredi liberam exercitus habeat potestatem. Sicut deliberaverunt ita omnia perfecerunt. Apropinquantes autem primi nuncii civitati clara voce pariter cantaverunt. Bœmi custodes civitatis cum voce cantantium audivissent, gaudio replebantur; suspicabantur enim cives et amicos suos cum letitia rediisse. Pontes demittuntur, porte reserantur, pacifice salutantur, et ingredi libere permittuntur. Quatuor autem milites sequentes benignissime receperunt quia prospera de suis civibus retulerunt. Milites autem decem qui quatuor sequebantur suspecti custodibus habebantur, et portas aperire sicut cœteris precedentibus noluerunt. Tunc hi decem Bœmis custodibus verbis mendacibus referebant «hæc»: Nos de vestris sumus, et dominum episcopum de Ulmize cum civibus ad tuta loca deduximus, et nunc ad propria remeamus. Tunc custodes portas apperuerunt, et intrare libere permiserunt. Milites hii predicti festinanter intrare noluerunt, sed in porta permanentes, custodes verbis fallacibus deceperunt, donec XL sequentes ad civitatis menia pervenerunt. Decem milites predicti, cum suos adesse vidissent, custodes portæ evaginatis gladiis invaserunt et de porta fugere coegerunt. Custodes portam reliquerunt, et ad hospitia sua fugientes, se suaque salvare cupientes, civitatem captam omnibus nunciabant. Quinquaginta milites prædicti

On dit que le duc resta posté pendant neuf heures dans cette embuscade et que ses gens commençaient à souffrir de la faim. Alors des cavaliers dirent au duc: Faudra-t-il donc que nous mourrions de faim ici? Que l'on envoie un espion s'informer de l'état de la ville et de ce qu'est devenu l'évêque. — Le duc s'adressant à un des siens: Va, dit-il, sur le champ dans la ville où tu entreras en ami et informe-toi de ce qui s'y passe. L'espion se rendit aussitôt à Neubourg et ayant pris connaissance de l'état de la ville et des dispositions de ses habitants, il retourna vers le duc et lui dit: Seigneur, l'évêque fait garder la ville par des Bohêmes; quant à lui, il a emmené les bourgeois et est retourné auprès des siens. — Le duc consterné dit à ses cavaliers: Qu'allons-nous faire maintenant, notre espérance est trompée. — Alors plusieurs partis furent proposés. Enfin l'un des cavaliers dit: Seigneur, marchons sur la ville et feignons de nous y présenter en amis; peut-être que sous ce prétexte nous y serons reçus et alors nous nous emparerons de la ville. A cette proposition, le duc répondit: Ton conseil est bon et tu n'a jamais fait défaut aux mauvaises actions. Cependant un des plus prudents de la troupe prenant la parole: Seigneur, dit-il, que l'on envoie d'abord deux cavaliers, puis quatre, puis dix, puis quarante et que tous protestent qu'ils sont des bourgeois de la ville et des amis du roi de Bohême; le reste de l'armée les suivra de près, de telle sorte que si les premiers groupes ont pu pénétrer dans la ville, notre troupe tout entière puisse y entrer après eux. Ce projet arrêté, ils l'exécutèrent ainsi. Les deux premiers cavaliers se mirent à chanter à haute voix lorsqu'ils atteignirent les murailles de la ville. A ces chants, les Bohêmes qui gardaient la ville furent remplis de joie; ils supposaient que les bourgeois et leurs amis revenaient gaiement dans la ville. — On baisse les ponts, on ouvre les portes; les arrivants sont accueillis avec cordialité et on leur donne sans défiance accès dans les murs. Les quatre cavaliers qui suivirent furent de même reçus avec toutes sortes de démonstrations amicales, parce qu'ils racontaient les succès des bourgeois. Mais quand le groupe des dix cavaliers arriva, les gardes bohêmes conçurent de la défiance et refusèrent de leur ouvrir les portes comme aux autres. Les cavaliers usèrent alors de paroles trompeuses et dirent aux gardes bohêmes: Nous sommes des vôtres; nous et nos concitoyens venons de conduire en lieu sûr l'évêque d'Olmutz et nous retournons dans nos foyers Alors les gardes ouvrirent les portes et reçurent les cavaliers dans la ville. Mais ceux-ci ne voulant

civitatis portas violenter tenuerunt et ducem cum exercitu suo supervenientem intrare libere permiserunt. Cum sic dux civitatem tam potenter fuisset ingressus et ipsam cum suis obtinuisset, cepit per preconem hæc civibus nuntiare: nulli malum ex civibus in rebus vel corpore vel familiis inferetur; Bœmi tantum adversarii nostri in custodiam publicam « de porte » producantur. Post hæc viri mulieresque militibus ducis Bœmos in domibus suis absconditos ostenderunt, et captivitati publicæ tradiderunt.

« Hanc civitatem dux Bavariæ predicto modo leviter et mirabiliter ex-
« pugnavit. Fuit autem expugnata anno domini m. cc. lxxvij *mense....* »

Expugnata civitate hac venit ad eam rex cum exercitu suo, predia divisit, et quatuordecim diebus de rebus regis Bœmiæ quas in civitatem deduxerat exercitui suo rex necessaria tribuit habundanter.

Per hanc civitatem obsessa fuit civitas Wiennensis quod regi Bœmiæ non poterant commode subvenire, nec rex poterat Wiennenses a regis Romanorum dominio liberare. Wiennensibus sic in periculo constitutis quid facere possent ignoraverunt. Postea vero deliberatione facta cum rege Romanorum composuerunt, et civitatem suo dominio tradiderunt, insuper ab eis fuit donis magnis et optimis honoratus. Cum sic Wiennenses a suo domino recessissent et regem Romanarum pro domino recepissent, mox a rege Bœmorum pueros quos obsides sibi dederant petierunt. Rex autem reddere pueros contradicit. Tunc Wiennenses exercitu congregato regis Bœmie terminos intraverunt, et expugnatis munitionibus et civitatibus pluribus ad propria redierunt. Videns autem rex Bœmie quod non posset regi Romanorum resistere, humiliavit se et commisit se gratiæ suæ. Principes autem reges sub hiis conditionibus

pas se presser d'entrer plus avant, demeurèrent près de la porte et, par leurs discours trompeurs, amusèrent les gardes jusqu'à ce que leurs quarante compagnons furent arrivés devant les murailles de la ville. Dès qu'ils les aperçurent, les cavaliers allemands mirent l'épée à la main, se jetèrent sur les gardes et les forcèrent d'abandonner la porte. Les gardes abandonnèrent la porte, s'enfuirent et se retirèrent dans leurs quartiers, cherchant à se sauver, et annoncèrent partout que la ville était prise. Les portes de la ville étant ainsi au pouvoir de cinquante cavaliers, le duc de Bavière, qui arriva avec le reste de sa troupe, entra dans Neubourg. Quoique le duc se fut ainsi emparé de vive force de la ville et qu'il l'eût conquise par le courage de ses soldats, il fit annoncer, par un héraut, aux habitants qu'il ne serait fait aucun mal aux bourgeois, ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens; mais que les Bohêmes, comme ennemis, devaient être conduits à la prison publique. Après cette proclamation, les hommes et les femmes signalèrent aux soldats du duc les Bohêmes cachés dans leurs maisons et les livrèrent ainsi à la captivité.

« C'est ainsi que le duc de Bavière prit facilement et merveilleusement « la ville de Neubourg. Cet événement arriva l'an du Seigneur 1277, « au mois de . . . . . »

Après la prise de cette ville, le roi des Romains s'y transporta avec son armée; il partagea le butin, et pendant quatorze jours il pourvut abondamment aux besoins de ses troupes avec les provisions que le roi de Bohême y avait amassées.

En possession de Neubourg, Rodolphe put assiéger la ville de Vienne. L'occupation de Neubourg mettait obstacle à ce que les Viennois pussent aider le roi de Bohême en même temps qu'elle empêchait Ottocare de défendre les Viennois contre le roi des Romains. — Pressés par le péril, les Viennois ne savaient à quoi se résoudre. Ils s'arrêtèrent enfin au parti de traiter avec le roi des Romains et lui livrèrent leur ville; ils le comblèrent, en outre, de présents riches et nombreux. Lorsqu'ils se furent ainsi affranchis du pouvoir de leur seigneur et mis sous l'autorité du roi des Romains, les Viennois réclamèrent au roi de Bohême les enfants qu'ils lui avaient donnés en otage. Mais le roi refusa de les rendre. Alors les Viennois rassemblèrent des troupes, entrèrent sur les terres du roi de Bohême et ne retournèrent dans leurs foyers qu'après lui avoir pris plusieurs villes et forteresses. Le roi de Bohême, reconnais-

concordabantur: Habebat « enim » rex Bœmorum filiam suam filio regis Ruodolphi matrimonio copulare, regalia sua sicut deceret ab ipso recipere, et trecentos milites cum equis falleratis in exercitu regis ducere quando vellet.

« 1276. » Rex Bœmiæ multis militibus, equis, vestibus deauratis gemmisque decoratis se preparavit ut regalia statim a rege susciperet Romanorum.

Hæc cum principes Ruodolphi regis intellexissent, regi cum gaudio retulerunt dixeruntque: Domine, preparate vos sicut decet regem vestibus pretiosis. Tunc rex dixit: Rex Bœmiæ griseam vestem meam sepius derisit, nunc autem ipsum mea vestis grisea deridebit. Post hæc notario suo dixit: Da pallium tuum mihi, ut rex Bœmiæ meam derideat paupertatem. Adveniente rege Bœmorum dixit rex Romanorum militibus suis: Armis vestris induimini, dextrarios vestros loricate, et ad bellum ut melius poteritis preparate; utraque parte viæ per quam rex venturus est processionaliter occupetis et armorum Theutonicorum gloriam barbaris nationibus ostendatis.

Hæc sic ad regis voluntatem « omnibus » preparatis, venit rex Bœmiæ cum vestibus deauratis et gloria regia *fulgente*, procidit ad pedes regis Romanorum, humiliter ab eo sua regalia mendicavit, insuper et centum milia marcarum redditus, et quadraginta milia marcarum, quas Austriæ dux habuerat et rex Bœmiæ de regina Margareta possederat, resignavit. Tunc rex Romanorum regi Bœmorum regnum nec non et regalia concessit, (1) et «« se »» amicum suum intimum omnibus astantibus intimavit. Rege Romanorum hæc faciente indutus veste grisea despectus et humilis apparebat et in tripode residebat.

Post paucas septimanas pœnituit regem Bœmorum quod se subdiderat regi Romanorum. Vidit enim rex Bœmiæ quod rex Ruodolphus multa

(1) Le 19 novembre 1277, dans l'île de Camberg, près de Vienne.

sant enfin qu'il ne pouvait résister au roi des Romains, s'humilia et se livra à sa merci. Les princes réglèrent la paix entre les deux rois aux conditions suivantes : le roi de Bohême devait donner sa fille en mariage au fils du roi des Romains ; Ottocare devait, en outre, recevoir du roi des Romains, l'investiture de la dignité royale, et s'obliger de conduire à l'armée du roi, sur sa réquisition, trois cents cavaliers, avec leurs chevaux caparaçonnés.

« 1276 » Le roi de Bohême, accompagné de beaucoup de cavaliers revêtus d'habits dorés et enrichis de pierreries, se prépara à recevoir sans retard l'investiture du roi des Romains.

Les seigneurs du roi Rodolphe ayant su qu'Ottocare faisait ces dispositions, le rapportèrent au roi avec grande joie et lui dirent : Revêtez, seigneur, vos habits les plus précieux et ainsi qu'il convient à un roi. Mais le roi leur répondit : Le roi de Bohême s'est trop souvent moqué de ma cotte grise pour que ma cotte grise perde l'occasion de se moquer du roi de Bohême. Puis il dit à son notaire : Donne-moi ton manteau, afin que le roi de Bohême puisse tourner ma pauvreté en dérision. A l'approche du roi de Bohême, le roi des Romains dit à ses hommes : Revêtez vos armures, caparaçonnez vos chevaux de bataille et équipez-vous en guerre de votre mieux ; rangez-vous des deux côtés du chemin par où le roi doit venir et montrez la splendeur des armes allemandes à ces peuples barbares.

Tout ayant été disposé selon les ordres du roi, le roi de Bohême arriva couvert de ses vêtements dorés et brillant de tout l'éclat de la royauté. Il se jeta aux pieds du roi des Romains et lui demanda humblement l'investiture royale et fit abandon de cent mille marcs de revenus ainsi que des quarante mille marcs qu'avait possédés le duc d'Autriche et que lui avait apportés la reine Marguerite. Alors le roi des Romains conféra le royaume de Bohême et les droits souverains au roi Ottocare (1) et se déclara en présence de tous les assistants le fidèle ami du roi. — Le roi des Romains, vêtu de sa cotte grise et assis sur un siège à trois pieds, fit tout cela simplement et sans aucun apparat personnel.

Peu de semaines s'étaient écoulées que le roi de Bohême se repentit déjà de s'être soumis au roi des Romains. Il voyait avec peine que le roi Rodolphe, qui possédait tant de biens, se contentât néanmoins d'un genre de vie tout-à-fait modeste. Par ce motif et par d'autres encore,

possederat bonorum et tamen in summa semper extitit paupertate. Propter hæc et alia rex Bœmiæ filiam suam, quam filio regis Ruodolphi matrimonio copulaverat, monialem fecit et in claustrum dominarum ordinis « fratrum » Minorum solenniter collocavit. (1) Post hæc rex Bœmorum congregavit occulte decem millia dominorum, volens occulte regem comprehendere Romanorum. Deus autem mirabiliter hæc impedivit. Cœperunt inter se congregati milites discordare, se mutuo capere, plagisque maximis vulnerare. Hiis *ita* autem gestis rex manifeste Bœmiæ regem Ruodolphum difidavit, congregavit exercitum magnum, voluit cum rege congredi Romanorum vel in civitate cum civibus obsidere vel ipsum de finibus Austriæ turpiter extirpare.

« 1278. » Videns etiam rex Bœmiæ quod regem Ruodolphum nec dolo nec sapientia nec potentia vincere potuisset muneribus vincere cupiebat. Misit enim rex Bœmorum quibusdam militibus Austriæ pecuniam magnam ut in bello relinquerent regem Romanorum, *vel si* possent ipsum consiliis suis impedirent. Promisit et sedecim militibus mille marcas argenti, si sibi regem Ruodolphum vivum vel vulneribus lœsum vel mortuum præsentarent. Misit et Ungariæ militibus pecuniam ne ipsum impugnarent vel debiliter infestarent. Hoc et rei postmodum eventus probavit. Misit et promisit eciam dominis, episcopis, comitibus, baronibus prope Rhenum constitutis, ut in adjutorium regis Ruodolphi minime pervenirent vel ipsum pro suis viribus impugnarent. Quod quidam pro suis viribus fecerunt, et amplius fecissent, si rex in aliquo defecisset. Unde et in adjutorium regi Ruodolpho tantum milites ducenti numero pervenerunt.

Et audiens rex Romanorum mandavit principibus suis, regi scilicet Ungariæ, duci Saxonie, duci Bavariæ, militibus multis, episcopo Basiliensi et *filio suo* Alsatiæ lantgravio, episcopis diversis et omnibus quibus confidebat, domino de *Baldeck*, quatinus cum omnibus armatis quibus possent in adjutorium sibi subito pervenirent. Dixit enim: Si circa festum nativitatis beatæ Mariæ non veneritis, poterit mihi in maximum cedere detrimentum. Rex Ungariæ regem Ruodolphum clementer

le roi de Bohême consacra à la vie religieuse et fit entrer dans le couvent de femmes de l'ordre des frères Mineurs sa fille qu'il avait donnée en mariage au fils du roi Rodolphe. Ensuite le roi de Bohême rassembla secrètement dix mille de ses nobles pour s'emparer par surprise du roi des Romains. Mais Dieu empêcha miraculeusement ce dessein de réussir. Des querelles et des discordes éclatèrent parmi les nobles qu'Ottocare avait réunis; ils attentèrent réciproquement à leur liberté et en vinrent aux mains jusqu'à effusion de sang. Après ces événements, le roi de Bohême provoqua ouvertement le roi des Romains; il rassembla une forte armée et marcha contre lui dans le but soit de l'assiéger dans Vienne avec les bourgeois qui l'avaient accepté pour maître, soit de le chasser honteusement des terres de l'Autriche.

« 1278. » Mais le roi de Bohême désespérant de réduire le roi Rodolphe soit par la trahison, soit par la prudence, soit par la force, recourut aux moyens de corruption. Il envoya à quelques chevaliers autrichiens de grosses sommes d'argent pour les engager soit à déserter la cause de Rodolphe sur le champ de bataille, soit à le détourner de ses desseins par leurs conseils. Il promit à seize chevaliers mille marcs d'argent, pour le cas où ils lui livreraient Rodolphe, vif, blessé ou mort. Il fit parvenir aux chevaliers de la Hongrie de l'argent pour qu'ils ne l'attaquassent pas ou pour qu'ils ne le fissent que mollement. L'événement fit connaître plus tard toutes ces tentatives. Il envoya des présents et promit de l'argent aux seigneurs, aux évêques, aux comtes et aux barons des pays du Rhin pour les détourner de donner leur assistance au roi Rodolphe, et pour les engager même à prendre parti contre lui. Quelques-uns d'entre eux se déclarèrent contre lui et lui firent la guerre selon leurs forces; ils eussent même attaqué plus résolument Rodolphe si la fortune avait tourné contre le roi. Par suite de ces intrigues d'Ottocare, deux cents chevaliers seulement se rendirent à l'armée de Rodolphe.

A cette nouvelle, le roi des Romains s'adressa aux princes ses vassaux, savoir au roi de Hongrie, au duc de Saxe, au duc de Bavière, à beaucoup de seigneurs, à l'évêque de Bâle, à son fils le landgrave d'Alsace, à divers évêques, à tous ceux auxquels il avait confiance et au seigneur de Baldeck et leur manda de lui venir en aide avec toutes les troupes dont ils pourraient disposer. — Si vous ne venez pas à mon secours, leur dit-il, pour la fête de la Nativité de la bienheureuse Vierge

exaudivit et ad civitatem Wiennensem cum quatuordecim millibus hominum venit ad prælium preparatis. Ex Austriæ partibus congregaverat rex Romanorum milites multos cum dextrariis valleratis. Habebat insuper civitatem Wiennensem cum multis ad bellum hominibus preparatis. Sed in hiis omnibus rex minime confidebat, nec cum eis ausus fuit cum rege Bœmiæ dimicare. Sperabat enim filium suum venturum cum multis militibus qui pro se res et corpora periculo commisisset. Cum autem ad sibi determinatum tempus milites predicti venire minime potuissent, turbabatur rex Romanorum suprà modum. Fuerat enim intra se desolatus et universo consilio et auxilio destitutus. Præterea cives Wiennenses ad regem venerunt dicentes: Domine, vestri vos dereliquerunt, nec habetis homines per quos regi Bœmiæ resistere valeatis. Rogamus vos, quatinus nobis dominum nos eligere permittatis, ne nos cum vestra familia pereamus. Tunc rex eos supliciter deprecatur dicens: Tempus adhuc modicum sustinete, ut videamus quid facere debeamus. Ex tunc jussit castrum fideliter custodiri, insuper servis suis, minoribus pariterque majoribus, ne quis aliqui civium qualibet occasione vel superbe vel contumaciter responderet, posset enim hoc omnibus nobis evenire in rerum et corporum detrimentum.

Rege Ruodolpho sic in periculo constituto, congregavit dominus Henricus episcopus Basiliensis, frater ordinis fratrum Minorum, vir sapiens atque discretus et regi Ruodolpho fidelissimus amicus, et dominus Cuonradus Werherus advocatus Alsatiæ dictus de *Hadistatt* exercitum centum militum optime preparatis cum dextrariis falleratis. Hii duo domini militibus suis congregatis in Basilea conjunguntur. De Basilea vero in Sueviam pariter proficiscuntur, ibique comes de . . . . . cum centum militibus, equos valleratos habentes, adjungitur, et iter ceptum pariter perrexerunt. Milites isti sic in itinere constituti dominos plurimos timuerunt, unde et pluribus diebus in armis gravibus permanserunt. Cum autem venissent Viennam ad regem Theutoniæ gavisus est gaudio magno. Interrogavit rex: Quare filius suus in eorum societate non venisset.

Marie, il pourra en résulter un très-grand dommage pour moi. — Le roi de Hongrie se rendit avec empressement à la prière de Rodolphe et arriva à Vienne à la tête de 14000 hommes prêts à combattre. Le roi des Romains avait rassemblé en Autriche un grand nombre de chevaliers montés et équipés en guerre. Il possédait, en outre, la ville de Vienne où se trouvaient beaucoup d'hommes en état de combattre, mais le roi, qui avait peu de confiance en eux, n'osait se hasarder d'attaquer avec eux le roi de Bohême. Il attendait l'arrivée de son fils qui devait lui amener des forces nombreuses et résolues à tout sacrifier pour lui. Mais ces forces n'ayant pu rejoindre le roi des Romains pour l'époque qui avait été fixée, Rodolphe ressentit de ce retard un trouble extraordinaire. Il tomba alors dans un désespoir profond et se crut privé de tout secours et de tout conseil. Dans cette perplexité, les bourgeois de Vienne vinrent encore lui faire des représentations. — Seigneur, lui dirent-ils, les vôtres vous abandonnent, vous n'avez pas les forces nécessaires pour résister au roi de Bohême; nous vous conjurons donc de nous permettre de nous choisir un seigneur, afin que nous ne périssions point en même temps que votre maison. — A ces paroles, le roi recourant aux prières, leur dit: Attendez encore quelque peu de temps, afin que nous avisions à ce qu'il conviendra de faire. — Puis, il donna ordre de garder sévèrement le camp, en enjoignant à tous les siens, qu'ils fussent de haute ou de basse condition, d'éviter toute parole qui sentit l'orgueil ou le reproche envers les bourgeois de Vienne, car il pourrait en résulter, disait-il, un grand préjudice pour tous et qui compromettrait nos personnes et nos biens.

Pendant que ces périls menaçaient le roi Rodolphe, le seigneur Henri, évêque de Bâle et frère de l'ordre des Mineurs, homme sage et d'un bon jugement et très-fidèlement attaché au roi Rodolpe, rassembla ses troupes. Conrad Wernher de Hattstatt, landvogt d'Alsace, équipa un corps de cent chevaliers d'élite montés sur des chevaux caparaçonnés en guerre. Ces deux seigneurs réunirent leurs forces à Bâle. De Bâle, ils passèrent ensemble dans la Souabe où le comte de . . . . . se joignit à eux avec cent hommes pareillement montés. Comme ils avaient à traverser des pays dont les seigneurs n'étaient pas tous sûrs, ces soldats ne purent pendant plusieurs jours quitter leurs pesantes armures. Lorsque ces renforts arrivèrent à Vienne, le roi d'Allemagne éprouva une grande joie, et demanda pourquoi son fils ne s'était pas joint à eux.

« Tunc » responderunt ei: Filius vester cum quingentis militibus est in procinctu veniendi; comes vero Phiretensis et comes Montis-Pilgardis sunt in veniendo cum multis militibus optime preparatis. In secreto vero regi contraria hiis omnibus referebant, dixeruntque: Domine rex, nec filius vester nec aliquis amicorum vestrorum subito vobis poterit in vestris necessitatibus subvenire. Debetis igitur deliberare quid facere debeatis. Tunc respondit eis dicens: placet ut uno die quiescatis, et ad bellum postea procedatis, sufficit mihi quod vos habeo custodes capitis mei; in Deo meo confido, qui me miraculose ad hanc gloriam noscitur elegisse et in ea mirabilius confortasse; qui etiam nunc me per graciam suam ut spero mirabiliter adjuvabit.

Hiis dictis suis dixisse retulerunt: Ad bellum omnes vos in crastinum preparate, quia cum familia regis Bœmiæ nos oportet fortiter dimicare. Tunc tota familia regis Ruodolphi cucurrit ad confessores, debita sua scribebant, inimicitias remittebant, et ad communicandum prout fidelius poterant preparabant; periculum enim mortis videbatur omnibus iminere. Omnis exercitus regis Ruodolphi alba cruce desuper utebatur; sed Bœmiæ regis exercitus crucem viridem deferebat. Rex Theutoniæ pro suis et pro se fuerat in timore maximo « constitutus. » Rex vero Bœmiæ certus de victoria fuit « quia de bonis promissionibus inimicorum mirabili- « ter confidebat. » Unde dixit: Si quis mihi veraciter regem Ruodolphum cum suis Danubium transivisse nuntiarit, pecuniam 20 marcarum voluntarie propinarem.

Tercia die post adventum Basiliensis domini episcopi et domini Cuonradi Werherii de Hadistat, scilicet in vigilia sancti Barptolomei. B. litera dominicali, egressus est rex Ruodolphus Wiennam cum exercitu suo, cum rege Bœmiæ prælium commissurus. Rex autem Bœmiæ cum exercitu suo prope civitatem venerat Wiennensem. Bœmiæ rex exercitum suum in plures partes, sed in tres diviserat principales. Habuit enim multa milia peditum Cumanorum. Secundum habuit exercitum equitum et hominum diversorum. Tercium habuit exercitum equorum falleratorum et militum circiter nongentorum.

Rex Ruodolphus similiter in tres partes suum exercitum dividebat. Habuit Ungariæ regem cum quindecim « milibus » Ungarorum. Rex Un-

On répondit au roi : Votre fils, seigneur, se prépare à venir à votre secours avec cinq cents hommes ; le comte de Ferrette et le comte de Montbéliard réunissent de leur côté beaucoup de troupes qu'ils vous amèneront. Mais l'ayant pris à part, les chefs lui donnèrent des nouvelles bien différentes. — Seigneur roi, lui dirent-ils, ni votre fils, ni aucun de vos amis, ne peut actuellement vous venir en aide. Examinez donc ce que vous devez résoudre. Alors le roi leur répondit : Je désire que vous preniez un jour de repos ; puis nous commencerons à agir ; il me suffit de vous pour défendre et protéger ma vie ; ma confiance est en Dieu qui m'a élevé miraculeusement à ce degré de puissance et qui m'y a soutenu par sa volonté ; j'espère que sa grâce me viendra encore en aide aujourd'hui.

Après ces paroles du roi, les chefs retournèrent vers leurs troupes : Préparez-vous tous à combattre demain, leurs dirent-ils, car demain nous devons vigoureusement attaquer l'armée du roi de Bohême. Alors tous les gens du roi Rodolphe coururent à leurs confesseurs ; les uns dressaient l'état des restitutions auxquelles ils étaient tenus, les autres se réconciliaient avec leurs ennemis ; tous se préparaient à recevoir avec piété la communion, se sentant exposés au danger de mort. Toute l'armée du roi Rodolphe portait pour signe une croix blanche, et celle du roi de Bohême une croix verte. Le roi d'Allemagne éprouvait une grande inquiétude pour lui et les siens ; le roi de Bohême, au contraire, rempli de confiance dans les promesses des ennemis du roi, se croyait sûr de la victoire. Aussi dit-il aux siens : Je donnerais avec plaisir 20 marcs à celui qui m'annoncerait avec certitude que le roi Rodolphe a passé le Danube avec ses troupes.

Le troisième jour après l'arrivée du seigneur évêque de Bâle et du seigneur Conrad Wernher de Hattstatt, c'est-à-dire la veille de St-Barthélemi, B étant la lettre dominicale, le roi Rodolphe sortit de Vienne avec son armée pour livrer bataille au roi de Bohême. Celui-ci s'était, de son côté, avancé avec son armée vers la ville de Vienne. Il avait formé, des différents corps de son armée, trois divisions principales. L'une était composée de plusieurs mille fantassins cumanes ; la seconde de cavaliers de diverses nations ; la troisième, enfin, d'environ 900 chevaliers équipés et montés sur des chevaux caparaconnés en guerre.

Le roi Rodolphe divisa aussi son armée en trois corps. Le roi de Hongrie était dans son armée avec 15,000 hommes. Le roi de Hongrie

garie puer 18 annorum extitit et ad prelium non pervenit, quia rex Ruodolphus ipsum noluit interesse. Dominus episcopus Basiliensis sedens in dextrario fallerato, decentissimis armis indutus, ad bellum libentissime processisset, si voluntas regia permisisset. Ruodolphus rex libenter vidisset, quod Ungari cum Cumanis congressi fuissent; sed eos ipsi invadere minime voluerunt. Secundum rex Ruodolphus exercitum habebat, et hunc adversus exercitum regis Bœmiæ dirigebat. Exercitus autem regis Bœmiæ forcior erat et eos retrocedere faciebat. Videns Ruodolphus suos deficere, tertium quem habebat exercitum, scilicet trecentos milites habentes equos valleratos, in quibus eciam maxime confidebat, contra regem Bœmiæ dirigebat, et magis in domino quam in propriis viribus confidebat. Rex Bœmiæ videns regem Ruodolphum contra se venientem solus adversarios atrociter aggrediens multos *percussionibus* suis gravissimis affligebat, triginta vero milites custodes regis ipsum pro suis viribus adjuvabant. Tandem rex Bœmiæ fessus ab ignobili capitur « et » armis propriis spoliatur. Tunc rex sic discinctus ducitur. Miles quidam insequitur eum dicens: Ecce rex, qui fratrem meum turpiter interfecit; licet igitur factum! Extractoque gladio regem in facie « gravissime vulneravit. Alter vero sequens tum ventrum regis gladio « perforavit. » Qui autem regem Bœmiæ cœperat, doluit vehementer, et ipsum libentissime defendisset si suis viribus potuisset.

Rex Rudolphus contra suos adversarios fortissime dimicavit. Tandem vir fortis veniens regem percussionibus affligebat, sed cum vincere non posset, equum regis lancea perforavit. Tunc rex et equus pariter corruerunt. Rex in terra jacens, omni solatio destitutus, clipeum suum super se posuit ne subito sub pedibus equorum turpiter moreretur. Post transitum caballorum quidam volens eum a mortis periculo liberare de terra prout potuit elevavit. Tunc rex dixit: Equum mihi velociter preparate! Quem protinus ascendit et suorum auxilium fortiter invocavit. Venerunt autem ad eum de suis circiter quinquaginta. Cum his igitur rex a latere exercitum regis Bohemie subintravit atque in duas partes divisit, et posteriorem partem fortiter impugnavit. — Anterior pars exercitus Bohemorum clamaverunt: Fugiunt! Fugiunt! exercitum Rudolfi decipere cupientes. Sed quando plus illi clamoribus instabant,

était un jeune homme de dix-huit ans ; il ne prit point part à la bataille, le roi Rodolphe s'y étant opposé. Le seigneur évêque de Bâle, monté sur un cheval de bataille caparaçonné et revêtu d'une armure magnifique, eut volontiers pris part au combat, si la volonté du roi ne l'en eût empêché. Le roi Rodolphe désirait vivement de voir les Hongrois aux prises avec les Cumanes ; mais ils refusèrent de les attaquer. Rodolphe menait contre le corps commandé par le roi de Bohême, la deuxième division de son armée. Les troupes du roi de Bohême, supérieures en nombre, forcèrent d'abord les Allemands à reculer. Rodolphe voyant les siens plier, appela à lui et lança contre l'armée ennemie son troisième corps composé de 300 chevaliers pesamment armés et dans lesquels il avait placé toute sa confiance : toutefois il se confiait plus en Dieu qu'en la valeur de ses troupes. Le roi de Bohême voyant Rodolphe fondre sur lui, se jeta seul et avec furie au milieu des Alllemands, blessant et abattant tout sous la force de ses coups, et n'ayant pour le seconder que trente chevaliers de sa garde personnelle. Enfin, accablé de fatigue, et succombant sous le nombre, il fut fait prisonnier par un soldat de basse condition qui le dépouilla de ses armes. On l'emmena ainsi désarmé. Un soldat de l'escorte s'adressant à lui : Voici, dit-il, ce roi qui a lâchement tué mon frère ; qu'il reçoive son châtiment ! — Tirant en même temps son glaive, il en blessa grièvement le roi au visage. « Un autre « soldat de l'escorte lui plongea son glaive dans le ventre. » Celui qui l'avait fait prisonnier en ressentit un violent chagrin et l'eût défendu contre ses meurtriers s'il en avait eu le pouvoir.

Le roi Rodolphe combattit valeureusement dans cette journée. Il fut assailli et blessé par un homme d'une force extrême, lequel voyant qu'il ne pouvait se rendre maître du roi, perça de sa lance le cheval qu'il montait. Ce cheval entraîna le roi dans sa chute. Renversé par terre et privé de tout secours, le roi se couvrit de son bouclier pour éviter de périr écrasé sous les pieds des chevaux. Après le tumultueux passage des chevaux, un soldat le releva de terre pour le sauver du péril de la mort. Alors le roi lui dit : Donnez-moi vite un cheval ! et s'élançant rapidement sur le coursier, il appela les siens à son aide. Cinquante chevaliers environ accoururent à sa voix. Avec eux, le roi se jeta sur le flanc de l'armée du roi de Bohême, la rompit en deux et attaqua vigoureusement la dernière partie des troupes bohêmes. Pendant cette attaque, la première partie essaya de tromper les troupes allemandes, en criant :

tanto magis Theutonici percussionibus eos infestabant. — Posteriorem partem Ruodolphus rex fortiter impugnabat, qui tandem timore territi fugierunt. Illis autem terga vertentibus Ungari subsequuntur, pugnantes impugnant, fugientes sequuntur capiunt et occidunt. — Communiter dicebatur quod in illo prelio quatuordecim milia occubuerint.

Rex Rudolfus cum suis in loco prelii permanebat donec omnes eum securum de victoria referebant. — Rex Bœmie eodem die moritur, et intestinis ejus expositis, corpus reliquum cum sale in fratrum Minorum monasterium collocatur. — Mortuus enim fuit in excommunicatione pape; propter hoc non poterat in cemiterio sepeliri.

Fuerunt in exercitu regis Romanorum debiles homines: Clerici, monachi, diversarum religionum conversi, qui se in quoddam colliculum receperunt, finem certaminis expectantes, Dominum pro suis hominibus deprecantes. Hii consideraverunt quod in exercitu regis Bœmorum splendor et calor maximus extitit armorum, sed exercitum regis Rudolfi quocunque declinabat semper nubes frigida protegebat. — Ex hoc presumebant, quod exercitus regis Rudolfi adjutorio domini debuit prevalere. Acta sunt hec prope Viennam in campo dicto Ganferfeld anno 1274 circa horam sextam in vigilia Bartolomei.

Mortuo rege Bohemorum intravit rex Rudolfus terram Moravie, volens eam totaliter devastare. — Civitates communi consilio regem Rudolfum pro domino receperunt, et infra mensem se et sua commiserunt et fidelitatem juramento firmissime promiserunt. — Regina Bœmie cum Rudolfo rege ita composuit, quod filius regine filiam regis Ruodolfi duceret uxorem. Quod factum est intra octavas sancti Francisci.

In loco occisorum fetor tantus extitit ut plures vel infirmi vel mortui extiterint in ea villa habitantes. — Demonum preterea vel spiritum illusiones multos horribiliter terruerunt. Advocatus Alsacie retulit, quod venatores cervum magnum insectantes, venerunt ad heremitam, qui duodecim annos in solitudine cum uxore et liberis vixit. Hic venatoribus retulit, se vidisse animal a cingulo mulieris imaginem habens, quod

Ils fuient! ils fuient! Mais plus ces cris redoublaient, plus les Allemands redoublaient aussi leurs coups. Enfin le corps attaqué par Rodolphe fut saisi d'une épouvante panique et se mit à fuir. Alors les Hongrois se lancèrent sur ces soldats débandés, luttant contre ceux qui se défendaient, poursuivant, tuant ou faisant prisonniers ceux qui fuyaient. On rapporte généralement que quatorze mille hommes périrent dans le combat.

Le roi Rodolphe resta avec les siens sur le champ de bataillle jusqu'à ce qu'il fut certain que la victoire l'avait secondé partout. Le roi de Bohême mourut encore le même jour; son corps, dont on avait retiré les entrailles, fut couvert d'un lit de sel et porté dans le monastère des frères Mineurs. Etant mort sous le poids de l'excommunication papale, il ne put être inhumé dans un cimetière.

Il y avait dans l'armée du roi des Romains des hommes impropres, par leur faiblesse, à la guerre; c'étaient des clercs, des moines, des frères convers de divers ordres religieux. Ils s'étaient placés, en attendant l'issue de la bataille, sur une petite éminence où ils priaient le Seigneur pour les soldats de leur parti. Ils remarquèrent que pendant le combat, les armes des Bohêmes réfléchissaient un vif éclat et une excessive chaleur, tandis que l'armée de Rodolphe était protégée dans tous ses mouvements par une nuée qui y répandait la fraîcheur. Ils en auguraient que l'armée du roi Rodolphe devait, par l'aide du Seigneur, obtenir la victoire. Tous ces faits se passèrent prés de Vienne, dans la plaine appelée Ganferfeld, l'an 1278, vers la sixième heure, la veille de la St-Barthélemi (23 août).

Après la mort du roi de Bohême, Rodolphe entra dans la province de Moravie qu'il avait dessein de ravager. D'un avis unanime les villes reconnurent Rodolphe pour leur maître, et en moins d'un mois elles se soumirent entièrement à son pouvoir et lui prêtèrent serment de fidélité. La veuve d'Ottocare fit la paix avec Rodolphe et convint avec lui que son fils épouserait la fille du roi des Romains. Ce qui eut lieu, en effet, pendant l'octave de St-François.

De ce lieu de carnage il s'exhala une telle infection que beaucoup d'habitants de ce pays tombèrent malades ou moururent. En outre, des apparitions de diables ou d'esprits répandirent la terreur. Le landvogt d'Alsace rapporta que des chasseurs qui poursuivaient un grand cerf étaient arrivés chez un hermite qui vivait depuis douze ans dans la solitude avec sa femme et ses enfants. Cet hermite raconta aux chasseurs

dixit: Theutonia intra tres septimanas habebit regem qui regnabit quindecim annis. (1)

VI.

«« DE MORTE REGINE UXORIS RUDOLFI REGIS RHOMANORUM. »»

« 1281. » Regina Rudolfi cepit graviter infirmari. Propter quod accersivit consiliarium confessoremque sibi inquiens: Mortis periculum sentio mihi breviter imminere, rogo igitur vos quomodo corpus et animam ad celum et ad paradisum Domini dirigatis. — Qui dixit: Omnes amicos vestros, omnes divicias hujus seculi, omnemque gloriam mundi de corde vestro, quantum potestis, a vestra memoria repellatis, et deo et hominibus satisfacere promittatis. — Que dixit: libentissime faciam que dixistis. — Post hec condidit testamentum, et elegit in Basilea in majore ecclesia ecclesiasticam sepulturam. — Prelegit autem locum prenominatum eo quod rex Ruodolfus antecessoresque sui Basiliensem ecclesiam sepius dampnificassent ac ejus episcopos perturbassent. — Ordinavit enim in testamento, ut quidam dixerunt, quod reditus quatuor prebendarum monasterio darentur, ut sic Deo et hominibus satisfaceret.

Post hec regina moritur, exenteratur et venter ejus sabulo et cineribus impletur. « Post hec » facies ejus balsamo linitur, totumque corpus ejus panno cereo circumdatur, ac sericis vestimentis induitur pretiosis. Caput

---

(1) Le manuscrit de Stuttgart donne, à la fin du chapitre consacré aux gestes militaires de Rodolphe contre Ottocare, un chant populaire allemand sur la mort du roi Ottocare. Le sujet aussi bien que les formes grammaticales ne peuvent laisser aucun doute sur l'époque où il a été écrit. Il est contemporain de la bataille de Marckfeld. Nous ne pensons pas qu'il soit inédit, et il doit se trouver dans quelqu'un des nombreux recueils où la piété historique des Allemands donne asile aux souvenirs poétiques des vieux temps. Bœhmer l'a exclu de son édition, sans qu'il soit aisé d'en découvrir le motif. Nous nous faisons, au contraire, un devoir de l'accueillir dans la nôtre, comme nous l'avons fait pour tant d'autres passages rejetés par Bœhmer.

Cantilena de rege Bohemie.

« *Wafin iemer mere, es weinet mitt und ere*
« *dem tod wil ich flüehen, sol man den Kung nite*
« *Den Kung usser beheim laut*

qu'il avait vu un animal dont la partie supérieure, depuis la ceinture, était d'une femme, et qui lui avait dit: Avant trois semaines, l'Allemagne aura un roi qui règnera quinze ans. (1)

VI.

« DE LA MORT DE LA REINE, ÉPOUSE DU ROI DES ROMAINS. »

L'an 1281, la reine, femme de Rodolphe, tomba gravement malade. Elle fit appeler son conseiller et confesseur, et lui dit: Je me sens exposée au danger prochain de la mort; je vous prie donc de préparer et mon corps et mon âme à gagner le ciel et le paradis du Seigneur. Le confesseur lui répondit: Rompez tout souvenir qui vous attache soit à vos amis, soit aux richesses du siècle, soit à la gloire du monde; chassez-les de votre cœur le plus que vous pourrez, et promettez de donner satisfaction à Dieu et aux hommes. La reine lui dit: Je ferai volontiers ce que vous dites. Elle fit ensuite son testament et choisit sa sépulture religieuse dans l'église cathédrale de Bâle. Elle désigna ce lieu parce que le roi Rodolphe et ses ancêtres avaient souvent porté dommage à l'église de Bâle et molesté ses évêques. On rapporte que par son testament, elle donna au chapitre les revenus de quatre prébendes, afin de satisfaire ainsi à Dieu et aux hommes.

Quand la reine fut morte, on sortit de son corps ses entrailles qui furent remplacées par du sable et de la cendre. Ensuite on enduisit son visage de beaume, et on revêtit de vêtements de soie précieux son corps

---

« *suchen, und sin gebinde hand*
« *Man sol den Kung Otachir clagen, sin milte sach*
« *ia her got er ist erschlagen*
« *Wie verzagen, er was ein schilt in sinen tagen*
« *uber alle cristenheit*
« *den falwen und den heiden, was er den cristen*
« *inleiden, den schilt gegen bot*
« *Er war ein Löw an gmüte, ein adler an gütte*
« *der werde Kung ist tod*
« *Der Behem Kung ist non gelegen, des weinet ougen*
« *iamers regen, wer sol der witwein*
« *weiser phlegen, der Kunc ist tod, recht als*
« *ein tegen der noch eeren streit.* »

ejus albo serico peplatur, et corona sibi superponitur deaurata. Post hec in arcam ex fago peroptime factam supina, manus super pectus positas imponitur, et ferreo clauditur instrumento. His expletis in Basileam cum equis quadraginta ducitur et ut credebatur cum pecunia copiosa. — Fuerunt « autem » in comitatu suo fratres Predicatorum ij, Minorum ij, et domine quas tres currus ducere potuerunt. Adjunxerunt autem se eis homines circiter quadringenti.

Rex autem mandavit episcopo Basiliensi, ut reginam defunctam solenniter sepeliret. — Episcopus clericos regulares et seculares invitavit Basileam. Convenerunt igitur « circiter » mille ducenti, qui omnes candelas in manibus habebant et regine in processionne cum ornatu precioso solenniter occurrunt, et ad majus monasterium pertulerunt. Tribus episcopis ibidem divina celebrantibus regine corpus in tumba positum erigitur et omnibus presentibus ostenditur, et post missam deponitur et « per abbates ad fossam tumuli deportatur » et cum fletu nobilium sepelitur. Hoc retulerunt qui regine gloriam quesiverunt. — Episcopus clericos omnes ad prandium invitavit et necessaria ministravit.

VI (bis).

« DE PROPHETIA DE RUDOLFO COMITE DE HABSBURC. »

« In castro Rinveldin uxor comitis Rudolfi suis dominabus retulit: « super lacu Lucerie id est Lucernensi extare inclusam devotam cui do- « minus futura sepius revelaverit. Hanc ego rogavi, ut Dominum depre- « caretur, quatenus statum domini mei comitis Rudolfi et meum revelare « dignaretur. Cui Dominus relevavit, quod comes Rudolfus brevi futurus « esset rex Rhomanorum, et quod crescet in divitiis, potentia, gloria « et honore, quare caveat a peccatis enormibus, ne dominus ei auferat « quod promisit, videlicet ab ecclesiarum destructione et mulierum con- « fusione. »

préalablement recouvert d'une étoffe cirée. Sa tête fut entourée d'un voile de soie blanche et on y plaça une couronne dorée. On la coucha dans un cercueil de bois de hêtre artistement travaillé, les mains jointes sur la poitrine; le cercueil fut scellé avec des bandes de fer. Ces préparatifs terminés, le corps fut conduit à Bâle avec un cortège de quarante chevaux qu'accompagnait une forte somme d'argent. Dans ce cortège figuraient deux frères Prêcheurs, deux frères Mineurs et quatre chars remplis de dames nobles. Les hommes qui en faisaient partie étaient au nombre d'environ 400.

Le roi manda à l'évêque de Bâle de faire des funérailles solennelles à la reine défunte. L'évêque réunit à Bâle les clercs réguliers et séculiers de son diocèse. Il en arriva à Bâle environ douze cents; ils se rendirent processionnellement, revêtus de leurs ornements sacerdotaux, et ayant un cierge à la main, à la rencontre du cortège et le conduisirent à la cathédrale. Trois évêques célébrèrent les cérémonies funèbres, pendant lesquelles le cercueil qui contenait le corps de la reine fut élevé sur un catafalque et exposé à la vue de tous les assistants. Après l'office, le cercueil fut descendu du catafalque; des abbés le transportèrent à la fosse sépulcrale où il fut déposé au milieu des pleurs des nobles. Voilà ce que rapportèrent ceux qui s'intéressaient à la gloire de la reine. L'évêque donna un grand festin aux clercs et pourvut à toutes leurs nécessités pendant ce séjour.

VI (bis).

« DES PROPHÉTIES CONCERNANT RODOLPHE, COMTE DE HABSBOURG. »

« La femme du comte Rodolphe se trouvant au château de Rhinfelden « dit un jour à ses dames, qu'il y avait sur les bords du lac de Lucerne « une récluse très-pieuse à qui Dieu faisait souvent connaître l'avenir. « — Je l'ai engagée, ajouta la reine, à adresser ses prières au Seigneur « pour qu'il voulût bien lui faire connaître la destinée du comte Ro- « dolphe et la mienne. Le Seigneur lui révéla que le comte Rodolphe serait « sous peu roi des Romains et qu'il atteindrait à un haut degré de « richesses, de puissance, d'honneur et de gloire; qu'il devait donc, « afin que Dieu ne retractât point ses promesses, éviter avec soin de « commettre de grands péchés et notamment s'abstenir d'attenter aux « biens des églises et à la vertu des femmes. »

« *De visione vagabundi dicti Sezere.* » — Burcgravia in Sulczmatin « a patre se audisse retulit, quod Secerus a socio suo mortuo bis per rus- « ticos ad domum desertam vocatus fuit, sed Secerus adire noluit. Deinde « circa aquam milites multos sed mortuos equitantes vidit. Hos seque- « batur socius Seceri. Secerum fugientem monet socius ne fugiat quo non « moriatur. Et dixit ad eum: Dic domino de Schwarzenburc, quod in « brevi satisfaciat Domino de peccatis suis, et restituat monachis de.... « res suas, et accipiat crucem et transfretet, alioquin clara die per au- « ram mirabiliter morietur. Hec Sezarius dixit et factus est omnibus in « derisum. Post paucas septimanas congregans comes Albertus de Schvar- « zenburc milites, ut veniret in adjutorium excommunicatis hominibus « imperatoris Friderici, clara die venit pluvia cum tonitru et interfecit « eum.

« Dic comiti Rudolfo de Habsburc eum futurum regem Rhomanorum, « qui reges impugnabit et vincet, XV annis regnabit, pacem faciet in « terra, et per pueros suos amicos plurimos sibi copulabit, a tempore « Caroli magni non fuit ei similis gloria, potentia, honore et divitiis, « sed imperialem coronam non poterit obtinere. »

VII.

«« DE WALTHERI RÖSSELMANNI SCULTETI COLUMBARIENSIS PARENTIBUS «« ET INCREMENTIS. »»

Walterus Rösselman cerdo in villa Turckheim filium habuit Johannem Rösselman. Hic hospicio paterno non contentus ad scultetum Columbariensem se transtulit, cui fideliter serviebat. — Eo amoto, secundo et tertio serviebat, et interdum sub juditio presidebat. Hic offitium sculteti desiderans modo quo potuit obtinebat. In offitio suos exaltabat, alios supprimebat. — Cum pauperes diutius id sustinere non possent, absolutionem communiter procurabant. — Huic substituitur dominus de Racinhusen, vir pius, devotus et equus. — Johannes Rössilman depo-

« *Vision de Sezer le mendiant.* » — Une femme de la famille des « Burgraff de Soultzmatt rapporte que son père lui avait raconté que « deux fois des paysans vinrent engager le mendiant Sezer, de la part « de son compagnon, qui était mort, à se rendre à une maison déserte « et abandonnée. Mais le mendiant Sezer refusa d'y aller. Peu de temps « après, il vit un grand nombre de chevaliers qui chevauchaient près de « la rivière, mais ils étaient morts. Son compagnon suivait ces spectres. « Sezer ayant pris la fuite, son compagnon lui dit: ne fuis point; tu ne « mourras pas. Vas dire au seigneur de Schwartzenbourg qu'il donne « sans tarder satisfaction à Dieu pour ses péchés, en rendant aux moines « de . . . . les biens qu'il leur a enlevés, en prenant la croix et en pas- « sant en Terre-Sainte, sinon il périra misérablement en plein jour. — « Sezer remplit sa mission et tout le monde le tourna en dérision. Quel- « ques semaines après, le comte Albert de Schwartzenbourg rassemblant « des troupes pour venir en aide aux partisans excommuniés de l'empe- « reur Frédéric, il s'éleva tout-à-coup, et par le plus beau temps, un « violent orage et la foudre le tua.

« Le compagnon de Sezer avait encore ajouté: — Dis au comte Ro- « dolphe de Habsbourg qu'il sera roi des Romains, qu'il combattra et « vaincra des rois, qu'il règnera quinze années, qu'il rétablira la paix « dans le royaume et acquerra, par ses enfants, de nombreux amis et « alliés; que depuis les temps de Charlemagne, personne n'aura été son « égal en puissance, en honneur, en richesses et en gloire, mais qu'il « n'obtiendra point la couronne impériale.! »

VII.

«« DE WALTHER RŒSSELMANN, SCHULTHEISS DE COLMAR, DE SES PARENTS «« ET DE SES COMMENCEMENTS. »»

Walther Rœsselmann, pauvre artisan dans le village de Turckheim, eut pour fils Jean Rœsselmann. Celui-ci mécontent de l'existence qu'il menait dans la maison paternelle, s'attacha au schultheiss de Colmar et le servit avec fidélité. — Le schultheiss ayant été remplacé, il resta au service de ses deux successeurs et rendit parfois la justice à leur place. Aspirant pour lui-même à la fonction de schultheiss, il employa tous les moyens pour y parvenir et réussit. Quand il eut conquis cette dignité, il s'en servit pour élever les siens et pour écraser les autres. Les pauvres bour-

situs in Ensisheim ad comitem Ruodolphum de Habsburc se transtulit ei serviens. Laborabat quo modo posset Columbariam tradere in potestatem comitis « Rudolffi » de Habsburc.

Post paucos annos dixit comiti: «« Domine »» mittite pro consobrino vestro comite Gotfrido domino de Louffinberc et suis militibus, et venite una ad Columbariam, et ego potenter vos intromittam; de inimicis nostris post hec pro libito faciemus. Consensit comes. Johannes Rössilman amicis suis circum Columbariam « existentibus » commisit ut cum armis adsint etc. Johannes in vas vacuum se abscondit, Columbariam clam ingreditur, in curiam decani fertur. — Sequenti die circa diluculum comitem Rudolfum cum suis, clam quibusdam juvantibus, intromisit. Adversarii Johannis intelligentes hec aufugiunt, relictis omnibus que habebant; videlicet scultetus dominus de Racinhusen, milites vij, cives x quorum quilibet ditior erat « et potentior » Johanne. — Horum bona confiscabat et dividebat. Et in hac gloria Johannes pluribus annis apparebat.

Anno « autem » 1262 dominus de Winegk, filius sororis domini de Horburc, cum multis militibus et terre nobilibus, consentientibus multis civibus Columbariensibus, civitatem intrare per potentiam voluit. — Scultetus hec intelligens eis in dextrario occurrit festinanter. Hunc apprehensum in porta Steinenbruka attrociter occiderunt. — Consanguinei sui hec intelligentes, statim egressi plus quam xx nobiles occiderunt.

« 1273. » Post annos XII Rudolfus comes de Habspurc in regem eligitur Rhomanorum. Hic Waltherum, filium Johannis Rossilman, scultetum in Columbaria fecit. Ottonem de Ochsenstein, nepotem ex sorore sua, Rudolfus advocatum Alsatie preposuit. Sed scultetus et advocatus terre non per omnia concordabant. Advocatus jubente rege vel saltem connivente exactiones plurimas faciebat; scultetus et populus invite solvebant.

geois poussés à bout, se liguèrent pour se délivrer de sa tyrannie. Le seigneur de Rathsamhausen, homme pieux, bon et juste fut élu à sa place. Jean Rœsselmann, ainsi déposé de sa charge, se retira à Ensisheim auprès du comte Rodolphe de Habsbourg et s'attacha à son service. Il médita dès-lors par quels moyens il pourrait mettre la ville de Colmar sous l'autorité du comte Rodolphe de Habsbourg.

Quelques années s'étant passées, il dit au comte: Seigneur, envoyez vers votre cousin le comte Gottfrid, seigneur de Lauffenberc, et engagez-le à réunir ses hommes; puis, présentez-vous ensemble devant Colmar, et je vous y ferai entrer de force; cela accompli, nous ferons de nos ennemis selon notre bon plaisir. Le comte y consentit. Alors Jean Rœsselmann envoya prévenir les partisans qu'il avait aux environs de Colmar de se rassembler en armes. S'étant caché dans un tonneau vide, il fut secrètement introduit dans Colmar et conduit à l'hôtel du doyen du chapitre. Le lendemain, au point du jour, aidé de quelques-uns de ses affidés, il fit entrer dans la ville le comte Rodolphe et ses gens. A cette nouvelle, les ennemis de Jean, et parmi eux le seignenr de Rathsamhausen, sept chevaliers et dix bourgeois, tous plus riches que Jean, prirent la fuite abandonnant tous ce qu'ils possédaient. Le schultheiss Jean confisqua leurs biens et les partagea entre ses créatures. Il resta pendant plusieurs années en possession de la charge qu'il avait ainsi reconquise.

Mais en l'année 1262, le seigneur de Wineck, fils de la sœur du seigneur de Horbourg, se ligua avec un grand nombre de chevaliers et de nobles de la province pour reprendre de vive force, et du consentement d'une grande partie de la bourgeoisie, la ville de Colmar. Informé de ce dessein, le schultheiss à cheval se porta en toute hâte à leur rencontre. Mais la troupe du seigneur de Wineck s'étant emparée du schultheiss près de la porte appelée Steinenbruck, le massacra sans miséricorde. Au bruit de sa mort, ses parents sortent de la ville et tuent plus de vingt nobles.

« 1273. » Douze ans après, Rodolphe, comte de Habsbourg, fut élu roi des Romains. Il conféra la charge de schultheiss de Colmar à Walther, fils de Jean Rœsselmann, et institua landvogt d'Alsace Othon d'Ochsenstein, son neveu par sa sœur. Mais le schultheiss et le landvogt ne s'entendirent point en toutes choses. Le landvogt, d'après les ordres du roi, ou tout au moins avec son consentement, établit plusieurs im-

Rex Ruodolphus indignatus, militibus stipatus, Columbariam proficiscitur scultetum depositurus. — Scultetus premonitus civitatem clausit, nec regem ingredi permisit. — Rex Columbariam potenter obsedit. — Regi nunciatur, Fridericum quendam imperatorem in partibus inferioribus affectare imperium. — Rex sibi timens obsidionem Columbariensem solvit, et cum exercitu descendens Fridericum capit et igne cremat. — Inde ad obsidionem Columbariensem secundo perrexit, et ipsos cum conditionibus quibusdam ad gratiam suscepit. — Scultetum Waltherum rex deposuit et Stameheim (1) scultetum preposuit, et eos maximis exactionibus turbavit. — Stameheim scultetus in Columbaria residere non poterat, filiastro suo offitium committit, et diversa turbatio in Columbaria quiescebat.

«1291.» Rege Rudolfo mortuo Walterus Rœssilman quondam scultetus in summa paupertate constitutus, conduxit XII servos vagos et inopes, cibum et vestes ministrans, per hos insidiaturus sculteto Stameheim; intelligens id scultetus declinavit. — Waltherus Rossilman consilio decani et aliorum amicorum offitium sculteti per violentiam occupat.

Post hec dominum de Hunnewilre, militem honestum, juvenem, divitem, bene parentatum, et filium ejus juvenem sine occasione et causa contra Deum, homines et justiciam interfecit. Hujus res diripuit, plusquam trecentas marcas inter suos divisit; dominos milites de Nortgassen, (2) Ilczich (3) et dominum Ruostarium (4) civitatem exire compulit et res eorum confiscavit; regi se opposuit et Columbariam Anselmo de Rapolstein tradidit.

---

(1) Le noble de Stameheim paraît avoir été un des chefs du parti aristocratique de Colmar. Un de ses descendants, Walther de Stameheim, figure parmi les nobles qui rentrèrent à Colmar, après la paix de 1348.

(2) Voyez note 1, page 90.

pôts, auxquels le schultheis et la bourgeoisie ne se soumirent qu'en murmurant.

Le roi Rodolphe irrité, se mit à la tête de ses chevaliers et marcha sur Colmar pour déposer le schultheiss. Le schultheiss averti ferma la ville et en refusa l'entrée au roi. Alors le roi assiégea la ville. Dans le même temps il apprit qu'un certain Frédéric, se faisant passer pour l'empereur, revendiquait l'empire dans les Pays-Bas. Le roi craignant pour sa sureté, leva le siège de Colmar, descendit le pays avec son armée, s'empara de Frédéric et le livra au feu. Il revint ensuite mettre de nouveau le siège devant Colmar et reçut la ville en grâce sous certaines conditions. Rodolphe déposa le schultheiss Walther et le remplaça par Stameheim; (1) il frappa les bourgeois de fortes contributions. Le nouveau schultheiss ne pouvant demeurer à Colmar, transmit sa charge à son beau-fils. Les troubles furent alors apaisés.

« 1291. » Le roi Rodolphe étant mort, Walther Rœsselmann, l'ancien schultheiss de Colmar, qui était tombé dans la misère la plus profonde, avait cependant pris à sa solde douze misérables vagabonds, qu'il nourrissait et habillait, dans le but de dresser une embûche à son successeur Stameheim. Celui-ci, pénétrant ce dessein, prit la fuite. Alors Walther Rœsselmann, de concert avec le doyen et ses partisans, s'empara de force de l'office de schultheiss.

Un de ses premiers actes fut le meurtre du seigneur de Hunawihr, chevalier rempli de loyauté, jeune, riche, issu d'une famille distinguée, qu'il fit massacrer avec son jeune fils, sans motif et sans raison et au mépris de Dieu, des hommes et de la justice. Il s'empara de ses biens et partagea entre ses créatures plus de trois cents marcs. Il chassa ensuite de la ville les chevaliers de Nortgassen (2) et d'Illzach, (3) ainsi que le seigneur Ruest, (4) et confisqua leurs biens. Puis, se révoltant contre l'autorité du roi, il livra Colmar à Anselme de Rappolstein.

---

(3) La famille d'Illzach était originaire du village de ce nom, près de Mulhausen. On connaît des nobles d'Illzach dès l'an 1227.

(4) *Rust*, *Ruost*, *Ruest*, *zum Ruest*, famille noble Colmarienne; elle ne fut éteinte dans les mâles qu'en 1709.

VIII.

« DE CONSTRUCTIONE CASTRI GEMER. »

Dominus de Rapolzstein carnalem fratrem liberosque fratris noscitur habuisse qui cum eo dominium debuissent jure hæreditario possedisse. Hiis hæreditatem dare noluit, sed de dominio quantum potuit extirpavit. Hujus domini de Rapolzstein regem adiit Ruodolphum cognatum suum eique factam a fratre injuriam flebiliter revelavit. Rex his auditis dominum de Rapolzstein vocavit, eumque suppliciter rogavit ut liberis fratrum suorum nec non et fratri de hæreditate paterna propriam tribueret portionem. Tunc dominus de Rapolzstein domino regi taliter respondit: Si fratri meo liberisque fratrum meorum hæreditatem dividerem inops et pauper et *sine dominio* remanerem; hoc enim facere nolo, nec in hoc alicujus precibus acquiescam. « Tunc rex ait: si res non tuas cum hære-« dibus diviseris, te quanto potuero cicius obsidebo, et te de dominio « tuo totaliter extirpabo. »

Hiis completis dixit rex domino de Baldeche, suo fidelissimo procuratori, quatinus assumptis civibus Columbariensibus et Keisirspergensibus et aliis vicinis civitatem civibus Rapolzstein fideliter obsideret. Hoc fideliter adimplevit. Accepit enim cives prenominatos Rapolzstein obsedit, villam Bercheim (1) per ignem destruxit, segetes et agros depopulatus est et vineas aliquas extirpavit. Videns autem quod cives eum non fideliter adjuvarent ab obsidione post triduum recedebat. Timens autem dominus Rapolzstein regem, dominos vicinos suos adiit eosque suppliciter rogavit, ut nec eum nec suos propter aliquem infestarent. Hoc autem quidam de consilio regis amicabiliter admiserunt. Dominus de Horburc (2) ejus precibus acquiescere recusavit. Dominus de Rapolzstein de hoc fuit graviter indignatus, dominum de Horburch hostiliter impugnavit, et ejus villas quas poterat exurebat. Super hoc rex fuit indignatus, in Alsatiam personaliter venit, et Rapolzstein potenter cum indigenis obsidebat. Septem autem de adjutoribus regis ut dicebatur eum morti tradere voluissent. Ordinatum enim sic fuerat, ut regi dicebatur, quod «« pecu-

(1) Bergheim, bourg du canton de Ribeauvillé.

VIII.

« DE LA CONSTRUCTION DU CHATEAU DE GUÉMAR. »

Le seigneur de Rappolstein avait un frère et des neveux, fils de ce dernier, qui devaient, d'après leurs droits héréditaires, partager avec lui les domaines de cette maison. Il refusa de leur délivrer leur héritage et fit tout ce qu'il put pour les chasser de leur domaine. Le frère d'Anselme alla alors trouver le roi Rodolphe, son parent, et lui exposa avec tristesse l'iniquité dont il était la victime. Sur cette plainte, le roi manda le seigneur de Rappolstein devant lui et, employant les prières, il l'engagea à rendre, tant à son frère qu'aux enfants de ses frères, leur part dans la succession paternelle. Le seigneur de Rappolstein répondit au roi: Si je partage l'héritage avec mon frère et mes neveux, je resterai pauvre et sans seigneurie; je ne veux donc pas le faire, et je n'écouterai, sur ce point, les prières de qui que ce soit. « Mais le roi lui dit: Si tu « ne partages pas avec tes co-héritiers ce qui ne t'appartient pas à toi seul, « je te ferai la guerre sans attendre et je te chasserai toi-même de ta « seigneurie. »

Aussitôt après, le roi ordonna au seigneur de Baldeck, son fidèle administrateur, de réunir les bourgeois de Colmar, de Kaysersberg et des autres villes voisines, et d'assiéger Anselme dans son château. Le seigneur de Baldeck s'acquitta fidèlement de sa mission. S'étant mis à la tête des bourgeoisies des villes, il forma le siège de Rappolstein, détruisit Bergheim (1) par le feu, ravagea les champs et les moissons et dévasta quelques vignes. Mais ayant remarqué que les bourgeois ne le secondaient qu'avec tiédeur et répugnance, il leva le siège au bout de trois jours. Le seigneur de Rappolstein, qui redoutait la puissance du roi, se rendit auprès des seigneurs ses voisins et les conjura de ne pas s'associer aux entreprises dirigées contre lui et ses possessions. Il se trouva quelques nobles faisant partie des conseils du roi qui accueillirent ces prières; mais le seigneur de Horbourg (2) les rejeta. Le seigneur de Rappolstein, irrité de ce refus, attaqua le seigneur de Horbourg et brûla plusieurs villages de ses domaines. A la nouvelle de cette agression, le roi, saisi de colère, se rendit en personne dans l'Alsace, et, aidé

(2) Burckard II de Horbourg. (Voyez note 1, page 22).

niæ »» date fuissent iiij sive bobonibus ut tentoria sive exercitus in iiij partibus incendissent. « Sic autem strepitu facto quidam in regem irruere eumque interficere debuissent. » Hæc autem « cum rex audisset » de obsidione subito recessit et se ab Alsatia separavit. Ordinavit autem quod civitates in Cellinberch (1) haberent equites L, qui impedirent ne aliquis domino de Rapolzstein aliqua victualia seu necessaria ministrent. Post hæc mandavit rex ei domino, ut civitates Alsacie congregaret et in villa Gemer (2) castrum ligneum fabricaret. Ipse autem intra octavam Petri et Pauli civitates congregavit, et castrum, ut sibi imperatum, incohavit et in brevi tempore consummavit. Consummato castro *milites* ibi reliquerunt et ad propria redierunt. Acta sunt hæc anno Domini 1287.

Dominus de Rapolzstein intra kalendas Augusti Galliam intravit, ibique a cognato suo domino de Blanchiberch (3) pedites et equites accomodavit, nocte prope villam Sigolzheim (4) perducebat, et ibi eos in diversis locis pro insidiis collocavit. Mane autem facto greges villæ pauci acceperunt et velociter abierunt. Villani autem predam insecuti liberare pecora voluerunt. Igitur homines domini de Rapolzstein de insidiis egressi fuerunt, eosque comprehenderunt et eorum plusquam cxxx ad propria perduxerunt. Homines de Horburc videntes predam magnam paucos homines ducentes, sine deliberatione predam liberare volentes, et similiter capiuntur et cum aliis deducuntur.

« 1288. Cepit dominus de Rapolzstein cives Argentinenses pro viribus « impugnare. »

---

(1) Zellenberg, bourg fortifié par Walther de Horbourg, dans le canton de Kaysersberg.

(2) Guémar, bourg du canton de Ribeauvillé. Voyez note 3, page 128.

par les bourgeois des villes, il assiégea vigoureusement le château de Rappolstein. Cependant un complot s'était formé contre la vie du roi dans sa propre armée; sept individus, d'après ce qui se disait, devaient le tuer. Voici quel était leur plan: quatre malfaiteurs, gagnés à prix d'argent, devaient mettre le feu aux quatre coins du camp. Profitant alors du tumulte causé par l'incendie, les assassins devaient se jeter sur le roi et le massacrer. Ce projet ayant été éventé, Rodolphe abandonna sur-le-champ le siège et quitta même l'Alsace. Mais il donna ordre aux villes d'établir dans Zellenberg (1) un corps de 50 cavaliers chargé d'intercepter tout envoi de vivres ou d'autres secours destiné au seigneur de Rappolstein. Puis, il chargea le seigneur de Baldeck de rassembler les contingents des villes d'Alsace et de construire dans le village de Guémar (2) un château en bois. Le seigneur de Baldeck rassembla les bourgeoisies armées pendant l'octave de la fête de St-Pierre et St-Paul, et commença la construction du château ainsi que le roi l'avait prescrit. Il fut promptement terminé. Après son achèvement, Baldeck y plaça une forte garnison et les bourgeois rentrèrent dans leurs foyers. Ces faits se passèrent en l'an du Seigneur 1287.

Pendant les calendes d'août, le seigneur de Rappolstein se rendit en France. Ayant obtenu, dans ce pays, de son cousin, le seigneur de Blâmont, (3) quelques troupes de pied et de cheval, il les amena de nuit aux environs du village de Sigolsheim (4) et les distribua en plusieurs embuscades. Lorsqu'au point du jour, les troupeaux sortirent du village, des soldats les enlevèrent et prirent la fuite avec le bétail. Les paysans se mirent à leur poursuite pour reprendre leurs bestiaux. Mais les hommes du seigneur de Rappolstein sortant tout-à-coup de leurs embuscades, se jetèrent sur les poursuivants, et en ayant fait prisonniers 130 d'entre eux, ils les menèrent au château de Rappolstein. Lorsque les gens du seigneur de Horbourg virent la faible garde qui escortait ce grand butin, ils s'élancèrent sans réflexion sur elle pour le lui enlever; mais ils furent pareillement faits prisonniers et emmenés avec les paysans de Sigolsheim.

« 1288. Le seigneur de Rappolstein commença à attaquer les bourgeois « de Strasbourg. »

---

(3) Le sire de Blâmont, en Lorraine. C'était alors Henri.

(4) Sigolsheim, village du canton de Kaysersberg.

VIII (bis).

« DE HEINRICO ISINENSI EPISCOPO BASILIENSI POSTEA ARCHIEPISCOPO « MOGUNTINENSI. »

« Tres principes Teuthoniæ orti de Isini Suevie oppido referuntur. « Scilicet episcopus Tullensis qui fabri filius dicebatur, item archiepis- « copus Saltzburgensis qui ortus ex parentibus pauperibus sed nobilibus « predicatur, idem archiepiscopus Maguntinensis qui inter pistorum filios « nobilior credebatur. *Qui primum prior Minorum Basilee inde in epis- « copum est electus Basiliensem.* »

« *Vita Bischoff Gürtelknopff.* — In Suevia villa Isena pistor ut dice- « batur communiter residens erat, qui liberos suos arte sua laudabiliter « educabat. Hic filium genuit, Henricum eum nominavit, literis eum « apposuit, et ut eum clericum faceret pro viribus laborabat. Ad scolas « Parisius tandem ipsum misit, et ut bene disceret eum fideliter horta- « batur. Juvenis iste multum subito profecit, predicationes ut proficeret « quando commode potuit frequentavit. In predicatione cujusdam pre- « dicatoris compungitur. Hic juvenis compungitur, et vitam suam cogi- « tavit fideliter emendare. Ipsa autem nocte venit ad eum diabolus in « somnis ut sibi videbatur ostenditque ei magnum pergameni scripta « intus et foris, et ut scriptum legeret fideliter hortabatur. Juvenis dixit: « Litera hæc deleta noscitur universa. Diabolus dixit: Peccata tua in ea « scripta fuerunt, et in contricione tua delebantur et a mea memoria « recesserunt; ne rescribantur caveas diligenter. Intravit igitur juvenis « hic ordinem Minorum et in eo longo tempore fideliter laboravit. Con- « fessor atque predicator efficitur, et in hiis officiis fideliter laboravit. « Frater Henricus hic hæc suis amicis noscitur recitasse, dixit enim: « Venit ad me soror devota, que in confessione sua mihi sua gravamina « recitavit. Inter alia vero dicebat, quod quoddam demonium sibi sepius « apparebat, et ut contra Deum faceret hortabatur. Ego autem dedi con- « silium ut quedam diceret ac faceret, que demonium fugere cogerent. « Cum igitur ad sorores quadam vice demonium pervenisset, illa dixit « et fecit que confessor ipsam docuerat et diabolum fugere compellebat. « Tunc diabolus sorori dicebat: Quis hec te docuit? que dicebat: con- « fessor. Demonium dixit: Scias quod te cætero non vexabo, sed pro te « confessorem tuum usque ad mortem pro meis viribus impugnabo. »

VIII (bis).

« DE HENRI D'ISNY, ÉVÊQUE DE BALE, PUIS ARCHEVÊQUE « DE MAYENCE. »

« On rapporte que trois princes d'Allemagne sont nés à Isny, bourg « de la Souabe; savoir, un évêque de Toul, fils d'un maréchal-ferrant; « un archevêque de Saltzbourg, né de parents pauvres, mais à qui l'on « attribue une origine noble; enfin, un archevêque de Mayence qui pas- « sait parmi les fils des boulangers pour le plus noble des trois. *Celui- « ci fut d'abord prieur des Mineurs de Bâle et ensuite évêque de cette « ville.* »

« *Vie de l'évêque Gürtelknopff.* Il y avait à Isny, village de la Souabe, « un boulanger, qui élevait honnêtement ses enfants dans l'exercice de « sa profession. Ce boulanger eut un fils, qu'il appela Henri; il l'appli- « qua à l'étude des lettres et employa tous les moyens en son pouvoir « pour faire de lui un clerc. Il l'envoya enfin aux écoles de Paris et « l'exhorta vivement à bien étudier. Le jeune homme fit de grands pro- « grès en peu de temps; il fréquentait autant qu'il le pouvait les prédi- « cations. Un jour il fut vivement touché du sermon d'un prédicateur. « Emu de repentir, il songea à réformer sa conduite et sa vie. La nuit « suivante, il crut voir, pendant son sommeil, le diable qui lui présen- « tait un immense parchemin couvert d'écriture des deux côtés, et qui « l'engageait à le lire avec attention. Le jeune homme répondit: Ce pa- « pier connaît tous les péchés. Mais le diable reprit: Tes péchés étaient « tous écrits sur cette feuille; mais ton repentir les a tous effacés et ils « sont sortis de ma mémoire; garde-toi avec soin qu'ils ne soient de « nouveau écrits sur ce parchemin. — Le jeune homme entra alors dans « l'ordre des Mineurs où il se signala par ses travaux et son zèle. Il se « voua à la confession et à la prédication et se distingua dans ce double « ministère par son application. On rapporte que le frère Henri raconta « un jour à ses amis le fait suivant: Une pieuse religieuse me fit part, « dans sa confession, des tourments dont elle était assaillie. Elle me « confia entr'autres choses, qu'elle était souvent visitée par un démon « qui l'excitait à agir contre les lois de Dieu. Je lui donnai conseil et lui « indiquai les paroles et les actes au moyen desquels elle contraindrait « le démon à se retirer. Le démon étant une fois revenu tourmenter « cette sœur, elle employa les moyens que son confesseur lui avait re-

« De hoc fratre Henrico dicebatur, quod ordinem suum per apostasiam « tribus vicibus contempsisset. Hic in ordine in doctorem et lectorem « subito sublimatur. Hic cum in camera sederet atque studeret, venit « ad eum catulus niger, ut dixit prior Sudensis qui ab Othone duce de « Brandiburch se retulit didicisse, qui humana sibi voce hæc cum gaudio « referebat: Henrice, noli timere! sum enim tibi missus ut te promo- « veam ad omnes quascumque volueris dignitates sive divitias sive deli- « cias vel honores; si enim meam meorumque volueris facere voluntatem, te in episcopum Basiliensem subito promovebo et post hæc in « archiepiscopum Maguntinum et post hæc in papam, id est ad summam « ecclesie dignitatem. Ad duas dignitates eum novimus pervenisse, ad « tertiam vero morte preventus non potuit pervenire. »

IX.

«« RUDOLFI REGIS QUÆDAM APUD MOGUNTIAM ACTA. »»

1288. Rege Ruodolpho existente Moguntiæ frigus veniebat in ortu solis, atque frigus ipsum immodice molestavit. Vidit igitur ex opposito domus in qua jacuit pistrinum multis vivis carbonibus abundare. Induit se rex sola tunica, carbones vivos velociter visitavit. Hospita ignorans ipsum esse regem sibi loquebatur in spiritu vehementi, dicens: milites non debere ad mulieres pauperculas declinare. Dominus rex mulieri dicens humiliter loquebatur: O domina nolite propter meam præsenciam turbari, sum enim antiquus miles, et omnia mea in servitio vilissimi Ruodolphi consumpsi, et contra bona promissa me patitur indigere. Mulier dixit: Sequimini regem Ruodolphum, vilissimum, cœcum, antiquum, filium mulieris ultro virum capientis, qui totam terram destruxit et omnes pauperes devoravit? Hæc merito vos mala et alia comprehendunt. Rex dominæ dixit: quæ mala vobis fecit? Mulier turpissime regem vituperans atque maledicens cum magna cordis amaritudine respondebat: Ego et omnes pistores civitatis hujus preter duos per eum depauperati sumus, quod temporibus nostris ad divitias quondam habitas non

« commandés, et le démon fut forcé de fuir. Mais il dit à la sœur : Qui « t'a appris ce que tu fais? — Mon confesseur, répondit-elle. — Eh bien, « sache, reprit-il, que désormais je ne te tourmenterai plus, mais je « ne cesserai d'attaquer et de combattre ton confesseur jusqu'à la mort.

« On disait de ce frère Henri qu'il avait renoncé trois fois à son ordre. « Au bout de peu de temps il avait été élevé au rang de docteur et de « lecteur de son ordre. Le prieur de . . . . . qui disait tenir le fait du « duc Othon de Brandenbourg, racontait aussi que le frère Henri se « trouvant un jour dans sa chambre et livré à l'étude, un petit chien « noir se présenta à lui et se servant du langage humain, lui dit : Henri, « ne crains rien; je suis envoyé vers toi pour te procurer toutes les « dignités, les richesses, les plaisirs et les honneurs que tu peux désirer; « car si tu veux te soumettre à obéir à moi et aux miens, je t'élèverai à « la dignité d'évêque de Bâle, puis d'archevêque de Mayence, et enfin « de pape, c'est-à-dire à la plus éminente dignité de l'église. — L'on « sait qu'il occupa les deux premières charges, mais que la mort l'em- « pêcha de parvenir à la troisième. »

IX.

«« DE QUELQUES ACTIONS DU ROI RODOLPHE A MAYENCE. »»

1288. Dans le temps que le roi Rodolphe était à Mayence, il s'éleva, un jour, au lever du soleil, un froid très-âpre qui incommoda extrêmement le roi. — Ayant vu, dans une boulangerie, qui se trouvait vis-à-vis de la maison où il logeait, reluire un brasier large et ardent, le roi se vêtit d'une simple tunique et alla avec empressement se placer à ce foyer. L'hôtesse, qui ignorait qu'il fût le roi, s'adressa à lui avec vivacité et lui dit qu'il n'était pas convenable que les soldats descendissent chez les pauvres femmes. Le roi répondit avec douceur à la femme : O dame, que ma présence ne soit point un sujet de trouble ou de chagrin pour vous; je suis un vieux soldat qui ai consommé tout mon bien au service de ce misérable Rodolphe; au lieu des récompenses qu'il m'a promises, il me laisse en proie à l'indigence. L'hôtesse reprit alors : Quoi, vous servez le roi Rodolphe, ce misérable, ce vieil aventurier, ce fils d'une femme qui l'a conçu à l'insu de son mari, qui ravage tout le pays et dévore les pauvres gens? Vous méritez les maux que vous souffrez et d'autres encore. — Quel mal vous a-t-il donc fait? lui demanda le roi.

possumus pervenire. Post hæc mulier dixit: Domine recedatis, quia hic nos in nostris occupationibus retardatis. Rex autem propter verba mulieris recedere recusabat. De hoc mulier indignata, vas aque sustulit, prunas perfudit, et antiqui militis seu regis vestem enormiter deturbavit. Rex igitur fugit, et ad suum hospicium festinavit. — Rex igitur cum sederet ad mensam dapifer sibi caput porci cum multis apponebat. Memor igitur rex beneficiorum que pistrix ei contulerat, eique retribuere cupiebat. Advocans rex hospitam dixit ei: Hanc scutellam cum carnibus et quartale vini recipiatis, et vicine vestræ de antiquo milite deferatis; agit enim ei gratias quod apud suas carbones de mane fuerat calefactus. Hiis igitur peractis, recitavit rex qualiter pistrix eum vituperaverat atque maledixerat, et ad risum omnes magnum concitavit.

Pistrix autem intellexit quod rex fuerat quem vituperaverat, ultramodum doluit, regem adiit, et ut sibi remitteret illatam illi injuriam suppliciter deprecatur. Rex autem remittere, nisi prius eum vituperaret sicut prius fecerat in occulto, non volebat. Hoc mulier fecit, et domini sui voluntatem fideliter adimplevit, et ad risum plurimos provocavit.

IX (bis).

« DE COMPOSITIONE JUDEORUM. »

1288. Retulit frater Alradus prior fratrum Argentinensium: In Alsatia dicebatur quod judei conquesti fuissent regi Ruodolpho quod christiani plus quadraginta judeos sine causa turpiter occidissent. Christiani autem conquesti fuerunt de judeis, quod servum atque christianum in die parasceve in cellario, occulte atque christianis ignorantibus, occidissent. Judei regi Rudolfo ut eis de illis de Wesile atque Popardia justiciam faceret et eos a periculo liberaret mortis, et ipsorum Rabbi, id est supremum magistrum cui schola judeorum et honores divinos impendere

L'hôtesse éclatant alors en injures contre le roi, et le maudissant selon l'amertume de son cœur, lui répondit: Moi et tous les boulangers de la ville, à l'exception de deux, avons été réduits, par Rodolphe, à la misère, car dans ces temps-ci nous ne pouvons plus remonter au degré de fortune où nous étions autrefois. Puis, elle ajouta: Seigneur, retirez-vous, car vous nous retardez dans nos travaux. Mais le roi, piqué des discours de cette femme, ne voulut point se retirer. Alors, la femme outrée de ce refus, prit un vase rempli d'eau, le répandit sur le brasier et en souilla abondamment les vêtements du vieux soldat. Le roi se retira et retourna à son logement. Lorsque le roi fut à table, son dapifer lui apporta une tête de porc avec beaucoup d'autres mets. Se rappelant alors les gracieusetés, dont la boulangère l'avait comblée, il désira lui en marquer sa reconnaissance. Il fit appeler l'hôtesse de la maison et lui dit: Prenez ce plat et un quartaut de vin, et portez le tout à votre voisine de la part du vieux soldat, qui la remercie ainsi de l'avoir laissé se chauffer ce matin à son brasier. Cet ordre donné, le roi raconta comment il avait été traité et maudit par la boulangère, ce qui provoqua le rire de tous les assistants.

La boulangère comprit que l'objet de ses invectives avait été le roi; elle en éprouva un violent chagrin et s'étant rendue auprès de lui, elle le supplia de lui pardonner les injures qu'elle lui avait adressées. Mais le roi refusa de lui accorder son pardon, à moins qu'elle ne renouvelât publiquement les reproches qu'elle lui avait faits en particuler; la boulangère s'y soumit et obéit ponctuellement à l'ordre du roi, à la grande hilarité de toute la suite du roi.

IX (bis).

« TRAITÉ AVEC LES JUIFS. »

1288. Le frère Alrade, prieur des frères Prêcheurs de Strasbourg, raconte le fait suivant: On disait en Alsace que les juifs s'étaient plaints au roi Rodolphe de ce que les chrétiens avaient lâchement tué plus de quarante des leurs. De leur côté, les chrétiens accusaient les juifs d'avoir mystérieusement tué, dans une cave, à l'insu des chrétiens, un domestique chrétien, le jour du vendredi-saint. Les juifs promirent 20,000 marcs au roi Rodolphe pour obtenir justice des gens de Wesel et de Boppart, pour les soustraire au péril de mort qui les menaçait, et pour

videbantur, quem rex captivaverat, a captivitate carceris liberaret, viginti sibi milia marcarum promiserunt. Rex judæorum petitionem exaudivit, judæum captivum libertati restituit, illos de Wesilæ atque Popardia in marcis duabus millibus condempnavit, et eos a mortis periculo liberavit. Insuper fecit rex dominum archiepiscopum Maguntinum solenniter predicare, quod christiani judeis injuriam maximam intulissent, et quod bonus Werherus, qui a judæis occisus communiter dicebatur, qui pro divino a quibusdam christianis simplicibus colebatur, deberet igne cremari, et cinis corporis ejus in ventum dispergi et ad nihilum dissipari. In hac predicatione domini archiepiscopi plusquam quinginti judæi in armis sederunt, ut si aliquis christianus in contrarium dicere voluisset, ipsum cum suis gladiis occidissent.

« 1289. Rex Romanorum Ruodolphus de Habisburg centum milia « hominum peditum congregavit et xxx milia equorum falleratorum co- « mitem Montis-Bilgardis obsedit et tribus septimanis terram gallicorum « cum potentia devastavit. Galli vero contra eum congregati expellere non « audebant. In hac expeditione dominus episcopus Argentinensis ccc mi- « lites habebat et c bigas seu currus qui ei necessaria comportabant. »

X.

«« PRODITIO CIVITATIS COLMARIENSIS ET EJUSDEM PER ADOLPHUM REGEM «« RECUPERATOS. »»

1293. *Scultetus* (1) *Columbariensis 4 Idus septembris ignorantibus* senatoribus et civibus, Anselmum de Rappolstein advocat, eique civitatem tradit. Intromissis multis armatis, ac in cimiterium ductis, civibus dormientibus, compulsantur campane. Concurrunt cives ad cimiterium, pedites armatos inveniunt, terrentur, quid faciant ignorant. — Cives omnes per preconem vocantur dicentem: Adest nobis amicus noster dominus Anshelmus de Rappolstein, volens nos corpore et rebus juvare, intellexit enim quod inimici nostri vellent nos graviter perturbare; venit igitur ut ipse nobis et nos ei fidelitatem juramento firmemus. Subjunxit: Levate manus vestras et jurate! quod fecerunt.

---

(1) Walther Rœsselmann.

qu'il fit sortir de la prison, où il l'avait jeté, leur rabbin, c'est-à-dire leur maître suprême, de qui paraissait dépendre le gouvernement de la synagogue et du sacerdoce. Le roi accueillit la prière des juifs. Il rendit la liberté au rabbin, frappa d'une amende de 2000 marcs ceux de Wesel et de Boppart, et mit la vie des juifs sous sa protection. Le roi fit de plus solennellement prêcher par l'archevêque de Mayence que les chrétiens s'étaient rendus coupables d'une odieuse injustice envers les juifs, et que le corps du bon Wernher, dont on les accusait communément d'être les meurtriers, et qui passait auprès des gens simples pour un saint, serait livré aux flammes et que ses cendres seraient jetées au vent. Plus de cinq cents juifs assistèrent en armes à cette déclaration de l'archevêque de Mayence, afin que si quelqu'un des chrétiens eut voulu soutenir le contraire, ils pussent en tirer châtiment par l'épée.

« 1289. Le roi des Romains, Rodolphe de Habsbourg, rassembla une « armée de 100,000 hommes de pied et de 30,000 cavaliers équipés en « guerre avec laquelle il assiégea le comte de Montbéliard et ravagea « pendant trois semaines les terres de France. Les Français qu'on lui « opposa n'osèrent l'attaquer. L'évêque de Strasbourg avait fourni pour « cette expédition 300 chevaliers et 100 charriots chargés de vivres et « de munitions. »

X.

«« COLMAR EST LIVRÉ PAR TRAHISON ET RECOUVRÉ PAR LE ROI «« RODOLPHE. »»

1293. Le 4 des ides de septembre (10 septembre), le schultheiss (1) de Colmar, à l'insu des magistrats et des bourgeois, appela Anselme de Rappolstein et lui livra la ville. Il avait introduit dans les murs une foule de soldats de ce seigneur et les avait placés dans le cimetière, pendant que les bourgeois étaient plongés dans le sommeil. Au bruit des cloches, que le schultheiss fait sonner, les bourgeois courent se rassembler au cimetière, où ils trouvent les hommes d'armes de Rappolstein; frappés de terreur, ils ne savent quel parti prendre. Pendant ce temps, un héraut convoque les bourgeois en disant partout: Notre ami le seigneur de Rappolstein est ici; il vient pour nous aider de sa personne et de sa puissance; car il a appris que nos ennemis ont le dessein de nous attaquer; il arrive pour recevoir nos serments de fidélité

Videns dominus de Rapolstein paucos fidelitatem jurasse, magistris *Zunftarum* precipit, ut suos singulos ad singula loca vocarent; a quibus singulis peciit fideliter jurari. Quod multi fecerunt inviti. — Expelluntur qui id facere recusant, milites Ruostarius et domini de Nortgassen, et ex civibus plures divites et honesti.

Rex Adolfus reginam Brisacum mittit, ipse cum exercitu versus Columbariam (1) proficiscitur. — Cives Columbarienses dominica vigilia Exaltationis Crucis in montana egressi, vinum suum nondum maturum colligunt. — Dominus de Rappolstein villam Turckheim predatur, pecoraque abigit in domicilium suum Wilre. (2) — Columbarienses cum gaudio revertuntur et se preparant quo ampliora colligant et sibi prospiciant.

Rex Adolf hec audiens advocatum (3) premittit. Hic in Sclestat pluribus hominibus secum assumptis, vallem Urbis que sub castro Hohenac est ingreditur, villas domini de Rappolstein succendit, homines capit, pecora tollit, cum gaudio redit. In Wintzenheim et Ongersheim (4) exitum Columbariensium prestolatur. Columbarienses egredi non audebant. — Rex cum exercitu Rappertschwilre obsedit, vineas destruit ac domos. — Post dies x Columbariam versus proficiscitur, molendinarum rivum derivat alio, singula devastat preter leprosorium. — Cives vallis sancti Gregorii (5) ad Wilre pergunt, vinum colligunt et ad propria deducunt. — Columbarienses licet obsessi ex vernaculis xx mittunt Wilrensibus subsidio. Cives Gregoriane vallis secundo veniunt ad Wilre; quos incautos Wilrenses et Columbarienses obruunt occidunt et capiunt. Advocatus terre dominum de Berckheim cum quingentis hominibus contra Wilrenses misit. — Dominus de Berckheim vallem sancti Gregorii ingressus,

---

(1) Urstisius et Bœhmer donnent *Coloniam*. Nous n'avons pas pu laisser subsister une erreur aussi manifeste.

(2) Wihr-au-Val, dans la vallée de Munster.

(3) Thiébaut, comte de Ferrette, nommé en 1292, et qui exerça ses fonctions jusqu'en 1298.

et nous donner les siens. Puis, le héraut dit aux bourgeois rassemblés: Levez les mains et jurez! Et ils jurèrent.

Le seigneur de Rappolstein s'apercevant qu'un petit nombre de bourgeois seulement avait prêté serment de fidélité, prescrivit aux chefs des tribus de réunir leurs membres dans leurs lieux ordinaires d'assemblée, et il demanda individuellement le serment à chaque bourgeois. Beaucoup ne le prêtèrent qu'à contre-cœur; ceux qui le refusèrent furent expulsés de la ville et parmi eux le chevalier de Rust, les seigneurs de Nortgasse et plusieurs citoyens riches et considérés.

Le roi Adolphe envoya la reine à Brisach et se dirigea avec son armée sur Colmar. (1) Le dimanche, veille de l'Exaltation de la Sainte-Croix (13 septembre), les bourgeois de Colmar allèrent vendanger leurs vignes de la montagne quoique les raisins ne fussent pas mûrs. Le seigneur de Rappolstein pilla le bourg de Turckheim, enleva le bétail et le fit conduire dans son domaine de Wihr. (2) Les Colmariens rentrèrent joyeusement en ville, se préparant à achever leurs récoltes et comptant sur de nouveaux succès.

A cette nouvelle, le roi Rodolphe donne ordre au landvogt (3) de se mettre en route. Le landvogt, ayant pris à Schlestadt un corps d'hommes d'armes, entre dans le val d'Orbey, qui s'étend au-dessous du château de Hohenack, brûle les villages du seigneur de Rappolstein, s'empare de ses sujets, enlève les troupeaux et revient triomphant. Il attend les Colmariens, qui devaient faire une sortie, à Wintzenheim et à Ingersheim. (4) Mais les Colmariens restèrent dans leurs murailles. Le roi mit le siège devant Ribeauvillé, et saccagea les vignes et les maisons. Au bout de dix jours, il marcha sur Colmar. Il détourna le cours d'eau qui fait mouvoir les moulins, et ravagea tout ce qu'il put atteindre, ne respectant que la léproserie. Les habitants du val St-Grégoire (5) tombent sur Wihr, vendangent les vignes et transportent la récolte chez eux. Les Colmariens, quoique assiégés, parvinrent à envoyer vingt des leurs au secours de Wihr; les gens du val St-Grégoire firent une seconde irruption sur Wihr, mais n'étant point sur leurs gardes, ils furent sur-

---

(4) Wintzenheim et Ingersheim, villages situés au pied des montagnes à une lieue de Colmar.

(5) La vallée de Munster, appelée dans les anciens temps val de St-Grégoire à cause de l'abbaye de bénédictins de Munster, dédiée à St-Grégoire.

duas machinas magnos lapides projicientes et cattum vel instrumentum quo turres destruuntur, accepit, Wilre obsedit, paucis diebus obtinuit castrum, et castellum funditus evertit. — Hinc cum ejusdem machinis ad Gemer profectus, quod ex prima obsidione relictum fuit, penitus devastavit.

Adolfus rex cum principibus supradictis, comitibus, nobilibus libere conditionis, militibus suis dominis servientibus, ex exercitu in obsidione VI septimanarum vix X homines morte naturali obierunt, etiam vix X a persecutoribus interfecti. — Coloniensis tentorium 40 in latitudinem, c pedes in longitudinem habuit et 200 equos phaleratos, « quia singulis « annis habet 20,000 marcarum argenti. » — Maguntinus, Spirensis, Basiliensis episcopi in eodem exercitu fuerunt. — Comes Burgundie feuda sua ab eo recepit, servitiumque suum obtulit. Cui rex respondit: jam opus non habere auxilio, sed cum fuerit opus se ejus auxilia petiturum. — Dux Austrie in auxilium a rege vocatus respondit: Si principes in obsidione defecerint, mihi significato, et ego veniens obsidebo quamcunque volueritis civitatem. — Solenne tentorium rex non erexit nec cenas nec prandia solennia faciebat; tantum duodecim vasa vini et alia suis quotidie ministravit. (Captus est dapifer hec referens in equo; marscalcus quoque regis et nobilis quidam interfectus).

« 1293. » Unus exercitus regis Gemer obsidebat. — Secundus exercitus, videlicet episcopus Basiliensis et comes Phirretarum, unam partem civitatis Columbarie obsidebant. — Tertius autem episcopi et principes supradicti. Hii diviciis, gloria, honore ceteros precellebant. In obsidione hac regis exercitus bonis omnibus habundabat. — Annus fuit calidus et siccus, vinum optimum Basilienses exercitui queque bona et necessaria ministrabant.

pris par ceux de Wihr et de Colmar, et en partie tués et en partie faits prisonniers. Le landvogt envoya contre les bourgeois de Wihr le seigneur de Berckheim avec 500 hommes. Celui-ci entra dans le val St-Grégoire et assiégea le bourg de Wihr avec deux machines qui lancaient de grosses pierres, et un bélier, c'est-à-dire un instrument qui détruit les murailles; il se rendit en peu de jours maitre du bourg et détruisit de fond en comble le château. De Wihr, le seigneur de Berckheim se porta avec les machines que le landvogt lui avait confiées, devant Guémar, et détruisit ce qui avait échappé au premier siège.

Pendant ce siège qui dura six semaines et auquel prirent part avec le roi Adolphe, les princes ci-devant dénommés, des comtes, des nobles de condition libre, des chevaliers qui s'acquittaient fidèlement de leur devoir envers leurs seigneurs, l'armée ne perdit que dix hommes qui succombèrent aux maladies et dix autres qui furent tués par l'ennemi. — L'archevêque de Cologne « qui avait un revenu annuel de 20,000 marcs d'argent » commandait deux cents chevaux caparaçonnés, et avait une tente dont la longueur était de 100 pieds et la largeur de quarante. L'archevêque de Mayence, les évêques de Spire et de Bâle étaient aussi à l'armée du roi. Le comte de Bourgogne y reçut du roi l'investiture de ses fiefs et lui offrit ses services. Mais le roi lui répondit, que pour le moment il n'en avait pas besoin, mais qu'il les réclamerait s'il les jugeait nécessaires. Le duc d'Autriche, dont le roi avait réclamé l'aide, dit à Adolphe: Si les princes vous abandonnaient dans votre entreprise, informez-m'en, et j'accourrai moi-même pour attaquer telle ville que vous voudrez. Le roi n'avait point établi dans ce camp de tente d'apparat et ne donnait ni repas ni festins solennels; il ne donnait par jour à ses chevaliers que douze vaisseaux de vin et les choses nécessaires à leur subsistance. Son dapifer fut fait prisonnier pendant qu'il leur portait, à cheval, ces provisions; le maréchal du roi, et un autre noble furent tués en la même rencontre.

« 1293. » Une division de l'armée du roi assiégeait Guémar. Une autre partie, celle où se trouvaient l'évêque de Bâle et le comte de Ferrette, pressait un des côtés de Colmar, et une troisième division, sous les ordres des évêques et des princes déjà nommés, serrait la ville par le côté opposé. Ceux-ci surpassaient les autres chefs en richesses, en gloire et en dignité. Pendant toute la durée du siège, l'armée royale fut abondamment pourvue de tous biens. L'année fut chaude et sèche

Columbarienses vinum et bladum sufficientia habebant. — Quartale frumenti vendebatur septem solidis, sed quartale farine pro libra, ob aquam molendinarum alio derivatam. Pauperes in mortariis frumentum triverunt, alii in molendinis specierum, alii rotis molendinarum homines adhibuerunt et circumire cogebant. Duas molas molentes habebant monachi de Peris, (1) quarum una sculteto, altera domino de Rapolstein serviebat; sed nec his farinam necessariam potuerunt ministrare. — Utebatur dominus de Rappolstein singulis diebus duodecim quartalibus. Hic sex fratribus Predicatoribus secum conclusis panem album pro sex denariis ad minus quotidie ministrabat. Costa autem circumferentie hanc longitudinem comprehendit. (2)

Tres cives pauperes defectum diutius ferre nolentes, dixerunt: Propter Deum et justitiam periculo nos committamus, et civitatem ad verum dominum transferamus. Consilium caris et fidis indicarunt, qui omnes approbaverunt. Significant hoc regi, qui gavisus auxilium promisit. Ex civibus ditioribus multi pauperibus consenserunt. Hii omnes regi significant: ut per balistarios suos cogat exire Columbarienses provocando. Cum autem domini civitatis fuerint egressi, claudemus portas et dominos vobis committemus, ac deinde in civitatem vos mittemus sine periculo. Rex ut cives consuluerunt fecit, sed dominus de Rapolstein et scultetus premoniti civitatem egredi noluerunt.

Secundo mandarunt regi, quod domum circa diem proponerent incendere, et hominibus currentibus ad ignem regem intrare permitterent violenter. Sed nec id successit.

Audiens hoc episcopus Argentinensis venit cum ducentis milibus volens fideliter juvare Columbarienses — Cum senatores de his delibera-

---

(1) Les moines de l'abbaye de Pairis, au val d'Orbey (ordre de Cîteaux), avaient une maison à Colmar. L'hôtel qu'ils conservèrent jusqu'à la révolution de 1789 sert aujourd'hui de Préfecture.

et le vin excellent. Les Bâlois fournissaient à tous les besoins de l'armée.

Les Colmariens étaient suffisament pourvus de vin et de blé. Le viertel de froment se vendait sept sols, mais le viertel de farine valait une livre, à cause du détournement de l'eau des moulins. Les pauvres gens étaient réduits à broyer le blé dans des mortiers ou à se servir d'autres machines à triturer; il y en eut aussi qui travaillèrent à tourner eux-mêmes les roues des moulins. Les moines de Pairis (1) avaient deux meules propres à la mouture, l'une était consacrée au service du schultheiss, l'autre à celui du seigneur de Rappolstein; mais elles ne produisaient pas la quantité de farine dont ils avaient besoin. Le seigneur de Rappolstein en consommait pour son service journalier douze viertel. Il fournissait chaque jour au prix de six deniers un pain blanc aux six frères Prêcheurs enfermés avec lui. La demi-circonférence de ce pain avait cette longueur: (2)

Trois pauvres bourgeois, ne voulant pas souffrir plus longtemps cette disette, se dirent: Pour Dieu et le bon droit, assumons sur nous le péril et rendons la ville à son seigneur légitime. Ils initièrent à leur projet des amis sûrs et dévoués qui l'approuvèrent et en informèrent le roi: celui-ci plein de joie leur promit son concours. Beaucoup de riches bourgeois étaient entrés dans le plan des pauvres. Voici le moyen qu'ils proposèrent au roi: Provoquez par vos archers les Colmariens à une sortie; quand les chefs de la ville auront franchi les portes, nous les fermerons sur eux et nous les livrerons ainsi; puis nous vous recevrons sans danger dans la ville. Le roi fit de son côté ce que les bourgeois avaient arrêté; mais le seigneur de Rappolstein et le schultheiss, avertis à temps de ce dessein, ne sortirent point de Colmar.

A ce plan en succéda un autre. Ils proposèrent d'incendier une maison au point du jour et de donner au roi l'occassion de forcer l'entrée de la ville pendant que les hommes d'armes courraient au feu. Mais ce projet ne réussit pas non plus.

L'évêque de Strasbourg, apprenant ce qui se passait, vint avec 200 hommes pour donner aide aux Colmariens. Pendant que le conseil de la cité délibérait sur ce sujet, la foule se présenta en criant: Nous ne voulons pas recevoir plus de soldats! Et courant alors aux armes, les pauvres

(2) La longueur indiquée dans le manuscrit est de 12 centimètres.

rent, venit communitas civitatis clamans: Nolumus plures homines introduci! — Dixerunt pauperes sumptis armis: Ad cimitèrium conveniamus, et quod decretum fuerit faciamus. — Hoc facto dixerunt: Claves portarum accipiamus et cum diligentia conservemus. — Decanus et scultetus responderunt: Claves cui volueritis presentamus; volentes populi voluntatem impedire. — Vulgus verbis eorum non acquievit, et ad portas urbis subito cucurrerunt, claves a portarum custodibus petiverunt. Claves a custodibus perterritis subito exhibentur. — Habitis clavibus ad curiam, in qua morabatur dominus de Liechtenberg (1) subito cucurrerunt, violenter portas aperiunt et dominum querunt.

Hic turbam armatorum videns ad dominum de Rapolstein declinavit, recitans que viderat et acciderant. — Ambo perterriti ad fratres Minores divertunt, consilium ab eis querunt quid agendum existat. Hii vero eis consulere nequiverunt. — Dominus de Liechtenberg cum decem viris per murum civitatis quasi nudus evasit. — Post paucos dies cum quadraginta equitaturis ad Rappolstein venit, volens eos fideliter adjuvare. Cives vero non crediderunt ei per omnia, sed claves fidelibus mandabant, neminem ingredi vel egredi libere voluerunt. Dominus de Liechtenberc, timens cives Rapperschwilre idem facturos quod Columbarienses, recessit ab eis, nec amplius eos juvare voluit. — Dominus de Rappolstein in domo Minorum se continuit, et in quibusdam angulis latitavit.

Cives Columbarienses cum dominos in curiis non invenirent arma et equos abstulerunt. — Servi dominorum aufugiunt atque quo possunt sese abscondunt. — Servos inventos cives comprehendunt ac in vincula conjiciunt. — Scultetus et filius cum querentibus circumibant. Cui amicus quispiam dixit: Recedite de via priusquam satellites regis vos comprehendant. Statimque recesserunt. Dominus de Rappolstein vix tandem a querentibus invenitur, capitur et custoditur. Capto domino de Rapolstein claves portarum per honestum civem dictum Rebman cum civitatis dominio ad regem transmiserunt. Qua re gavisi sunt interni et externi

(1) Conrad III de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, celui-là même qui était venu au secours des Colmariens.

s'écrièrent: Courons au cimetière pour délibérer et prenons un parti. Quand ils furent réunis, ils dirent: Prenons nous-mêmes les clefs des portes et gardons-les soigneusement. Le doyen et le schultheiss, qui ne cherchaient qu'à paralyser la volonté du peuple, répondirent: Nous remettrons les clefs à qui vous voudrez. Mais le peuple, se défiant de leurs paroles, courut sur-le-champ vers les portes de la ville et somma les gardiens de lui livrer les clefs. Les gardiens épouvantés les livrèrent. En possession des clefs, la foule se porta aussitôt contre l'hôtel où demeurait le seigneur de Liechtenberg, (1) en força les portes et se mit à la recherche de ce seigneur.

Mais lorsque celui-ci avait vu s'approcher cette foule en armes, il s'était sauvé chez le seigneur de Rappolstein, et lui avait raconté ce qui venait de se passer sous ses yeux. Remplis de terreur ils se refugièrent chez les frères Mineurs et leur demandèrent conseil sur ce qu'il fallait faire. Mais ceux-ci ne surent donner aucun conseil. Le seigneur de Liechtenberg se sauva presque nu par dessus les murailles de la ville, avec dix hommes. Quelques jours après il se présenta avec 40 cavaliers devant Ribeauvillé, pour donner assistance à cette ville. Mais les bourgeois n'ajoutèrent pas foi à ses paroles et ayant remis les clefs de la ville à des hommes sûrs, ils défendirent que personne n'entrât ou sortît de la ville, sans une permission du magistrat. Le seigneur de Lichtenberg, qui craignait que les bourgeois de Ribeauvillé ne suivissent l'exemple donné par ceux de Colmar, se retira et renonça à leur donner assistance. Pendant ce temps, le seigneur de Rappolstein était demeuré dans la maison des Mineurs où il se tenait caché dans un endroit secret.

Les bourgeois de Colmar n'ayant pas trouvé les nobles dans leurs maisons, enlevèrent leurs armes et leurs chevaux. Les serviteurs des nobles prirent la fuite et cherchèrent des retraites pour s'y cacher. Ceux qui furent découverts furent pris et jetés en prison. Le schultheiss et son fils accompagnaient les bourgeois dans leurs recherches. Un de ses amis le rencontrant lui dit: Retirez-vous de la rue avant que les gardes du roi ne vous saisissent. Ils se retirèrent sur-le-champ. Enfin les bourgeois parvinrent à découvrir avec beaucoup de peine le seigneur de Rappolstein. Il fut emmené et conduit en prison. Après l'emprisonnement du seigneur de Rappolstein, les bourgeois députèrent au roi un bourgeois recommandable, nommé Rebmann, pour lui remettre les clefs de la ville et lui offrir sa soumission. Ce qui causa une grande joie dans la

ac universus regis exercitus. — Dominus episcopus Argentinensis turbatus ad suos se transtulit festinanter. — Ipsa nocte dominum de Rapolstein et ceteros captos cives regi id petenti transmittunt.

Non tradito sculteto indignatus rex per preconem proclamari jussit: Centum libras habiturum qui scultetum presentaret. Timens valde scultetus, pauperis vestem induit, clam civitatem egreditur, quatuor eum precedentibus vel sequentibus, vergens versus munitiones domini Argentinensis. Viam noverat optime et Egesheim (1) castellum in oculis habuit. — Dum usque ad tertiam horam in silvis et deviis aberrasset, occurrit ei mulier. Hec duobus viris presentem esse scultetum ostendit. Hii gavisi eum capiunt regi presentandum. Sed milites episcopi Basiliensis violenter scultetum eripiunt et in castrum Schwarzenburg (2) transferunt. — Hii duo viri, regem adituri, obvio cuidam dixerunt quid acciderit. Hic illico regi nunciat. Cui rex equum pro munere confert. — Post hec predicti duo «« cives »» regi referunt quid acciderit, regis jussu a procuratore centum libras recipiunt.

Ab episcopo Basiliensi scultetum rex postulat. Episcopus dare recusat irregularitatis timore. Promittit rex animam sculteti a corpore non separare. Rex scultetum vilibus personis committit, jubet ut rote imponatur et pertice imposita in castris et civitatibus erigatur, ac sic circumducatur ut ab omni populo videatur; post vesperam deponatur et custodiatur in cippo. — Martirium rote requiem reputabat. — Custodes «« eum »» multis contumeliis affecerunt; ex eorum ciphis eum bibere noluerunt. — Rex bigam misit, ut scultetum ad se deducerent. Vestimenta sculteti et rotam bige imposuerunt, et eum ad bigam ligatum currere post eam coegerunt. — Manum ejus in modum jurantium ad stipitem ligaverunt, ut significarent eum sepius pejurasse. — Pater hujus dictus est Johannes Rösselman etiam scultetus Columbariensis; avus autem dictus est Walterus Rösselman, de quibus supra.

---

(1) Le bourg d'Eguisheim, à une lieue au sud de Colmar, qui était compris dans l'*Ober-Mundat* de Rouffach, un des plus importants domaines des évêques de Strasbourg.

ville, au-dehors et dans l'armée du roi. L'évêque de Strasbourg, déconcerté par cet événement, se retira précipitamment chez lui. La même nuit, les Colmariens livrèrent au roi, sur sa demande, le seigneur de Rappolstein et les autres prisonniers.

Le roi, irrité de ne point voir le schultheiss parmi les prisonniers, fit annoncer par un héraut que celui qui le livrerait recevrait cent livres. Le schultheiss épouvanté se cacha sous les habits d'un mendiant et sortit furtivement de la ville, précédé ou suivi de quatre de ses affidés, et se dirigea vers quelqu'une des places fortes de l'évêque de Strasbourg. Il connaissait parfaitement les chemins, et avait le bourg d'Eguisheim (1) devant lui. Il errait encore à la troisième heure par les bois et les sentiers détournés, lorsqu'il rencontra une femme. Elle signala sa présence à deux hommes. Ils s'emparèrent de lui pour le livrer au roi. Mais des soldats de l'évêque de Bâle le leur arrachèrent des mains et le conduisirent au château de Schwartzenbourg. (2) Pendant que ces deux hommes se rendaient auprès du roi, ils en rencontrèrent un troisième auquel ils racontèrent leur aventure. Celui-ci s'empressa d'en informer le roi, qui lui donna un cheval pour récompense. Les deux autres s'étant présentés devant le roi, celui-ci leur fit donner par son trésorier les cent livres promises.

Le roi réclama le schultheiss à l'évêque de Bâle. L'évêque refusa de le livrer, par des scrupules de conscience. Alors le roi promit que l'âme du schultheiss ne serait pas séparée de son corps. Le roi remit le schultheiss aux mains des bourreaux et commanda qu'il fût attaché sur une roue qu'on élèverait sur une poutre, et qu'il fût ainsi promené dans les villes et les châteaux pour être donné en spectacle à tout le monde; chaque soir il devait être descendu de la roue et conduit dans un cachot, car les souffrances de la roue exigeaient ce soulagement. Ses gardiens l'accablèrent d'outrages sans nombre, ne lui permettant pas même de s'abreuver à leurs gobelets. Le roi ayant envoyé un char à deux chevaux pour qu'on lui amenât le schultheiss, ses gardiens placèrent sur le char

---

(2) Le château de Schwartzenbourg était situé sur la montagne qui sépare Soultzbach de la ville de Munster. Construit en 1261 par un Géroldseck de l'Ortenau, il passa quelques années après sous la domination de l'évêque de Bâle. Ses ruines couronnent aujourd'hui les parcs magnifiques que MM. Hartmann ont créés autour de cet antique manoir féodal.

Rex cum exercitu ad Gemer proficiscitur. — Dominus de Rapolstein et alii capti una ducuntur, judicium exspectatur, precibus dominorum judicium differtur. — Res domini de Rapolstein in tres partes dividuntur, quarum una domino Heinrico, altera filio fratris, tertiam ipse in suam traheret potestatem. Ob id heredes omne jus in Gemere et hereditatem in regiam potestatem tradiderunt. Infra octavam sancti Martini dominus de Rapolstein in equo catenatus et triginta vel amplius servi duobus curribus ligati ducebantur. Cum dominus de Rapolstein Columbariam transiret fletu et ejulatu cordis dolorem et amaritudinem indicabat. Ducuntur Brisacum, hinc in castrum Suevie Achelem.

Hic matrem habuit filiam comitis de Froburg, patrem cognatum domini de Blanckenberg, virum pulcrum, largum, mitem, benignum, omni laude dignum; hic juvenis moritur. — Mater fuit longa corpore, facie pulcra, crine candido, voce dulci, amabili, decora. — Hec cum bonis suis se ad claustrum Minorum prope Schafhusen transtulit, vitam ibidem cum sanctis virginibus consumavit. (1) — Filiam habuit unicam, filios quinque elegantes. Primus dominio male prefuit, secundus vero pejus, tertius iste Anselmus presidebat.

Habebat plerunque triginta balistarios, homines tirannos, quibus vicinos suos graviter ledebat. Recepit enim homines ere gravatos alieno, et in malicia obstinatos, dicebat quod servus habens animam nequaquam sibi servire posset. Ob id Deus abstulit ei corpus, res, gloriam et honorem. CCC marcas in reditibus habebat, et tamen suos magnis exactio-

(1) Voyez note 5, page 87.

les vêtements du schultheiss et la roue, et le contraignirent à suivre en courant le char auquel il était attaché. Ils lui lièrent la main à un poteau, dans l'attitude du serment, pour faire entendre qu'il s'était souvent parjuré. Le père de ce schultheiss fut Jean Rœsselmann qui fut aussi schultheiss de Colmar; son grand père fut Walther Rœsselmann; nous avons parlé de tous les deux.

Le roi retourna avec ses troupes devant Guémar. Il emmena le seigneur de Rappolstein ainsi que les autres prisonniers; on s'attendait à leur jugement, mais sur les prières des seigneurs, il fut ajourné. Les domaines du seigneur de Rappolstein furent divisés en trois parts; l'une fut attribuée au seigneur Henri, la seconde au fils de son frère; le roi se réserva la troisième. En retour de cette restitution, les héritiers de Rappolstein résignèrent au roi tous leurs droits sur Guémar et soumirent leur héritage à l'autorité royale. Après l'octave de la St-Martin, l'on emmena le seigneur de Rappolstein, enchaîné sur un cheval, ainsi qu'environ trente de ses serviteurs liés sur deux chars. Lorsque le seigneur de Rappolstein traversa la ville de Colmar, il laissa éclater la douleur et le désespoir de son âme par ses pleurs et ses sanglots. Ils furent transférés à Brisach et de là au château d'Acheln, en Souabe.

La mère de ce seigneur de Rappolstein était fille du comte de Froburg; son père, qui était cousin du sire de Blâmont, était un homme remarquable par sa beauté, sa douceur, sa générosité; il était digne de toutes sortes de louanges. Il mourut jeune. Sa mère était une femme de haute taille, belle de visage; elle avait des cheveux blonds et la voix d'une extrême douceur; sa grâce la faisait aimer de tous. Elle se retira dans un couvent de l'ordre des Mineurs, près de Schaffhausen, auquel elle donna ses biens; elle termina sa vie au milieu des pieuses vierges de cette maison. (1) Elle n'avait eu qu'une fille, mais cinq garçons, tous beaux et bien faits. Le premier avait mal géré la seigneurie, le second encore plus mal, et le troisième était cet Anselme qui la gouvernait actuellement.

Il avait ordinairement à son service une trentaine d'archers, hommes durs et tyranniques, qu'il employait à vexer et à piller ses voisins. Il avait formé cette bande d'hommes perdus de dettes et endurcis dans la méchanceté, car il disait qu'il ne pouvait prendre à son service que des gens sans âme. C'est pourquoi aussi Dieu le frappa dans son corps, dans ses biens, dans sa renommée et son honneur. Bien qu'il eût 300 marcs de revenus, il accablait ses sujets des plus lourds impôts, et

nibus gravabat. — A subditis quartam partem vini auferebat. — Fratrem suum Heinricum et filium fratris sui de legitimis possessionibus expulit. — Hoc unum bene gessit, quod claustrum sancti Johannis in Unterlinden fideliter defendit, quod pater ejus multis bonis et jure patronatus ecclesie sancti Martini donaverat. — Sororem suam in eodem claustro existentem exaudivit in omnibus.

X.

«« QUID ADOLFUS RECUPERATA COLUMBARIA PORRO IN ALSATIA «« EGERIT. »»

Rex negociis circa Columbariam completis, viam suam versus *Gemer* et Herstein (1) dirigere voluisset; occurrerunt ei cives Argentinenses ipsum suppliciter deprecantes: ut faceret pacem juramento generaliter confirmare. Ad hæc rex dicitur respondisse taliter: Quando locum vestrum præcessi, hoc vos rogavi, sed vos pacem habere nullatenus voluistis; nunc igitur vos defendite si potestis. Secundam petitionem porrexerunt dicentes: Domine rex, rogamus ut castellum Herstein non obsideatis, quia nobis in maximum cederet detrimentum. Rex super hoc deliberato consilio taliter respondebat: Dominus in Herstein me difidavit, res imperii prout potuit impugnavit; hunc et ego teneor impugnare. Vos vero in rebus non impugnabo, dummodo res inimici mei de vestris limitibus exstirpetis. Cives regi responderunt: Muros civitatis Erstein pro satisfactione funditus evertemus. Rex respondit: Per hoc mihi non est satisfactum, quia volo corpus inimici mei, res et omnia que possidet in regiam trahere potestatem. Cives Argentinenses super hiis deliberaverunt, et quid sibi responderent invenire minime potuerunt.

Quidam de consiliariis confidentes in sua multitudine ac potentia cœteris dixerunt: Opponamus nos ei, et possumus eum faciliter de nostris finibus extirpare. Ad hæc scultetus: Ego explorando castra regis fideliter circumivi, et ut mihi videtur inveni plusquam mille dextrarios, equis

(1) Erstein, bourg entre Strasbourg et Benfeld; il faisait partie des possessions de l'évêché de Strasbourg.

exigeait d'eux le quart de leur vendange. Il dépouilla son frère Henri et les fils d'un autre frère de leur héritage légitime. Il ne se signala que par une seule bonne action ; il fut un zélé et fidèle défenseur du couvent de St-Jean des Unterlinden, que son père avait déjà enrichi de beaucoup de biens et gratifié du droit de patronage sur l'église de St-Martin (de Colmar). Il avait dans le même couvent une de ses sœurs ; il ne lui refusa jamais rien de ce qu'elle lui demandait.

X.

«« CE QUE FIT ADOLPHE EN ALSACE APRÈS QU'IL EUT RECOUVRÉ «« COLMAR. »»

Le roi ayant réglé toutes ses affaires à Colmar, se disposait à se rendre à Guémar et à Erstein. (1) Les bourgeois de Strasbourg se rendirent auprès de lui et le supplièrent de consolider la paix par un serment général. On rapporte que le roi leur répondit : Lorsque j'étais chez vous, je vous ai adressé moi-même cette prière, mais alors vous ne vouliez pas de la paix ; défendez-vous maintenant comme vous le pourrez. Ils réitérèrent leur supplique en disant : Seigneur roi, nous vous prions de ne pas assiéger le bourg d'Erstein, car ce siège nous causerait un immense dommage. Le roi ayant délibéré la chose en conseil, répondit : Le seigneur d'Erstein a manqué à sa foi envers moi et a fait aux affaires de l'empire tout le mal qu'il a pu ; il est de mon devoir de le châtier. Quant à vous, je ne vous attaquerai point dans vos possessions, pourvu que vous rejetiez de votre territoire tout ce qui dépend de mon ennemi. — Les Strasbourgeois reprirent : Nous détruirons pour vous donner satisfaction les murailles de la ville d'Erstein. Cette satisfaction ne me suffit pas, dit le roi ; je veux soumettre à ma loi la personne de mon ennemi et tout ce qui lui appartient. Les Strasbourgeois tinrent conseil sur cette résolution du roi, mais ne trouvèrent rien à répondre.

Quelques uns des conseillers de Strasbourg, remplis de confiance dans la puissance de cette ville et dans le nombre de ses habitants, dirent aux autres : Résistons au roi ; nous pouvons aisément le chasser de notre territoire. Alors le schultheiss dit : J'ai parcouru le camp du roi et l'ai attentivement examiné ; j'y ai reconnu, à ce qu'il me paraît, plus de mille chevaux de bataille, sans compter les chevaux de moindre taille ; en outre, les villes lui donnent toutes les semaines ou tous les mois des

minoribus minime computatis; habet insuper rex singulis septimanis atque mensibus de civitatibus homines multos et si placuerit *pauciores*. Claudet insuper rex Rhenum per principes quos habet, quod ad nos nullus poterit pervenire. Insuper claudet vestras vias vobis quod commode non poterimus ingredi vel egredi civitatem. Præterea si exercitus regis requievit prope Herstein, vos singulis diebus visitabit, et quicquid extra muros fuerit totaliter devastabit. Et ut mihi videtur, si obsessi indirecte fuerimus, infra breve tempus in civitate non tertia pars pauperum remanebit. Sed si multo pauciores haberet quam habeat, et potenter vos obsidere non posset, hæc mala et majora nobis faceret; quia possessiones nostras alienis traderet, et nos sine pugna pene nostris omnibus defraudaret. Præterea Rubiacam cum paucis hominibus obsideret, et illa propter homicidium militis *Zedelarii* (1) noviter factum in ea, sibi traderetur, et sic civitatem cum suis fauctoribus obtineret, et fauctores episcopi Argentinensis deleret, et sic Rubiacam ad se devolveret quam in perpetuum retineret. — Cum hæc et his similia ponderassent cives Argentinenses fideliter consuluerunt domino quod veniam a rege quæreret et obtineret, quia si non faceret tota sua progenies de terra breviter deleretur. Venerabilis dominus *Conradus de Liechtinberc* episcopus Argentinensis in arcto positus, dominum de Liechtinberc (2) et comitem de Werde (3) vocavit et cum eis ad pedes regis humiliter se prostravit, ab eo veniam cum gratia postulavit. Rex misericordia plenus eos hilariter exaudivit. Injunxit autem rex domino preposito dicto de Lietinberc et comiti de Werde quod secum in expensis propriis pergerent donec ampliorem gratiam ab eo ac principibus obtinerent. Hoc facto rex ac principes ac civitatum rectores pacem pro viribus se facturos juramento fideliter firmaverunt.

XI.

«« VIVENTE REGE RUODOLFFO DE DISCORDIA INTER REGEM FRANCIÆ, «« REGEM ANGLIÆ ET REGEM ROMANORUM. »»

Rex Franciæ filiam suam filio regis Angliæ desponsavit, et ei pecuniam

---

(1) Voyez note 7, page 159.

contingents d'hommes nombreux. Par les princes de son parti, le roi peut fermer le Rhin et empêcher tout secours de nous arriver. Puis encore, il occupera toutes les routes et nous empêchera soit d'entrer librement en ville, soit d'en sortir. Si l'armée du roi s'établit autour d'Erstein, elle fera journellement des excursions sur notre territoire et dévastera tout ce qui ne sera pas protégé par vos murs. Il me paraît que si le roi nous assiège vigoureusement, il ne restera plus dans notre ville, au bout de peu de temps, le tiers de nos pauvres bourgeois. Et eût-il beaucoup moins de troupes qu'il n'en a, et lors même qu'il ne pourrait pousser le siège avec vigueur, il peut encore nous causer de grands maux, soit en livrant nos domaines à des étrangers, soit en nous dépouillant, sans combat, de ce qui nous appartient. Avec peu de forces il peut assiéger Rouffach, et s'en emparer, pour venger le meurtre qui y a été commis naguère sur le chevalier Zedeler; (1) grâce à ses partisans dévoués, il aurait facilement raison de cette ville et y opprimerait le parti de l'évêque de Strasbourg. Une fois maître de cette ville, il ne la rendra plus. Quand les Strasbourgeois eurent pesé ces raisons, ils engagèrent leur seigneur à solliciter et à obtenir le pardon du roi, lui représentant que s'il ne le faisait point, toute sa race était menacée d'une imminente dépossession de ses domaines. Vaincu par la nécessité, le vénérable seigneur Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, appela le seigneur de Lichtenberg (2) et le comte de Werd, (3) et alla, avec eux, se jeter humblement aux pieds du roi, en demandant grâce et pardon. Le roi, touché de compassion, exauça avec joie leur prière. Mais il enjoignit au seigneur prévôt de Lichtenberg et au comte de Werd de servir à leurs frais dans son armée jusqu'à ce qu'ils eussent entièrement obtenu leur pardon du roi et des princes de l'empire. Ensuite le roi, les princes et les magistrats des villes s'engagèrent par serment à concourir de tous leur moyens au rétablissement de la paix.

XI.

«« DE LA GUERRE ENTRE LE ROI DE FRANCE, LE ROI D'ANGLETERRE ET LE «« ROI DES ROMAINS. »»

Le roi de France avait fiancé sa fille au fils du roi d'Angleterre, et

(2) Frère de l'évêque Conrad et prévôt de la cathédrale de Strasbourg.

(3) Jean Ier, landgrave de la Basse-Alsace, mort en 1308.

multam et civitatem maritimam magnam atque bonam cum adjacentibus sibi dedit quando eam filio regis matrimonio copulavit. Cum juvenis juvenculam per tempus aliquod habuisset, juvencula viam carnis ingreditur, liberi post matrem breviter sequebantur et pater hæres efficitur parvulorum. Cives vero civitatis quam rex Franciæ filio regis Angliæ cum filia tradiderat, egre tulerunt quod esse sub Anglis debuerunt. Rogaverunt igitur regem Francie ut dominium civitatis supramemorate quantotius per evictionem ad se redire faceret, quia vellent ei in solutione pecuniæ pro posse suo voluntarie subvenire.

Audiens hæc rex Franciæ regi Angliæ mandavit ut civitatem supra memoratam, quia dare sibi vellet pro ea pecuniam competentem, sibi redderet. Gavisus rex Angliæ dedit regi Franciæ civitatem sub certa pecuniæ quantitate. Rex Franciæ cum civitatem traxisset in propriam potestatem regi Angliæ promissa solvere recusavit. De hoc Angliæ rex indignatus, regem Franciæ annis pluribus infestavit.

Circa idem tempus rex Arlatensis sine hæredibus moritur, et hæreditas ad regnum devolvitur Romanorum. Ruodolphus tunc temporis rex extitit Romanorum qui propter nimias occupationes quas habuit in Theutonia ad regnum Arlatense non poterat pervenire, ut illud in propriam potestatem traheret. Intelligens hæc rex Franciæ mandavit baronibus quibus rex regnum Arlacense commiserat custodiendum, ut sibi regnum in potestatem suuam darent, alioquin totum regnum cum armatis hominibus devastaret. Custodes Arlacensis regni regem Franciæ suppliciter rogaverunt quatinus regnum non suum deleret. Vellent enim voluntatem suam regi Romanorum demandare et quod regnum contra voluntatem regis Franciæ non possent per tempus aliquod retinere, quia posset regnum cum armatis hominibus facilliter devastare. Cum hæc et his similia custodes regni Arlacensis regi Romanorum demandassent, scripsit eis: quod se defenderent vel componerent sicut possent, quia secundum temporis statum non posset eis in aliquo subvenire. Hæc audientes Arlacensis regni custodes regnum regi tradiderunt tali conditione seu pacto, ut regi Romanorum regnum redderet vel cum eo pacifice componeret temporibus oportunis. Rex autem Franciæ accepto regno filiam « suam » cum eo matrimonio copulavit.

lorsqu'il la lui donna en mariage, il lui délivra une somme d'argent et lui remit une grande et forte ville maritime avec ses dépendances. Peu de temps après ce mariage, la jeune femme du prince mourut; ses enfants la suivirent de près et le père devint l'héritier de ces enfants. Cependant les habitants de la ville que le roi de France avait donnée en dot à sa fille ne virent qu'avec regret qu'ils devaient rester soumis à la domination anglaise. Ils prièrent donc le roi de France de réclamer au plus vite, par droit d'éviction, ses droits sur la ville en question, promettant de le seconder de tous leurs moyens pour le paiement de la somme à fournir.

Informé de ces dispositions, le roi de France proposa au roi d'Angleterre de lui rendre cette ville contre une somme d'argent de valeur équivalente. Le roi d'Angleterre rendit la ville au roi de France et accepta avec joie la promesse d'une somme à recevoir. Mais lorsque le roi de France eut recouvré la ville, il refusa de tenir sa promesse. Irrité de ce manque de foi, le roi d'Angleterre fit pendant plusieurs années la guerre au roi de France.

Dans ce temps là le roi d'Arles étant mort sans laisser d'héritiers, sa succession et son royaume furent dévolus à l'empire d'Allemagne. Rodolphe était alors roi des Romains; mais la conduite de ses nombreuses affaires en Allemagne ne lui permettait point de se rendre dans le royaume d'Arles pour le soumettre à son pouvoir. Le roi de France voyant cet état de choses proposa aux barons que le roi des Romains avait commis à la garde du royaume d'Arles, de le lui livrer, les menaçant, en cas de refus, d'y jeter une armée. Les défenseurs du royaume d'Arles conjurèrent le roi de Frauce de ne pas ruiner leur pays; ils allaient, disaient-ils, faire connaître sa volonté au roi des Romains et l'informer qu'ils étaient hors d'état de défendre le royaume contre les forces que le roi de France pourrait leur opposer. Lorsque le roi des Romains eut reçu ces nouvelles, il écrivit aux barons qu'ils se défendissent ou traitassent avec le roi de France, comme ils le pourraient, attendu que dans l'état présent de ses affaires il ne pouvait leur donner secours. Sur cette déclaration, les barons du royaume d'Arles livrèrent leur pays au roi de France, mais à la conditition qu'il le rendrait au roi des Romains ou traiterait pacifiquement avec lui dans des temps meilleurs. Le roi de France, devenu ainsi maitre du royaume d'Arles, donna sa fille en mariage à .....

Audiens rex Angliæ quod rex Franciæ regnum Arlacense regi Romanorum subtraxisset atque filiæ tradidisset, mandavit regi Romanorum Adolfo, quod si vellet eum juvare, quod civitatem quam sibi rex Franciæ subtraxerat recuperaret, vellet eum, ut Arlacense regnum recuperaret, cum propria persona cum hominibus cum pecunia fideliter adjuvare. Audiens hæc rex Romanorum gavisus, regi Angliæ mandavit quod eum vellet fideliter adjuvare. Insuper mandavit quod homines multos habere posset si eis victualia ministraret. Tunc rex Angliæ misit regi Romanorum xxx «« millia »» marcarum, ut retulit qui vidit, ut hominibus armatis necessaria ministraret. Acta sunt hæc anno domini m.cc.xc.vi.

Eo tempore rex Franciæ comitem Brabancie (1) et cœteros adjutores regis Angliæ pro viribus impugnavit et magna (damna) suis intulit inimicis. Veneruntque nudi bubunes et agros bene seminatos everterunt et semina destruxerunt, et eos propter eorum multitudinem nullus poterat impedire.

Auditis hæc rex Angliæ transfretavit et ad partes nostras, id est in Brabanciam, *ad adjuvandum* adjutores suos in die decollationis sancti Joannis Baptistæ cum quingentis navibus magnis et sex millibus militum noscitur pervenisse. Tulit et pecuniam multis hominibus copiosam. Tulit enim secum VII «« millia »» librarum singulis diebus quinque annis exercitui ministrandam.

Cumque rex Romanorum pecuniam regis Angliæ accepisset, misit in civitatem (2) de Alsacia milites probos, qui Gallicorum insultus *pro posse* impedirent. Cumque septimanis «« aliquot »» fideliter laborassent et impetum Gallorum fideliter impedissent, cives eos odisse ceperunt, quia filias et uxores carnaliter dilexerunt. Cives de communi consilio regi Franciæ mandaverunt: quod si vellet eos de inimicis suis, id est hospitibus, quos rex Romanorum in civitatem suam ob tuicionem collocaverat, «« liberare »», interficere vellent ipsos, eisque interfectis civitatem suam in ipsius tradere potestatem. Rex Franciæ respondit: Facite quod dicitis et vestram voluntatem in omnibus adimplebo. Tunc cives dixerunt: Domine, tali die milites vestros ad nostram civitatem dirigatis,

(1) Il s'agit du comte de Flandre.

Quand le roi d'Angleterre apprit que le roi de France avait arraché le royaume d'Arles au roi des Romains et l'avait donné à sa fille, il fit offrir au roi des Romains, Adolphe, de l'aider de sa personne, de ses troupes et de ses finances pour recouvrer le royaume d'Arles, s'il voulait à son tour lui donner secours pour reprendre la ville dont le roi de France l'avait dépouillé. Cette proposition fut reçue avec joie par le roi des Romains, qui s'engagea à assister énergiquement le roi d'Angleterre. Il l'informa qu'il pouvait mettre sur pied des troupes nombreuses, si, de son côté, le roi d'Angleterre pouvait subvenir à leur entretien. Le roi d'Angleterre envoya, d'après ce que rapporte un témoin oculaire, au roi des Romains 30,000 marcs, pour l'entretien d'une armée. Ces faits se passèrent en l'année 1296.

Dans ce temps-là, le roi de France qui faisait la guerre au comte de Brabant (1) et aux autres alliés du roi d'Angleterre, remportait sur eux de grands avantages et leur faisait beaucoup de mal. Le pays fut aussi infesté d'une foule de misérables vagabonds, qui ravagaient les champs ensemencés et détruisaient toute espérance de récolte; ils étaient si nombreux qu'on ne pouvait empêcher leurs excès.

Au bruit de cet événement, le roi d'Angleterre passa la mer, et arriva, le jour de la décollation de St-Jean-Baptiste (29 août), dans la province de Brabant, avec 500 vaisseaux et 6000 hommes, pour donner secours à ses alliés. Il était pourvu d'un trésor immense, car il apportait avec lui de quoi dépenser 7000 livres chaque jour, et pendant cinq ans, pour l'entretien de son armée.

Quand le roi des Romains eut reçu l'argent du roi d'Angleterre, il fit partir d'Alsace, pour une certaine ville, (2) des troupes éprouvées, chargées de repousser les insultes des Français. Ces troupes combattirent pendant plusieurs semaines avec zèle et repoussèrent les attaques des Français; mais les habitants les prirent en horreur à cause des débauches qu'elles commirent avec leurs femmes et leurs filles. Les bourgeois tinrent conseil et avertirent le roi de France que s'il voulait les délivrer de leurs ennemis, c'est-à-dire de la garnison que le roi des Romains avait envoyée pour protéger leur ville, ils la massacreraient et remettraient la ville sous son autorité. Le roi de France leur répondit:

---

(2) Le nom de cette ville doit être Arles, et non, comme le pense Bœhmer, Lille. Voyez note 2, page 172.

et nos hospites nostros ad vos exire faciemus, et ipsis captivatis vel interfectis ad nostram civitatem veniatis, et eam in vestram dabimus potestatem. Cives «« ut »» preordinaverunt per omnia compleverunt. — In hac interfectione occisus est dominus Theobaldus, miles juvenis, virtuosus, filius filiæ comitis Phyrretarum, et filius Conradi Wernheri *de Hadistat*, cum aliis gloriosis.

Post hæc rex Franciæ civitati novos prepositos atque magistratus prefecit, eisque dicebat: Omnes majores hujus civitatis mihi non-sua dederunt et dominum suum spoliaverunt morte digni sunt, mihi quoque cras idem faciunt. Unde perfidos capiatis resque eorum confiscatis, eosque de medio tollatis et civitatem funditus evertatis. Et regis voluntatem subito compleverunt.

Rex Romanorum volens adjuvare regen Anglorum in Alsaciam perrexit, dominum Theobaldum comitem Phyrretarum advocatum terræ constituit, et ad inferiores partes descendere festinabat. Cum autem in *Selecistat* pervenisset, dicebatur ei quod episcopus Argentinensis insidias sibi posuisset, et quod regem Franciæ juvare vellet; per partes episcopi descendere non audebat, in Brisacum vero rex transtulit, et in navi cum paucis descendit, in Germirsheim pervenit, et sic de manibus episcopi se defendit.

Hiis gestis mandavit rex comiti Phyrretarum advocato terræ, ut regem Franciæ fideliter impugnaret, quia et ipse *eum vellet* in inferioribus partibus impugnare. Quod et fideliter adimplevit. Congregavit enim exercitum magnum, perrexit ad Gallos et eos attrociter infestavit. Cognati sui venerunt eumque suppliciter rogaverunt, ut eos a suis proprietatibus non deleret, insuper quinque millia librarum tullensium sibi porrexerunt. Ipse eorum precibus acquievit, et ad propria rediit festinanter.

Rex Romanorum cum de Alsacia pervenisset ad terram inferiorem, congregavit exercitum ut cum rege Angliæ terram regis Franciæ pro viribus demolliret. — Audiens hæc papa, compassus hominibus, timens eorum occisionem, misit duos legatos et magistrum ordinis fratrum Predicatorum et magistrum ordinis Minorum ad reges supramemoratos, ut inter eos ad tempus facerent pacem vel simpliciter concordarent. Cardinales cum duobus magistris ordinum litem regum quibusdam nobilibus

Faites comme vous le dites, et je ferai ce que vous souhaitez. Alors les bourgeois lui dirent: Seigneur, envoyez tel jour vos soldats vers notre ville; nous ferons marcher nos hôtes à leur rencontre; et après les avoir faits prisonniers, vous vous présenterez devant la ville que nous remettrons en votre pouvoir. Les bourgeois exécutèrent tout comme ils l'avaient proposé. Dans ce massacre périrent le seigneur Théobald, jeune chevalier plein de bravoure, fils de la fille du comte de Ferrette, et le fils de Conrad Wernher de Hattstatt, et d'autres hommes renommés.

Après cet événement, le roi de France établit de nouveaux magistrats dans cette ville et leur dit: Tous les notables de cette ville ne m'ont pas donné leur propre bien, mais ils ont dépouillé leur maître du sien; ils ne méritent que la mort, car demain ils agiront de même envers moi. Emparez-vous donc de ces traîtres, confisquez leurs biens, faites-les mourir et détruisez la ville. Et la volonté du roi fut aussitôt accomplie.

Le roi des Romains, disposé à secourir le roi des Anglais, arriva en Alsace et ayant nommé landvogt de la province Thiébaut, comte de Ferrette, il se hâta de se diriger vers les Pays-Bas. Quand il arriva à Schlestadt, on lui rapporta que l'évêque de Strasbourg lui avait dressé des embuscades et qu'il prenait parti pour le roi de France. Adolphe n'osa donc point se hasarder sur les terres de l'évêque; il se rendit à Brisach où il s'embarqua avec quelques-uns des siens, et arriva à Germersheim, après avoir ainsi échappé aux mains de l'évêque.

Ensuite le roi ordonna au comte de Ferrette, landvogt de la province, d'attaquer vigoureusement le roi de France, lui-même se préparant à le combattre dans les Pays-Bas. Le landvogt exécuta fidèlement les ordres du roi. Ayant rassemblé une forte armée, il tomba sur les Français auxquels il fit beaucoup de mal. Des parents qu'il avait dans ce pays vinrent le supplier de ne pas les dépouiller de leurs biens et lui offrirent 5000 livres touloises. Il se rendit à leurs prières et retourna en Alsace.

Lorsque le roi des Romains, parti d'Alsace, fut arrivé dans les Pays-Bas, il rassembla une armée pour se jeter avec le roi d'Angleterre sur les possessions du roi de France. Mais le pape, touché de compassion pour tant d'hommes menacés de mort, députa vers les deux rois deux légats accompagnés des maîtres des ordres des Prêcheurs et des Mineurs, pour les exhorter à une trêve et, s'il était possible, à un arrangement. Les deux cardinaux et les maîtres ci-devant désignés, soumirent la con-

commiserunt, ut ipsi infra annum compositionem amicabilem invenirent, quam dominus papa postea confirmaret.

XII.

« ADVOCATI ALSATIE RES GESTÆ. »

Anno Domini 1297 comes Fryburgensis cepit ante festum sancti Martini plusquam quadraginta colonos *imperii* fraudulenter, divites et honestos. Ex hiis fame quosdam perire sine omni gratia faciebat. Ex hoc advocatus Alsacie comes Phirretarum civitatibus imperii mandavit, quatinus ad ipsum prope Brisacum pervenirent, imperii pauperes vindicare et res comitis Fryburgensis pro viribus devastare. Qui circa festum sancti Martini plures villas fortes, quas exercitus nullus unquam invaserat, intraverunt, et fodinas argenti destruxerunt et cultores eorum coegerunt. Ad Fryburgenses venerunt, sed eos ledere noluerunt quia cum ipsis pacem habere fideliter promiserunt. « *Paurn* villam duorum dominorum « ledere noluerunt, sed ipsi inter se litigantes post recessum civitatum « totaliter destruxerunt. »

Anno Domini 1298 circa Purificationem « beatæ virginis » pauperes quinque mercatores Argentinenses Hagioniam transiverunt, quos cives ceperunt et Argentinensibus reddere noluerunt. De consilio autem venerabilis domini episcopi Conradi de Lietinberc Hagioniam obsidere firmiter proponebant. Deliberatione super hoc facta, misit episcopus Argentinensis Columbariensibus literas, continentes quod cives Argentinenses Hagioniam obsidere proponerent, propterea quod cives eorum cepissent et eos reddere noluissent. Ego vero quia fidelitatem eis servare promisi non eos audeo relinquere in hac parte, volo nec propter hoc imperialem invadere potestatem. Columbarienses vero domino episcopo mandaverunt: Amici vestri fuimus semper sumus et esse volumus, in nullo vos ledere cupientes; si autem dominus noster vos ledere et nos in adjutorium suum vocare voluerit, ipsum adjuvabimus diligenter, vestram super hoc indignationem minime formidantes.

testation des rois à quelques seigneurs, les chargeant de trouver dans l'année un accomodement amiable, qui serait alors soumis à la ratification du pape.

XII

« GESTES DU LANDVOGT D'ALSACE. »

En l'an du Seigneur 1297, vers la fête de St-Martin, le comte de Fribourg s'empara déloyalement de plus de 40 colons de l'empire, tous gens riches et considérés. Il en fit mourir, sans pitié, quelques-uns de faim. A cette nouvelle, le landvogt d'Alsace, comte de Ferrette, ordonna aux villes impériales de lui amener leurs contingents à Brisach, à l'effet de venger les citoyens de l'empire et de porter la dévastation dans les domaines du comte de Fribourg. Vers la fête de St-Martin l'armée des villes prit plusieurs places fortes qui n'avaient jamais vu de soldats ennemis dans leurs murs; elle détruisit aussi des mines d'argent et en chassa les ouvriers. Elle se présenta également devant la ville de Fribourg, mais ne lui fit aucun mal, parce que les villes avaient promis de rester en paix avec les Fribourgeois. « Les paysans de l'armée du « landvogt avaient respecté les villages de deux seigneurs; mais après « la retraite des contingents des villes, la désunion se mit parmi eux et « ils les saccagèrent de fond en comble. »

Vers la Purification de la bienheureuse Vierge, cinq pauvres marchands strasbourgeois qui passaient par Haguenau, furent pris par les bourgeois de cette ville, et on refusa de les rendre aux Strasbourgeois. Sur le conseil du vénérable seigneur évêque Conrad de Lichtenberg, les Strasbourgeois se proposèrent de mettre le siège devant Haguenau. Délibération faite sur ce sujet, l'évêque de Strasbourg écrivit aux Colmariens que les Strasbourgeois étaient résolus d'attaquer Haguenau, parce que des bourgeois de leur ville y avaient été arrêtés et qu'on refusait de les rendre. Je leur ai promis une assistance fidèle, disait l'évêque; je ne puis donc pas les abandonner en cette conjoncture, et cependant je n'ose point non plus attaquer l'autorité impériale. Mais les Colmariens répondirent au seigneur évêque: Nous avons toujours été, nous sommes encore et voulons être de vos amis; nous ne voulons vous causer de dommage en rien; mais si notre seigneur voulait vous attaquer et nous appelait à son

Cives Argentinenses v idus februarii ut obsiderent Hagioniam communiter exiverunt. Et prima nocte in via media pernoctabant. Sequenti die cum hominum multitudine pervenerunt. Cum igitur civitatem paucis diebus obsedissent, et duo per ignem suburbia delevissent, et aliquos homines occidissent; tunc quidam de Hagionia multitudinem civium Argentinensium intraverunt. Et quosdam vulneraverunt, aliquos occiderunt et ad propria redierunt.

Audiens hæc comes Phirretarum, imperii civitates convocavit, et villas cum vallibus Argentinensis episcopi cum multis millibus « hominum » devastavit. Vallem Sultzmatin (1) igni tradidit. In festo sancti Valentini etiam Burcgravius castrum suum in ejus tradidit potestatem. *Cimiterium* in Gebiliswire (2) *destruxit et vinum ex vasiis effudit, et cimiterium Morswilre* et Vochilishofen destruxit. Cives vero in Eginsheim suburbium suum proprium exusserunt. Suburbium rubeum Rubiacense delevit, et villam *Suntheim* (3) et domum dominorum de domo Theothonica, scilicet hospicium advocati imperii, bubones incenderunt et a suis defendere non valebant. Post hæc ad sanctam crucem perrexerunt, *silvam* precideruntet castrum cum multitudine hominum obsederunt. Post *triburium* turrim altitudinis *ligneam* fecerunt et ad fossatum cum violencia pertraxerunt. Videntes interiores quod castrum defendere non valerent, castrum cum quibusdam conditionibus voluntarie tradiderunt. Post hæc episcopus Argentinensis intellexit in Rodisheim ortam seditionem, venit cum hominibus ad unam portam, et una partium sibi tradidit civitatem.

XIII.

«« DE REPROBATIONE ADOLFI REGIS ET DE ELECTIONE DUCIS AUSTRIE «« IN REGEM ROMANORUM. »»

Quidam ex principibus electorum regis, scilicet dominus archiepiscopus Maguntinus et dux Saxonie et dux Brandiburg, videntes quod Adol-

(1) La vallée de Soultzmatt, qui s'ouvre derrière Rouffach. Elle faisait partie de *l'Ober-Mundat*, domaine des évêques de Strasbourg.

aide, nous lui donnerions secours avec empressement, sans nous inquiéter de votre colère.

Le 5 des ides de février (9 février), les Strasbourgeois se mirent en route pour assiéger Haguenau. La première nuit ils campèrent à moitié chemin. Le lendemain, ils arrivèrent avec des forces nombreuses devant la ville. Ils assiégaient la ville depuis quelques jours, avaient brûlé deux faubourgs, et tué quelques hommes, lorsque quelques bourgeois de Haguenau firent une sortie contre l'armée strasbourgeoise. Ils lui blessèrent et tuèrent quelques hommes, puis rentrèrent dans leurs murs.

A cette nouvelle, le comte de Ferrette convoque les villes impériales et se jette avec plusieurs milliers d'hommes sur les villages et dans les vallées de la domination de l'évêque de Strasbourg, qui furent dévastés. Il incendia la vallée de Soultzmatt. (1) Le jour de la fête de St. Valentin le noble de Burggraff lui livra son château. Ensuite il détruisit les cimetières de Gueberschwihr (2), de Morschwiller et de Vœgtlinshoffen et fit répandre le vin contenu dans les tonneaux. Les habitants d'Eguisheim incendièrent leur propre faubourg. Il brûla, en outre, le faubourg rouge de Rouffach. Le village de Suntheim (3), ainsi que la maison de l'ordre teutonique où le landvogt avait établi son quartier, furent incendiés par des bandes d'aventuriers qui s'étaient sentis trop faibles pour les défendre. De là ils marchèrent sur Sainte-Croix, dévastèrent la forêt et assiégèrent ce bourg avec des forces nombreuses. Ils contruisirent une tour de bois à trois étages et la traînèrent vers le fossé. Les assiégés voyant que toute résistance était inutile se rendirent sous certaines conditions. L'évêque de Strasbourg ayant ensuite appris qu'une sédition avait éclaté à Rosheim se présenta avec des troupes devant une des portes de ce bourg; ses partisans le lui livrèrent.

XIII.

«« DE LA DÉPOSITION DU ROI ADOLPHE ET DE L'ÉLECTION DU DUC «« D'AUTRICHE COMME ROI DES ROMAINS. »»

Quelques uns des princes-électeurs de l'empire, savoir, le seigneur

---

(2) Gueberschwihr, Obermorschwihr et Vœgtlinshoffen, villages situés sur la montagne, au-dessus de Hattstatt.

(3) Suntheim, village voisin de Rouffach, qui n'existe plus.

fus rex Romanorum nollet regnum secundum eorum regere voluntatem, taliter sibi mutuo loquebantur. Adolphus rex pauper est in rebus pariter et amicis, *Stultus* est, regnum sub eo breviter deficiet in diviciis et honore. Tunc unus eorum dixit: Necesse est ejus solutio procuretur. Alter dixit: Mittamus duci Austrie defectus regis, rogantes ut ad curiam nuncios mittat, literas nostras cum defectibus regis secum deferat, ejus absolutionem promoveat diligenter; dicatur etiam duci, quod ut rex noster efficiatur omnes in eum pariter consentimus. Tertius dixit: Sanum hoc consilium subito compleatur. Principes hii duci Austrie voluntate sua subito transmiserunt. Dux Austrie literis his ac nunciis visis gavisus est valde.

Post hec misit dux Austrie cognato «« suo »» domino comiti de Hegirloch literas ac nuncios, mandans sibi quatinus ad ipsum veniat festinanter. Comes Burghardus (1) cognatus ducis voluntatem ejus voluntarius adimplevit. Comes Burghardus cum ad ducis presentiam pervenisset dicebat: Domine ecce adsum, quid placet «« vobis »» ut faciam? Qui dixit: Cognate ecce sedecim milium marcarum, pecuniam suscipias, Romam velociter pergas, et literas principum electorum regis, quas pro regis electione pape transmittunt, ut sigillentur promoveas diligenter. Romam adiit, qui jussa complevit, pape cardinalibusque causam pro qua venerat recitavit. Qui ut dixit literas quasdam tradiderunt et ad propria pergere permiserunt. Tenorem literarum omnis homo simpliciter ignoravit. Hæ litere pape supradictis electoribus regis subito transmittuntur. — Principes his visis literis pape convenerunt et colloquium seu curiam in festo sanctorum Philippi et Jacobi pro regni negociis edixerunt, et regem Adolphum et ducem specialiter vocaverunt.

Audiens hec Adolphus rex nuncios misit ad curiam, ut literas ducis Austrie seu principes electorum regis irritos facerent aut delerent. Cum nuncii regis ad curiam pervenissent, et pape regis negotia relevassent, taliter respondebat: Neque dux Austrie neque principes ad petitiones quas porrexerunt a me literas poterant obtinere. Si autem literas aliquas obtinuerunt, hoc per me non fecerunt, quia dico me penitus ignorare. Et

(1) Le texte d'Urstisius donne *Albertus;* Bœhmer aussi a préféré cette leçon. Il s'agit, en effet, d'Albert de Haigerloch. Mais le manuscrit persistant partout sur le nom de Burckard, nous croyons devoir lui rester fidèle.

archévêque de Mayence, le duc de Saxe, et le duc de Brandebourg, mécontents de voir le roi Adolphe gouverner contrairement à leurs désirs, se dirent entr'eux : Le roi Adolphe est un souverain aussi pauvre en amis qu'en domaines. Il a peu d'intelligence et avec lui l'empire risque de déchoir bientôt de ses richesses et de sa gloire. Alors l'un d'eux dit : Il faut qu'il soit déposé. Un autre ajouta : Faisons connaître au duc d'Autriche les vices du roi, prions-le d'envoyer à Rome des ambassadeurs pour les y publier et y porter nos lettres ; qu'il tâche d'obtenir promptement la déchéance du roi ; et faisons-lui savoir que nous sommes tous d'accord pour lui donner la royauté. Enfin, le troisième dit : Le conseil est bon, il faut qu'il soit exécuté immédiatement. Ces princes firent alors connaître leur résolution au duc d'Autriche, qui reçut leurs députés et leurs lettres avec une immense joie.

Aussitôt le duc d'Autriche envoya des messagers et des lettres à son cousin le comte de Haigerloch, pour le presser de se rendre auprès de lui. Le comte Burckard, (1) cousin du duc, obéit avec plaisir à cet ordre. Lorsqu'il fut en présence du duc, il lui dit : Seigneur me voilà ; que désirez-vous que je fasse ? Mon cousin, répondit le roi, voici 16000 marcs ; prenez-les, rendez-vous sur-le-champ à Rome, et efforcez-vous de faire sceller par le pape les lettres que les électeurs de l'empire lui ont adressées au sujet de l'élection d'un nouveau roi. Le comte arriva à Rome, exécuta les ordres du roi, et fit connaître au pape et aux cardinaux l'objet de sa mission. Ceux-ci lui remirent des lettres et le congédièrent. Personne ne sut ce que contenaient les lettres du pape qui furent immédiatement transmises aux électeurs. A la réception de ces messages, les princes se réunirent et fixèrent pour la fête des SS. Philippe et Jacques une assemblée pour traiter des affaires de l'empire ; ils y convoquèrent particulièrement le roi Adolphe et le duc.

Lorsque le roi Adolphe apprit ce qui s'était passé, il envoya des députés à Rome pour obtenir l'annulation ou la destruction des lettres du duc d'Autriche et des électeurs. Arrivés à Rome, ils informèrent le pape de l'état des affaires du roi ; mais le pontife leur répondit : Ni le duc d'Autriche, ni les princes, n'ont obtenu de moi de réponse aux demandes qu'ils m'ont adressées. S'ils en ont obtenu quelqu'une, ce n'est point de moi qu'ils la tiennent ; je le déclare, je ne sais rien sur tout cela. Rapportez-vous-en à mes paroles, et persuadez le roi que s'il se rend

verbis meis credatis, dicatisque secure regi quod veniat ad me et ipsum in cesarem consecrabo. Auditis his nuncii regis ad propria redierunt.

Comes Burckardus de Hegerloch, cognatus ducis Austrie, cum literas obtentas in curia duci demonstrasset, et easdem postea principibus electoribus regis tradidisset, civitatibus que sunt in Suevia damna multipliciter inferebat. Quod cum per tempus sustinuissent et defendere minime potuissent, convenerunt et conjuraverunt, fidelitatem sibi mutuam promiserunt. Post hæc simul egressi castellum *quoddam* pariter obsederunt, violenter obtinuerunt et totaliter destruxerunt. Post hec civitates de plurimum confidentes, audaces effecte, res comitis Burcardi viriliter impugnabant, expugnatisque quatuor castellis funditus everterunt, et eum de rebus propriis *fugere* coegerunt.

Dux Austriæ vocatus «a principibus» cum infinita hominum multitudine Ungarorum atque Cumanorum ««venit»», qui omnes pugnare cum sagittis et arcubus consueverant. Habuit secum Australes qui armis ferreis utebantur. Inde rex Adolphus Romanorum *contra* ducem Austriæ *cum magna* multitudine venientem in occursum currit cum hominibus armatis cum multitudine copiosa. Ex *quibus* armati reputabantur, qui cassias ferreas in capitibus habebant, et qui Wambasia, id est tunicam spissam ex lino et stuppa vel vetibus pannis consutam, et desuper camiseam ferream, id est vestem ex circulis ferreis connexam, perque nulla sagitta arcus poterat hominem vulnerare. Ex hiis armatis centum inermes *mille* ledi timuerunt. Habebat et multos qui habebant dextrarios, id est equos magnos qui inter equos communes quasi Bucephalus Alexandri *inter alios* eminebant. Hii equi cooperti fuerunt coopertoriis ferreis, id est veste ex circulis ferreis connexi. Assessores dextrariorum habebant loricas ferreas, habebant et caligas, manipulos ferreos, et in capitibus galeas ferreas splendidas et ornatas, et alia multa quæ me teduit enarrare. Exercitus regis invadere ducis exercitum voluntarie voluisset, si locorum opportunitas affuisset. Dux fugiendo ab Ulma usque Vualdishout regis exercitum dereliquit, et rex eum persequi desistebat.

Post hæc significavit dux Austriæ principibus electoribus regis, qui

auprès de moi, je le sacrerai empereur. Sur cette réponse, les envoyés d'Adolphe retournèrent vers le roi.

Après que le comte Burckard de Haigerloch eut communiqué au duc d'Autriche, son cousin, et remis aux électeurs de l'empire, les lettres qu'il avait obtenues en cour de Rome, il attaqua vigoureusement les villes de la Souabe. Elles résistèrent pendant quelque temps; mais prévoyant qu'elles ne pourraient soutenir les efforts du roi, elles tinrent une assemblée où elles formèrent une ligue et se promirent une assistance mutuelle. Ayant réuni leurs forces, elles assiégèrent un certain château qu'elles emportèrent et détruisirent. Leur confiance s'accrut par ce succès, et elles devinrent plus hardies; elles attaquèrent alors les domaines du comte Burckard, et s'étant emparées de quatre de ses places, elles les ruinèrent de fond en comble et le chassèrent lui-même de ses possessions.

Les électeurs firent appel au duc d'Autriche. Il accourut à la tête d'une grande multitude de Hongrois et de Cumans, qui avaient la coutume de combattre avec des arcs et des flèches. Il avait dans son armée des hommes du midi qui se battaient avec des armes d'acier. Le roi Adolphe, à la tête de forces immenses, marcha à la rencontre de celles que commandait le duc d'Autriche. Dans les troupes d'Adolphe on distinguait surtout les soldats dont la tête était couverte d'un casque de fer et qui portaient des casaques, c'est-à-dire une épaisse tunique de lin renforcée d'étoupes ou de morceaux de vieux drap, sur laquelle ils revêtaient une cotte de fer, c'est-à-dire une armure formée d'anneaux de fer qu'aucune flèche d'arc ne pouvait pénétrer. Mille soldats ordinaires n'auraient osé se mesurer à cent de ces hommes d'armes. Le roi avait encore dans son armée beaucoup d'hommes montés sur des destriers, c'est-à-dire sur d'énormes chevaux qui, par leur taille, surpassaient les autres, à l'instar du Bucéphale d'Alexandre. Ces chevaux étaient couverts d'un caparaçon de fer, c'est-à-dire d'un tissu composé d'anneaux de fer. Les cavaliers qui montaient ces destriers avaient des cuirasses d'acier, des bottes et des gantelets de fer, des casques d'acier poli, riches et resplendissants, et d'autres accessoires que je ne veux point énumérer. L'armée du roi était impatiente d'attaquer celle du duc et elle en cherchait une occasion favorable. Mais le duc lui échappa en fuyant depuis Ulm jusqu'à Waldshutt. Le roi renonça à le poursuivre.

Après cette retraite, le duc d'Autriche fit savoir aux électeurs qu'il

colloquium condixerant in festo « sanct. » Philippi et Jacobi prope Franckinfurt, ««quod ad id»» propter impetum regis Romanorum non posset commode pervenire; quapropter rogavit ut hæc in alteram transferrent. In hoc subito consenserunt, quia et tribus vicibus transtulerunt.

Exeunte duce Austriæ terram suam venit ad eum dux Bavariæ (1) « frater suus taliter » amicabiliter « loquebatur » dixitque: Socer meus petivit a me, quatinus eum in necessitatibus cum suis fideliter adjuvarem; ego vero ut me decuit exaudivi. Rogo te quatinus me nunc in hoc casu me teneas excusatum. Dux dixit: Frater mi, adjutores habeo multos, unde fac sicut tibi videbitur expedire. Audiens hæc comes Burcardus cognatus ducum dixit consanguineo: Scias cognate quia socerum me contradicente non poteris visitare; si vero socerum tuum visitaveris manu tibi valida contradicam. Dux Bavariæ plusquam trecentos milites acquisivit, ad socerum suum Adolphum regem Romanorum versus Alsaciam declinavit. Occurrit autem ei cognatus suus comes Burcardus de Hegirloch cum militibus multis, et ducem cognatum suum capere nitebatur. Milites vero *ducis* ipsum fideliter defenderunt. Post longam concertationem comes Burcardus læsus de dextrario cecidit. Videntes rustici suum dominum cecidisse, ad ipsum convenerunt, multos dextrarios perfoderunt, ut dominum suum a mortis periculo liberarent. Milites videntes se dextrarios amisisse subito convenerunt, rusticos gladiis invaserunt, et pene trecentos occiderunt, plurimos vulneraverunt, reliqui perterriti ducem Bavariæ pergere quo voluit libere permiserunt. Comes vero Burcardus de Hegirloch obiit cum cœteris interfectis.

Cum dux Austriæ in Waldishoch oppidum pervenisset, rex Adolphus declinavit in Alsaciam, volens duci viam percludere descendenti. Dux audiens regem Adolphum in Alsaciam descendisse, in Friburgum et ipse subito declinavit. Cives autem Friburgenses ipsum intrare civitatem cum armatis hominibus renuerunt. Adolfus rex intelligens ducem Friburgum pervenisse, castellum Kencingin (2) perrexit duci viam descendenti

(1) Rodolphe, duc de la Haute-Bavière, n'était point le frère, mais le neveu du duc d'Autriche.

ne pourrait, à cause de l'attaque du roi des Romains, se rendre à l'assemblée qu'ils avaient convoquée à Francfort, pour la fête des SS. Philippe et Jacques; il les pria en conséquence de désigner un autre lieu d'assemblée. Ils y consentirent et changèrent encore trois fois le lieu de cette assemblée.

Lorsque le duc d'Autriche quitta son pays, le duc de Bavière, (1) son frère, vint le trouver et s'adressant avec amitié à lui, lui dit: Mon beau-père m'a requis de m'unir aux siens pour l'assister dans ses besoins; j'ai consenti à ce qu'il me demandait, ainsi que je le devais. Je vous prie donc de me considérer comme excusé pour le cas présent. Le duc lui répondit: Mon frère, j'ai des alliés nombreux; faites donc ce qui vous paraîtra le plus avantageux. Le comte Burckard, parent des deux ducs, entendit ces paroles, et dit à son cousin: Sachez, mon cousin, que vous ne prendrez point parti pour le roi, si je m'y oppose: et si vous voulez le rejoindre, je m'y opposerai à main armée. Cependant le duc de Bavière ayant réuni plus de 300 chevaliers, marcha dans la direction de l'Alsace pour rejoindre son beau-père le roi Adolphe. Mais son cousin, le comte Burckard de Haigerloch marcha à sa rencontre avec des troupes dans le but de s'emparer de lui. Les troupes du duc le défendirent valeureusement. Mais après un long combat, le comte Burckard fut blessé et tomba de cheval. En voyant tomber leur seigneur, les paysans coururent à lui et abattirent avec le fer beaucoup de destriers pour le délivrer du péril qui le menaçait. Quand les soldats virent le carnage qu'on faisait de leurs chevaux, ils serrèrent leur troupe, chargèrent les paysans l'épée à la main, en tuèrent environ 300, et en blessèrent beaucoup d'autres; ce qui restait, frappé d'épouvante, n'opposa plus aucune résistance au duc de Baviére. Le comte Burckard de Haigerloch mourut de ses blessures, et beaucoup d'autres de ses hommes périrent dans le combat.

Lorsque le duc d'Autriche arriva au bourg de Waldshut, le roi Adolphe se dirigea sur l'Alsace, afin de barrer le passage au duc s'il voulait descendre dans ce pays. Le duc apprenant l'entrée du roi en Alsace se jeta aussitôt sur Fribourg. Mais les bourgeois de cette ville refusèrent de le recevoir avec ses troupes; et quand le roi Adolphe sut que son ennemi était devant Fribourg, il se porta sur le bourg de Kentzingen (2) pour lui fermer le passage par ce pays. De son côté, lorsque le duc

(2) Voyez note 1, page 176.

obstructurus. Dux intelligens in Kencingin se regem transtulisse, descendit et ipse, ac sua teutoria prope regis tentoria collocavit. Exercitus sibi mutuo loquebantur, sed ad se pervenire propter aquæ transitum non valebant. Regis exercitus penuriam panis interdum patiebatur, quia civitas Brisacensis et Columbariensis pistare panem sufficientem exercitui non valebat.

Hiltibrandus (1) dapifer de Bappinheim, vir juvenis, fortis, nobilis, ac dives, de exercitu regis fratrem visitans in treugis, de exercitu ducis occiditur fraudulenter circa calendas maii. Per « fratres » Predicatores in Columbariam ducitur et apud eosdem solenniter sepelitur. — Dominus de Bercheim et dominus de Haginechi (2) ductores bigarum xvi que exercitui necessaria portabant ab inimicis supervenientibus capiuntur.

Cum rex Adolphus cum exercitu grandi pene diebus 14 prope Kencingin quievisset, nihilque fuisset notabile perpetratum, emit a domino de Uosinberch castrum Kencingin, obligans ei vallem sancti Gregorii cum castro Blixperch (3), ut posset habere liberum aditum ad ducis exercitum veniendi. Audiens dux treugas ratione componendi peciit et unius diei inducias impetravit. Dux circa principium noctis illius cum militibus suis versus Rinaugiam (4) declinavit, et ipsos alii silenter atque velociter sequebantur. Circa diem castra pauperes succenderunt, et post suos dominos velociter abierunt. Ducis tabernaculis succensis, quidam ex militibus regis, ducis pauperes persequi voluissent, sed alii dissuaserunt, quia in treugis et pacis tempore recesserant. Insuper dicebant: Hac nocte ducis milites quieverunt, et nos cum ad eos lassi et dispersi venerimus, nos sine labore capient universos.

Post hæc in Argentinam dux pervenit et exercitum suum pro magna parte de propriis pavebat expensis. Ibique et circa septimanis quinque quievit quia neque ad dextram neque ad sinistram potuit commode declinare. Post hec cum paucis ad dominum archiepiscopum Maguntinum descendit et exercitus ejus eum sicut potuit sequebatur. Audiens rex ducem cum paucis Maguntiam pervenisse, Rubeacensem reliquit obsi-

---

(1) Voyez note 1, page 176.

(2) Voyez note 2, page 64.

apprit que le roi était à Kentzingen, il se porta dans la même direction et établit son camp tout près du camp d'Adolphe. Les deux armées pouvaient se parler, mais ne pouvaient s'attaquer à cause d'un cours d'eau qui les séparait. Le pain manquait assez souvent dans l'armée du roi, les villes de Brisach et de Colmar ne pouvant fournir d'assez grandes quantités pour l'approvisionnement de son armée.

Hiltenbrand (1) de Pappenheim, dapifer d'Adolphe, jeune chevalier, noble, riche et vaillant, étant allé, pendant une trève, visiter son frère dans l'armée du duc, y fut lâchement tué, vers les calendes de mai (1er mai). Les frères Prêcheurs de Colmar conduisirent son corps à Colmar et l'inhumèrent dans leur monastère. Les seigneurs de Berckheim et de Hageneck, (2) qui amenaient à l'armée un convoi de seize chariots de vivres, furent surpris par l'ennemi et faits prisonniers.

Le roi Adolphe était depuis quinze jours avec son armée sous Kentzingen, sans qu'elle eût encore rien fait de notable. Afin de se procurer un libre accès contre l'armée du duc, le roi acheta du seigneur d'Utzenberg le château de Kentzingen, en retour duquel il lui engagea le val St-Grégoire avec le château de Plixbourg. (3) Quand le duc apprit cette convention, il demanda une trêve pour traiter et une suspension d'armes d'un jour. Mais à la tombée de la nuit, il partit avec une partie de ses troupes pour Rhinau (4); d'autres les suivirent incontinent et dans le plus profond secret. A la pointe du jour, les valets de l'armée du duc mirent le feu au camp et rejoignirent les troupes. A la vue du camp en flammes, quelques soldats du roi voulurent se mettre à la poursuite des trainards du duc, mais d'autres les en détournèrent, par respect pour la trève. Ils ajoutèrent d'ailleurs que les troupes du duc s'étant reposées toute la nuit, ils ne les atteindraient que fatigués et en désordre et qu'ils risquaient ainsi d'être faits prisonniers.

De Rhinau le duc passa à Strasbourg où il pourvut, à ses frais, à l'entretien de ses troupes. Il resta pendant près de cinq semaines dans une inaction complète ne sachant de quel côté se diriger. Il se rendit ensuite, accompagné de quelques troupes, auprès de l'archevêque de Mayence, où le reste de son armée le rejoignit comme elle put. Lorsque le roi apprit que le duc s'était retiré à Mayence, il leva le siège

---

(3) Voyez note 1, page 58.

(4) Rhinau, village sur les bords du Rhin, au dessous de Schlestadt.

dionem, in Brisaco Rhenum transivit et ad inferiores partes venire quanto plus potuit festinavit.

Cum dominus Albertus dux Austriæ de Argentina recessisset, duxit secum triginta naves bonis *quibusque* oneratas, quas ibi si non obtinuisset, in inferioribus partibus obtinere minime potuisset. Civitates enim sibi vendere necessaria noluerunt. Obsedit autem dux *Alcinache* (1) castellum, illique se sub conditione tradiderunt, ut si infra octo dies non liberarentur, quod in potestatem ducis libere transferrentur. Rex hæc intelligens descendit ut obsessos restitueret pristinæ libertati. Tanta autem fuit in ducis exercitu caristia quod panis vix valens denarium pro sex denariis vendebatur. Audiens rex Adolphus Albertum ducem Austriæ descendisse et castellum Alcinache fratris ducis obsedisse, tunc et ipse descendit et prope Alcinache sua tentoria collocavit. Tantæ autem potentiæ ac multitudinis exercitus regis extitit, quod ducis exercitum faciliter vicisset, si eum sui dolosi ut dicebatur consiliarii permisissent.

In vigilia nativitatis Johannis Baptiste cicli lunari septimo, tres electores regis Romanorum « scilicet dominus archiepiscopus » Moguntinus, « marchio » Brandiburgensis et « dux » Saxonie « in » Moguntia convenerunt, campanas compulsaverunt, populum convocaverunt, quedam que fecerant, quedam facienda fideliter retulerunt. — Ascenderunt igitur in ecclesiam, facies suas vertentes ad altare, manus suas levaverunt, per deum viventem juraverunt: Quod «« cum »» ante sex annos regnum rege caruerit Romanorum, nos « igitur » electores tres ex parte nostra et ex parte aliorum electorum, qui in nos eligendi vota sua transtulerunt, jure ac canonice Adolphum de Nassouwe, tunc non cognoscentes meliorem, in regem elegimus Romanorum. — Post electionem suam Adolphus rex sapienter se tenuit, electoribus atque prudentibus acquievit. Post breve tempus sapientum consilia sprevit, juvenum consiliis acquievit, et regenda minime terminavit; divicias per se non habuit, nec amicos qui eum vellent fideliter adjuvare. — Electores videntes hos defectus regis et plusquam viginti alios, pape significaverunt, rogantes suppliciter quatinus ipsum nobis dare authoritatem absolvendi et alium confirmandi vellet. Id obtinuerunt ut a pluribus dicebatur; nunci vero Adolphi

(1) Altzey, ville et château du Bas-Palatinat, entre Mayence et Worms, à six lieux de chacune de ces villes.

de Rouffach, passa le Rhin à Brisach et se porta en toute hâte vers le pays où était son ennemi.

En partant de Strasbourg, le duc Albert d'Autriche emmena avec lui trente bâteaux chargés de provisions; sans cette ressource, il eut manqué de vivres dans le pays où il se rendait, car les villes refusaient de lui en vendre. Le duc assiégea la place d'Alzenach (1) dont les habitants promirent de se rendre s'ils n'étaient pas secourus dans huit jours. Quand le roi apprit ce siège, il se mit en route pour secourir les assiégés et protéger leur liberté. Mais la rareté et la cherté des vivres étaient telles dans l'armée du duc, qu'un pain qui valait à peine un denier se vendait six fois ce prix. Bientôt le roi Adolphe, qui avait appris tous les mouvements du duc, arriva dans les provinces inférieures et établit son camp près d'Alzenach. L'armée du roi était si nombreuse et si puissante qu'elle eût aisément vaincu celle du duc, si ses conseillers, traîtres et perfides à ce qu'on rapporte, ne l'eûssent empêché de combattre.

La veille de la nativité de St-Jean-Baptiste, le septième jour du cycle lunaire, trois des électeurs de l'empire, savoir: le seigneur archevêque de Mayence, le marquis de Brandebourg et le duc de Saxe se réunirent à Mayence, et ayant convoqué le peuple, au son des cloches, il lui exposèrent fidèlement ce qu'ils avaient déjà fait et ce qu'ils comptaient faire encore. Ils se rendirent ensuite à l'église, et là, la face tournée vers l'autel et la main levée, ils prêtèrent serment par le Dieu vivant. — Il y a six ans, dirent-ils, l'empire était privé d'un roi des Romains; alors, nous électeurs, agissant tant pour nous trois, que pour les autres électeurs qui nous avaient donné pouvoir de voter pour eux, nous élûmes légalement et canoniquement pour roi des Romains, Adolphe de Nassau, que nous regardions alors comme le meilleur et le plus méritant des compétiteurs à l'empire. Après son élection, Adolphe tint une conduite sage et marcha d'accord avec les électeurs et les hommes prudents. Mais bientôt après il méprisa les conseils des hommes sages pour suivre ceux des jeunes gens, et négligea les affaires de l'état. Il n'avait par lui-même que peu de bien et ne possédait point d'amis sur l'appui desquels il pouvait compter. Les électeurs frappés de ces défauts du roi et de beaucoup d'autres encore, s'adressèrent au pape, pour le supplier de leur donner les pouvoirs nécessaires pour le déposer et en élire un autre. Ces pouvoirs nous ont été conférés, au témoignage de plusieurs. Mais les députés

regis dixerunt quod his papa simpliciter contradixerit. « Ipsius igitur » authoritate vobis commissa Adolphum regem insufficientem invenientes, absolvimus eum a regiminis dignitate, et dominum Albertum ducem Austrie in dominum et regem eligimus Romanorum, et potestate nobis tradita similiter confirmamus. Et *Te deum laudamus* solenniter cantaverunt. Denique dux presens non aderat, extra civitatem ad tabernacula perrexerunt, et ibi pannum pretiosum supra *equum* projecerunt, regemque supersedere preceperunt, et *Te deum laudamus* cum magna leticia cantaverunt. — Civitatum cives hunc regem deriserunt, et ei nullatenus parere voluerunt, eique vendere necessaria renuerunt, regem Adolphum pro rege tenuerunt et ei necessaria prebuerunt, et fidem ad ipsius obitum usque tenuerunt. — Post mortem Adolphi regis civitates Albertum ducem Austrie electum regem a principibus subito pro suo domino receperunt et in omnibus paruerunt.

In octava autem sancti Johannis Baptiste dominus archiepiscopus Moguntinus et dux Austriæ in penuria fuerunt, quia civitates imperii eis necessaria vendere noluerunt. Tunc ad invicem dixerunt: Aliquantulum fugiamus, ut inimicos vincere valeamus. Tunc dominus archiepiscopus suos armare se fecit ad dimidium miliare, ibique ducis exercitum expectare. Dux vero suis dicebat: Præparate vos ad pugnandum atque ad recedendum. Cumque se preparassent, recesserunt atque tabernacula succenderunt. Dux processit a loco quo tentoria fixerat ad dimidium miliare volens ibi cum exercitu regis dimicare. Videns exercitus regis castra ducis succensa, consiliarii regis subito venerunt, ducis gesta secundum quod apparuerunt fideliter retulerunt, dicentes: Dominus archiepiscopus cum suo comitatu hodie mane de ducis exercitu recedebat, nunc dux sicut fecit in Kencingin sic et nunc facere disponit, et animam suam atque suorum cogitat a mortis periculo liberare. Rex credens consiliariis infidelibus tanquam fidelibus acquievit, suis arma sumi precepit, fugientes persequi fideliter adhortatur. Rex cum paucis primus paratis ad prelium ducem sequitur confidenter. Dux videns regem cum paucis venientem, securus de victoria dicebat: Exercitus meus in tres partes dividatur et regis exercitus ad medium mei venire sine obstaculo permittatur. Cum autem in nostra pervenerit a nostris circumdetur, et rex in primis capiatur vel velociter occidatur, equi inimicorum lanceis perfo-

du roi Adolphe sont venus rapporter que le pape avait dit que cela n'était point. En vertu du pouvoir qui nous a été conféré, nous déclarons le roi Adolphe insuffisant pour la couronne et déchu de la dignité royale; nous élisons pour seigneur et roi des Romains le seigneur Albert, duc d'Autriche, et en vertu de la même autorité qui nous a été déléguée, nous le confirmons dans cette dignité. Ensuite, ils chantèrent un *Te Deum* solennel. Le duc d'Autriche n'étant pas présent, ils sortirent de la ville et se rendirent au camp; là ils couvrirent un destrier d'un drap riche et magnifique, invitèrent le roi à le monter et entonnèrent un *Te Deum* au milieu de la joie générale. Les bourgeois des villes tournèrent le nouveau roi en ridicule, lui refusèrent l'obéissance et ne voulurent point lui vendre ce qui était nécessaire à ses troupes; ils persistèrent à regarder Adolphe comme leur véritable roi, fournirent à tous ses besoins et lui demeurèrent fidèles jusqu'à sa mort. Après la mort du roi Adolphe, les mêmes bourgeois des villes reconnurent pour roi le duc Albert d'Autriche qui avait été élu par les princes et lui obéirent en toutes choses.

Cependant dans l'octave de St-Jean-Baptiste, l'archevêque de Mayence et le duc d'Autriche se virent en proie à une grande pénurie de vivres, les villes de l'empire refusant de leur vendre de quoi subvenir à leurs besoins. Ils se dirent donc: Eloignons-nous pour quelque temps pour rassembler des ressources contre nos ennemis. Puis l'archevêque de Mayence fit armer ses hommes et les plaça à un demi-mille de la ville avec ordre d'y attendre le duc. Le duc de son côté, dit aux siens: Préparez-vous à combattre et à battre en retraite. Aprés s'être ainsi préparés, ils se retirèrent en brûlant leur camp. Le duc s'avança alors à un demi mille en avant du lieu où avait été son camp, pour offrir la bataille à l'armée du roi. Quand l'armée du roi vit le camp du duc en feu, les conseillers du roi allèrent le trouver et lui rapportèrent ce que le duc venait de faire: L'archevêque de Mayence, dirent-ils, a quitté ce matin avec sa suite l'armée du duc; maintenant le duc se dispose à faire ce qu'il a déjà fait à Kentzingen il cherche à se soustraire avec les siens au danger de la mort. Le roi s'en rapporta à ses conseillers perfides comme s'ils lui avaient été fidèles, et écouta leur avis; il ordonna aux siens de prendre les armes et les exhorta à poursuivre vigoureusement l'ennemi. — Aussitôt prêt au combat, il se met à la tête de quelques hommes et se jette à sa poursuite. Le duc, voyant le roi venir vers lui, avec si peu de monde, fut sûr de la victoire et dit: que l'on partage mon armée en trois corps,

diantur, assessores eorum sine læsione corporum capiantur. Sicut dux suis dixit faciendum, sic omnia fideliter perfecerunt.

Ad bellum dux cum signo peregrino processit, proprium vero suum pluribns commitebat. Rex vero sub signo proprio dimicavit, malens sub signo proprio capi vel occidi quam inimicis tradere sanguinem innocentum. Cum rex cum suis ad ducis exercitum pervenisset, et ducis exercitum in tres partes divisum et ad preliandum non fugiendum considerasset, dixit eum sequentibus cum dolore: O Ve! Amici nostri, imo potius inimici, manibus inimicorum nostrorum sine misericordia nos tradiderunt. Si enim fugiemus, omnes perditi sumus; si vero pugnaverimus quis rei eventus eveniat, penitus ignoramus. Tunc dixit filio suo: Recede a me, quia inimici mei non me vivere patientur. Tunc filius dixit: Pater quocunque perrexeritis ero tecum, in mortem pariter et ad vitam. Rex cum signis regiis atque vexillo regis cum militibus melioribus quos secum habuit ad vexillum ducis sine pugna et obstaculo pervenerunt. Occurrit primo regi ferens insignia ducis quem ferociter aggreditur et velociter interfecit. Occurrit et alter regi, qui per interfectionem regis magnam pecuniam deservisset, hic gladio regem petens in ipsum irruit vehementer. Cum hoc rex diutius dimicat, tandem vero ipsum vulneravit, qui de equo cecidit et ab equorum pedibus conculcatur. Post hæc regem plures pariter invaserunt, de quibus omnibus ut homo desperatus viriliter se defendebat. Tandem equus regis in anterioribus pedibus vulneratur. Tunc rex et equus pariter ceciderunt. Post hæc rex percutitur atque vulneratur, et sic in domino requievit. (1)

Dux suis precepit quod preter regem nullus hominum læderetur, sed tantum equi mortis supplicio tradentur. Quod fuerunt fideliter executi. Interfecti fuerunt duo millia xxxv ut quidam retulerunt. Alii dixerunt quod equorum interfectorum fuerint tria millia computata. *Ex* hominibus occisis fuerunt centum et non amplius computati. Excoreati fuerunt ipso die omnes *equi*, ut plurimi retulerunt.

---

(1) Bataille de Gelheim (près de Spire), le 2 juillet 1298.

et qu'on laisse l'armée du roi attaquer sans obstacle ma division du milieu. Quand il sera assez près de ma division qu'on le cerne, et qu'avant tout on fasse le roi prisonnier ou qu'on le tue sur-le-champ; qu'on perce les chevaux de l'ennemi à coups de lances, mais que l'on se contente de prendre les cavaliers sans leur faire de mal. Ces ordres du duc furent ponctuellement exécutés.

Le duc marcha au combat avec un étendard étranger et confia le sien à un groupe de ses soldats. Le roi, au contraire, marcha ouvertement au combat avec son propre étendard, préférant être pris ou tué sous son étendard que de livrer à l'ennemi le sang innocent. Quand le roi fut en présence de l'armée du duc, et qu'il eut reconnu que, partagée en trois corps, elle attendait le combat au lieu de se disposer à la fuite, il s'adressa avec douceur à ceux qui le suivaient: Hélas, s'écria-t-il, nos amis, ou pour mieux dire, nos ennemis nous ont livrés sans pitié aux mains de nos adversaires; si nous fuyons nous sommes tous perdus; si nous combattons qui peut savoir l'issue de l'événement! Puis il dit à son fils: retire-toi, car mes ennemis ne me laisseront pas en vie. Mais le fils lui répondit: mon père, en quelque lieu que vous alliez, je serai avec vous, dans la vie comme dans la mort. Le roi, accompagné des insignes royaux et de l'étendard royal parvint sans obstacle et sans combat avec les soldats d'élite, qui le suivaient jusqu'à l'étendard du duc. Celui qui portait les insignes du duc se jette le premier à la rencontre du roi; mais le roi le charge avec furie et le tue aussitôt. Un autre, qui comptait que la mort du roi lui vaudrait une forte somme, s'élança alors sur lui et l'attaqua impétueusement l'épée à la main. Longtemps, il lutte avec le roi; mais enfin blessé, il tombe de cheval et est foulé aux pieds des chevaux. Plusieurs attaquent alors le roi, qui se défend avec intrépidité et comme un homme au désespoir contre cette foule d'assaillants. Mais son cheval ayant été blessé aux jambes de devant, le roi tomba sous son cheval abattu. Il est aussitôt percé de coups et rend son âme à Dieu.

Le duc avait donné ordre aux siens d'épargner les soldats, de ne tuer que le roi et de faire main basse sur les chevaux. Ses ordres furent ponctuellement obéis. D'après certains rapports, on tua dans cette affaire 2035 chevaux; d'autres portent ce nombre à 3000. On ne compta que cent hommes morts dans cette bataille. On rapporte aussi que les chevaux furent tous écorchés le jour même.

XIV.

«« DE NONNULLIS AB ALBERTO REGE GESTIS. »»

1297. Rex Romanorum Albertus in octava Martini in Nuerinberc curiam solempniter celebravit, ibique regina *more debito* coronatur et pene omnes electores presentes extiterunt. « Et » ibi dignitas cujuslibet domini coram rege solenniter recitatur, et quilibet dominorum regi in officio suo sicut debuit ministravit. — Rex vero Bœmus cum preciosissima veste et equo qui ad mille marcas estimabatur sedens (vinum) in scypho aureo sibi *porrexit*. Audiens venerabilis dominus rex Albertus quod pater suus Ruodolphus rex « Romanorum » in die anniversaria sua ut ejus haberetur memoria minime contulisset, contulit eis quinquaginta librarum redditus, ut in altari quod in ecclesia eorum construxerat, cottidie missam dicerent aut cantarent.

«« Anno MCCC. »» Comes de Holandia, (1) vir juvenis et fortis habens in matrimonio sibi conjunctam juvenculam nobilem ac facundam : « hii » ad mensam pariter sederunt hilares et jocundi. Hi toxico perierunt pariter innocentes. Horum comitatum usurpavit « sibi » comes Hanogogiæ (2) velociter et potenter. Hæc audiens « venerabilis dominus » Albertus rex Romanorum mandavit comiti Henigogiæ quod has res contra justiciam possedisset et eas dari sibi libere postulabat. Comes hec facere simpliciter recusabat. Hiis rex Albertus auditis exercitum congregavit et comitem obsidere velociter cogitavit. — Cum rex prope Coloniam cum exercitu pervenisset, quidam ex suis benigne cum magna fraudulentia receperunt eum interficere voluerunt. Hæc quidam ex consanguineis regis intellexissent, « et » statim miserunt ei nuncium : Nisi ad nos ante prandium veneris, in prandio morieris. Hec rex cum audisset, ascendit dextrarium et fugit velociter ad cognatos. Pauci autem ex suis quos rex vocavit velociter sequebantur. Et postquam ad suos pervenit, fuerunt insidie pate facte.

---

(1) Jean Ier, mort le 10 novembre 1299, à l'âge de 19 ans.

XIV.

«« DE QUELQUES ACTIONS DU ROI ALBERT. »»

1297. Dans l'octave de la fête de Saint-Martin, le roi des Romains, Albert, tint une cour solennelle à Nuremberg; selon l'usage consacré, la reine y fut couronnée en présence de presque tous les électeurs. On énonça devant le roi les titres et dignités de chaque seigneur, et les seigneurs remplirent auprès du roi les offices qui dépendaient de leur titre. Le roi de Bohême, couvert d'un vêtement riche et précieux et monté sur un cheval qu'on estimait 1000 marcs, lui présenta le vin dans une coupe d'or. Quand le vénérable seigneur roi Albert fut informé que son père Rodolphe, le roi des Romains, n'avait rien donné pour la célébration des anniversaires de sa mort, il s'empressa d'assurer à l'église de Nuremberg un revenu annuel de 50 livres pour une messe à dire ou à chanter chaque jour sur l'autel qu'il avait fait construire dans cette église.

En l'anné 1300, le comte de Hollande, (1) homme jeune et vaillant, qui avait épousé une jeune femme, noble et d'un esprit gracieux et orné, se mit à table avec elle. Ils périrent par le poison, innocents tous deux, au milieu de la joie et des plaisirs. Le comte de Hainaut (2) s'empara immédiatement de leur comté. En apprenant cette usurpation, le vénérable seigneur Albert, roi des Romains, déclara au comte de Hainaut que c'était contre tout droit et justice qu'il s'était approprié ces domaines et lui ordonna en conséquence de les lui remettre. Le comte refusa nettement d'obéir à cet ordre. Le roi Albert, informé de ce refus, rassembla une armée pour attaquer le comte. Il était déjà arrivé avec son armée dans les environs de Cologne et y avait été reçu par quelques-uns des siens avec une apparente bienveillance qui cachait une noire trahison; on devait l'assassiner. Mais quelques-uns de ses proches ayant soupçonné ce complot, lui envoyèrent sur-le-champ un messager. Si vous n'êtes pas rendu auprès de nous avant le dîner, lui faisaient-ils dire, vous mourrez pendant le dîner. Sur cet avis, le roi se jeta sur-le-champ sur un cheval et courut chez ses parents. Il n'était suivi que d'un petit nombre des siens qu'il avait pu informer de son départ. Quand il fut parmi ses parents, ces embûches furent découvertes.

---

(2) Jean d'Avesnes, comte de Hainaut,

Hiis sic gestis vocavit rex suos eisque dicebat: Ad terram meam redire dispono, et quo «« eo »» perveniam mihi consulatis. Qui dixerunt: Cum multitudine militum potestis terram vestrorum inimicorum velociter pertransire. Rex militibus dicebat: Preparate ergo vos me ad meos cum potentia perducendum. Qui dixerunt: Domine deficiunt nobis expense et ideo vobiscum pergere non valemus. Rex dicebat: Dabo vobis mille quingentas marcas ut me ad propria perducatis. Milites dixerunt: Voluntarie faciemus. Ascenderunt milites dextrarios suos et regem ad suos cum letitia perduxerunt, et cum pervenisset dedit militibus pecuniam quam promisit.

1301. Cum regi visum fuisset quod Rhenum potenter teneret et se confirmatum crederet, mandavit domino archiepiscopo Moguntino, archiepiscopo Coloniensi atque ceteris accipientibus thelonium supra Rhenum: ne incurrerent indignationem regie majestatis. — Episcopi regi taliter responderunt: Thelonea nostra longo tempore debite « ac ante » accepimus, et antecessores nostri longo tempore receperunt et «« eos »» reges Romanorum minime turbarunt. Unde et nos hec thelonea nolumus voluntarie resignare. — Rex his auditis, mandavit domino pape quod domini archiepiscopi supra Rhenum fluvium per theloneum injustas exactiones facerent et totam terram graviter perturbarent. — Episcopos papa corrigere tardavit. Sed rex tamen quomodo eos suis corrigeret cogitavit, et de consilio suorum eos diffidavit. — Non post multum temporis rex in Moguntia coram quibusdam principibus super futuris gravaminibus solenniter appellavit.

Eodem tempore filii sororis regis et ducis Bavarie, scilicet Ruodolphus et Otto, (1) litigabant inter se pro dominio et senior juniorem de paternis possessionibus expulit violenter. Tunc junior se contulit ad regem Romanorum, senior vero confederavit se archiepiscopo Moguntino. Junior rogavit regem Romanorum ut eum secundum justiciam promoveret. Dixit ei rex: Accipe tuos amicos et ego mittam tibi de meis hominibus, et fratris obsideas civitatem. Cui junior voluntatem suam regis voluntarius adimplevit. Cumque dux Otto civitatem . . . . . (2) diebus

(1) Ce n'est pas Othon, mais Louis, qui fut plus tard empereur. Ils étaient fils de Louis II, le Sévère.

Après cet événement, le roi réunit ses hommes et leur dit: Mon intention est de retourner dans mon royaume; donnez-moi votre avis sur les moyens à employer pour y parvenir. Ils lui répondirent: Avec une forte armée vous pouvez rapidement traverser les pays de vos ennemis. Préparez-vous donc, dit le roi, à me ramener dans mon royaume, et à combattre s'il le faut. Ils lui objectèrent alors que les ressources leur manquaient et qu'ils étaient hors d'état de l'accompagner. Le roi insistant: Je vous donnerai 1500 marcs, si vous me ramenez chez moi. Les soldats dirent alors: Nous le ferons de bon cœur. Ils montèrent à cheval et reconduisirent le roi dans son pays. A son arrivée, il leur compta la somme qu'il leur avait promise.

1301. Lorsque le roi pensa être maître du Rhin et pleinement confirmé dans son pouvoir, il écrivit à l'archevêque de Mayence, à celui de Cologne et à d'autres princes qui frappaient des péages sur le Rhin, pour les avertir qu'ils eûssent à se garder d'encourir le mécontentement de la puissance royale. Les évêques répondirent: Nous percevons depuis longtemps nos péages légalement; nos prédécesseurs les ont perçus de toute ancienneté et jamais les rois des Romains ne les ont troublés dans cette perception. Nous ne voulons donc pas renoncer à ces péages, sans y être contraints. Sur cette réponse, le roi dénonça au pape les seigneurs archevêques comme percevant d'iniques impôts sur le fleuve du Rhin et molestant le pays par leurs exactions. Le pape ne s'empressa point de réprimander les évêques. Le roi pensa alors à les châtier lui-même, et, d'après l'avis des siens, il leur déclara la guerre. Peu de temps après, le roi étant à Mayence, déclara solennellement, en présence de plusieurs princes, qu'il se déchargeait de la responsabilité des malheurs à venir.

Dans le même temps, les fils de la sœur du roi et du duc de Bavière, savoir Rodolphe et Othon, (1) étaient en querelle au sujet de leur domaine, et l'aîné des deux avait expulsé son frère de l'héritage paternel. Le plus jeune s'adressa au roi des Romains, tandis que l'aîné se ligua avec l'archevêque de Mayence. Le plus jeune supplia le roi des Romains de lui assigner ses justes droits. Le roi lui répondit: Réunissez vos amis et je vous enverrai, de mon côté, des secours en hommes avec lesquels vous assiégerez la ville de votre frère. Le jeune homme se soumit au conseil du roi. Othon assiégeait la ville de . . . . (2) depuis plusieurs

(2) Bœhmer pense qu'il s'agit de Heidelberg.

pluribus obsedisset, nec dominus archiepiscopus liberare «« eam »» potuisset, venit dominus rex Romanorum, et civitatem potenter obsedit et « quasi » obtinuit violenter. Cumque dux plures munitiones perdidisset et liberare *eam* minime habuisset, tunc regi res et corpus simpliciter conferebat. Rex vero inter fratres ut placuit dividebat. — Existens autem in obsidione rex res domini archiepiscopi Moguntini potenter invasit, et dicebatur multas civitates et villas in cinerem redegisse.

Post hæc acceptis illorum ducum duorum hominibus ad civitatem que dicitur Bingin cum letitia se transferebant. Cum eam obsedissent, misit eis rex Francie Gallios multos qui civitatem viriliter impugnabant. Tamen inter omnes nationes illi de Alsatia laudabilius faciebant. — Erat enim hec civitas munita valde. Habebat enim ex una parte aquam id est Rhenum (per quem naves magne sine periculo non) poterant pertransire. Habebat ex altera parte aquam (1) magnam quam sine navibus sine periculo non poterat pertransiri. In tercia parte sui habuit castrum forte in lapide situm, quod non poterat subfodi nec expugnari sine laboribus maximis et expensis. In quarta parte habebat fossum profundum, murum fortem et altum, portam et turrim que non poterit faciliter expugnari. Habebat homines fortes, « et electores » quinque comites et electos eorum, qui exercitati fuerant in preliis, et alios quingentos, qui si in campo plano fuissent et circa se sepem habuissent ab infinita hominum multitudine «« sese »» diutius defendissent. Habebat « autem » homines rex nimios, erant tot quos antiqui patres dixerunt: « Quod » nunquam viderint talem et tantam miliciam congregatam. Servorum autem pauperum qui dicuntur *bubii* tanta fuit multitudo, quod regi *dicebant*: Domine date nobis res que sunt in civitate et vobis eam trademus sine lesione ac detrimento in vestram « liberam » potestatem. Rex hoc renuit facere ut res inimicorum suorum ad libitum devastaret.

Civitatem hanc rex expugnavit per duo vasa concava, que faciebant

(1) La Nahe.

jours, sans que l'archevêque eût pu venir à son secours, lorsque le roi des Romains arriva, poussa le siège avec énergie et s'empara de la ville à force ouverte. Le duc, qui avait déjà perdu plusieurs places et qui se trouvait hors d'état de défendre celle-là, se soumit au roi corps et biens. Mais le roi partagea ses domaines entre les deux frères, selon son bon plaisir. Pendant que le roi assiégeait cette ville, il attaqua aussi sérieusement les possessions de l'archevêque de Mayence, et l'on dit qu'il réduisit en cendres plusieurs des villes et des villages de ce prince.

Ensuite, le roi ayant réuni à son armée les forces des deux ducs, il marcha sur la ville de Bingen. Pendant qu'il assiégeait cette ville, le roi de France lui envoya une troupe de Français qui se distingua par la vigueur de ses attaques contre Bingen. Mais de tous les peuples, les Alsaciens furent celui qui se signala le plus glorieusement. Cette ville était extrêmement bien fortifiée; d'un côté, elle était défendue par les eaux du Rhin que les grands bateaux ne pouvaient traverser sans s'exposer à de graves dangers; de l'autre, elle était aussi défendue par une forte rivière (1) que l'on ne pouvait franchir sans bateaux qu'avec un extrême péril. Sur le troisième côté, elle avait un château bâti sur le roc qu'on ne pouvait tenter de miner ou d'escalader qu'avec de grands sacrifices d'hommes, de temps, et d'argent. Sur le quatrième côté enfin, elle était protégée par un fossé profond, une muraille épaisse et élevée, une porte et une tour dont l'attaque était des plus difficiles. Elle avait une garnison vaillante; les électeurs et cinq comtes étaient dans ses murs avec des troupes d'élite éprouvées dans les combats et avec un corps de cinq cents hommes d'armes qui, même en rase campagne et défendus seulement par une haie, eûssent longtemps lutté contre un ennemi nombreux. Le roi, de son côté, avait une multitude de soldats; ils étaient si nombreux que les vieillards disaient n'avoir jamais vu une pareille armée. Cette armée était suivie d'une foule immense de ces pauvres valets, qu'on appelle *Buben*. Ils disaient au roi: Seigneur, abandonnez-nous ce qui se trouve dans la ville et nous la ferons passer en votre pouvoir sans qu'il vous en coûte rien. Mais le roi rejeta cette proposition, car il voulait rester le maître de ravager les biens de ses ennemis selon son bon plaisir.

Le roi se rendit maitre de la ville au moyen de deux machines creuses qui avaient été construites par des artisans ingénieux. L'une de ces machines s'appelait la Chatte; l'autre avait reçu des ouvriers le nom d'Écre-

artifices sapientes. Unum vas *catta* vocabat, aliud *cancer* « fuit ab arti- « ficibus nominatum. » Erant hec vasa longa, quadrata, demissa, ex omni parte laterum clausa « per asciola pariter et apta. » Vasa hec versus terram nullum munimen habebant, sed versus celum tectum de tabulis fortibus ac spissis et lignis parvis habebant quod machinarum lapides minime metuebat. Per duo autem vasa supramemorata fuit civitas faciliter expugnata. — *Catta* « enim » leve vas erat et faciliter trahebatur. Cum hoc vas ad civitatem fuisset perductum, signa (1) quedam pro pedibus sibi fecerunt, ut ad murum per fossitatum possent faciliter pervenire. — « Et » cum ad murum pervenissent, juvenes de civitate egressi catto pedes succiderunt et in fossatum cadere coegerunt. — De hoc rex fuit non modicum perturbatus.

Post hec Cancrum ad civitatem cum laboribus perduxerunt. — Fuit enim Cancer instrumentum magnum forte pariter et ponderosum. Fuit etiam in hoc Cancro traps magna, pariter longa, in una parte grossa, in altera parte parva. Iu grossiori parte sive in capite fuit ferro forti circumdata et in fronte ipsius Cancri ferro fortissime colligata. — Trabs hec super quedam instrumenta jacuit quod faciliter moveretur. — Hic Cancer cum ad murum pervenisset, «« octo »» in circulos qui in trabe erant funes immisissent, ex paucis ictibus cum jecissent pro magna parte cadere coegerunt. Uno etiam ictu turrim et in tantum leserunt quod *ruinam* fortissime minabatur.

Hospites videntes murum cecidisse timuerunt, et omnes machinas et instrumenta que fecerant ad defendendum civitatem velociter deseruerunt, et in castrum se cum festinancia receperunt. — Post hec cives se cum paucis conditionibus tradiderunt, quod et circa principium libentissime fecissent, si eos hospites permisissent. — Cum obsessa civitas fuisset, scultetus hospitibus dicebat: vos domini quid oportet nos facere! melius erit ut hoc faciamus quamdiu res et corpora possidemus, quam

---

(1) Le manuscrit donne positivement *signa*. Urstisius a déjà pensé qu'il fallait lire *ligna* ou *tigna*. Le sens exigerait, en effet, l'adoption de cette leçon.

visse. Ces machines étaient longues, quadrangulaires, basses et fermées de tous les côtés par des planches unies et soigneusement travaillées. Elles étaient ouvertes du côté du sol, mais la partie supérieure était recouverte de tables fortes et épaisses formées de petites planches assemblées capables de résister aux pierres lancées par les machines. A l'aide de ces machines la ville fut aisément prise. La Chatte était une machine très légère et facile à mouvoir. Quand on l'eût conduite devant la place, on disposa des poutres en guise de pieds pour pouvoir plus facilement parvenir jusqu'au mur à travers le fossé. Mais quand elle fut près du mur, des jeunes gens sortirent de la ville, coupèrent les pieds de la Chatte, qui tomba alors dans le fossé. Cet événement troubla beaucoup le roi.

Alors on amena avec beaucoup d'efforts l'Écrevisse. C'était un instrument immense, très-puissant et très-pesant. On y avait disposé une longue et forte poutre, très épaisse à un bout et amincie à l'autre. La partie antérieure, qui était la plus forte, était garnie de fer; cette poutre, fortement fixée par des attaches de fer au front de la machine, était placée sur des engins qui permettaient de la mouvoir aisément. Quand cette machine fut près de la muraille, les assiégeans passèrent des cables dans les huit anneaux dont la poutre était garnie et après quelques coups lancés contre la muraille ils en firent crouler une grande partie. Un seul coup porté contre la tour l'ébranla au point qu'elle menaça immédiatement ruine.

Lorsque les soldats étrangers virent tomber la muraille, ils furent saisis d'épouvante et, abandonnant à la hâte toutes les machines et les travaux qu'ils avaient établis pour la défense de la place, ils se retirèrent dans le château. Après leur retraite, les habitants se rendirent sous quelques conditions, ce qu'ils eûssent volontiers fait dès le commencement, si la garnison ne s'y était opposée. Pendant le siège, le schultheiss avait déjà dit aux étrangers: Allons, nos maitres, vous voyez à quoi nous allons être réduits; il vaudrait mieux se soumettre à la nécessité, pendant que nous avons encore notre vie et nos biens, que de nous exposer à tout sacrifier et à tout perdre. Mais les étrangers se jetèrent aussitôt sur lui et le massacrèrent impitoyablement.

«« ut »» cum nostris omnibus pariter pereamus. Tunc hospites pariter *irruunt* «« et eum »» miserabiliter occiderunt.

Fuerunt hic equi fhallerati seu dextrarii seu militum, preter aliorum hominum, duo milia ducenti in hoc exercitu numerati. Hominum autem tanta fuit multitudo quod non poterant computari. — Obsessa hec civitas Bingin ex parte Rheni, quia totus Rhenus repletus navibus erat et via patuit transeuntibus. « Fuerunt et galei militum ordinati super mu- « ros, et eorum claritas in montibus apparebat. » — Fuit et obsessa ex parte altera, qui etiam eos graviter infestabant. — Ex parte terre fuerunt obsessi per *Cattum* atque Cancrum, quia solus Cancer quingentos homines occupabat.

« 1302. Duxit Albertns rex in Coloniam viginti milia et quartalia fru- « menti et sex milia vini karatarum. »

Eodem anno misit rex solennes nuncios ad papam, scilicet episcopum Tullensem atque suum cancellarium cum magnis expensis. Qui ante festum sancti Johannis Baptiste cum literis clausis redierunt, que tamen statim lecte non fuerunt, quia rex cum suis legere timuerunt.

Circa festum sancte Marie Magdalene « dominus » Albertus rex « Romanorum » cum hominibus Austrie, Bavarie, Ungarie, Boemie et superioribus hominibus Rheni Coloniam perrexit, et res trium archiepiscoporum et aliorum episcoporum suorum adversariorum ad libitum devastavit. — Dixit enim se in Holandiam atque Flandriam breviter perventurum. — Inimici regis plurimum vexati cum rege composuerunt, et homines cum navibus Rhenum ascendere ac descendere libere permiserunt.

« 1303. » Nuncii domini regis Alberti, quos «« superiore anno »» ad papam Romam transmiserat, «« nempe duo milites et tercius miles cle- «« ricus in jure plurimum versatus »» circa Purificationem « ut eis condicant » redierunt, et ad regine presentiam pervenerunt. — Regina vero unum ex eis Monachum militem festinanter ad regem transmisit, rogans suppliciter quatinus subito dignaretur ad ejus presentiam venire. — Hoc « autem » rex velociter adimplevit.

On comptait dans cette armée 2200 chevaux caparaçonnés ou destriers de bataille, sans ceux des autres soldats; quant aux hommes, ils étaient innombrables. La ville de Bingen avait été assiégée du côté du Rhin, le fleuve étant tout couvert de bateaux et le passage demeurant libre pour les allans et les venans. « On plaça les casques des soldats sur les mu-« railles et leur éclat s'apercevait jusque dans les montagnes. » Bingen fut encore assiégée d'un autre côté d'où on lui fit beaucoup de mal. Du côté de la campagne il fut attaqué par la Chatte et l'Écrevisse. L'Écrevisse seule exigeait pour son service 500 hommes.

« 1302. Le roi Albert fit conduire à Cologne 20,000 viertel de blé et « six mille foudres de vin. »

La même année le roi envoya en ambassade solennelle auprès du pape, l'évêque de Toul ainsi que son chancelier; elle couta beaucoup d'argent. Ces députés revinrent avant la St-Jean-Baptiste, avec des lettres secrètes du pape; elles ne furent pas lues immédiatement, car le roi et les siens redoutaient d'en prendre connaissance.

Vers la fête Ste-Marie-Madelaine, le roi Albert, roi des Romains, arriva à Cologne, à la tête de troupes autrichiennes, bavaroises, hongroises, bohêmes et du Rhin supérieur; il se mit alors à dévaster selon son bon plaisir les domaines des trois archevêques et d'autres évêques, ses ennemis. Il annonçait qu'il se rendrait dans peu de temps dans la Hollande et la Flandre. Les ennemis du roi, épuisés par ses sévices, traitèrent avec lui et déclarèrent libre la navigation du Rhin.

« 1303 Les ambassadeurs envoyés, l'année précédente, par le roi « Albert, au pape à Rome » «« c'est-à-dire deux chevaliers et un cheva-«« lier clerc très-versé dans la science du droit »» revinrent de leur mission, ainsi qu'il leur avait été prescrit, vers la Purification. Ils furent reçus par la reine. Elle envoya aussitôt l'un d'eux, le chevalier Mönch, vers le roi pour le prier de se rendre en toute hâte auprès d'elle; ce que le roi s'empressa de faire.

Venerunt nuncii « domini » regis Romanorum infra octavam Johannis Baptiste « in » Columbariam, dicentes quod dominus papa in consistorio coram pluribus milibus hominum dixisset, «« quod »» rex Romanorum esset verus et in gratia sua, et quando veniret, sicut rex tenetur « venire », vellet eum in Cesarem consecrare.

« 1304. Rex Romanorum Albertus et rex Boemie pro regno littigabant « Ungarie et venit rex Albertus sex diebus ante solsticium estivale in « Columbariam et petivit ab eis marcas quadringintas quas sibi non vo- « luntarie tradiderunt, petivit et in eodem loco de sororibus de S. Jo- « hanne currus et equos et vinum nobile et preciosum. »

Après l'octave de la St-Jean-Baptiste il arriva à Colmar des envoyés du roi des Romains qui annoncèrent que le pape, en plein consistoire, et en présence de plusieurs mille personnes, avait déclaré qu'Albert était le roi légitime des Romains, qu'il avait toutes ses bonnes grâces et que lorsqu'il viendrait à Rome, selon l'obligation qu'il en avait, il le sacrerait empereur.

« 1304. Albert, roi des Romains, et le roi de Bohême se disputaient « le royaume de Hongrie. Albert vint à Colmar, six jours avant le sols- « tice d'été et exigea des bourgeois 400 marcs qu'ils ne payèrent qu'en « murmurant; il exigea aussi des sœurs de St-Jean du même lieu (Un- « terlinden) des chars, des chevaux et une certaine quantité de leur vin « excellent et fameux. »

DD 801 A36A65
Annales colmarienses
Les annales et la Chronique des Dominicains de Colmar

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY